
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01966631 2





HISTOIRE

DE L'ÉGLISE

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE DESTENAY.

70, RUE LAFAYETTE, 70

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'AU XII[e] SIÈCLE

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

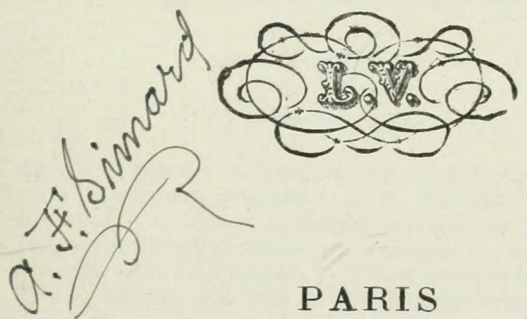
CONTINUÉE JUSQU'AU PONTIFICAT DE PIE IX

PAR

L'ABBÉ J. BAREILLE

CHANOINE D'HONNEUR DE LYON, CHANOINE HONORAIRE DE TOULOUSE ET D'ALGER,
LAURÉAT DE L'INSTITUT

TOME TRENTE-UNIÈME



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
13, RUE DELAMBRE, 13

1883

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

SIXIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LA MORT DE BONIFACE VIII (1303) JUSQU'A LUTHER (1517)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT DE BONIFACE IX (1389-1404)

SOMMAIRE.

§ I. DÉBUTS D'UN VRAI PAPE.

1. Élection de Boniface IX. Reconstitution du Sacré-Collège. — 2. Succès du jubilé. Indulgences subreptices. — 3. Wenceslas de Bohême. Etienne de Bavière. — 4. Ladislas de Hongrie couronné roi de Naples. — 5. Louis d'Anjou nommé roi de Naples par l'antipape. — 6. Fermeté des Liégeois. Admirable lettre des chanoines. — 7. Rois espagnols tombés dans le schisme. Mort du Castillan. — 8. Mort du célèbre Robert Bruce.

§ II. POUVOIR TEMPOREL, SCHISME, HÉRÉSIE.

9. Expédition en Afrique. Louis de Bourbon. — 10. Mort tragique du sultan Amurat. — 11. Les espagnols schismatiques malgré eux. — 12. Le schisme en Belgique. Salutaires rigueurs. — 13. Situation des royaumes de Sicile

et de Naples. — 14. J. Galéas Visconti. D. Juan d'Aragon. — 15. Cupides exactions, sacrilèges empiètements du roi d'Angleterre. — 16. Réfutation de l'erreur. Condamnation de l'injustice. — 17. Doctrines subversives des hérétiques anglais. — 18. L'apostat franciscain Jacques. Sa dégradation. — 19. Le bras séculier. Conversion *in extremis.*

§ III. LA DOCTRINE ET LA SAINTETÉ MILITANT POUR LA JUSTICE.

20. Jean de Montson plaide la cause de Boniface IX. — 21. Analyse de cet important plaidoyer. — 22. Stratimir de Rascie. Turcs et Juifs. — 23. Brigitte de Suède. Ulpho de Néricie. — 24. Vertus et pèlerinages de la sainte. Sa mort. — 25. Royaume de Naples disputé. Sicile envahie. — 26. Le patrimoine de S. Pierre soustrait aux tyrans.

§ IV. LA FRANCE ET L'UNIVERSITÉ SOUS CHARLES VI.

27. Jeunesse du roi de France Charles VI. — 28. Olivier de Clisson. Forêt du Mans. — 29. Suites funestes de l'accident royal. — 30. Heureux contre-coup. Boniface IX écrit à Charles. — 31. Aspirations générales vers l'unité. — 32. Pierre de Luna légat de l'antipape. — 33. Démence de Charles VI. Amour des français pour leur roi. — 34. Délégués de l'université. Pierre d'Ailly. — 35. Jean Le Charlier de Gerson. — 36. Nicolas de Clémangis.

§ V. CHUTE ET FIN DE L'ANTIPAPE CLÉMENT VII.

37. Les universitaires à la cour. Scrutin ouvert. — 38. Consultations individuelles, commission et rapport. — 39. Péroraison. Tableau de la situation religieuse. — 40. Courageuse persistance des docteurs de Paris. — 41. Sigismond de Hongrie. Léon de Lusignan. L'antipape. — 42. Angoisses du faux Clément VII. Son abandon. — 43. Sa mort imprévue. Son vrai caractère. — 44. Mesures conseillées par les docteurs de Paris. — 45. Adhésion des nations étrangères. Choix des ambassadeurs. — 46. Droiture de Charles VI. Aveuglement des cardinaux d'Avignon.

§ I. DÉBUTS D'UN VRAI PAPE

Election de Boniface IX. Reconstitution du Sacré-Collége.

1. Urbain VI eut pour successeur le cardinal Pierre Tomacelli, d'une famille napolitaine distinguée par sa noblesse, mais tombée dans la pauvreté. Pierre avait d'abord été chanoine de la cathédrale de Naples, et s'était de bonne heure attiré l'estime générale

par ses talents et ses vertus. Il vint ensuite à Rome, où le Pape ne tarda pas à le remarquer. Il fut bientôt nommé protonotaire apostolique, puis cardinal en 1381. Il était élu souverain pontife le 2 novembre 1389, malgré sa jeunesse et sa récente promotion au cardinalat. D'après Platine, Tursellini et quelques autres, il n'aurait alors eu que trente ans ; trente quatre, selon S. Antonin ; quarante ou quarante cinq même, dans l'opinion qui nous paraît la mieux fondée. Quatorze cardinaux avaient pris part à l'élection, pourvoyant aux destinées de l'Eglise, tenant comme non avenu l'établissement schismatique d'Avignon. Il fut couronné de la manière la plus solennelle le 9 du même mois dans la basilique vaticane, et prit le nom de Boniface IX. Le 10 décembre, il se hâtait de créer, vu la réduction du Sacré-Collège, quatre cardinaux tous italiens, et dans le nombre le napolitain Cosme Migliorati, qui lui succédera sous le nom d'Innocent VII. Dans ce même consistoire, il réintégrait quatre autres cardinaux destitués par Urbain, promotion supplémentaire dont faisaient partie l'anglais Adam Eston, soutenu, comme nous l'avons dit, par le roi Richard II d'Angleterre, et le cardinal Pileo, des comtes de Prota, successivement évêque de Trévise, de Padoue et de Ravenne, qu'on appela dès lors le cardinal des *trois chapeaux*, *dè tre capelli*. Dépouillé du premier par le même pape dont il l'avait reçu, il était allé se réfugier auprès de l'antipape, qui s'empressait de lui donner le second, auquel il renonçait ensuite de son propre mouvement, pour venir recevoir le troisième des mains de Boniface. L'année 1390 fut marquée par un jubilé semblable en tout au jubilé centenaire. Ainsi l'avait décrété le prédécesseur du pontife actuel, par égard pour la brièveté de la vie humaine et les besoins toujours croissants du monde chrétien. Réduit d'abord à la moitié du siècle, l'intervalle l'était désormais à trente trois ans, en mémoire du temps que Jésus-Christ a passé sur la terre.

Succès du Jubilé. Indulgences subreptices.

2. Bien que l'Eglise fût scindée par un fatal dualisme, d'innombrables pélerins ne cessèrent d'accourir à Rome dans cette heureuse année ; ils venaient de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Pologne, de la Bohême, des états du Nord, des Iles Britanniques,

de toutes les contrées soumises au Pape légitime[1]. On devine aisément, dans la contexture même des récits contemporains, que le mouvement eût gagné les autres nations, et porté par là même un rude coup au schisme, si la jalousie des pouvoirs temporels ne l'eût enrayé. Elles échapperont bientôt à ces entraves et déjoueront ces précautions ; la France en particulier revendiquera le droit de marcher à la tète des autres. Boniface autorisa quelques peuples germains à remplir sur place les conditions exigées pour obtenir l'indulgence jubilaire, en leur imposant de consacrer les frais du voyage à la réparation ou bien à l'ornement des sanctuaires romains. Il étendit cette faveur et cette restriction aux îles de la Méditerranée, à certaines provinces de l'Italie même. Ce fut l'occasion d'un trafic honteux, contre lequel il adopta les plus énergiques mesures. Des religieux appartenant aux Ordres mendiants et des prêtres se disant affiliés aux mêmes Ordres, la plupart sans mandat, sans mission d'aucune sorte, exploitaient à leur profit la simplicité des populations catholiques et l'imprévoyance des pasteurs. Pour une rénumération mal dissimulée, souvent misérable, ils absolvaient les plus grands péchés, les injustices, les inimitiés, les meurtres mèmes, les excès de pouvoir, les liaisons scandaleuses, sans exiger un signe de repentir, une réparation quelconque ; ils dispensaient des vœux les plus solennels, tels que celui de garder la chasteté perpétuelle, d'entrer en religion, d'accomplir les pélerinages de Rome, de Jérusalem, de Compostelle, n'ayant aucun soin d'y substituer les œuvres imposées en pareil cas, ne respectant nullement les réserves consignées dans les canons, édictées par les Souverains Pontifes. Ces criants abus ne tournaient pas seulement a la destruction des lois ecclésiastiques, dans ce qu'elles ont de plus essentiel ; ils tendaient à la ruine de la société chrétienne, en tolérant, parmi tant d'autres excès, le négoce ayant pour but de fournir des provisions et des armes aux éternels ennemis de la foi. C'est une lettre écrite par Boniface à Benoît évêque de Ferrare, qui met à nu cette plaie, pour y porter remède[2]. Le

[1] Dietrich e Niem., *Hist.*, i, 68. — Gobelin., *Cosmodrom.*, vi, 66.
[2] Bonifac., *Epist.*, lib. I, pag. 227, 237, 298.

zélé prélat est investi d'une légation spéciale dans le nord de l'Italie ; il doit condamner les sacrilèges exploiteurs à restituer les sommes frauduleusement acquises, ou les retenir en prison, pour attendre la sentence directe du Pape, après un mûr examen. Des ordres identiques sont transmis en Allemagne, notamment aux évêques de Misnie, de Razinbourg et de Nildesheim. D'après la teneur des lettres apostoliques, on peut juger de la bonne foi de Luther et de ses principaux seïdes, attribuant au Pontife Romain le mal que celui-ci réprimait avec une si constante énergie[1].

3. L'activité pontificale parut secouer l'inertie du roi des Romains, Wenceslas de Bohème, qui se hâtait d'envoyer à Boniface des lettres et des ambassadeurs, pour mettre à sa disposition la puissance temporelle et s'engager à devenir le champion de l'unité contre la révolte et le schisme. Il annonçait en même temps l'intention de se transporter à Rome, pour y recevoir des mains du Vicaire de Jésus-Christ l'onction et la couronne impériales. Les ambassadeurs étaient accueillis avec tous les honneurs dûs à leur caractère, et que ne méritaient pas moins les propositions dont ils étaient chargés. Le Pape donnait à l'évêqne nommé de Crotone, le docteur Ubalde, questeur pontifical dans la Bohème, mission de concéder à Wenceslas les dîmes ecclésiastiques de son royaume, en vue de l'expédition qu'il projetait dans la Péninsule italique. Un prince séculier, le duc Etienne de Bavière, dont les sentiments n'étaient plus ceux de son père Louis, semblait à Boniface l'homme prédestiné pour ramener par la persuasion au sein de l'Eglise les Etats que le schisme en avait séparés. Le Pape conjura ce prince d'accepter et de remplir cette mission de paix qui serait l'immortel honneur de sa vie. Pour écarter les obstacles, il l'autorisait à promettre aux dissidents, dès qu'ils l'auraient simplement reconnu comme le légitime successeur de S. Pierre, le maintien de leurs droits et de leurs dignités dans la hiérarchie. Il allait même jusqu'à comprendre dans cette universelle réconciliation son compétiteur Robert de Genève, indûment nommé Clément VII. Si l'anti-

Wenceslas de Bohême. Etienne de Bavière.

[1] Un historien du temps s'était déjà rendu coupable de la même injustice. GOBELIN., *Cosmodrom.*, VI, 86, 87.

pape abdiquait ce titre usurpé, pour reconstituer l'unité de l'Eglise, il s'engageait à le nommer son légat général, son premier vicaire chez toutes les nations qui s'étaient rangées sous son autorité[1]. Pouvait-il pousser plus loin la condescendance ? N'épuisait-il même pas, en accordant cette grâce, en proposant cet arrangement, la plénitude de son pouvoir apostolique ? C'est encore lui, dans le cas où les négociations aboutiraient sur une telle base, qui serait censé, non le bienfaiteur de ses enfants rebelles mais leur débiteur pour la joie dont leur soumission l'aurait comblé. Il ne cessait d'exhorter les rois et les évêques à poursuivre le même but, à s'unir avec Etienne de Bavière pour le succès de sa mission. Il envoyait partout des internonces chargés de provoquer et d'accepter les rétractations des principaux personnages dans chaque contrée. Les formules de rétractation étaient rédigées d'avance ; on n'avait qu'à les signer.

Ladislas de Hongrie couronné roi de Naples.

4. Rien ne pouvant mieux seconder la pacification religieuse ou la préparer dans les esprits que l'apaisement des discordes civiles, aucun moyen n'était négligé pour arriver d'abord à ce résultat. Les compétitions tenaient le royaume de Naples dans une sorte d'anarchie ; Boniface, considérant à quel point il était difficile de réaliser le programme de son prédécesseur Urbain VI, qui voulait éliminer les ambitions rivales pour exercer directement la souveraineté sur ce fief du Saint-Siége, abandonnait ce dessein et se prononçait en faveur du prince Ladislas avec sa mère Marguerite pour régente[2]. Il les absolvait des censures fulminées par Urbain VI, ainsi que tous les membres de leur famille, et nommément la princesse Jeanne sœur du jeune roi. Celui-ci ne pouvant se rendre à Rome pour la cérémonie du couronnement, c'est à Naples même que cette cérémonie devait avoir lieu, et le Pape désignait pour y présider le cardinal diacre Ange Acciajolo, du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, ancien évêque et citoyen de Florence, qui dans une autre légation venait d'arracher heureusement sa

[1] Bonifac., *Epist.*, i, pag. 325.

[2] Dietrich e Niem., *Hist.*, ii, 14. — S. Antonin., part. iii, titul. xxxii, cap. 3. — Pand. Collenec., lib. V. — Summon., iv, 14.

patrie aux dangereuses menées de l'antipape. Ladislas n'avait alors que dix sept ans ; il se tenait caché dans la ville de Gaëte, redoutant à bon droit la puissance et les intrigues des partisans du second Angevin. Boniface écrivait à tous les comtes, barons et chevaliers du royaume, à toutes les cités, à tous les habitants sans exception, une sorte d'encyclique[1] pour les informer de la décision qu'il avait prise en vertu de la suzeraineté, non sans le consentement du Sacré Collège, et pour les exhorter à se ranger immédiatement sous les bannières de leur roi légitime. Au mois de mai de cette même année 1390, l'habile et vaillant délégué du Pape couronnait Ladislas avec la pompe accoutumée, en faisant renouveler au jeune prince les conventions et les engagements solennels de son père Charles sous le pontificat précédent. Dans une lettre directement écrite au Pape [2], Ladislas reconnaît tenir la couronne de Naples en don gratuit, par pure libéralité, comme vassal du Saint-Siége ; il énumère en détail, avec une remarquable précision, d'une manière explicite et loyale, les obligations qu'il a contractées en recouvrant de la sorte le trône de ses aïeux ; il se déclare ouvertement contre l'antipape et les cardinaux qui lui restent attachés, après l'avoir élu par une sacrilège audace, oubliant et foulant aux pieds l'élection antérieure dont ils étaient eux-mêmes les auteurs.

Louis d'Anjou nommé roi de Naples par l'antipape

5. C'est une nouvelle barrière que le jeune roi veut opposer aux entreprises des schismatiques ; son intention est parfaitement accusée. Les schismatiques ne s'y trompent pas ; désespérant de le gagner par leurs intrigues et leurs séductions, ils ont résolu de le perdre par le poison d'abord, par la guerre ensuite. Le principal artisan de la première combinaison fut l'archevêque Raymond d'Arles, dans l'opinion qui prévalut alors ; et nous ne voyons pas qu'il ait jamais été lavé de ce crime. Le cardinal légat Acciajolo eut mission de procéder par tous les moyens de rigueur contre ce dignitaire ecclésiastique, ses complices et ses adhérents. Quant à l'issue de cette procédure, les contemporains nous la laissent igno-

[1] BONIFAC., *Epist.*, lib. I. pag. 123.
[2] Ext. apud BONIFAC., lib. III, pag. 187.

rer. C'était assez que Boniface eût donné la couronne à Ladislas pour que Robert de Genève, le prétendu Clément VII, la donnât à Louis d'Anjou. Ce prince parut bientôt devant Naples, à la tête d'une brillante flotte et d'une puissante armée. La capitale l'accueillit avec cet empressement que les peuples montrent toujours pour la tyrannie entourée des apparences de la force. Les châteaux qui dominent les hauteurs étaient occupés et défendus par des garnisons moins mobiles ; mais, n'étant pas secourues à temps, ces importantes places se virent dans la nécessité de capituler. Dans de telles conjonctures, le Pape n'abandonna pas son client royal ; il mit aussitôt en marche une troupe de six cents chevaliers, avant-garde d'une armée plus considérable, et se hâta d'imposer un florin d'or à chaque famille napolitaine pour l'organisation de cette armée. Ni les évêchés ni les monastères ne furent exemptés d'un tel impôt[1], pour le triomphe de la bonne cause et le salut de la commune patrie. L'envahisseur pouvait menacer l'État ecclésiastique, il ne dissimulait pas ses projets : le Pape pourvut à la sécurité de son domaine, en nommant dans chaque province des administrateurs capables de manier l'épée, des hommes connus par leur valeur aussi bien que par leur soumission au Saint-Siège[2], mais qui tous devaient recevoir la direction du cardinal Barthélemi, du titre de Sainte-Pudentienne, investi dans ce but de la dignité de Vicaire apostolique et de tous les pouvoirs attachés à cette dignité.

[F]ermeté des [Lié]geois. Ad[mir]able lettre des [c]hanoines.

6. L'Italie n'était pas la seule nation dont les schismatiques poursuivaient la conquête ou provoquaient la défection. Le duc de Bourgogne, Jean, prince héritier de la Belgique, partageant les aberrations du roi de France, son suzerain, tentait de gagner les Belges, les Liégeois en particulier, à la cause de l'antipape. Pour le moment il ne réussit qu'à s'attirer une fière réponse, une noble et respectueuse leçon, des chanoines de la grande cité. L'histoire doit une place à de telles protestations : « Ce n'est pas à la légère,

[1] Bonifac., *Epist.*, lib. I, pag. 241. — Summont., tom. IV, cap. 2. — Cf. Bosquet., *Clement. antip. Vitæ script.*, anno 1390.
[2] Bonifac., *Epist.*, lib. I, pag. 267, 299, 305.

ni dans un esprit de parti, que nous avons dès l'origine embrassé l'obédience du pape Urbain VI, d'heureuse et sainte mémoire ; c'est par une conviction mûrement réfléchie, basée sur les lois canoniques, imposée par les faits. Nous nous en sommes rapportés aux témoignages, aux affirmations, aux écrits, aux actes des cardinaux eux-mêmes qui veulent maintenant démolir ce qu'ils ont alors édifié dans le légitime exercice de leur droit et l'accomplissement de leurs obligations essentielles. Il leur appartenait indubitablement de nommer un successeur au Prince des Apôtres, de donner un pasteur à l'Eglise universelle ; mais il ne leur appartenait certainement pas d'annuler cette élection, de détruire aussitôt leur œuvre, de déposer celui qu'ils avaient eux-mêmes librement élu, dans les conditions les plus régulières, et solennellement couronné. S'ils ont ensuite changé de sentiment, démenti leurs propres paroles, ce n'était pas une raison pour nous d'abandonner la cause qu'ils trahissaient : fidèles au pape légitime, nous persisterons dans cette fidélité. La justice demeure la même après la mort d'Urbain VI ; les droits de son successeur sont également incontestables : l'usurpation n'en saurait bénéficier. Nous vous conjurons, illustre prince, de nous épargner à l'avenir les exhortations ou les sommations qui terminent votre lettre. Permettez-nous d'aller plus loin et de vous demander en grâce de retirer votre concours aux malheureux auteurs du schisme, à ceux qui n'ont pas craint de jeter le monde dans une telle perturbation. Leur audace n'ébranle pas seulement la puissance ecclésiastique ; elle va jusqu'à saper les fondements des sociétés humaines. Quelle autorité restera debout, quel pouvoir ou quelle magistrature, s'il est permis aux sujets de les discuter, de les révoquer en doute, de les anéantir, de se soustraire à leur obéissance ? Ce que les cardinaux ont fait, de simples chanoines ne pourraient le faire sans encourir immédiatement les sarcasmes et la réprobation du monde entier. Pour le salut de votre âme, pour le bien de la religion, pour le triomphe de la justice et de la vérité, puissiez-vous donner l'exemple aux autres souverains égarés par l'intrigue et le mensonge [1]. »

[1] Ext. in Ms. Vatic. Biblioth. num. 4927.

Rois espagnols tombés dans le schisme. Mort du Castillan.

7. Au nombre des souverains entraînés dans le schisme, nous devons compter le successeur de Charles le Mauvais sur le trône de Navarre, appelé Charles comme lui. Il marchait sur les traces des rois de Castille et d'Aragon, eux-mêmes séduits ou gagnés par le roi de France, et les agissements du pseudo-cardinal légat Pierre de Luna, l'intrigant aragonais qui sera lui-même antipape : tous se substituaient, par une sacrilège usurpation, à l'autorité du concile œcuménique. Une fois engagé dans leurs rangs, l'humble satellite prononçait en dernier ressort la parfaite légitimité du Pape d'Avignon. L'inspirateur de cette palinodie n'était autre que Martin évêque de Pampelune ; le prétendu Clément VII lui donnait en récompense le chapeau de cardinal. Dans toute l'Espagne il ne restait plus que le roi de Portugal qui fût soumis à l'Eglise Romaine. C'était Jean : son homonyme, le roi schismatique de Castille et de Léon, n'eût pas été fâché de saisir ce prétexte ou d'exploiter cette occasion des dissentiments religieux, pour ajouter à sa double couronne celle de la Lusitanie. Dans cette intention il réunit les Etats du royaume et feignit de vouloir abdiquer, espérant que les Lusitaniens, dont il avait encouru la haine, se rangeraient sous le sceptre de son fils Henri ; les moyens ne lui manqueraient pas pour ressaisir la puissance réelle. Cette proposition déplut aux grands ; ils la repoussèrent, n'entendant pas avoir à leur tête un enfant de dix ou douze ans, quand le père était encore dans toute sa force. Leur prudence et leur loyauté s'accommodaient peu des habiles combinaisons de la politique. Tous les plans furent bientôt renversés par la mort. Le roi s'était rendu dans la ville de Compostelle ; et là, le premier dimanche d'Octobre, donnant des jeux publics, il figurait lui-même dans les exercices équestres. Le cheval qu'il montait avec autant de dextérité que de bonne grâce, le désarçonna dans un élan fougueux et le jeta violemment à terre. Le coup était mortel.[1] Jean laissait le trône à ce fils dont il entendait la veille faire le masque et l'instrument de son ambition. Un saint ermite l'avait plus d'une fois, dit-on, menacé de la colère divine,

[1] Joan. Mariana, *Hist. Hisp.*, xviii, 13.

s'il ne s'employait au rétablissement de l'unité, à l'extinction du schisme. Ne pouvant supporter ces importuns avertissements, le monarque s'était débarrassé du prophète par la réclusion, à la façon d'Hérode. Plus tard il consentait à le remettre en liberté, sur les instances réitérées d'influents personnages, pourvu que le prisonnier s'engageât à garder le silence sur cette pénible question. A ceux qui venaient briser ses fers, l'ermite répondit : « Le roi n'a plus rien à craindre ; il est désormais impossible à moi de lui parler, à lui d'entendre ma parole. » En peu de temps, on apprenait la catastrophe de Compostelle.

Mort du célèbre Robert Bruce.

8. Dans la même année 1390, l'Ecosse perdait son illustre roi Robert Bruce, dont la mémoire demeurait consacrée, moins encore par ses héroïques exploits pour l'indépendance et l'honneur de sa patrie, que par les glorieux exemples qu'il avait donnés pendant le longs cours de son règne. Robert aimait les savants et respectait le sacerdoce ; il faisait régner avec lui l'équité, ne refusait jamais d'écouter les plaintes des pauvres, imposait à ses courtisans l'observation des mêmes lois. Quand il avait séjourné dans une ville, au moment du départ il envoyait ses hérauts demander aux habitants si quelqu'un avait à se plaindre d'une injustice, et ne s'éloignait pas sans qu'on eût fait droit à toute réclamation bien fondée [1]. Son fils Jean avait déjà reçu, le dimanche avant l'Assomption, la couronne royale avec la pompe et les cérémonies accoutumées pour une prise de possession définitive. Le nom de Jean parut de mauvais augure au nouveau roi, plus frappé des malheurs que des vertus du roi de France, Jean le Bon ; il voulut s'appeler Robert comme son père. D'autres peuples chrétiens, que n'absorbaient pas ces agitations dynastiques, exécutaient alors une expédition sur le littoral africain, et semblaient ranimer un instant le saint enthousiasme des croisades.

[1] HECT. BOET. *Hist. Scot.*, lib. XVI.

§ II. POUVOIR TEMPOREL, SCHISME, HÉRÉSIE

Expédition en Afrique. Louis de Bourbon.

9. Ce mouvement était provoqué par les Génois, depuis longtemps en butte aux incursions des pirates musulmans. Plusieurs ambassades étaient venues de Gênes à Paris représenter au roi Charles la nécessité d'une vigoureuse répression [1]. N'était-ce point une honte pour le nom chrétien que les Infidèles vinssent insulter et piller les côtes de la province narbonnaise, en même temps que celles de la Ligurie ? Devait-on tolérer que les disciples de l'Evangile fussent amenés en captivité sur une terre étrangère par les s ctateurs du Coran, au risque de perdre leur innocence et leur foi ? N'était-ce pas l'heure de relever l'étendard que leurs glorieux ancêtres avaient promené jadis dans la Syrie, l'Egypte, toutes les contrées du Levant et du Midi ? La chevalerie française écoutait avidement ces exhortations, et beaucoup de chevaliers s'engagèrent dans la croisade. Pour en faciliter l'exécution, la France conclut une trêve de trois ans avec l'Angleterre. Louis de Bourbon, un descendant de Saint Louis, reçoit le commandement de l'armée expéditionnaire. Elle va débarquer sur le rivage de Tunis, portée par une flotte d'environ soixante galères, dont la plupart sont fournies par les Génois, quelques-unes par Venise et la Grande Bretagne. Le siège est mis devant Tunis : mais les opérations et les progrès de l'armée chrétienne sont incessamment enrayés par les soudaines attaques de la cavalerie numide, qui paraît et disparaît en un clin-d'œil, rendant impossible une bataille rangée, une action générale. La résistance toutefois ne peut pas indéfiniment se prolonger. Les barbares envoient des parlementaires, et demandent pourquoi les Français et les Anglais sont venus faire la guerre à des peuples si complètement séparés d'eux, et qui ne leur ont jamais donné le moindre sujet de plainte. « Les Génois font partie de la grande cité chrétienne, répond fièrement Louis de Bourbon ; en les attaquant dans leurs possessions et leur honneur par un sentiment de

[1] FROISSART, *Chron.*, tom. IV, chap. 3.

haine religieuse, les Africains n'ont pas moins insulté les Français et les Anglais que s'ils avaient marché sur Paris ou sur Londres. [1]» Les Musulmans alors demandèrent la paix. On traita sur ces bases : tous les captifs chrétiens seraient immédiatement rendus à la liberté : les puissances africaines s'abstiendraient désormais d'insulter les côtes de la France et de l'Italie, ainsi que des îles situées entre l'Europe et l'Afrique ; ils paieraient dix mille florins d'or comme indemnité de guerre. Ces conditions furent acceptées. C'était un mince résultat pour une expédition de cette importance ; mais la division qui se glissait dans l'armée contraignit les chefs à précipiter le dénouement pour éviter une catastrophe.

Mort tragique du sultan Amurat.

10. Le roi d'Arménie Léon faisait partie de cette armée, où fermentaient tant d'éléments hétérogènes ; il voulut l'entraîner vers l'Orient, à la conquête de la Terre-Sainte, à l'encontre des Turcs et des Sarrasins. Cette chevaleresque entreprise souriait à beaucoup de guerriers ; la peste, s'ajoutant à la division la rendit impossible [2]. Amurat avait toute liberté de poursuivre le cours de ses lugubres exploits dans l'Europe orientale. Abandonné des Occidentaux, Lazare, roi de Servie, ne s'abandonnait pas lui-même. Ayant levé dans ses divers états une armée considérable, il se portait au devant des Turcs, mais bien vite il comprit qu'il ne pourrait soutenir le choc de leurs innombrables hordes : il envoya vers Amurat un de ses officiers suivi d'une nombreuse escorte pesamment chargée d'or et de pierreries, s'il fallait en croire à des indiscrétions répétées. L'émissaire de Lazare, admis à l'audience du Sultan, se courba devant le terrible personnage, comme pour baiser le bord de son manteau, et lui plongea d'une main sûre un poignard dans le sein [3]. Déplorables furent pour le roi de Servie les conséquences d'un tel assassinat. Amurat étant mort dans la trente deuxième année de son règne, c'est Bajazet Ier son frère qui lui succédait pour le malheur de la république chrétienne, en passant sur le

[1] JUVEN. URS. *Hist. Caroli VI*, anno 1391. — S. ANTONIN., III, 22. — MARIANA, loco ubi supra.

[2] JOAN. HEROLD., *Continuat. Belli sacri*, v, 20.

[3] HIERONYM. BECK., *Annal. Turc.*, anno 1391.

corps d'un autre frère Jacoub Zelebi. Le nouveau sultan vainquit les Serbes, ravagea leur pays, s'empara de Lazare et le fit couper en morceaux. Du côté de Babylone surgissait à l'heure même le vainqueur des vainqueurs, le ministre des vengeances divines ; nous avons nommé Tamerlan.

Les Espagnols schismatiques malgré eux.

11. La mort accidentelle et prématurée du roi Jean de Castille laissait dans les esprits une mystérieuse impression ; beaucoup y voyaient la main de Dieu appesantie sur un prince qui s'était obstiné dans le schisme, malgré tous les avertissements, dans une nation essentiellement catholique. Son fils Henri, la reine Catherine, le frère du jeune roi nommé Fernand ou Ferdinand, les premiers personnages du royaume, Frédéric de Bénévent et Jean de Valence, la plupart des comtes et des barons, presque tous les évêques et le peuple tout entier aspiraient à se séparer de l'antipape pour rentrer au sein de l'unité. La même aspiration se manifestait dans l'Aragon et la Navarre. Informé de ces heureuses dispositions, le pape Boniface ne négligea rien pour les seconder et les faire aboutir. Des nonces apostoliques furent donc envoyés à la cour de Castille, avec les pouvoirs les plus étendus. A la tête de cette importante légation était l'archevêque de Bordeaux, un zélé partisan du pape légitime, et pouvant comme sujet anglais exécuter son mandat avec une entière indépendance. Il avait le droit,non seulement de procéder à la réconciliation de tous les schismatiques repentants,mais encore de légitimer le mariage anticanonique du roi castillan avec Catherine de Leicester,sa parente au troisième degré, comme étant la nièce de Pierre le Cruel.Cette réhabilitation ne devait cependant avoir lieu que sur des garanties sérieuses, lorsqu'ils auraient l'un et l'autre solennellement abandonné le schisme [1].Malgré le zèle et l'habileté du négociateur, la négociation n'eut pas le succès désiré par les populations catholiques, autant que par le Pontife romain. C'est l'archevêque de Tolède qui la fit échouer sous les plus misérables prétextes ; il saisit même cette occasion pour rétracter les serments prononcés la veille, scandaliser ses dio-

[1] BONIFAC., *Epist.*, II, pag. 200, 215.

césains, appeler à son secours l'antipape, déchaîner sur l'Espagne de nouvelles calamités, en rallumant le flambeau des guerres intestines [1]. Un second légat ne paraît pas avoir mieux réussi [2] : les princes chrétiens de la Péninsule ibérique oubliaient ainsi leur glorieuse mission et prolongeaient la domination des Maures dans les plus belles contrées de leur commune patrie.

Le schisme en Belgique. Salutaires rigueurs.

12. La Belgique n'était pas moins malheureuse, et c'est également le schisme qui causait ses malheurs. L'évêque Simon de Thérouanne, entraîné par des vues ambitieuses, s'était détaché de l'unité ; funeste exemple, qui ne pouvait demeurer isolé, grâce aux persévérantes intrigues du prétendu Clément VII. La cité d'Anvers était tombée dans les mêmes pièges, et les vieilles hérésies, dont elle avait jadis été le centre, n'étaient peut être pas étrangères à cette défection : l'ombre de Tanchelm se levait parfois dans le tumulte des dissensions, comme pour venger ses anciennes défaites. On croirait d'autant mieux reconnaître ici la lugubre apparition que le schisme était inauguré par le meurtre des religieux et des prêtres. Le mal s'étendait encore plus loin : parmi les Prémontrés eux-mêmes, ces vaillants champions de la foi, plusieurs se rangeaient sous les drapeaux de l'antipape, sans être arrêtés par les violences et les ignominies dont ils épousaient en quelque sorte la solidarité. Un légat apostolique, Guillaume évêque d'Ancône, fut envoyé dans ces contrées par Boniface IX. Les instructions dont il était muni ne permettent pas de douter que la sollicitude pontificale n'eût déjà procédé par d'autres moyens, qu'il n'existât un commencement d'information contre les coupables [3]. Les principaux, au nombre de cent, devaient être soumis à toutes les rigueurs de la pénitence publique avant d'obtenir leur pardon. Il leur était enjoint de se rendre pieds nus, les épaules découvertes, la corde au cou, des verges à la main, sous le porche des églises, pour être rudement flagellés par les ministres de ces mêmes sanctuaires, sous les yeux de tout le peuple réuni. Une telle expiation

[1] JOAN. MARIANA, *Hist. Hisp.*, XVIII, 15.
[2] BONIFAC., *Epist.*, II, pag. 277.
[3] BONIFAC., *Epist.*, II, pag. 10, 22, 25, 31, 35, 137.

réclamée par les lois canoniques ne les dispensait nullement de réparer les torts causés par la spoliation ou le meurtre. Les seigneurs perdaient à jamais leurs droits sur les églises qui dépendaient auparavant de leur autorité. Désormais pour eux et leurs descendants, jusqu'à la quatrième génération, ni redevance, ni présentation, ni patronage. Le châtiment devenait par là même un affranchissement ; il concourait au progrès des libertés ecclésiastiques.

Situation des royaumes de Sicile et de Naples.

13. Si les contrées éloignées attiraient ainsi la vigilance du Souverain Pontife, pouvait-il oublier les intérêts spirituels et temporels de celles qui touchaient à son domaine et dont il était le suzerain immédiat? La guerre civile était alors sur le point d'éclater dans la Trinacrie. Une faible femme portait cette couronne si souvent disputée, battue par tant d'orages : c'était Marie, la fille unique et l'héritière de Frédéric. Encore venait-elle de quitter la Sicile pour aller recueillir l'héritage du trône d'Aragon [1]. En son absence, les grands dignitaires de la cour et les barons territoriaux se disputaient la direction du royaume insulaire. Ajoutons que Marie s'était déclarée pour l'antipape et ne payait plus au Saint-Siège le tribut stipulé par ses prédécesseurs, et notamment par son père. Dans une telle situation, le Pape, usant de la plénitude de ses droits, pourvut au gouvernement de la Sicile et prévint l'anarchie, en divisant l'île en quatre principautés, à la tête desquelles il plaça les hommes les plus capables de garantir l'ordre et la paix, l'amiral André de Clermont, le chancelier Manfred d'Alagona, Antoine de Vintimille, Guillaume de Péralta. Ils devaient garder leur puissance jusqu'au moment où la reine, avouant ses erreurs, reviendrait à l'unité catholique et remplirait ses obligations, en épousant un prince qui se recommanderait par son attachement à l'Eglise Romaine, et, par conséquent, en rompant les liens qu'elle avait imprudemment contractés avec un membre de famille royale, Martin de Montblanc, schismatique manifeste, qui préparait en Catalogue une double expédition de terre et de mer

[1] SURIT., *Annal. Hisp.*, x, 49.

pour envahir la Trinacrie [1]. A la sollicitation du Pape et selon ses plans, plusieurs princes unirent leurs armes pour empêcher Martin d'Aragon d'entrer dans l'île, d'en usurper la royauté, de la river au schisme : efforts mal concertés incertains et timides, que nous verrons succomber en partie et qui seront loin de réaliser la pensée du Pontife. Parmi les Siciliens, quelques-uns favorisaient Louis d'Anjou dans ses entreprises sur le royaume de Naples et prêtaient leur concours à l'envahisseur. Boniface ordonnait aux archevêques de Palerme, de Messine et de Montréal de fulminer contre eux l'anathème avec la plus grande solennité. Dans toutes les églises, chaque dimanche et fête d'obligation, pendant la célébration des divins mystères, quand les assistants sont plus nombreux, au son des cloches, cierges allumés, puis éteints contre terre, devaient être déclarés excommuniés tous ceux qui transgresseraient la défense pontificale, jusqu'à ce qu'ils eussent donné pleine satisfaction. En vue de corroborer par d'autres armes le parti de Ladislas, il lui donnait pour auxiliaire Raymond des Ursins, cet illustre capitaine qui délivrait Urbain VI assiégé dans Lucérie et l'arrachait aux mains de Charles III ; Raymond était nommé gonfalonnier de l'Eglise Romaine. D'un autre côté, le légat en Sicile recevait la mission d'agir de tout son pouvoir à Naples auprès du peuple et des grands, pour soustraire cette capitale à la domination de l'usurpateur, en même temps qu'à celle de l'antipape.

14. Dans cette même occasion, Boniface renouvelait les censures portées par son prédécesseur contre tous les schismatiques, principalement contre leur chef, Robert de Genève, faussement appelé Clément VII. Les dissentiments religieux se compliquaient d'une guerre atroce dans la Haute-Italie. Florence et Bologne s'étaient liguées pour s'opposer aux envahissements de Jean Galéas Visconti. Cet homme insatiable avait déjà soumis à son pouvoir Vérone, Vicence et Padoue [2]; il menaçait le Bolonais et l'Etrurie, sous prétexte que la fille de Bernabon trouvait un asile dans cette der-

J. Galéas Visconti. D. Juan d'Aragon.

[1] Bonifac., *Epist.*, ii, pag. 138, 143.

[2] Leon. Aretin., *Hist. Florent.*, lib. IV. — Blondin. *Decad.*, ii, 10. — Bern. Corius, *Hist. Mediol.*, part. iii, et alii.

nière province, ainsi qu'Antoine de La Scala, qu'il poursuivait d'une haine mortelle. Les Etruriens, éclairés par les malheurs des autres et terrifiés par les succès de Galéas, s'étaient unis avec les habitants de Sienne, antérieurement leurs ennemis, pour se dérober à la servitude et repousser le joug du tyran. Le domaine ecclésiastique pouvait aisément être entamé dans une telle collision : le Pape se hâta d'autant plus de s'interposer pour ramener la concorde. Après avoir envoyé sur les lieux un internonce chargé d'en régler les conditions, il donna mandat au célèbre dominicain Raymond de Capoue, l'historien de sainte Catherine de Sienne, religieux aussi renommé par ses éminentes vertus que par ses actions éclatantes, de lancer l'excommunication sur quiconque violerait les engagements contractés entre les mains du nonce apostolique. Ces moyens de rigueur n'étaient pas nécessaires pour rappeler au devoir le roi Jean d'Aragon. Les dîmes qu'il prélevait sur le clergé dans l'intérêt général de la société chrétienne, il les employait à relever les fortifications, à rétablir les citadelles de ses propres états. Touché de la grâce, il résolut de consacrer désormais cet argent à la réparation des églises, à l'ornement des autels, à la propagation de l'Evangile ; il se liait par un serment accompagné des formes les plus solennelles, consigné dans un acte public, daté du premier octobre 1291, dans son palais royal, l'Alfaria de Saragosse.

Cupides exactions, sacrilèges empiètements du roi d'Angleterre.

15. L'Angleterre présentait dans le même temps un spectacle tout opposé. Richard II portait la plus grave atteinte aux libertés que l'Eglise avait conquises, par la science des docteurs, le courage des pontifes et le sang des martyrs. Il exhumait l'odieuse et tyrannique législation sous laquelle la hiérarchie sainte avait longtemps gémi. Les investitures laïques reparaissaient avec tout leur cortège d'iniques vexations et de mesures impies. Aux anciennes lois il en ajoutait d'autres qui complétaient l'assujétissement du clergé, l'omnipotence royale, l'amoindrissement de la religion, le trouble des consciences. C'est dans un parlement dominé par l'es-

[1]Ext in Lib. Priv. Eccl. Rom. tom. II. pag. 187.

prit de Wiclef et les manœuvres des juristes qu'était confectionné ce code de la tyrannie. « Cette assemblée politique, dit Thomas Walsingham, empiétant sur les matières religieuses, statua que nul désormais ne pourrait franchir le détroit pour aller en cour de Rome faire approuver une nomination ou porter ses doléances. Si quelqu'un le tentait, il serait puni de la réclusion et traité comme rebelle à l'autorité du roi[1]. » Pour les dignitaires ecclésiastiques résidant déjà dans la curie romaine, il leur était ordonné, selon le même historien, de rentrer immédiatement en Angleterre, au plus tard avant la fête de saint Nicolas, sous peine d'être dépouillés de tous leurs bénéfices, ou déclarés inhabiles à jamais en posséder aucun, s'ils n'en avaient point encore. Dans les deux cas, ils étaient censés coupables de forfaiture et de lèse-majesté.[2] L'arbitraire avait sa source dans l'hérésie. Les édits portés dans le parlement de Londres reposaient sur les principes émis par Wiclef dans son traité du ministère pastoral. L'hérésiarque enseigne là sans restriction et sans détour qu'il appartient au prince d'instituer les chefs spirituels des peuples, qu'il a dans sa main, non seulement l'administration des choses humaines, mais aussi la suprême direction des choses divines, à tous les degrés de la hiérarchie. Cette fatale doctrine, le sectaire anglais n'avait point le mérite de l'avoir inventée ; Occam son compatriote, Marsile et Jandun dogmatisaient de la même façon, dans un sens non moins servile. D'après eux, on ne l'a pas oublié sans doute, tout relevait de César, tout était soumis à sa puissance, le Pontife Romain aussi bien que le dernier des prêtres : ce qui revenait à dire que Néron et les autres tyrans donnaient seuls leur mission aux hommes apostoliques, que les Apôtres eux-mêmes agissaient en vertu d'une délégation de Tibère ou d'Hérode ! Le sort de l'empire grec, où l'autocrate inaugurait et déposait à son gré le patriarche de Byzance, montre éternellement, avec l'irrésistible éloquence de l'esclavage et des ruines, ce qu'il faut penser d'une semblable théorie : le fer des conquérants en écrit toujours les derniers théorèmes.

[1] Walsing., *Hist. Angl.*, anno 1391.
[2] Polydor. Virgil., *Hist. Angl.*, I, 20.

·futation de l'erreur. ·ndamnation ·· l'injustice.

16. Les réfutations n'avaient pas manqué, dans le temps même où l'erreur exerçait ses ravages. Thomas Waldo, parmi tant d'autres, reprochait victorieusement à Wiclef ses variations et ses inconséquences. « Les prélats ne devaient pas, disais-tu naguère, accepter les honneurs et les dons distribués par César, cela les constituant ses esclaves : et maintenant tu veux que César établisse les prélats, les subjugue et les gouverne, pour qu'ils soient entièrement césariens. Peut-on mieux se contredire soi-même? Est-il donc si malaisé de voir à qui dès l'origine appartenait de droit l'institution sacerdotale, et combien il importe de respecter ce que l'antiquité nous a transmis? Attribuer au roi cette puissance, par la raison que le ministère sacré touche par une infinité de points au régime politique, c'est donner à l'usurpation un évident sophisme pour appui. L'ange préposé par le Seigneur à la direction d'un état ou d'une province, tel que celui dont il est parlé dans le Livre saint pour le royaume des Perses, n'exerce-t-il pas sur le domaine temporel une action égale ou même supérieure à celle du prêtre? Dira-t-on pour cela qu'il reçoit du prince sa mission? Aux destinées d'Israël était certes lié le sort de l'arche; et cependant Oza fut frappé de mort dès qu'il tendit la main pour la soutenir dans sa chute[1]. » Richard II dut se souvenir de ses téméraires entreprises sur le pouvoir spirituel quand ses ennemis conjurés le chassèrent du trône. L'épiscopat anglais n'était pas entièrement resté muet dans le parlement même qui consacrait l'usurpation par ses lâches complaisances. Les archevêques d'Yorch et de Cantorbéry déclarèrent hautement, tant en leur nom propre qu'au nom de tout le clergé, qu'ils n'apposeraient jamais leur signature à des décrets ayant pour but d'amoindrir l'autorité du Saint-Siége. Malgré cette courageuse protestation, les décrets furent rendus et promulgués. Boniface les annula par une bulle où la science du canoniste et la tendresse du pasteur égalent l'énergie du pontife. Il rappelle les antécédents de cette grave question et les coordonne avec une rare clarté, sans récrimination intempestive, pour le

[1] Walden., *Vita Wiclef.*, II, 3.

triomphe seul de la justice et de la vérité. Il plaint le monarque, en stigmatisant les aberrations auxquelles il se laisse entraîner. C'est à regret qu'il le frappe ; mais la sentence d'excommunication est portée contre les auteurs des mesures édictées avec son consentement ou par ses ordres, et de plus contre tous ceux qui tenteront de les appliquer, par voie judiciaire ou simplement administrative.[1]

Doctrines subversives des hérétiques anglais.

17. Moins pour appuyer cette décision que pour obtenir la rétractation du roi, le Pape envoyait comme internonce en Angleterre l'abbé Nicolas de Nonantula. Devant les manœuvres des Wicléfites échouaient le zèle et l'habileté du délégué pontifical. Loin de revenir en arrière, Richard ajoutait la spoliation aux excès déjà commis. Par les conseils des mêmes sectaires, il dépouillait les églises et les couvents des pieuses fondations qui garantissaient la prière par l'aumône. D'après eux, un tel échange n'était nullement admissible ; la parfaite charité, base nécessaire de la véritable raison, n'a pas besoin de tels moyens, ne faisant point acception de personnes. C'est ainsi qu'ils détruisaient sur un point spécial et d'une manière fondamentale, la communion des saints. Ils étaient réfutés à l'heure même par l'écrivain cité plus haut ; « Qu'ils soient couverts de confusion,[2] disait-il, avec le langage du Psalmiste, ceux qui détruisent l'économie du plan divin, ceux qui nous déshéritent des suffrages de la sainteté ! Ont-ils donc oublié que le prophète Elie pria pour le fils de la veuve qui l'accueillait dans sa maison ? Ne comprennent-ils pas cette belle et touchante parole : « Seigneur mon Dieu, pourriez-vous délaisser la femme auprès de laquelle j'ai trouvé le soutien de ma vie[3] ? » Si le prophète donnait sa prière en retour d'un secours accidentel, comment les religieux et les ecclésiastiques ne prieraient-ils pas aujourd'hui, sous la loi de grâce, pour ceux qui leur ont fait part de leurs biens ? » Les hérétiques poussaient encore plus loin leurs attaques et leurs blasphèmes ; ils représentaient le sacerdoce comme une association de magiciens et de séducteurs, afin d'ameuter les haines po-

[1] BONIFAC., *Epist.*, I, pag. 131.
[2] *Psalm.* XXXIV, 4.
[3] IV *Reg.* IV, 33.

pulaires, renouvelant les infâmes dénonciations et les sarcasmes impies dont les Juifs poursuivaient le Sauveur des hommes. Ce n'est pas assez ; leurs prêtres s'arrogeaient le droit de conférer les saints ordres et soutenaient que l'épiscopat ne constituait pas une dignité supérieure à celle de la prêtrise. Une fois ces barrières renversées, ils iront jusqu'à l'anéantissement de la prêtrise elle-même, en attribuant aux laïques le pouvoir d'administrer tous les sacrements, sans en excepter la divine Eucharistie. On vit à Londres, dans les plus grandes solennités, une jeune fille présider aux cérémonies publiques, monter à l'autel, simuler la consécration[1]. Les mystères et les entraînements des Montanistes reparaissaient après mille ans avec la même audace et les mêmes dangers : c'était le renversement dogmatique et moral du Christianisme.

L'apostat franciscain Jacques. Sa dégradation.

18. L'erreur avait gagné le continent, se répandant de proche en proche, sur les confins de la Belgique et de la Germanie. Un pseudo-Franciscain nommé Jacques, originaire du comté de Juliers, menait cette propagande impie, qu'il avait inaugurée par un acte de brigand et de faussaire. Il se prétendait investi du caractère épiscopal, ménageant les anciennes idées pour mieux arriver à les détruire, et montrait un diplôme émanant, disait-il, du Vicaire de Jésus-Christ, mais fabriqué par lui-même et ses complices. Les ordinations se multipliaient sous sa main, de vains simulacres remplaçaient les cérémonies saintes, les âmes tombaient dans les filets de l'hérésie, le désordre allait toujours croissant, les Églises étaient bouleversées. La justice ou plutôt la clémence de Dieu arrêta le cours de ces attentats sacrilèges. L'évêque d'Utrecht Florentius réunit en synode ses collègues des diocèses voisins, pour instruire la cause de l'apostat Wicléfite qui ravageait leurs troupeaux. Jacques comparut à ce tribunal et fut condamné comme hérétique. La sentence de dégradation ne parut pas l'ébranler : de la juridiction ecclésiastique il tombait par là même au pouvoir du bras séculier. Un auteur de l'époque retrace en détail cette dégra-

[1] Harpsf., *Hist. Eccl. Angl.*, anno 1391.

dation, dont les traits essentiels ont pour l'histoire plus d'un genre d'intérêt. Le condamné fut conduit devant l'évêque avec les ornements sacerdotaux, portant le calice et la patène, le pain et le vin, comme pour célébrer l'auguste sacrifice. Ces objets lui furent alors enlevés l'un après l'autre, pendant que le prélat prononçait ces terribles paroles : « Au nom du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, par l'autorité de l'Église et la nôtre, nous te dépouillons de ces ornements sacrés, nous te retirons l'honneur du sacerdoce. » Après le dépouillement, opéré par des ministres sudalternes, l'évêque lui râclait les mains avec un fragment de verre, mais non jusqu'au sang, de l'extrémité du pouce à celle de l'index, pour effacer en quelque sorte les derniers vestiges de l'onction sacerdotale. On éloignait ensuite le condamné pour le revêtir des insignes du diaconat, de la dalmatique et de l'étole, celle-ci suspendue sur l'épaule gauche et ramenée sous le bras droit ; ce double ornement lui fut encore enlevé. La même cérémonie eut lieu pour la dalmatique et le manipule du sous-diacre ; elle recommença pour les insignes des ordres mineurs et ceux de la cléricature, toujours avec le même appareil et les mêmes paroles appropriées à chaque degré [1].

Le bras séculier. Conversion *in extremis*.

19. On le revêtit alors de l'habit laïque, et les magistrats s'emparèrent de lui. Sur la prière de l'évêque, ils ne le condamnèrent pas précisément au bûcher, supplice qu'il méritait cependant par ses crimes ; ils ordonnèrent qu'il serait lentement plongé dans l'eau bouillante, pour qu'il eût le temps de se repentir, d'implorer la divine miséricorde, en demandant pardon aux hommes du mal qu'il leur avait fait. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver ; la douleur éveilla la conscience : avec le pardon de ses péchés, l'hérétique implora une mort moins cruelle et plus prompte. Il n'est pas permis de révoquer en doute sa conversion à ce moment suprême, puisqu'on ne refusa pas à son corps la sépulture ecclésiastique dans une terre bénie [2]. Nous ne voyons pas de semblables exécutions dans les îles britanniques contre les sectateurs de Wiclef ; nous

[1] Joan e Leyd., *Chron. Belg.*, xxx, 43.
[2] Reiner. Inoh., *Rer. Batav.*, lib. IX.

avons vu plutôt que leur doctrine prévalait dans les régions gouvernementales, grâce à la faiblesse de Richard II. Le Pape envoyait un second nonce à ce monarque, non seulement pour le détourner de la voie fatale dans laquelle il était engagé, quant à la direction de ses états, mais encore pour le prémunir contre les pièges que lui tendaient la cour de France et l'anti-pape Clément. Il lui dénonçait comme un danger pour l'Angleterre les prétentions de Louis d'Anjou sur le royaume de Naples. En admettant le succès des Valois en Italie, n'était-ce pas une menace incessante à l'endroit des royaumes voisins, de celui surtout que rattachaient à la France des liens de vassalité [1] ? Pour toute réponse, il obtint la promesse faite par Richard d'en référer au conseil de la couronne, à son prochain parlement.

§ III. LA DOCTRINE ET LA SAINTETÉ MILITANT POUR LA JUSTICE

Jean de Montson plaide la cause de Boniface IX.

20. La question du schisme était débattue dans la chaire chrétienne, dans le cabinet des savants, aussi bien que dans les cours royales. Un dominicain, Jean de Montson, la traita d'une manière magistrale, sous tous les aspects, dans un ouvrage qui devait ajouter à la célébrité de son nom, ou mieux réhabiliter sa renommée compromise dans le malencontreux débat sur l'Immaculée Conception. Cet ouvrage prit dès le début l'importance d'un événement religieux et politique. Il remonte à l'origine du débat actuel, au point de départ de la fatale division. Après avoir exposé dans l'intérêt de sa thèse, comme premier argument en faveur de la vérité, l'élection parfaitement légitime d'Urbain VI, puis le tumultueux conciliabule qui lui donnait après coup, sans raison, sans prétexte d'aucune sorte, le prétendu Clément VII pour remplaçant, « Au premier pontife, poursuit l'auteur, adhérèrent toutes les nations chrétiennes, marchant en cela sur les traces de tous les cardinaux. Le second fut loin d'avoir cette adhésion universelle ; il

[1] BONIFAC., *Épist.*, II, pag. 150.

n'eut pour lui ni l'Angleterre, ni l'Italie, ni l'Allemagne. » Montson pouvait ajouter : ni la Suède, ni la Norwége, ni le Danemarck, ni la Pologne, ni la Hongrie, ni la Dalmatie, ni les Églises orientales. « Quant aux peuples de la Galice, de la Castille, de l'Aragon et de la Navarre, ils sont de cœur attachés au Pontife Romain ; nous en avons d'incessantes preuves. S'ils demeurent extérieurement séparés, c'est par la tyrannique pression de leurs gouvernements schismatiques : la terreur est l'unique lien qui les enchaîne à l'erreur. » Ce remarquable ouvrage se divise en cinq dialogues, formant autant de livres distincts. Le premier n'étant qu'un préambule, un exposé de la question, dans le deuxième se trouve développé ce que nous appellerions l'argument historique. « Etes-vous persuadé que je dis la vérité? demande le maître au disciple. — Parfaitement, répond celui-ci. — Cela posé, quelle est donc la légitime Église? — A n'en pas douter, celle qui s'était déclarée pour Urbain VI. »

21. Vient après cet argument le témoignage des miracles, ceux de la justice et ceux de la sainteté. « Que sont devenus les princes rebelles à cette Église? Le roi Charles de Durazzo s'insurge contre le pape Urbain : dans l'année même, il va périr misérablement en Hongrie, vingt jours après s'être emparé de ce royaume. Le roi de Castille Jean, cet autre Pilate, prend sur lui de donner raison aux schismatiques : il tombe de cheval et meurt, sans pouvoir prononcer une parole. Le duc d'Anjou se porte, à la tête de soixante mille cavaliers, dans le patrimoine de saint Pierre : que devient-il? que devient sa redoutable armée? Et cette reine infortunée, Jeanne de Naples, n'a-t-elle pas honteusement perdu la couronne et plus honteusement encore la vie, pour avoir soutenu les cardinaux rebelles? Bernabon Visconti est tué par son propre neveu, ne laissant pas un héritier de sa puissance. Dans la même situation le duc d'Autriche subit le même sort. A leur exemple, Raynald des Ursins est massacré dans Aquila par ses sujets, imitateurs de sa révolte. Il me serait aisé de continuer la lugubre énumération ; je dois m'abstenir par égard pour les familles qui subsistent encore. Vraiment, le schisme actuel n'est pas moins puni, dans la personne des princes,

Analyse de cet important plaidoyer.

que celui des dix tribus. Ces fins tragiques ne sont-elles pas, à vos yeux, autant de miracles attestant la justice du Seigneur? Les révélations faites en si grand nombre aux âmes saintes de ces derniers temps, hommes et femmes, constituent, à n'en pas douter, des miracles d'un autre genre, qui proclament tous la légitimité du pape Urbain VI, et celle, par conséquent, de l'Église rangée sous son autorité. » Le savant dominicain démontre ensuite, appuyé sur les décisions réitérées des conciles et des Pontifes, que les cardinaux n'avaient nul droit de citer le Pape à leur barre. Aussitôt après il répond aux objections qu'on pourrait élever contre sa thèse. Son argumentation revêt alors, comme en plusieurs autres passages, l'austère et rigide appareil de la méthode scolastique, mais pour revenir à l'ampleur, à l'animation, à la clarté de l'exposition et de la polémique oratoires. Il conclut en demandant, avec les meilleurs de ses contemporains, la réunion d'un concile œcuménique, ne voyant pas un autre moyen de reconstituer l'unité[1]; et dans ce but, il adresse aux grands du monde, spécialement aux souverains, les plus pressantes exhortations.

Stratimir de Rascie. Turcs et Juifs.

22. Les fatales divisions de l'Occident avaient leur contre-coup dans les provinces orientales. C'est ainsi que les Français perdaient la place inappréciable de Dyrrachium, une porte ouverte sur ces contrées de l'Europe et de l'Asie que sillonnèrent trois cents ans les étendards de l'Eglise et de la France. Sans qualité, sans titre d'aucune sorte, Louis II d'Anjou la cédait à l'un des habitants, fanatique partisan de l'antipape. Du même coup, il la vouait au schisme et la dérobait au jeune roi Ladislas. Le pape Boniface, pour châtier l'usurpation et prévenir l'apostasie, invitait un prince catholique, George Stratimir de Rascie, à s'emparer de cette ville, qu'il lui donnait en fief, comme suzerain du royaume de Naples et de ses dépendances[2]. Or, telle était la dévotion de Stratimir envers le Saint-Siége qu'il s'en déclara le vassal pour ses états même héréditaires. Il statua par un acte additionnel que, sa postérité venant à s'éteindre, la Rascie dès lors appartiendrait directement à

[1] Ext. in biblioth. cardin. Barberini, num. 2303.
[2] BONIFAC., *Epist.*, II, pag. 103.

l'Eglise Romaine. Sur les vagues confins de l'ancienne Macédoine et de la Dalmatie, d'autres guerres menaçaient d'achever un état social miné déjà par la corruption, l'ignorance et la barbarie. Dans leur aveugle rage, les factions en étaient venues au point d'enrôler les Turcs sous leurs bannières rivales. Le vrai pasteur universel ne pouvait garder le silence ni rester dans l'inaction devant un tel spectacle : il enjoignit à l'archevêque d'Antibari de se mettre immédiatement à l'œuvre, d'employer tous les moyens, comme légat du Saint-Siége, pour arrêter ces lamentables dissensions, pour empêcher surtout que les mortels ennemis du christianisme n'en fussent établis les exterminateurs par les chrétiens eux-mêmes[1]. Avaient-ils besoin de ces téméraires appels et de ces impies connivences pour fondre sur leur proie ! N'était-ce pas assez des ineptes et lâches complicités de la cour byzantine ? Si les chrétiens dégénérés ne repoussaient pas toute alliance avec les Turcs, ils ne perdaient guère une occasion de manifester leur haine contre les Juifs. Cette haine semble avoir des explosions périodiques ; on la voit éclater tantôt sur un point, tantôt sur un autre, mais toujours provoquée par les mêmes raisons. En 1391, c'est dans la capitale de la Bohême qu'elle sévit. Des Israélites, entraînés par leur fanatisme héréditaire, ayant excité des enfants chrétiens à blasphémer contre la divine Eucharistie, dont ces jeunes âmes venaient de se nourrir, le peuple se soulève, incendie leurs maisons et massacre tous ceux qui lui tombent sous la main[2]. Aucun peut-être n'eût échappé, sans la courageuse intervention des ministres mêmes de la Religion qu'ils voulaient anéantir.

23. Parmi ces défaillances et ces emportements également contraires à l'Evangile, le Pape plaçait sur les autels la force et la douceur personnifiées, en canonisant Brigitte de Suède, quand à peine dix-huit ans s'étaient écoulés depuis la mort de la sainte veuve. L'acte de canonisation est une biographie résumée, légitimant par les vertus et les miracles les honneurs décernés. Brigitte

Brigitte de Suède. Ulpho de Néricie.

[1] Bonifac., *Epist.*, ii, pag. 104.

[2] Œn. Sylvius., *Hist. Bohem.*, ix, 34. — Krantz., *Hist. Wandal.*, ix, 23. — *Annal. Suev.*, part. iii, lib. VI, cap. 3.

ou Birgide, née vers 1302, tenait de près à deux maisons royales : elle était fille du prince suédois Birger et d'une princesse de Gothie nommée Ingerboris. Sa mère, sauvée miraculeusement d'un naufrage quand elle la portait dans son sein, mourut peu de temps après l'avoir enfantée. Brigitte fut élevée par une pieuse tante, dont elle prévenait les soins et les leçons par les grâces naturelles et surnaturelles dont elle-même était prévenue. Rien de léger, de frivole ou de puéril dans sa plus tendre enfance. Ses premières pensées eurent Dieu seul pour objet. Sa précoce intelligence, rayonnant par les yeux, ne se manifesta qu'à trois ans par la parole. A dix, elle entendit un sermon sur la Passion qui détermina le caractère et la direction de sa vie. La nuit suivante, elle entendit une voix qui lui disait : « Regarde-moi, ma fille. » Jésus était là couvert de sang et de plaies. « Qui vous a traité de la sorte, Seigneur ? » s'écria-t-elle. « Ceux qui dédaignent mon amour, répondit l'Auguste Victime. » A partir de ce moment, Brigitte fit ses délices de méditer les mystères de la Passion, d'habiter en esprit le Calvaire, de pleurer au pied de la croix. Tout l'éloignait du monde ; dans sa seizième année cependant, sur les instances ou plutôt les injonctions de sa famille, elle épousa le jeune Ulpho de Néricie. Le ciel bénit cette union, après que Brigitte eut fait de ce prince l'imitateur et l'émule de sa sainteté : huit enfants peuplèrent ce sanctuaire domestique, et leur éducation fut ce qu'on pouvait espérer de tels parents. Dans le nombre on compte une sainte, Catherine de Suède, honorée par l'Eglise le 22 mars. A cette œuvre par excellence, les deux époux joignaient celle de la charité la plus tendre et la plus généreuse ; ils fondèrent un hôpital où les pauvres et les malades étaient soignés de leurs propres mains. Ulpho se démit des honneurs qu'il possédait à la cour, pour se consacrer entièrement aux exercices de la vie chrétienne. Il entreprit avec Brigitte, et probablement à l'instigation de celle-ci, le pèlerinage de Saint-Jacques en Galice. A son retour, il tomba dangereusement malade dans la ville d'Arras. Guéri contre toute espérance il reprit le chemin de sa patrie ; bientôt après, du consentement de sa femme, il entra dans le couvent des Cisterciens d'Alvastra, moins pour y vivre que

pour y mourir : il y termina son terrestre pélerinage, qui n'avait duré que quarante-quatre ans. Affranchie des liens du mariage, n'en ayant elle-même que quarante-deux, Brigitte s'élança dans la carrière avec le sublime essor de ses premières années. Elle partagea l'héritage paternel aux enfants, sans rien réserver pour elle-même de ses biens particuliers ; elle établit un couvent de soixante religieuses à Wabstena, dans le diocèse de Linkoping, en l'honneur de la sainte Vierge : institution qu'elle appela l'ordre du Sauveur et qu'elle fit approuver par le Pape. Ayant passé deux ans dans cette seconde famille, dont elle n'avait pas néanmoins pris l'habit, Brigitte se rendit à Rome, où, pendant un séjour assez prolongé, elle signala sa munificence et sa religion par l'établissement d'une maison d'études pour les Suédois et d'un hospice pour les pélerins de cette même nation. Elle eut dans la Ville Eternelle de merveilleuses révélations qui lui suscitèrent l'admiration des uns et l'envie des autres. Ses sentiments de plus en plus exaltés pour les mystères de la Passion lui firent entreprendre, dans un âge avancé, malgré les atteintes des infirmités et d'une précoce vieillesse, le pélerinage de Jérusalem, alors entouré d'autant de périls que d'obstacles.

Vertus et pèlerinages de la sainte Sa mort.

24. Revenue des Saints Lieux, elle visita les principaux sanctuaires de la Sicile et de l'Italie, laissant partout la bonne odeur et les preuves non équivoques de la plus haute sainteté. C'est à Rome qu'elle vint demander le repos, espérant n'y plus trouver les hommages et les antipathies dont elle avait tant souffert naguère. Ses derniers jours furent une lutte constante contre la douleur. A l'approche de l'heure suprême, elle eut la consolation d'adresser les suprêmes conseils à sa pieuse fille Catherine, ainsi qu'à son fils Birger ; tous ses autres enfants l'avaient précédé dans la tombe. Elle expira le 23 juillet 1373, dans sa soixante-onzième année. Autour de sa couche funèbre se fit un tel concours qu'on dut retarder ses funérailles ; on ne pouvait se rassasier de contempler ses traits et de vénérer sa dépouille mortelle. Désormais tous les cœurs étaient confondus dans la même pensée de vénération et d'amour. Elle fut ensevelie dans la chapelle des pauvres Clarisses, et les guérisons miracu-

leuses se multipliaient à son tombeau. Les mêmes signes l'accompagnèrent, lorsqu'on transporta son corps à Wabstena dans sa patrie, chez les religieuses dont elle était la mère[1]. Deux religieux cisterciens, Mathias de Linkoping et Pierre d'Alvastra, l'un et l'autre confesseurs de sainte Brigitte, ont écrit ses révélations, presque sous sa dictée, mais non sans quelque altération dans la forme ; on n'y retrouve pas entièrement l'admirable simplicité, ni dès lors la merveilleuse lucidité de son langage. Le savant théologien Turrecremata sera chargé par le concile de Bàle d'en apprécier la valeur ; il en prendra la défense et le concile n'hésitera pas à les approuver, malgré les objections de quelques Pères. Le sens de cette approbation accordée par l'Eglise et les Souverains Pontifes dans de semblables occasions est parfaitement déterminé par Benoît XIV : elle signifie que ces œuvres ne renferment rien de contraire à la foi, qu'elles peuvent être lues avec utilité par les fidèles. Elle semble néanmoins avoir une plus haute portée en ce qui concerne les mystiques enseignements de la sainte Suédoise. Dans les traditions de la piété, son nom paraît inséparable des souvenirs du Calvaire et faire partie de la Rédemption : il consacre des Indulgences spéciales prodiguées aux fervents adorateurs de la Croix. Quant à son Ordre, il se répandit surtout dans les contrées du Nord, rendant durant plusieurs siècles d'éminents services à la Religion. Ce fut un malheur pour les Pontifes de cette époque d'avoir été violemment distraits des intérêts spirituels par les discordes politiques, auxquelles cependant ils ne pouvaient demeurer étrangers, en vertu même de leur mission apostolique.

Royaume de Naples disputé. Sicile envahie.

25. Louis II d'Anjou, soutenu par l'antipape, Clément et Ladislas de Hongrie, proclamé roi par le Pape légitime, continuaient à se disputer avec acharnement la possession du royaume de Naples. Le premier remporta sur le second une éclatante victoire, le 10 avril 1392. On eût pensé que la fortune s'était déclarée pour l'usurpation, et conséquemment pour le schisme ; mais l'indomptable énergie de Boniface IX ne pouvait se résigner à cet inique triom-

[1] Ext. in Bullar. Bonifac., ix. Constitut. Và. — Bolland., mens. octob. die 8.

phe. Ses trésors étant épuisés, il créa de nouvelles ressources, mit sur pied une seconde armée, sous les ordres de Jean Tomacelli, ranima le zèle des catholiques ; et Ladislas, réparant ses désastres, s'emparait de l'importante place d'Aquila[1]. Dans la suite, il enlèvera la capitale à son faible compétiteur, qu'avaient seules maintenu les armes de la France. Pour le moment, l'incertitude planait sur la situation du jeune prince, bien que par ses talents personnels, comme par la protection pontificale, il eût une incontestable supériorité sur le prétendant angevin. Cette situation se compliquait de l'état précaire où la Sicile proprement dite se trouvait alors engagée. La reine Marie, héritière et fille du dernier Frédéric, absente de son royaume, avait épousé, contre les lois canoniques, le prince aragonais Martin, duc de Montblanc, à qui cette union promettait une couronne. Elle voguait vers la Trinacrie accompagnée de son ambitieux époux, à la tête d'une puissante flotte. Le parti de Clément VII, qui tenait l'Aragon sous son obédience, allait inévitablement s'agrandir par suite de cette invasion et miner la puissance de Rome, si rien ne venait l'entraver. Le Pape envoya deux nonces auprès de Marie, l'archevêque de Messine et l'évêque de Cordoue : ils avaient mission de légitimer son mariage, dans le cas où la reine s'engagerait, pour elle-même et pour l'Aragonais, à reconnaître le Pontife Romain comme l'unique successeur de saint Pierre, demeurant ainsi fidèle à son passé, concourant de plus au retour d'un schismatique[2]. Ces négociations n'eurent aucun succès immédiat, et n'enrayèrent nullement la marche de la conquête. Les partisans de Boniface IX succombèrent d'abord sous les armes des envahisseurs : Palerme et la plupart des villes siciliennes tombèrent au pouvoir de ces derniers. Ce rapide succès n'était pas dû seulement à la force ; la ruse et le mensonge y rentraient pour une large part. Le gouvernement qui s'implantait de la sorte avait semé la division parmi les seigneurs trinacriens et paralysé leur résistance, en leur faisant espérer qu'il resterait soumis au Pape légitime et reconnaîtrait sa suzeraineté. Il leva

[1] HECT. PIGNAT., *Diar. Neapol.*, Ms. anno 1392.

[2] BONIFAC., *Epist.*, II, pag. 240.

le masque aussitôt après avoir atteint son but. L'indignation ranima les courages : en peu de temps, avant la fin de cette même année, la Sicile à peu près tout entière secouait le joug des ennemis de l'Eglise et se dérobait à leur tyrannie. Les villes dont ils s'étaient emparés se proclamèrent libres, arborant l'étendard de Boniface IX, à l'exception de Syracuse, Messine et Catane, qui restaient enchaînées[1]. Une contre-révolution s'opérera dans la suite ; n'anticipons pas sur les événements.

Le patrimoine de S. Pierre soustrait aux tyrans.

26. Dans le patrimoine même de saint Pierre, la révolte éclatait, la guerre intestine exerçait ses ravages, tandis que le pouvoir pontifical était absorbé par les préoccupations du dehors. Chaque seigneur aspirait à l'indépendance et cherchait à l'établir par tous les moyens, sans en excepter les plus violents et les plus iniques. L'usurpation était une épidémie. Parmi les usurpateurs, Malatesta se signalait par son audace et son ingratitude : maître de Rimini, de Fano, de Fossombrone, il venait d'étendre la main sur Tuderte. Avec le concours des magistrats romains et celui des cardinaux, le Pape dompta l'orgueil du rebelle, qui fut réduit à demander pardon, heureux de garder une puissance temporaire, une délégation révocable à volonté, en devenant l'homme-lige, l'humble serviteur, le tributaire du Saint-Siége. C'était beaucoup pour un Malatesta. On a blâmé Boniface de n'avoir pas exterminé le tyran et déchaîné la croisade. Que n'eût-on pas dit s'il l'avait ainsi traité sans miséricorde, au risque de le pousser à bout et de prolonger les horreurs de la guerre? Qui n'entend les déclamations accoutumées contre les Papes du moyen-âge? Aux mêmes conditions, les marquis d'Este furent maintenus dans la possession de Ferrare, les comtes de Montefeltro dans celle d'Urbino, les Trinci dans celle de Foligno, Spolète et Montefalcone. Beaucoup d'autres, dont l'énumération serait trop longue et dont les noms sont moins connus, acceptèrent cette position subordonnée, qui rendait aux Etats de l'Eglise un peu de calme et d'unité. Bologne, épuisée par une longue guerre contre Jean Galéas Visconti, se jetait dans les bras du Sou-

[1] Summont., *Hist. Neap.*, iv, 2. — Surit., *Annal. Hisp.*, x, 50. — Cf. Muratori *Rer. Ital.*, tom. XXIV, pag. 1090.

verain Pontife, obtenait la paix, grâce à cette puissante intervention, et se donnait à lui sans réserve par un traité solennel. Plusieurs villes, Imola, Massa des Lombards, Forli, Ravenne, Cingoli, Camerino, Jesi, Viterbe, adhéraient à ce traité[1]. Pérouse, déchirée par les factions des Beccarini et des Raspanti, ne vit également de salut que dans sa complète soumission à l'autorité du Saint-Siége. Ses malheureux habitants allèrent jusqu'à demander au Pape de venir pour un temps fixer au milieu d'eux sa résidence ; ce que Boniface leur accorda. Les partis se turent en sa présence ; mais, la première émotion passée, ils ne tarderont pas à relever la tête : ils l'abreuveront de dégoûts et d'humiliations, au point qu'après une halte de quelques mois dans la cité voisine d'Assise, qui ne lui donnera pas plus de sécurité, il sera contraint à regagner la Ville Eternelle, où le rappelleront d'ailleurs les vœux des Romains, dont les crises périodiques, à ce moment dissipées, avaient en partie motivé son éloignement[2].

§ IV. LA FRANCE ET L'UNIVERSITÉ SOUS CHARLES VI

27. L'année 1392, relativement heureuse pour le centre et le nord de l'Italie, ouvrit une période d'abaissements et de malheurs pour la France : elle fut marquée par la démence de Charles VI. Ce jeune prince, nous l'avons dit, donna d'abord les plus belles espérances ; elles ne devaient pas être réalisées. Il n'avait que douze ans lorsqu'il succédait à son père en 1380. Ses oncles, les ducs de Bourgogne et de Berry, s'étaient emparés de la régence, en éliminant les sages conseillers et les vaillants capitaines de son prédécesseur. Le royaume fut au pillage, l'éducation du roi totalement délaissée. La générosité de ses inclinations ne pouvait le sauver du désordre dans une cour qui ne ressemblait en rien à la fin du règne précédent. Sur les champs de bataille, dès l'âge de quinze ans, il

Jeunesse du roi de France Charles VI.

[1] BONIFAC., *Epist.*, II, pag. 266, 289, 392 ; III, 23, 37, 326, 241, 369.

[2] LEON. ARETIN., *Hist. Florent.*, lib. XI. — BERNARD. CORIUS, *Hist. Mediol.*, part. III.

avait rappelé la vaillance de son aïeul Jean II, ou celle de Charles de Valois, l'auteur de sa race. Mais son impétueuse ardeur pour les exercices guerriers, et son exaltation dans les amusements dangereux ou frivoles, comme l'insinuent la plupart des historiens, avaient ébranlé sa robuste constitution. A sa majorité cependant, dans sa vingt-unième année, il secoua la tutelle de ses oncles et les congédia noblement, en vrai roi de France, non peut-être sans une pointe d'ironie, voulant, disait-il, les décharger d'un trop rude fardeau, les remerciant de leurs loyaux services. En même temps il les remplaçait par les serviteurs dévoués et les sincères amis de son père. Le premier de tous était le connétable Olivier de Clisson, le compagnon d'armes et presque l'émule de Bertrand Duguesclin ; puis venaient le Bègue de Villaines, ancien lieutenant de l'immortel breton : le sire Bureau de la Rivière, le président Arnaud de Corbie, le sire de Nogent, hommes intègres, profondément versés dans les finances et la justice ; le cardinal-évêque de Laon et l'archevêque de Reims, intrépides promoteurs de la réforme, qui confondaient dans un même dévouement la religion, le monarque et la patrie. L'un de ces hauts dignitaires ecclésiastiques ne tarda pas à périr empoisonné, comme il le sentait lui-même, puisqu'en mourant il défendit toute enquête ou recherche sur la cause de sa mort [1]. L'autre s'éteignait de la même manière, environ deux ans après, pendant un voyage qu'il faisait à la suite du roi dans les provinces méridionales, et dont le but était de réparer les malversations commises par le duc de Berry, dernier administrateur de ces provinces. Les soupçons, un instant égarés par d'habiles manœuvres, restèrent bientôt concentrés sur les mêmes agents.

Olivier de Clisson. Forêt du Mans.

28. Avant le changement politique, le connétable Clisson avait subi les plus indignes traitements de la part du duc de Bretagne, son suzerain immédiat. Renfermé par trahison dans le château de l'Hermine, il n'en était sorti vivant que grâce à l'énergique intervention du comte de Laval, mais en payant une rançon exorbitante. Une fois au pouvoir, il tomba dans une rencontre obscure sous le

[1] JUVEN. URS., *Hist. Caroli* VI, anno 1392. — FROISSART., *Chron.*, tom. IV, chap. 42.

fer d'un assassin. C'était Pierre de Craon, gentilhomme qui cachait sous de séduisantes apparences un cœur vil et cruel; il pensait venger ses propres injures; on n'ignorait pas ses relations avec Jean de Montfort. A la nouvelle du crime, Charles VI courut vers la maison où le connétable gisait baigné dans son sang. Celui-ci venait de reprendre connaissance; le roi qui l'aimait, transporté d'indignation, lui promit de venger cet attentat de la façon la plus éclatante sur les instruments et l'instigateur. En allant demander un asile au duc de Bretagne, Pierre aurait désigné ce dernier, supposé qu'on eût encore besoin d'un tel indice. Montfort, sommé de livrer le meurtrier à la vindicte royale, achevait de se dénoncer par ses lenteurs calculées et ses misérables subterfuges. La guerre fut résolue; le roi, quoique relevant à peine d'une dangereuse maladie, était impatient d'entrer en campagne. Son exaltation même semblait accuser la nature et la gravité du mal, ainsi que son extrême faiblesse. Vainement les médecins le déclarèrent hors d'état de chevaucher. Accompagné de son frère Louis d'Orléans, et du connétable, que les ressources de l'art, sa force morale et son tempérament avaient sauvé de son affreuse blessure, il arrivait au Mans dans les premiers jours du mois d'août, par une chaleur excessive. Il en repartait le 5 malgré tous les conseils et toutes les prières. Pas un historien qui n'ait raconté l'étrange apparition dont il fut assailli dans sa route à travers la forêt; pas un enfant ne l'ignore: nous n'avons pas à revenir sur une narration tant de fois extraite des Mémoires de Froissart et des Chroniques de Saint-Denis. A cette effroyable secousse, la raison de Charles parut irrémédiablement perdue; il resta deux jours entiers dans un état alarmant de prostration et de délire. Contre tout espoir, il se reconnut après cette longue absence, déplora le sang qu'il avait répandu, promit des messes expiatoires [1] en réparation de son emportement et pour le repos de ses innocentes victimes.

29. L'expédition était abandonnée; le monarque ne pouvait pas évidemment aborder les fatigues de la guerre, ni même les soucis Suites funestes de l'accident royal.

[1] *Hist. anon. Caroli VI*, pag. 220.

du gouvernement. Ses oncles ne laissèrent à personne le soin de le garder et de le soigner ; du même coup, ils saisirent l'administration du royaume. Le duc d'Orléans était trop jeune ou n'avait pas assez de maturité pour leur disputer cette double charge. Le gouvernement incomba surtout à Philippe de Bourgogne, esprit tout autrement pratique et sérieux que le duc de Berry. Sa femme, Marguerite de Flandres, eut pour mission de surveiller, sous prétexte de sollicitude et d'honneur, la reine Isabeau de Bavière, dont les caprices et la légèreté se prètaient à toutes les intrigues, et qui sera bientôt le mauvais génie de sa patrie d'adoption. Une assemblée de notables, réunie précipitamment à Paris, sanctionna la délégation spontanée des princes, moitié par entraînement, moitié par obsession et par crainte. Les anciens conseillers furent tous éliminés : Clisson se retira dans ses terres de Bretagne, ne se regardant pas comme en sûreté dans le voisinage de la nouvelle cour ; sa puissance, ses richesses et sa gloire étaient des crimes qu'on ne pouvait lui pardonner : on prononça la confiscation de ses fiefs. Il les défendit avec son épée contre le duc de Bretagne, qui s'était volontiers chargé d'exécuter la sentence. Le sire de Montagu se réfugia dans la ville pontificale d'Avignon, malgré les rapports de Clément VII avec les princes. Nogent, Villaines et la Rivière furent arrêtés et enfermés dans la bastille Saint-Antoine. Le dernier aurait pu se dérober à la prison ; fort de son innocence, il aima mieux rester et passer en jugement. Sans être plus coupable, Villaines accepta sa libération et se rendit pour un temps en Espagne, où pendant les guerres antérieures il avait acquis de grands biens. Les deux restants étaient chaque jour menacés d'une sentence capitale, et tel aurait probablement été leur sort, si le jeune monarque, ayant presque recouvré la plénitude de sa raison et de sa santé, ne les eût arrachés à la haine de ses oncles. Averti par le terrible accident dont il avait failli devenir la victime, Charles reprenait par degrés le sentiment de ses devoirs et la gestion des affaires générales. Il comprenait mieux les intérêts de la France et de la Religion [1].

[1] GOBELIN., *Cosmodrom.*, VI, 84.

Heureux contre-coup. Boniface IX écrit à Charles.

30. Vers les fêtes de Noël, il reçut de Boniface IX une lettre bienveillante et paternelle, qui le provoquait à chercher avec lui les moyens de reconstituer l'unité de l'Eglise depuis si longtemps déchirée. Le Pontife allait jusqu'à donner l'espoir de se démettre, s'il le fallait, pour procurer l'extinction du schisme [1]. Cet état anormal ne pouvait indéfiniment se prolonger. De tous les points du monde catholique montaient vers le ciel d'ardentes supplications, et vers les princes de la terre, le roi de France surtout, d'incessantes plaintes et de courageuses représentations pour en implorer la fin. La lettre pontificale, écrite dès le mois d'avril, était portée par deux chartreux, qui n'avaient cessé d'agir auprès du Pape dans le sens de la réconciliation, au prix même de la tiare. Ils étaient passés par Avignon, n'écoutant que leur zèle, dans le candide espoir qu'ils persuaderaient à Clément d'accepter le même sacrifice et de seconder leur généreux dessein. Pour toute réponse, le Genevois donna l'ordre de les incarcérer : on les renferma dans un monastère, en les privant de toute communication avec l'extérieur. De là le retard de leur message. Ces précautions n'empêchèrent pas l'université de Paris d'apprendre cette inique mesure. Elle s'empressa de la dénoncer au roi comme une insulte à sa couronne et comme un attentat au droit des gens. Charles n'y resta pas insensible ; il écrivit aussitôt à Clément dans les termes les plus respectueux, mais aussi les plus catégoriques. Les ambassadeurs furent mis en liberté, l'antipape les combla d'attentions et de prévenances, leur recommandant au départ d'être ses fidèles interprètes auprès de sa Majesté, de lui bien faire entendre qu'il était prêt à sacrifier pour le bien de l'Eglise non seulement sa dignité, mais encore sa vie. Un célèbre jurisconsulte leur fut adjoint, en apparence pour appuyer leur démarche, au fond pour l'enrayer et la faire échouer. Elle était assez ardue par elle-même ; ceux qui la tentaient n'eurent pas cependant à regretter de leur entreprise : ils reçurent le plus honorable accueil et furent admis à s'exprimer en toute liberté devant le monarque et son conseil ; aussi pour la cir-

[1] Bonifac., *Epist.*, x, pag. 107.

constance. Les sentiments exprimés par les zélés ambassadeurs au nom du Pontife Romain, les explications qu'ils ajoutèrent à sa lettre, les dispositions dont ils étaient eux-mêmes visiblement animés, tout fit éclater les plus belles espérances et jeta l'assemblée dans des transports de joie. La foule envahit les églises de la capitale pour bénir l'Auteur de tous les biens et le conjurer de compléter celui qui s'annonçait sous de tels auspices. La sombre année, comme on a pu le dire, se couchait dans un nuage d'or. A mesure que la nouvelle se répandait dans les provinces, elle excitait les mêmes transports : les évêques ordonnaient des prières publiques et de solennelles processions[1]. Ces ébranlements soudains mettent à nu l'âme des peuples, le fond de leurs idées et de leurs instincts : il était manifeste que la France n'hésiterait pas à lâcher le pontife sous le joug duquel l'avait retenue dans ces derniers temps une politique antinationale.

Aspirations générales vers l'unité.

31. Dans ce courant général, que devenaient les petites intrigues du juriste avignonais? Son maître lui-même se voyait contraint à baisser la tête, à suivre le torrent : il ordonna de son côté des processions et des prières, composa pour demander l'union un office spécial, prodigua les indulgences, se lança d'autant plus dans le mouvement qu'il désirait moins le voir aboutir. Les ambassadeurs de Boniface repartaient sous les plus heureuses impressions, mais n'emportant en réalité qu'une réponse verbale, sur laquelle il ne serait que trop aisé d'incidenter ou de revenir. Telles n'étaient pas les intentions actuelles ; si le conseil de Charles VI n'avait pas cru pouvoir donner une réponse écrite, c'est devant la suscription qu'il s'était arrêté. Quel nom attribuer au Pontife de Rome, sans s'exposer à le blesser ou paraître renier celui d'Avignon ? Pour combler cette lacune et dissimuler cet embarras, on envoyait à Rome une ambassade en tout semblable, moins le document écrit, à celle du pape Boniface : les chartreux italiens furent accompagnés par deux religieux français du même ordre, qui devaient amplement témoigner des bonnes intentions du roi de France, des princes du

[1] Acher., *Spicil.*, tom. VI, pag. 54.

sang, de la nation tout entière. Ce n'était pas une exagération, une vaine formule diplomatique ; le mouvement s'accélérait de jour en jour. La Sorbonne marchait à la tête et professait hautement qu'il fallait rendre à l'Église l'unité de sa constitution, éteindre le dualisme, serait-ce en déposant les deux chefs, si l'on ne pouvait obtenir leur démission volontaire [1]. Le bruit de cet enseignement et le travail de cette propagande retentissaient jusque dans le palais pontifical d'Avignon ; Clément se sentait entraîné vers l'abîme. Voulant déterminer un courant opposé, il chargea des prédicateurs et des théologiens de réfuter les doctrines propagées par l'université. Un carme nommé Jean Goulain, docteur en théologie, fut le principal instrument de l'antipape. Il se mit à déclamer dans ses sermons contre les idées subversives, disait-il, nouvellement arrivées de la capitale. Selon lui, pas d'autre moyen de réaliser l'union, d'en finir avec le schisme, qu'une ligue sainte de princes chrétiens allant tout simplement écraser en Italie le rival de son maître. Celui-ci le combla d'honneurs pour mieux recommander sa mission ; les docteurs parisiens le frappèrent de déchéance et l'exclurent de leurs assemblées.

Pierre de Luna légat de l'antipape.

32. Il fallait un autre homme pour arrêter l'impulsion donnée ; Clément nomma pour légat en France, et subsidiairement en Angleterre, le fameux cardinal Pierre de Luna. C'était dans la première moitié de 1393. On traitait de la paix ou d'une prolongation de trève entre Charles VI et Richard II, deux rois à peu près du même âge, qui l'un et l'autre, pour des motifs différents, avaient couru le danger de perdre leur couronne, et qui venaient de la ressaisir avec une égale résolution, en l'arrachant aux mains de leurs proches. Les conférences se tenaient aux environs de Calais, sur les frontières des deux puissances. Les ducs de Lancastre et de Glocester, oncles de Richard, représentaient l'Angleterre. Les intérêts français étaient confiés aux ducs de Bourgogne et de Berry, oncles de Charles. Le cardinal n'hésita pas à se transporter auprès des hauts contractants pour appeler leur attention sur la

[1] Cf. BULÆ., *Hist. Universit.*, tom. IV, pag. 680.

question religieuse. Il s'adressa spécialement aux Anglais, dans l'espoir d'amener leur nation à reconnaître Clément VII pour pape légitime, comptant obtenir le succès qu'il avait eu quelques années auparavant dans la Castille, la Navarre et l'Aragon, pour le malheur de ces royaumes. Il demandait la permission de passer le détroit, afin de parler au monarque lui-même. Esprit fier et décidé, le duc de Lancastre lui dit sans hésitation : « Nous avons épousé la cause de Boniface ; rien ne saurait nous en détacher : nous y demeurerons fidèles avec le roi, les évêques, le clergé, le peuple britannique. Si votre but est uniquement d'ébranler cette résolution, vous pouvez vous épargner le voyage d'Angleterre. Quoi que vous disiez, vous ne nous persuaderez jamais que vous autres, cardinaux d'Avignon, ne soyez les auteurs de ce malheureux schisme. Vous l'avez fomenté, vous l'entretenez encore ; mais, si j'en étais cru, de telles mesures seraient prises, à la conclusion de la paix, que vous mettriez fin à ce scandale, ou seriez tous exterminés[1]. » Luna se plaignit fort de ces hautaines et menaçantes paroles ; il jugea prudent toutefois de ne pas insister. Déconcerté dans ses idées de prosélytisme, il revint à son programme de légat, ou plutôt à ses intrigues de diplomate, sans guère plus de succès. Encore remplissait-il parfois ce rôle avec des concessions et par des biais que n'eût certes pas approuvés celui dont il était l'organe. S'il maintenait intacte la position, il se montrait moins chatouilleux sur la personne. Les torts avoués pouvaient bien n'être que des jalons posés : son ambition, aux yeux d'un observateur attentif, perçait jusque dans ses réticences.

Démence de Charles VI. Amour des Français pour leur roi.

33. L'opinion, cette reine du monde, comme l'appelle Bossuet, n'allait pas sans doute se laisser entraver par ces étroites menées ; un événement d'une toute autre importance vint tout-à-coup la détourner de son but et la paralyser dans sa marche. Dans le mois de juin, Charles VI retomba dans la cruelle maladie qu'il avait éprouvée l'année précédente. Le délire parut même aggravé ; les accès plus persistants ne laissaient à la raison que de vagues lueurs et à de rares intervalles. Il ne se connaissait plus et ne connaissait

[1] Hist. anon., pag. 240.

plus les autres ; on redoublait sa fureur en rendant hommage à sa dignité royale ; il niait son titre de roi ; sa main s'acharnait sur les fleurs de lis et les autres emblèmes qui décoraient les murs de son palais. « Quelle est cette femme ? s'écriait-il en apercevant la reine Isabeau ; qu'on me délivre d'elle. » Il demandait qu'on éloignât aussi de lui tout instrument, toute arme, dont il eût pu blesser quelqu'un, protestant qu'il aimait mieux mourir que faire mal à personne. Parfois il priait Notre-Seigneur et les saints de lui venir en aide, de le sauver et de sauver son peuple ; il demandait pardon de ses péchés. Dans le fait, il n'était pas innocent de son aliénation et de ses souffrances ; mais d'autres en étaient plus coupables, la reine en particulier. Quand sa première convalescence s'opérait encore, on l'avait replongé dans le tourbillon des amusements insensés et des fêtes extravagantes de la cour. Nul n'ignore que dans une occasion il avait failli périr dans les flammes [1]. Nous n'avons pas à retracer ce lamentable accident, qui reste dans toutes les mémoires. Ce n'est qu'au mois de janvier 1394 que le roi reprit possession de ses facultés. A l'amour de la France pour ses rois, tant que la France n'a pas cessé d'être elle-même, s'ajoutait une vive compassion, une maternelle sollicitude pour celui qui porte si justement dans l'histoire le surnom de Bien-aimé. D'un bout du royaume à l'autre, ce fut une acclamation de reconnaissance et de bonheur. L'intime persuasion que la paix de l'Église dépendait en grande partie de l'initiative du roi, rendait la joie plus intense, comme elle avait rendu pendant sa maladie la douleur plus profonde. N'ayant jamais attendu son rétablissement que du ciel, ne soupçonnant pas les pratiques superstitieuses auxquelles son entourage avait eu recours, Charles se disposait à faire un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, en exécution d'un vœu formé dans un moment lucide, quand une députation de l'Université vint lui demander audience dans son château de Saint-Germain-en-Laye, pour le féliciter d'abord, pour lui rappeler ensuite ce que l'Église universelle attendait de lui [2].

[1] JUVEN. URS., *Hist. Caroli* VI. anno 1393.
[2] HIST. ANON., pag. 243 et seq.

Délégués de l'université. Pierre d'Ailly.

34. Les délégués de cette grande puissance qu'on pouvait alors nommer à juste titre l'*Alma Parens*, n'étaient autres que Pierre d'Ailly, Jean Charlier de Gerson et Nicolas de Clémangis. Le premier remplissait les fonctions de chancelier ; le deuxième avait acquis une telle réputation qu'il ne tarderait pas à les remplir ; le troisième, déjà recteur, occupait une chaire de théologie, dont il faisait, par une heureuse exception, une chaire d'éloquence. Ces trois noms commandent un temps d'arrêt, malgré l'intérêt qui s'attache à l'événement dans lequel ils interviennent. Le chancelier, *Petrus de Aliaco*, né d'une famille obscure et pauvre, à Compiègne, en 1350, avait fait ses études à Paris, dans le collège de Navarre. Il était reçu docteur en 1380. Quatre ans plus tard, il rentrait dans ce même collège, comme professeur et supérieur : il eut là pour élèves Gerson et Clémangis, ce qui n'est pas sa moindre gloire. Tout le prédisposait, son ferme caractère, sa rigide vertu, la science acquise et les talents naturels, à dominer son époque. En même temps que chancelier de l'Université, il était aumônier du roi Charles et son confesseur. Philosophe, théologien, canoniste, il va jouer un rôle prépondérant dans les affaires religieuses et politiques. Déjà, dans le débat liturgique et doctrinal sur l'Immaculée-Conception, c'est lui que la Sorbonne avait chargé de soutenir sa thèse contre les Dominicains devant la cour pontificale d'Avignon. Désormais, en poursuivant l'extinction du schisme avec une infatigable ardeur, il poursuivra la réforme de la discipline et la restauration des mœurs, à tous les degrés de la hiérarchie, avec une hardiesse qui semblera souvent de l'audace et de la témérité. Il remuera le monde pour redonner à l'Église sa beauté primitive et son essentielle unité. Il paraîtra se ranger sous une obédience ; mais nous verrons dans quel but. Il abordera la redoutable question de la puissance comparée des Papes et des conciles ; nous verrons dans quel sens. Vulnérable dans ses tendances et ses idées, il ne le sera jamais dans sa vie, constamment celle d'un saint. Evêque, cardinal, légat apostolique, il n'usera de ces positions élevées, comme de son influence personnelle, que dans l'intérêt du bien général. Sa prodigieuse activité dans les choses extérieures

ne le dérobera pas entièrement aux spéculations de la philosophie : il a pris parti dans l'école, il est nominaliste déclaré, non certes à la façon de Roscelin, d'Abélard ou d'Occam, qui tous versent plus ou moins dans le scepticisme, mais bien dans les limites d'une rigoureuse orthodoxie.

35. Son disciple Gerson, dont la renommée surpassera même celle du maître, était né comme lui dans l'indigence et l'obscurité. Ce nom n'était pas celui de sa famille, mais bien de son endroit natal, petit village dépendant de la paroisse de Barby, non loin de Réthel dans les Ardennes, au diocèse de Reims. Il l'avait adopté lui-même pendant son séjour au collège de Navarre, pour se distinguer d'un écolier paresseux et turbulent, presque son homonyme, avec lequel les huissiers de cette grande maison l'avaient confondu dans une émeute scolaire. Il aimait ce nom, qui veut dire en hébreu, pèlerin, exilé ; étymologie qu'il commentait et s'appliquait d'une manière admirable, dans un profond sentiment de piété, avec une sorte d'exaltation prophétique : l'avenir ne le démentira pas. Gerson était né le 14 décembre 1363. Après les études préparatoires, selon le plan encore alors suivi dans l'Université, comprenant les diverses parties du *trivium*, la grammaire, l'arithmétique et les belles-lettres, il recueillit pendant dix ans les savantes leçons de Pierre d'Ailly et de Gilles Deschamps. Son éducation se compléta par ses propres leçons. En 1392, ayant déjà l'expérience de l'enseignement et celle des luttes publiques, il était reçu docteur. Après avoir été soumis aux inflexibles lois de la scolastique dans son développement intellectuel, Gerson n'en demeura nullement l'esclave. Ce n'est pas qu'il ait secoué le joug par une rupture éclatante ; il s'y déroba : ses aspirations personnelles, la trempe de son esprit et l'élévation de son âme allaient à quelque chose de moins subtil et de plus réel. Aucun système philosophique ne nous semble avoir le droit de le revendiquer. L'objet de toutes ses œuvres, comme de toutes ses pensées, est éminemment pratique. Ne se proposant que le bien, il marche vers ce but selon l'impulsion de sa nature, par des chemins à lui, sans se préoccuper de la forme, avec une rude austérité ; car il est encore moins rhé-

Jean Le Charlier de Gerson.

teur que philosophe. Il y a dans Gerson du saint Bernard et du Tauler : son caractère est empreint d'un doux et profond mysticisme. On a cru longtemps qu'il était l'auteur de l'Imitation, et la question n'est pas absolument tranchée. Ce docteur dont l'enseignement s'adressait aux intelligences d'élite, aux écoliers de l'Université, ne perdit pas un instant de vue l'instruction et la moralisation du peuple. Il se penchait avec bonheur et s'épanchait avec une merveilleuse abondance sur les petits, les pauvres et les enfants. C'est le grand catéchiste du moyen-âge ; il le restera jusqu'au dernier jour de sa vie. Réformateur, il le fut, comme son maître, dans la même mesure et dans le même sens. Ennemi du schisme, il le parut mieux que lui, son impartialité n'ayant jamais subi l'atteinte d'une attache ni l'ombre d'une dignité. Il mourra pauvre à Lyon, faisant l'école aux enfants des pauvres.

Nicolas de Clémangis.

36. Son condisciple Nicolas de Clémangis n'était pas non plus sorti des rangs de la noblesse ; son nom est également celui de son village natal, Clémanges ou Clamenges, dans le diocèse de Chalons. Sa famille n'avait pas d'autre distinction que celle d'une vertu solide et d'une religion héréditaire. A l'âge de douze ans il entrait au collège de Navarre, et, peu d'années après, il suivait les leçons des maîtres les plus savants de cette illustre école, en même temps que Gerson, dont il n'égala pas les connaissances théologiques, mais qu'il surpassa de beaucoup dans le culte des belles-lettres et l'étude des anciens. Il s'ouvrit une route nouvelle par ce retour vers le passé ; il préludait à la Renaissance. Le talent de bien écrire et de bien parler, dont ses contemporains avaient en quelque sorte perdu la tradition, obtint d'autant mieux leur approbation et leurs éloges. Ce fut un instrument au service du dogme chrétien et de la discipline ecclésiastique. Clémangis dut à ce mérite spécial, aux charmes de la littérature, d'être admis dans ce triumvirat de réformateurs catholiques vers lequel l'Université, l'Eglise des Gaules, et bientôt toutes les autres Eglises portèrent leurs regards avec un double sentiment d'espérance et d'orgueil, dans les dernières années du quatorzième et les premières du quinzième siècles. Parmi les auteurs latins qu'il cite le plus souvent

dans ses discours et ses ouvrages, nous remarquons Cicéron et Quintilien, Horace et Térence. On osa le comparer au premier par une exagération bien excusable à ce moment d'heureuse surprise et de généreux éveil. On avait pu lui dire, en se tenant plus près de la vérité, qu'il démentait victorieusement cette assertion de Pétrarque : « Nul orateur, nul poète, en dehors de l'Italie. » Son éloquence est réelle, colorée, vivante, mais dégénère parfois en déclamation. L'emphase oratoire produit une sorte d'enivrement qui l'emporte au delà des bornes, quand il dépeint les déviations et les malheurs de la société chrétienne, bien qu'on ne puisse douter de la droiture de ses intentions. Ses écrits se distinguent moins par la portée scientifique et la valeur des idées, que par l'éclat extérieur et la tendance morale. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il dédaignât la doctrine elle-même. Un de ses jeunes amis lui demandait s'il devait tourner ses études vers le doctorat en théologie, en se vouant au sacerdoce. « Pas de dignité plus élevée, pas de science aussi sublime, répond le professeur. Sans une solide instruction,impossible d'exercer le ministère des âmes. Voilà pourquoi, dans son épître aux Ephésiens, l'Apôtre met sur la même ligne les pasteurs et les docteurs, comme deux choses inséparables et corrélatives. Quant au doctorat proprement dit, j'ajoute avec Térence : « Les biens de chacun valent ce que vaut celui qui les possède. » Si, comme il arrive trop souvent de nos jours, l'ambition, l'intérêt ou la vaine gloire ont une part quelconque à ton dessein, brise ces mobiles ou change de voie. Le théologien et le prédicateur,— c'est à peine si je les distingue,— doivent avant tout être des hommes de renoncement et de vertu. La divine charité doit seule inspirer leur parole.Qui n'est pas l'ami de Dieu,Dieu ne lui révélera pas ses mystères. C'est au flambeau de l'Esprit-Saint qu'il faut avoir acquis la science des Ecritures,pour être en état de la communiquer et d'en nourrir les peuples. Que de prétendus théologiens maintenant, au lieu de remonter à ces sources, aiment mieux se torturer l'esprit par les subtilités d'une aride sophistique, dont les fruits, supposé qu'elle en produise, sont comme ceux de Sodome, beaux à l'œil, mais ne laissant qu'un peu de poussière dans la main ! »

§ V. CHUTE ET FIN DE L'ANTIPAPE CLÉMENT VII

Les universitaires à la cour. Scrutin ouvert.

37. Tels étaient les délégués universitaires ; ils avaient à la cour de puissantes sympathies et de nombreuses intelligences ; ils pensaient même n'avoir à redouter que le duc de Berry, dont personne n'ignorait l'entente cordiale, d'aucuns, disaient simoniaque, avec l'antipape Clément et le pseudo-légat Pierre. C'est justement le duc de Berry qui répondit à la harangue ; il déclara sans hésitation que le roi, les princes, les barons et les conseillers s'accordaient tous à détester le schisme ; qu'ils priaient l'Université de leur indiquer un moyen praticable pour amener l'union ; que ce moyen serait immédiatement adopté, sauf à régler de concert les points secondaires, les mesures de détail, dans cette négociation capitale. Jusque-là l'Université n'avait rien entendu d'aussi formel, rien d'aussi favorable[1]. Elle commença par rendre à Dieu de solennelles actions de grâces ; puis toutes les facultés réunies décidèrent qu'on demanderait à chaque docteur son avis personnel consigné dans un mémoire qui serait déposé dans une sorte de tronc ou d'urne, comme nous dirions aujourd'hui ; l'urne devait être placée dans le cloître des Mathurins ou Trinitaires[2]. Après un délai fixé, une commission élue procèderait au dépouillement de ce scrutin, à la lecture de ces mémoires. Or, c'est Clémangis qui fut nommé rapporteur de la grande commission, et c'est son résumé qui devait être mis sous les yeux du roi d'abord, du Pape ensuite, du monde entier, si c'était nécessaire[3]. Les moyens indiqués, malgré le nombre des compositions, que plusieurs estiment avoir été de dix mille, se réduisaient à trois ; ils ne variaient que par les développements et les commentaires.

Consultations individuelles, commission et rapport.

38. Ecoutons un moment le célèbre rapporteur : « La première voie qui se présente est la cession ou renonciation spontanée des deux pontifes. Nous la jugeons, après mûr examen, la plus courte,

[1] JUVEN. URS., *Hist. Caroli* VI, anno 1393.
[2] *Hist. anon.*, pag. 256.
[3] ACHER., *Spicileg.*, tom. VI, pag. 81.

la moins compliquée, la plus honorable : elle coupe court à toutes les récriminations, tranquillise parfaitement toutes les consciences, résout péremptoirement toutes les objections qu'on élève de part et d'autre, dissipe les animosités et sauvegarde l'honneur des princes et des royaumes engagés sous des drapeaux ennemis, ayant embrassé des obédiences contraires. A cette solution est principalement intéressé l'honneur de ceux qui prétendent l'un et l'autre avoir le droit exclusif de gouverner l'Eglise universelle. Pasteurs, ils doivent s'immoler pour le troupeau. Céder le trône leur sera mille fois plus glorieux que l'occuper mille ans avec une incontestable supériorité. La seconde voie proposée pour l'extinction du schisme serait un compromis fait d'un commun accord par les deux compétiteurs, désignant eux-mêmes des hommes au-dessus de tout soupçon, également recommandables par la science et la vertu, qui prononceraient sans appel sur ce grave litige. Pas un argument spécieux, pas même un prétexte qu'on puisse opposer à cet engagement réciproque. Celui qui s'y refuserait ne se montrerait pas sûr de la bonté de sa cause, de la légitimité de sa possession ; il fournirait des armes contre lui : ce serait une déchéance. Enfin, la troisième voie consisterait dans la réunion d'un concile œcuménique, n'ayant pas actuellement d'autre objet que la paix et l'union si souvent recommandées par le divin Maître. Cette assemblée se composerait des prélats appartenant aux deux obédiences, et qui seuls ont le droit d'y siéger ; ou bien, sans poser un antécédent, sans attenter aux principes, vu l'étrangeté de la situation, on admettrait un nombre égal de simples prêtres, docteurs, chanoines et religieux, apportant aux évêques, trop engagés pour la plupart dans cette lutte acharnée, le concours de leur désintéressement et de leurs lumières. Ce dernier moyen, la réunion d'un concile et sa décision, aurait l'incontestable avantage d'appeler le pouvoir temporel à briser toutes les résistances, s'il arrivait que son autorité fût méconnue. Les rebelles seraient alors traités comme des schismatiques opiniâtres : il faudrait les déposer, leur retirer tous les biens ecclésiastiques, ne leur laisser aucune administration.

Péroraison. Tableau de la situation religieuse.

39. « C'est à vous surtout, roi de France, monarque éminemment chrétien, fils aîné de l'Eglise, qu'il appartient de promouvoir et d'accomplir une œuvre si longtemps différée, si nécessaire au christianisme. Qu'il nous soit permis d'invoquer ici l'exemple du plus grand des rois. Arbitre de la célèbre contestation entre ces deux femmes qui se disputaient le même enfant, il entendit le cri de la véritable mère, quand il menaça de le partager. Si l'affaire actuelle était portée devant le même juge, pouvons-nous douter qu'il ne prononçât un même jugement, le léguant encore à l'admiration des siècles? Ne tiendrait-il pas pour légitime vicaire de Jésus-Christ, pour unique successeur de Pierre, celui qui consentirait à perdre son rang, à sacrifier son existence, plutôt que de voir toujours scindé le corps mystique du Sauveur? » Vient ensuite un émouvant et lugubre tableau de l'état lamentable où cette division a précipité l'Eglise : la simonie régnant partout, accaparant les bénéfices ou les distribuant sans distinction et sans pudeur ; la brigue appuyée par la richesse obtenant les plus hautes dignités ; le mérite pauvre et modeste laissé constamment dans l'oubli ; la spoliation organisée des paroisses et des monastères ; les anciennes libertés anéanties, dont il ne reste que le vain nom ou les dérisoires apparences ; le culte divin amoindri, n'étant plus que l'ombre de lui-même, et sur plusieurs points entièrement abandonné ; le sacerdoce réduit à la plus extrême indigence, ne pouvant plus exercer la charité, cette fonction essentielle de son ordre ; la discipline et les mœurs tellement dénaturées que si nos devanciers dans le saint ministère revenaient parmi nous, ils auraient de la peine à reconnaître la face de cette Eglise agrandie par leurs travaux, illuminée par leur gloire, constituée par le sang d'un Dieu. Jusque dans les plages orientales, nos mortels ennemis, les Turcs et les Sarrasins, voyant nos dissensions conspirer avec leur audace, insultent à la Religion et s'étonnent de nos criminelles folies[1].... La peinture est chargée peut-être, mais assez ressemblante au fond pour émouvoir les âmes honnêtes et chrétiennes.

[1] Ext. in Biblioth. Vat. Ms. num. 4927.

Courageuse persistance des docteurs de Paris.

40. Ce mémorable rapport fut lu tout entier devant le roi, les princes et les évêques. Pour mieux le méditer, Charles demanda qu'on en fît une traduction française ; il promit sa réponse dans un temps déterminé[1]. L'intervalle devait nuire à la démarche, en laissant aux mauvaises passions le loisir de se coaliser. Le cardinal-légat renouait ses intrigues, fatiguait la cour de ses obsessions, rattachait à ses plans, chose peu difficile, les ducs d'Orléans et de Berry. Celui-ci se laissa même emporter à des menaces malséantes contre des hommes investis de la haute magistrature de l'enseignement. Quand les délégués universitaires reparurent, le chancelier royal Arnauld de Corbie leur déclara sans détour que le monarque ne voulait plus entendre parler de cette affaire, qu'il défendait à l'Université toute réclamation et toute correspondance. Ils eurent beau pérorer, conjurer, menacer ; tout fut inutile. Ce changement ne les surprit ni ne les déconcerta ; séance tenante, ils déclarèrent à leur tour que les écoles allaient être fermées et les leçons suspendues[2]. Le silence était une arme terrible aux mains du corps enseignant dans une capitale qui ne comptait pas moins de vingt à trente mille écoliers, la plupart venus des nations étrangères et pouvant susciter une révolution. L'Université de Cologne écrivait alors à celle de Paris pour la féliciter et l'encourager, la priant de lui communiquer les mesures qu'elle prendrait dans la suite. En répondant aux docteurs allemands, les français leur demandaient un concours plus efficace que des condoléances ou des congratulations : ils devaient agir de leur côté sur les princes et les évêques, sur l'esprit public et les cités rhénanes, pour arriver au même résultat. Des membres de la curie romaine, notamment le cardinal Philippe d'Alençon, appartenant à la maison de France, puis le roi d'Aragon et plusieurs autres personnages écrivaient dans le même sens aux docteurs parisiens. A la cour même affluaient les suppliques et les pétitions.

Sigismond de Hongrie. Léon de Lusignan. L'antipape.

41. Sigismond, roi de Hongrie et frère de Wenceslas de Bohême, l'empereur nommé des Romains, déployait autant de courage que

[1] *Hist. anon.*, pag. 267. — Cf. Bulæ., *Hist. Universit.*, tom. IV, pag. 696.
[2] Juven. Ursin., *Hist. Caroli* VI, anno 1394.

de dévouement et de persévérance contre Bajazet Ier, ce digne continuateur d'Amurat son père ; mais, prévoyant qu'il ne tarderait pas à succomber dans cette lutte inégale, s'il n'était promptement secouru, le héros chrétien envoyait un pressant message au roi de France pour l'avertir du danger que le christianisme courait dans l'Europe orientale par l'inaction et la division des princes occidentaux. Le schisme, disait-il, c'est la ruine dans l'ignominie. Après avoir lutté contre les Barbares, Léon de Lusignan, roi de la petite Arménie, chassé par eux de ses états, était venu lui-même faire retentir en France les mêmes avertissements et les mêmes supplications, en implorant un asile. « Vivez en roi, avait dit Charles à l'exilé ; malgré la fortune qui vous persécute, je veux être votre ami. » Léon mérita ce titre par ses vertus, sa royale magnificence et ses sages conseils jusqu'à sa dernière heure. Tandis que ces éléments divers concouraient à l'union, rompant les trames de la politique, l'Université, quoique officiellement muette, continuait d'agir et de parler. Clémangis développait sa thèse dans un ouvrage spécial, base principale de son illustration, intitulé *De corrupto Ecclesiæ statu*, où l'on remarque les mêmes qualités et les mêmes exagérations que dans sa fameuse lettre à Charles VI. Celui-ci ne pouvait plus garder l'abstention que demandait son entourage ;il permit d'envoyer la lettre à Clément VII[1]. Cette tolérance valait une autorisation. Forts de cet appui moral, les universitaires expédièrent aussitôt une ambassade à la cour d'Avignon. L'antipape entreprit de faire lui-même la lecture du document, en présence de son Collége. Il ne put continuer ; cession, compromis, concile œcuménique, c'était comme le *Mane Thecel Phares* de la vision babylonienne. Il jeta le papier, se leva de son trône, en s'écriant : « Ce sont là des libelles diffamatoires, des écrits respirant le poison de la calomnie, un horrible attentat contre le Saint-Siège.» Ce fut toute sa réponse. Les cardinaux demeuraient humiliés et confondus. L'ambassade se hâta de disparaître et d'aller informer les docteurs du triste résultat de sa démarche. Nouvelles réunions pour parer ce coup ; nouvelle lettre respectueuse et ferme pour insister et se disculper.

[1] *Hist. anon.*, pag. 270.

Angoisses du faux Clément VII. Son abandon.

42. Cette lettre ne devait pas arriver au Pontife. Il s'était retiré dans ses appartements après sa violente sortie ; pendant quelques jours, ils s'abstint même d'assembler les congrégations ordinaires, de peur que la terrible question ne fût remise sur le tapis. Les cardinaux ne se condamnèrent pas au même silence : ils conféraient entre eux ; plusieurs désiraient sincèrement la fin du schisme. Clément les manda, se plaignit amèrement de leur conduite, leur reprocha d'avoir osé délibérer sur cette question en son absence, et, dans leur persuasion, à son insu. Les cardinaux répondirent qu'ils ne pouvaient regretter de telles délibérations, qu'elles s'imposaient dans les conjonctures présentes. Ils allèrent jusqu'à déclarer que les propositions de l'Université, loin d'être blâmables, méritaient la plus sérieuse attention et que le Pape, s'il voulait en réalité pacifier l'Eglise, devait accepter l'un des moyens proposés. C'était donc une conspiration, pensa-t-il, dont la trame se resserrait autour de son trône. Dès ce moment il tomba dans une profonde mélancolie. Ce qui n'était pas fait pour calmer ses appréhensions et dissiper ses noires idées, c'est que le neveu du pape Grégoire XI, Raymond Roger de Beaufort, depuis quelques années vicomte de Turenne, ravageait le Comtat Venaissin, le soumettait du moins à ses armes et menaçait parfois Avignon. Le redoutable vicomte se proposait moins peut-être de renverser Clément que d'enrayer le prétendant à la couronne de Naples, Louis d'Anjou. Il avait coutume de dire qu'il luttait contre deux singuliers ennemis, un Pape sans Rome, un roi sans royaume[1]. Sentant que le terrain se dérobait sous ses pieds, Pierre de Luna quittait sa légation, si même il ne la trahissait, pour retourner auprès de son Pontife, dans l'intention, avait-il ébruité, de l'amener à se démettre. Il paraît bien que ce bruit le devançait à la cour d'Avignon. Dans ses angoisses Clément avait appelé Pierre d'Ailly, Gilles Deschamps, et peut-être quelques autres, leur offrant les plus hautes positions, sous prétexte de les avoir pour conseillers et pour auxiliaires, mais au fond pour rompre le faisceau de ce qu'il appe-

[1] JUVEN. URSIN, *Hist. Caroli* VI, anno 1394.

lait la conjuration de Paris. Les docteurs pressentirent le piège et restèrent sourds à l'appel. Son avocat officiel en Sorbonne lui mandait au dernier moment qu'il renonçait désormais à défendre sa cause, ne sachant plus quels arguments employer.

Sa mort imprévue. Son vrai caractère.

43. Le 16 septembre 1394, comme il venait de rentrer dans son appartement après avoir entendu la messe, Clément était frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il allait ainsi, sans avoir eu le temps de se reconnaître, porter au souverain tribunal cinquante-deux ans d'une vie ténébreuse, quinze d'un pontificat usurpé. « Quoi de plus misérable que notre Clément durant tout le cours de son existence ! s'écrie Nicolas de Clémangis[1]. Devant la maison royale de France, il s'était fait tellement le serviteur des serviteurs que les courtisans le traitaient chaque jour comme le dernier des esclaves. Il ne savait que céder aux emportements, aux circonstances, aux adulations, aux importunités. Il dissimulait les injures, redoublait d'attentions, multipliait les promesses, distribuant aux uns des bienfaits réels, aux autres de magnifiques paroles. Gagner du temps, éluder la difficulté présente sauf à recommencer le lendemain, voilà sa continuelle étude, son unique préoccupation. Il ne se plaisait guère que dans la société des beaux diseurs, des agréables parasites, des flatteurs obstinés, d'une jeunesse élégante et polie : tels les êtres qui disposaient, d'une manière à peu près exclusive, des évêchés vacants et des autres dignités ecclésiastiques. Rien ne lui coûtait pour acquérir la bienveillance des princes, la conserver et l'augmenter. Leur insatiable avarice ou leur sacrilège ambition lui demandait-elle de pressurer les clercs, il ne leur opposait aucune résistance, quand il n'allait pas au devant de leurs désirs. Les hommes de la puissance séculière exerçaient une telle domination que chacun d'eux était plus pape, aux yeux du public, que le Pape lui-même. » Encore une fois, le rhéteur exagère, il dépasse même les bornes de l'exagération oratoire ; mais encore n'est-il que trop dans la vérité. Plusieurs écrivains de l'époque, Diétrich de Niem, par exemple, et Juvénal des Ursins[2]

[1] CLEMANG., *de corrupto Eccl. statu*, cap. XXVI.

[2] Opposés de caractère, appartenant à des nationalités qui ne le sont pas

ne dressent pas un moins sévère réquisitoire, ou renchérissent même sur ses accusations. Les mœurs privées de l'antipape sont assez ouvertement incriminées par le second. Au nombre des témoins à charge nous rencontrons enfin Pierre de Luna lui-même, son légat et son successeur. C'est le 22 septembre que la mort de Clément VII fut annoncée directement au roi de France.

Mesures conseillées par les docteurs de Paris.

44. On réunit un grand conseil, auquel assistèrent les princes du sang, les principaux officiers de la couronne, Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie, les évêques de Langres et de Meaux. Le Patriarche dut le premier prendre la parole ; son sentiment fut que Charles VI écrivît sur l'heure aux cardinaux d'Avignon, pour les prier de surseoir à l'élection d'un nouveau Pape, et d'attendre ses ambassadeurs qui leur communiqueraient ses intentions, dans l'intérêt de l'Eglise universelle. Tous approuvèrent ce sentiment et se prononcèrent pour cette mesure, excepté l'évêque de Meaux, dont l'opinion était qu'on donnerait par là trop d'avantage au Pontife romain. Cette crainte parut chimérique ; on s'en tint à l'avis énoncé : on n'en pouvait adopter de plus sage. Le lendemain, 23, obtinrent aisément audience les délégués de l'Université[1]. Ils demandèrent au roi quatre choses : un prompt et vigoureux empêchement à l'ouverture du conclave ; une immédiate assemblée des barons et des prélats français, avec adjonction des principaux membres du tiers-état ; une démarche solennelle auprès de Boniface IX et des princes ses partisans pour les disposer à la concorde ;

moins, ces deux historiens ont un même droit à notre reconnaissance et méritent une égale attention. Jean Juvenal ou Juvenel avait pour père un chancelier de France, ancien prévôt des marchands, à qui la ville donna par gratitude le magnifique hôtel de Ursins ; d'où la seconde moitié de son nom. Jean embrassa l'état ecclésiastique ; en 1449 il était archevêque de Reims. Il honora ce siége par ses lumières et ses vertus. Nous lui devons la meilleure histoire de Charles VI et de son époque. Dietrich de Niem ou Neheim, petite ville de Prusse, méconnu dans sa patrie, fut secrétaire du pape Grégoire X et le suivit d'Avignon à Rome ; il remplit des fonctions analogues sous Boniface IX et Jean XXIII. Dans un latin qui sent le tudesque, il écrivit l'histoire de son temps, avec plusieurs autres ouvrages, tous empreints d'une sorte de misanthropie, qu'il déverse spécialement sur les évêques, les religieux et les papes.

[1] *Hist. anon.*, pag. 292.

une pleine autorisation aux docteurs parisiens d'écrire et de correspondre sur cette grande question de la paix religieuse. Tout fut accordé. En retour, Charles leur demanda de reprendre leurs leçons : ils le promirent sans peine et l'exécutèrent sans retard. Le même jour et dans la même séance, ils rédigèrent à l'adresse des cardinaux d'Avignon une lettre qui devait appuyer celle du roi [1]. On aime à reconnaître dans les idées et le style la main de Clémangis. Ecoutez ce passage : « Souvenez-vous en ce moment décisif, souvenez-vous plus que jamais de l'Eglise votre mère. Ne vous semble-t-il pas qu'elle se jette à vos pieds, le visage inondé de larmes, les cheveux épars, la poitrine haletante, vous montrant la robe déchirée de son céleste Epoux ? Elle vous conjure de mettre un terme à ses longues humiliations, à ses inénarrables douleurs. Vous ne repousserez pas les supplications de cette mère désolée ; vous lui rendrez son bonheur et sa gloire. Que faut-il pour cela ? Une simple mesure de prudence, retarder un peu l'élection, attendre qu'on ait eu le temps de préparer les moyens nécessaires pour le rétablissement de l'unité. »

Adhésion des nations étrangères. Choix des ambassadeurs.

45. La même aspiration remuait les nations étrangères, aussitôt qu'elles apprenaient la mort de Clément. Le roi d'Aragon écrivait de Barcelone aux docteurs de Paris, moins pour ranimer leur zèle que pour les louer de leurs efforts, les comblant d'éloges, les appelant « ses vénérables et bien chers amis. » Il leur communique la lettre que lui-même adresse aux cardinaux. Les docteurs de Cologne n'étaient sans doute pas restés dans l'inaction : l'archevêque de cette ville et le duc de Bavière semblent l'attester par leur empressement. Ils écrivent en ces termes, non à leur flegmatique empereur Wenceslas, mais au roi Charles de France : « Il est temps, grand prince, de secouer le lourd et funeste assoupissement où le monde catholique a vécu depuis une si longue série d'années : il est temps de mettre la main à l'œuvre, d'employer tous les moyens pour détruire le schisme qui désole la chrétienté. Le plus efficace, celui qui s'impose de prime abord et qui

[1] ACHER., *Spicil.*, tom. VI, pag. 106.

rendra possibles tous les autres, c'est d'arrêter l'élection. Tous les gens de bien le pensent, tous le désirent ardemment. Sur vous reposent leurs espérances ; en les réalisant, vous aurez bien mérité de l'Eglise, vous acquerrez un honneur immortel. » Charles ne désirait pas autre chose. Dès que les représentants de l'Université se furent retirés, il annonça l'intention d'envoyer au plus tôt l'ambassade promise dans sa lettre du même jour, et qui fut expédiée le 24 aux cardinaux d'Avignon. Pour ambassadeurs, il désignait le patriarche d'Alexandrie, le chancelier Pierre d'Ailly et le vicomte de Melun. « Malgré leur aptitude à traiter ces sortes d'affaires, observa le duc de Berry, les ecclésiastiques conviennent moins à la circonstance que des seigneurs séculiers ou même des hommes de guerre. Je connais les cardinaux, leurs susceptibilités et leurs défiances. Deux illustres docteurs seront avantageusement remplacés auprès du Sacré-Collège par deux vaillants chevaliers.» Cette opinion n'eut pas besoin de commentaire pour obtenir l'adhésion immédiate du conseil. On choisit donc séance tenante le sire de Roye et le maréchal de Boucicault, qui furent chargés d'arrêter, en même temps que l'élection pontificale, les déprédations et les hostilités du vicomte de Turenne dans l'état pontifical.

Droiture de Charles VI. Aveuglement des cardinaux d'Avignon.

46. Des esprits raffinés et moroses, qui semblent n'écrire l'histoire que pour dénigrer l'humanité, particulièrement les princes, ne veulent pas que Charles VI ait agi sincèrement en cette occasion. D'après eux, il ne cherchait que des moyens dilatoires ; dans ses délibérations leur sagacité découvre des lenteurs calculées. Loin d'avoir le dessein d'entraver les opérations du conclave, il appelait secrètement de ses vœux la nomination d'un Pape, qui serait entre ses mains un double instrument de domination et de servitude. Rien dans les documents contemporains n'autorise cette supposition ; elle répugne au caractère loyal et chevaleresque de Charles VI ; elle est enfin démentie par les actes et les dates. Dix jours après la mort de Clément VII, étaient rendus à la cour d'Avignon les représentants du roi de France. Il ne faut pas raisonner sous l'influence de la vapeur et de l'électricité. Quand on songe à

la distance qui séparait alors Avignon et Paris, on s'étonne de la promptitude, au lieu d'accuser la lenteur ; le problème résolu se présente sous une autre face. Non, ce n'est pas sur le roi que retombe la responsabilité de l'élection imminente et du schisme prolongé. En lisant l'histoire de ces temps malheureux, on ne voit pas sans une amère tristesse, sans indignation et sans douleur, la conduite des prélats qui se donnèrent un nouveau maître, en dépit de toutes les représentations, sous les plus futiles prétextes, quelques-uns, et la plupart peut-être, à l'encontre de leurs propres sentiments. Ils étaient les arbitres de la situation ; pour la rendre meilleure, ils n'avaient pas même besoin d'agir ; il leur suffisait de se tenir sur la réserve : l'Eglise n'allait former qu'un seul troupeau, dans une seule bergerie, sous un pasteur unique ; et de gaieté de cœur ils consacrent la division par leurs insensés et téméraires suffrages ! Ne pourrait-on pas cependant atténuer cette condamnation, en étudiant de plus près les tendances, les antipathies, les idées ambiantes, les liens contractés, les habitudes acquises, les passions et les intérêts qui planent sur chaque époque, qui dominent les volontés et déterminent le cours des choses humaines? Devant ces considérations, l'indignation diminue, la douleur seule garde toute son intensité. A mesure qu'on apprend à le connaître, ce que le passé nous inspire surtout, c'est la pitié pour les hommes, la crainte des jugements de Dieu, le respect de ses voies insondables!

CHAPITRE II

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE BONIFACE IX (1389-1404).

§ I. L'ANTIPAPE BENOIT XIII.

1. Élection résolue d'un antipape. — 2. Serment des cardinaux. Pierre de Luna élu. — Messager du faux Benoît XIII au roi Charles VI. — 4. Lettre des docteurs de Paris à Benoît. — 5. Menace de scission dans l'Université. — 6. Clémangis secrétaire de l'antipape. — 7. Tentatives opposées de ralliement. — 8. L'école et l'épiscopat contre le schisme.

§ II. INITIATIVE DE LA FRANCE POUR L'EXTINCTION DU SCHISME.

9. Concile national tenu dans la sainte Chapelle. — 10. Ambassade de Charles VI à Benoît XIII. Diplomatie de l'Aragonais. — 11. Copie de l'engagement contracté. Projet irréalisable. — 12. Réfutation aisée. Emportement de Benoît. — 13. Malencontreuse Bulle. Incendie du pont d'Avignon. — 14. Obstination de l'antipape. Départ des ambassadeurs. — 15. Ambassades simultanées en Allemagne, en Angleterre. — 16. Benoît nomme évêque Pierre d'Ailly; Gerson chancelier. — 17. Thèses posées par l'Université sur le schisme. — 18. Adhésions. Ambassade en Espagne. Seconde en Germanie.

§ III. BAJAZET ET WICLEF.

19. Déplorable état de l'Europe orientale. — 20. Noble élan de la chevalerie française. — 21. Désastreuse bataille de Nicopolis. — 22. Héroïsme et foi.

Sanction divine. — 23. Patrie, études, propensions de Wiclef. — 24. Il se déclare l'ennemi du clergé. — 25. Son élévation et sa chute. Il flatte les grands. — 26. Wiclef au tribunal de l'évêque de Londres. — 27. Propositions erronées, dangereuses publications. — 28. Hérésies formelles, disgrâce, mort, succession de Wiclef.

§ IV. CONCILE NATIONAL A PARIS.

29. Dangers à Rome. Inutile appel à la maison royale d'Angleterre. — 30. Diète de Francfort. Ambassade à Rome. — 31. Attitude des princes par rapport au schisme. — 32. Isolement de Benoît XIII. Desseins de Charles VI. — 33. Wenceslas se rend en France. Son attitude à Reims. — 34. Ambassade des deux monarques à Boniface IX. — 35. Concile gallican. Soustraction d'obédience. — 36. Edit promulgué par le roi de France.

§ V. OBSTINATION ET SOUPLESSE DU FAUX BENOIT.

37. Lettre aux cardinaux d'Avignon. Double ambassade à Benoît. — 38. Réponse de l'antipape. Retraite des cardinaux. Déclaration de guerre. — 39. Le château papal assiégé. Courageuse défense. Disette. — 40. Intervention inespérée. Attitude suppliante. — 41. Eloquente lettre de Benoît à Charles VI. — 42. Engagements contractés par l'antipape. Allégement à sa position. — 43. Richard II d'Angleterre perd la couronne et la vie. – 44. Mouvement religieux. Processions expiatoires.

§ VI. PERTURBATIONS EN OCCIDENT.

45. Jubilé centenaire. Sort des pèlerins français. — 46. Les Colonna menacent Rome et Boniface IX. — 47. Les Pénitents Blancs dégénèrent. Ils sont supprimés. — 48. Tartares et Turcs en Europe. Le pasteur universel. — 49. Wenceslas déposé. Robert de Bavière élu. — 50. Couronnement de Robert. Un délégué pontifical. — 51. L'empereur en Italie. Deux guerres civiles en Allemagne.

§ VII. PREMIÈRES ANNÉES DU QUINZIÈME SIÈCLE.

52. Un survivant des anciens croisés. — 53. Conquêtes de Tamerlan. Son caractère. — 54. Bataille d'Ancyre. Mort de Bajazet. — 55. Wenceslas déposé par ses propres sujets. — 56. Sigismond menacé de perdre sa couronne. — 57. Boniface IX rétablit la paix dans la Haute-Italie. — 58. Partisans de l'antipape. Son évasion. — 59. Il envoie des ambassadeurs à Boniface IX. — 60. Cruelle maladie, violente émotion, mort du Pape.

§ I. L'ANTIPAPE BENOIT XIII

1. Le pseudo-collège d'Avignon se composait de vingt-quatre membres, quand mourut l'antipape Clément VII. On ne relève que trois absences. Vingt-un, par conséquent[1], se trouvaient là pour former le conclave; car, malgré certaines hésitations, tous avaient résolu de procéder à l'élection d'un nouveau Pontife. Leur intention était-elle cependant de maintenir la division, de prolonger indéfiniment le schisme? Nous avons déjà vu, nous verrons mieux encore qu'on ne saurait leur attribuer ce parti pris. Ayant observé le délai canonique, d'autant plus scrupuleux sur ce point et sur d'autres règlements secondaires, qu'ils allaient ébranler de nouveau les bases mêmes de la Religion, ils entrèrent en conclave le samedi 26 septembre. Les portes du château papal n'étaient pas fermées, que les dépêches du roi furent remises au doyen des cardinaux évêques, Pierre Corcini, nommé le cardinal de Florence[2]. On savait bien ce que ces dépêches contenaient; mais ces âmes incertaines et tout à la fois déterminées ne voulaient plus rien entendre : il fut décidé d'un commun accord qu'on les lirait seulement après le résultat du conclave. Le sort en était jeté ; ce n'est pas l'élection seule, c'est aussi le choix du candidat, selon toute apparence, qui réunissaient toutes les volontés. L'ambitieux Pierre de Luna tenait en main ses collègues. Il ne pensa pas un instant que ses calculs fussent déjoués par un serment préalable, qui rendait la nomination purement conditionnelle[3], et dont voici la teneur. Election résolue d'un antipape.

2. « Nous tous cardinaux de la sainte Église Romaine, réunis en conclave pour donner un successeur au pape Clément VII, en face Serment des cardinaux. Pierre de Luna élu.

[1] Sur ce dernier chiffre, tous les historiens sont d'accord, excepté le P. Daniel, qui le porte à vingt-deux. Fleuri se trompe en sens inverse sur le nombre total des cardinaux : il dit vingt-trois, au lieu de vingt-quatre, oubliant Ferdinand de Medina, le cardinal d'Espagne, promu le 20 janvier de cette même année.

[2] *Hist. anon.*, pag. 271.

[3] Acher., *Spicileg.*, tom. VI, pag. 64.

de l'autel où va se célébrer la messe d'ouverture, pour la gloire de Dieu, pour l'unité de l'Église catholique, pour le salut du peuple chrétien, pour la sanctification des âmes, nous promettons et jurons, la main sur le livre des Evangiles, de travailler sans dol et sans arrière-pensée, avec tout le zèle et tout le soin dont nous serons capables, à rétablir l'unité, à détruire le schisme, à reconstituer le corps mystique du Sauveur. Non contents d'y travailler par nous-mêmes, nons donnerons au Pape futur le concours le plus dévoué, les meilleurs conseils possibles pour atteindre ce but, nous interdisant de lui susciter un obstacle quelconque, soit direct, soit indirect, manifeste ou caché. Chacun de nous s'engage, sous la foi des mêmes serments, à s'imposer tous les sacrifices, celui même de la papauté, si les suffrages de ses collègues l'appelaient à ce suprême honneur, rien ne pouvant contrebalancer dans nos consciences le bien général du troupeau de Jésus-Christ. » C'était une déplorable illusion, la conscience n'entrait nullement dans cet engagement réciproque ; celui qui consentirait à recevoir le souverain pontificat sous de tels auspices, ne consentirait certes pas à le déposer, à rentrer dans la vie commune. D'un premier attentat naîtrait une invincible obstination, sans compter les enivrements de la suprême puissance. Parmi les cardinaux réunis, aucun n'avait aussi formellement protesté de sa future abnégation que Pierre de Luna. C'est lui qui fut élu à l'unanimité, dès le lundi 28 septembre [1]. Aussitôt après le dépouillement du scrutin, on le conduisit triomphalement à la cathédrale. Le peuple l'acclama comme toujours. Il prit le nom de Benoît XIII. On venait d'inaugurer un singulier pontificat. Vicié dans sa source, constitué dans le faux, reposant sur une compromission restrictive et mortelle, il subsistera trente ans, pour le malheur de l'Eglise et son propre déshonneur. Après avoir dans ce long intervalle subi des morcellements successifs, épuisé toutes les ressources, s'en allant chaque jour en lambeaux, il ira s'éteindre dans un fort isolé de la péninsule hispanique, sans que le monde chrétien daigne s'apercevoir qu'il a disparu.

[1] JUVEN. URS., *Hist. Carol.*, VI, anno 1394. — DIETRICH E NIEM., *Hist.*, lib. II.

Messager du faux Benoît XIII au roi Charles VI.

3. Le cardinal d'Aragon, comme s'appelait Pierre avant d'être appelé Benoit, était seulement diacre ; il fallut le promouvoir aux ordres supérieurs. Le 3 octobre, il fut ordonné prêtre par le cardinal de Malesec, évêque de Palestine ; et le 11 du même mois, il était consacré par le cardinal de Neufchâtel, évêque titulaire d'Ostie, puis couronné par le cardinal de Saint-Martial, doyen des cardinaux diacres. On pensait avoir provisoirement placé sur le trône d'Avignon, pour traiter de puissance à puissance, un sincère médiateur de la paix ; il se trouva qu'on avait mis sur le piédestal un schismatique irréconciliable. Le serment prêté par Pierre de Luna, serment dont peut-être il avait rédigé la formule, l'obligeait à démissionner, dès que le Sacré-Collège estimerait le moment venu, la cession nécessaire ; Benoît sera le seul qui refusera de capituler, voulant à tout prix vivre et mourir Pape. Ses mœurs n'ont jamais été l'objet d'une suspicion ; son habileté diplomatique, sa souplesse d'esprit, sa science du droit canon, qu'il professa jeune encore à Montpellier ne sont pas non plus douteuses [1] : c'est l'amour effréné du pouvoir, compliqué de l'insatiable faim des richesses, qui causa sa désastreuse opiniâtreté. Aussitôt après son élection, avant même son couronnement, il envoyait au roi de France, qu'il regardera toujours comme son meilleur appui, Gilles de Bellomère, évêque d'Avignon, déjà célèbre par ses commentaires sur Gratien, et qui devait à sa réputation d'insigne juriste d'avoir occupé les siéges de Lavaur et du Puy. Cet intime confident du nouveau Pape arrivait à Saint-Denis le 9 octobre [2] ; il était immédiatement reçu par le roi. Dans cette première audience, il se hâtait de déclarer qu'il était moins venu remplir une mission officielle que garantir la prochaine union des cœurs dans le giron de la même Église. « Je suis un messager de paix. On a fait violence à mon maître, ajoutait-il, avec un rare aplomb, en l'élevant au trône apostolique; mais il ne pouvait rien arriver de plus heureux pour la chrétienté dans la tourmente qu'elle traverse. L'intention de Benoît, sa ferme résolution, pour mieux dire, est de s'ensevelir pour le reste de ses

[1] Dietrich e Niem., *Hist.*, ii, 33.
[2] *Histor. anon.*, pag. 273.

jours au fond d'un cloître, plutôt que d'entretenir la division par un sentiment de dignité personnelle ou d'intérêt matériel [1]. » Que pouvait répondre Charles VI à ces belles protestations? Si l'on avait méconnu ses prières et ses ordres, n'était-ce pas pour mieux les accomplir?

Lettre des docteurs de Paris à Benoît.

4. Les mêmes protestations furent transmises aux docteurs de l'Université, et par une lettre directe, et par le délégué pontifical. Ils ne dissimulèrent pas entièrement leur déception ; ils ne voulurent pas non plus paraître révoquer en doute les assurances qui leur étaient données. « Il est vrai que nous désirions, écrivaient-ils au nouveau Pape, voir retarder l'élection, persuadés que c'était le plus sûr moyen d'extirper le schisme ; quand nous avons cependant appris le nom du Pontife élu d'un consentement unanime, la joie s'est emparée de nos cœurs, la crainte a fait place à l'espérance. Nul ici n'ignore avec quelle ardeur et quel désintéressement vous avez toujours appelé l'heure propice où l'Eglise catholique serait rétablie dans son unité. Cette heure, Père béni, ô Benoit [2] notre père, la voici maintenant arrivée ; exécutez sans retard l'œuvre après laquelle vous soupiriez depuis si longtemps. Ce sera votre gloire incomparable, l'honneur de votre vie, le couronnement de vos nobles labeurs, le gage assuré, le prélude de la gloire immortelle. Ne perdez pas un instant, ne laissez pas échapper l'occasion favorable. Viendront les adulateurs, les ambitieux, les sycophantes, les adorateurs du soleil levant, les hommes insatiables de dignités et de richesses ; ils paralyseront vos efforts, si vous leur donnez le temps de dresser leurs embûches. Pour ne pas remonter aux siècles passés et chercher loin des exemples, souvenez-vous de votre prédécesseur. Quels sont les obstacles qui l'ont empêché de réaliser le bien auquel il aspirait lui-même? Ceux que nous vous signalons : les paroles fallacieuses, les délais imprudents, les passions étrangères, la fascination du pouvoir, la torpeur de l'habitude. Voilà comment il est mort sans avoir porté remède aux

[1] Acher., *Spicileg.*, tom. VI, pag. 65 et seq.

[2] En latin le nom et l'adjectif sont identiques. « Pater benedicte, ut vos nomine vestro alloquamur, pater, inquam, Benedicte. »

maux qu'il déplorait dans le secret de sa conscience. En vous parlant avec cette liberté, nous obéissons au zèle dont nous sommes animés pour l'Eglise et pour vous. Nous ne craignons pas de blesser votre paternité par un tel langage ; vous aimez trop la vérité pour refuser de l'entendre. Donc pas d'hésitation ; mettez incessamment la main à l'œuvre. Si vous le pouvez aujourd'hui, comme tout le démontre, n'attendez pas à demain. Les énergies s'épuisent, la volonté languit, à mesure qu'on diffère. Ajoutez que la maladie ne souffre aucun retard ; dangereuse à l'heure présente, bientôt elle serait désespérée. Savez-vous combien durera la puissance dont vous êtes maintenant investi ? Que de choses peuvent la détruire ! indépendamment des autres accidents, quoi de plus rapide et de plus incertain que la vie de l'homme sur la terre ? En ce moment d'ailleurs, les princes manifestent les plus heureuses dispositions ; un souffle peut les changer. La grâce divine vous seconde, le monde chrétien a les yeux sur vous, l'Eglise vous implore ; en nous jetant à vos pieds, nous avons la certitude d'obéir à la Religion, d'être la voix des peuples et l'instrument de Dieu [1] ! »

Menace de scission dans l'université.

5. Cette remarquable lettre fut écrite d'inspiration ; elle est datée du 9 octobre. Benoît ne s'en montra nullement offensé. Continuant son rôle, devant l'ambassadeur de l'Université, il ôta sa chape pontificale, en disant qu'il n'aurait pas plus de peine à dépouiller la dignité dont elle était le symbole. Mais auparavant il essaya de la garder par les magnifiques promesses et les témoignages d'affection qu'il prodiguait aux docteurs de Paris. Il leur demanda la liste des bénéfices dont il entendait pourvoir les plus méritants. Tous ne donnèrent pas dans le piège ; la majorité cependant consentit à cet envoi. L'abstention ou la résistance, dans l'intime pensée de plusieurs, impliquait la résolution de ne point poser un acte par lequel on semblerait reconnaître Benoît comme le vrai successeur de saint Pierre. A la minorité nous semble avoir appartenu Gerson ; ce qui ne pouvait être sans qu'il en fût l'âme et le chef. Pierre d'Ailly demeurait toujours l'homme des grandes affaires. La

[1] Ext. in tom. VIII *De schism.*, pag. 71 et seq.

cour et l'Université le choisirent de concert pour aller traiter avec le Pape d'Avignon celle de l'extinction du schisme avant tout, et subsidiairement celle des bénéfices ecclésiastiques[1]. N'allait-il pas en même temps amoindrir sa position, engager son indépendance, par ses rapports quotidiens et sa déférence obligée, vis-à-vis d'un diplomate et d'un discoureur tel que Pierre de Luna, maintenant entouré du prestige de la dignité suprême ? Il accepta cependant cette délicate et périlleuse mission. Clémangis n'en éprouva que la joie d'un admirateur et d'un disciple ; il saisit l'occasion pour écrire au Pontife une lettre vraiment belle dans sa naïveté. « Vous êtes notre père, notre pasteur, notre serviteur même, disait-il à Benoît. Père, aimez-nous, instruisez votre famille, procurez-lui l'union et la paix, rétablissez la concorde. Pasteur, conduisez-nous dans les vrais pâturages, veillez sur nous, éloignez de la bergerie les larrons et les bêtes féroces. Serviteur des serviteurs de Dieu, comme vous vous intitulez dans vos bulles, vous nous appartenez, vous êtes à nous beaucoup plus qu'à vous-même. Ce nom de serviteur, loin d'être le synonyme d'esclave ou d'indiquer une subordination, est une prérogative d'honneur, un titre de noblesse, la plus haute des royautés : un service, non une servitude. S'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise, que cette dignité devînt pour vous une source de richesses, un instrument de domination, un objet de faste et d'orgueil, c'est alors que vous seriez esclave ; les passions vous auraient enlacé dans leurs liens.

Clémangis secrétaire de l'antipape.

6. « L'Église n'est-elle pas assez malheureuse ? Considérez son état : ce n'est plus une décadence, l'expression ne répondrait pas à la réalité ; c'est une chute, une désolation, une ruine, qu'on ne saurait trop déplorer. Voilà le mal auquel il faut porter remède ; à cela doivent s'appliquer vos soins, vos sollicitudes, vos jours et vos nuits. La tête surtout est malade ; elle présente une anomalie, une sorte de monstruosité qui déconcerte la raison et menace l'existence : le dualisme est la mort. Pas un moment à perdre, pas un moyen à négliger, pas un sacrifice qui ne s'impose. Mais quel besoin avez-

[1] *Hist. anon.*, pag. 275.

vous de nos faibles exhortations, de notre impuissante parole? L'opération nécessaire au salut du corps, on dit que vous l'entreprenez avec courage, sans aucune hésitation, d'un mouvement généreux et spontané. Ni les obstacles ni les difficultés ne manqueront à cette œuvre par excellence : les ennemis de la paix, les artisans de discorde, les émissaires de Satan se ligueront pour entraver vos démarches et faire échouer vos desseins. Brisez leur ligue, ne vous laissez pas intimider ; que leurs menées perfides et leur audacieuse opposition vous soient un encouragement, puisqu'elles mettent en pleine lumière l'horreur de la situation. Jésus-Christ, dont vous tenez la place dans des jours aussi périlleux, et dont vous soutiendrez la cause, ne vous abandonnera point ; il combattra pour son Église, il combattra pour vous... Pardonnez à la liberté de mon langage ; elle m'est uniquement inspirée par le dévouement ; l'amour excusera ma franchise. Je ne sais pas dissimuler, j'ignore les artifices de l'adulation. Ce n'est pas un courtisan, c'est un prêtre qui vous parle [1]. » Benoît le comprit, ou parut du moins le comprendre ; loin de repousser le brillant orateur, cette âme honnête et sincère, il résolut de se l'attacher. Pour mieux lui témoigner sa confiance et son estime, il le pria de venir à sa cour. Clémangis n'était pas de ces hommes qui savent dédaigner les honneurs et demeurer eux-mêmes : il devint le secrétaire particulier de Benoît, se donnant ainsi pour maître celui dont il poursuivait avec tant d'ardeur la déchéance ou la démission. A partir de ce moment, il ne montre plus la même énergie pour l'union de l'Église et la réformation des mœurs, bien qu'il n'abandonne pas entièrement ces deux nobles causes. C'est un caractère détrempé, qui ne retrouvera quelques étincelles de sa première vigueur qu'en se retirant dans la solitude.

7. Avant la fin de la même année, le rusé Pontife attirait à lui l'illustre dominicain Vincent Ferrier [2], mais sans pouvoir obtenir, malgré certaines attaches officielles, la pleine adhésion de ce saint, Tentatives opposées de ralliement.

[1] VONDERHART. *Concil. Constant.*, tom. I, pag. 21 et seq.

[2] ECHARD., *Biblioth.*, F. P. tom. I. pag. 764. — BOLLAND., *Acta sant.*, mense april. pag. 479.

comme nous le verrons dans la suite. Il se débarrassait à force de détours et de subterfuges, avec la complicité de la persécution, d'un rude censeur, d'un implacable ennemi du schisme, docteur en droit, plus remarquable encore par l'austérité de sa vie que par ses talents et sa science. C'était un auditeur du palais pontifical, nommé Jean de Varennes, qui brilla dans son temps comme un éblouissant météore, et disparut dans les ombres d'un cachot. On ne supposait pas à Rome que les choses se précipitaient ainsi dans la cour d'Avignon. Le 13 octobre, Boniface IX écrivait à Charles VI pour le conjurer de mettre obstacle à l'élection dont il ignorait l'accomplissement ; et cette lettre, il l'appuyait quelques jours après d'une solennelle ambassade, ayant pour chef le patriarche Pierre de Grado, et pour assesseurs le comte Charles Brancacio de Campanie et Thomas Spinelli chevalier de Naples. Le patriarche avait mission de réconcilier les schismatiques désirant revenir à l'unité, de lever les censures encourues, de recevoir leur serment, dont il emportait la formule [1]. Le cardinal Philippe d'Alençon, toujours fidèle à la curie romaine, recommandait les ambassadeurs à son proche parent le roi de France, aux docteurs de l'Université, aux princes de la maison royale, aux nombreux et puissants amis qu'il comptait dans le royaume. Les faits accomplis rendaient à peu près inutile pour le moment la bonne volonté de ces divers personnages, en donnant à leur action les apparences et la défaveur d'une agitation posthume. Les efforts tentés ailleurs, à la même époque, n'eurent pas plus de succès. En Espagne, les rois s'ébranlaient pour retourner à l'unité catholique et briser les liens qui les en tenaient éloignés ; sur les considérations politiques ou les intérêts de dynastie semblait l'emporter le sentiment religieux et national, écrivait-on de plusieurs côtés à Boniface. Dès le mois d'avril était envoyé dans le nord de la Péninsule l'archevêque de Bordeaux, François Hugotion, comme internonce apostolique [2], pour aider à cet heureux mouvement et consacrer l'union, supposé que les circonstances fussent réellement propices. Le zélé prélat

[1] BONIFAC., *Epist.*, III, pag. 307, 309.
[2] BONIFAC., *Epist.*, III, pag. 246, 248.

eut beau déployer autant d'habileté que de zèle, il ne parvint pas à rompre les engagements contractés : les Églises de Castille et de Léon, de Navarre, d'Aragon et de Catalogne n'osèrent se séparer ouvertement de l'obédience d'Avignon ; elles gardèrent une situation expectante, devant les négociations qui se poursuivaient, les yeux tournés vers la France.

[illegible] et l'épiscopat contre le schisme.

8. Chez cette nation, les esprits étaient agités dans tous les sens, et les consciences tourmentées par de cruelles syndérèses. Le courant principal allait toujours à la cession réciproque, à la nomination d'un Pape incontesté. Les divergences produisaient incessamment de pénibles animosités et de stériles disputes. C'est avec bonheur qu'on entend la voix de Gerson dominant au loin la tempête, et rappelant les principes de la charité comme une suprême espérance. N'est-ce pas un écho de la voix de Paul ? « Qu'il existe parmi vous des opinions diverses, rien d'étonnant à cela ; telle est la faiblesse humaine : incertains sont nos jugements et timides nos prévoyances, quand surtout varie la narration des choses qui se sont passées. Faut-il cependant que vous vous livriez à de continuelles altercations, au risque de tomber dans des haines implacables ? Un pareil sujet doit-il être ainsi rabaissé par des emportements sans raison, envenimé par des querelles féminines ? N'est-il pas plus avantageux et plus digne du christianisme de se laisser vaincre par le bien que de triompher dans le mal ? C'est ici la pire des victoires, celle-là seule est à désirer. On n'arrive pas à l'union par le schisme, croyez-moi ; la ruse ne détruit pas la ruse, la maladie ne guérit pas la maladie, l'injure n'est pas lavée par l'injure. L'un dit : Je suis pour Benoît ; — Je suis pour sa destitution, dit un autre ; — Je ne suis pour aucun, répond un troisième. — Qui donc est pour Jésus-Christ ? Beaucoup s'agitent dans les ténèbres ; la plupart ne font rien, si ce n'est tourner en ridicule ceux qui se donnent du mouvement pour sortir de la funeste impasse, n'importe de quel côté. L'antipathie, la colère, l'envie, l'ambition, la cupidité, la peur, toutes les passions sont déchaînées. A l'amour des personnes on sacrifie l'amour de la paix. Est-il un crime comparable à ce crime ? Quant à moi, je ne sais pas le voir. Pour peu que la

tourmente se prolonge, la foi sera mise en péril. On remue des questions sur lesquelles mieux vaudrait garder un profond silence. Ne va-t-on pas jusqu'à se demander si le Pape est de droit divin le chef de l'Église universelle, s'il est permis d'en appeler de ses arrêts, s'il n'en faut qu'un dans l'Église ?... Des esprits obstinés ne veulent plus démordre de leurs idées préconçues, de leurs téméraires entreprises. Ni le bon sens ni l'expérience ne peuvent les détromper. Ils sont disposés à jeter le monde dans une irrémédiable perturbation, à tout entraîner dans leur ruine, plutôt que d'avouer leur tort[1]. » Quand l'école poussait le cri d'alarme, l'épiscopat ne restait pas muet. L'histoire signale un évêque de Condom que Bossuet n'eût pas désavoué pour précurseur, et qui faisait entendre les plus éloquentes exhortations, l'appel le plus pressant au roi de France, pour obtenir enfin qu'il mît un terme à d'aussi funestes débats, en mettant sa puissance et sa gloire à rétablir l'unité sans aucun retard, à briser toutes les volontés contraires[2].

§ II. INITIATIVE DE LA FRANCE POUR L'EXTINCTION DU SCHISME

Concile national tenu dans la Sainte-Chapelle.

9. Charles VI résolut de convoquer à Paris le clergé de son royaume. Cette grande assemblée, un vrai concile national, mais dont les délibérations intéressaient l'Église toute entière, fut annoncée pour le 2 février 1395. Donc, au jour marqué, fête de la Purification, dans la Sainte-Chapelle étaient réunis, avec les deux patriarches d'Alexandrie et de Jérusalem, les archevêques de Lyon, de Sens, de Reims, de Rouen, de Bourges, de Tours et de Besançon ; quarante-six évêques, onze abbés, quelques dignitaires de la cour pontificale, les délégués ou procureurs d'un certain nombre de chapitres et de diocèses, plusieurs docteurs des Universités de Paris, de Toulouse, d'Orléans et d'Angers. Le roi voulut que le chancelier de France, Arnaud de Corbie, assistât à toutes les déli-

[1] Joan. Gerson., *Trilog.*, De schism.
[2] *De Schism.* tom. VIII, pag. 70 et seq.

bérations, avec six membres du parlement[1]. Au patriarche d'Alexandrie, Simon de Cramaud, était dévolu l'honneur de la présidence. On allait commencer, lorsque Pierre d'Ailly, revenant d'Avignon, parut au concile, mais non sans avoir préalablement instruit le roi, dans une conférence particulière, du résultat de sa mission. S'il n'avait pas changé les idées de l'antipape, il prouva bientôt que les siennes du moins demeuraient les mêmes. La voie de cession lui semblait toujours, comme aux autres docteurs, la seule praticable. Un mémoire rédigé d'avance par les facultés et concluant dans le même sens fut présenté dès la première séance. C'était une sorte de programme où se trouvaient exposés, dans toute la rigueur de la méthode scolastique, les points essentiels à discuter, et suggérées les résolutions à prendre. Il est aisé de voir dans ce document que la plume universitaire n'était plus aux mains de Clémangis ; mais il a le mérite incontestable de la précision, de la science et de la fermeté. Dans la seconde séance, le président fit prêter serment à tous les membres de l'assemblée de donner leur avis sans égard aux personnes, chacun selon son intime conviction, en pleine liberté, sous l'unique inspiration de sa conscience. La discussion ne pouvait traîner en longueur, supposé qu'elle fût nécessaire. Une même aspiration régnant dans les cœurs, l'accord s'établit naturellement dans les intelligences. Aussi le dépouillement du scrutin donna-t-il quatre-vingt sept voix pour la cession immédiate, en excluant tout autre moyen. Il fut ensuite décidé qu'un rapport authentique, établissant cette unanimité, rendant la solution invariable, serait dressée dans le sein même du concile, pour être remis aux ambassadeurs qui devaient sans délai prendre le chemin d'Avignon. Ce rapport était suivi d'une explication détaillée sur la marche estimée la plus directe et la moins compliquée pour arriver à l'élection d'un seul Pontife, après la démission simultanée des deux qui se partagaient l'indivisible royaume de Jésus-Christ.

[1] Knygton., *Chronol.* — Joan. Ursin., *Hist. Caroli*, vi, anno 1395. — *Hardouin. Concil.*, tom. VII, pag. 1916 et seq.

Ambassade de Charles VI à Benoît XIII. Diplomatie de l'Aragonais.

10. Tandis que l'Église Gallicane délibérait ainsi dans ses comices, allait droit au but, arrêtait ces vigoureuses résolutions, Benoît ne perdait pas le temps ; n'ayant nullement l'intention de se démettre, il disposait ses batteries pour repousser l'attaque dont il était menacé. Longue et terrible sera la lutte, parfois dans les derniers incidents ridicule et déplorable. La France ne la soutiendra pas sans honneur ; le roi se montrera digne, malgré ses infirmités, de commander à la première des nations chrétiennes. Il nomma pour ambassadeurs, dans une affaire de cette importance, les ducs de Berry, de Bourgogne et d'Orléans, ses deux oncles et son frère. Il leur adjoignit les évêques de Senlis et d'Arras, avec quelques autres personnages, en tête desquels le vicomte de Melun et le docteur déjà célèbre Gilles Deschamps[1]. La noble ambassade partit de Paris quelques jours après Pâques ; elle faisait son entrée dans Avignon le 22 mai, puis franchissait le Rhône et se rendait à Villeneuve, où ses logements étaient préparés. Le Pape envoya complimenter les princes dès leur arrivée, par une délégation du Sacré-Collège. Lui-même les recevait dans la soirée, avec les plus vives démonstrations de confiance et de joie. Le lundi suivant eut lieu la première audience publique. Gilles Deschamps devait prononcer le discours. Averti de bien mesurer ses termes, de veiller sur chacune de ses expressions, en parlant devant une curie non moins attentive que délicate, il remplit parfaitement sa commission, et conclut en demandant une audience secrète, pour communiquer au Pontife les instructions du roi. A cette harangue étudiée, sobre, habile, insinuante, Benoît répondit sur-le-champ avec autant de grâce, de mesure et de dextérité que s'il avait à loisir médité chaque parole, évitant de s'engager, se renfermant dans une prudente réserve, éludant les adroites insinuations. Il ne fut abondant et prolixe qu'en faisant l'éloge du monarque français d'abord, puis des princes qui le secondaient si bien dans son zèle pour la Religion. Cela n'avait pas lieu de l'étonner. Ne rentrait-il pas dans les destinées de la maison royale de France d'embrasser en toute occasion

[1] JUVEN. URSIN., *Hist. Caroli*, VI, anno 1395.

les intérêts et de faire triompher la cause de l'Eglise. Quant à lui, ses intentions ne sauraient varier ; il ne reculerait devant aucun moyen pour amener ce triomphe. Le 25 mai, jour fixé pour l'audience secrète, c'est l'évêque de Senlis, Jean de Dieudoné, qui prit la parole ; et son discours porta principalement sur l'acte solennel signé par les cardinaux au commencement du conclave, et confirmé de nouveau par le Pape après son élection[1]. L'orateur requit la communication de cette pièce aux représentants du roi, selon les promesses réitérées faites au roi lui-même.

Copie de l'engagement contracté. Projet irréalisable.

11. Benoît eût voulu se dérober à l'exécution de cet engagement, dont il ne prévoyait que trop les conséquences. Il incidenta sur la teneur et la portée de cet écrit, qu'il disait avoir été singulièrement exagérées par ses adversaires ; il récrimina, non sans aigreur, contre les fausses copies déjà répandues dans le public ; il eut recours à mille subterfuges, et finit cependant, sur les instances impératives des ambassadeurs, par leur accorder l'objet de leur demande ou de leur sommation. La pièce authentique, apportée par le cardinal de Pampelune, fut lue devant eux. Ils en exigèrent aussitôt le double, tant l'acte leur parut décisif : autre sujet d'angoisse et de contestation. Il fallut s'exécuter ; le secrétaire de l'ambassade retint une copie sur l'authenticité de laquelle nul doute ne pouvait s'élever. Les princes demandèrent alors au Pape à quel mode d'exécution il entendait s'arrêter ; car tel était après tout le but de leur démarche. Benoît ajourna la réponse au lendemain 26, au 28 ensuite. Il reculait la difficulté, pour n'avoir pas à la résoudre et dans l'espoir de la tourner. Il avait eu de la sorte le temps de rédiger une consultation astucieuse et dilatoire, qu'il présenta comme ultimatum, ou dernier terme de sa condescendance. Il ne s'agissait plus là d'abdiquer le pontificat dans une éventualité quelconque : le mot de cession ne s'y trouvait pas prononcé. Tout ce que cet esprit ingénieux et sagace avait su découvrir de mieux, c'était une conférence entre son rival et lui, un débat contradictoire en présence d'un jury d'honneur, comme nous

[1] *Hist. anon.*, pag. 287-289.

dirions à notre époque ; et ce jury déciderait quel est celui des deux dont les raisons auraient prévalu dans la dispute, à qui dès lors appartiendrait exclusivement la chaire de Pierre. On le voit, ce n'était pas même le compromis tel que les universitaires l'avaient exposé dès l'origine, et pour y renoncer après un plus mûr examen, avec l'adhésion du clergé de France. Benoît n'entendait point s'engager à respecter la sentence des arbitres. Le fond de sa pensée n'éclate pas uniquement par le silence : elle est assez clairement indiquée dans sa déclaration. « En conscience et devant Dieu, nous n'avons aucun doute, dit-il, nous avons la pleine certitude, la preuve en fait, la raison indiscutable de notre droit. Si nous consentons à le débattre encore, c'est par un sentiment de respect et d'affection pour un roi dont les ancêtres et la famille ont toujours été, comme lui-même, les intrépides soutiens de la Religion, les fils dévoués de l'Eglise Romaine ; c'est aussi pour éclairer là-dessus tous les autres souverains et tous les peuples qui dans le monde entier professent le christianisme. Cette dignité que nous n'avons ambitionnée ni briguée, Dieu nous en est témoin, nous ne voulons pas qu'on nous reproche de la retenir avec une obstination coupable, par intérêt ou par ambition [1]. » Benoît se livre ensuite à des protestations vagues et générales sur son désir de rétablir la paix, pourvu que ce soit en employant des moyens honorables, rationnels et juridiques, sans offenser Dieu, donner un funeste exemple, poser un dangereux antécédent, augmenter le mal de l'Eglise, au lieu de le guérir.

Réfutation sée. Emportement de Benoit.

12. Rien n'était facile comme de démontrer l'inanité de ces déclarations, ce que le plan tracé par Benoît avait de chimérique et d'irréalisable. Gilles Deschamps n'eut aucune peine à réfuter tout cela. La seule chose à craindre était d'avoir trop raison, d'irriter le pontife et de rompre les négociations entamées. Quand on combat l'erreur, il est rarement utile ou sage de démasquer la mauvaise foi. Le duc de Berry ne s'arrêta pas à cette crainte. Après que l'orateur eut bien parlé, prévoyant une non moins belle ré-

[1] *De Schism.*, tom. X, pag. 90.

ponse, il posa sans détour la conclusion : il demanda nettement si le pape consentait à se démettre, oui ou non, telle étant la volonté formelle du roi. — Nous attendons une parole, ajouta-t-il, et n'avons nul besoin de longs discours ; assez d'explications et de réserves. — Eh bien, qu'on nous donne par écrit l'exposé de cette volonté royale, répondit Benoît. — Tout écrit est inutile, répliqua le duc ; la chose est simple, un mot dit tout : Cession ! — Encore faut-il que nous sachions de quelle manière, par quels procédés, dans quelles circonstances elle doit avoir lieu ! — Ce ne sont là que des prétextes pour manquer à ses engagements et retarder l'union de l'Eglise. — Je suis le Vicaire de Jésus-Christ ; c'est de lui seul que je relève, à lui seul que je dois rendre compte de mon administration. Personne n'a le droit de me commander ; je commande aux autres. Personne n'a le droit non plus de suspecter la droiture et la sincérité de mes affirmations[1]. — Ainsi se termina l'orageuse audience accordée dans la matinée du premier juin. Les princes retournèrent aussitôt à Villeneuve. Dans la soirée, ils appelèrent les cardinaux, à l'insu du Pontife, pour délibérer avec eux sur les moyens de terminer cette pénible situation, et les prièrent de dire en conscience leur véritable sentiment, leur opinion privée, laissant de côté leur titre. Sur dix-neuf qui s'étaient rendus, dix-huit déclarèrent qu'à leurs yeux la voie de cession était la seule praticable, la seule qu'on pût adopter. Le cardinal de Pampelune fut naturellement d'un avis opposé. Il dévoila, par surprise et sans réflexion, la secrète pensée de son maître : d'après lui, l'abdication constituait une réelle impossibilité, une mesure anti-canonique, une perturbation dans l'économie du monde chrétien et les lois fondamentales de l'Eglise. Il alla jusqu'à protester qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'en finir avec le schisme, si ce n'est d'armer contre le prétendu Boniface IX, pour l'expulser de son trône.

Malencontreuse Bulle. Incendie du pont d'Avignon

13. Informé de cette réunion, qu'il estimait à part lui clandestine et séditieuse, menacé d'être abandonné par les siens, l'an-

[1] *Hist. anon.*, pag. 290, 93.

tipape ne s'abandonna pas lui-même : il se hâta de renouer avec les ambassadeurs, sans faire entendre une plainte, sans rien laisser paraître de son mécontentement ; mais la nouvelle conférence, tenue le 12 juin, n'eut pas plus de résultat que les précédentes : l'affaire en était toujours au même point, avances et prières perdues, aucun changement dans les positions respectives. Si les ambassadeurs conservaient une illusion, elle dut être dissipée le 20 du même mois, par la soudaine apparition d'une Bulle, montrant que tout était à recommencer, ou mieux qu'il n'y avait plus rien à faire. Benoît tranchait pontificalement la question : il déclarait que la cession était chose inouïe dans l'Eglise, une pernicieuse nouveauté, contraire au bien des âmes, en opposition avec l'enseignement traditionnel et la pratique de tous les siècles[1]. L'acte était hardi ; il ne péchait que par la base, par défaut de raison et d'autorité. Dès qu'ils en eurent entendu la lecture, les cardinaux demeurèrent consternés, et les princes, ne dissimulant pas leur indignation, quittèrent immédiatement le palais pour rentrer à Villeneuve, dans le dessein, on pouvait du moins le croire, de retourner à Paris. Le pont d'Avignon, dont quelques arches étaient en bois, prit feu pendant la nuit et ces arches furent détruites. L'accident avait trop d'opportunité pour ne pas exciter de fâcheuses interprétations : le pape se hâta de le faire réparer. En attendant, il donna l'ordre de construire un pont de bateaux. Mais les princes et leur suite, résolus à ne point abandonner encore la partie, passèrent le fleuve sur une barque dès le lendemain, et rentrèrent dans la ville pontificale, où l'hospitalité leur était courageusement offerte par les cardinaux dévoués à la France et désirant la paix[2]. Des réunions fréquentes eurent lieu dans le couvent des Cordeliers ; on discuta la malencontreuse Bulle, et tous, à l'exception de trois, opinèrent qu'elle devait être rejetée. Cette décision prise, avant de pousser plus loin ils allèrent se prosterner au pied du Pontife, le conjurant de revenir à de meilleures idées. Il parut ébranlé par leurs instances et devoir embrasser leur sen-

[1] Cf. Bulæ., *Hist. Universit.*, tom. VI, pag. 758.

[2] Acher., *Spicileg.*, tom. VI, pag. 126. — *Hist. anon.*, pag. 296-299.

timent. Or, la veille de saint Pierre, sans autre avertissement ni délai, il lançait une seconde Bulle qui confirmait purement et simplement la première.

Obstination de l'antipape. Départ des ambassadeurs.

14 Devant une pareille obstination et ces continuels défis à la puissance royale, on ne peut s'empêcher d'admirer la persistance et la longanimité de ceux qui la représentent. Ils continuent de parlementer et ne désespèrent pas d'une solution favorable. Sur le point de s'engager par écrit à seconder les persévérants efforts des princes, les cardinaux tentent une nouvelle démarche auprès de leur chef spirituel : les princes eux-mêmes, ces fiers barons français, qui touchent de si près à la couronne, emploient une dernière fois les supplications. Aux uns Benoit répond par des menaces : « Vous êtes mes sujets, leur dit-il, je suis votre maître ; vous devez m'obéir sous peine d'excommunication. » Aux autres il répond par de flatteuses promesses : « Si vous entrez dans mes vues, je vous comblerai de biens et d'honneurs ; je serai plus généreux que jamais Pontife romain ne le fût envers la maison royale de France. Voulez-vous l'Italie ? Je la livre à vos armes ; vous pouvez la conquérir. » Ces offres insensées mirent le comble à l'indignation des princes. Leur mission n'avait plus d'objet, les conférences étaient rompues ; ils s'éloignèrent sans prendre congé de l'antipape, mais pour ne plus le revoir[1]. Une réunion publique, à laquelle assistèrent la plupart des cardinaux, eut encore lieu dans l'église des Frères Mineurs : c'était une protestation solennelle. Les docteurs de Paris, à qui Benoît avait insolemment refusé toute audience, y combattirent ses prétentions avec une indomptable vigueur Ils accablèrent en particulier de leurs arguments et de leurs sarcasmes le dominicain anglais Jean d'Azon, qui s'était fait une scandaleuse renommée par ses violentes attaques et ses incessantes prédications contre la cour et l'Université. L'antipape leur abandonna cet agent secondaire, selon la coutume des grands dans de semblables collisions : il le désavoua. Les supérieurs de l'Ordre le condamnèrent à la réclusion pour mieux garantir le silence.

[1] *Hist. anon.*, pag. 300-305.

Mais un tel désaveu ne put ramener un essai de concorde ; tout espoir avait disparu. Les princes quittèrent Avignon le 8 juillet et reprirent le chemin de la capitale. A leur arrivée, le roi tint un conseil extraordinaire, pour entendre leur rapport officiel, bien qu'il n'ignorât pas l'insuccès de l'ambassade, et pour aviser aux moyens de réparer cet échec.

Ambassades simultanées en Allemagne, en Angleterre.

15. Abandonner l'œuvre, à cause des difficultés et des obstacles qu'elle rencontrait, personne n'en eut la pensée, Charles moins que tout autre. Le jour suivant, il admit à son audience, dans l'hôtel Saint-Pol, le recteur et les délégués de l'Université, toujours animés du même zèle. Au nom de tout le corps, l'orateur suggéra l'idée d'envoyer simultanément et sans retard des ambassadeurs au delà du Rhin et de la Manche, pour enrôler les Allemands et les Anglais sous la bannière de l'union. Plus tard on enverrait au delà des Pyrénées. Le roi désigna pour l'Allemagne Gérard d'Abies, abbé de Saint-Eloi de Noyon et l'infatigable Gilles Deschamps, à qui les universitaires adjoignirent deux docteurs de chaque faculté. Pour l'Angleterre, où les intérêts politiques pouvaient se mêler aisément à la question religieuse, son choix tomba sur l'amiral Jean de Vienne et le vicomte de Melun[1]. En tête des théologiens et des canonistes adjoints à ces hauts barons était l'abbé du Mont Saint-Michel. L'ambassade eut d'abord peu de succès en Allemagne, où régnaient d'autres préoccupations ; elle visita successivement les archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence, chefs de l'épiscopat allemand, et, parmi les seigneurs séculiers, les ducs de Bavière et d'Autriche. Il ne paraît pas qu'en cette occasion elle dût se présenter à l'empereur élu, ce Wenceslas de Bohême dont l'effacement et l'atonie n'étaient un mystère pour aucun peuple étranger, spécialement pour la France. De tous les personnages visités, l'archevêque de Cologne fut le seul qui s'intéressa vivement à la paix de l'Eglise, en adoptant la marche proposée. Les autres ajournèrent la discussion à la prochaine diète, sous prétexte que leur action isolée n'aurait pas de résultat, et qu'ils aimaient mieux

[1] JUVEN. URSIN., *Hist. Caroli* VI, ubi supra.

aborder cette importante question avec tous les princes de l'empire. Les délégués du roi, estimant leur dignité compromise par cette indifférence, crurent devoir se retirer, sauf à continuer dans de meilleures circonstances. Ceux de l'Université, ne portant pas le caractère et n'ayant pas à soutenir les dehors d'une ambassade royale, se montrèrent plus constants ; ils parvinrent à remuer l'opinion, à secouer les esprits dans les principaux centres de l'activité germanique. Ce persévérant labeur portera ses fruits. L'Angleterre sembla moins lente ou plus sympathique : Richard II fit un chaleureux accueil aux ambassadeurs français ; il les entendit en présence de sa cour, avec autant de grâce que de magnificence, et leur promit de communiquer directement à Charles VI une réponse décisive, qui ne pourrait manquer d'être en même temps une réponse favorable, aussitôt qu'il aurait consulté, vu l'importance de l'affaire, son parlement et son clergé[1]. Les docteurs de Paris attachés à l'ambassade désiraient ardemment utiliser le voyage pour s'aboucher avec ceux d'Oxford ; ils avaient une lettre de leur savante compagnie, qui les accréditait dans ce but. La prudence britannique n'autorisa pas ces doctes entretiens. Au lieu d'aboutir à l'entente, ils pourraient bien dégénérer en violentes altercations, entre deux sociétés qui s'étaient prononcées pour des obédiences contraires. Ainsi raisonnaient les conseillers du monarque anglais. Qui dirait étrangères à ces sages appréhensions celles de l'orgueil national ? Richard lui-même se chargea de faire parvenir la lettre, avec une longue dissertation, où se trouvait lourdement et solidement développée, par l'abbé de Saint-Michel, la thèse de l'Université parisienne.

Benoît nomme évêque Pierre d'Ailly. Gerson chancelier.

16. Benoît suivait d'un œil inquiet cette campagne diplomatique et doctrinale menée par les Français, non seulement avec l'ardeur qui les caractérise dans tous les temps, mais encore avec une persévérance qu'ils ont rarement montrée. Tenu dans de continelles alarmes, il ne se lassait pas néanmoins de résister, employant toutes les mêmes armes pour désorganiser ses ennemis, s'il ne pouvait les

[1] *Hist. anon.*, pag. 306, 307.

vaincre. Il espéra détacher de la ligne le roi Charles VI par l'offre spontanée d'une large contribution sur les biens ecclésiastiques du royaume. Ce don gratuit fut accepté sans observation d'aucune sorte, et la lutte continua sans interruption. L'antipape alors se tourna vers un autre chef, et, dans un sens, plus redoutable, Pierre d'Ailly. Pour le gagner à sa cause, il résolut de l'envelopper dans les liens et les honneurs de l'épiscopat. La reconnaissante admiration de Clémangis pour son maître devint l'instrument probablement inconscient de la politique pseudo-pontificale. Les dignités ne manquaient certes pas au grand chancelier de l'Université, puisqu'il était de plus trésorier de la Sainte-Chapelle, aumônier du roi, membre du conseil privé : il se laissa faire évêque. Le siège du Puy étant devenu vacant par la translation du titulaire à celui de Poitiers, Pierre l'accepta sans répugnance, ou même avec un empressement peu dissimulé [1]. Cet homme ne comprenait donc pas ce qu'il était par lui-même ; il n'avait pas tout à fait l'abnégation des saints, ni la conscience de sa mission providentielle. On ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de douleur, une indicible tristesse, et comme un désappointement religieux, à la vue de telles défaillances. Aura-t-il la même autorité, déploiera-t-il une égale énergie, ce réformateur dont la tête s'est courbée sous la mitre ? Comment persistera-t-il à poursuivre la démission de ce Pontife auquel il doit son bâton pastoral ? N'a-t-il pas reconnu comme absolument légitime ce pouvoir dont il conteste la légitimité par d'incessantes attaques ? N'est-il pas vrai qu'il y a des élévations équivalant à de lamentables chutes ? On aurait tort cependant de penser que d'Ailly fût un apostat ou bien un transfuge ; les dignités ne le changeront pas ; elles se borneront à l'amoindrir. C'est un logicien qui dément sa logique, un chrétien dont la raison n'égale pas la vertu. Au dessus de l'homme incertain dans ses voies, en contradiction avec lui-même, apparaît ici l'invariable sagesse de Dieu. Le nouvel évêque est remplacé par Gerson. Le caractère est au niveau de l'intelligence dans ce chancelier à peine âgé de

[1] JOAN. GERSON., tom. I, lib. II, pag. 38. – HEMER., *Hist. Acad. Paris.* pag. 135.

trente-deux ans. Il prend la tête du mouvement catholique ; il occupera les postes les plus élevés et les plus périlleux dans la guerre contre le schisme, sans défaillir un instant [1]. Simple prêtre, il gouvernera l'opinion et mènera les conciles. Dans le feu du combat, dans les enivrements de la victoire, il pourra commettre des exagérations, dépasser peut-être les rigoureuses bornes de l'orthodoxie ; jamais ses adversaires ne lui reprocheront l'apparence même de l'ambition ou de l'intérêt : il mourra simple prêtre.

Thèses posées à l'Université sur le schisme.

17. L'Université, qui s'était honorée par ce choix, ne fut pas à l'abri de quelques atteintes. Entraînés plus loin que Pierre d'Ailly, mais en partie par son exemple, certains docteurs se déclarèrent ouvertement contre la cession et se firent les avocats de l'antipape. D'autres motifs les avaient sans doute déterminés. Quoi qu'il en soit, ces voix discordantes restèrent isolées. Le corps enseignant ne tarda pas à publier, sous formes de questionnaire, une série d'implicites affirmations, également habiles et hardies, au nombre de neuf : « 1° Si le Pape est tenu d'accepter la voie de cession sous peine de péché mortel, ou sous une autre peine : 2° Si, vu le temps écoulé, les représentations à lui faites par les docteurs, les princes et les cardinaux, vu surtout les délibérations auxquelles il a lui-même présidé, le Pape est dans le cas d'ignorance pardonnable ; 3° S'il peut ne pas tenir le serment prêté dans le conclave et renouvelé depuis l'élection, sans se rendre coupable de parjure ; 4° Si, dans le même cas d'un refus obstiné, malgré toutes les requêtes du Sacré-Collège, tous les avertissements et toutes les protestations, il ne serait pas suspect de schisme, ou plutôt formellement schismatique ; 5° Si les cardinaux sont dans l'obligation d'obéir, quand il leur ordonne de seconder sa manière à lui de procurer l'union ; 6° Si le Pape, supposé qu'il résiste jusqu'au bout, ne peut pas être contraint à se démettre, par qui, de quelle façon ; 7° Si chaque catholique, selon sa position, ne doit pas alors aider à cette contrainte, et si les princes n'y sont pas spécialement obligés ; 8° Si le Pape n'est pas soumis au concile général dans

[1] VONDERHART., *Hist. Conc. Constant.*, tom. I, pag. 26, 29.

cette circonstance exceptionnelle, jusqu'à pouvoir être déposé par cette assemblée ; 9° Si les sentences qu'il aurait rendues ou qu'il rendrait contre les poursuivants, auraient une valeur quelconque, ou ne seraient pas invalidées par un appel au futur concile. » Ces questions, dont on voit aisément le progrès et la portée, devinrent autant de thèses discutées et soutenues dans les réunions universitaires ; elles furent ainsi transformées en décisions positives et directes. Une fois lancés dans cette voie, les docteurs iront plus loin ; ils aborderont de plus redoutables hypothèses : « N'est-il pas expédient, nécessaire même, pour réduire le Pape à la cession, de lui soustraire tous les revenus qui lui sont fournis par l'Eglise en vue de maintenir sa dignité, les annates, les collectes, les dons spontanés, la collation des bénéfices, de procéder enfin à sa déposition [1]. »

Adhésions. Ambassade en Espagne. Seconde en Germanie.

18. Les rares partisans de Benoît, les hommes à sa solde, n'essayèrent pas d'abord de réfuter les questions posées et résolues ; ils se bornèrent à dresser, de leur côté, une série de questions contradictoires, une contre-batterie, dont les coups incertains et timides n'étaient pas faits pour détourner ou ralentir ceux qui battaient en brèche la citadelle déjà minée du pseudo-pontificat. Non contente d'agir en son nom, de combattre avec ses propres armes, l'Université de Paris se mettait en rapport avec les autres écoles du royaume et de l'étranger ; toutes lui donnaient leur adhésion, excepté celle d'Oxford, qui faisait seulement ses réserves, préférant à la cession le jugement d'un concile œcuménique, le meilleur moyen à son avis d'atteindre le but essentiel, et celle de Toulouse, qui se déclarait pour le pape d'Avignon, apparemment sous l'influence des coteries qui dominaient alors comme plus tard une population inconstante et légère, malgré ses heureuses qualités. Dès les premiers mois de 1396, le roi Charles VI revint à son projet d'envoyer une embassade en Espagne [2] ; il choisit encore pour ses représentants Simon de Cramaud, le patriarche d'Alexandrie, et le docteur Gilles Deschamps. La désignation est du 15 février ; le dé-

1 *De Schism.*, tom. IX, pag. 198-201.
2 JUVEN. URSIN., *Hist. Caroli*, VI, anno 1396.

part des ambassadeurs suivit de près les fêtes de Pâques. Ils trouvèrent les esprits admirablement disposés dans la majeure partie de la Péninsule ibérique. Le roi de Castille et de Léon n'avait pas sans doute oublié que l'année précédente on eût essayé de traiter sans lui ; mais ils parvinrent sans beaucoup d'efforts à dissiper ce nuage. Les intérêts étaient communs, l'accord existait en quelque sorte d'avance. L'Aragon seul fut arrêté dans ses propensions par un changement de règne : à Dom Jouan Ier, mort d'une chute de cheval à la chasse, et dont nous avons constaté les récentes aspirations, succédait dom Martin, l'Usurpateur de la Sicile, qui résolut de s'attacher à la fortune de Benoît, son sujet de naissance. Ailleurs on décida qu'on tiendrait des assemblées, à l'instar du dernier concile de Paris. La seconde ambassade en Allemagne avait pour chef l'évêque de Senlis, et sa mission était beaucoup plus étendue que celle de la première : elle devait aller droit à l'empereur Wenceslas, puis à Sigismond son frère [1]. Ce n'est pas sans difficultés, ni même sans périls qu'elle put pénétrer en Bohême. Ce qu'elle ne put jamais, c'est avoir accès auprès de l'indolent monarque, détérioré par l'ivrognerie, inerte par nature, et paralysé, s'accordent à dire les historiens, par l'or de l'antipape.

§ III. BAJAZET ET WICLEF

[illegible] état de l'Europe orientale.

19. Sigismond n'eût pas mieux demandé que de travailler à reconstituer l'unité catholique ; mais les Turcs lui créaient d'autres soucis, une plus immédiate sollicitude. *Acrior illum cura domat.* Appelé par la France, lui-même l'appelait à son secours contre les redoutables ennemis du christianisme. C'était le temps où Bajazet, surnommé l'Eclair ou la Foudre (Bayérit Ildérim) semblait justifier cet orgueilleux surnom par la rapidité de ses conquêtes et la soudaineté des coups qu'il frappait aux deux extrémités de son vaste empire. Sous lui la race turque des Ottomans ou des Osmanlis

[1] *Hist. anon.*, pag. 330-332.

achevait de subalterniser et d'absorber celle des Seldjoucides, ses précurseurs et ses anciens maîtres. On fait tort à Bajazet en ne lui donnant pas un rang distingué parmi les héros classiques ; ni le sang répandu ni les ruines accumulées ne lui manqnent pour mériter cet honneur. C'est bien là un de ces monstres de gloire dont parle saint Augustin, qui ne voient la grandeur que sur un immense piédestal de débris et de cadavres. Après avoir subjugué ce qui restait encore d'indépendant chez les montagnards de l'Asie Mineure, il avait saccagé la Bulgarie, la Valachie, la Servie, toutes les contrées du bas Danube. Thessalonique était en son pouvoir ; ses garnisons occupaient les forteresses de Silistrie, de Viddin, de Sistor et de Nicopolis, sans compter les places de moindre importance ; ses flottes ravageaient l'Attique et l'Eubée, les principales îles de la mer Ionienne. N'abandonnant jamais sa proie, il tenait Constantinople assiégée, maître déjà de Stamboul, l'un des principaux quartiers de cette capitale. L'empereur Jean Paléologue fait construire deux tours dans un but de protection et de défense ; Bajazet lui mande aussitôt que s'il ne se hâte de les abattre, son fils Manuel, servant alors dans les armées du Barbare, aura les yeux crevés : les tours disparaissent. Jean Paléologue meurt, et Manuel s'enfuit pour prendre possession du trône ; le sultan lui écrit : « Un cadi doit résider à Constantinople, il ne convient pas que les Musulmans faisant le commerce dans cette ville soient soumis à des juges d'une autre nation. Telle est ma volonté ; si tu refuses d'obéir, ferme les portes de ta capitale et règne dans ses murs. Le reste m'appartient, en attendant qu'elle m'appartienne elle-même. » Manuel essaie de résister ; la Thrace expie le courage de son souverain nominal. Les hordes ottomanes avaient poussé leurs incursions jusqu'aux bords de l'Adriatique et menacé l'Italie. Le fanatisme surexcitait l'amour du pillage et de la guerre. On avait entendu plusieurs fois leur terrible capitaine annoncer qu'après avoir soumis la Hongrie, il irait à Rome faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre [1].

[1] FROISSART., *Chron.*, IV, 47.

20. Il n'en fallait pas tant pour rallumer au cœur de la noblesse française le souvenir de ses illustres aïeux et le feu des batailles orientales. Turcs ou Sarrasins, pour elle c'était la même chose : le Croissant en face de la Croix. Elle supportait d'ailleurs avec impatience l'inaction à laquelle l'entraînaient d'interminables trèves, celle en particulier que venaient de conclure Charles VI et Richard II, lors du mariage du second avec la fille aînée du premier. Il y eut en France un élan qui rappelait celui des croisades. A l'appel de Sigismond répondirent environ mille chevaliers, ayant chacun une nombreuse suite. Ils se rangèrent sous la bannière du comte de Nevers, fils aîné du duc de Bourgogne et cousin germain du roi. En tête de cette brillante chevalerie nous voyons le comte d'Eu, Philippe d'Artois, connétable de France depuis la disgrâce de Clisson, le comte de la Marche, appartenant à la famille de Bourbon, le vaillant amiral Jean de Vienne, le dernier des Coucy, Guy de la Trémouille, le maréchal de Boucicaut, les représentants des plus nobles maisons du royaume. Des Anglais et des Allemands s'étaient isolément attachés à l'expédition. Cette armée partit au printemps de 1396, avec l'enthousiasme des anciens croisés, mais sans avoir accompli les cérémonies religieuses qui signalaient leur départ et caractérisaient les guerres saintes. S'il faut avouer qu'elle renfermait bien des éléments délétères, qu'elle déployait beaucoup trop de luxe et d'éclat, il est juste de dire qu'elle montrait une égale générosité ; pas de solde royale ou princière : chaque chevalier servait à ses frais. Les aspirations n'étaient ni moins larges ni moins élevées : la jeunesse voulait aller à la conquête de la Palestine, après avoir réalisé celle de la Turquie. Il est convenu que l'armée française éblouit et scandalisa tous les pays qu'elle eut à traverser, sans en excepter les infidèles[1]. C'est une exagération dont les historiens modernes ont fait toujours, dans le même but, une sorte de dogme. Nous n'entendons pas assurément comparer ces chevaliers de la fin du quatorzième siècle à ceux que menaient Godefroi de Bouillon, Baudoin de Flandre ou saint Louis ; mais sachons

Noble élan de la chevalerie française.

[1] Juven. Ursin., *Hist. Caroli*, vi. — Froissart., *Chron.*, ubi supra.

attendre pour mieux porter un jugement. Les Français joignirent Sigismond à Bude, et le roi de Hongrie se trouva dès lors avoir une armée d'environ soixante mille hommes : il pouvait tenter le sort des combats. Descendant le cours du Danube, il emporta comme en courant plusieurs places récemment tombées aux mains des Barbares, et prit position devant Nicopolis.

Désastreuse bataille de Nicopolis.

21. A la nouvelle de son approche, Bajazet, qui bataillait en Asie, s'était empressé de passer en Europe ; il se trouva bientôt, avec la majeure partie de ses forces, en présence des Chrétiens. Entre ennemis de ce caractère, le choc n'allait pas tarder. Il eut lieu le 21 septembre, selon les uns, le 28, selon les autres, et nommément Froissard. Par une téméraire et fatale audace, les Français seuls furent engagés. Ils n'écoutèrent ni les ordres de Sigismond, à la voix duquel ils avaient été d'abord si dociles, ni les conseils des plus expérimentés d'entre eux. Renouvelant une manœuvre dont leurs pères s'étaient si mal trouvés à Poitiers, ils mirent pied à terre, ces guerriers identifiés pour ainsi dire avec leurs chevaux, comme leur nom l'atteste ; et, l'épée à la main, ils se précipitent au milieu des Ottomans. Entourés par cette cavalerie tartare qui sait également attaquer et reculer, se découvrir et se dérober, criblés de flèches, attendant un secours qui ne doit pas leur arriver, ils succombent. Leurs chevaux dispersés portent l'épouvante dans le camp des Hongrois, qui prennent immédiatement la fuite, mais sans échapper au glaive des vainqueurs. Sigismond, entraîné dans la déroute, se jette dans une barque de pêcheurs[1], suit de nouveau le cours du Danube, se lance dans le Pont-Euxin, pour traverser ensuite les mers de la Grèce et revenir par l'Adriatique dans sa patrie, où l'attendent les ressentiments provoqués par sa défaite. Plus de quatre cents chevaliers français sont restés sur le champ de bataille ; les autres sont faits prisonniers. Le Sultan déshonore sa victoire en les massacrant tous le lendemain, à part ceux dont il espère une riche rançon. Les historiens en comptent seulement vingt-quatre. Jean de Nevers, le

[1] *Hist. anon.*, pag. 352-357. — Paul. Emil., *de reb. Gest. Franc.*, lib. X. — Phrantz., *Chron. Constant.*, i, 19, et alii.

malheureux chef de cette expédition, est de ce petit nombre. Il eût mérité comme Jean de Vienne, le grand amiral, et tant d'autres de ses valeureux compagnons, de mourir dans la mêlée. Ce digne petit-fils du héros de Poitiers avait tellement frappé d'admiration les Chrétiens et les Infidèles qu'ils lui décernèrent tous ce nom de Sans-Peur dont sera plus tard honoré le modèle de la chevalerie. Sa captivité se prolongea plus d'un an. On n'apprit en France le désastre de Nicopolis qu'aux fêtes de Noël ; et cette nouvelle répandit partout une consternation profonde. Ce n'est pas au premier moment qu'on pouvait réunir la somme énorme de deux cent mille ducats exigée par le cupide sultan, ni dans quelques semaines qu'on pouvait l'envoyer à cette distance. Quand vint l'heure du rachat, le prince dut s'engager à ne plus porter les armes contre les Turcs. Voyant son humiliation et sa répugnance, Bajazet lui dit : « Je te rends ta parole ; je dédaigne au même degré tes armes et tes serments. Jeune homme, peut-être auras-tu l'ambition d'effacer la honte ou de réparer le malheur de cette folle entreprise. Va, rassemble tes guerriers, prends les dispositions nécessaires ; annonce-moi seulement ton retour, et sois sûr que tu trouveras Bayézit Ildérim toujours prêt à t'offrir la revanche. »

Héroïsme et foi. Sanction divine.

22. La revanche ! Dieu la prendra par les mains de Tamerlan, sans trop la faire attendre ! Les chevaliers français tombés sur les rives du Danube étaient bien ses témoins, malgré les fautes réelles qu'ils avaient commises et les calomnies qu'ils ont subies. De tous ceux qui survécurent à la bataille, pas un ne demanda merci, pas un n'eut un instant de défaillance et ne renia son Dieu ; tous courbèrent la tête sous le cimeterre en témoignant les plus purs et les plus vifs sentiments de religion. Ainsi parle l'histoire ; vainement on chercherait un démenti dans les auteurs contemporains. Plusieurs attestent, dans le même ordre d'idées, une chose singulièrement remarquable, qui s'impose à notre récit par l'autorité de la justice non moins que par celle de la vérité. Poussant la haine et la vengeance au-delà de la mort, quand la victoire inspire ordinairement la clémence, le sultan défendit d'enterrer le corps des chré-

tiens, pour les livrer en pâture aux bêtes féroces, aux oiseaux de proie,ou du moins à la vermine. Or,il arriva que ces corps jonchant au loin la plaine, non-seulement furent respectés par les animaux, mais encore demeurèrent à l'abri de la corruption[1]. Un jour l'officier turc qui gouvernait la province et commandait dans Nicopolis, visitant le théâtre du carnage avec un gentilhomme français nommé Gauthier des Roches, lui demanda ce qu'il en pensait, quelle explication il donnait de cette étonnante merveille. Celui-ci répondit : « C'est visiblement un effet de la protection divine sur ces corps autrefois habités par des âmes chrétiennes. — Tu mens, répliqua le Barbare ; telle n'est pas l'explication. Les hommes dont nous voyons les misérables restes étaient remplis de tant d'impuretés et d'ignominies, que les brutes elles-mêmes ont horreur de leurs chairs et n'osent s'en repaître. » Mais la corruption ? voilà le mystère, et voilà de plus l'apologie. Révoquer le fait en doute, ou le traiter de pure invention, ou mieux le passer entièrement sous silence, pour n'avoir pas à le discuter, c'est facile ; mais honnête et rationnel, non en aucune sorte. On n'élimine pas ainsi la déposition des témoins, la parole d'un gentilhomme, d'un de ces vieux chevaliers pour qui le mensonge était un crime de félonie, on ne supprime pas une page historique garantie sous la foi du serment, parce qu'on aura résolu de la travestir ou de la taire. Tous les prisonniers ne revirent pas leur patrie ; le connétable Philippe d'Artois et le sire de Coucy moururent dans les fers de l'islamisme, à la veille de recouvrer la liberté. Mais le comte de la Marche, le maréchal de Boucicaut et plusieurs autres, avec le comte de Nevers, reparurent en France, et ne manquèrent pas de rendre témoignage à leurs amis, à ces vaillants frères d'armes qu'ils avaient laissés couchés sans sépulture sur le sol étranger.

Patrie, études propensions de Wiclef.

23. Entre les conquérants et les hérésiarques, il n'y a pas que des relations accidentelles ou chronologiques. Au temps où Bajazet tuait les corps. Wiclef empoisonnait les âmes, quoique mort de-

[1] Juven. Ursin., *Hist. Caroli*, vi, anno 1396. — Bonfin., *Hist. Hung.*, lib. II. — *Hist. anon.*, pag. 358 et seq.

puis douze ans. L'un renversait les empires, l'autre minait les sociétés, en dissolvant les bases de la raison et de la foi. L'erreur se propageait rapidement en Allemagne, où le terrain était préparé, grâce à l'incurie gouvernementale, à l'anarchie des esprits, à l'humeur turbulente des princes ; mais l'Angleterre en demeurait toujours le centre et le foyer. C'est là cependant, au lieu même de sa naissance, que l'hérésie fut le plus vigoureusement réprimée. Un concile de Londres, tenu dans cette même année 1396, mit fin à toutes les tergiversations, à tous les compromis, en condamnant l'homme et la doctrine. Nous saisissons cette occasion pour retracer la vraie physionomie de l'un et de l'autre, selon l'engagement que nous avons contracté[1]. Ce coup d'œil d'ensemble mérite d'autant plus notre attention que l'hérésiarque du moyen-âge est le précurseur, ce n'est pas assez dire, l'initiateur et le type à peu près complet des prétendus réformateurs du seizième siècle. Ils l'ont copié, ils sont ses plagiaires ; rien n'est aisé comme de l'établir. Inutile serait l'argumentation où les faits parlent d'une manière évidente, John Wiclef, plusieurs écrivent Wicliff, était né vers l'an 1324, dans une paroisse du même nom, au comté d'Yokshire. Il fit ses études dans l'Université d'Oxford, et fut incorporé d'abord au collège de la Reine, puis à celui de Merton, auquel avait également appartenu, on ne l'a pas oublié sans doute, le trop fameux Guillaume Occam. Celui-ci vivait encore à cette époque, mais loin de sa patrie, à la cour de Louis de Bavière[2]. Wiclef ne l'a donc jamais vu ; ce n'est pas de sa parole, c'est de ses ouvrages qu'il a reçu l'inspiration, moins ou plus que cela, l'ineffaçable empreinte ; car lui-même a copié, lui-même est un plagiaire : la filiation ressort de tous les documents. Cette observation n'implique ni la négation ni même l'amoindrissement de sa force intellectuelle. Elle se manifesta dès le début, et dans toutes les branches de l'enseignement ecclésiastique. La philosophie, la théologie, le droit canonique et le droit civil furent l'objet de son application, le théâtre de ses succès. En même temps que ces diverses sciences, ayant toutes un seul but, il cultiva

[1] Cf. tom. XXX de cette histoire, p. 488.
[2] Cf. tom. XXX de cette histoire, p. 570.

spécialement l'étude des Saintes Ecritures, d'où lui viendra le surnom de *Doctor Evangelicus*. Les plus belles années de sa vie s'écoulèrent dans l'exercice du professorat, à cette même école dont il avait parcouru tous les degrés.

Il se déclare l'ennemi du clergé.

24. S'il faut en croire ses apologistes, en peu d'années sa réputation franchit l'enceinte de l'Université, les bornes même du royaume britannique. C'était un esprit subtil et pénétrant, sans être incomparable dans la scolastique, ni supérieur dans la philosophie, comme on a bien voulu le prétendre. Par instinct ou par calcul, il visait en tout au paradoxe ; il se distinguait par la singularité des opinions beaucoup plus que par la profondeur des idées[1] et la puissance de la synthèse ; son savoir avait moins de cohésion que d'étendue : en s'isolant, en évitant toute comparaison, il espérait échapper à toute concurrence. Son premier traité, *De Ultima Œtate Ecclesiæ*, qui signala son nom à l'attention publique, parut en 1356. C'est une amère et longue diatribe contre le clergé. A de justes plaintes, à quelques observations fondées, se mêlent incessamment d'intolérables calomnies. Sans doute, la situation était alors déplorable ; l'exil ou la captivité d'Avignon tenait l'Eglise tout entière dans un état qui contrastait douloureusement avec sa gloire antérieure et l'activité des siècles écoulés. La peste qui venait de ravager l'Europe n'avait certes pas épargné les ministres de la religion ; leur dévouemeut au salut de leurs frères était devenu le complice de l'épidémie. D'immenses vides restaient à combler dans les rangs du sacerdoce, et la précipitation s'accordait mal avec le discernement dans le choix. Mais un esprit sage, une âme bien intentionnée, dans de telles conjonctures, n'envenime pas la plaie, sous prétexte de la guérir. Cette note est caractéristique dans l'histoire du cœur humain. Wiclef s'annonce comme un révolutionnaire, comme un destructeur, qui ruine les suprêmes espérances et ne sait rien édifier. Il apparaît de plus comme un visionnaire : à ses récriminations exagérées, à ses cris de fureur, il ajoute des rêveries apocalyptiques, dénuées de toute raison, si même elles supposent une

[1] Twysden, *Script. Angl.*, pag. 2644.

conviction quelconque. Il prédit nettement le jugement dernier pour la seconde moitié du quatorzième siècle. Rendons ce témoignage à sa modération, il ne précisait ni le jour ni l'année ; il ajoutait seulement que la fin du monde serait précédée du châtiment des mauvais prêtres. La guerre qu'il commençait contre le clergé séculier n'égala jamais celle qu'il fit contre les moines, les moines mendiants surtout, les disciples de saint François et de saint Dominique, par la raison qu'ils formaient un corps enseignant. La haine dont il poursuivait ces vaillants athlètes du catholicisme, toujours prêts à combattre l'hérésie, touchait parfois au délire. « Ils empestent l'air de leurs fétides exhalaisons, dira-t-il bientôt dans son principal ouvrage, le *Trialogus* ; ils sont cause que les santés s'affaiblissent et que la vie humaine est abrégée[1]. »

Son élévation et sa chute. Il flatte les grands.

25. Au début, l'atrabilaire docteur ne se laissait pas aller à ces violences de langage, à ces emportements dont l'opinion se fût alarmée ; ou bien il les cachait sous le voile de l'anonyme, n'oubliant pas les intérêts de son ambition. En 1361, Wiclef était nommé recteur du collège de Baliol. Cette position le mettait en évidence ; peu de temps après, en 1365, l'archevêque Isleb de Cantorbéry l'appelait au rectorat d'un collège plus important qu'il venait de fonder dans sa ville primatiale. C'était une dérogation aux statuts établis par l'archevêque lui-même, et d'après lesquels le supérieur de la nouvelle institution devait être un religieux bénédictin. Le premier ne tarda pas à perdre sa place, et plusieurs historiens supposent que les intrigues de Wiclef ne furent pas étrangères à cette disgrâce, dont aucun ne donne une autre explication. Simon Langham, successeur d'Isleb, revint sur cette mesure contraire à l'acte de fondation, et prise dans un moment où l'âge et la maladie ne permettaient pas à son prédécesseur d'agir avec une pleine connaissance, moins encore avec une entière liberté. Le recteur improvisé dut rétrocéder le collège aux moines et s'éloigner de Cantorbéry. Il fit appel à Rome ; le Pape rejeta son appel, et le roi confirma la sentence pontificale. Cette triple déconvenue n'al-

[1] Wicl., *Trialog.*, iv, 35.

lait pas calmer, on le pense, les antipathies de Wiclef. Impitoyable envers l'Eglise, il fut toujours le bas courtisan de la royauté. Edouard III voulant se soustraire à l'obligation de payer le tribut que Jean sans-Terre avait promis à l'Eglise Romaine par un solennel contrat, et le parlement, consulté pour la forme, ayant décidé que l'acte était périmé, que le roi d'Angleterre n'avait pu s'engager pour ses succcesseurs, ni lier à jamais le royaume, Wiclef se jetait spontanément dans la contestation, embrassait le parti de la résistance, quand nul ne demandait son avis. La chambre des communes ayant fait la motion que les dignitaires ecclésiastiques ne fussent plus désormais admis à remplir les hautes fonctions de l'Etat, malgré les éminents services rendus par plusieurs d'entre eux et depuis plusieurs siècles, Wiclef ne manque pas cette seconde occasion de manifester les sentiments hostiles dont il était animé. Par ces obséquieuses ingérences, il attirait sur lui les yeux, puis la faveur et la protection du duc de Lancastre, l'homme du pouvoir temporel. Une ambassade devant se rendre à Bruges, en 1374, pour traiter avec les nonces du Pape les questions récemment soulevées[1], il fut adjoint à cette ambassade ; troisième occasion pour lui de saper l'autorité pontificale et de se déchaîner contre le chef suprême de la chrétienté.

Wiclef au tribunal de l'évêque de Londres.

26. Revenu dans sa patrie, il mit de côté toute modération et toute réserve ; il osa nommer le Pape un insatiable tyran, un prêtre impie, l'Antéchrist même. Luther n'aura donc pas le mérite de l'invention, l'initiative du blasphème. Alors le clergé s'émut ; impassible ou dédaigneux jusqu'à cette heure, il secoua son apathie. L'évêque de Londres, Guillaume Courtenay, cita le prêtre rebelle, l'insolent déclamateur, à comparaître devant le tribunal diocésain, présidé par lui-même, dans la cathédrale de Saint-Paul. Wiclef obéit à la citation épiscopale ; il comparut, mais accompagné par le duc de Lancastre et lord Percy. Le prévenu se tenait debout en présence de ses juges quand ses aristocratiques témoins l'invitèrent à s'asseoir ; mais l'évêque ne voulut pas le permettre, oppo

[1] Rymer., *Fœdera, convent.*, iii, 3.

sant courageusement son droit aux injustes prétentions des représentants de la puissance. Le frère du roi, l'orgueilleux duc qui pouvait un jour occuper le trône et ne dissimulait pas cet espoir, prononça de grossières insultes et menaça de briser l'autorité de tous les prélats d'Angleterre. Loin de se laisser ébranler, celui de la capitale répondit avec autant de mesure que de fermeté. Le peuple, entendant les menaces et les propos insultants de l'impétueux Lancastre, murmura tout haut. « Nous saurons mourir pour notre évêque, s'écria-t-on de toutes parts ; mais nous ne pouvons souffrir qu'on l'outrage ainsi dans sa cathédrale. » Soudain l'émeute éclatait ; ce n'est pas sans peine que les deux seigneurs échapperent au danger d'être immolés sur place. Le duc aurait vu son palais détruit, si l'évêque outragé n'avait apaisé les ressentiments et rétabli le calme. Toujours est-il que le procès demeurait interrompu : Wiclef se dérobait à la sentence. Il rentrait dans Oxford, pour y continuer ses leçons et ses intrigues. Rome cependant avait l'éveil : le 22 mai 1377, parurent quatre bulles, adressées au chancelier de l'Université, à l'évêque de Londres, à l'archevêque de Cantorbéry, au roi lui-même [1]. Aussitôt après étaient affichées vingt-deux propositions du téméraire novateur, que le Pape déclarait erronées, contraires à l'enseignement catholique, sentant l'hérésie, *hæresim redolentes*, analogues à celle que le Saint-Siège avait déjà condamnées dans Marsile de Padoue et d'autres sectaires de la même école. Le Souverain Pontife blâmait énergiquement l'Université d'avoir laissé germer dans son sein et se produire au grand jour d'aussi funestes doctrines. Il remontrait au roi, d'une manière non moins énergique, ce qu'elles avaient de dangereux et de subversif pour les Etats aussi bien que pour l'Eglise. *Omnem destruunt politiam.*

27. Parmi les propositions censurées, quelques-unes doivent être relevées par l'histoire, au double point de vue signalé : « Les écrits, inventés par les hommes pour rendre les héritages perpétuels, n'ont aucune valeur réelle ; ils constituent une impossibilité... **Propositions erronées, dangereuses publications.**

[1] WALSING., *Hist. Angl.*, pag. 201-205.

L'existence de Dieu simplement admise, les souverains sont dans la rigoureuse obligation d'enlever à l'Église ses biens temporels quand elle prévarique ; s'ils négligent ce devoir ils encourent la damnation éternelle... Il leur appartient de juger si l'Eglise est ou n'est pas en état de prévarication ; dès qu'ils la tiennent pour coupable, ils n'ont plus qu'à procéder sans ménagement.... Les ministres ou les disciples du Christ n'ont pas le pouvoir d'employer les censures ecclésiastiqnes pour revendiquer les biens matériels qui leur sont dûs.... Tout prêtre légitimement ordonné peut administrer tous les sacrements sans exception, et par là même absoudre toute espèce de péché.... Le Pape de Rome, comme les prélats et les simples prêtres, est soumis au jugement de ses subordonnés ; les laïques ont le droit de le reprendre, de l'accuser, de prononcer sa condamnation. » Pour l'Eglise, on le voit, c'est la théorie de l'esclavage, la destruction de ses lois, la négation de son existence. Et cependant l'Université d'Oxford était hésitante ; elle se demandait s'il fallait admettre ou repousser les bulles pontificales, qui déjà n'étaient arrivées à destination qu'après un long retard. « O malheureuse école, s'écrie l'historien Walsingham, dans quel abîme te voilà tombée, du faîte de la gloire et de la science ! Toi qui résolvais les doutes de l'univers, qui portais la lumière aux yeux de tous les hommes, tu ne rougis pas de douter où les faibles et les ignorants n'ont aucun doute ! » L'Université parut céder, devant les instances du primat et de l'évêque ; on ramena Wiclef au tribunal épiscopal. Il donna des explications qui n'expliquaient rien, un tissu de misérables subterfuges, de subtilités qui révoltent le bon sens, indignes d'un honnête homme, dit avec raison le docteur Lingard. Disons avec plus de raison encore que cette apologie déguisée, dont nous avons le texte[1], est un modèle d'orgueil et de mauvaise foi. Par sa conduite ultérieure et sa marche en avant, l'apologiste ne justifiera que trop cette appréciation. Averti de ne plus tenir un langage équivoque, admonesté par le tribunal, qui n'ose pour le moment porter une autre sentence, il publie bientôt

[1] Apud Walsing., *Hist. Angl.*, ubi supra.

un écrit dont l'objet, formulé dans le titre, est d'attaquer et de nier l'Infaillibilité du Pape, *Contra Infallibilitatem Papæ*. Le scandale causé par cette négation est un fait considérable, que nous signalons en passant. A la même époque paraît une œuvre tout autrement importante. Wiclef a traduit la Bible en anglais, comme Luther la traduira plus tard en allemand. Le but est identique : démolir la tradition, discréditer l'Eglise, exalter le sens privé, porter l'anarchie dans la religion, sous prétexte de la ramener à sa source. Là s'arrête la comparaison ; nulle autre ressemblance : le fougueux Teuton sait malheureusement écrire et parler ; le Breton n'est qu'un barbare. Son entêtement lui tient lieu de génie.

Hérésies formelles, disgrâce, mort, succession de Wiclef.

28. L'année suivante, 1381, il attaque de front le dogme générateur de la piété chrétienne, la Transubstantiation. A cet effet il publie douze thèses, qu'il soutiendra contre tout venant ; mais il se contredit dès la première, ou plutôt il dépasse son but, en allant jusqu'à nier la présence réelle. « L'Eucharistie n'est pas le Christ, affirme-t-il sans préambule, elle n'est que le signe efficace de sa personne et de son action. » L'étrange docteur Evangélique annonce l'intention de réhabiliter Bérenger et de raviver sa doctrine ; il anticipe sur Calvin. Désormais il est ostensiblement hérétique. Ses partisans et ses collègues d'Oxford l'abandonnent pour la plupart. Le chancelier lui commande le silence : Wiclef brave la désertion des uns et l'autorité de l'autre. Courtenay, récemment appelé du siège de Londres à celui de Cantorbéry, réunit plusieurs évêques, en 1382, et par deux fois, à quatre jours d'intervalle, condamne solennellement le novateur. Il lance de plus un décret sévère, une véritable interdiction contre les prédicateurs ambulants qui répandent les nouvelles opinions dans le peuple[1]. C'était une société que le futur hérésiarque avait fondée sous le nom de « Pauvres ou jeunes prêtres, » pour en faire ses agents. Une insurrection sanglante et sauvage des paysans éclatait en Angleterre avant la fin de cette même année ; et le Wicléfisme n'y fut pas plus étranger que ne le sera le Luthéranisme à l'atroce guerre des

[1] Wilkins, *Concil. Britan.*, tom. III, pag. 157.

Paysans en Allemagne. Par esprit d'opposition, pour l'honneur du corps peut-être, l'école d'Oxford essaya d'éluder les ordres et la entence du primat. Inutile tentative ; un édit royal interdisait à l'hérésiarque les fonctions de l'enseignement. Celui-ci recourait alors à des moyens absolument révolutionnaires : le pouvoir séculier refusant de lui donner raison, il tâchait de fomenter la révolte, en s'adressant au parlement, pour lui demander le libre exercice de la prédication d'abord, pour lui suggérer ensuite la diminution des impôts par la confiscation des biens ecclésiastiques. Le parlement s'agita sous le coup de ces perfides insinuations; l'hérésiarque fit mine de se rétracter : rétractation dérisoire qui ne l'empêcha pas de perdre sa chaire et d'être relégué dans la paroisse de Lutherworth, au diocèse de Lincoln, non loin de sa terre natale. L'ancien recteur n'était plus, ou peu s'en faut, qu'un simple curé de campagne. Il ne se laissa pas désarmer : c'est là qu'il mit la dernière main à son principal ouvrage, le fameux *Trialogus*. Outre les erreurs morales et dogmatiques, cet indigeste recueil touche à des questions de philosophie qui démasquent entièrement les instincts de l'hérétique et la nullité du penseur. Il y a là les germes d'un informe panthéisme et d'un fatalisme bien arrêté, développés l'un et l'autre dans une élucubration intitulée *De Idæis*. Ce titre est encore une outrecuidante illusion : les idées de Wiclef n'étaient que des tendances. Le jour où l'Eglise célébrait et célèbre encore la fête de saint Thomas de Cantorbéry, pour lequel il proprofessait une haine spéciale[1], ce qui ne doit pas étonner, les passions ayant aussi leur logique, il éprouvait une attaque d'apoplexie qui l'emporta dans quarante-huit heures. Ses erreurs lui survivaient ; elles continuèrent de troubler les Iles Britanniques, sans épargner le continent. En 1396, comme nous l'avons dit, sur l'injonction du pape Boniface, Thomas d'Arundel, qui du siège archiépiscopal d'York venait de passer à la primatiale de Cantorbéry, imitant le zèle orthodoxe de Guillaume Courtenay son prédécesseur, assemblait un synode à Londres et condamnait dix-huit propositions for-

[1] Vaughan, *The Life*... tom. II, pag. 435.

mellement hérétiques tirées la plupart du *Trialogus*. Comme elles ne sont qu'une longue répétition, souvent dans les mêmes termes, des erreurs exposées déjà d'une manière plus succincte, nous n'allons pas les exposer de nouveau. Ni cette condamnation précise et détaillée, ni la savante réfutation qui l'accompagne, ni la sanction du Pontife Romain n'éteindront l'hérésie. Vingt ans après le concile œcuménique de Constance ne jugera pas inutile de l'anathématiser.

§ IV. CONCILE NATIONAL A PARIS

29. Malgré des rigueurs partielles et des secousses momentanées, l'affaire du schisme dominait dans les préoccupations du monde chrétien. L'antipape avait des émissaires en Italie ; plusieurs étaient entrés à Rome pour y fomenter des séditions : ils avaient là des intelligences parmi les patriciens besogneux ou turbulents. Dans une certaine classe de la population romaine la rébellion subsistait toujours à l'état latent comme une maladie chronique, telle que la malaria ; la plus légère circonstance déterminait les plus violents accès : le désordre pouvait toujours compter sur des initiateurs ou des complices dans la famille Colonna. Ce n'est qu'à force de prudence et d'énergie que Boniface IX enrayait les menées étrangères ou domestiques. Les aventuriers bretons venus à la suite de Louis d'Anjou se maintenaient dans le patrimoine de saint Pierre, la Toscane et la Campanie, où des places fortes, emportées au début, leur servaient encore d'asile. De temps en temps on les voyait s'élancer de ces repaires, semblables à des oiseaux de proie, et piller les alentours jusqu'aux portes de la Ville Eternelle. Ils demeuraient au reste comme un point d'appui pour les entreprises du dehors. Le souverain Pontife avait résolu de mettre un terme à ce danger permanent. Une armée nombreuse, obéissant à des chefs dévoués, allait entrer en campagne, et tout semblait garantir le succès, quand le Père commun des fidèles, voulant épargner le sang humain, renonçant à de lamentables victoires,

Dangers à Rome. Inutile appel à la maison royale d'Angleterre.

employa l'or au lieu du fer à la libération de son royaume, à la sécurité de l'Italie [1]. Tandis qu'il s'efforçait d'éloigner ces hardis mercenaires, il négociait avec un prince anglais, le comte Jean de Huntingdon, frère du roi Richard II, en vue de l'attirer dans la Péninsule, pour contre-balancer la puissance des Français, à qui Gênes s'était donnée naguère, poussée par la peur que lui causait la prépondérance de Milan. Le jeune prince acceptait volontiers la chevaleresque mission d'être le gonfalonier de l'Eglise et le protecteur de la Papauté ; mais le roi son frère, dont la cour était une fois de plus le théâtre d'incessantes conspirations, ne consentit pas à se priver de son appui. L'orage grondait autour du trône ; Richard le sentait chaque jour ébranlé par les sourdes manœuvres des partis et la manifeste ambition de ses oncles. Persuadé que le duc de Glocester n'attendait qu'une occasion et la préparait pour s'emparer de la couronne, il secoua tout à coup son irrésolution et son apathie : le duc fut arrêté, quand il se croyait sûr de la réussite, et transporté dans la citadelle de Calais, où bientôt il mourut dans la force de l'âge, suffoqué, dit-on, entre deux matelas, avec le consentement tacite, peut-être même par le commandement exprès du roi, sans une réclamation des ducs d'York et de Lancastre [2]. En s'opposant au départ de Huntingdon, le monarque avait encore été poussé par le désir de ne point compromettre la paix qu'il venait de renouveler avec le roi de France.

Diète de Francfort. Ambassade à Rome.

30. Il craignait aussi de prolonger, en soutenant ouvertement Boniface IX. ce lamentable schisme à l'extinction duquel on aspirait de toutes parts. Les Etats d'Allemagne réunissaient à Francfort une grande diète dont elle était le but principal. Là se trouvaient les ambassadeurs des rois de France et d'Angleterre, avec ceux de plusieurs autres souverains moins connus ; les délégués de la Sorbonne y furent également admis à prendre la parole, à plaider la cause de l'union et le moyen adopté par la célèbre académie. Les délibérations ne durèrent pas moins de douze jours, et furent loin

[1] BONIFAC., *Epist.*, IV, pag. 208.

[2] WALSING., *in Richard.*, anno 1397. — POLYD. VIRGIL., *Hist. Angl.*, lib. XX. — HARPSFEL., sect. XIV, cap. 50 et alii.

d'aboutir à l'entente. Les docteurs français étaient toujours pour la voie de cession : plus que jamais ils poussaient à l'abdication simultanée des deux pontifes, ou bien à leur déposition en cas de resistance ; et cela, sans admettre une comparaison raisonnée, un examen préalable de leurs droits respectifs. Ils assuraient du reste, et nous savons sur quelles garanties, que le pape d'Avignon renoncerait à son titre, pourvu que celui de Rome pratiquât le même renoncement, dans l'intérêt de la société chrétienne. Tout ce qu'ils purent obtenir, c'est l'envoi d'une ambassade auprès de Boniface IX, pour le sonder sur ses dispositions et le prier avec instance d'accéder au plan de l'Université. Le Pape n'entendit pas cette demande sans un profond déplaisir [1]. Elle avait déjà résonné désagréablement à ses oreilles : d'autres ambassadeurs étaient venus la lui présenter, au nom de la plupart des princes qui suivaient l'obédience de Benoît. Un ermite ou moine appelé Robert avait encore reçu des rois de France et de Castille mandat de la réitérer. Grâce à son imperturbable persistance, à sa facilité d'élocution non moins imperturbable, à la sainteté de son état, ce mystérieux personnage parut d'abord avoir ramené le Pontife aux sentiments d'abnégation exprimés par lui-même dans une lettre à Charles VI. Deux jours après, dans l'âme de Boniface prévalaient d'autres pensées, supposé qu'il eût donné de réelles espérances au messager de ce même roi. On raconte, mais sur des documents dénués d'autorité, que sa mère, son oncle, ses frères et les cardinaux napolitains, apprenant sa condescendance, vinrent se jeter à ses pieds et lui représentèrent avec larmes combien il serait dangereux pour lui, pour l'Eglise Romaine, pour la Religion et l'Italie, d'entrer dans les vues de la France, qui ne cessait évidemment d'aspirer à tenir sous sa domination immédiate le Pape et la Papauté. Le premier monarque de l'Europe, ajoutaient-ils, dont la puissance s'étendait à presque tous les autres royaumes par les liens du sang et les obligations contractées, dont les parents occupaient les trônes d'Angleterre, de Castille, d'Aragon, de Naples, de Hongrie, de

[1] Dietrich e Niem., *Hist.*, ii, 33.

Bohême, n'était ni le conseiller ni le patron qui dans les circonstances actuelles convenait au Vicaire de Jésus-Christ. Encore fallait-il considérer ses relations avec l'antipape et ses antécédents par rapport à la continuation du schisme, sans oublier que son père en avait favorisé l'établissement.

ttitude des princes par rapport au schisme.

31. Soit par l'effet de ces conseils intéressés ou sincères, soit par le retour de ses intimes convictions, Boniface repoussa désormais tout autre moyen qu'un concile œcuménique pour rendre à l'Eglise son unité. Telle était aussi l'opinion bien arrêtée du clergé d'Angleterre et de l'Université d'Oxford ; à peine s'il existait de ce côté quelques rares dissonances. Le haut clergé castillan, convoqué dans les derniers temps à Salamanque, s'était prononcé pour la cession, à l'exemple de l'épiscopat français. Henri III de Castille, petit-fils de Transtamare, opinait et travaillait dans le même sens. Dom Martin d'Aragon, son oncle, protecteur déclaré de l'aragonais Benoît XIII, lui reprochait amèrement de marcher à la remorque de la France ; il parvenait à l'ébranler, mais non à lui faire entièrement abandonner sa ligne de conduite. Martin tenait toujours pour le compromis [1], ou plutôt pour le débat contradictoire entre les deux rivaux tel que le demandait l'antipape. Dans une réponse longuement développée, Henri consentait à l'emploi de ce moyen comme premier essai de concorde et d'union ; mais, si la tentative demeurait infructueuse, ce dont il ne doutait pas, il concluait alors à la démission réciproque, ou bien à la déposition forcée. Le Pape légitime aurait dû trouver un appui dans Wenceslas de Bohême, empereur nommé des Romains. A ce titre, lui revenaient le droit et l'obligation de patronner le Saint-Siége. Loin de remplir ses engagements et de lutter contre les schismatiques, Wenceslas prenait parti pour eux. Il revendiquait, à la vérité, le patronage de l'Eglise : seulement il entendait la protéger contre les défections et les désordres du sacerdoce en général. Imbu des idées de Marsile et de Jandun, il entendait se substituer à l'un comme à l'autre Pape ; il remontait d'un coup aux théories gouvernementales de

[1] SURIT., *Annal. Hisp.*, x, 62.

Frédéric II, inspirées ou commentées par Pierre de Vignes. Gagné par les schismatiques, il les dépassait et préparait à sa façon la destruction du schisme [1], en détruisant la hiérarchie sacrée jusqu'aux derniers fondements. Cette nature apathique tendait à devenir un fou furieux, à qui l'unité n'apparaissait que dans les ruines : le chef qu'il donnerait à la chrétienté serait après tout son esclave. Ce n'était qu'une exaltation de quelques instants ; les ignobles habitudes et l'irrémédiable incurie de ce prince reprenaient aussitôt leur cours. Avant peu nous verrons à quel abîme elles devaient fatalement le conduire. Un complot ourdi de longue main entre l'antipape, le roi d'Aragon, le comte Honoré de Fondi, l'évêque d'Assise, le gouverneur de Civita-Vecchia et les factieux de Rome, menaça d'un danger plus sérieux la dignité pontificale et la liberté sinon la personne même de Boniface IX [2]. Les craintes qui s'emparèrent du principal acteur rompirent cette odieuse trame. Au dernier moment, il n'osa pas s'éloigner d'Avignon et s'embarquer pour Ostie. Les autres conspirateurs n'allaient pas tenter une périlleuse révolution dans la Ville-Eternelle, quand il n'était pas là prêt à remplacer le Pape détrôné.

32. Cette entreprise audacieusement conçue et misérablement avortée transpira-t-elle dans le monde catholique ? Il n'est guère permis d'en douter ; mais l'antipape n'avait pas besoin d'ajouter à la déconsidération qu'il s'était attirée déjà par sa conduite. L'obstination avec laquelle il résistait à tous les conseils, à toutes les prières, aux plus pressantes exhortations des rois qui suivaient son obédience et des cardinaux qui peuplaient son palais, préparait autour de lui la solitude, en éloignant les cœurs, en alarmant les consciences. L'isolement résultait beaucoup plus encore de ses artifices que de son obstination. Il ne pouvait ignorer le travail qui se faisait dans les esprits, ni les mesures qu'on allait adopter pour vaincre sa résistance: rien ne semblait le déconcerter. Un historien a pu le dire sans exagération, cet homme eût paru grand s'il avait dépensé la même énergie pour une meilleure cause. Le roi

Isolement de Benoît XIII. Desseins de Charles VI.

[1] Cf. Melch. Goldast., tom. II, pag. 96.
[2] Bonifac., *Epist.*, lib. V, pag, 161.

Charles VI n'en montrait pas moins, et sa cause était tout autrement louable. Lui ne luttait pas dans un intérêt personnel, il ne se proposait pas même avant tout l'honneur de sa couronne ou le bien de ses états ; il voulait la paix de l'Église, le relèvement de la chrétienté. Les désastres survenus dans l'Europe orientale, les incursions incessamment renouvelées par les Turcs, leur audace toujours croissante, la Grèce ravagée, Constantinople aux abois, les deux rives du Danube sillonnées par les hordes barbares, la Hongrie, la Pologne et l'Italie menacées, les âmes partout chancelantes et les convictions ébranlées, les ruines morales encore plus que les catastrophes matérielles, étaient à ses yeux les tristes conséquences du schisme. Il résolut d'en finir. Sa patience n'avait-elle pas dépassé les justes limites ? En laissànt se prolonger et s'aggraver les maux de l'Église, n'avait-il pas mérité la prolongation et l'aggravation de la cruelle maladie qui faisait son supplice et celui de ses sujets[1] ? Les moyens de persuasion en vue d'amener Benoît à se démettre étant désormais épuisés, ne devait-il pas recourir aux moyens de rigueur ? Or, le plus efficace était celui que les Universitaires avaient exposé dans leurs célèbres thèses : Abandonner le Pontife à son obstination, lui retrancher tous les revenus, soustraire le royaume à son obédience. Ce moyen, le roi ne pouvait l'employer qu'avec l'approbation de l'Église Gallicane ; il convoqua donc pour le 22 mai 1398 une assemblée générale du clergé, un second concile national, en tout semblable à celui de 1395.

Wenceslas se rend en France. Son attitude à Reims.

33. Dans le temps qui restait jusque-là, Charles voulut tenter, pour mieux réussir dans son entreprise, de gagner l'adhésion et le concours du roi des Romains. Ce titre, à la vérité, n'était guère que l'ombre d'un grand nom, vu le caractère bien connu du titulaire ; mais qui ne sait l'influence des noms éclatants, alors même qu'ils subissent une éclipse ? Et puis le monarque français comptait agir sur Wenceslas ; il ne désespérait pas de secouer cette masse inerte. Dans l'intention de traiter directement avec le Teuton, il le pressa de venir en France, où l'attendait un accueil non moins chaleureux

[1] Juven. Urs., *Hist. Caroli*, vi, anno 1398.

que celui dont l'empereur Charles IV son père s'était tant félicité dans de moins graves conjonctures. Les liens de sang et d'amitié qui rattachaient la maison de Valois à celle de Luxembourg, les intérêts communs du royaume et de l'empire, l'état actuel du monde chrétien, tout rendait opportune ou même obligée la visite si gracieusement demandée. Wenceslas promit de ne point la faire attendre. Dès que Boniface IX apprit son dessein, il tâcha de l'en détourner par une lettre qui plaide tout le temps la cause de l'empereur, sans déguiser un instant les alarmes du Pontife. Il ne se faisait aucune illusion sur le but réel de l'entrevue, bien qu'on eût mis en avant un mariage à négocier entre un parent du roi de Germanie et la fille du duc d'Orléans. Robert de Bavière, toujours au premier rang dans les questions religieuses qui se débattaient alors, joignit ses exhortations à celles du Pape. Wenceslas persista dans sa résolution et s'achemina vers la France. C'est à Reims que les deux princes devaient conférer. Charles s'y rendit le 22 mars, pour recevoir lui-même son hôte. Celui-ci arrivait le lendemain accompagné d'une brillante escorte de seigneurs allemands et de barons français. Ces derniers étaient allés le prendre à la frontière, ayant à leur tête Louis d'Orléans, le frère du roi. L'entrée de l'empereur dans la vieille cité eut tout l'appareil d'un triomphe. Ses appartements étaient préparés avec une rare magnificence dans le palais abbatial de Saint-Rémi. Partout brillaient la soie, l'or et les pierres précieuses. Le grossier Teuton, en parcourant cette demeure féerique, ne dissimula ni son étonnement, ni son admiration. Il fut bien plus surpris encore quand le maître des cérémonies, Robert de Boissai, vint lui dire : « Majesté, si ces choses vous plaisent, le roi mon maître est heureux de vous les offrir. Il vous prie d'avoir ce don pour agréable et de venir demain dîner avec lui. » Charles avait à sa disposition le palais de l'archevêque. C'était la fête de l'Annonciation, et le roi de France avait consacré la matinée, selon son habitude, aux exercices de la piété. Par son ordre, quand approcha l'heure du repas, les ducs de Berry et de Bourgogne se transportèrent à l'abbaye pour conduire à l'archevêché l'hôte impérial. On dut leur déclarer qu'il ne pouvait s'y rendre, par l'ex-

cellente raison qu'il était plongé dès le matin dans une complète ivresse.

Ambassade des deux monarques à Boniface IX.

34. Le roi ne pouvait qu'être vivement choqué d'un tel oubli de toutes les convenances, attristé d'une pareille dégradation ; il n'en laissa rien paraître. Guidé par des considérations et des espérances d'un ordre supérieur, il jeta son manteau sur le Noë germanique et renvoya le repas au jour suivant. Dans notre rôle, nous n'avons pas heureusement à décrire ce banquet royal, aussi bien ordonné que splendide. Contentons-nous de rappeler un mot du chroniqueur à la mode : « La vaisselle d'or et d'argent y courait à telle largesse, comme si elle eût été de bois [1]. » Et cette riche vaisselle, qu'on estimait par approximation deux cent mille florins, le prodigue monarque en fit présent à Wenceslas, ainsi qu'aux officiers de sa suite. Le joyeux banquet terminé, fut abordée la sérieuse et redoutable question du schisme. En ce moment d'illumination, l'empereur ne voyait nulle part un obstacle : il accorda tout ce qu'on voulut. On décida sur l'heure que Pierre d'Ailly, depuis l'année précédente évêque de Cambrai, serait délégué par les deux monarques auprès de Boniface IX, pour obtenir qu'il admît une autre élection pontificale. Cela revenait à lui demander sa démission. Le duc de Bourgogne, ne comptant ni sur les promesses des Teutons ni sur l'assentiment du Pape, refusa seul de participer à ces arrangements. Le prince connaissait les hommes. Tout savant qu'il était, l'évêque ambassadeur ne brillait pas précisément par cette science. Il comptait enfoncer les remparts ennemis à coups d'arguments scolastiques ; sa diplomatie n'était guère qu'une opération de l'intellect agent. Reçu deux fois par le Pape, il fut honorablement éconduit, sans réponse directe à ses propositions. « Que l'antipape Pierre de Luna, disait Boniface, dépose un pouvoir usurpé, renonce à ses prétentions sacrilèges ; et nous donnerons toute satisfaction aux princes chrétiens : nul plus que nous ne désire la paix et l'union de l'Église. » Les Romains alarmés par les négociations engagées et dont ils n'ignoraient pas le but, se pré-

[1] FROISSART., *Chron.*, tom. IV, chap. 91.

sentèrent au Pontife pour le conjurer de maintenir ses droits, de ne point se démettre. « Rassurez-vous, mes enfants, leur répondit Boniface ; je suis le Vicaire de Jésus-Christ et votre pasteur légitime ; je ne trahirai pas mon devoir, je ne puis déserter le poste que Dieu m'a confié. » Sa réponse à Pierre d'Ailly étant moins explicite, ne détruisait pas tout espoir de conciliation. Celui-ci repartit pour la France, emportant quelques illusions, mais bien affaiblies malgré son optimisme. Sachant que l'empereur était à Coblentz, il se détourna de sa route pour lui rendre compte de sa mission. « Eh bien, que mon cousin Charles VI soumette son pape, lui dit simplement Wenceslas, et nous soumettrons ensuite le nôtre. » Etait-ce de l'ironie? On ne peut le croire de la part d'un esprit aussi lourd. Non, c'était de l'apathie, avec le désir instinctif d'éloigner une affaire désagréable.

35. Les Français obéissaient à d'autres sentiments ; ils allaient déployer leur activité naturelle. Le 22 mai, jour indiqué pour l'ouverture du concile, se trouvèrent réunis, sous la présidence du zélé patriarche d'Alexandrie, onze archevêques, soixante évêques, un beaucoup plus grand nombre d'abbés, de délégués diocésains ou capitulaires, divers groupes de docteurs, envoyés par les Universités de Paris, de Toulouse, d'Angers, d'Orléans et de Montpellier. Etaient aussi présents le roi de Navarre en personne et celui de Castille par ses ambassadeurs, le duc Amédée de Savoie, Jean de Nevers, le héros malheureux de Nicopolis, tous les princes de la maison de France, excepté leur chef, qu'une violente reprise de son mal empêchait de s'y rendre [1]. Arnaud de Corbie son chancelier, muni de ses instructions, suppléait à son absence ; les travaux de l'assemblée n'en furent pas ralentis. Dans le discours inaugurant la première séance, le président exposa la situation avec autant de netteté que d'ampleur, depuis l'élection de Benoît XIII, et fixa le point capital sur lequel les délibérations devaient porter. Aussitôt après cette harangue, l'évêque de Macon, Pierre de Juis, ami dévoué de ce pontife, n'hésita pas à se lever, demandant l'autorisa-

Concile gallican. Soustraction d'obédience.

[1] *Hist. anon.*, pag. 372 et seq.

tion de prendre sa défense ; ce qui lui fut unanimement accordé par les prélats et les princes. Afin d'épuiser la question, on lui permit de s'adjoindre six membres du concile à son choix, qui la débattraient à fond contre six partisans déclarés de l'opinion contraire. Il choisit l'archevêque de Tours, les évêques de Saint-Pons et du Puy, l'abbé de Saint-Saturnin, et tout naturellement deux docteurs de Toulouse. L'autre camp fut représenté par le patriarche d'Alexandrie, l'évêque d'Arras, l'abbé du Mont-Saint-Michel et trois docteurs de Paris. C'était une véritable joute, où la parole remplaçait l'épée. Commencée le 29 mai, elle se termina le 6 juin. Aucune entrave à la discussion, égalité parfaite dans la lutte. Les plaidoyers étant finis, le chancelier prit la parole et fit au nom du roi les quatre déclarations suivantes : 1° Charles couvrait de sa protection ceux qui voteraient pour la soustraction d'obédience aussi bien que les opposants, nulle crainte ne devant gêner la liberté des suffrages ; 2° Il entendait que la décision de la majorité devînt une loi du royaume, et s'engageait à traiter les récalcitrants comme des schismatiques et des rebelles ; 3° Si la soustraction était votée, l'élection dans les chapitres et les autres communautés serait par là même rétablie, et la collation des benéfices interdite aux seigneurs seculiers, sans en excepter les princes ; 4° Tant que durerait la soustraction, le roi s'interdisait à lui-même de porter la main sur les biens des Églises, procurations, annates, indemnités, revenus quelconques. Ainsi disparaissaient les craintes et les nuages accumulés par les orateurs de Benoît autour de la détermination visiblement imminente. Cela bien compris, les raisons entendues de part et d'autre, le chancelier requit chaque membre du concile d'émettre son sentiment en toute conscience, le pouvant en toute sécurité. Sur trois cents votes, exprimés de vive voix d'abord, par écrit ensuite, deux cents quarante-sept furent pour la soustraction d'obédience immédiate et totale[1].

Édit promulgué par le roi de France.

36. Selon l'énoncé de la question, l'assemblée pouvait adopter la soustraction partielle, avancer par degrés, scinder la rigoureuse mesure ; elle ne le voulut pas : c'est en pleine connaissance de

[1] Cf Bulæ., *Hist. Universit*,, tom. IV, pag. 843-853.

cause, pour éviter de nouvelles lenteurs, qu'elle prit une résolution définitive. Le résultat fut transmis au roi, qui revenait à lui-même dans la seconde moitié de juillet ; et le 28 Charles adressait à ses peuples un acte solennel, une décision plus que royale, dont les considérants fort étendus portent la double empreinte d'une haute intelligence et d'une profonde piété, sans être inattaquables sur tous les points, notamment dans les rapprochements historiques, mais dont la conclusion doit figurer ici, comme pièce, sujette à discussion, de cette mémorable procédure. Après avoir, à son point de vue, longuement récapitulé ce que nous savons déjà des causes, des progrès, des ravages du fléau qui désole l'Église, et distribué les responsabilités selon ses préjugés de naissance et de position, il conclut en ces termes : « Nous donc que le seigneur a placé avec les autres rois de la terre, comme les remparts de Jérusalem, ainsi que parle le prophète, nous proposant uniquement la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bien de la Religion, ne pouvant plus tolérer les scandales et les divisions dont elle est la victime, marchant sur les traces de nos aïeux, ne reculant devant aucun sacrifice pour rétablir l'union, au nom de l'indivisible et Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, nous arborons dans cette pieuse guerre l'étendard victorieux de la croix, suivi par les princes de notre famille, les rois nos alliés, les Églises de notre royaume, et nous nous écrions avec Mathatias : « Que Dieu nous soit propice ! » Nous renonçons d'un commun accord et d'une manière complète à l'obédience de Benoît, n'ayant pas à nous occuper ici de son adversaire, auquel nous n'avons jamais obéi et n'obéirons pas encore. Pour retrancher tout secours à des hommes qui n'en ont usé que dans leur intérêt personnel en perpétuant le schisme, nous défendons strictement par ces lettres patentes à tous nos sujets sans exception, n'importe leur rang ou leur charge, de reconnaître désormais l'autorité du même Benoît, de lui rendre les hommages et de lui payer les tributs affectés par les coutumes et les lois à la curie pontificale [1]. » On ne saurait douter qu'en frap-

[1] Ext. Cod. Ms. *Biblioth. Vatic.*, num. 4927, pag. 105. — Cf. *De schism.* tom. X pag. 95.

pant un tel coup le roi n'ait outrepassé les bornes de sa puissance. Il entrait de plein pied dans le domaine spirituel. En bonne logique, cette répudiation impliquait la déposition, à moins que, dans son intime pensée et celle de la France, le pape d'Avignon n'eût jamais été le vrai Pape. Ou bien le monarque français allait trop loin, ou bien il s'arrêtait à moitié route : puisqu'il répudiait Benoît, il devait se soumettre à Boniface. La position qu'il prenait le jetait en dehors de la communion catholique, ou continuait à l'y retenir. L'Église gallicane devenait réellement un corps acéphale ; les évêques étaient substitués au chef suprême de l'épiscopat.

§ V. OBSTINATION ET SOUPLESSE DU FAUX BENOIT

Lettre aux cardinaux d'Avignon. Double ambassade à Benoît.

37. Charles eût mieux fait sans doute, dès qu'il ne se rattachait pas en ce moment à l'Église Romaine, de se rappeler les vœux de son père mourant et de provoquer un concile œcuménique. Il eut tort ; mais il est impossible d'accuser ses intentions, en déplorant son erreur ou son inconséquence. Il ne soupçonna pas un instant qu'il était sorti de ses attributions royales. Dans sa loyauté de chrétien, il marchait droit au but, n'écoutant que sa conscience. L'acte du 28 juillet était immédiatement suivi d'un ordre d'après lequel tous ceux qui resteraient en relations d'affaires avec la cour d'Avignon seraient punis de confiscation, s'ils étaient ecclésiastiques, d'emprisonnement s'ils étaient séculiers. Le même jour parut une lettre informant les cardinaux de ce qui venait de se passer en France. « Nous vous conjurons, leur disait le roi, d'accourir à notre aide, de nous donner votre concours, d'accepter la direction d'une entreprise qui n'a d'autre but que l'extinction du schisme et la pacification du monde chrétien. N'ayez aucune sollicitude, obéissez librement aux convictions spontanées que vous avez manifestées en plus d'une circonstance ; nous vous garantissons, quoi qu'il arrive, le maintien de tous vos droits, possessions, honneurs et privilèges. En combattant pour le bien vous n'encourez pas la plus légère perte. Les ambassadeurs que nous accréditons, chargés

de vous donner les explications nécessaires, renouvelleront au besoin cette garantie. » A la tête de l'ambassade fut encore mis l'évêque de Cambrai. Sans révoquer leur sentence, les juges consentaient à retarder l'exécution, et permettaient une dernière tentative auprès du Pape virtuellement déposé. La résistance ne devant plus néanmoins demeurer impunie, supposé qu'elle demeurât invincible, au ministre de paix fut adjoint l'homme de guerre : le maréchal de Boucicaut accompagna Pierre d'Ailly. Ils se séparent à Lyon, où le premier s'arrête pour attendre le résultat de la pacifique mission, tandis que le second continue son voyage[1]. Dès qu'il est annoncé, Benoît l'admet à son audience. Il commença par l'écouter avec un calme apparent, malgré les restrictions assez significatives que le messager royal mettait dans son attitude et sa parole ; mais, quand celui-ci toucha le point délicat, l'urgence de la cession volontaire ou l'imminence de la coercition, le pontife ne se contint plus. « Je me suis dévoué pour l'Église, s'écria-t-il, je n'ai cessé de travailler pour le bien. On m'a fait Pape ; la canonicité de mon élection ne saurait être contestée ; et maintenant on voudrait que je dépose la tiare ! . Dites au roi que je resterai Pape jusqu'à la mort, en dépit de ses ordonnances. — Seigneur, répliqua d'Ailly, s'abstenant toujours de l'appeler Saint Père, vous saviez répondre avec plus de modération. Prenez le temps, consultez les cardinaux vos frères. Seul vous ne pouvez résister à tous. »

38. Sur les instances de ses amis les plus fidèles, Benoît ajourna sa réponse au lendemain. Ni la réflexion ni les conseils ne modifièrent ses pensées. En plein consistoire, il s'écria de nouveau : « Je désire l'union de l'Eglise ; mais je ne puis abdiquer la papauté. Il n'y a pas de puissances au monde qui soit capable de m'ébranler ; elles se briseront contre la pierre. Jusqu'à ce jour, j'ai tenu le roi de France pour le digne héritier de ses aïeux, un prince catholique, le défenseur de la Religion ; s'il dément sa propre conduite, il aura lieu de s'en repentir. » A la bonne heure ! c'était clair et précis. Plus d'équivoques, de subtilités ou de tergiversations ; inu-

Réponse de l'antipape. [illegible] cardinaux. Déclarat de guerre.

[1] FROISSART., *Chron.*, tom. IV, chap. 97.

tiles devenaient toutes les instances. D'Ailly précipita son départ, passa le Rhône, se hâta d'aller rejoindre Boucicaut, qui, dans son impatience d'avoir des nouvelles, s'était rapproché d'Avignon[1]. Quand le maréchal eut entendu l'évêque, « Monseigneur, lui dit-il, votre rôle est terminé, le mien commence. Retournez à Paris ; le reste me regarde : J'aurai soin d'exécuter ponctuellement les ordres du roi[2]. » Ces ordres, on ne les ignorait pas à la cour de l'antipape. Cinq cardinaux seulement se trouvaient encore là ; les dix-huit autres s'étaient retirés à Villeneuve, ayant déjà pris leur parti, décidés à marcher avec la France. Il leur importait de prouver que leur retraite n'était pas une désertion. C'est ce dont se chargèrent les cardinaux Pierre de Thury et Guillaume d'Aigrefeuille, en exposant dans des manifestes publics les torts du Pontife qu'ils abandonnaient. Dans son acte d'accusation vigoureux et ferme, l'un montrait de l'habileté, gardait quelque mesure ; il insistait notamment sur les idées professées par Benoît avant son élection, sur le serment prêté dans le conclave et renouvelé depuis. L'autre se laissait entraîner à des excès de langage, à des exagérations de pensée qu'on ne saurait approuver dans un adversaire ; son plaidoyer se divisait en sept arguments, dont la conclusion était invariablement la même : pour lui, Benoît méritait d'être stigmatisé comme hérétique et schismatique, rien de plus, rien de moins. La guerre matérielle se préparait activement pendant ces attaques juridiques ou doctrinales. Boucicaut levait des soldats, selon les termes de sa commission, dans les provinces environnantes, le Vivarais, l'Auvergne, le Bas-Languedoc. Il ordonnait au sénéchal de Beaucaire d'empêcher tout secours d'entrer dans Avignon. Lui-même se rendait au Pont-Saint-Esprit, pour présider à l'organisation des troupes. Les habitants d'Avignon et les cardinaux restés auprès de l'antipape étaient sérieusement alarmés et ne cachaient pas leurs alarmes. « Vous vous troublez de peu, leur dit celui-ci; votre ville est forte et bien pourvue. Nous avons des auxiliaires : l'Aragon et la Ligurie se disposent à nous secourir. Ayez bon cou-

[1] *Hist. anon.*, pag. 400.
[2] Froissart., *Chron.*, tom. IV, chap. 98.

rage ; défendez seulement vos remparts, et je me charge de défendre le château. »

Le château papal assiégé. Courageuse défense. Disette.

39. Ni ses exhortations ni son exemple n'eurent d'effet sur les Avignonais : ils se rangèrent du côté de la France et reçurent Boucicaut dans leurs murs. Derrière ceux de la citadelle, Benoît bravera leurs efforts réunis. Il avait porté les armes, avant d'enseigner le droit et de s'engager dans la carrière ecclésiastique. Le voilà rejeté dans son premier élément. Le jeune capitaine reparaît sous le vieux Pontife : pas d'abdication, pas de capitulation. Il faut courir les hasards d'un long siège, dont le succès ne saurait être un honneur, dont l'echec est une honte. On établit des batteries, on élève des tours, on dresse des machines ; la garnison fait face à tout. Nommé gouverneur de la ville par ses collègues, le cardinal de Châteauneuf prend part aux opérations militaires ; il parcourt les rues à cheval, revêtu d'une cuirasse, l'épée à la main ; sa présence est saluée par des acclamations enthousiastes. « Vive la cité d'Avignon, vive le Sacré-Collége ! » Boucicaut n'a pas de meilleur lieutenant. Une décharge commandée par lui blesse le Pape ; mais peu de jours après, lui-même est atteint par le feu de la place et ne tarde pas à succomber[1]. C'est une grave perte pour l'armée française que la mort de ce prelat guerrier. Les assiégés triomphent ; ils restent en communication avec le dehors : une troupe d'Aragonais intrépides vient les renforcer, guidée par Rodrigue de Luna, frère du courageux Pontife qui tient tête aux Français. Dom Martin d'Aragon n'intervient en aucune sorte : il garde officiellement la neutralité. Sollicité par les lettres de son ancien complice, il va même jusqu'à s'écrier en présence de sa cour : «Que me veut ce prêtre ? Pense-t-il que pour soutenir son ambition et me mêler à ses intrigues, je consente à lever l'étendard contre le roi de France, mon cousin et mon allié? Qu'il se détrompe. » Le château d'Avignon était cependant attaqué dans toutes les formes, et non moins défendu. Deux cardinaux sortis de la place, soit pour s'évader, soit pour traiter avec leurs collègues,

[1] *Hist. anon.*, pag. 403.

tombent au pouvoir des ennemis et sont renfermés dans une étroite prison. Celui de Pampelune échappe à la captivité par la puissance de l'or, en payant une rançon exorbitante. Boniface de Saint-Adrien venait de mourir dans les chaînes. D'autre part, une trentaine de chevaliers, essayant d'entrer dans la forteresse par des souterrains qu'on supposait sans défense, sont faits prisonnier ; et la crainte d'occasionner leur mort, en excitant les représailles, ralentit l'ardeur des assiégeants. La prolongation du siège était cependant pour la garnison et pour l'antipape lui-même une intolérable calamité[1]. Les maladies augmentaient avec la disette ; les provisions s'épuisaient de jour en jour ; on n'avait plus de remèdes. Le manque de bois au fort de l'hiver aggravait la situation entre ces hautes et froides murailles. Nul secours n'arrivait. Une flotille lancée par les Aragonais, dans le but de délivrer leur pape ou de ravitailler son château, n'avait pu remonter le Rhône, à cause de la baisse persistante des eaux.

Intervention inespérées. Attitude suppliante.

40. La reddition paraissait inévitable, et dans un temps assez rapproché, quand une démarche hostile, éveillant la commisération, donnait un répit à ces cruelles angoisses. Dans les premiers jour de 1399, trois cardinaux délégués par les dix-huit allèrent demander au roi de France s'il n'estimait pas urgent de condamner Benoît à la prison perpétuelle, après qu'eux-mêmes l'auraient formellement déposé, comme coupable ou suspect d'hérésie. Cette demande parut d'autant plus choquante que les solliciteurs oubliaient moins leur intérêt personnel ; ils conjuraient aussi le prince d'assurer ou d'augmenter leurs revenus, de garantir leurs immunités et leurs prérogatives contre toute éventualité. Il est vrai que dans leur supplique était mentionnée l'utilité d'un concile universel pour l'élection d'un nouveau Pape. Cela n'empêcha pas un mouvement d'indignation dans les âmes honnêtes et les cœurs généreux. On plaignit la victime jusque dans le conseil royal[2]. Les rigueurs exercées déjà parurent extrêmes, et le duc d'Orléans en particulier ne dissimula pas ses sentiments à cet égard. Le roi ne donna pas de ré-

[1] *Vitæ Pontif. Aven.*, tom. II, pag. 1128.
[2] JUVEN. URS., *Hist. Caroli*, VI, anno 1399.

ponse, voulant auparavant consulter son clergé dans une nouvelle réunion générale. Celui d'Aragon intervenait alors par une ambassade pacifique, avec l'espoir d'amener une conciliation [1]. Henri de Castille s'était hâté de renoncer à l'obédience, imitant toujours l'exemple des Français, et s'attirait les foudres de Boniface ; l'inconsidéré castillan, dont la jeunesse est la seule excuse, faisait une aveugle opposition aux tendances ouvertes de son clergé, qui d'Avignon voulait passer directement à Rome. Le même entraînement se manifestait dans le royaume de Naples, où prévalait, avec le concours dévoué du Pape, la fortune de Ladislas ; et le prince, sous l'inspiration de sa mère, loin d'entraver ce mouvement, si conforme aux destinées nationales, le secondait par tous les moyens en son pouvoir. La Navarre, satellite obligée de la France, n'allait pas tarder à subir sa loi, malgré les dissidences locales. Le bruit de ces défections avait certainement un douloureux écho sur les bords du Rhône, dans le château papal et l'âme du Pontife. Tout fier qu'il était, Benoît descendit à la prière ; il écrivit au roi Charles VI une lettre dont la traduction ne peut donner qu'une faible idée, et dont le style révèle à chaque instant la main savante et délicate de son secrétaire Clémangis. C'est un devoir pour l'histoire d'en citer quelques fragments, comme de lumineux rayons projetés à travers les ténèbres d'un siècle. L'attrait gît dans les entrailles de l'humanité beaucoup plus que dans les brillants dehors de l'éloquence.

41. « Si le prophète Jérémie et le divin Sauveur lui-même ont pleuré sur Jérusalem, une ville terrestre, faut-il s'étonner des larmes intarissables, des amers sanglots que nous arrache l'état présent de la Jérusalem spirituelle ? Pourrons-nous jamais assez déplorer cette cruelle division qui torture et flétrit la sainte Eglise de Dieu ? O Mère de tous les fidèles ! ô fille du Très-haut ! ô chère et tendre épouse ! jusques à quand durera ton inconsolable douleur, le mal qui te consume ? Comment pourrai-je te secourir ? Tes plaies sont les miennes ; accablé de soucis, rongé par de conti-

Eloquente lettre de Benoît à Charles VI.

[1] *Hist. anon.*, pag. 405.

nuelles sollicitudes, entouré d'ennemis, je suis en butte à tous les dédains, à toutes les violences, à toutes les calomnies. Me voici captif dans ma propre maison, menacé d'être enseveli sous ses ruines.... Est-ce donc par opiniâtreté que je reste a mon poste, que je garde mon rang? Je serais le plus misérable et le plus insensé des hommes, s'il en était ainsi : des tribulations non interrompues dans ce monde, la perspective assurée d'un malheur éternel dans l'autre! Durant mes nombreuses légations, je me suis épuisé de soins et de travaux pour le service de l'Eglise, pour lui rendre ses beaux jours. Investi de la dignité suprême, je vois à mes pieds un précipice en rapport avec cette effrayante élévation!... Je ne blâme ni ne récrimine, mon très-cher fils; votre zèle pour l'union de la société chrétienne me touche et m'édifie. Il est une chose que je ne puis comprendre, c'est qu'en poursuivant le même but, en me dévouant pour cette noble cause, je n'aie pas eu votre protection, dans les malheurs qui m'écrasent! Les rois vos prédécesseurs étaient accoutumés à tirer l'épée pour la défense de l'Eglise leur mère. Ils rétablissaient les Papes détrônés par les tyrans ou les factions; ils aimaient à recueillir avec honneur dans leur royaume ceux que la persecution contraignait à s'exiler. Sous ces glorieux monarques, la France était comme ce temple érigé par les Athéniens à la Miséricorde, l'asile des infortunes. Gardien de cet autre sanctuaire, vous voyez maintenant devant vous un homme que vous avez longtemps reconnu pour Pape légitime, respecté comme votre premier pasteur, comme le vrai successeur de Pierre; un homme après tout dont la famille n'est pas la dernière dans sa patrie, s'il est permis d'invoquer un tel avantage en pareille occasion; un homme enfin dont la vie déjà longue s'est écoulée, grâces à Dieu, sans aucune défaillance; et vous le voyez emprisonné, denué du nécessaire, dépouillé de ses honneurs et de ses droits! Je ne puis me persuader que ce soit par vos ordres; mais l'univers doit le penser. Si mes adversaires, investis de votre autorité, n'ont ni respect pour le Pontife, ni pitié pour le vieillard, qu'ils songent du moins à votre réputation, au triomphe de vos ennemis. Je voudrais qu'on gardât le silence dans le monde; je

le garderais alors de mon côté : je souffrirais sans me plaindre. Cela ne se peut devant une aussi criante injustice, au milieu d'une aussi générale réprobation[1]. » Benoît conclut en demandant qu'on mette fin à ce siège, humiliant pour une grande nation, odieux pour un prince catholique.

Engagements contractés par l'antipape. Allégement à sa position.

42. Le roi ne pouvait se démentir ; mais il pouvait encore moins demeurer sourd à cette prière. La position du captif sera bientôt adoucie ; les vivres entreront dans la place. Rendre à Benoît sa liberté n'était pas chose possible, sans abandonner le terrain déjà conquis et retomber absolument dans le schisme. Les ambassadeurs d'Aragon, s'étant concertés avec le roi de France, se mirent en rapport avec Benoît, qui pour eux était toujours le Pape. Leur légation était terminée, lui mandaient-ils, et n'avait pas eu tout le succès désirable. En repartant ils passeraient par Avignon, dans le cas où le Pontife accepterait de traiter sur les bases suivantes : Il s'engagerait sous la foi du serment à déposer la tiare, dès que son compétiteur aurait pris la même résolution, ou viendrait à mourir, ou serait expulsé du trône ; il devait en second lieu congédier les soldats étrangers qui servaient sous sa bannière ; il jurerait enfin, non seulement de ne pas faire obstacle à l'union, mais encore d'y contribuer de toutes ses forces, par sa présence même aux conciles réunis dans ce but. A ces conditions, le monarque français donnait sa parole royale que les hostilités cesseraient, qu'il retirerait ses troupes, en interdisant toute voie de fait, soit aux habitants d'Avignon, soit aux cardinaux dissidents, et que des provisions abondantes seraient envoyées au château pour cent personnes dont le Pontife resterait entouré. C'étaient les préliminaires d'une capitulation honorable ; ils furent acceptés sans restriction. Les ambassadeurs aragonais se rendirent alors auprès du Pontife, bientôt suivis par ceux de Charles VI, l'abbé du Mont Saint-Michel, le docteur Gilles Deschamps et le chevalier de Timaville. Ces derniers furent reçus le 4 avril vendredi dans l'octave de Pâques. Il était convenu qu'ils s'abstiendraient des hommages réservés à la pa-

[1] JOAN. GERSON., tom. II, pag. 99. — Cf. BULÆ., *Hist. Universit.*, tom. IV, pag. 881.

pauté, pour ne porter aucune atteinte aux décrets antérieurs touchant la soustraction d'obédience[1]. Benoît passa sur ce manque d'égards et consentit de la manière la plus explicite, de vive voix et par écrit, à toutes les clauses stipulées. Les serments échangés de nouveau, l'archevêque de Narbonne, le sénéchal de Beaucaire et celui de Provence eurent mission de veiller à la sécurité, mais en même temps à la garde de l'antipape ; car il était aussi convenu que sous aucun prétexte il ne s'éloignerait d'Avignon. La paix semblait assurée. Benoît rendit les prisonniers faits pendant la guerre. Il montrait en ce moment une bonne volonté si complète qu'il se produisit dans l'opinion un retour en sa faveur. Gerson lui-même, ce grand promoteur de l'unité, cet inflexible ennemi du schisme, se demandait, dans sa droiture et sa candeur, si l'on n'avait pas poussé trop loin les choses. Il redoublera de vigueur en perdant toute illusion, quand Benoît rétractera d'un coup toutes ses promesses, oubliera ses serments, renouera ses intrigues.

Richard II d'Angleterre perd la couronne et la vie.

43. Charles VI n'avait cessé d'agir sur l'esprit de son beau-fils, Richard d'Angleterre, pour le déterminer à prendre envers Boniface IX le parti que lui-même avait pris envers Benoît XIII. Richard n'était pas éloigné de cette résolution, par ses sentiments personnels ou par déférence à l'égard du père de sa jeune femme ; mais il voulut d'abord consulter son Université d'Oxford, dont il ne pouvait négliger l'avis en pareille occurrence. Celle-ci répondit après mûre délibération que les Français et les Espagnols n'étaient nullement blâmables en repoussant l'autorité d'un intrus, d'un Pape chimérique, d'une idole trop longtemps encensée ; tandis que les Anglais commettraient un acte de criminelle démence en refusant d'obéir au Vicaire de Jésus-Christ, à l'unique et vrai successeur de Pierre. Les docteurs ajoutaient que, pour remédier à la situation, il fallait réunir un concile œcuménique, où seraient appelés l'antipape et ses partisans ; puis, sur la décision de cette grande assemblée, réduire par les armes, si besoin était, les schismatiques obstinés et contumaces. Malgré cette consultation, il n'est

[1] Juven. Urs., *Hist. Caroli*, vi, anno 1399. — *Hist. anon.*, pag. 406.

pas dit que le roi d'Angleterre n'eût fini par céder aux instances réitérées, ou plutôt à l'incessante pression de la France. Les événements l'en empêchèrent beaucoup mieux que les docteurs. Son royaume était toujours le théâtre et l'enjeu des plus ardentes compétitions princières. Pour en suspendre le cours, pour en retarder du moins les conséquences, il venait d'exiler son cousin Henri, fils du duc de Lancastre, celui de ses parents dont il redoutait le plus, à juste titre, l'ambition et la popularité [1]. Ce prince était allé chercher un asile auprès du monarque français, bien qu'il ne pût ignorer ses antipathies et ses défiances. Richard n'avait pas craint de tenter pour la seconde fois une expédition en Irlande, qui subissait toujours avec un sentiment de patriotique révolte la domination des conquérants, et ne perdait jamais l'espoir de s'y soustraire. En s'absentant, il laissait le champ libre aux conspirateurs. Le banni, devenu duc de Lancastre pendant son exil, par la mort de son père, n'aspirait qu'à rompre son ban, dans l'intention réelle ou simulée de revenir en Angleterre, pour réclamer ses biens confisqués et se mettre en possession de son héritage. Un autre exilé, Guillaume d'Arundel, le primat de Cantorbéry, qui vint le joindre [2], n'était pas moins impatient de revoir sa patrie et de remonter sur son siége. Henri parvint à s'embarquer. Il était suivi de vingt hommes quand il toucha le sol anglais ; au bout de quelques semaines, soixante mille marchaient sous ses drapeaux. La révolution était faite. A son retour, Richard disparaissait comme un fantôme dans la nuit d'un cachot, d'où sortait en peu de mois l'exsangue et problématique [3] cadavre du malheureux roi. Henri IV l'avait remplacé sur le trône.

44. L'année 1399, marquée par cette horrible tragédie, expirait chez la plupart des nations chrétiennes dans un magnifique élan de pénitence et de piété. Ecoutons un témoin oculaire, saint An- **Mouvement religieux. Processions expiatoires.**

[1] Rymer, *Hist. Angl.*, viii, 84.

[2] Leur entrevue eut lieu dans l'hôtel de Winchester, que les français ont traduit par Bicêtre.

[3] Non seulement on ignora de quel genre de mort il avait péri ; mais on douta même que le corps honoré de royales obsèques fût le sien.

tonin, l'immortel évêque de Florence : « En ce temps, secouées par une mystérieuse commotion, les foules se couvraient d'une robe blanche de lin, qui leur descendait jusqu'aux pieds, avec des capuces semblables à ceux des moines, abaissés sur le visage et ne laissant que deux trous pour les yeux. Clercs et laïques, grands et petits, hommes et femmes, séculiers de toute condition, religieux de tout ordre, excepté les cloîtrés, s'en allaient d'une ville à l'autre, formant de longues processions, marchant deux à deux, récitant en commun de ferventes prières, ou chantant de saints cantiques, tantôt en latin, tantôt en langue vulgaire, et plus spécialement le *Stabat*. Ces pérégrinations étaient ordinairement de neuf ou dix jours, tous consacrés au jeûne, souvent le plus rigoureux. L'accès des villes étrangères, alors même que la guerre les divisait, était toujours libre et pacifique pour les pénitents. Aucune fraude, aucun acte d'oppression, pas une querelle pendant ces heureux jours. Les ennemis se réconciliaient en silence ; aux haines invétérées, aux dissensions mortelles, avaient tout à coup succédé les témoignages non équivoques de l'union et de la charité. On assiégeait les confessionaux et la table eucharistique. Les pèlerins trouvaient partout à leur arrivée l'hospitalité la plus cordiale et la plus généreuse ; toutes les communautés, toutes les maisons leur étaient ouvertes, et toutes les provisions fournies sans rétribution. Ce mouvement extraordinaire continua l'espace d'environ trois mois. En quel pays avait-il pris naissance? Nous l'ignorons. Quelle en était la cause? On racontait une apparition de la Sainte Vierge, annonçant que son divin Fils, irrité des crimes du monde, allait déchaîner de grands fléaux, si les hommes ne se hâtaient de l'apaiser par une entière et prompte conversion [1]. Quoique d'un siècle et demi postérieur à cette époque, le savant historien Sigonius retrace les mêmes scènes, en précisant certains détails, sur des autorités contemporaines. « La peste sévissait, écrit-il, et faisait en tous lieux de nombreuses victimes. Le mal empirait de jour en jour, quand se leva dans la Gaule Narbonnaise un prêtre à qui la Vierge

[1] S. Antonin., iii, part. xxii, cap. 3.

était apparue, lui donnant la mission de prophétiser aux chrétiens des malheurs plus terribles encore, s'ils n'écoutaient pas la voix du ciel, le pressant appel de la miséricorde.... Les cérémonies expiatoires avaient commencé ; dans l'Italie surgissait un second prêtre, du bourg de Paterno, qui déclarait devant tout le peuple avoir été ressuscité trois heures après sa mort par la même Vierge Marie, pour apporter au monde un suprême avertissement....[1]»

§ VI. PERTURBATIONS EN OCCIDENT

Jubilé centnaire. Sort des pèlerins français.

45. En France, le mouvement religieux prit une direction qui tendait à renouer la chaîne des temps, et dont les politiques s'alarmèrent. Le vieil amour des Français pour l'antique séjour des Papes, la vraie capitale du monde chrétien, se réveillait avec une puissance irrésistible. Ni les soixante-dix années de la captivité d'Avignon, ni le dualisme subsistant encore n'avait pu l'éteindre dans les cœurs. Le jubilé séculaire, tel que l'avait établi Boniface VIII, les appelait à Rome : on était en 1400[2]. Le décret de Clément VI n'altérait pas cette date, en réduisant la durée à cinquante ans ; et, dans l'opinion commune, celui d'Urbain VI, en la restreignant à trente-trois, ne pouvait changer l'institution primitive et supprimer la grâce une fois accordée. Si la pensée ne reposait pas sur une base parfaitement solide en théologie, elle répondait à des aspirations éminemment catholiques : des flots de pieux voyageurs inondaient les chemins qui menaient au delà des Alpes. C'est en vain que le roi, craignant pour son peuple les dangers matériels, et peut-être aussi les influences morales, voulut s'opposer à cet entraînement. Beaucoup avaient prévenu sa défense ; elle n'empêcha pas même d'autres départs, malgré les rigoureuses mesures et les peines sévères qu'elle édictait. Le nombre des pèlerins fut incroyable. Il est vrai cependant que les plus graves dangers les attendaient en Italie. Les guerres civiles, un moment suspen-

[1] Carol. Sigon., *De Episc. Bonon.*, lib. III.
[2] Gobelin., *Cosmodrom.*, ætat. vi, cap. 86.

dues, exerçaient de nouveau leur rage. Jean Galéas Visconti, que l'indigne et lâche empereur Wenceslas avait à prix d'or couronné duc de Milan, s'était remis en campagne contre Florence, après avoir soumis ou gagné Pise, Arezzo, Pérouse, Spolète. Le comte Honoré Gaëtan de Fondi, le premier patron du schisme, comme on ne saurait l'avoir oublié, continuait ses déprédations et ses ravages ; puis, sur la fin d'avril, accablé de défaites, il succombait bien plus sous les anathèmes du Pape [1] que sous les armes de Ladislas. La disparition de cet homme était à peine remarquée ; elle n'améliorait pas la déplorable situation du Patrimoine de saint Pierre : restaient les Colonna ses alliés, deux frères, Nicolas et Jean, implacables ennemis de Boniface IX, ainsi que leurs ancêtres l'étaient de Boniface VIII. Leurs bandes se répandaient jusqu'à la Marche d'Ancône, d'une part, jusqu'à l'Etrurie, de l'autre, sans que la terreur cessât de régner dans la campagne romaine. Les pèlerins français qui tombaient dans les mains de ces infâmes sicaires, étaient complètement spoliés, abreuvés d'insultes, souvent mis à mort. L'Indulgence qu'ils venaient chercher de si loin était pour beaucoup celle du martyre. Un autre ennemi non moins redoutable les attaquait dans le parcours, augmentant de fureur à mesure qu'ils approchaient de Rome, et surtout dans Rome même : c'est l'épidémie qui dévastait alors l'Italie. La plupart ne revirent jamais la France.

Les Colonna menacent Rome et Boniface IX.

46. Parmi ces constantes scènes de deuil éclataient parfois de soudaines alarmes. Signalons un trait rapporté par l'historiographe Dietrich de Niem : « La onzième année du règne de Boniface le seigneur Nicolas Colonna, dont j'ai fait plus haut mention, forma le complot, où trempèrent quelques romains, d'arracher violemment au Pape le gouvernement temporel de la ville. Une nuit donc, il s'introduisit en silence par la porte du Peuple, avec une troupe armée, composée de cavaliers et de fantassins. S'étant avancés jusqu'au pied du Capitole sans éveiller l'attention, ces hommes allèrent frapper à la maison de ceux qu'ils supposaient

[1] BONIFAC., *Epist.*, VI, pag. 68.

devoir être leurs adhérents et leurs complices. Pas une ne s'ouvrit. Ce lourd sommeil leur parut de mauvais augure. Persuadés que leur coup de main était éventé, que les gardes pontificales, dont ils pensaient avoir déjoué les précautions et trompé la vigilance, ne tarderaient pas à tomber sur eux, ils prirent soudain la fuite. Plusieurs, ne sachant où courir, paralysés par la panique, voyant des ennemis partout, se blottirent dans les vignes situées en dehors et même en dedans du mur d'enceinte, pour attendre les premiers rayons du jour. Les Romains avaient devancé l'heure. Ils n'eurent aucune peine à s'emparer de ces malheureux, qui furent immédiatement livrés au dernier supplice [1]. » Or, l'historien à qui nous devons ce récit, ne manque pas de saisir une aussi belle occasion pour récriminer amèrement contre un Pape coupable, à ses yeux, d'avoir toléré cette exécution sanglante, dans l'intérêt du pouvoir temporel de la Papauté. Une telle remarque ne prouve rien, si ce n'est l'injustice et l'acrimonie de celui qui la fait. Selon toute apparence, on ne recourut pas, dans ce moment d'exaspération, à l'autorité du Pontife. Les révoltés étaient pris en flagrant délit : ils expiaient sur le champ leur crime. Eût-il du reste été prévenu, aurait-il été blâmable en donnant son adhésion ? Boniface ne s'était montré jusqu'à cette dernière tentative que trop patient à l'égard des Colonna ; ses exhortations paternelles, ses imprudents pardons, attribués à la faiblesse, les avaient enhardis dans la rébellion et poussés au comble de l'audace, loin de les ramener au devoir. L'illusion n'était plus permise, désormais la rigueur s'imposait comme une nécessité ; il fulmina l'anathème [2]. Dans la bulle d'excommunication, il récapitulait les torts des deux frères, leurs continuels agissements, leurs secrètes relations avec les schismatiques, ses propres bienfaits méconnus : il finit par déchaîner la guerre sainte. Saisis de frayeur, n'oubliant pas les traditions de leur famille, les Colonna simulent le repentir et se dérobent encore une fois au glaive de la justice. Boniface IX ne se laissera pas toujours leurrer.

[1] Dietrich. e Niem., *Hist.*, ii, 27.
[2] Bonifac., *Epist.*, vi, pag. 70.

Les Pénitents Blancs dégénèrent. Ils sont supprimés.

47. Sa sollicitude est appelée sur un autre désordre : comme chez les Pastoureaux[1] et les Flagellants, des abus s'étaient rapidement glissés dans les réunions si pures à l'origine, dans les édifiantes processions des pénitents revêtus de la robe blanche. La piété s'altérait, les mœurs tendaient à la dissolution, la foi courait de graves dangers. Les hérétiques, les imposteurs, les séditieux se cachaient sous les livrées de la pénitence, prenaient le masque de la dévotion, pour mieux ourdir leurs infernales trames. La contagion ne saurait être contestée : on avait vu les images saintes de Jésus-Christ et de sa divine Mère suer du sang, comme le Sauveur dans son agonie. C'est ce que rapportent entr'autres l'historien anglais Walsingham et le chroniqueur italien Philippe de Bergame[2]. L'allemand Dietrich, selon son habitude, n'aperçoit que le mal. Les promoteurs eux-mêmes de ces pieuses manifestations ne sont, à l'entendre, que des esprits pervers et moqueurs[3] se jouant de la crédulité publique, les premiers manifestants, des dupes ou des complices. Nous avons entendu saint Antonin. une autorité tout autrement respectable. Il est bon d'entendre aussi le grand chancelier Gerson : « Il n'est pas de mal qui puisse exister dans le monde sans mélange d'aucun bien. Il faut distinguer l'un de l'autre, et ne point tolérer que celui-ci serve à l'introduction de celui-là. Dire qu'on ne doit en aucune façon réprimer ou même supprimer une secte, parce qu'elle aura longtemps produit un bien réel, c'est un sophisme. La loi du Christ n'ordonne pas seulement l'homme par rapport à Dieu, elle l'ordonne encore par rapport à ses semblables, spécialement à ses supérieurs. Un individu quelconque n'a donc pas le droit d'établir parmi les fidèles des cérémonies ou des affiliations qui peuvent engendrer la discorde, la superstition, la révolte et l'immoralité. Tout doit être soumis à l'ordre hiérarchique, si l'on ne veut pas tomber dans la confusion, jeter le trouble dans la société chrétienne, causer d'irréparables

[1] Cf. tome XXIX de cette histoire, p. 281 et seq.

[2] Walsing., *Hist. Angl.*, in Henr. IV. — Philipp. Bergom., *Chron.*, anno 1400.

[3] Le mot de l'auteur est peut-être à noter, *truffatores*. L'équivalent français ne nous a pas semblé pouvoir figurer dans le texte.

malheurs. D'une conduite opposée, à laquelle n'incline que trop la nature humaine, naissent les hérésies, le mépris du sacerdoce, la perversion des sacrements, la corruption, le vol, la paresse ou l'oisiveté, cette permanente école de tous les vices. » Telle était égale-l'appréciation de Boniface IX. Peut-être voyait-il aussi dans ces réunions interlopes un foyer d'insubordination, alimenté par les intrigues des schismatiques. Plusieurs le pensèrent alors, et la présence de Nicolas Colonna dans ces mêmes réunions n'était pas faite pour dissiper cette crainte. Tout bien considéré, sa résolution fut prise : il prononça l'interdiction des Pénitents Blancs.

Tartares et Turcs en Europe. Le pasteur universel.

48. Ce Pape, quoique amoindri dans les idées reçues, dans l'étendue même de sa puissance par suite de la division, se révèle en plus d'une circonstance le continuateur, l'égal de ses illustres devanciers. Tandis que son antagoniste se débat dans des questions limitées ou personnelles, il apparait seul dans les intérêts communs de la chrétienté. Les hordes tartares, qui précèdent Tamerlan ont franchi le Caucase, ou les monts Ourals, dévorant l'espace ; elles déploient leurs étendards en face de la Pologne et de la Lithuanie[1] : c'est Boniface qui donne le signal d'alarme ; il écrit à l'évêque de Breslau, l'exhortant à provoquer une levée générale pour secourir Wladislas V, le premier des Jagellons, dont il identifie la cause avec celle de l'Eglise Romaine[2]. Son cœur est partout où la civilisation et le christianisme sont en péril. Constantinople chancelle et parait au moment de succomber : il oublie que les grecs sont des schismatiques et ne voit en eux que des chrétiens. Il a déjà fait prêcher la guerre sainte contre les vainqueurs de Nicopolis ; il la fait prêcher encore, mais avec une extension inaccoutumée, tant le danger lui paraît immense. Il envoie des missionnaires dans toute la Germanie, sur les bords du Rhin, aux extrémités de l'Europe septentrionale, en Danemark, dans la Suède et la Norwège. « C'est le boulevard de la Religion en Orient, c'est la seconde Rome, leur dit-il, qui va tomber aux mains des Turcs, les pires des Infidèles ; suscitez les fils des croisés. » Ces ardentes et

[1] Cramer., *Hist. Polon.*, lib. V.
[2] Bonifac., *Epist.*, v, pag. 306.

généreuses paroles se perdent dans le tumulte des passions et des intérêts ; elles ne produisent qu'une passagère émotion. Seuls quelques chevaliers français ont pris les devants, ayant à leur tête le maréchal de Boucicaut, qui s'est éloigné sans peine et sans regret du siége d'Avignon ; mais ils sont trop peu nombreux, comme avant-garde même d'une armée qui pourrait lutter contre Bajazet ; et cette armée n'est qu'un rêve. Dans une telle situation, Manuel II Paléologue se résout à quitter sa capitale pour aller lui-même en Occident solliciter l'appui des princes et des peuples. Boucicaut veut l'accompagner, dans l'espoir de mieux ranimer la chevalerie chrétienne ; il part avec lui, ne laissant à Constantinople que cent lances. Manuel a laissé pour régent son neveu Jean Paléologue. Il aborde en Italie dans un état complet de dénûment, après avoir inutilement visité le Péloponèse[1], où se défendait encore un héros encouragé par le Pape. Le duc de Milan donne à Manuel un royal équipage, et l'empereur se rend à Paris. Il trouve aux portes non seulement une députation de la cour, les plus hauts barons, les princes du sang, mais Charles VI en personne[2]. De magnifiques réceptions, une large hospitalité, de belles promesses, c'est à peu près tout ce qu'il obtint, soit en France, soit en Angleterre. Ces deux royaumes étaient empêchés d'aller plus loin, l'un par la maladie de son chevaleresque roi, l'autre par les préoccupations et les inquiétudes où le sien se débattait à la suite de l'usurpation.

Wenceslas déposé. Robert de Bavière élu

49. L'Allemagne pouvait encore moins répondre aux sollicitations du malheureux Paléologue ; elle avait sur les bras la déposition et l'inauguration d'un empereur. Entre le sensualisme et la barbarie la distance est imperceptible. Les honteuses libations de Wenceslas étaient sans cesse mêlées au sang de ses sujets. Celui des ecclésiastiques n'était pas plus épargné par le tyran que celui des nobles et des seigneurs séculiers. L'histoire doit inscrire le nom glorieux de Jean Népomucène, le martyr du secret de la confession. Sommé de révéler celle de l'impératrice, le prêtre resta muet ; victime de son généreux silence, il fut noyé dans le Mol-

[1] Calcond., *De rebus Turc.*, lib. II. — Phrantz., *Hist. Orient.*, I, 20.

[2] Monstrelet, continuateur du Moine de Saint-Denis, tom. I, chap. 20.

dau[1]. Les électeurs de l'empire ne voulurent pas supporter plus longtemps l'ignominie d'obéir à ce vil et sanglant despote. Après avoir demandé l'autorisation de Boniface IX, qui ne la fit pas attendre, ils se réunirent à Francfort, dépouillèrent du titre impérial le roi de Bohême et nommèrent à sa place le duc Frédéric de Brunswick. Celui-ci venait de quitter la diète qui l'appelait à ces hautes destinées. Il chevauchait avec le duc de Saxe, Rodolphe, et quelques chevaliers en petit nombre, quand le comte de Waldeck, sortant d'une embuscade, le mit traîtreusement à mort. Dans cette rencontre, le Saxon n'était que prisonnier[2]. Ce meurtre rendait une seconde élection nécessaire. On y procéda le 21 du mois d'août ; c'est alors le duc de Bavière, Robert ou Rupert, un homme aussi vaillant dans les armes que sage dans les conseils, fils dévoué de l'Eglise, toujours exemplaire par sa piété, qui réunit tous les suffrages, en dépit de sa modestie et bien qu'il fût d'un âge assez avancé. Le roi de France, apprenant cette élection, envoyait une ambassade en Allemagne pour demander que le Pontife Romain fût mis par les princes de l'empire dans la nécessité d'abdiquer, pendant que lui-même réduirait celui d'Avignon. C'était l'unique remède aux maux toujours croissants de l'Eglise, le moyen rapide et direct d'arriver à l'extinction du schisme, au rétablissement de l'unité. Les Allemands répondirent qu'ils emploieraient tout leur crédit et ne négligeraient aucune démarche, en vue de hâter le retour, de faciliter l'admission des Français au sein de l'Eglise catholique, mais qu'ils se garderaient comme d'un attentat sacrilège de pousser à la déchéance du Vicaire de Jésus-Christ[3]. Cette fière réponse indique le sentiment de la nation et celui de son nouveau chef.

Couronnement de Robert. Un délégué pontifical.

50. Le jour de l'Epiphanie de l'année suivante 1401, Robert était couronné par l'archevêque de Cologne, selon l'usage traditionnel, mais dans la cathédrale de cette même ville, celle d'Aix-la-Cha-

[3] BALBIN., *Vita Sti Joan.* apud Bolland. die 19a Maii.
[4] DUBRAV., *Hist. Bohem.*, lib. XXIII.
[3] *Magn. Chron. Belg.* — JUVEN. URS., *Hist. Caroli VI*, anno 1400.

pelle demeurant encore au pouvoir de Wenceslas[1]. Dès cette première année de son règne, l'empereur élu voulut se montrer à l'Italie, pour y raviver les anciennes institutions depuis longtemps méconnues. Florence, toujours en guerre avec l'usurpateur de Milan, mettait ses espérances dans ce voyage impérial, et le hâtait par ses ambassades. Il importait d'ailleurs, pour l'affranchissement de la Lombardie et l'honneur de l'empire, que l'ambitieux Visconti fût dépouillé de sa couronne ducale. Parmi les griefs sur lesquels on avait prononcé la déposition de Wenceslas, comptait la faiblesse dont il s'était rendu coupable en concédant cette dignité. Si l'expédition se présentait sous un jour favorable, Robert ne s'arrêterait pas là ; il annonçait le dessein d'aller à Rome recevoir l'onction et la couronne des mains de Boniface IX. Cette consécration suprême, son prédécesseur avait eu le tort de n'y jamais recourir. Le Pape aimait sincèrement le nouveau titulaire et désirait son succès définitif ; mais, n'ignorant pas les divisions de l'Allemagne et l'incertitude des événements, il jugeait utile et prudent d'ajourner la décision solennelle. Il prévint donc l'arrivée de Robert en lui dépêchant un membre distingué de la curie romaine, le savant jurisconsulte, Antoine de Montecatino[2]. Le délégué pontifical avait pour mission, quand il aurait offert au prince l'assurance des plus affectueux sentiments, d'acquérir la certitude que tout s'était passé d'une manière entièrement irréprochable dans la destitution de Wenceslas. Le Pape ne voulait pas compromettre la dignité de l'Eglise, risquer la paix de l'Allemagne et de l'Italie, par une sanction précipitée. Il craignait, non sans raison, que la Bohême, la Hongrie, la Pologne peut-être, ne fussent entraînées à se séparer de lui, pour demeurer fidèles à l'empereur rejeté par les autres états germaniques. Son délégué devait encore s'informer du temps précis où l'élu comptait descendre dans la Péninsule, combien de troupes il amènerait, quelles précautions il avait prises pour aplanir les difficultés et vaincre les résistances, de quels alliés il pou-

[1] Serar., *Rer. Mogunt.*, lib. V. — Gobelin., *Cosmodrom.*, vi, 70.

[2] Dietrich a Niem., *Hist.*, ii, 14. — Leon. Aretin., *Hist. Florent.*, lib. XII, et alii.

vait espérer le concours. Avant de se mettre en route, Robert devait enfin s'engager par serment à sauvegarder les droits de Boniface, l'intégrité des domaines temporels du Saint-Siége, la liberté des royaumes siciliens, et promettre qu'il ne contracterait jamais d'alliance avec les rois qui s'étaient déclarés pour l'antipape, sans avoir préalablement la formelle autorisation, l'assentiment spontané du Pape légitime. Celui des rois que visait cette dernière instruction, était avant tous Charles de France.

L'empereur en Italie. Deux guerres civiles en Allemagne.

51. Robert n'hésita devant aucun de ces engagements. Il envoya même au Pontife plusieurs ambassadeurs, l'évêque de Verden notamment, pour donner de nouveau sa parole, à laquelle du reste il ne faillira pas. Ces garanties échangées, il s'acheminait vers l'Italie, mais beaucoup plus tard qu'il ne l'avait projeté, avec une suite trop faible comme armée d'invasion, trop nombreuse comme escorte impériale. Dans ces conditions, il était aisé de prévoir le dénouement. On a pu marquer les étapes du voyage par la correspondance de l'empereur[1]. Le 24 septembre, il campait sous les murs d'Inspruck ; de là partait une lettre comminatoire, disons mieux, une vraie déclaration de guerre à Jean Galéas Visconti. Le 16 octobre, ayant franchi les montagnes du Tyrol, il arrivait à Trente ; de cette ville est datée une importante missive à Boniface IX. Dès le 21, sa bannière flottait dans les campagnes du Milanais. Bientôt il perdait une bataille, imprudemment engagée sur les bords du lac de Garda. Abandonné par l'archevêque de Cologne et par le duc Léopold d'Autriche, mal secondé par les Florentins, il recula jusqu'à Trente ; puis, revenant sur ses pas, malgré les cohortes victorieuses, il entrait à Padoue le 18 novembre pour y passer l'hiver[2]. Des troupes et des subsides lui seraient apparemment envoyés ; il espérait continuer sa marche au retour du printemps. Vaine attente : il sera contraint de regagner la Germanie. Deux guerres intestines désolaient simultanément ses royaumes. Le duc Henri de Brunswick et de Lunebourg pour venger l'assassinat de son frère, que nous avons vu tomber victime d'un infâme

[1] MARTEN., *Anecdot.* tom. I, col. 1934 et seq.
[2] GORIUS, *Hist. Mediolan.*, part. IV.

guet-apens, au lendemain de son élévation à l'empire, s'était ligué avec son autre frère l'archevêque de Crême, quelques seigneurs saxons et le landgrave de Hesse ; il portait le fer et le feu sur les terres de l'assassin, le comte de Waldeck, et sur celles du primat de Mayence, Jean II de Nassau, qu'il accusait à tort d'avoir trempé dans le meurtre. D'un autre côté, le roi de Bohême conservait de nombreux partisans, qui recouraient aux armes pour le maintenir dans sa dignité de roi des Romains[1]. Le sang coulait partout en Allemagne. Chaque parti travaillait à s'attirer le secours effectif ou moral de la France. Le duc d'Orléans, entraîné par son impétuosité naturelle, embrassait le parti de Wenceslas, levait des troupes, sans trop consulter l'opinion, ni même l'autorité du roi son frère, et se jetait dans le Luxembourg, dont il s'emparait dès la première attaque. Voyant après cela que Wenceslas lui-même soutenait peu ses amis, ne prenait guère part à la querelle et semblait se résigner aisément à sa déposition, le prince français repassait la frontière, pour aller avec la même inconsidération porter ailleurs sa remuante activité. Une intrigue remplaçait la guerre : il mit en jeu tous les ressorts, dans le but de réconcilier l'antipape avec les cardinaux dissidents d'Avignon. Dans l'intérêt de l'Eglise, comme dans celui de l'empire, Robert envoyait une ambassade à Paris. Le chef de cette ambassade était le duc Etienne de Bavière, père de la reine Isabeau. Le choix ne pouvait être plus habile ; mais le prince ambassadeur, en recevant de grands hommages, n'obtint que l'espoir d'une diplomatique neutralité.

§ VII. PREMIÈRES ANNÉES DU QUINZIÈME SIÈCLE

Un survivant des anciens croisés

52. On se préoccupait toujours en France, beaucoup plus que dans les autres nations chrétiennes, des événements qui s'annonçaient ou s'accomplissaient en Orient. Si l'émotion n'était pas générale, comme dans les siècles passés, il y avait des âmes qui

[1] JOAN. NIDER., *Formic.*, IV, 3.

rêvaient encore d'aller au loin déployer en face des Barbares l'étendard de saint Louis. Là nous voyons reparaître le maréchal de Boucicaut. Cet homme nous attire par ses élans d'ancien croisé, par ses aventures chevaleresques. Le rôle de solliciteur, même pour une entreprise de ce genre, ne pouvait longtemps lui convenir. Il laissa Paléologue obséder inutilement les palais des rois. Nommé représentant de la France à Gênes, il se mettait à la tête de quelques vaisseaux et partait pour l'île de Chypre, où la guerre venait d'éclater entre les Génois et le roi Jean II de Lusignan. Celui-ci levait le siége de Famagouste, dès l'arrivée du maréchal, et concluait la paix à des conditions honorables [1]. Ayant uni les chrétiens, Boucicaut attaquait immédiatement les Infidèles, et d'abord les Sarrasins ; il leur brûlait une flotte dans un port de l'Asie Mineure, puis se dirigeait sur Beyrout, dont il se rendait maître et qu'il démantelait. Il dirigeait alors ses voiles sur Alexandrie, dans l'espoir d'emporter également cette place d'un coup de main et de relever en Egypte l'honneur et la domination de sa patrie. Repoussé par les vents contraires, voyant de plus ses matelots et ses soldats décimés par une horrible épidémie, il donna l'ordre et le signal de la retraite, sans renoncer à l'avenir. Comme il doublait le Péloponèse, il fut tout à coup assailli par le vénitien Charles Zéno, qui prétendait venger les pertes causées à ses compatriotes sur les côtes de la Syrie [2]. Bien qu'il n'eût qu'un petit nombre de galères pouvant à peine tenir la mer, servies par des fantômes, tant les équipages étaient exténués, il fit tête à l'orage avec son audace accoutumée ; des marchands florentins, qui naviguaient dans ces parages et survinrent après l'action, l'aidèrent à rétablir la concorde entre ces malheureux chrétiens qui donnaient si souvent aux ennemis de la Religion le désolant spectacle de leurs dissensions et de leurs luttes fratricides.

Conquêtes de Tamerlan. Son caractère.

53. L'année 1402 venait de se lever sous les plus lugubres auspices. Les historiens contemporains mentionnent à peu près tous une comète dont la grandeur et l'éclat ne pouvaient que presager

[1] PETR. MARC., *Diar. Ms. Ven.*, anno 1401.
[2] BISAR., *Hist. Genuen.*, lib. X.

d'épouvantables catastrophes, ajoutent-ils avec le même accord. Elle brilla pendant tout le carême ; le noyau semblait regarder l'Italie, la queue flamboyante s'étendait à l'Occident [1]. L'heureux despote, Jean Galéas Visconti mourant dans le mois de septembre de cette même année, quand il mettait la dernière main à l'édifice de son étonnante fortune, c'est bien cette mort, dans l'opinion commune parmi les Occidentaux, qu'annonçait le phénomène céleste. Les Orientaux avaient aussi leur interprétation, et certes tout autrement plausible. Un géant couvert de sang humain frappait alors aux portes de l'Asie Mineure, celui que l'histoire nomme Tamerlan, altération latine de Timour-Leng. Il était né le 20 mars 1336, non loin de Samarkande, l'une des principales villes de la Grande-Boukharie. Ses biographes asiatiques, qui sont plutôt ses apologistes ou ses adulateurs, prétendent qu'il descendait par les femmes de cet autre dévastateur, Gengis-Khan. Cette illustre descendance, supposé qu'elle soit vraie, n'est nullement une cause, pas même un incident, par rapport à la destinée de cet homme. Il apparaît isolé, quoique entouré de foules innombrables. A douze ans, il était sous les armes ; il ne les déposera qu'au tombeau. Tamerlan guerroyait depuis un demi-siècle, quand il vint s'attaquer à la puissance des Osmanlis ; or,il comptait autant de victoires que de batailles [2]. Après avoir commencé par subjuguer et coaliser le tribus mongoles ou tartares, attirant à lui toutes les forces de sa nation, écrasant toutes les concurrences, absorbant toutes les souverainetés, comme Auguste absorbait jadis toutes les magistratures républicaines, il avait conquis sans jamais s'arrêter, la Perse, la Mésopotamie, l'Arménie, l'Afghanistan, l'Inde jusqu'au delà du Gange, les populations errantes du Nord, les steppes de l'Europe jusqu'au delà du Volga, jusqu'à Moscou même. Ispahan, Bagdad, la plus riche des cités orientales, Delhi, Tiflis, la capitale de la Géorgie, Alep et Damas étaient tombées l'une après l'autre sous les coups de son glaive. La plupart ne formaient désormais qu'un

[1] Dietrich e Niem., *Hist.* ii, 29. — Leon. Aretin., *Hist. Florint.*, lib. XII. — Walsing., *Hist. Angl.*, anno 1402, et multi alii.

[2] Phrantz., *Hist. Orient.*, i, 22. — Gobelin., *Cosmodrom.*, iv, 77.

monceau de ruines, ajoutant à l'horreur du désert. Sur ces ruines l'exterminateur avait érigé des pyramides de têtes humaines, son monument à lui. Parfois il jetait au milieu de cette épouvantable barbarie un acte éclatant de justice, de générosité, de superstition ou de fanatisme.

54. En apprenant l'arrivée de Tamerlan, Bajazet suspendait le siége de Constantinople et laissait respirer les chrétiens pour aller au devant de son terrible coréligionnaire. Ces deux conquérants suivaient la religion de Mahomet, chacun à sa manière. Par cette considération, ou plutôt dans la crainte de n'avoir pas toujours le même bonheur, le chef des Tartares fit transmettre à celui des Turcs un projet de conciliation, un arrangement pacifique, mais dans les termes d'une insultante supériorité. L'orgueil d'Ilderim répond par de plus grossières insultes. Le sort en est jeté ; aux armes de décider qui sera le maître de l'Asie, l'arbitre du monde. Sous les yeux des ambassadeurs ottomans, Timour-Leng passe en revue son armée, qui s'élève à huit-cent mille hommes, plusieurs disent un million. Son ennemi n'avait peut-être pas la moitié de ces troupes ; mais loin de lui la pensée d'éviter l'immense duel. Le Tartare venait d'emporter Sivas ou Sébaste dans l'Anatolie ; il marcha sur Ancyre, nommée depuis Angoura, qui devait s'attendre à subir le même sort, lorsque Bajazet tomba sur son arrière-garde. Il fallut s'arrêter, renoncer momentanément au siége, et tout disposer pour la grande et décisive bataille. Tamerlan donna le commandement de l'aile gauche à son fils Schah-Rockh, celui de l'aile droite à son autre fils Miran-Schah, celui du centre à son petit-fils Mohammed-Sultan, dont le titre seul était un défi de guerre ; lui se réservait d'être partout. Bajazet se mit au centre de sa vaillante armée, ayant confié la gauche à son fils Soliman Tchelebi, la droite à son beau-frère Pesirlas, despote rénégat de Servie, le corps de réserve à Mahomet, le plus sage et le plus habile de ses enfants. Le 26 juin, selon les historiens arabes, le 28 juillet, selon la tradition grecque et latine, l'action commença vers dix heures du matin [1].

Bataille d'Ancyre. Mort de Bajazet.

[1] Bzar., *Hist. rer. Persic.*, lib. V. — Calchond., *Hist. Orient.*, lib. III. — *Hist. Mussilm.*, lib. VI.

Rien d'aussi formidable. Les Turcs soutinrent le premier choc avec l'immobile solidité d'un mur d'airain. Les Tartares se replièrent, mais pour se ruer de nouveau contre ce mur vivant, qui chancela sous la tourmente. Au troisième choc, il s'écroulait et disparaissait, piétiné par la cavalerie tartare. Seul Bajazet restait debout et combattait encore avec le courage du désespoir sur une éminence. Entouré d'ennemis, attaqué par Tamerlan lui-même, aux approches de la nuit, il tenta de prendre la fuite, sans pouvoir y parvenir. Quelques heures après, on le ramenait chargé de chaînes dans la tente du vainqueur. Pour comble d'humiliation, celui-ci l'accueillit avec une hautaine bienveillance, fit briser ses fers, l'admit même à sa table. C'était plus que n'en pouvait supporter l'orgueilleux sultan, ulcéré de son infortune. Dans de trop familières conversations, il eut le tort d'ajouter la menace à la plainte. Alors serait intervenue la légendaire cage où le prisonnier aurait passé les derniers mois de sa vie. Mais n'est-ce là qu'une légende ? Des auteurs modernes l'ont dit ; ceux de l'époque parlent d'une litière couverte et grillée, dans laquelle on transportait le sultan. Il mourut ou se tua dans sa prison avant la fin de l'année suivante. L'empire grec devra cinquante ans de plus à la bataille d'Ancyre.

Wenceslas déposé par ses propres sujets.

55. Le vainqueur n'y survivra guère plus de trois ans, et sa mort entraînera sur le champ celle de son empire, qui s'éparpillera comme un immense faisceau dont le lien est rompu. C'est toujours l'histoire d'Alexandre, d'Attila, de Gengis-Khan. Dans l'exaltation du triomphe, Tamerlan eut-il la pensée d'envahir l'Europe par la vallée du Danube ? Plusieurs l'ont écrit ; c'était dans le génie de l'homme. Un coup de vent providentiel l'emporta dans une autre direction ; il alla mourir en marchant à la conquête de la Chine. S'il eût suivi sa première impulsion, il aurait eu pour auxiliaires les funestes dissentiments des chrétiens, leurs divisions politiques et religieuses. En 1403, Boniface IX se prononçait enfin dans la question germanique ; il sanctionnait la déchéance de Wenceslas par une bulle solennelle et longuement motivée, qu'il adressait à Robert de Bavière [1]. L'empereur déchu ne comprit nullement cette

[1] GOBELIN., *Cosmodrom.*, VI, 70. — BONIFAC., *Epist.*, VII, pag. 181, 183, 184.

rude leçon. Loin de venir à résipiscence, il s'enfonça de plus en plus dans le sang et l'ignominie, au point que les Bohémiens eux-mêmes, qui s'étaient si gratuitement dévoués pour lui, rougirent de l'avoir pour maître [1]. Leur patience était à bout ; les grands et le peuple, d'un commun accord, ourdirent une conspiration pour le renverser du trône, sans attenter à sa vie : il fut saisi par les conjurés, mis hors d'état d'opposer aucune résistance, et renfermé dans un fétide cachot, destiné seulement aux criminels qu'attendait le dernier supplice. Peu de temps après, à force de prières et de larmes, il obtenait un adoucissement à sa détention ; ce dont il profita pour échapper à ses gardes et remonter au pouvoir. Ce fut alors une bête féroce, en même temps qu'un animal immonde, qui vient de briser ses liens. Le duc de Lusace et le margrave de Moravie l'auraient délivré de haute lutte, s'il faut en croire Œnéas Silvius. Son frère, Sigismond de Hongrie, eut pitié de la Bohême ; il enleva le tyran et le fit secrètement conduire à Vienne [2]. Relégué là dans une tour, loin de ses flatteurs et de ses complices, Wenceslas paraît avoir reconnu ses torts et promit de les réparer, si jamais il remontait sur le trône. Quelques efforts étaient tentés par son autre frère nommé Jean et son beau-père Procope, dans le but de l'y ramener ; mais ils avaient complètement perdu sa trace, et par là même tout espoir. Le captif n'espérait pas davantage. Par une étroite fenêtre de sa tour, située sur le bord du Danube, il se mit en communication avec un pauvre pêcheur : cet homme fut l'instrument de sa délivrance. Il lui transmit une ceinture de soie pour l'aider à descendre le long des murailles, dans les ténèbres de la nuit, le reçut dans sa barque et le porta de l'autre côté du fleuve. Il déguisa le prince sous un de ses vêtements grossiers, et consentit même à l'accompagner jusqu'à Prague, plus par un sentiment de commisération que dans la pensée de gagner une récompense. Toujours accompagné de son libérateur, portant le même costume, Wenceslas s'introduit dans le château que gardait la noblesse et dans lequel elle était en ce moment réunie. Sitôt qu'il a franchi le

[1] Dubrav., *Hist. Bohem.*, lib. XXIII.
[2] Œneas. Sylv., *Hist. Bohem.*, cap. 34.

seuil, il ferme derrière lui la porte. Se produisant ensuite au milieu des grands, comme une apparition soudaine, « Quiconque est pour le roi, s'écrie-t-il, se range à sa suite et prenne sa défense ! » Presque tous obéissent à sa voix, le gouverneur est enchaîné, les vieilles animosités se taisent ; on espère de meilleurs jours ; des promesses, qui cette fois sont jugées fortes et sincères, consacrent la seconde restauration.

Sigismond menacé de perdre sa couronne.

56. Sigismond n'avait pu l'empêcher par sa présence, occupé qu'il était à reconquérir sa propre couronne. Les magnats de Hongrie la décernaient récemment au jeune roi napolitain Ladislas, dont au reste les droits héréditaires ne pouvaient être contestés et venaient d'être en quelque sorte ravivés par la mort de sa mère Marie. Le Pape lui-même les avait reconnus et proclamés, en confiant au cardinal Ange, du titre de Saint-Laurent *in Damaso*, la double mission d'introduire le prince dans ses nouveaux états et de lui donner l'onction royale. Etait-il cependant opportun de les faire valoir ? Les conséquences permettent après coup de poser cette question et semblent la résoudre. Ce royaume qu'on allait se disputer, éprouvé déjà par tant de désastres, toujours menacé par les Turcs, respirait à peine depuis la chute de ces derniers dans les plaines d'Ancyre ; il se promettait des temps plus heureux, quand à la guerre étrangere un changement de dynastie substituait la guerre civile : elle éclatait dans toute sa fureur. Les chances semblaient à peu près égales ; le sang coulait à flots : le vainqueur ne pouvait guère régner que sur des ruines. Ladislas prit alors une résolution qui l'honore aux yeux de l'humanité, celle d'abdiquer ses prétentions et de se borner à son royaume de Naples. Dans ce succès inespéré, Sigismond ne se montra pas moins sage, ni même au fond moins magnanime : il amnistia tous ses ennemis sans exception, les appelant à se réunir autour de son trône, pour le salut et le bonheur de leur commune patrie. Malheureusement la plupart repoussèrent ses avances et s'obstinèrent dans leur dessein. Ils décrétaient ainsi la continuation de la guerre inetstine. Les violentes réactions du pouvoir contre les aveugles attaques de la rébellion le poussèrent à des mesures iniques et parfois sacrilèges. Ce n'est

pas que Sigismond ne fût un sincère chrétien ; il en avait donné des preuves, il le prouvera mieux plus tard; mais la vengeance, aussi mauvaise conseillère que la faim, troublait en ce moment sa raison et lui faisait oublier ses principes. Il ne pardonnait pas à Boniface IX d'avoir disposé de sa couronne en faveur d'un concurrent: il disposait des bénéfices ecclésiastiques, portait la main sur le domaine spirituel, publiait enfin des lettres qui flétriraient à jamais son nom, s'il ne les avait ensuite rétractées.

[illegible]oniface IX é[illegible]it la [illegible] dans la [illegible]e-Italie.

37. Le Pape échouait donc dans ses vues sur la monarchie hongroise, bien qu'elles fussent dirigées par la stricte équité, absolument conformes à la tradition nationale; il était plus heureux en Italie. Robert de Bavière ne pouvant alors venir à son secours, retenu qu'il était en Allemagne, il s'unit avec les Florentins pour relever la puissance et garantir la liberté des principautés ou des républiques opprimées par Galéas Visconti, pour ramener en outre au gouvernement pontifical les cités et les provinces que le despote en avait détachées. C'est à Balthazar Cossa, naguère revêtu de la pourpre cardinalice, qu'il jugea devoir confier cette double mission, en l'appuyant au besoin d'une armée respectable [1]. Il appelait également à lui Pandolphe Malatesta, que beaucoup de liens unissaient à l'Eglise Romaine, mais qui s'était laissé gagner par le tyran milanais. La mort de celui-ci, survenue l'année précédente, comme nous l'avons dit, rompait de fatales chaînes, ruinait les positions usurpées, ranimait les espérances légitimes, préparait le règne du droit. Les Gibelins cédaient la place aux Guelfes. Ces dénominations n'avaient pas encore disparu, ni les idées, ni les haines, ni les intérêts dont elles représentent dans l'histoire le séculaire acharnement. Florence, quand elle était au moment de succomber, épuisée par une longue guerre contre des légions sans cesse renouvelées, redevenait tout-à-coup la reine de l'Etrurie, le boulevard de la Péninsule et de la Papauté. Bologne, après un simulacre de combat, ouvrait ses portes au légat apostolique [2]; et l'héritier de Visconti, réduit à signer la paix avec le Pape, con-

[1] BONIFAC., *Epist.*, VII, pag. 117.
[2] SIGON., *De Episc. Bononien.*, lib. III.

firmait cette reddition. Crémone, Lodi, Brescia, Bergame repre-naient une sorte d'indépendance et d'autonomie,qui parfois n'était, faut-il le reconnaître, qu'une servitude locale et mal déguisée. Pérouse, Assise, Clusium et plusieurs autres villes du domaine ecclésiastique se soumettaient à l'autorité du légat, sans opposer aucune résistance. En vertu de son mandat et des pressantes exhortations du suprême mandant, les anathèmes fulminés contre elles étaient aussitôt levés. Le duché de Spolète, le nord de la Campanie, la Marche d'Ancône, l'Exarchat et la Romaniole obéissaient à la même impulsion.

Partisans de l'antipape. Son évasion.

58. Ce travail de relèvement et d'unité qui s'accomplissait en Italie, coïncidait avec un singulier courant d'opinion dans la France méridionale, qui certainement avait des intelligences à Paris. Le duc d'Orléans n'abandonnait pas son Pape d'Avignon, et ce dernier surtout ne s'abandonnait pas lui-même. Rien n'était oublié pour agiter les esprits et remuer les consciences. La situation, en se prolongeant, suscitait des difficultés de jour en jour plus graves : on se demandait si l'Eglise Gallicane pouvait subsister ainsi dans l'isolement, vivre à l'état de corps acéphale. Cet évêque de Condom que nous avons vu lutter avec tant d'ardeur pour l'extinction du schisme et la renonciation de Benoît, lançait un manifeste dans un sens tout opposé, sous forme de supplique au roi, demandant qu'on revînt sur la soustraction d'obédience et que la dignité papale fût restaurée. L'Université de Toulouse émettait une consultation doctrinale, élaborée de longue main et dont la conclusion était identique [1]. Angers, Orléans, Montpellier, inclinaient vers le même parti. C'était un réveil schismatique sous les apparences d'un mouvement religieux, dont on ne pouvait pallier l'importance. Les docteurs de Paris ne restaient pas dans l'inaction et mettaient tout en œuvre pour l'enrayer. Il ne nous est pas possible, il serait d'ailleurs d'un médiocre intérêt, de retracer l'argumentation et les incidents d'une telle polémique. Disons seulement que des deux côtés on partait d'une fausse hypothèse : les uns, en supposant que

[1] *Hist. anon.*, pag. 451-458.

Pierre de Luna était un Pape légitime ; les autres, en ne posant pas carrément son illégitimité. Pendant qu'on débattait sa cause, l'antipape brusquait le dénouement. Trompant la vigilance de ses gardes, aidé par quelques chevaliers dont le duc d'Orléans n'ignorait pas la présence aux abords du Rhône, il sortit de ce château sa forteresse ou sa prison depuis plus de quatre ans. Une escorte l'attendait hors de l'enceinte et le conduisit d'abord à Château-Renard, où l'on avait tout préparé pour une réception honorable. Aussitôt qu'il fut en liberté, il revêtit ses insignes et s'entoura graduellement de sa cour ; il agit en Pape. Louis II d'Anjou vint le trouver et se remit sous son obédience, avec d'autant plus d'empressement qu'il espérait sous sa protection remonter sur le trône de Naples, d'où Ladislas l'avait chassé. Ce roi fugitif possédait toujours la Provence ; le faux Benoît pouvait y séjourner à son gré.

59. Pont de Sorgues, Carpentras, Marseille, Tarascon, Nice eurent successivement la cour pontificale. Les cardinaux dissidents revenaient l'un après l'autre à celui qu'ils avaient si maltraité ; il les accueillait tous avec une politique indulgence. Les habitants d'Avignon allaient également se jeter à ses pieds, moins par repentir que par crainte : ils recevaient le même accueil. Le roi de France, entraîné par l'opinion, obsédé par son frère, surpris entre deux accès, signait une déclaration solennelle qui replaçait son royaume sous l'autorité de Benoît [1]. Gerson lui-même adhérait à cette réconciliation par ses discours et ses actes. L'Université de Paris se résignait, résultat prévu de ses contradictions et de ses inconséquences. Un homme ne changeait pas ; c'était Benoît lui-même. On lui parlait encore de cession : au moyen des mêmes subterfuges, il entendait bien éterniser son pouvoir. Comme il leurrait tout le monde en France, sans en excepter le duc d'Orléans, son intime auxiliaire, il voulut aussi leurrer son compétiteur Boniface IX. Dans le courant de 1404, renouvelant un essai vainement tenté dans plus d'une circonstance, il envoyait à ce dernier des ambassadeurs, toujours

Il envoie des ambassadeurs à Boniface IX.

[1] Dietrich e Niem., *Hist.*, II, 23.

avec la mission apparente de lui proposer le fameux débat contradictoire, mais en réalité pour lui tendre de nouvelles embûches et reporter sur lui la responsabilité de la prolongation du schisme, dont lui-même était le principal auteur. Boniface se trouvait alors en butte aux horribles souffrances de la pierre, et sa maladie, depuis le commencement de l'année, avait pris un caractère alarmant, qui demandait tous les ménagements possibles. Sur l'avis des médecins, il devait se rendre aux bains de Pouzzoles, sur le golfe napolitain, presque une banlieue de la capitale. Tout était prêt pour cette excursion : il avait mandé de divers ports plusieurs galères. Le roi Ladislas, par une défiance indigne de lui-même, injurieuse pour son suzerain, s'effraya d'une visite projetée dans un si grand appareil. Il écrivit au Pape pour solliciter l'honneur de l'accompagner par terre ou par mer, à l'exclusion de tout autre. Boniface comprit les mesquines idées et les appréhensions pusillanimes qui préoccupaient son vassal. Il dissimula l'injure, et, loin de témoigner son mécontentement, combla le soupçonneux monarque des plus généreux bienfaits ; mais il s'abstint d'un voyage que réclamait néanmoins par l'organe de la science l'état de sa santé. Dominant avec une héroïque énergie ses tortures habituelles, il continuait de donner ses soins à la pacification de l'Italie, au salut des âmes qu'il n'oubliait jamais, au gouvernement de l'Eglise universelle, quand se firent annoncer les délégués de Benoît.

uelle mala-e, violente ;notion, mort du Pape.

60. Bien qu'ils fussent à ses yeux les mandataires d'un cardinal rebelle, il consentit à leur donner un sauf-conduit, auquel le préfet de Rome apposa même sa signature. Les pourparlers ne tardèrent pas à s'engager, ni les artifices à se dévoiler d'une manière évidente. C'est le jour de saint Michel, dans la basilique du Prince des Apôtres, que le dernier colloque eut lieu. Après d'habiles insinuations et de frauduleuses instances, vinrent quelques emportements, qui laissaient aisément entrevoir les dangers de l'entrevue personnelle, dans les conditions proposées. Le Pontife aurait alors répondu, si nous en croyons son historiographe, toujours suspect en pareil cas : « Je suis Pape, ce que vous paraissez oublier ; et votre maître est un antipape. » Il aurait ajouté, selon l'apologiste

de Pierre, autorité qui n'offre pas plus de garantie : « Celui qui vous envoie ne songe nullement à se démettre, et n'a jamais eu cette pensée, bien qu'il s'y soit engagé par serment. Du reste il n'a rien à perdre en donnant sa démission, il ne dépouille qu'une vaine apparence, un nom sans réalité ; il n'existe que par la puissance laïque. Pour nous, notre dignité venant de Dieu même, nous n'avons ni le droit ni la volonté d'y renoncer. » Les paroles prononcées par Boniface pouvaient avoir ce sens ; mais il n'est pas probable qu'elles eussent cette crudité. « Notre maître, répliquèrent les délégués, n'est pas un simoniaque. » A cette accusation indirecte et cauteleuse, le Pontife ressentit une émotion aggravée par sa maladie ; il leur ordonna de quitter immédiatement la ville. Ils lui déclarèrent alors qu'ils avaient un sauf-conduit accordé par lui-même et par le Peuple Romain, qu'ils entendaient en user jusqu'à l'expiration. Bouleversé par une telle audace, sentant redoubler son mal, le Pape sortit de la basilique et regagna péniblement son palais, dans un état de faiblesse extrême. On dut le mettre au lit, et le 1er octobre 1404, il rendait le dernier soupir. Il avait occupé la chaire de saint Pierre quinze ans moins un mois, parmi de constants orages, en face des plus dangereuses rivalités, sans qu'on puisse lui reprocher une réelle défaillance[1]. Son gouvernement temporel fut un modèle de prudence et d'habileté. Peu de Souverains Pontifes ont fait autant pour l'indépendance et le bonheur de l'Italie ; aucun n'avait su maîtriser Rome avec le même succès : toutes les magistratures romaines étaient à sa nomination et sous sa main. Pas un point du monde catholique sur lequel il n'ait porté son regard attentif et sa paternelle sollicitude. Ni la rébellion ni le schisme ne paraissaient limiter son devoir pastoral. Ses principes et ses mœurs furent toujours irréprochables ; tous les historiens, sans distinction d'obédience, s'accordent à le proclamer : l'éloge est unanime. Il aima trop l'argent, disent quelques-uns ; mais ce n'était pas pour lui-même : il l'employait exclusivement au bien de la chrétienté. Il aima trop sa famille, a-t-on dit aussi,

[1] Dietrich e Niem, *Hist.*, II, 24. — Gobelin., *Cosmodrom.*, VI, 87.

spécialement sa mère ; il eut le tort d'enrichir ses parents.—Si l'accusation n'est pas dénuée de base, nous devons reconnaître qu'elle est singulièrement exagérée ; les parents de Boniface tombèrent dans un état voisin de la mendicité. Lui-même était mort pauvre ; dans ses tiroirs, qu'on supposait regorger de richesses, on ne trouva qu'un seul florin d'or. La pauvreté parut même dans ses modestes funérailles. C'est plus tard qu'un magnifique tombeau lui sera dressé dans la basilique de Saint-Pierre.

CHAPITRE III

SOMMAIRE.

INNOCENT VII ET GRÉGOIRE XII

§ I. DEUX ANS D'UN PONTIFICAT IRRÉPROCHABLE.

1. Entraves combinées. Hésitations et préliminaires. — 2. Élection d'Innocent VII. Ses antécédents, ses premiers actes. — 3. Ambition et félonie du roi Ladislas. — 4. Regrettables concessions. Les Colonna. — 5. Agitations apaisées dans la Haute-Italie. — 6. Promotion cardinalice. Etat des esprits à Rome. — 7. Le Pape se retire à Viterbe. Echecs de Ladislas. — 8. L'antipape en Italie. Ses frauduleuses négociations. — 9. Innocent revient à Rome. Benoît quitte l'Italie. — 10. La soustraction d'obédience remise en question et votée. — 11. Mort d'Innocent VII. Son caractère.

§ II. SCHISME AGGRAVÉ. TROIS PAPES.

12. Dans quelles conditions est élu Grégoire XII. — 13. Loyales propositions éludées par des subterfuges. — 14. Entrevue projetée, obstacles et périls. — 15. Le Pape se rend à Sienne. Garanties refusées. — 16. Louis d'Orléans assassiné. — Vains efforts de Grégoire XII. — 17. Ladislas surprend Rome, convoitée par Benoît. — 18. Révolte des cardinaux. Indiction d'un concile à Pise. — 19. Angoisses et démarches de Grégoire XII. — 20. Concile de Pise. Double sentence de déposition. — 21. Election d'un troisième pape : Alexandre V ?

§ III. ALEXANDRE V REMPLACÉ PAR JEAN XXIII.

§ IV. DÉBUTS DU CONCILE DE CONSTANCE.

§ V. LUTTE DE JEAN XXIII AVEC LE CONCILE.

§ VI DÉPOSITION DE JEAN, ABDICATION DE GRÉGOIRE.

§ I. DEUX ANS D'UN PONTIFICAT IRRÉPROCHABLE

Entraves combinées. Hésitations et préliminaires.

1. Les suprêmes honneurs étant rendus à Boniface IX, après le deuil canonique les cardinaux se disposaient à lui donner un successeur, en dépit des entraves suscitées par les ambassadeurs de Benoit, encore présents à Rome. Celui qu'ils calomniaient n'étant plus là pour les couvrir de sa magnanime protection, ils furent un jour enlevés par le gouverneur du château Saint Ange, Antonello Tomacelli, et renfermés dans cette redoutable citadelle. Avaient-ils assez abusé de leur immunité pour justifier cette mesure? Beaucoup le pensaient. Les modérés et les sages intervinrent cependant en leur faveur, et dans ce nombre, il est important de le remarquer, la plupart des membres du Sacré-Collége. Le gouverneur consentit à les relâcher, mais non sans avoir obtenu d'eux une rançon considérable. Avant de procéder à l'élection et d'entrer en conclave, les cardinaux électeurs voulurent les entretenir, pour savoir d'une manière décisive la pensée de celui qui les avait envoyés. S'il était dans l'intention de se démettre et de ne pas laisser échapper une telle occasion, eux s'engageaient à retarder la nomination d'un nouveau Pape, en vue du rétablissement de l'unité[1]. Les délégués se bornaient a des protestations générales, insistant sur la nécessité d'un ajournement, qui ne pouvait, à les entendre, qu'amener une heureuse solution. Cette solution, bientôt manifeste pour tous, était que l'Eglise universelle reconnût l'unique autorité de Benoît et se soumit à son obédience. Sommés de s'expliquer catégoriquement touchant la cession, ils répondirent qu'ils n'avaient aucune instruction à cet égard. On leur offrit le temps d'en référer a leur maître ; ils se gardèrent bien d'accepter, n'ignorant pas ses intimes dispositions, et protestèrent qu'une telle démarche ne convenait nullement à sa dignité. Cette réponse est un fait indubitable. Comment, après cela, ces mêmes ambassadeurs et l'antipape leur maître osèrent-ils avancer, soutenir et publier, spé-

[1] INNOCENT., *Epist.*, I, pag. 134.

cialement à la cour de France[1], qu'ils avaient proposé la cession simultanée à Boniface IX ? On pourrait, si c'était nécessaire, stigmatiser de pareilles assertions ; il faut renoncer à les comprendre, et beaucoup plus à les excuser. C'est le 12 octobre que, tout espoir d'entente immédiate ayant disparu, le Sacré-Collége se réunit en conclave ; mais, avant de fermer les porter du palais, ne voulant pas fermer celles de l'avenir, il copia de point en point les préliminaires posés à l'élection de l'antipape. En présence de nombreux témoins, avec le concours des notaires apostoliques, chaque cardinal prit l'engagement solennel de tout sacrifier pour procurer l'union de l'Église, son repos, ses biens, le pontificat lui-même, s'il en était investi. Tous jurèrent de ne jamais demander ni recevoir, n'importe dans quelle circonstance, d'être absous de ce serment[2]. Ils promirent en outre de l'imposer à tout nouveau cardinal aussitôt après sa nomination.

Election d'Innocent VII. Ses antécédents, ses premiers actes.

2. Ces mesures prises, ils procédèrent selon les formes accoutumées a l'accomplissement de leur suprême devoir. Aucune divergence ne paraît avoir ralenti les opérations du conclave. Dès le second jour, tous les suffrages désignaient Cosmato Megliorati, cardinal prêtre, du titre de Sainte-Croix en Jérusalem, évêque de Bologne, qui prit le nom d'Innocent VII. Il était d'une famille honorable, quoique de médiocre condition, résidant à Sulmone dans l'Abruzze. Docteur en droit canon, homme d'expérience, esprit conciliant, lumineux et pratique, il avait acquis une grande réputation au dehors, une éminente position dans la Curie Romaine. Il connaissait à peu près tous les membres de cette curie, parlait à chacun avec autant d'à-propos que de bienveillance, rendait en toute occasion des services réels et parfois signalés. Sa vertu n'était pas inférieure à sa science : jamais une ombre n'obscurcit l'éclat de sa vie. Pendant dix ans il avait exercé dans le royaume d'Angleterre la délicate et périlleuse mission de collecteur des revenus du Saint-Siége, sans encourir un soupçon, sans provoquer une hostilité. Pour récompense et par un acte de sage administra-

[1] *Hist. anon.*, pag. 491.

[2] GOBELIN., *Cosmodrom.*, VI, 88. — DIETRICH E NIEM., *Hist.* II, 31.

tion, Urbain VI le nommait à son retour évêque de Bologne[1]; Boniface IX, au début même de son pontificat, lui donnait la pourpre cardinalice. Voilà par quels degrés Megliorati venait de monter au trône de saint Pierre. Le peuple aussi bien que le clergé romain accueillit sa promotion par des transports d'allégresse. La fête de son couronnement, célébrée le 2 novembre, brilla surtout par cette commune joie. De la basilique Vaticane il se rendit à celle de Latran, pour se conformer à l'antique usage, puis revenait le soir à son palais, toujours accompagné par les foules et les acclamations populaires. Malheureusement une telle inauguration n'était pas une prophétie. Innocent VII écrivait le lendemain plusieurs encycliques, exposant les faits accomplis, annonçant les meilleures intentions, promettant en particulier d'employer tous les moyens pour arriver à l'extinction du schisme qui désolait la chrétienté. La première lettre est directement adressée à l'archevêque de Cologne, à ses suffragants, à tout le clergé de sa province. Nous y voyons l'indiction d'un concile général à Rome, devant s'ouvrir le jour de la Toussaint de l'année suivante. Le même appel et les mêmes instructions se lisent dans la seconde lettre ; celle-ci était destinée aux archevêques de Mayence, de Trèves, de Salzbourg. D'autres furent envoyés aux archevêques de Pise et de Ravenne, au primat de Cantorbéry, au patriarche d'Antioche, aux princes allemands, aux rois de Pologne, de Castille, d'Aragon et de Portugal, à tous les podestats d'Italie[2].

Ambition et félonie du roi Ladislas.

3. La ferme volonté que le Pape annonçait de travailler à la réconciliation générale des princes et des peuples sous un même pasteur, dans une même Eglise, inspira les plus vives appréhensions au roi Ladislas : il craignit de perdre sa couronne parmi les négociations qui s'engageraient à cet égard[3]. C'est apparemment la domination française, la prépondérance de Charles VI et de sa famille, qu'il redoutait dans de telles combinaisons. Peut-être aussi cette éventualité, qui serait le bonheur des nations chrétiennes,

[1] LEON. ARETIN., *Hist. rer. Ital.* anno 1404.
[2] INNOCENT., *Epist.*, I, pag. 114, 115, 120 et seq.
[3] GOBELIN., *Cosmodrom.* — LEON. ARETIN., *Hist. rer. Ital.*, locis ubi supra.

dérangeait elle ses plans personnels, les calculs égoïstes de sa ridicule ambition. Nous avons observé déjà les symptômes d'une vraie décadence chez ce roi qui devait tout à la papauté. Innocent VII n'était pas plus tôt assis sur la chaire pontificale, qu'il l'entoura d'obsessions pour obtenir de lui la promesse de ne consentir à l'union projetée qu'en stipulant le maintien de Ladislas sur le trône de Naples et l'exclusion absolue de son compétiteur Louis d'Anjou. Avec des réserves qui ne seront pas une sérieuse garantie, pour des considérations fort louables en elles-mêmes, mais qu'on ne saurait louer en pareil cas, le Pape se rendit à cette demande. Le remuant Napolitain n'allait pas tarder à le punir par une lâche ingratitude de cette imprudente concession. Il continua d'agir dans son propre royaume d'après les errements adoptés en dernier lieu, pillant les biens ecclésiastiques, opprimant ses sujets, mettant de vrais garnisaires dans les couvents, jusqu'à ce qu'il leur eût arraché les contributions iniques dont il les frappait arbitrairement pour satisfaire à ses caprices et remplir son trésor épuisé. Il accourut à Rome, dans le but apparent d'offrir au nouveau Pape ses félicitations et ses hommages ; en réalité, pour donner la main aux factieux[1], dont la mort de Boniface encourageait les menées et ranimait les coupables espérances. Tout annonçait que la révolte allait éclater et qu'elle serait terrible.

Regrettables concessions. Les Colonna.

4. Ladislas intervint, promettant de sauvegarder l'autorité pontificale, sans trop mécontenter les Romains. Son intention n'était pas un bien obscur mystère : il voulait dominer la capitale du monde chrétien. Innocent eut le tort d'accepter ce dangereux intermédiaire et la faiblesse d'entrer dans la voie des concessions, sous l'éternel prétexte d'échapper à de plus grands malheurs, d'apaiser le peuple, d'éviter l'effusion du sang. Dans le fond de son âme, il n'entendait nullement abandonner la position reconquise par son prédécesseur ; mais, entraîné sur une pente fatale, il rédigea de nouvelles lois, une sorte de constitution, dont chaque article, en consacrant formellement ses droits, tendait un piège à sa

[1] DIETRICH DE NIEM., *Hist.*, II, 36-39.

puissance[1]. Il se réservait la nomination des magistrats, il disposait de toutes les fonctions publiques ; cette nomination n'était seulement qu'une élection dissimulée : en peu de jours, les Gibelins occupaient la presque totalité des places. Enhardis par ce premier succès, ils multipliaient incessamment leurs exigences. Les choses en vinrent au point que, malgré sa condescendance et sa mansuétude, Innocent répondit un jour à leurs impérieuses sollicitations : « N'ai-je pas fait tout ce que vous m'avez demandé ? Que vous faut-il encore ? Dois-je aussi vous donner mon manteau ? » Il comprenait sans doute que les séditieux se proposaient son abdication et sa retraite, sauf à se déchirer entre eux quand ils n'auraient plus le frein de son autorité paternelle. Les tyrans étaient là, prêts à se partager ses dépouilles. Jean Colonna, dompté dans les derniers temps par l'habile énergie du dernier Pape, avait relevé son étendard et circulait autour de Rome, à la tête des aventuriers et des mercenaires qui composaient une armée digne d'un tel capitaine. Il guettait le moment où l'émeute l'introduirait dans la ville. Ses anciens projets seraient alors réalisés : il dépouillerait le Pape de toute autorité temporelle ou même spirituelle, si tant est qu'il lui laissât la vie. Le chef des condottieri ne cachait pas ses prédilections pour l'antipape ; voulait-il l'introniser au Vatican ?

Agitations aisées dans la Haute-Italie.

5. Les continuelles alarmes où le Pontife passa plusieurs mois ne l'enlevaient point à ses sollicitudes pour l'Eglise et l'Italie. C'était l'époque où Tamerlan, près de lâcher les Turcs, se demandait s'il ne tournerait pas ses armes contre l'Europe et le monde chrétien, ou s'il les dirigerait sur l'immense empire de la Chine, pour l'annexer à celui qu'il venait de fonder dans les ruines et le sang. Innocent n'ignorait pas cette effrayante alternative ; ses lettres et ses ambassadeurs allaient partout, à Constantinople, chez les Hongrois, les Bulgares, les Serves, les Rasciens, les Dalmates et les autres nations exposées aux premiers coups, ranimant leur patriotisme, stimulant leur courage et leur foi, leur montrant à l'horizon

[1] Ext. in Arch. Vatic. num. 50, pag. 2 et seq.

la tourmente dont elles étaient menacées, l'imminent danger suspendu sur leurs têtes. Qu'auraient produit, dans de telles circonstances, ces exhortations et ces efforts, si Dieu lui-même, qui tient dans sa main le cœur des rois, qui brise comme un vase d'argile la fortune des conquérants, n'avait dissipé l'orage ? On ne se pose pas cette question sans une sorte d'anxiété rétrospective. Nous savons le dénouement. La vigilance du Pasteur suprême eut quelque succès dans le Patrimoine de saint Pierre, pendant que son pouvoir et son trône étaient minés dans sa propre capitale. Albéric de Barbiano, un client du Saint-Siége, comblé de ses bienfaits, maréchal des armées napolitaines, s'était inopinément porté vers le Nord et tentait d'enlever Bologne à l'Eglise ; mais il trouvait devant lui le cardinal Cossa, dont les vues personnelles n'avaient pas encore altéré le dévouement et flétri la légation. Le Pape écrivait au marquis d'Este, à François Ordelafi, aux deux frères Obizon et Pierre de Polenta dans le duché de Ravenne, au comte de Montefeltro, seigneur vicaire d'Urbin, à Cappoleone des Brancaleoni, aux principaux dépositaires de son autorité dans les Etats Ecclésiastiques, les sommant de venir en aide au légat et d'opposer toutes leurs forces combinées au parjure envahisseur. Dans ces conjonctures, mourait François Ordelafi, dernier rejeton de cette importante famille. Le cardinal se disposait aussitôt à recueillir l'héritage, au nom du Pontife Romain ; mais son projet fut enrayé par de sérieux obstacles : les prétendants ne manquaient pas au gouvernement de Césène et de Forli. Les habitants de cette seconde ville s'opposèrent à ces prétentions, sans ouvrir leurs portes au légat : ils coururent aux armes, puis offrirent au Saint-Siége un tribut annuel, s'il consentait à les laisser se gouverner par eux-mêmes[1]. Cet arrangement fut accepté : la durée n'en sera pas longue : ces aspirations à la liberté conduiront promptement la république à la tyrannie.

Promotion cardinalice. Etat des esprits à Rome.

6. Pendant ces luttes et ces négociations, Innocent renforçait le Sacré-Collége, qui comptait alors dix cardinaux seulement, dont

[1] INNOCENT., *Epist.*, I. pag. 250, 278, 330.

neuf avaient pris part à son élection : il en nomma dix autres, parmi lesquels nous devons signaler l'archevêque de Bordeaux, légat apostolique en Espagne ; Ange Corraro, patriarche de Constantinople et futur successeur d'Innocent VII sous le nom de Grégoire XII ; Jean Megliorati, archevêque de Ravenne et neveu du Pape régnant ; Pierre de Candie, archevêque de Milan, qui plus tard, sous le nom d'Alexandre V, n'aura qu'un pontificat problématique ; Othon Colonna, qui sera le pape Martin V, nommé par le concile de Constance. Dès son apparition, cette famille des Colonna présente de singuliers contrastes, l'extrême bien à côté du mal extrême. Cinq des cardinaux promus étaient romains ; et cette faveur signalée n'eut pour le moment aucun effet sur les dispositions hostiles des patriciens et des magistrats de Rome[1]. Ladislas aurait pu dire pourquoi : lui qui n'avait pas d'argent pour payer ses dettes, n'en manquait jamais pour acheter les consciences ; avec les annuités que le Pape lui remettait, il travaillait à renverser le Pape. Léonard d'Arezzo nous peint ainsi les périls de la situation et les faits qui survinrent : « Mandé par Innocent, j'arrivai sur ces entrefaites, au milieu des plus grandes agitations. Le Pontife m'accueillit avec une extrême bienveillance, me prodigua les titres et les honneurs, m'admit bientôt parmi ses intimes. Les meneurs abusaient de la liberté qui venait de leur être concédée ; ils égaraient le peuple et l'exposaient à tous les excès. La prépondérance était aux mains des Colonna et des Sabelli, qui flattaient les instincts populaires ; les Orsini ne pouvaient rien, étant censés les amis dévoués du Pape. La curie cependant présentait un aspect animé, le Sacré-Collége récemment augmenté déployait sa pompe ordinaire. Innocent résidait dans son palais du Vatican, ne se plaignant pas de sa position actuelle, ne demandant que la tranquillité : elle répugnait aux adversaires. Leurs menées ne discontinuaient pas ; chaque jour était marqué par une alerte ; les soupçons et les terreurs n'avaient pas d'interruption. Le roi glissait aux abords de la ville un corps de cavalerie, ce qui mettait le Pape

[1] DIETRICH E NIEM., *Hist.*, II, 37.

dans la nécessité de tenir sur pied des forces imposantes. Les étrangers et les factieux réunis attaquèrent le Pont Milvius occupé par ses troupes, et furent repoussés après un rude combat. On parla de concorde ; deux septemvirs et quelques-uns des principaux citoyens s'abouchèrent avec le Pape. Or, comme ils se retiraient, attaqués à l'improviste par Ludovic Megliorati son neveu, ils subirent tous le dernier supplice, à l'exception d'un seul.

.e Pape · etire a Vi- rbe. Echec e Ladislas.

7. « Ce guet-apens porta la ville au paroxysme de l'exaspération et plongea le Pontife dans la plus profonde douleur. Je courus à sa demeure et fus témoin de sa désolation. C'était un déchirant spectacle ; nul plus que lui n'avait horreur de la violence et du meurtre : il déplorait son malheureux sort, répandait d'amères larmes, levait les yeux au ciel, comme pour le prendre à témoin de son innocence[1] ». Dietrich de Niem la reconnaît, la proclame lui-même, se bornant à blâmer l'amour excessif d'Innocent pour cet indigne neveu qui compromettait ainsi sa cause, sous prétexte de la servir. Au son lugubre et prolongé des cloches du Capitole, les Gibelins sortent armés de leurs maisons, se précipitent au hasard, s'emparent des ecclésiastiques qu'ils rencontrent sur leurs pas, sans en excepter quelques évêques, et les traînent en prison en les accablant d'outrages. D'un autre côté, le gouverneur du château Saint-Ange n'offrait aucune garantie ; on le supposait gagné par les promesses et l'or du roi de Naples. Les provisions commençaient à manquer dans la résidence pontificale ; on ne savait où s'arrêterait l'aveugle sédition. Le Pape alors prit le parti de quitter sa capitale, avec plusieurs cardinaux, et se dirigea sur Viterbe. Cette fuite précipitée avait lieu le 6 août ; la chaleur était extrême. Parmi ceux qui suivaient Innocent, un assez grand nombre, une trentaine environ moururent de soif en chemin, ou par l'imprudence qu'ils commettaient en buvant de l'eau froide dans les moments de répit. Ce n'est pas sans peine que le Pape évita ce double danger. Sa résidence devint immédiatement celle de Jean Colonna ; sa bibliothèque fut mise au pillage ; les émeutiers fouillaient partout, brûlaient ses

[1] Leon. Aretin., *Hist. rer. Ital.*, et *Epist.*, I, 4, 5.

lettres et ses bulles, disant qu'ils agissaient au nom de Jean XXIII : c'est le titre derisoire dont ils saluaient leur chef. L'historien de qui nous tenons ces détails déclare qu'il ne poussera pas plus loin sa description, tant elle serait repoussante et lamentable, lui néanmoins si peu susceptible d'égards et de justice même pour la papauté. Voyant ses complices ou ses agents maîtres de Rome, Ladislas pensa n'avoir pas même besoin de s'y transporter au premier moment, pour s'emparer du trône temporel des Papes et ceindre le diadème des Césars ; il donna procuration au comte de Troja commandant de sa cavalerie. Celui-ci s'engagea sur le pont Saint-Ange accompagné de Jean Colonna ; le vrai peuple les attendait de l'autre côté. Des masses compactes les accueillirent par une grêle de projectiles, quelques-uns avec la lance et l'épée : en peu d'instants ils furent rejetés sur la rive droite du Tibre. Avertis par cet échec, ils concertent mieux leur attaque ; mais les Romains, rendus à leur propres inspirations, ont aussi mieux préparé la défense. Ce qui n'avait d'abord été qu'une retraite assez précipitée devint une complète déroute. Les vainqueurs juraient que le Napolitain ne régnerait jamais à Rome. Débarrassés des ennemis du dehors, ils se dirigent vers le Capitole pour l'enlever aux magistrats gibelins, dont on ne pouvait plus supporter la tyrannie. La reddition ne se fait pas attendre ; ils sont déposés et remplacés par trois amis de l'ordre et du Pontife. Le sang n'est pas répandu dans cette seconde victoire ; le bannissement suffit. Les portes des prisons sont ouvertes ; les ecclésiastiques injustement détenus recouvrent avec la liberté les biens qu'on leur avait ravis d'une manière non moins injuste.

8. La conspiration tramée dans la capitale du monde chrétien n'était pas un secret pour l'antipape. Peut-être savait-il déjà la première phase de la révolution ; mais à coup sûr il en ignorait la seconde, quand il prit la détermination d'entrer en Italie. De Nice il se rendit à Gênes, qui se trouvait alors au pouvoir des Français, comme nous avons eu soin de le dire. Le maréchal de Boucicaut en était toujours le gouverneur. A ses talents militaires, il joignait une grande habileté dans l'administration civile, le don de manier

L'antipape en Italie. Ses frauduleuse négociation

les esprits, une éloquence naturelle, des mœurs à l'abri de tout soupçon, une religion ferme et sincère ; mais homme de discipline avant tout, il entendait la religion comme le roi de France, dont il était le lieutenant. Il avait donc usé de toutes ses ressources pour préparer au Pape français une réception vraiment pontificale. Le cardinal Fieschi, transfuge de la curie romaine, quoique légat d'Innocent VII, et l'archevêque même de Gênes, Pileo Marini, s'étaient employés de toutes leurs forces à seconder le gouverneur étranger pour entraîner dans l'apostasie l'une des cités les plus catholiques de la Péninsule. Leurs efforts semblaient avoir réussi chez les grands ; ils avaient ostensiblement échoué dans les rangs du peuple, auprès des femmes en particulier. La population génoise protesta par son silence, ou même par son abstention aux cérémonies célébrées en l'honneur de l'antipape[1]. A son arrivée, il menait une escorte plus digne d'un guerrier que d'un Pontife ; elle blessa les regards des habitants, qui trouvèrent le moyen de l'éconduire et de l'empêcher désormais de rentrer dans leur ville. Benoît ne perdait pas le temps ; il accréditait des émissaires, intimes confidents de ses artificieux projets, décorés du titre pompeux de nonces apostoliques, auprès d'Innocent, qui résidait alors à Viterbe. Vainement ils demandèrent un sauf-conduit. Malgré sa douceur et sa droiture, instruit par l'exemple de leurs devanciers, le Pape ne se prêta pas à cette manœuvre, dont il comprenait l'inutilité. Abondamment pourvu de ruses, ne manquant pas non plus de mauvaise foi, comme parle l'historien de l'époque, l'Aragonnais annonça qu'il irait lui-même s'aboucher avec son compétiteur, mais dans une ville qu'il désignait nommément, toujours peu considérable, située sur le bord de la mer où naviguait une flotte catalane, ayant dès lors toutes les conditions pour faciliter un coup de main. Encore un piège qui ne devait pas aboutir. Benoît eut beau récriminer ; on répondit à ses plaintes, on reporta sur lui la responsabilité de la prolongation du schisme. Innocent se mit en rapport avec la cour de France et réussit à la convaincre

[1] Bizar., *Hist. Genuen.*, lib. X. — Cf. *Ital. Sac.*, tom. IV, pag. 1238.

de ses pures intentions[1]. En poursuivant cette campagne, il portait ses regards sur la marche des événements et des idées dans la Ville Eternelle. Il fulminait contre Ladislas la sentence d'excommunication pour le punir de ses perfidies et de ses ingratitudes; il renouvelait contre les Colonna celle dont les avait frappés son prédécesseur Boniface; leurs principaux agents étaient englobés dans la même réprobation, atteints des mêmes censures. Innocent n'hésitait pas à condamner aussi les actes de son neveu Ludovic Megliorati.

Innocent revient à Rome. Benoît quitte l'Italie.

9. C'en était assez; les personnages les plus importants de Rome venaient se jeter à ses pieds, le suppliant de revenir dans sa capitale, au milieu de ses enfants, aujourd'hui libres d'obéir à l'impulsion de leur piété filiale. Innocent commença par ordonner aux chefs des troupes pontificales de cesser leurs opérations contre les Romains; puis il délégua l'évêque nommé de Crémone pour aller prendre possession de l'autorité qu'on lui restituait; lui-même rentrait à Rome avec un appareil quasi triomphal, parmi les larmes et les acclamations de son peuple, dans le mois de mars 1406. Comme don de joyeux retour il rétablissait l'Académie romaine, tombée plutôt que déchue, par suite des perturbations antérieures. Et cependant la paix nécessaire aux études et dont les études font le plus bel ornement, n'existait pas encore, d'une manière au moins absolue. Antonello Tomacelli commandant toujours la citadelle Adrienne au nom de Ladislas, n'avait pas abandonné son poste et ne songeait nullement à capituler. Il fallut un siége en règle, ce qui ne pouvait avoir lieu sans de fréquentes et sensibles pertes, surtout parmi les assiégeants. Mais le roi de Naples, d'abord excommunié, atteint ensuite d'une sentence de déposition, demanda grâce; et la bonté d'Innocent, ne soupçonnant aucune feinte dans ce repentir, se rendit pleinement à sa prière. Dans l'espoir d'apaiser par une satisfaction détournée l'inquiète ambition de ce prince, et de mieux l'enchaîner à ses devoirs, il le nomma gonfalonier de l'Eglise[2]. Il regrettera bientôt cette sorte de compro-

[1] *Hist. anon.*, pag. 514 et seq.
[2] Innocent., *Epist.*, II, pag. 58.

mission à l'égard d'un vassal qui ne cessait désormais de rêver l'indépendance et de tramer l'usurpation. Avant que le Pape fût rentré dans la Ville Eternelle, l'antipape avait quitté la capitale de la Ligurie pour retourner à Nice. Il s'était promptement replié devant l'insuccès de son entreprise, la répulsion des Génois et l'épidémie qui se déclarait dans la Haute-Italie[1]. En France, il n'allait pas précisément reposer dans un lit de roses ; l'opposition reprenait le dessus. Le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, était mort le 24 avril 1404. De tous les princes du sang, le duc de Bourbon seul l'égalait en habileté politique, le surpassant de beaucoup dans la conduite de ses affaires personnelles. Jaloux de son autorité, prodigue de ses richesses, exigeant envers ses sujets, payant mal ses dettes, Philippe avait des mœurs à l'abri de tout soupçon, une foi sincère, un dévouement réel au bien public, une prudence au niveau de son courage. Sous ce dernier rapport, le même équilibre n'existait pas dans les allures et l'âme de son fils aîné Jean qui lui succédait.

La soustraction d'obédience remise en question et votée.

10. La vaillance du nouveau duc était en quelque sorte légendaire, depuis la fameuse bataille de Nicopolis. On a pu dire sans trop d'exagération que, si Jean avait toujours été sans peur, il se montra parfois sans scrupule. Il le prouva dans sa lutte héréditaire contre Louis d'Orléans. Dès l'abord il prit sur son cousin un avantage incontestable, en se posant comme l'ennemi, non de l'homme, mais de sa mauvaise administration, des impôts excessifs, de ceux en particulier qui grevaient la classe populaire. Il n'hésita pas à se déclarer contre l'antipape Benoît, dont il voulait faire prononcer la déchéance, dans le cas où celui-ci ne consentirait pas à donner sa démission. L'Université de Paris se groupa dès lors autour du prince. On revint avec plus d'ardeur que jamais à la redoutable alternative. Les délibérations furent renouvelées en conseil royal, devant le parlement ensuite. Autant que sa santé le lui permettait, le roi présidait les séances ; il était toujours suppléé par le dauphin. Les défenseurs de l'antipape eurent pleine

[1] *Hist. anon.*, pag. 536 et seq.

liberté de plaider, en face des antagonistes. Ce fut un combat solennel, une joûte oratoire et doctrinale, dont nous ne pouvons pas retracer les péripéties, où les redites d'ailleurs étaient inévitables. Un prêtre séculier, docteur en Sorbonne, Jean Petit dont le nom aura bientôt une triste et retentissante célébrité, posa la question en termes non équivoques. Son discours avait un triple objet : soustraction d'obédience, qui n'était pas du reste légalement abrogée, selon lui, mais suspendue par surprise et seulement de fait ; condamnation du mémoire auparavant présenté par les docteurs de Toulouse, comme entaché d'erreur et d'hérésie ; retranchement immédiat et complet des subsides que l'Eglise de France payait à peu près seule au trésor incessamment épuisé d'un pape problématique, ou plutôt manifestement intrus[1]. Voilà le champ de bataille ; il fut parcouru dans tous les sens, souvent piétiné sur place : la victoire resta, non sans peine aux partisans de la cession par les moyens indiqués. Parmi les tenants de l'antipape, nous regrettons de trouver encore Pierre d'Ailly. Son calme et sa modération ébranlèrent l'assemblée, mais ne purent que retarder la décision. Un décret royal, dont les considérants sont loin d'être irréprochables et renferment assez d'erreurs, promulgué le 20 décembre 1406, renouvelait ou même aggravait la soustraction d'obédience.

11. L'exécution en fut suspendue par une nouvelle qu'on reçut alors de Rome, celle de la mort inopinée d'Innocent VII. Le Pontife avait succombé le 7 novembre, après un règne de deux ans et vingt un jours ; étroit espace pour réaliser le bien qu'il portait dans son âme. La plupart des historiens, sans en excepter Diétrich de Niem lui-même, lui paient un tribut d'éloges et de regrets. « Ce Pape était plein de mansuétude, de compassion et de générosité, dit l'acerbe critique ; en lui pas d'orgueil, aucun faste, aucun ressentiment, nulle acception de personnes, à part l'imprudente affection qu'il accorda dès le principe à son indigne neveu. Il donnait audience à tous les suppliants sans distinction et consacrait plusieurs heures dans la journée à recevoir et à signer leurs deman-

Mort d'Innocent VII. Son caractère.

[1] JUVEN. URSIN., *Hist. Caroli.* VI, anno 1406.

des. Il tenait avec une régularité parfaite les consistoires publics ou privés. Il avait une horreur spéciale pour la simonie[1]. » A cet égard il semblait sortir de son caractère, selon le témoignage d'un autre historien. « Innocent avait porté contre les simoniaques une sentence d'excommunication dont nul autre que le Pontife Romain ne pouvait les absoudre, si ce n'est à l'article de la mort. Il poursuivait les coupables jusque dans les rangs les plus élevés du monde et de l'Eglise, dans leurs plus secrets détours, les pactes les moins répréhensibles en apparence, les trames les mieux ourdies[2]. » Il faisait une guerre impitoyable à tous les autres vices, au relâchement des mœurs, à l'irréligion, au luxe, à la cupidité. Dans des temps ordinaires et durant un plus long pontificat, nul doute qu'Innocent n'eût honorablement marqué sa place dans l'histoire générale de la papauté.

§ II. SCHISME AGGRAVÉ. TROIS PAPES

Dans quelles conditions est élu Grégoire XII.

12. Les cardinaux entrèrent en conclave, dix jours après sa mort, le 18 novembre. « Mais, au premier moment ils se montrèrent indécis et perplexes, lisons-nous dans Léonard d'Arezzo. Ils se demandaient s'il était convenable de donner immédiatement un successeur au Pontife dont ils venaient de célébrer les funérailles, ou s'il n'était pas expédient de surseoir à l'élection. D'une part, en ajournant cette grave mesure, ils permettaient aux Français d'exécuter la promesse tant de fois renouvelée touchant l'abdication ou la déposition de l'antipape. D'autre part, impossible d'assigner un terme à cet ajournement, et la prolongation ne pouvait manquer d'augmenter la confusion et d'accumuler les ruines, la majeure partie du monde chrétien n'ayant plus dans l'intervalle ni la direction ni l'autorité du suprême Pasteur[3]. » Le Sacré-Collége, entre ces deux extrémités, prit un moyen terme, celui qu'il avait

[1] DIETRICH E NIEM., *Hist.*, II, 39, 41.
[2] GOBELIN., *Cosmodrom.*, VI, 88.
[3] LEONARD. ARETIN., *Hist. Rer. Ital.*, anno 1406; *Epist.*, III, 3.

adopté déjà dans l'élection du Pape défunt, bien qu'il eût trompé ses espérances. Les pères comptaient mieux réussir dans ce second essai. Les conditions furent encore plus précises et les engagements plus solennels. C'est même à ce point de vue qu'ils se placèrent pour arrêter leur choix. Il fallait un homme moins remarquable par la supériorité de ses talents que par l'intégrité de sa vie, son désintéressement, son abnégation et sa droiture. Chacun subit tacitement l'examen rigoureux et la juste appréciation de ses collègues. Tous s'accordèrent enfin à nommer le pieux et saint cardinal Ange Corraro, de Venise, un prélat dont la science du reste égalait la sainteté. Il fut salué Pape sous le nom de Grégoire XII. Aussitôt après son élection, puis avant son couronnement, en présence de toute la curie romaine, des patriciens et du peuple, il réitéra son engagement dans des termes qui ne laissaient aucun doute sur sa ferme résolution et son ardent désir de déposer la tiare pour le rétablissement de l'unité. Dans ses épanchements intimes, il confirmait ses publiques protestations. Il disait un jour devant ses familiers : « Si, pour l'union de l'Eglise, je devais me rendre au loin, n'ayant ni chevaux ni voiture, j'irais à pied, un bâton à la main, jusqu'à l'épuisement complet de mes forces ; s'il fallait traverser la mer, à défaut de trirème ou de galère, je me jetterais dans la première barque venue[1]. »

Loyales propositions éludées par des subterfuges.

13. Grégoire XII, pour arriver à l'extinction du schisme, proposait donc sa propre abdication et celle de l'antipape Pierre de Luna. Ce dernier voulait éluder à tout prix cette épreuve qu'il redoutait. Pour gagner le temps nécessaire, le meilleur moyen lui parut un feint acquiescement à la proposition du Pape légitime. Seulement, il demandait que les deux abdications fussent faites devant une assemblée des cardinaux de l'un et de l'autre parti, réunis à cet effet. C'était encore un piège ; le roi de France ne s'y trompa nullement. Après avoir fortifié son sentiment de l'approbation d'un très-nombreux concile, il le fit connaître aux deux compétiteurs. D'après lui, avant toute entrevue, il convenait que chacun

[1] Dietrich de Niem, *Hist.*, III, 2, 4, 6.

d'eux déposât les insignes de la papauté, soit en présence du collége de ses cardinaux, soit devant les représentants accrédités de son adversaire. Quel moyen plus simple pouvait-on trouver de faire cesser le schisme ? Aussitôt après, les cardinaux de l'une et de l'autre obédience se réuniraient et nommeraient un Pontife unique. La prudence dictait cette précaution. Le roi fit partir pour Marseille, où se trouvait l'antipape avec sa Cour, des ambassadeurs chargés de lui signifier que la France entière répudierait de nouveau son obédience, s'il tentait de se soustraire à son engagement d'abdiquer. Pierre de Luna fut exaspéré de cette menace. Sans prendre conseil de ses cardinaux, il répondit par un décret irrévocable frappant d'anathème et d'interdit quiconque se séparerait de sa cause. La Cour de Paris répliqua par un mémoire longuement motivé des docteurs en Sorbonne, établissant que Pierre de Luna était hérétique, schismatique et perturbateur de la république chrétienne ; qu'on ne pouvait l'appeler ni Pape ni cardinal, l'honorer d'aucune autre manière sans se rendre coupable de schisme comme lui ; que ses sentences, sanctions et tous autres actes étaient nuls ; enfin qu'il y avait lieu de poursuivre, selon toute la rigueur des lois, cet antipape et ses adhérents. Jean Courteheuse soutint cette thèse avec beaucoup de véhémence devant l'assemblée des Grands[1]. Le soi-disant Benoît XIII n'en persistait pas moins dans ses intrigues pour attirer le Pape dans ses piéges en obtenant une entrevue. Grégoire, incapable de soupçonner tant de perfidie dans un autre, eut la candeur d'envoyer des plénipotentiaires à Marseille pour arrêter le lieu, le moment et les divers détails d'une rencontre. L'antipape fit aux ambassadeurs le meilleur accueil, les circonvint de toute manière, et réussit à leur faire accepter, au nom de leur maître, Savone comme lieu et la Saint-Michel prochaine ou la Toussaint au plus tard comme date du colloque projeté. Savone avait un double avantage à ses yeux : elle obéissait aux Français schismatiques ; elle était sur le littoral et se prêtait admirablement à ce coup de main

[1] GOBELIN., *Cosmodrom.*, ætat. VI, c. 88. — DIETRICH E NIEM, III, 1. — JUV. URSIN., *Hist. Caroli,* VI, anno 1407. — MONSTRELET., *Hist.*, vol. I, 30, 33, 41.

naguère pressenti, pour lequel il disposait d'une flotte puissante.

Entrevue projetée, obstacles et périls.

14. Des envoyés du Pape notifièrent cette convention aux différentes Cours d'Europe. Il fallait songer aux frais du déplacement, et, comme le trésor pontifical était vide, le Souverain Pontife ordonna le prélèvement d'un décime sur les biens du clergé. Il demanda des vaisseaux à la république de Venise, qui répondit par un refus, fondé sur ce motif que se rendre à Savone serait livrer de gaîté de cœur la flotte aux Génois et le Pape lui-même à son rival. Force lui fut d'ouvrir les yeux sur le piège qu'on lui voulait tendre, et de se concerter avec les cardinaux sur ce qu'il convenait de faire. Ceux de son entourage à qui le choix de Savone était suspect, de concert avec le roi Ladislas, qui redoutait qu'un colloque des deux compétiteurs ne fût favorable au duc d'Anjou, provoquèrent le retour des Colonna dans l'espoir de se rendre maîtres de Rome et d'empêcher le départ de la Cour pontificale. Leur attente fut déçue : Paul des Ursins triompha de la sédition, et reçut en récompense la seigneurie de Narni[1]. Mais Grégoire était ébranlé dans sa résolution de se rendre sur le territoire de Gênes ; il écrivit à l'antipape et demanda que le lieu de l'entrevue fût changé. Celui-ci ne voulut pas en démordre et répondit en annonçant qu'il serait à Savone au jour convenu. En même temps, plusieurs puissances intervenaient auprès du Pontife Romain pour obtenir de lui qu'il se mît en route. Vaincu par toutes ces instances, le Pape, comme pour donner une preuve palpable de ses dispositions conciliantes, quitta Rome la veille de la Saint-Laurent et se rendit à Viterbe. De cette ville, il fit connaître par lettres au roi de France, aux ducs de Bourgogne et de Berry, les puissants motifs qu'il avait de tenir Savone en suspicion et de demander un autre lieu. Quelques jours après, il écrivit à Théodore de Montferrat, dans le but d'obtenir du moins, par l'entremise de ce prince, les garanties indispensables pour la sûreté de sa personne, parmi lesquelles nous remarquons le désir de voir le célèbre Jean de Boucicaut rem-

[1] DIETRICH E NIEM. III, 13, 17, 18, 22. — LEONARD. ARETIN., II, epist. 7.

placé comme gouverneur de Gênes, pendant le temps de l'entrevue, par un prélat de l'ambassade française[1]. La mission de travailler à l'éloignement de Boucicaut fut confiée pareillement à Bartolin de Janibonis, damoisel de Crémone.

Le pape se rend à Sienne. Garanties refusées.

15. Ces précautions prises, Grégoire se rendit à Sienne, au commencement de septembre 1407. A peine était-il sorti du territoire de Rome, que les troubles qu'il craignait en son absence se produisirent par les intrigues accoutumées du roi de Naples, qui s'empara d'Ascoli et de Fermo, dans le Picenum, sans pouvoir réussir toutefois dans une soudaine attaque, tentée contre Rome même. Il est vrai que le Pape s'étant plaint de cette étrange et coupable conduite, Ladislas lui répondit avec une hypocrite déférence, qu'il avait voulu assurer l'intégrité du domaine pontifical, et l'exhorta vivement à ne pas se jeter tête baissée dans le piège qu'on lui tendait à Savone. Au fond, ce prince, qui jugeait la continuation du schisme utile à ses projets ambitieux, voulait empêcher une entrevue entre les deux Pontifes. Toute méprise sur les mobiles qui le faisaient agir était impossible. Il n'en demeurait pas moins évident que les adversaires du Pape ne cherchaient qu'à l'attirer dans un guet-apens : Pierre de Luna, loin de poser les armes, s'entourait de plus en plus d'un appareil guerrier ; le rappel en France de Boucicaut, ennemi personnel de Grégoire, n'arrivait pas ; Gênes refusait les otages demandés. Pris entre la défection des siens et les intrigues menaçantes de ses ennemis, le Pape recourut à l'expédient extrême d'une ambassade à Pierre de Luna lui-même,

[1] Cette ambassade, à la tête de laquelle étaient le patriarche d'Alexandrie et l'archevêque de Tours, avec les évêques de Beauvais, de Metz, de Cambray, de Troyes, d'Evreux, les abbés du Mont Saint-Michel, de Saint-Denys, de Clairvaux, de Saint-Etienne de Dijon, avait été recrutée parmi les sommités de l'Eglise de France. Relevons les noms des autres ambassadeurs : Nicolas de Calaville, chambellan du roi, Guillaume Boisiaten, maître des requêtes, Gilles des Champs, aumônier, Hugues le Rennoisier, doyen de Rouen, Guillermin Fillastre, doyen de Reims, Dominique et Jean Petit, Jean Gerson, Pierre Platre, Geoffroi de Pompadour, Raoul du Refuge, Robert de Guesner, Jean Vorgnon, Henri Doigni, Pierre Cathon, Eustache de Franquemberg, Guillaume Lebel, Arnold Witwith, Jacques de Noman, Jean de Bonwiliet et Jean de Rivel.

pour essayer de s'entendre sur un autre lieu d'entrevue que Savone. L'antipape persistant dans le choix de cette ville, et pour cause, Grégoire fit publier solennellement les motifs graves qui lui dictaient la résolution de manquer au rendez-vous; il ordonna des prières universelles pour obtenir du ciel la cessation du schisme. Il proposait en même temps d'abdiquer par acte authentique daté de Sienne, sous la réserve expresse que Pierre de Luna signerait un acte senblable d'abdication. Mais celui-ci, sollicité à cet égard par le roi de France, s'échappa par des tengentes qui équivalaient à une fin de non-recevoir. Le Souverain Pontife ouvrit alors de nouveaux pourparlers, espérant obtenir qu'on désignât pour le lieu de l'entrevue projetée, une ville de la principauté de Florence. Ce fut dans ces circonstances que Lucques fut mise en avant[1].

Louis d'Orléans assassiné. Vains efforts de Grégoire XII

16. Le 23 novembre 1407, l'antipape Benoît perdait en France le champion le plus ardent de sa cause, Louis d'Orléans, que le roi son frère avait fait duc d'Aquitaine, et qui s'était rendu tout puissant à la faveur de la maladie toujours croissante de Charles VI. La division entre le duc d'Orléans, à qui la régence appartenait de droit, et le duc de Bourgogne qui la lui disputait, avait pris le caractère d'une haine mortelle depuis l'accession de Jean-Sans-Peur. Le 24 novembre on apprenait avec épouvante à Paris que le duc de Bourgogne avait fait assassiner son cousin pendant la nuit. Cet horrible forfait trouva un apologiste, le theologien Jean Petit, à qui l'appât de l'or donna le courage d'affronter une pareille tâche. On sait que plus tard les propositions de ce plaidoyer vénal furent condamnées comme entachées d'hérésie[2]. Le schisme dans l'Eglise et les divisions intestines en France détournaieut l'attention des graves événements dont l'Orient était le théâtre. Bajazet, après avoir considérablement agrandi la puissance ottomane, avait expiré, comme on le sait, dans les fers de Tamerlan; la nation tur-

[1] DEITRICH E NIEM., II, 39, et III, 21-23; et *Tractat.*, IV, 6, 7. — LEONARD. ARETIN., *Epist.*, II, 6, 13. — HECT. PIGNAT., *Diar. Ms.*, ann. 1407. — JUVEN. URSIN., eod anno.

[2] JUVEN. URSIN., *Hist. Caroli*, VI, anno 1407. — MONSTREL., I, 34. — NICOL. CLEMANG., *de lapsu et reparatione justitiæ*, cap. 8.

que était en proie à toutes les horreurs de la guerre civile. Les chrétiens avaient là une occasion favorable pour ressaisir les riches provinces que les Infidèles leur avaient prises, et pour les refouler en Asie. Sigismond, roi de Hongrie, essaya seul d'en profiter, et ses ambassadeurs obtinrent de Grégoire les indulgences ordinaires pour cette croisade. Que pouvait de plus le Vicaire de Jésus-Christ ? L'affaire capitale du moment, le retour de l'Occident à l'unité d'obédience, ne faisait pas un pas vers sa solution. Grégoire s'était rendu de Sienne à Lucques, et, l'antipape résistant aux offres d'une entrevue dans cette ville, il proposait Pise, cité gibeline de tout temps, en dernier lieu schismatique, où lui-même pouvait arriver par terre en un jour, pendant que Pierre de Luna s'y rendrait par mer dans le même temps. Mais celui-ci, bien qu'il vît, ou plutôt parce qu'il voyait le cercle de son obédience se resserrer de plus en plus, insistait pour de petites localités du littoral aussi incommodes que suspectes, comme Cararis et Lavena, décidé qu'il était à recourir à tous les moyens que lui pourraient fournir la violence ou la ruse pour supplanter le Pontife légitime.

Ladislas surprend Rome, convoitée par Benoit.

17. Ces complications, qui semblaient sans issue, n'étaient que trop faites pour exciter ou seconder de nouveaux désordres. Le roi de Naples Ladislas, qui convoitait toujours la possession de Rome, réunit une armée de vingt-cinq mille hommes ; avec le concours d'une flotte considérable, il se rendit d'abord maître d'Ostie. Peu de jours après, il était sous les murs de Rome même, dont la garnison était commandée par Paul des Ursins. A peine y eut-il quelques escarmouches insignifiantes. Paul des Ursins, gagné par les émissaires du roi, rendit lâchement la place, et, le 25 avril 1408, Ladislas y paraissait en triomphe, suivi des Colonna et des autres exilés. Presque toutes les villes de l'Etat ecclésiastique firent successivement leur soumission, à l'exemple de la capitale, sans qu'il fût besoin de coup férir ; telle Pérouse, Orta, Amelia, Interamne, Tuderte, Assise, Réate. L'antipape avait également conçu le projet de s'emparer de Rome pour son compte en l'absence de Grégoire ; dans ce but, après s'être ménagé des intelligences dans la ville au moyen de l'or et des promesses, il avait envoyé une flotte

aux ordres de Boucicaut. Les vents contraires empêchèrent cette expédition d'arriver à temps. Elle n'osa pas engager la lutte avec le roi de Naples, qu'elle trouvait maître de la situation, et regagna Gênes sans avoir rien entrepris. Grégoire, dans l'encyclique *Docet Apostolus*, du 20 mai, s'éleva contre cette trahison de Pierre de Luna. Il informe également les fidèles que l'usurpation du domaine de l'Eglise par Ladislas n'a pas permis de mener à bonne fin les projets d'entrevue. Il se plaint aussi de quelques-uns de ses cardinaux, qui l'ont quitté contre ses ordres et se sont fixés à Pise, où ils persévèrent dans leur insubordination. Il y avait là un nouveau schisme à craindre dans le schisme lui-même. Ladislas écrivait le 11 juin au roi de France et à l'Académie de Paris[1], leur demandant d'unir leurs efforts aux siens pour conjurer ce malheur.

Révolte des cardinaux. Indiction d'un concile à Pise.

18. Dès le 14 mai, les cardinaux dissidents avaient formulé dans une parodie d'encyclique leurs prétendus griefs contre Grégoire ; la veille, pour décliner toute procédure de sa part, ils lui adressaient un mémoire dans lequel ils faisaient appel à un Concile œcuménique pour les juger. Le Pape, par une vigoureuse réponse, rétablit dans leur vérité les faits dénaturés et vengea les droits du Vicaire de Jésus-Christ méconnus par les rebelles. A ce moment, le roi de France et l'Académie de Paris prirent l'initiative d'un expédient qui leur parut la voie la plus courte pour arriver à la pacification de l'Eglise : ils engagèrent les cardinaux révoltés de Pise et les pseudo cardinaux d'Avignon à se liguer et contre Grégoire et contre Benoît, les rendant responsables autant l'un que l'autre de la continuation du schisme ; ils les pressaient de se réunir en concile pour l'élection d'un nouveau Pontife. Est-il besoin de faire ressortir l'évidente illégalité de ce subterfuge ? Grégoire, si faussement incriminé de maintenir le schisme, et craignant de voir les défections se multiplier, prescrivit en vertu de son autorité apostolique pour le jour de la Pentecôte prochaine, la réunion d'un concile dans l'exarchat de Ravenne ou dans le patriarcat d'Aquilée ; il

[1] *Hist. anon.*, pag. 547. — Juven. Ursin., *Hist. Caroli*, vi, loco ubi supra.

exhorta notamment Robert, roi des Romains, à se faire représenter dans cette importante assemblée. L'entreprise était hérissée de difficultés grandes. Pierre de Luna ne se fit pas faute de tout préparer pour un conciliabule de ses adhérents à Perpignan. Puis, à la suite de pourparlers actifs, les pseudo-cardinaux d'Avignon et les rebelles de Pise finirent par s'allier et résolurent, comme l'avaient conseillé les académies de Paris et de Bologne, de forcer les deux Pontifes à se démettre, ou, s'ils s'y refusaient, de prononcer leur déchéance au concile, recruté dans les deux partis, qui devait s'ouvrir à Pise le 25 mars 1409. Grégoire ne pouvait pas reconnaître et ne reconnut pas cette convocation comme légitime ; il fit au contraire de louables efforts pour ramener au devoir les six membres du Sacré-Collége qui s'étaient séparés de lui et qui étaient allés maintenant de Pise à Libourne. Non seulement il n'obtint aucun succès de ce côté ; mais, à l'occasion de son départ de Lucques pour Rimini, il eut la douleur de voir des défections nouvelles.

Angoisses et démarches de Grégoire XII.

19. Pendant son court séjour à Sienne, il dut abroger les pouvoirs de son légat à Bologne, le cardinal Balthazar Cossa. Ce traître ambitieux avait fait brûler quarante bulles pontificales en place publique ; puis, à la tête d'une nombreuse armée, il avait entrepris de fermer à Grégoire la route du Picenum, et de s'emparer de sa personne pour le contraindre à légitimer le concile de Pise. Ce complot avorta grâce à Charles Malatesta, qui fit prévenir à temps le souverain Pontife [1]. Celui-ci, après de vaines tentatives des ambassadeurs de Sienne et de Venise pour ramener les cardinaux transfuges, intruisit leur procès et prononça leur déchéance, puis les remplaça par de nouveaux titulaires. Enfin de Rimini partit l'encyclique dans laquelle il fixait Udine dans le patriarchat d'Aquilée, pour la tenue du Concile général. Les magistrats de

[1] Dietrich e Niem, III, 3, 38 ; et *Tractat.*, VI, 1, 16, 17, 25, 38, 43. — Gobelin., *Cosmodrom.*, ætat. VI, c. 89. — Marten., *Veter. Monument.*, tom. VII, col. 781, 791, 798. — Dacher., *Spicileg.*, tom. I, pag. 818. — F. Hieronym., *Chron. Foroliviens.*; apud Murator., *de reb. Italic.*, tom. XIX. — Bonincontr., *Annal Miniatens.* ; apud eumd. Murator., *de reb. Italic.*, tom. XXI.

cette ville lui en ayant refusé l'entrée, il dut la remplacer ensuite par une autre. Le cours des événements fit échouer cet appel suprême du Souverain Pontife à l'épiscopat universel. Pareillement, les desseins de la Providence avaient fait avorter la tentative de Concile œcuménique à Perpignan, grâce à laquelle l'antipape Benoît XIII avait espéré relever sa cause fort compromise. Tel était l'état des choses et des esprits, lorsque s'ouvrit à Pise, le 25 mars 1409, le concile des cardinaux dissidents de l'une et de l'autre obédience, dix qui devaient leur promotion à Pierre de Luna, et treize à Grégoire.

20. On y comptait quatre patriarches, douze archevêques, quatre-vingts évêques, quarante-un abbés de divers Ordres, quatre-vingt sept abbés, vingt prieurs de monastères, les généraux des Dominicains, des Franciscains, des Carmes et des Augustins, accompagnés de maîtres en théologie et du fondé de pouvoir des Bénédictins ; enfin, les représentants de quatorze archevêques, de plus de cent évêques, de deux cents abbés, de neuf cents chapitres d'Eglises métropolitaines, cathédrales et collégiales. Les ambassadeurs des différentes puissances étaient fort nombreux : cinq pour le roi de Bohème, six pour le roi de France, neuf pour l'Angleterre, un pour la Pologne, quatre pour le Portugal, un pour le roi de Chypre, quatre pour Louis, compétiteur de Ladislas au trône de Sicile et de Jérusalem. Les représentants des ducs de tous pays y étaient au nombre de vingt-cinq ; ceux des comtes et vicomtes, au nombre de onze ; ceux des marquis et margraves, au nombre de cinq ; ceux des archevêques électeurs de Cologne et de Mayence, au nombre de treize ; ceux du patriarche d'Aquilée, au nombre de trois, ceux des Liégeois, au nombre de cinq ; ceux du grand-maître des chevaliers teutoniques, au nombre de deux. Philibert de Naillac, grand-maître de Rhodes, s'était rendu avec seize de ses chevaliers. Les délégués des Académies de Paris, Bologne, Toulouse, Angers, Cracovie, Vienne, Montpellier, Oxford, Cambridge, Prague et Cologne étaient au nombre de trente-un. Le 16 avril, au courant de la quatrième session ouverte la veille, intervinrent les ambassadeurs de l'empereur Robert, qui élevèrent de fortes ob-

Concile de Pise. Double sentence de déposition.

jections contre la validité de la convocation et de la célébration du concile. Cinq jours après, la réponse leur ayant paru se faire trop attendre, ils quittèrent la ville sans s'être présentés de nouveau devant l'assemblée, laissant un appel écrit des décisions de ce pseudo-synode à celles du Concile œcuménique convoqué par Grégoire. La cause du Pape légitime en cette circonstance fut défendue avec un zèle infatigable par Charles Malatesta, qui mit tout en œuvre pour ménager un rapprochement entre les cardinaux dissidents et le Saint-Siége. Dans ce but, il conseillait à Grégoire d'abandonner le projet d'un Concile œcuménique en Autriche, de le fixer à Pistoie et de venir lui-même dans cette ville. Mais il essaya vainement de faire consentir les membres de l'Assemblée de Pise à se transporter à Pistoie. Pour trouver promptement un terrain solide de conciliation, cette assemblée reconnut la légitimité des deux obédiences, et ne fit remonter la cause qu'au refus de Benoît XIII et de Grégoire XII d'abdiquer. Onze séances furent consacrées à la procédure, qui aboutit, le 5 juin, à une sentence de déposition contre l'un et l'autre Pontife.

lection d'un troisième pape : lexandre V?

21. Le 15 juin les cardinaux entrèrent au conclave. Un instant, il y fut question de donner la tiare au cardinal Balthazar Cossa, le fauteur de toute cette révolution précipitée contre Grégoire ! Il refusa et dirigea les suffrages sur Pierre de Candie, alors septuagénaire. Le nouvel élu avait eu des commencements fort obscurs : il ne se souvenait d'avoir connu ni père ni mère, ni aucune personne de son sang ou qui lui fût alliée. Grec d'origine, il était né dans cette île de Candie alors occupée par les Vénitiens et dont on lui avait donné le nom. Aussi loin que pussent remonter ses souvenirs, il se retrouvait mendiant son pain de porte en porte, pauvre enfant abandonné de tous, à cet âge où l'on a le plus besoin de protection, lorsqu'un frère mineur italien, missionnaire en Candie, le recueillit, lui enseigna le latin, et, lorsqu'il eut suffisamment grandi en âge et en instruction, le plaça dans la maison que son Ordre possédait dans l'île. Peu de temps après, il y recevait l'habit monastique. Le protecteur, charmé des rares dispositions de son élève, le conduisit en Italie. Pierre y développa son instruction, et fut envoyé

bientôt, pour la compléter, à Oxford en Angleterre. Il fit là des progrès rapides ; puis il se rendit à Paris, où il consacra à l'étude de la philosophie le temps nécessaire pour être reçu maître en théologie. Alors il revint en Lombardie, se fit avantageusement connaître du duc Jean Galéas Visconti, dont il devint le conseiller et dont la faveur le fit élever au siége épiscopal de Novare. Il fut ensuite successivement évêque de Vicence, de Plaisance, archevêque de Milan, cardinal sous le pontificat d'Innocent VII. Élevé au souverain pontificat, il prit le nom d'Alexandre V. Les dernières séances du Concile furent consacrées à la confirmation des actes de cette assemblée par Alexandre, à l'annulation de toutes les sentences portées en matière de schisme par les pontifes de l'une et de l'autre obédience, depuis la séparation des deux Eglises, à la convocation d'un autre Concile œcuménique en avril 1412, dans un lieu dont le choix devait être fait ultérieurement. La réunion de Pise tint une dernière séance le 7 août 1409 [1]. Ce concile eut pour résultat de diviser l'Église en trois obédiences, et cette division porta un coup terrible à l'autorité de Grégoire XII, en amenant la défection des Italiens, des Hongrois et des Bavarois.

§ III. ALEXANDRE V REMPLACÉ PAR JEAN XXIII

Dangers courus par Grégoire XII. Gênes échappe à la France.

22. A la suite du concile tenu, disons mieux, tenté dans le patriarcat d'Aquilée, et qui ne put attirer qu'un bien petit nombre d'évêques, Grégoire courut le plus grand danger. Le patriarche d'Aquilée, dont il avait prononcé la déchéance, lui tendit des embuscades pour le faire prisonnier. Le Pontife, voyant qu'il ne pouvait opposer la force à la violence, eut recours à la ruse : il se cacha sous l'habit d'un de ses serviteurs, qui endossa la robe et les insignes pontificaux. Celui-ci tombait réellement aux mains de l'ennemi, qui dispersa l'escorte du Pape et pilla ses bagages. Grégoire, suivi seulement de deux com-

[1] Dietrich e Niem, *Hist.*, iii, 32. — P. Marten., *Vet. Monum.*, vii, col. 936 et seq. — S. Antonin., iii p. tit. xxii, c. 5, § 2 et 3.

pagnons, parvint à tromper toutes les poursuites et à se réfugier sur la flotte sicilienne, qui le porta dans les Abruzzes. Le roi Ladislas le fit passer successivement d'Ortona à Fondi, et de cette dernière ville à Gaëte. Alexandre V, l'élu du concile de Pise, voyant le plus grand nombre des peuples chrétiens, las de déchirements, se ranger à son obédience, se mit en devoir d'arracher à Ladislas l'État ecclésiastique qu'il avait envahi. Il fit alliance avec Louis d'Anjou, rival de ce prince ; et Balthazar Cossa put ouvrir la campagne avec des forces imposantes. En peu de temps le cardinal fut maître de presque tout le patrimoine de saint Pierre ; il laissa Paul des Ursins et Malatesta, général de l'armée de Florence, dans les environs de Rome avec mission de s'en emparer. Ils y réussirent, grâce à la connivence de Lélio, chef d'une des plus puissantes factions de la ville. C'est à Pistoie qu'Alexandre apprit cette nouvelle. Ladislas fut plus heureux contre Louis d'Anjou, qui lui disputait le trône de Naples et qui avait fait les préparatifs d'une grande expédition par terre et par mer pour le lui enlever. Cette expédition n'aboutit pas par le fait de Boucicaut, qui causa la ruine de la domination française en Italie. Boucicaut commis l'inprudence de s'éloigner de Gênes pour aller à Milan relever les affaires fort compromises du cruel Jean Marie Visconti, menacé surtout par Facino de la Scala, de Vérone, qui venait de lui prendre Alexandrie. Les Milanais ne purent voir de bon œil un étranger diriger l'administration de leur cité ; ils l'accusèrent, et peut-être n'était-ce point sans quelque raison, de travailler secrètement à s'emparer du pouvoir pour son propre compte, et lui défendirent l'entrée de la citadelle. Au moment où il était mis ainsi dans la nécessité de battre en retraite, il apprenait que les Génois avaient chassé la garnison française, et donné le gouvernement de leur ville à Théodore de Montferrat. Tout meurtri de ces revirements subits de la fortune, il fut obligé de pourvoir à sa sûreté en se réfugiant du côté de Turin [1].

[1] ANTONIN., III p. tit XXII, 5 § 7. — DIETRICH. E NIEM, III, 52. — MONSTRELET., *Hist.*, tom. I, c. 59, 60. — ANTON: VIMERCAT. CORI., *hist. Mediol.*, p. 4. — Ce duc Jean-Marie, qui avait appelé Boucicaut à Milan, était un bien repoussant

23. Après la prise de Rome par Paul des Ursins, Alexandre V manifesta l'intention de s'y rendre aussitôt pour donner plus de prestige à sa puissance, et les Romains désiraient ardemment ce retour d'une Cour pontificale parmi eux. Mais il fallait compter avec les volontés du cardinal Cossa, sous la dépendance duquel l'élu de Pise se trouvait, au point de n'avoir pas un dignitaire de sa Cour ou un serviteur de sa personne qui ne lui fût imposé. Cossa décida qu'on irait, non à Rome, mais à Bologne ; il fallut s'y rendre en plein hiver, par des chemins dangereux, obstrués de glaces et de neiges, à travers les montagnes qui séparent Pistoie de cette ville. Ce fut là que la mort prit prématurément Alexandre V, le 3 mai 1410, après dix mois et huit jours d'un pontificat qui avait réuni à son obédience la majeure partie de la chrétienté. Il semblerait que le poison ne fût pas étranger à ce subit événement. Après sa mort, Charles Malatesta, prince de Rimini, fit d'actives démarches pour persuader aux cardinaux de Bologne et surtout à Balthazar Cossa, le plus influent d'entre eux, de ne pas lui donner un successeur, promettant la déposition de Benoît et la démission volontaire de Grégoire. Les dix-sept cardinaux présents ne tinrent aucun compte de ces sages conseils, se réunirent en conclave, et le 17 mai, sous l'influence de Louis d'Anjou, élurent Balthazar Cossa, qui prit le nom de Jean XXIII. Tous les auteurs contemporains représentent comme un scandale la nomination de ce

Prompte mo[rt] d'Alexandre V. Election pré[]cipitée de Jean XXIII.

personnage. Un enfant de douze ans, fils de Jean Pusterla qu'il haïssait, étant tombé en ses mains, il ordonna de le faire dévorer par sa meute, dressée à se repaître du sang et de la chair des victimes de sa tyrannie. Mais les chiens, au lieu de faire aucun mal à l'enfant, se mirent à le flairer en lui prodiguant les plus douces caresses. Le féroce duc, mis en fureur par ce désappointement infligé à son humeur sanguinaire, menaça de mort son piqueur, s'il ne parvenait à faire déchirer immédiatement le jeune martyr sous ses yeux. Le valet terrifié fit choix d'une chienne affamée et l'excita contre l'innocente victime ; mais ce fut en vain. Alors le tyran ordonna au bourreau de plonger le poignard dans la gorge du jeune Pusterla ; l'autre ayant obéi, les chiens moins féroces que leurs maîtres, refusèrent de toucher au sang et aux membres de l'enfant égorgé, bien que dressés de longue date à ces sanglantes curées. L'histoire de l'époque est pleine des traits de cruauté monstrueuse du Néron milanais.

prélat souillé de vices [1]. Continuant la politique qu'il avait fait suivre à son prédécesseur, Jean prit les mesures les plus propres à faire réussir une descente de Louis d'Anjou dans le royaume de Naples. Mais l'issue de cette campagne trompa son attente : la flotte de l'Angevin fut complétement défaite par les flottes alliées de Ladislas et des Génois [2].

Intrigues de Jean en Aragon, en Germanie, à Rome.

24. Dans le même temps, il tentait de rattacher l'Espagne à son obédience en y envoyant le cardinal de Bari comme légat. La mort de Martin, roi d'Aragon, semblait lui fournir une occasion propice. La couronne de Martin passait sur la tête du fils de sa sœur, Ferdinand, oncle de Jean, roi de Castille. Ferdinand était un prince à qui d'incontestables mérites avaient fait un grand renom. Il avait, cette année même, remporté sur les Maures d'éclatantes victoires, qui le mettaient en possession de l'antique ville d'Antequera, la célèbre Singitia des anciens [3]. Jean espérait rendre ce vaillant capitaine sympathique à sa cause, en travaillant par son légat à la conversion du roi et des Maures de Grenade, peut-être même obtenir par son entremise que Pierre de Luna, séduit par une compensation avantageuse, consentît à déposer les insignes pontificaux. Au même moment encore, il intriguait pour détacher l'Allemagne de l'obédience de Gregoire XII. Il ne lui parut pas impossible d'arriver à ce résultat après la mort, survenue le 15 mai 1410, de l'empereur Robert, qui s'était montré l'inébranlable défenseur de Grégoire. A la suite de cet événement, les suffrages des électeurs se divisèrent : les uns, le 20 novembre, nommèrent roi des Romains le roi de Hongrie Sigismond, frère du roi de Bohême Wenceslas ; les autres, le 1er, avaient choisi le vieux margrave de Moravie Jodoc, oncle paternel du même Wenceslas, qu'ils jugeaient indigne de la couronne impériale à cause de son inertie.

[1] Gobelin., *Cosmodrom.*, ætat. vi, 9. — Andr. Billi., *Hist. Ms.*; apud Murator., *de reb. Italic.*, tom. XIX. — Anonym. Carthusian., *Epist. ad amicum.*; apud Marten., *Anecdot.*, tom. II, col. 1634. — Dietrich. e Niem, *Vit. Joann.*, xxiii. — Antonin., iii p. tit. xxii, 6. — Leonard. Aretin., *Hist.*, anno 1410.

[2] Monstrelet., *Hist.*, tom. I, 62.

[3] Surit., *Annal.*, xi, 1 ; xii, 9. — Marian., *de reb. Hispan.*, xix, 2, 21 ; xx, 3, 4.

Jodoc, qui n'était pas loin d'être nonagenaire, n'eut même pas le temps de se faire sacrer comme successeur des Césars ; il mourut à la fin de mars 1411, et dès lors tous les suffrages se réunirent sur Sigismond[1]. Dans l'intervalle, le nouveau roi des Romains, gagné par les intrigues de Jean XXIII, était passé de l'obédience de Grégoire dans le camp des dissidents du concile de Pise. Il ne restait donc plus à Grégoire XII d'autre défenseur que le roi de Naples Ladislas, et encore ce prince n'obéissait-il en cela qu'au mobile de l'ambition. A ce moment, il faisait des préparatifs considérables pour recouvrer Rome.

Inutile victoire de Louis d'Anjou sur Ladislas.

25. Devant cette attitude menaçante, Jean XXIII résolut de transporter sa résidence dans la capitale du monde chrétien. Mais, avant de quitter Bologne, il prit les mesures d'usage pour exciter une croisade contre Ladislas au profit de son allié Louis d'Anjou, qui se mit en route avec lui peu de jours après à travers les territoires de Florence et de Sienne. Ils firent leur entrée à Rome le samedi 11 avril 1411, veille de Paques. Louis d'Anjou en sortit le 28 du même mois, pour entrer en campagne contre le roi de Naples. Il avait pour lieutenant trois hommes de guerre de grand renom : François Sforza, Paul des Ursins et Gentil de Montera. Les deux armées passèrent quelques jours à s'observer mutuellement, l'une étant campée sur la rive droite et l'autre sur la rive gauche du petit fleuve qui formait, au nord, la limite du royaume de Naples. Enfin le 19 mai, vers le soir, les Angevins, sans être aperçus, passèrent à gué le fleuve et fondirent à l'improviste sur les ennemis, qui se préparaient à prendre leur repas. Néanmoins ils éprouvèrent d'abord une vive résistance, qui tint pendant près d'une heure le sort de la bataille en suspens. Puis, à la tombée de la nuit, les troupes de Ladislas entrèrent en pleine déroute. Le

[1] GOBELIN., *Cosmodrom.*, ætat. VI, 90. — PAUL. LANG., *Chron.*, ann. 1410. — CITIZ. CUSPINIAN., *in Robert.* — DIETRICH. E NIEM, *Vit. Joan.* XXIII. — PRIMIN. GASSAR., *Annal. Augustaburgens.*; inter scriptores rer. German. Menken. tom. I. — *Andr. Ratisponens. Chron.*, apud ECCARD., *Script. medii Ævi.* — SANUT. JUN., *duc. Venet. gesta.* — EBERHARD. WINDECKI. *Hist. Sigismund. imperat.* — SCHANNAT. VINDEM., *litter.*, tom. II, pag. 150.

prince vaincu, à qui la fuite restait comme unique voie de salut, se glissa dans les ténèbres avec un petit nombre de ses défenseurs, et parvint à se réfugier dans le château voisin de Rocasecca [1], dont la position escarpée ne pouvait suffire à lui ôter toute crainte, parce que sans soldats et sans approvisionnements d'aucune sorte, il ne lui eût pas été possible de soutenir les attaques d'un ennemi, qui n'avait qu'à le poursuivre sur l'heure pour l'entourer de toutes parts. Mais les Angevins, trouvant un butin précieux sur le lieu de la rencontre, s'arrêtèrent à piller, puis à partager ces riches dépouilles, sans que pas un des leurs songeât à poursuivre les fuyards. Et pendant tout ce temps, Louis d'Anjou et le légat de Jean étaient demeurés sur l'autre rive du fleuve dans une inexplicable inertie. Ils ne surent, ni à l'instant donner l'impulsion nécessaire à l'armée pour compléter la victoire, ni plus tard en recueillir les fruits. Le jour de l'action, Louis n'aurait eu qu'à étendre la main pour prendre et la personne de son rival et tout le royaume.

Mesures adoptées par Jean. Contre-coup en Bohême

26. Le lendemain, il ne pouvait déjà plus s'emparer de Ladislas; mais la soumission du royaume lui demeurait facile, à la seule condition de se porter résolûment en avant. Le surlendemain, il avait tout à refaire, parce qu'il avait laissé le temps à Ladislas, réfugié dans San-Germano, de se reconnaître et de lui fermer tous les passages [2]. A la nouvelle de la victoire de Rocasecca, Jean, à qui l'on avait envoyé les drapeaux pris sur l'ennemi, s'abandonna publiquement à tous les transports d'une joie prématurée. Les événements postérieurs ne tardèrent pas à souffleter rudement ses ambitieuses espérances. Le 12 juillet, Louis d'Anjou rentrait à Rome, déconcerté, repoussé, couvert de honte, ramenant une armée qu'il avait laissé tomber dans le dénuement. Jean toute-

[1] ANTON. PETR., *Diar. Roman.*, ann. 1411. — ANONYM., *Ephemer. Neapolit.*; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. XXI. — ANTONIN., III. p. tit. XXII, 6. — LEONARD. ARETIN., *Hist.*, ann. 1411. — SUMMONT., *hist.*, IV, 2. — COLLENUT., *hist. Neap.*, V. — DIETRICH. E NIEM, *Vita Joan.* XXIII.

[2] Ancienne possession de la famille d'Aquin, et probablement sa résidence quand naquit le saint qui sera dans tous les siècles son incomparable honneur. Cf. Histoire de saint Thomas d'Aquin. chap. Ier.

fois ne se laissa pas abattre par la fortune contraire ; il adopta sur le champ les plus vigoureuses mesures pour reprendre sur Ladislas l'avantage un jour acquis et si vite perdu. La promulgation en tous lieux de cette seconde croisade occasionna des troubles sérieux à Prague. Wenceslas, le roi de Bohême, favorisait sans réserve la cause de Louis d'Anjou, qui était son parent. Il ordonna au clergé de prêcher la croisade dans tous ses Etats. Un jour comme un vénérable prêtre louait devant l'assemblée des fidèles les indulgences attachées à cette expédition, trois déguenillés de la plus vile espèce, instruments de l'hérésiarque Jean Huss, osèrent le siffler. Les magistrats les firent arrêter. Sur quoi la populace, poussée à la révolte par les hérétiques, prit les armes pour les faire rendre à la liberté. Heureusement des hommes de paix s'interposèrent, et par leurs sages discours dispersèrent la sédition. Les trois prisonniers payèrent de leur tête leur endurcissement dans l'impiété. Et voilà de quelles tristes victimes de ses impudents mensonges Jean Huss faisait des martyrs et des saints. Ce fut dans ces circonstances politiques que Jean XXIII résolut de convoquer à Rome le Concile œcuménique dont son prédécesseur Alexandre avait annoncé la célébration au courant de la troisième année après celui de Pise. L'année d'après, 1412, il obtenait par ses émissaires, à force d'intrigues et d'or, un résultat qu'il avait en vain poursuivi par les armes : le roi de Naples Ladislas abandonna Grégoire XII, qui fut obligé de fuir précipitamment de Gaëte avec sa cour et de se réfugier à Rimini, à travers les plus grands dangers.

Effroyables dissensions en France.

27. Cette défection de Ladislas aurait dû surtout avoir du retentissement en France, puisqu'elle portait un coup terrible aux droits, ou bien aux prétentions que la famille d'Anjou n'avait cessé de défendre dans le sud et dans le nord de la Péninsule ; mais la France était à cette heure et depuis un an en pleine guerre civile, entre Orléanais et Bourguignons. Les princes d'Orléans avaient imploré vainement le secours des lois pour obtenir vengeance de l'assassinat de leur père : Jean de Bourgogne dans ses immenses richesses avait trouvé l'assurance de l'impunité, et, ce qui était plus scandaleux peut-être, il jouissait du fruit de son attentat, il

était régent du royaume et tout-puissant à la cour. Les d'Orléans formèrent contre lui une ligue formidable avec les autres grands vassaux ; pour achever de le rendre impopulaire, ils l'accusèrent publiquement de tenir le roi et le dauphin en charte privée pour abuser du pouvoir. Le roi Charles essaya d'éteindre l'incendie à son origine ; il défendit à ses sujets de prendre les armes soit pour une faction, soit pour l'autre ; mais son autorité était tombée dans un entier discrédit : il ne put empêcher les haines de faire explosion dans les fureurs d'une guerre sans exemple. La faction d'Orléans s'étant emparée de Saint-Denis, le roi, qui était à Paris, fut saisi d'une terreur si profonde, que par lettre du 14 octobre 1411, à l'instigation et sur les conseils des Bourguignons, il déclara les adversaires de Jean coupables du crime de lèse-majesté, les accusant d'avoir comploté l'élection d'un autre roi. Le duc de Bourgogne était arrivé à Paris en toute hâte à la tête de forces considérables ; il chassait bientôt de Saint-Denis les princes coalisés. Dès lors chez le duc victorieux la fureur des représailles ne connut plus de bornes. Tout ce qui était soupçonné d'attachement aux d'Orléans fut pris, jeté dans les fers, abandonné aux tortures de la faim, privé des consolations de la religion, exposé à la voirie, en pâture aux chiens, aux oiseaux de proie, aux bêtes fauves. Il fut interdit de donner le baptême aux enfants des victimes de cette sanglante persécution. Quelques prêtres, partisans fanatiques de la faction bourguignonne, poussèrent la bassesse jusqu'à figurer avec la main, en célébrant le saint sacrifice, la croix de Saint-André, au lieu de la croix de Jésus-Christ. Les princes d'Orléans, malgré leur alliance avec les familles de Berry, de Bourbon, d'Alençon, d'Armagnac et d'Albret, n'étaient pas de force à soutenir la lutte contre la puissance du Bourguignon appuyée sur celle du roi. Le 8 mai 1412, ils firent alliance avec l'Angleterre, l'ennemie séculaire de la France. Le roi Henri leur envoya aussitôt huit mille hommes de troupes auxiliaires commandées par le duc Thomas de Clarence. Indigné de cet appel aux armes étrangères, Charles VI, accompagné du duc de Bourgogne, porta tout l'effort de la guerre contre les ducs de Berry et de Bourbon ; il alla cam-

per sous les murs de Bourges. Le siége traînant en longueur, le roi retomba dans ses crises ordinaires. Alors les princes français, reconnaissant que leurs haines intestines mettaient en péril le royaume, firent la paix entre eux, avec l'engagement de ne jamais appeler l'étranger à leur aide, l'inobservation de cette clause exposant celui qui la violerait à voir les armes de tous les autres se tourner contre lui. Peu de temps après cette passagère pacification de la France, le roi d'Angleterre, Henri IV, mourait de la lèpre, laissant le trône à son fils aîné Henri V[1].

Jean essaie de former un concile, Sigismond d'entrer en Italie.

28. Le concile œcuménique, convoqué à Rome par Jean XXIII, ne put s'ouvrir que le 10 février 1413. Il n'eut qu'une session, dans laquelle il condamna les erreurs de Wicleff et de son continuateur Jean Huss ; et encore ne fut-il pas possible d'obtenir l'application énergique de cette sentence en Bohême et en Angleterre, qui étaient les deux pays particulièrement intéressés dans la question. A cause des troubles de ce temps, quoique l'obédience de Jean embrassât presque tous les Etats catholiques d'Europe, le concile n'attira qu'un très-petit nombre de prélats. Après avoir ajourné les séances de délai en délai dans l'attente des retardataires, qui n'arrivèrent pas, Jean se vit contraint de clore cette assemblée et d'indiquer un nouveau concile pour le mois de décembre, en laissant en suspens le choix du lieu de réunion. Son dessein toutefois devait être de l'appeler à Rome, puisqu'il ne toucha pas aux dispositions qui avaient été prises dans la basilique Saint-Pierre[2]. Il s'appliqua sur l'heure et de son mieux à faire disparaître, par l'intermédiaire du cardinal Branda son légat, les obstacles que Sigismond de Hongrie, élu roi des Romains, trouvait à se rendre dans la capitale du monde chrétien pour y recevoir l'onction et la couronne impériales. Ce prince, à la fin de 1412, s'était avancé jusqu'à Udine avec une escorte de dix mille cavaliers ; et de là il demandait par ambassadeurs aux princes de Mantoue et de Ferrare de lui donner passage pour qu'il pût gagner Bologne. Pendant

[1] Juven. Ursin., *in Carol.* vi, ann. 1411 et 1412. — Monstrelet., *Hist.*, tom. I 71 à 101.

[2] Anton. Petri, *Diar. Roman.*, ann. 1413.

qu'il travaillait à obtenir une permission qu'on s'obstinait à lui refuser, il fut obligé de rentrer en Hongrie pour régler avec la Bohême des différends qui étaient près de dégénérer en guerre ouverte. Plus tard, ayant fait la paix avec Venise, le 28 avril 1413, il revint à son projet d'aller en Italie recevoir de Jean les insignes impériaux vers la fin de l'été, et conduisit un armée aux abords de la Péninsule. Mais le duc de Milan, les Génois et les Bresciens se coalisèrent pour lui fermer l'entrée de leur territoire ; à la nouvelle de cette ligue, il leva le camp et rentra dans ses Etats[1].

Ladislas à Rome. Indiction d'un concile œcuménique.

29. Sur ces entrefaites Ladislas de Naples, qui avait pu s'approcher de Rome avec une armée sans faire naître ombrage ni soupçon, à cause de sa récente réconciliation avec Jean, obéissant aux secrets aiguillons de sa soif d'agrandissement, s'introduisit dans la ville par surprise, le 8 juin avant le jour, et quelques heures après le Pontife n'avait que le temps de fuir avec sa cour vers Sutri, d'où il gagnait Viterbe la nuit suivante, ensuite Falisques, et bientôt après Sienne. Les Siennois, quoiqu'attachés à Grégoire XII, lui firent bon accueil par crainte de la république de Florence. Mais, comme leurs sentiments à son égard lui étaient trop connus pour qu'il crût pouvoir s'endormir sur la foi de cet accueil, il continua sa fuite jusqu'à Florence même. Ladislas avait dans cette ville de nombreux partisans, qui balançaient presque la puissance de ceux qui soutenaient le Pontife. La cour pontificale entra dans la ville ; mais le Pontife se fixa, du 20 juin jusqu'au 8 novembre, dans un palais de la banlieue qui appartenait à l'évêque. Les armées du roi de Naples faisaient de rapides progrès : peu de temps après la prise de Rome, il était maître de tout le territoire jusqu'aux frontières des Siennois et des Florentins. Jean XXIII en ce pressant danger ne vit de secours qu'auprès de Sigismond ; pour l'implorer dans sa détresse il lui envoya comme légats les cardinaux Antoine Calanco et François Zarabella[2]. Les légats avaient également mission de

[1] Anonym., *Diar. Venet.*, ann. 1413. — Dietrich. e Niem., *in Joan.* xxiii, eod. anno.

[2] Dietrich e Niem, *Vit. Joan.* xxiii. — Gobelin., *Cosmodrom.*, ætat. vi, 90. — Leonard. Aretin., *Hist.*, ann. 1413. — Paul. Collenut., *Hist. Neapol.*, v. —

s'entendre avec l'empereur sur la ville où se réunirait, au mois de décembre, le Concile œcuménique projeté. Jean avait résolu d'abord de ne leur donner à cet égard que des pouvoirs limités ; il avait même écrit de sa main la liste d'un certain nombre de villes ; puis, dans l'audience du départ il changea d'avis et leur laissa les coudées franches. Il ne tarda pas à s'en repentir amèrement, lorsqu'il apprit que les légats avaient en son nom souscrit au choix fait de la ville de Constance, située au nord des Alpes et entièrement à la merci de l'empereur ; mais il était trop tard pour reculer. Il partit pour Bologne, et peu de temps après, à la suite d'une courte entrevue à Plaisance, il joignait de nouveau Sigismond à Lodi, et, après de longs pourparlers, il faisait paraître l'encyclique *Ad pacem* annonçant l'ouverture du Concile pour le Ier novembre 1414.

§ IV. DÉBUTS DU CONCILE DE CONSTANCE

L'empereur et le schisme Progrès du roi de Naples

30. L'empereur, dès qu'il eut assuré du côté de Jean XXIII les mesures qui lui paraissaient les plus propres à garantir la fin du schisme et la paix de l'Eglise, fit d'actives démarches auprès de Grégoire XII et de Benoit XIII, pour obtenir leur adhésion au concile, et ménager aux trois obédiences un terrain de réconciliation. Grégoire avait de fortes raisons de craindre qu'une assemblée convoquée de la sorte ne se composât en grande majorité d'adversaires de sa cause. Il s'efforça de démontrer à Sigismond, par l'intermédiaire d'un de ses cardinaux, le savant et courageux Jean Dominici, et plus tard aux Pères du Concile eux-mêmes, que l'Assemblée de Constance manquait du fondement qui aurait rendu son autorité indiscutable, parce qu'elle n'avait pas été convoquée par le Pape légitime. Puis, comme ses remontrances ne trouvèrent pas d'écho, il déclina la compétence du Concile. A la suite de l'entrevue de Lodi, Jean XXIII accompagna l'empereur à Plaisance et

ANTONIN., III p. tit. XXII, 6. — JOAN. BANDIN., *hist. Senens.*; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. XX.

à Crémone, où l'on discuta les moyens à prendre pour chasser Ladislas de l'Etrurie et de l'Etat ecclésiastique. Bientôt après, à Mantoue, dont le prince François de Gonzague le recevait avec les plus grands honneurs, Jean tenait une nouvelle assemblée pour exciter les peuples contre le roi de Naples. De cette ville il donnait l'archevêque de Narbonne pour gouverneur au comtat Venaissin, qui venait de secouer le joug des garnisons catalanes de Pierre de Luna. Nous le trouvons ensuite à Bologne, dont il restaure la citadelle, en s'occupant toujours avec une activité fébrile de l'organisation d'une croisade contre Ladislas pour lui reprendre Rome; c'est de là qu'il fait partir pour l'Angleterre dans ce but le noble napolitain Marino Municolo. De toutes parts, les troubles et la guerre. Philippe-Marie, duc de Milan, allié avec Venise et Pandolphe Malatesta contre l'empereur, lui enlève Plaisance et s'unit étroitement à Ladislas. Celui-ci faisait aux Florentins une guerre terrible. Par l'entremise d'André Contaréno et de Laurent Bragadino, de Venise, ils se sentirent heureux de signer une trêve de six ans aux conditions les plus onéreuses : ils dénonçaient l'obédience de Jean XXIII, payaient à son ennemi une somme exorbitante et lui livraient les villes de l'Etat ecclésiastique. Cela même ne pouvait les rassurer entièrement : Ladislas était fort soupçonné de ne leur avoir accordé la trêve qu'afin de profiter pour les écraser plus facilement de leur confiance dans une paix trompeuse.

Fin inopinée de Ladislas. Sa sœur Jeanne II lui succède.

31. Au commencement de juin, méditant sans doute d'autres projets, le roi réunissait une armée redoutable, avec laquelle, assurait-il, il allait marcher sur Bologne, pour y assiéger Jean et sa Cour, se déclarant prêt à les poursuivre partout où ils chercheraient à se réfugier en Italie. Cette nouvelle causait une vive émotion à Bologne : bon nombre d'étudiants la quittèrent, et même quelques dignitaires de la Cour; d'autres curieux firent transporter au plus vite ce qu'ils avaient de plus précieux du côté de Ferrare et de Venise. On rapportait que l'avant-garde du roi venait d'entrer dans la province et n'était pas à plus de trente milles italiens. Jean lui-même enrôlait tout ce qu'il pouvait trouver de cavaliers et de piétons, espérant au jour de la retraite se couvrir

avec les siens sous la protection de ces troupes[1]. Tout à coup, à l'apogée de ses succès, au moment où il rêvait de l'empire de toute la Péninsule, Ladislas, sous les atteintes d'une maladie honteuse, contractée, dit-on, à Pérouse, rentrait à Naples précipitamment pour y mourir bientôt après, le 3 août 1414. Il laissait la couronne à sa sœur Jeanne II, avec Braccio pour vice-roi. Jean manifestait aussitôt l'intention de retourner à Rome pour s'en emparer, à la faveur des circonstances, et se mettre en possession du patrimoine de Saint Pierre. Mais les cardinaux, prévoyant que ce retour vers le Sud ruinerait le Concile de Constance, s'y opposèrent avec tant d'énergie que l'ambitieux Pontife fut obligé de céder à contre-cœur, et de confier au cardinal Jacques de l'Ile la mission de recouvrer à l'Eglise les villes de son domaine, Rome surtout. Au reste le légat s'acquitta de cette mission avec succès, et le 19 octobre il fut reçu triomphalement dans la Ville Éternelle, où les soldats de Jeanne ne conservaient que le château de Saint-Ange[2]. Pour faciliter cette reprise du domaine ecclésiastique, Jean aurait désiré que Louis d'Anjou renouvelât ses tentatives de conquête. Il envoya dans ce but un ambassadeur habile à ce prince et au roi de France. Jeanne, pour affermir son pouvoir et détourner cette tempête, ouvrit aussitôt des négociations pour obtenir en mariage le comte Jacques de la Marche, neveu de Charles VI, qui devait en effet se rendre en Italie l'année suivante, quelque temps avant la bataille d'Azincourt ; en sorte que Louis d'Anjou dut renoncer à cette expédition contre Naples qui lui eût tant souri[3].

Jean XXII se rend à Constance. Insidieuses précautions.

32. Aux approches de l'Automne, Jean se remit en route pour passer au nord des Alpes, se faisant suivre d'un imposant cortège de cardinaux et de prélats. Le 28 octobre, il entrait à Constance, où il fut reçu en grande pompe. Il caressait l'espoir qu'après quel-

[1] LEONARD. ARETIN., *Hist. rer. Ital*, ann. 1414. — CAVITELL., *Annal. Cremon.*, eod. anno. — ANONYM., *Diar. Venet.*, eod. anno. — ANTONIN., III p. tit. XXII, 6 § 1. — DIETRICH. E NIEM, *Vit. Joan.* XXIII.

[2] MONSTRELET., *Hist.*, I, 1. — DIETRICH. E NIEM., *Vit. Joan.* XXIII. — ANTON. PETRI., *Diar. Roman.*, ann. 1414. — LEONARD. ARETIN., *Hist. rer. Ital.*, ann. 1414. — ANTONIN., III p. tit. XXII, 6 § 1.

[3] ANONYM., *Diar. Venet.*, ann. 1414. — MONSTRELET., *Hist.*, I, 147.

ques mois passés dans cette ville, grâce à ses ruses habituelles et surtout à ses inépuisables trésors, il aurait trompé ou corrompu tous ceux qu'il voulait tromper ou corrompre, et qu'ayant arrangé les choses au gré de ses désirs, il pourrait rentrer en Italie pour y trôner dans toute sa puissance. Mais l'empereur Sigismond, qui l'avait poussé ou contraint à réunir le Concile, nourrissait de tout autres pensees : sa ferme résolution était d'aboutir à la cessation du schisme[1]. Avant la tenue de la première réunion, le 3 novembre, était arrivé à Constance le trop célèbre herésiarque Jean Huss pour répondre de sa doctrine devant les Pères. Il ne jouit que vingt-cinq jours de la liberté. Averti de s'abstenir de toute propagande des erreurs de Wiclef, il ne tint aucun compte de la défense et fut incarcéré[2]. Nous retrouverons cet homme autour duquel le protestantisme et le rationalisme ont fait après coup tant de bruit. Notons, avant d'entrer dans l'histoire courante du Concile, un autre incident. Les envoyés de Grégoire et de Benoît n'assistèrent pas à la première seance ; on leur avait refusé l'entrée de la ville à leur arrivée[3]. Ceux de Grégoire obtinrent ensuite qu'un pied-à-terre fût accordé dans la ville à leur Pontife. Ils firent aussitôt suspendre au-dessus de la porte extérieure les armoiries de leur maître. Elles furent enlevées la nuit d'après,et, les députés s'en étant plaints au Concile, l'avis du plus grand nombre des Pères fut que les armoiries d'un autre Pontife ne devaient pas être produites publiquement dans une ville de l'obédience de Jean XXIII. Ils decidèrent toutefois qu'il y avait lieu de délibérer avec plus de maturité sur cet objet, et qu'en tout cas l'autorisation contestée aux députés ne le serait aucunement à Grégoire, s'il se rendait en personne à Constance[4].

[1] *Act. Concil. Constant*, in princip. et in sess. I. — GOBELIN., *Cosmodrom*, ætat. VI. — LEONARD. ARETIN., *Hist. rer. Ital.*, ann. 1414. — ANTONIN., III p. tit. XXIII, 6 § 2. — ANONYM., *Diar. Venet.*, anno 1414.

[2] JOAN. HUSS., *Opera*, tom. I, fol. 22 et 23, epist. ad Bohemos. — PAGI., *Breviar. Pontif. Rom.*, ann. 1414. — COCL., *hist. Hussit.*, II.

[3] GRATUT. UNIVERSITAT. COLONIENS., *Epist. ad eamd. Universit.*, apud MARTEN., *Anecdot.*, tom. II, col. 1610.

[4] *Cod. Ms. Dupl. Actor Concil.*, apud D. Schelestad., in *Collect. Veneto Labian.*, tom. XVI, col. 22.

Ouverture du concile. Arrivée de Sigismond.

33. L'ouverture du Concile eut lieu le 16 novembre sous la présidence de Jean XXIII, et la seconde séance fut indiquée pour le 17 décembre ; mais, comme un grand nombre de personnages qui devaient se rendre n'avaient pu arriver encore, elle fut remise au mois de mars 1415. Dans l'intervalle, et pendant que le Pontife président stimulait les retardataires, le patriarche de Constantinople et les évêques de Lubeck et de Tiferno furent chargés d'instruire et de préparer la cause de Jean Huss. Vers ce temps aussi, le 8 novembre, Sigismond avait voulu recevoir solennellement à Aix-la-Chapelle la couronne d'argent des mains de Thidéric, archevèque de Cologne, afin de paraître avec une majesté plus grande aux assises de Constance. La veille de la Noël, à minuit, il arrivait avec l'impératrice sur un bateau par le lac dans cette ville, où il était impatiemment attendu ; à la première messe célébrée par Jean XXIII, il lisait en habit de diacre l'évangile *Exiit edictum a Cesare Augusto*[1]. Les jours suivants arrivèrent sans interruption d'autres princes et prélats, en si grand nombre, qu'il y eut des jours où l'on comptait dans Constance jusqu'à dix mille étrangers. Il y eut quatre patriarches, vingt-neuf cardinaux, quarante-sept archevèques, cent soixante-dix évêques, des abbés, des prieurs, des théologiens et des clercs de toute sorte incomparablement plus nombreux ; une multitude comme il ne s'en était peut-être jamais vu de séculiers, princes, comtes, barons, nobles et députés. Le seul Louis, comte palatin du Rhin et duc de Bavière, amenait quatre cents chevaux, et l'archevêque de Mayence six cents. On dut craindre la disette, on avait l'encombrement ; il fut décidé que le Pape ne pourrait entretenir que vingt chevaux, un cardinal dix, un évêque cinq, un abbé quatre, un prince dix. Le Concile fut divisé en cinq nations, italienne, française, anglaise, espagnole, allemande, désignations qui embrassaient tous les royaumes et principautés de la Chrétienté, car il y avait des prélats de tous les peuples chrétiens du monde[2].

[1] ANONYM., *Diar. Venet. Ms*, ann. 1414. — COCL., *Hist. Hussit.*, II. — CAVITEL., *Ep. vetust. hist.*, in *Annal. Cremonens.*

[2] ANTONIN., III p. tit. XXII, 6 § 2 et c. 33. — LEONARD. ARETIN., *Hist. rer. Ital.*, ann. 1414.

Multiple nécessité d'un concile œcuménique. [Hé]résies.

34. Le Concile de Constance, si nécessaire pour mettre fin au schisme, ne l'etait pas moins pour combattre les hérésies, dont le schisme avait enhardi les criminelles entreprises. Outre la propagande active des Hussites en Bohême et dans les autres pays allemands, il faut signaler en 1414 une réapparition de l'hérésie des Flagellants dans le margraviat de Misnie. A Sangerhusen un grand nombre furent pris, et l'inquisiteur Henri Schonefeld livrait aux flammes tous ceux qui s'obstinèrent dans leur erreur[1]. En Angleterre, les Wicleffistes, trop mollement réprimés, dans les dernières années, ne méditaient rien moins qu'une révolution sociale. A leur tête était le fameux agitateur Oldcastle, lord Cobham. Les conjurés avaient résolu l'assassinat d'Henri et des princes du rang, le pillage et la destruction des églises et des monastères, un changement complet par une révolution violente de l'ordre de choses établi. Prévenu de leurs desseins régicides et de leurs projets subversifs, Henri V ordonna au maire de Londres Guillaume Crowmer et aux magistrats Guillaume Roos de Hamlack, Henri le Scrop, Hugues Huls, Jean Preston, de faire peser sur les séditieux toute la sévérité des lois comme traîtres à Dieu et à leur Souverain. Antérieurement poursuivis par le juge ecclésiastique, les Wicleffistes en avaient appelé à grands cris aux tribunaux du roi. Celui-ci ayant pris contre eux fait et cause pour le sacerdoce, ils formèrent alors leur dangereuse conjuration. Oldcastle les appela des différentes contrées du royaume à se réunir en armes dans un vaste champ voisin de Londres ; ils s'y trouvèrent au nombre de vingt mille, le mercredi après l'Epiphanie de l'an 1414. Le juge séculier, sur la déposition de douze témoins faite sous la foi du serment, avait prononcé leur culpabilité et leur condamnation par contumace. Il fallait agir sans retard, enlever le roi, ses frères, Thomas de Clarence, Jean et Hunfroid de Lancastre, toute la famille royale, les mettre tous à mort et proclamer Oldcastle protecteur de l'Angleterre. Henri V se mit à la tête de ses milices, fondit sur les rebelles, en tua un grand nombre et mit le reste en fuite. La plu-

[1] GOBELIN, *Cosmodrom.*, ætat. VI, 53. — *Chron. mag. Belg.*, ex eodem. — GERSON., *tractat. de Flagel.*

part de ceux-ci, activement recherchés et voyant leurs coreligionnaires qui étaient pris livrés au dernier supplice, s'expatrièrent et allèrent semer dans d'autres nations les germes de leur hérésie [1].

35. Aux déchirements de l'Eglise s'ajoutaient, dans plusieurs royaumes, les déchirements engendrés par les haines intestines. Ainsi à cette époque se rallumait en France la vieille et sanglante querelle entre Armagnacs et Bourguignons. Le duc d'Orléans, s'étant emparé de la régence, poussait vivement le roi à tirer vengeance du meurtre de son père. Alors Jean de Bourgogne rassembla des troupes pour écraser ses ennemis et s'avança jusque sous les murs de Paris. Mais il fut repoussé et contraint de regagner Arras. Il était coupable de rébellion ouverte : le roi marcha contre lui, et dans cette campagne reprit plusieurs places à la faction bourguignonne. De ce nombre Soissons, que les troupes royales saccagèrent et couvrirent de ruines, ne reculant même pas devant les plus criants excès. Un combat meurtrier eut lieu peu de temps après entre les royaux et le duc de Bourgogne, qui vit les débris de son armée mis en déroute, laissant le champ de bataille jonché de morts et de blessés. Le siége d'Arras suivit aussitôt, et cette ville se rendit à Charles VI. Les Anglais essayèrent de faire tourner ces troubles à leur avantage et firent une descente en Normandie. Une fois encore, le danger commun rapprocha les deux factions, qui se réconcilièrent par le traité d'Arras, dû à l'entremise du Dauphin et du duc de Brabant : Jean de Bourgogne s'engageait à l'érection d'un monastère dont les religieux prieraient nuit et jour pour le repos de l'âme du duc d'Orléans assassiné, à l'équipement d'une flotte Venitienne, qui devait porter en Orient des pèlerins allant visiter le Saint-Sépulcre, toujours pour le repos de l'âme du même duc, et au paiement d'une forte somme au roi comme indemnité de guerre. Ce traité rendu public le 24 février 1415, fut de courte durée ; on ne tarda guère à reprendre les armes,

Guerre civile en France. Désastres en Orient.

[1] Thom. Walsingh., *in Henr. V*, et *hypodig. Neustre.* — Nic. Hirpsfeld., *hist. Wiclef.*, 13 et 17. — Thom. Waldens., in proœm. et tom. I, l. II, art. 2, c. 16.

et le sang coula de nouveau dans nos malheureuses provinces[1]. Sur un autre point, les Hongrois et les Vénitiens s'épuisaient dans une lutte qui attirait sur les uns les armes des Turcs et sur les autres celles des Caramaniens. Le sultan Mahomet I[er], avide de conquêtes nouvelles, envahissait la Hongrie au commencement de 1414 et la mettait à feu et à sang. A la même époque le prince de Caramanie faisait expédition contre les Vénitiens, envoyait en Eubée une flotte, forçait à se rendre la citadelle de Monodiza, emmenait dix-huit cents Chrétiens en servitude. Ainsi pressés par l'ennemi du dehors, Sigismond et le doge songèrent à la paix entre eux, et le 26 octobre acceptèrent le prince de Ferrare pour intermédiaire[2].

...on lui e op-posée de deux pon-tifes

36. Du Concile de Constance pouvait sortir le remède à tant de maux. Grégoire XII le sentait dans sa paternelle sollicitude ; le 3 des ides de mars 1415, il accordait aux solennelles assises des évêques tenues à Constance la sanction apostolique, qui les revêtait du nom et de la dignité de Concile œcuménique, les considérant comme convoquées, non par Balthasar Cossa, mais par le roi des Romains Sigismond. Il confirma cette concession dans un diplôme authentique transmis par ses internonces, à la condition expresse que Jean ne présiderait plus le Concile et n'y aurait plus aucune part. Or aucune des séances postérieures en date à la lettre de Grégoire ne fut présidée par Jean. Quelques graves auteurs ont conclu de là que les Pères, les uns parce qu'ils ne voyaient pas en lui le Pontife légitime, les autres parce que sa légitimité était controversée, crurent nécessaire de l'exclure de leurs délibérations, de peur qu'il ne mît des empêchements par ses artifices au retour à l'union des Eglises; mais l'étude attentive des documents contemporains a démontré maintenant que la lettre de Grégoire fut entièrement étrangère à l'exclusion de Jean, puisqu'elle ne fut connue des Pères qu'à la quatorzième séance, lorsqu'ils

[1] JUVEN. URSIN., *in Carol.* VI, ann. 1414 et 1415. — MONSTRELET., *Hist.*, I, 115, 116, 123, 126, 134.

[2] ANONYM., *Diar. Venet. Ms.*, ann. 1414.

avaient déjà prononcé contre lui la sentence de déposition[1]. Seuls, les agissements coupables de Jean amenèrent sa retraite ou son exclusion. Il était venu à Constance avec le plan bien arrêté de faire prononcer la déchéance de ses deux compétiteurs et de se faire confirmer dans la possession du Pontificat. A peine le Concile était préparé, le 5 novembre 1414, par les prières solennelles dont l'Eglise a coutume de faire le prélude de ces imposantes assemblées, et la première séance indiquée au 17 de ce même mois, que vers la Saint-Martin, dans une réunion des docteurs en théologie, il faisait présenter un mémoire dont le but évident était d'obtenir des Pères l'approbation du Concile de Pise, c'est-à-dire la ratification de la déchéance de Grégoire et de Benoît prononcée par ce synode, et par conséquent le maintien de la tiare sur sa tête[2]. Mais il ne tarda pas à reconnaître que l'empereur et les Pères voulaient arriver à l'extirpation radicale du schisme, sans tenir aucun compte de ses prétentions ou de celles de ses compétiteurs.

§ V. LUTTE DE JEAN XXIII AVEC LE CONCILE DE CONSTANCE

37. Il s'efforça dès lors de semer la division dans le Concile et de créer des obstacles au but capital que l'auguste assemblée poursuivait. Au moyen d'habiles émissaires, qu'il avait toujours entretenus en grand nombre autour de lui, il parvint à gagner quelques évêques et d'autres personnages d'une grande autorité, séduits par ses faveurs et ses promesses. Si bien qu'il n'y avait rien qui fût fait ou dit dans le Concile assez secrètement pour qu'il n'en fût pas informé sur l'heure, comme aussi du nom de la personne qui avait agi ou parlé. Or, ces communications faites sous le sceau du secret, il s'empressait de les découvrir à ses confidents ordinaires. Ces indiscrétions adroitement exploitées ne tardèrent pas à mettre la méfiance et le désaccord entre les différentes nations; elles en revenaient à

Sourdes menées de Jean pour dévoyer le concile.

[1] Anonym., *Synops. Concil. Constant.*; apud Marten., *Veter. Monum.*, tom. VII, col. 1405.

[2] *Cod. Vindobonens. Ms.*, in *Collection. Veneto. Labbean.*, tom. XVI, col. 15.

ne vouloir pas délibérer ensemble, ce qui aurait rendu toute entente impossible et fait échouer le Concile. Jean avait pris ses mesures pour échapper aux soupçons ; les confidences dont il abusait ne lui étaient apportées que pendant la nuit. Toutefois l'opinion générale fit bientôt peser de tels soupçons sur plusieurs de ces parjures, qu'ils sollicitèrent eux-mêmes des Pères et obtinrent la liberté de quitter Constance et de retourner dans leur pays. Les choses en étaient là, lorsqu'un des Pères, italien d'après la version la plus accréditée, formula dans un mémoire secret les griefs et les abominations les plus terribles à la charge de Jean, demandant qu'une information rigoureuse fût ordonnée sur toutes ces accusations, et que le Concile, vu l'urgence, se prononçât sur cette affaire avant toute autre. Quelques-uns des plus influents parmi les représentants de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Pologne ayant lu le mémoire accusateur, ne voulaient en aucune sorte consentir à la publication de semblables griefs, ou même à l'instruction que d'autres voulaient imposer. Pareille procédure, disaient-ils, souillerait le Siége Apostolique ; de telles énormités couvriraient de confusion tous les fidèles de l'obédience de Jean ; la validité des promotions et provisions qu'il avait faites serait révoquée en doute ; de nombreux et grands scandales pourraient sortir de là. Les partisans d'une sévère procédure répondaient qu'il ne leur paraissait pas qu'elle pût avoir d'aussi graves inconvénients, la plupart des griefs articulés étant notoires ou manifestes, et partant ne demandant que peu ou point de preuves.

Ses résistances et ses subterfuges. Cession conditionnelle.

38. Lorsque Jean eut connaissance de cet incident qu'il n'attendait pas, grandes furent sa consternation et ses craintes. Affolé, il réunit aussitôt ses conseillers les plus intimes, les cardinaux dont il croyait la fortune liée à la sienne ; il les combla de dons et de promesses, les conjurant de lui indiquer la voie qu'il avait à suivre, en cette conjoncture critique, pour la conservation de son honneur. Il affirmait que, des actes qui lui étaient reprochés, les uns devaient être mis au compte de la fragilité de l'homme pécheur, mais non les autres ; il manifesta hautement la résolution de se présenter en personne devant le Concile, et d'y faire l'aveu public des fautes

qu'on lui imputait, se fondant sur ce qu'un pape ne peut être déposé pour aucun délit excepté pour le crime d'hérésie. Ses amis l'engagèrent à ne point précipiter les choses, à réfléchir mûrement sur la situation pendant quelques jours, à prendre ensuite avec confiance en Dieu le parti qui lui paraîtrait le plus sage. Les Pères du Concile, qui ne le savaient pas au courant de ce qui se passait, le tirèrent de cette perplexité en renonçant d'eux-mêmes, pour ne pas exciter de nouveaux troubles, à toute procédure contre lui, du moins en ce moment. Ils estimèrent que le moyen le plus sûr d'arriver à l'extinction du schisme était d'obtenir l'abdication des trois compétiteurs, en commençant par la sienne, qui leur semblait devoir entraîner les deux autres, puisqu'il était le plus puissant. Une députation alla le trouver pour lui demander de faire ce sacrifice à la paix de l'Église. Il y consentit avec joie, bien qu'en observant une gravité feinte, mais toujours avec la réserve que Grégoire et Benoît accepteraient d'abdiquer comme lui. Assurément la retraite volontaire ne pouvait que lui paraître préférable à la chute sous le coup d'une condamnation terrible. Les membres du Concile accueillirent sa réponse à leurs députés avec les marques de la satisfaction la plus vive ; l'empereur et les cardinaux lui adressèrent de sincères félicitations ; on décida que le lendemain matin, qui était le 2 mars 1415, il renouvellerait sa promesse en séance publique ; ce qui fut fait avec la solennité la plus grande, mais encore avec cette fatale réserve de la déposition des insignes pontificaux par Grégoire et par Benoît. Après examen plus approfondi, les Pères ne tardèrent pas à voir dans cette restriction un piége : ne pouvait-il pas arriver que l'un des deux autres compétiteurs, sinon l'un et l'autre, refusât obstinément d'abdiquer ? Dès lors tout le travail du Concile pour aboutir à l'union par ce moyen aurait été fait en pure perte. Il fallait donc obtenir de Jean une promesse absolue. On entama de nouveaux pourparlers en ce sens, pour l'amener à faire publiquement cette promesse, dans une réunion ultérieure, et à la rendre irrévocable par une encyclique et sous la formule qu'on lui présentait. Mais il se montrait maintenant réfractaire à ces sollicitations, et de jour en jour plus inabor-

dable et plus dur. Il avait su dans l'intervalle mettre dans ses intérêts plusieurs princes, voire même quelques prélats, en leur accordant tout ce qu'ils lui demandaient, sans s'inquiéter de justice humaine ou divine, uniquement dans le but de fomenter et d'entretenir des divisions qui lui paraissaient devoir empêcher une procédure ultérieure, une atteinte quelconque à son autorité. Nonobstant ces subterfuges, on réussit, contre toute attente, à lui faire prendre devant une autre réunion publique l'engagement tel qu'on le désirait ; et ce fut une occasion d'allégresse au-dessus de toute expression. Mais il remit de jour en jour la transcription de la lettre qui devait rendre cet engagement irrévocable ; il refusa plusieurs fois de la livrer au Concile sous les prétextes les plus spécieux. On obtint enfin cette célèbre encyclique *Pacis bonum* par l'entremise de l'empereur [1].

Démarche projetée par le concile auprès de l'antipape Benoît.

39. Dès que cet avantage eut été remporté du côté de Jean, les Pères du Concile employèrent tous leurs efforts à provoquer l'abdication de Benoît et celle de Grégoire. Pierre de Luna, dont l'obstination trouvait un ferme appui dans les vues ambitieuses et dans la puissance des rois de Castille et d'Aragon, ne pouvait pas être facile à réduire. Le Concile ne vit qu'un moyen d'y parvenir : une entrevue de l'empereur, comme mandataire de Jean et des Pères, avec Ferdinand d'Aragon et Pierre de Luna lui-même. On désignait comme date de la rencontre le mois de juin, et comme lieu, Nice ou Villafranca. Cette détermination ne pouvait pas être du goût de Jean : alléguant qu'on perdrait ainsi le temps en détours inutiles ; il offrit de se rendre lui même au lieu désigné pour traiter directement avec Pierre de Luna, ou dans quelque localité voisine, pour agir par intermédiaires. Il insistait fortement pour qu'on acceptât cette proposition comme fournissant un moyen d'empêcher les choses de traîner en longueur. Or ce moyen eût abouti précisément au résultat contraire, et peut-être amené la dissolution du Concile. Ne pouvait-il pas arriver que le colloque échouât ou n'eût pas même lieu ? On en avait un exemple dans ce qui s'était passé

[1] DIETRICH DE NIEM, *Vit. Joan.* XXIII, ann. 1415. — *Acta Concil. Constant. Ms.*

naguère entre Grégoire et Pierre de Luna. C'est donc vainement que Jean se mit en frais d'artifices pour aboutir à la dislocation du Concile, avant que l'union des Églises n'eût été menée à bonne fin. Sur le point de se mettre en route, l'empereur signa les conventions qui suivent avec Jean Dixat et Pierre Falchia, représentants de l'Aragon : Il devait, lui Sigismond, sauf le cas de maladie, se trouver, dans le courant du mois de juin, à Nice sur la frontière de Provence ; de son côté, Ferdinand accompagné de Pierre de Luna devait se trouver à Villafranca à la fin du même mois ; le commandement souverain dans cette seconde ville, pour le temps de l'entrevue, devait être cédé à Pierre de Luna, et les habitants déliés de tout serment par lequel ils pouvaient être engagés envers le duc de Savoie ou le roi France. Le roi d'Aragon promettait de traiter avec bienveillance ces mêmes habitants, et de remettre la citadelle et la place au duc de Savoie, à l'expiration de l'entrevue. A l'empereur était laissé le soin d'obtenir du duc et du roi de France les sauf-conduits nécessaires pour Ferdinand et pour Pierre de Luna, et de leur fournir au juste prix toutes les provisions de bouche. On suppliait le pape de veiller à ce que, du jour où s'ouvrirait cette convention, et pendant tout le temps qu'elle durerait, aucune nouveauté ne se produisît dans le Concile, afin que la paix provisoire de l'Église ne pût être troublée ; il fallait encore obtenir de Jean pour Pierre de Luna une promesse formelle d'impunité. Sigismond et Ferdinand s'engageaient mutuellement à s'abstenir de toute violence et de tout attentat, l'un envers l'autre [1].

Tout est enrayé par les intrigues de Jean.

40. Jean avait la main forcée : il dut autoriser Sigismond à promettre l'observation de chacune de ces clauses ; lui-même promit, par acte authentique, que rien ne serait fait dans le Concile qui pût mettre obstacle à la pacification, jusqu'à la fin du colloque projeté, en tant que de son côté Pierre de Luna n'entreprendrait rien de préjudiciable à cette même pacification [2]. Il intervint également par lettre auprès d'Amédée de Savoie, le priant de faciliter l'entrevue, de confier au roi d'Aragon le port de Villafranca,

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, ante sess. 2.
[2] JOAN., l. ult., *Ep. cur.*, pag. 284.

et, dans le cas où les habitants seraient retenus par quelque serment contraire, de les tenir pour deliés par l'autorité Apostolique [1]. Plus tard la conférence fut remise d'un commun accord au mois de juillet, et pour cause. Jean, infidèle à sa promesse, avait rempli le Concile d'intrigues et d'agitations. Il ne cessait de recourir à toutes sortes de manœuvres souterraines pour le disperser, et plusieurs évêques etaient gagnés à cette politique de la dissolution. Les autres, animés du pieux désir de consommer la pacification de l'Église, et Sigismond avec eux, avaient édicté l'interdiction formelle à qui que ce fût de sortir de Constance. Alors Jean, accusant cette mesure de perfidie et de violation de la foi publiquement engagée, appela le duc d'Autriche Frédéric pour qu'il le fît sortir sous sa garde d'une ville, dont il feignait que le climat était extrêmement nuisible à sa santé. Il exigeait en cette occasion l'accomplissement du traité de Mérona, conclu en 1414 peu de temps après son départ de Bologne, et par lequel Frédéric, gagné par l'appât d'une forte somme, lui avait promis liberté et sécurité partout et contre tous, comme aussi de le tirer de Constance quand il lui plairait. Ce traité, tenu secret jusque là, montre surabondamment avec quelle arrière-pensée de défendre sa puissance, n'importe par quel moyen, Jean s'était acheminé vers le lieu du Concile [2]. Sigismond se rendit auprès de lui, et lui offrit le séjour de plusieurs lieux voisins des plus agréables, où il pourrait respirer un air plus pur. Le Pontife lui répondit qu'il entendait de la manière la plus absolue ne quitter la demeure où il se trouvait qu'après la dissolution de l'Assemblée.

Fuite du Pape. Troisième session.

41. Peut-être pensait-il que son départ amènerait infailliblement cette dissolution [3]. Quoi qu'il en soit, dès qu'il fut convaincu que les Pères avaient l'inébranlable résolution de siéger jusqu'à la parfaite restauration de la paix dans l'Église, il forma le dessein de tromper la vigilance des soldats de l'empereur sous un déguise-

[1] Joan., l. ult., *Ep. cur.*, pag. 217.

[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, ad sess. 2. — Leonard. Aretin., *Hist. rer. Ital.*, ann. 1414. — Antonin., III p. tit. XXII, 6 § 1.

[3] Dietrich e Niem, *Vit. Joan.* XXIII.

ment, et de prendre la fuite. Il y réussit à la faveur des ténèbres, dans la nuit du mercredi 20 mars 1415, et gagna Schaffouse, qui n'était qu'à quatre milles allemands de Constance, à une étape du territoire appartenant au duc d'Autriche. Pour se relever du discrédit où cette honteuse conduite ne pouvait manquer de le faire tomber dans l'esprit des gens de bien, il déclara par lettre qu'en s'éloignant de Constance il n'avait nullement été mû par le désir de conserver la tiare, mais par celui de pouvoir la déposer selon sa promesse, sans qu'il pût paraître y avoir atteinte portée à sa liberté. Devant cette déclaration qu'il entendait tenir fidèlement l'engagement pris par lui d'abdiquer le Pontificat, les évêques, en présence de l'empereur et des présidents des quatre nations, protestèrent à leur tour qu'ils obéiraient à Jean, s'il persistait dans sa première résolution, afin de l'y confirmer ; ils lui députèrent trois cardinaux pour l'informer de ce qui s'était fait après son départ et lui demander quelle conduite il convenait de suivre. Jean, qui ne pouvait se résoudre à rompre avec son système de ruses et de surprises, dont il attendait la dissolution du Concile, répondit évasivement. Les cardinaux demeurés à Constance auraient voulu pour la plupart que la reprise des séances n'eût lieu qu'après qu'on aurait une réponse nette et précise. Mais les Pères, pour déjouer les fraudes de Jean et de ses créatures, ouvrirent la troisième session le 25 mars, sous la présidence de Pierre d'Ailly, nommé cardinal en 1413 par Jean XXIII, et avec le concours du cardinal François de Florence. Aucun des autres cardinaux ne parut à cette réunion, les uns parce qu'ils étaient malades, les autres parce qu'ils ne croyaient pas décent de prendre part au Synode tant qu'on n'avait pas reçu des instructions du Souverain Pontife.

42. Dans cette séance furent promulgués des décrets qui mettaient l'autorité du Concile au-dessus de toute discussion, et les Pères édictèrent qu'il ne serait ni dissous ni transféré tant que l'apaisement des divisions intestines n'aurait pas ramené la paix dans l'Eglise [1]. Le lendemain, les deux cardinaux qui avaient pris

La plupart des cardinaux disparaissent à leur tour.

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 3.

part à cette réunion, déclarèrent publiquement, dans la cathédrale, en présence de l'empereur et des évêques, qu'ils obéiraient à Jean s'il maintenait sa promesse de déposer les insignes pontificaux ; ils opinèrent qu'en ce cas il était du devoir et de l'intérêt du Concile de lui être favorable et de le confirmer dans sa résolution. Dans l'après-midi, aux présidents réunis des quatre nations fut lu un acte par lequel Jean lui-même donnait pouvoir à certains mandataires d'abdiquer en son nom, pourvu qu'il ne fût pas détenu par violence, à quoi il ajoutait quelques autres réserves fort louches. Il priait Sigismond et le Concile de veiller à son salut et à sa liberté, demandant que les cardinaux pussent aller librement de Constance à Schaffouse et de Schaffouse à Constance, que ceux qui exerçaient des charges à sa Cour vinssent se fixer auprès de lui, et que Frédéric d'Autriche n'eût à craindre ni la guerre ni tout autre animadversion pour l'avoir protégé[1]. Le dimanche des Rameaux, avant l'aube, deux cardinaux, celui de Pise et celui de Plaisance, s'échappant en secret, avaient suivi Jean dans sa fuite. Le même jour après dîner, les cardinaux de Brancas, de Bari, et d'autres successivement avaient imité cet exemple, et pareillement beaucoup d'officiers et de fonctionnaires de la Cour pontificale. Mais quatre de ces cardinaux revinrent le jeudi suivant. Il y eut ce même jour réunion du Concile à laquelle Sigismond assistait ; six membres du Sacré-Collége s'y rendirent et parlèrent longuement contre le Concile lui-même, soutenant qu'il était dissous de droit, sinon de fait, en raison du départ et de l'absence de Jean. Il leur fut répondu par plusieurs personnages de science et d'autorité que Jean était non le supérieur, mais l'inférieur de ce Concile œcuménique sur le point essentiel à décider.

Retour offensif, séance orageuse.

43. On s'échauffait de part et d'autre à soutenir cette discussion, quand un incident vint envenimer la querelle. Quelqu'un du Concile ayant découvert une cédule affichée à la porte de la cathédrale et qui enjoignait à tous les officiaux du Pape demeurés à Constance, sous peine d'excommunication et de perte de leurs offi-

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 3.

ces, de rejoindre leur poste à Schaffouse avant huit jours, pendant la semaine sainte, la porta sans retard à l'assemblée. Alors un vénérable évêque la parcourut des yeux, et se tournant vers les cardinaux présents, « Très-révérends pères, leur cria t-il, nous avions cru que vous étiez venus ici dans l'intérêt de la paix et de la concorde ; et voilà que vous n'y avez apporté que fiel contre nous.» Et comme ils protestaient avec chaleur de leurs intentions pacifiques, il continua : « Pourquoi donc avez-vous introduit, pour nuire au Concile, cette citation contre les officiaux restés parmi nous ; et pourquoi, sans nous requérir, à notre insu même, l'avez-vous rendue publique ? » Les cardinaux déclaraient qu'ils ne savaient pas de quelle cédule on leur parlait et que tout cela s'était fait sans eux, sans qu'ils en eussent également connaissance ; l'évêque éleva le papier dans un geste indigné, puis en donna lecture d'une voix vibrante. Les cardinaux, un instant déconcertés sous le coup de cette révélation, affirmèrent, en retrouvant la parole, que cette publication ne s'était pas faite sur leur ordre. Peut être toutefois n'étaient-ils point aussi ignorants à cet égard qu'ils voulaient bien le dire, puisqu'on apprit bientôt que le lendemain la cédule devait être affichée et publiée dans leur quartier. La lecture de ce document souleva une telle clameur dans l'assemblée, que les cardinaux terrifiés s'esquivèrent comme ils purent et sans prendre congé de personne. Dès le lendemain, 28 mars, pour apaiser le Concile, et par délégation de Jean, disaient-ils, ils prorogèrent jusqu'au huitième jour après Pâques le délai précédemment fixé. Cet incident ne contribua pas peu à rendre les cardinaux encore plus suspects qu'ils ne l'étaient déjà. Leur but évident était de soutenir par la sédition les prétentions de Jean, qu'ils ne pouvaient étayer sur des arguments plausibles [1]. Et de fait, il était contre toute raison que Jean, pour conserver une dignité dont la possession légitime était douteuse, pût dissoudre à son gré le Concile, en éternisant le schisme, et que le Concile n'eût pas le pouvoir de mettre fin aux controverses sur le Pontificat, de placer à la tête de l'Église univer-

[1] Dietrich de Niem, *Vit. Joan.* XXIII, ann. 1415.

selle un Pontife dont la légitimité fût incontestable ; et cela surtout après que Jean lui-même, promoteur du Concile de Pise, avait soutenu contre Grégoire que la légitimité d'un Pontife contesté est comme si elle n'était pas, absolument comme on tient pour n'être pas consacrée la chose qu'on ignore l'avoir été.

Jean qui :e chaffhouze. En son absence, les essions continuent.

44. C'est pourquoi les Pères, dans leur quatrième session, le 30 mars, décrétèrent que le Concile œcuménique de Constance, en ce qui touchait à l'extirpation du schisme, mais en cela seul, tenait directement de Jésus-Christ un pouvoir supérieur à celui du Pape. Ce décret fut confirmé dans la cinquième session, après que Jean eut fui de nouveau de Schaffouse à Leffembourg. Les Pères, dans la session du 30 mars, tranchèrent deux autres questions importantes : La curie romaine ne pouvait pas être retirée de Constance sur l'ordre de Jean, les ministres pontificaux devaient s'acquitter de leur charge dans cette ville, et, si Jean leur infligeait des censures, elles étaient déclarées nulles ; si Jean faisait des promotions au cardinalat, les promus ne pouvaient pas être comptés au nombre des membres du Sacré-Collège. Ces mesures perçaient à jour toutes les trames du fugitif. D'ailleurs, il ne savait trop lui-même de quel prétexte colorer cette fuite honteuse. Après avoir publié d'abord qu'il était sorti de Constance parce qu'il craignait que sa liberté ne fût menacée, il faisait plus tard répondre par le cardinal de Salanco à l'archevêque de Reims, envoyé par l'ambassade française pour arranger l'affaire, qu'il avait obéi en partant, non à un sentiment de crainte, mais au besoin de respirer un air plus pur [1]. Dans l'intervalle de la quatrième session à la cinquième les docteurs de l'Académie de Paris, informés de la défection de Jean, envoyèrent des lettres d'exhortation aux Pères du Concile, les conjurant de presser leurs travaux, de ne laisser l'œuvre si bien commencée qu'après qu'ils auraient complètement réconcilié les Eglises divisées par le schisme [2]. A ce moment les Pères insistaient vivement auprès de Jean ou pour qu'il rentrât à Constance, ou du moins pour qu'il ne s'éloignât pas de Schaffouse. Or on apprit

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 4.
[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, Ep. 41, sess. 6.

bientôt qu'il était à Laufenbourg, sur le territoire de Bâle, pour se cacher en toute sécurité sous la protection du duc d'Autriche. « A son départ, dit un biographe contemporain, dès qu'il fut hors de Schaffouse, il fit approcher un tabellion et des témoins ; puis devant eux il protestait que tout ce qu'il avait fait à Constance, dispositions acceptées, promesses et serments, il l'avait fait sous l'empire de la violence et de la crainte, non autrement, et que pour ce motif il n'était pas tenu de l'accomplir. Il renouvela plus tard et plusieurs fois la même protestation. Toutefois, dans quelques-unes de ses lettres écrites en divers lieux, il dit tout le contraire, déclarant qu'il n'avait pas fui de Constance pour mettre obstacle à l'union des Eglises, et qu'il voulait travailler à la réaliser autant qu'il était en son pouvoir[1]. »

§ VI. DÉPOSITION DE JEAN, ABDICATION DE GRÉGOIRE

45. Devant son obstination à perpétuer le schisme pour conserver la tiare, et les maux que le schisme causait dans la chrétienté les Pères de Constance adressèrent à tous les fidèles de l'univers la belle encyclique *Dudum Pisis*, qui est l'exposé historique irréfutable de tout ce qui s'était passé. Ce fut dans ces circonstances que la cinquième session s'ouvrit le 6 avril. Le Concile confirma les mesures prises le 30 mars ; il ajouta que les évêques ne pourraient être ni chassés de leurs sièges ni transférés, ou les autres ecclésiastiques dégradés pour leur zèle envers lui ; que Jean serait tenu d'abdiquer, dans le cas même où il serait simplement reconnu que sa renonciation aurait une évidente utilité pour arriver à l'union des Eglises ; qu'il serait sommé de rentrer à Constance : en cas de refus ou de violation du délai fixé, il serait poursuivi comme fauteur de schisme et suspect d'hérésie ; enfin, qu'il aurait toutes garanties pour sa pleine sécurité personnelle, s'il consentait à revenir. Sur la proposition d'André, évêque désigné de Pozna, il fut décidé que des

Encyclique conciliaire. Attitude correcte de Sigismond.

[1] Dietrich de Niem, *Vit. Joan.* xxiii, ann. 1415.

lettres seraient adressées aux rois, à tous les princes, concernant la sécession de Jean, et qu'elles seraient revêtues des sceaux de l'empereur et des présidents des quatres nations. Le même évêque demanda qu'on confiât à Sigismond le soin de ramener le Pontife fugitif pour exiger de lui l'accomplissement des promesses faites à l'Église. L'empereur se levant alors déclara, après avoir rappelé que Jean était à Laufenbourg sous le patronage du duc d'Autriche, qu'il ne savait pas ni si Jean voudrait rentrer à Constance ni si le duc le lui permettrait dans le cas où le fugitif s'y résoudrait. Il consentait néanmoins à prendre l'engagement public, envers le pontife, s'il voulait revenir, de le ramener, même contre la volonté du duc et malgré les obstacles qu'il pourrait y mettre. Sigismond ajouta qu'il avait enjoint au burgrave Frédéric de donner en son nom les mêmes assurances aux cardinaux, à tous les autres personnages de la Cour pontificale, pour le cas toujours où ils se décideraient à rejoindre le Concile, et que tous avaient répondu qu'ils ne voulaient ni suivre Jean ni rentrer à Constance, ayant résolu de se retirer à Rome[1].

[L]e pape fu[g]itif cherche [va]inement un asile.

46. Alors commença pour Jean une odyssée fertile en incidents imprévus. De Laufenbourg, à cheval et suivi seulement de trois compagnons pour toute escorte, il vole à Fribourg ; quelques jours après il se transporte à Brisach. De là, il espérait par personnes intermédiaires obtenir du duc de Bourgogne, possesseur de quelques fiefs aux environs, qu'il le tirât d'Allemagne et lui fît à travers la France gagner Avignon. Dans ce but une troupe de soldats était réunie ; elle attendit non loin de Brisach l'arrivée de Jean pendant plusieurs jours et plusieurs nuits. Au moment de l'exécution, cette trame fut découverte par quelques fidèles de l'empereur puissants dans ces parages. Apprenant cela, le Pontife n'osa plus se confier à la troupe mercenaire qui l'attendait, et, prenant un nouveau déguisement, il se réfugia dans le château de Vicenburg. Il n'avait pas mis pied à terre que le bruit y courait déjà que les amis de l'empereur étaient en marche pour assiéger

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 5.

le château et s'emparer du Pape, ainsi que des personnes de sa cour qui l'avaient rejoint en ce lieu. Sur quoi les pontificaux, pris de terreur et dans un désordre indescriptible, se mirent en fuite comme des moutons errants, selon l'expression d'un chroniqueur de l'époque. Après avoir marché ce jour-là et toute la nuit suivante, qui par un chemin, qui par un autre, ils furent assez heureux pour rentrer à Fribourg plus tôt ou plus tard, sans autre mal que la peur et la fatigue. Une ambassade imposante du Concile, composée de deux cardinaux et de plusieurs évêques, ne tarda pas à venir y trouver Jean. Elle demandait qu'il constituât des fondés de pouvoirs, en leur donnant mission d'abdiquer en son nom. On lui laissait la faculté de choisir tel lieu de résidence qui lui semblerait convenable, jusqu'à ce que le Concile disposât autrement de sa personne pour l'utilité publique de la chrétienté, s'il ne voulait qu'on procédât contre lui pour le priver de ses prérogatives. Il répondit avec aigreur. Et cependant il fit ensuite parvenir à Constance par le comte Berthold des Ursins une formule d'abdication ; mais les Pères ne la trouvèrent pas satisfaisante. Ajoutons que les six cardinaux qui étaient demeurés à Schaffouse, changeant d'avis, demandèrent un sauf-conduit, qui leur fut accordé, et rentrèrent à Constance. De ce nombre était Othon Colonna, qui devait par la suite être élu Pape dans ce même Concile[1].

Ambassade du concile auprès de Jean

47. Le 13 avril, on discuta, dans le lieu ordinaire des réunions de la nation allemande, les promesses qui devaient être faites à Jean XXIII pour le cas où il déposerait, comme il s'y était engagé par serment, les insignes de la dignité pontificale. L'archevêque de Gênes proposa les conditions suivantes : la dignité cardinalice lui serait assurée, et pour le reste de sa vie la légation d'Italie ou celle d'Avignon ; on lui servirait annuellement trente mille florins de rente. L'archevêque demandait en outre certaines choses auxquelles le Concile ne pouvait pas s'engager[2]. Alors aussi fut composée la formule que Jean devrait souscrire pour abdiquer par

[1] Dietrich e Niem, *Vit, Joan.* xxiii, anno 1415.
[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 5. — Dietrich e Niem, *Vit. Joan.* xxiii, eodem anno.

procuration. Le 17 avril, dans la sixième session, cette formule fut confirmée par les Pères, qui prononcèrent que Jean ne pourrait s'en écarter en rien, et qui désignèrent les fondés de pouvoirs, un de chaque nation, qu'il serait tenu d'accréditer[1]. On nomma les ambassadeurs chargés d'exiger de lui la confirmation par acte authentique des procureurs désignés pour déposer en son nom les insignes pontificaux selon la formule adoptée. En outre ces ambassadeurs eurent mission d'insister auprès de lui pour qu'il revînt à Constance, ou se fixât à Ulm ou à Ravensburg, ou bien à Bâle. Jean se montrant de plus en plus rebelle à tout accommodement propre à faciliter la pacification de l'Eglise, les Pères résolurent d'agir contre lui par voie judiciaire, dans la conviction qu'il ne pouvait en aucune manière décliner le jugement du Concile, puisque son autorité pontificale n'avait d'autres fondement que les décisions du synode de Pise. La septième session se réunit le 2 mai pour cet objet ; ils citèrent Jean à jour marqué devant leur tribunal sous l'inculpation de maintien frauduleux du schisme[2]. Jean espérait pouvoir éluder la pieuse sollicitude du Concile derrière la protection armée de Frédéric d'Autriche, avec lequel il avait fait un pacte criminel au moment où s'allaient ouvrir les assises de Constance. Mais l'empereur Sigismond, dont le zèle faisait bonne garde, n'hésita pas à déclarer la guerre au duc. Il exposa publiquement les motifs de cette détermination dans une imposante assemblée des évêques, des princes et des ambassadeurs, qui eut lieu le 5 mai.

Son champion Frédéric d'Autriche battu. Procédure ouverte.

48. Frédéric avait gravement scandalisé l'Eglise et le Concile de Constance de trois manières : en emmenant Jean XXIII de nuit, dans le but évident, commun à tous deux, d'occasionner par cette fuite du Pape la dissolution totale du Concile ; en expulsant des évêques de leurs siéges, et des abbés de leur monastères, pour retenir les abbayes et les évêchés en ses mains ; en dépouillant de leurs biens héréditaires des orphelins et des veuves, dont plusieurs par

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 5 ; et *Act. typiscussa.* sess. 6.
[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 7.

ce fait étaient réduits à la mendicité[1]. Quelques jours après, quarante mille hommes, divisés en six corps expéditionnaires, fondaient sur les domaines de Frédéric. Leurs succès rapides prouvèrent au duc qu'il n'était pas en état de tenir tête à l'orage : il proposa de faire sa soumission. Trois évêques du Concile l'accompagnèrent en présence de Sigismond ; tombant à genoux, il demanda pardon d'avoir offensé l'empereur et les Pères, abandonna sa personne et tout son domaine à la puissance impériale ; il prit l'engagement de ramener à Constance Jean XXIII et sa cour, en priant toutefois pour la sûreté de leurs personnes et de leurs biens. Il se constituait de plus en otage jusqu'à l'accomplissement de ses promesses, dont son frère Ernest ne se montra pas le docile et prompt exécuteur, ce qui prolongea sa détention[2]. Les Pères du Concile sentirent la nécessité d'activer les procédures entamées contre Jean. Le 13 mai dans la neuvième session, cette cause fut reprise, et les cardinaux Pierre de Cambrai, Guillaume de Saint-Marc et François de Florence, que le Pontife avait priés par lettres de le défendre devant l'assemblée, refusèrent d'accepter ce fardeau. Sur quoi le procureur du synode déclara que l'affaire ne pouvant se plaider par fondés de pouvoirs, Jean et ses complices devaient se présenter en personne pour purger les accusations élevées contre lui. En conséquence, devant la porte de la cathédrale, le héraut du tribunal, par trois fois et d'une voix sonore, appela Jean et ses fauteurs à comparaître ; il fut constaté par acte public que personne ne s'était présenté. On désigna immédiatement les juges chargés d'instruire et de trancher cette cause ; des hommes recommandables entre tous furent choisis dans chaque nation pour dresser l'acte d'accusation, en distinguant par articles les différents griefs qui pouvaient rendre indispensable la déposition de Jean. Le lendemain 14 mai, dans la dixième session, fut renouvelée la même formalité d'appeler à comparaître, et, comme personne encore ne se présenta, le Synode rendit une sentence qui interdisait à Jean l'exercice du Pontificat et faisait ressortir l'urgence qu'il y avait

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 8.
[2] Theod. e Niem, *Vit. Joan.*, xxiii, ann. 1415.

à garantir de tout retard le dénouement judiciaire qui devait amener sa déposition[1].

Acte d'accusation. Le pape fait prisonnier.

49. Le 16 mai, par édit public des commissaires du Synode en la cause, Jean fut cité à comparaître dans les huit jours, s'il voulait être entendu contradictoirement avec les témoins à charge ; la citation précisait que, s'il ne se présentait pas, il serait considéré comme contumace et le procès suivrait son cours nonobstant son absence[2]. Les chefs d'accusation sont terribles : Simonie, hérésie, empoisonnement du pape Alexandre V et de son médecin Daniel de Sainte-Sophie, dilapidation des objets et des biens de l'Eglise Romaine, flagrante immoralité, incestes, adultères, incorrigibilité dans le mal, obstination dans le schisme ; il y a tout ce qui l'avait fait surnommer le *diable incarné* par ceux qui connaissaient sa vie[3]. Sur ces entrefaites, Frédéric d'Autriche, comme il l'avait promis par serment, fit sortir Jean de Fribourg, le ramena de sa fuite, et le remit au pouvoir du Concile, le 21 mai, dans le château de Rudolfzell à deux milles allemands de Constance, où il fut tenu nuit et jour sous bonne garde[4]. Le prisonnier voulut se plaindre d'abord de ce que l'empereur aurait violé la parole qu'il lui avait publiquement donnée de lui maintenir libres l'accès et le départ du Concile ; mais les Pères déclarèrent ces plaintes mal fondées, la parole donnée ne pouvant être invoquée en cette circonstance, puisque l'union des Eglises ne pouvait se faire sans ramener le Pontife fugitif. En présence d'une chute désormais inévitable Jean voulut du moins tomber avec quelque apparence de grandeur et de résolution. Le 24 mai, quatre cardinaux remettaient aux Pères assemblés une déclaration signée de sa main, par laquelle il s'engageait à remplir toutes ses promesses, à respecter tout ordre, délibération et détermination du sacré Concile, ratifiant toute procédure faite contre lui, affirmant que ce même Concile de Cons-

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 9 et 10.

[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 10.

[3] Gobelin., *Cosmodrom.*, ætat. vi, 4. — *Act. Ms. Concil. Constant.*, post sess. 10.

[4] Antonin., iii p. tit. xxii, 6 § 1. — Naucler., gen. 38, ex Act. Concil. — Dietrich e. Niem, *Vit. Joan.* xxiii, ann. 1415.

tance ne pouvait se tromper, qu'il était la continuation de celui de Pise ; reconnaissant enfin qu'il n'avait aucun droit à la tiare Le 25 mai, à la suite d'une séance solennelle dans laquelle furent publiés cinquante-cinq griefs capitaux contre le Pontife, une députation des Pères l'alla trouver dans sa prison, lui exposa ce qui venait d'avoir lieu, et lui intima d'avoir à se rendre en personne à Constance, le 28, pour entendre la sentence de déposition. Il se montra pleinement résigné, et répéta les assurances d'entière soumission qu'il avait consignées dans l'acte de la veille ; seulement, il insista beaucoup, sur le ton de la prière, pour qu'on lui garantît une situation honorable, rappelant qu'il n'était pas sans avoir rendu quelques notables services à la cause de l'Eglise, et secondé le retour à la paix avant et pendant son pontificat. Quant à se rendre à Constance pour entendre l'acte de déposition, qu'il déclarait d'ailleurs ratifier dès l'heure présente, approuver et confirmer sans appel, il manifesta le désir arrêté de n'y point paraître. Le 26, il écrivit à l'empereur pour gagner sa bienveillance et l'apitoyer sur son infortune. Le 27, les députés retournèrent à Constance et rendirent un compte exact de leur mission[1].

Déposition de Jean XXIII sa détention

50. Les présidents des quatre nations, touchés de l'humilité repentante de Jean, voulurent apporter quelque adoucissement aux rigueurs qui allaient l'atteindre ; ils le firent prévenir que, pour avoir le temps d'une réunion sur cet objet, le prononcé de la sentence était remis au 29. C'est ainsi qu'on écarta comme n'ayant pas une preuve suffisante les chefs d'accusation trop accablants, dont au reste l'exagération n'avait jamais semblé douteuse[2]. Le 29, dans la douzième session, Jean évêque de Lavaur exposa simplement les derniers incidents du procès, et Martin évêque d'Arras lut la sentence définitive, qui prononçait la déposition de Jean XXIII et son incarcération jusqu'à ce que le Pape qui serait donné à l'Eglise l'eût reçu pour disposer de sa personne selon qu'il jugerait

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 11 ; et *Act. typiscussa*, post sess. 12. — Dietrich e Niem, *Vit. Joan.* xxiii, ann. 1415.

[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 11 et 12.

utile. Jusque-là le prisonnier devait être l'objet de certains égards[1]. Après la lecture de la sentence, le cardinal de Vivarais, président du Concile, demanda si parmi les personnes présentes il s'en trouvait qui fît opposition. Aucune voix n'ayant osé rompre le silence solennel qui régnait dans la salle, il prononça au nom de l'assemblée la ratification du jugement ; les présidents des quatre nations le confirmèrent, chacun au nom de celle dont il représentait l'autorité. Alors fut apporté et brisé le sceau pontifical de Jean, ses armoiries furent détruites ; on lui rendit son ancien nom de Balthazar Cossa. L'archevêque de Riga, à qui la garde de sa personne avait été confiée jusqu'à ce moment au nom du Concile, fut déclaré relevé de cette charge, qui désormais incombait à l'empereur. Dans la même session furent édictés deux décrets : l'un défendant aux cardinaux d'entrer en conclave sans l'ordre du Concile pour l'election d'un nouveau Pape ; l'autre interdisant à tout jamais la réélection de Balthasar Cossa, d'Ange Corario, et de Pierre de Luna, et prononçant l'anathème contre quiconque n'obéirait pas à cette injonction. Une députation d'évêques fut envoyée à Balthasar pour lui dénoncer la sentence qui le déposait, et recevoir les objections qu'il lui plairait d'y faire. Il demanda d'abord un peu de temps pour refléchir ; puis librement et volontairement il se désista de tout droit qu'on pourrait lui attribuer ou qu'il pourrait être tenté de s'attribuer lui même au souverain pontificat : il fut de cette renonciation dresse un acte authentique, dont les présidents des quatre nations reçurent notification le 1er juin[2]. Balthasar fut alors conduit à la forteresse de Gottlichen, toujours dans les environs de Constance, et ses familiers furent licenciés pour les empêcher de lui fournir un moyen d'évasion. L'empereur avait confie sa garde au comte Louis palatin du Rhin, prince juste, prudent et de bonne renommée, qui traitait le prisonnier avec bienveillance, le défrayant de tout le nécessaire, et lui laissant le service de deux chapelains et de quelques

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 12. — DIETRICH DE NIEM, *Vit. Joan.* XXIII, ann. 1415.

[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 13. — GOBELIN., *Cosmodrom.*, ætat. VI, 49 ; et alii.

nobles, dans un lieu spacieux et agréable, sans qu'il fût embarrassé de chaînes ni d'aucuns liens[1].

51. La treizième session du Concile, tenue le 15 juin, s'occupa des mesures à prendre pour l'extirpation des hérésies et ordonna de poursuivre activement l'instruction de la cause de Jean Huss[2]. Dans la quatorzième, le 4 juillet fut produite la lettre de Grégoire XII, datée de Rimini le 3 des ides de Mars et la neuvième année de son pontificat, par laquelle il avait donné mission au cardinal Jean Dominici de Raguse, à Jean patriarche désigné de Constantinople, au comte Louis palatin du Rhin et spécialement à Charles Malatesta seigneur de Rimini de confirmer le Concile de Constance, à la condition que son compétiteur, Balthasar Cossa, non seulement ne présiderait pas cette assemblée, mais encore en serait banni de la manière la plus absolue. Le cours des événements ayant providentiellement rempli cette condition, Jean Dominici prononça la formule qui déclarait le Concile réuni au nom de Grégoire, et qui autorisait et confirmait toutes les décisions qu'il prendrait à l'avenir. Immédiatement après on décréta la réunion des deux obédiences de Jean XXIII et de Grégoire XII, qui fut proclamée par l'archevêque de Milan ; les sentences portées par Jean contre Grégoire et ses adhérents et celles que Grégoire avaient portées contre Jean et les siens furent abrogées séance tenante, et les adhérents de Grégoire confirmés dans leurs charges et dignités. Cela fait, Jean Dominici, admis au baiser des autres cardinaux, prit place entre François de Venise et Antoine d'Aquilée. Après l'office divin, Charles Malatesta, qui avait procuration de Grégoire pour déposer le pontificat en son nom, lut le document qui l'accréditait et demanda au Concile s'il convenait que l'abdication eût lieu sur l'heure, ou s'il fallait attendre celle de Pierre de Luna. Délibération faite, à la grande majorité des suffrages, il fut répondu que l'abdication de Grégoire devait être reçue à Constance avant que le colloque de Nice eût lieu et

Magnanime abdication de Grégoire XII.

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, post. sess. 12. — DIETRICH DE NIEM, *Vit. Joan* XXIII, ann. 1415.

[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 13.

que le Synode connût la décision de Pierre de Luna. Alors Charles Malatesta, après un touchant discours, prononça la formule de renonciation au pontificat entre les mains du Concile[1]. On confirma tous les actes de Grégoire qui n'avaient pas trait au schisme, et il fut déclaré que la décision prise de ne pas le réélire n'impliquait en rien son indignité, mais avait été jugée nécessaire pour la paix de l'Eglise. Il fut aussitôt admis au nombre des autres cardinaux avec les membres de son Collége, outre Jean Dominici. C'étaient Antoine son neveu, vénéré déjà de son vivant pour la sainteté de ses mœurs, Jean du titre de Saint-Sixte, Gabriel du titre de Saint-Clément, qui devait devenir le pape Eugène IV, Ange du titre des SS. Pierre et Marcellin, Bandelli du titre de Sainte-Sabine et Pierre du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*. Il est bon de noter que Grégoire, peu de jours après que Malatesta eût abdiqué en son nom, mais avant que la nouvelle lui en fût parvenue, s'était réservé la pourpre cardinalice et la charge de préfet du trésor Apostolique[2]. Le Concile voulut reconnaître son désintéressement au-dessus de tout éloge par une munificence à laquelle il n'eût pas songé lui-même : il le créa légat à vie de la Marche d'Ancône le 15 juillet, et le déclara absous de toute poursuite qui pourrait lui être intentée à raison des actes de son pontificat[3].

Démission confirmée Mesures adoptées contre Pierre de Luna.

52. Ces faveurs étaient plus que justifiées par les rares mérites du Pontife démissionnaire. Le 3 août on apprenait à Constance que le saint vieillard, à la nouvelle de son abdication publiquement faite en présence du Concile par son mandataire Charles Malatesta, avait aussitôt convoqué sa Cour, les cardinaux, les prélats et le clergé, tous ceux de ses adhérents qui se trouvaient dans le voisinage ; puis, en consistoire public, avec joie et spontanément, il avait approuvé, loué, confirmé tout ce qui s'était fait à Constance.

[1] *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 14. — ANTONIN., III p. tit. XXII, 6 § 2.

[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 14. — GREGOR., XII, lib. ult. *Ep. cur.*, pag. 47.

[3] GOBELIN., *Cosmodrom.*, ætat. VI, 94. — ANTONIN., III p. tit. XXII, 4 § 2. — *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 14. — DIETRICH E NIEM, *Vit. Joan.* XXIII. — NAUCLER., ex Act. Concil.; et alii. — Quoique demeurant agrégé au Sacré Collège, Ange Corario n'eut d'abord aucun titre cardinalice; il s'intitulait *cardinal évêque de la sainte Église Romaine*. Plus tard il porta le titre d'évêque de Préneste.

Après quoi, sans hésitation aucune il avait déposé la mitre pontificale et tous les insignes de la papauté, protestant solennellement, en présence de tous, qu'il était dans la ferme résolution de ne plus les reprendre à l'avenir, et qu'il s'appliquerait en tout et partout à défendre la paix de l'Eglise[1]. Cette noble conduite était la meilleure réponse qui pût être opposée aux calomnies intéressées répandues par Pierre de Luna. Après l'admirable exemple d'abnégation qui venait de lui être donné, que devenaient les mensonges par où il avait essayé de faire croire que, si la paix de l'Eglise n'avait pas été restaurée par l'entrevue projetée de Savone, ç'avait été par la faute de Grégoire XII? Il était maintenant hors de doute pour tous qu'on n'avait eu jamais affaire de sa part qu'aux agissements d'un imposteur. Il l'était en effet, puisqu'à ce moment même encore il ne reculait pas devant de criminelles manœuvres pour prolonger le schisme, après la déposition de Jean et l'abdication de Grégoire, au point qu'il devenait un objet d'horreur pour ses adhérents eux-mêmes. Il fallait briser cette obstination coupable. Les Pères auraient pu le frapper sans délai, sans information nouvelle, puisque, ayant promis tant de fois d'abdiquer, il persistait à se jouer de l'attente générale. Néanmoins le Concile, dans cette même quatorzième session, décida qu'on enverrait une ambassade pour lui intimer l'ordre de déposer simplement et sans arrière-pensée les insignes pontificaux dans un délai de dix jours. Faute d'obéissance, les Pères, « après l'avoir déclaré schismatique notoire dans le présent et dans le passé, défenseur, fauteur, approbateur de l'ancien schisme, hérétique obstiné, dévoyé de la foi catholique, transgresseur de ses vœux et serments, objet notoire de scandale pour l'Eglise de Dieu, le proclamaient indigne de tout honneur, et le rejetaient, privaient et retranchaient de tout droit ou possession qu'il avait ou prétendait avoir à la tiare. » Le même décret, en prévision de son entêtement dans la révolte, mettait ses partisans sous la menace des peines les plus sévères. L'insuccès de l'entrevue de Nice ne devait pas tarder à justifier ces mesures pénales votées par précaution.

[1] DIETRICH DE NIEM, *Vit. Joan.*, XXIII, ann. 1415.

CHAPITRE IV

SOMMAIRE.

INTERPONTIFICAT, MARTIN V

§ I. L'HÉRÉSIARQUE ET L'ANTIPAPE.

1. Patrie de Jean Huss. Source de ses erreurs. — 2. L'hérésiarque tente deux fois de s'évader. — 3. Il résiste à tous les moyens de persuasion. — 4. Sa condamnation et son supplice. — 5. Sigismond à Perpignan, d'où s'enfuit l'antipape. — 6. Benoît à Péniscola. Abandon général. — 7. Malheurs de la France. Bataille d'Azincourt. — 8. Nouvelles invasions des Turcs. Héroïsme et trahison. — 9. Revers des chrétiens en Orient. Succès en Afrique.

§ II. ÉNERGIQUES RÉSOLUTIONS DU CONCILE.

10. L'Aragon et la Castille rompent avec Benoît. — 11. Jérôme de Prague. Hussites en Bohême. — 12. Tergiversations de Jérôme, son obstination, sa mort. — 13. Importantes et nombreuses adhésions au concile. — 14. Questions de préséance. Acheminement, procès. — 15. L'Europe orientale victime des dissensions de l'Occident. — 16. Les bruits du dehors retentissent dans le concile. — 17. Classement des nations. Pierre de Luna déposé.

§ III. L'UNITÉ DE L'ÉGLISE RECONSTITUÉE.

18. Election de Martin V, partout acclamée, sinon à Péniscola. — 19. Les Hussites condamnés. Leur audace et leurs crimes. — 20. Un légat en Bohême. Wenceslas et Sigismond. — 21. Un légat en Espagne. Dernières

§ I. L'HÉRÉSIARQUE ET L'ANTIPAPE

1. Le Concile employa le temps accordé à Pierre de Luna, comme suprême délai, à d'utiles travaux contre les hérésies, notamment contre celles de Wicleff et de Jean Huss. Jean Christamin Huss

Patrie de Jean Huss. Source de ses erreurs.

était né dans la ville de Bohême appelé Huss comme lui, l'an 1373, selon l'opinion la mieux établie. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique et reçu le caractère sacerdotal, il enseigna la théologie à l'Université de Prague. Lorsque Jérôme de Prague eut apporté d'Angleterre en Bohême les livres de Wicleff et les eut communiqués à ses amis, Jean Chrystamin puisa le poison de l'hérésie à cette source. A peine en fut-il imbu qu'il entreprit de le répandre dans tout le peuple. Il en trouva l'occasion dans une querelle survenue entre les théologiens de l'Université, en 1408, querelle qu'il avait fomentée lui-même, à la suite de laquelle les professeurs des autres nations abandonnèrent entièrement l'école à ceux du pays. Après cette victoire, grâce à la tolérance, ou plutôt à la faiblesse du roi Wenceslas, il employa le plus clair de son temps, jusqu'au jour où il se rendit au Concile, à la propagation de son hérésie[1]. Il arrivait à Constance au commencement de novembre 1414, muni d'un sauf-conduit de l'empereur, avec l'espoir de parader triomphalement sur ce théâtre qui attirait les regards de tout l'univers chrétien, et se décharger sur ses adversaires du discrédit que son impiété faisait peser sur sa tête. Il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il éprouverait de tout autres difficultés à discuter dans un tel sénat, composé des rois de la science et des pontifes de la religion, qu'à pérorer dans la chapelle de Bethléem à Prague devant les laïques avides de nouveautés, ou à la Cour devant les nobles qui convoitaient les revenus des Eglises, ou même sur la place publique devant une multitude haineuse et menaçante pour le clergé. Et puis il coudoyait des ecclésiastiques de Bohême, qui lui etaient connus de longue date parmi ses adversaires les plus déterminés, et qu'il savait armés de toutes pièces pour l'accuser devant le Concile. Dès lors, tourmenté par la perspective d'une condamnation certaine, il ne pensa plus qu'à conjurer par la fuite un danger imminent. Dès son arrivée, dans une des chapelles de l'église réservée aux prêtres de sa nation, il avait célébré journellement l'office divin au milieu d'un grand concours de peuple. L'é-

[1] Andreas Ratispon., *Chron.*, anno 1415.

vêque de Constance, informé du fait et craignant que cet apôtre de mensonge, qui ne pouvait d'ailleurs toucher sans crime aux choses saintes, puisqu'il était frappé d'interdit par son évêque diocésain, ne jetât des semences d'erreur dans les âmes simples, lui défendit l'exercice des fonctions sacerdotales dans le diocèse et défendit en même temps aux fidèles de recourir à lui comme ministre du culte.

L'hérésiarque tente deux fois de s'évader.

2. Jean Huss n'ayant tenu aucun compte de l'injonction, fut arrêté une première fois le 28 novembre 1414, et, sans être incarcéré rigoureusement, devint l'objet d'une surveillance étroite. On ordonna contre lui l'ouverture d'un procès, et on lui intima la défense de sortir de la ville, tant que le tribunal du Concile n'aurait pas rendu son verdict. Henri Latzemboch son compatriote et son secret ami avait le soin de sa garde. Neanmoins, le 3 mars 1415, il essaya d'exécuter ses projets d'évasion, en se cachant dans du foin sur une charrette de Latzemboch lui-même. Mal lui en prit : ce dernier courut chez le consul, qui réunit aussitôt quelques hommes d'armes et se mit à la poursuite du fugitif. On le saisit dans sa cachette. Comme on le menait au palais épiscopal, il protesta contre la violence qui lui était faite, se prétendant couvert par le sauf-conduit que lui avait accordé l'empereur, pour qu'il pût se faire entendre contradictoirement avec ses adversaires, à la condition d'accepter les chances d'une issue bonne ou mauvaise du procès. Une contestation s'étant élevée à ce sujet, il en profita, comme on l'avait mis sur un cheval, pour sauter à terre, et s'enfuit de nouveau en se mêlant dans la foule des Bohémiens qui s'étaient portés sur son passage. A quoi se réduisait le sauf-conduit dont l'hérésiarque lui-même, tout en l'invoquant, détruisait la clause essentielle et niait la valeur par ces tentatives réitérées? Encore moins retombe sur le concile la prétendue violation d'un engagement consenti par la puissance temporelle. L'hérésiarque fut repris par les appariteurs forains, non sans peine, et remis au couvent des Frères prêcheurs[1]. Cependant ses adeptes excitèrent les

[1] ULRIC. REICHEDT., *Chron.* apud COCL., *Hist. Hussit.*, II. — NAUCLER., p. 12, gen. 48. — CERRETAN., *Diar.;* apud BZOV., *Annal.*, ann. 1415. — JACOB. LEU-

barons de Bohême et de Pologne à se faire les soutiens de sa cause, se plaignant de l'empereur comme ayant failli à la parole donnée, et pressaient en même temps l'empereur lui-même de ne pas permettre qu'on violât sa promesse. Les barons de Bohême adressèrent au Concile un mémoire insolent, dont l'audace le cédait encore à la mauvaise foi. Mais toute cette agitation autour de l'hérésiarque trouva les Pères inébranlables, ou plutôt amena un redoublement de vigilance de leur part, et le 17 mai ils firent transférer leur prisonnier dans les cachots d'une forteresse voisine appeléeBuelb.

Il résiste à tous les moyens de persuasion.

3. Quatre jours après le comte palatin du Rhin, fils de l'ancien empereur Robert, livrait au concile Jérôme de Prague, le compagnon le plus dangereux de Jean Huss. Jérôme était accouru à Constance dès qu'il avait appris la détention de son ami chez Henri Latzemboch. Bientôt après, devant la tournure inquiétante que prenait l'affaire, il quitta prudemment cette ville. Reconnu dans sa fuite près d'Hyrsaw par un officier du comte palatin, il fut pris et ramené à Constance pour y être jugé comme son complice[1]. Déjà le 6 avril, André, évêque de Pozna, dans la cinquième session du Concile, avait lu le décret ordonnant une enquête sur la mémoire et les livres de Wicleff, et l'instruction de la cause de Jean Huss ; le 17 avril, dans la session suivante, avaient été désignés les juges-commissaires chargés de ces procédures ; puis, le 4 mai, dans la huitième session, avait été publiée la sentence qui condamnait la mémoire et les livres de Wicleff[2]. Il serait au moins inutile, après ce que nous avons écrit dans ce même volume, de revenir ici sur les aberrations théologiques, philosophiques et sociales de l'hérésiarque anglais. Les Pères faisaient visiter fréquemment Jean Huss et Jérôme dans leur prison, essayant de les amener à reconnaître et confesser leur crime. Pour leur ouvrir les yeux par l'exemple des sévérités déployées contre leurs ancêtres, à la condamnation de Wicleff on ajouta, le 15 juin, dans la trei-

FANT., *hist. Concil. Constant.* — LAURENT. BYZIC., *Diar. bell. hussitic.*; apud LUDEWIG. RELIQU., tom. VI.

[1] *Andr. Ratisponnens*, *Chron.*, ann. 1415.

[2] *Act. Ms. Concil. Constant.*, sess. 5, 6 et 8.— COCL., *Hist. Hussit*, II.

zième session, celle des erreurs de Pierre de Dresde et de Jacobellus de Misna. Berthold de Wildungen, chargé d'opérer par la persuasion la difficile conversion des deux hérésiarques de Bohême, put croire un instant au succès prochain de ses charitables efforts : ils avaient promis à plusieurs reprises, et confirmé cette promesse aux cardinaux de Florence et de Cambrai, d'abjurer solennellement leur hérésie et de se soumettre à la pénitence que leur imposerait le Concile. En cet état des choses, on avait résolu qu'ils seraient enfermés en Souabe, assez étroitement pour qu'il leur fût impossible de retourner jamais en Bohême, dans un monastère où leur seraient assurés cependant les ménagements et les soins dus à d'honnêtes gens, à des hommes respectables. On exigeait seulement que chacun d'eux rétractât ses erreurs de sa main même dans un écrit rédigé en langue vulgaire de son pays. Ce fut cette condition d'apparence si peu onéreuse qui dérangea tout : ils se déclarèrent prêts à obéir au Concile en toute autre chose, mais opposèrent un refus formel à l'envoi en Bohême d'une rétractation écrite de leur main[1].

Sa condamnation et son supplice.

4. Pressé d'abjurer ses funestes doctrines, conformément à ses promesses réitérées, Jean Huss essaya, le 1er juillet, de donner le change à ses juges en signant une déclaration pleine de réticences et de détours, dont l'acceptation l'aurait rendue vaine. De là plusieurs conférences qu'il eut à soutenir avec le cardinal de Florence, avec celui de Cambrai, avec l'empereur. Il ne voulut démordre en rien des termes captieux de sa déclaration, repoussa toute autre formule, accusa même de partialité haineuse contre lui les deux éminents docteurs Etienne Palets et Jean Gerson, qui avaient pris part à l'instruction de sa cause, notamment en ce qui touchait à l'examen de ses écrits. Tout espoir d'amener le coupable à résipiscence était perdu ; les débats publics furent fixés au 6 juillet. Il fut conduit le matin de sa prison à la cathédrale par l'évêque de Riga, introduit et mis en présence du Concile. L'assemblée était au grand complet. Sigismond y assistait, revêtu des insignes im-

[1] Ulric. Reicheut., *Hist. Concil. Constant.*; apud Cocl., *Hist. Hussit.*, ii.

périaux, la couronne royale au front, avec le sceptre, le globe d'or et le glaive, entouré de tous ses officiers, des princes et des grands de l'Empire, dans toute la pompe du cérémonial le plus solennel. En de telles circonstances furent relues les propositions censurées. Nous n'avons pas à les reproduire; Huss n'est que le plagiaire de Wicleff, comme Luther sera son plagiaire. L'hérésiarque n'ayant pas voulu renoncer à ses erreurs, le Concile le frappa de déchéance avec dégradation ; il ordonna de le livrer ensuite au juge séculier. Le duc Louis de Bavière le reçut au nom de l'empereur, et le remit aux licteurs qui le tondirent, le coiffèrent d'un haut bonnet de papier portant cette inscription : « Hérésiarque, » le dépouillèrent de ses vêtements, lui lièrent les mains derrière le dos, et l'attachèrent au poteau de souffrance et d'ignominie qu'entourait un bûcher. Avant que le bourreau mît le feu à ce bois, le duc de Bavière et le seigneur de Papenheim à cheval s'avancèrent et donnèrent au condamné le suprême avis d'abjurer l'erreur pour se dérober à l'horrible torture. Saint Augustin l'a dit, comme elles ont leurs apôtres, les hérésies ont aussi leurs martyrs. Jean Huss demeura inébranlable. Il fut donc brûlé vif et l'on jeta ses cendres dans le Rhin. A la nouvelle de sa fin tragique, les partisans de ses pernicieuses doctrines, nombreux et puissants en Bohème, se soulevèrent à Prague et dans le reste du royaume ; pour venger leur faux apôtre qu'ils regardaient comme martyr, ils commirent les plus graves excès contre les adversaires de leurs opinions. Ils détruisirent leurs demeures, en tuèrent plusieurs et en noyèrent d'autres dans la Moldau. L'archevêque de Prague n'échappa que par miracle à la mort.

5. Pendant ce temps, les Pères de Constance poursuivaient leurs travaux pour l'abolition du schisme ; les seizième, dix-septième et dix-huitième session, le 11 juillet, le 15 du même mois, et le 17 août, furent entièrement consacrées à cet objet. Puis on se rejeta pour quelque temps sur des causes moins importantes, en attendant le retour de l'empereur, qui s'était mis en route vers les Pyrénées, afin d'avoir avec Pierre de Luna et Ferdinand d'Aragon l'entrevue si longuement projetée. Sigismond et les députés du Concile

arrivèrent à Perpignan le 21 septembre. Ils ne tardèrent pas à reconnaître que l'antipape se déroberait de subterfuge en subterfuge pour éluder l'abdication qu'on lui demandait. Le roi d'Aragon essaya vainement d'obtenir du pseudo-pontife ce grand acte d'abnégation dans une supplique qu'il lui fit remettre le 3 novembre. Deux jours après, l'empereur et les députés du Concile, convaincus de l'inanité de leurs efforts, se remirent en route vers Narbonne. Le 9 de ce mois, insistance en commun des envoyés de l'Aragon, de la Castille, de la Navarre, de l'Ecosse avec ceux des comtes d'Armagnac et de Foix, d'un côté, auprès de Pierre de Luna pour l'amener à renoncer purement et simplement à la tiare, et, de l'autre, auprès de Sigismond pour obtenir qu'il prolongeât son séjour à Narbonne, lui promettant que leurs maîtres, s'ils ne parvenaient pas à vaincre dans un bref délai l'obstination du soi-disant Benoît XIII, se sépareraient avec leurs sujets de son obédience, et le poursuivraient sur terre et sur mer. Sigismond renvoya sur l'heure à Perpignan les plus habiles diplomates de son entourage. La noblesse et le peuple de la ville les reçurent comme des libérateurs. On convint de laisser à l'antipape, à qui l'on fit aussitôt connaître cette décision, un délai de quinze jours, sans remise aucune, pour se soumettre au vœu de l'univers chrétien, qui lui demandait de suivre l'exemple de Grégoire, s'il ne voulait subir le sort de Jean. En ce pressant danger, Pierre de Luna, au prix des faveurs, de l'or et de brillantes promesses, s'assura le concours de quelques hommes puissants du pays, qui lui fournirent le moyen de s'échapper de Perpignan le 13 novembre et de gagner par mer le fort de Collioure. Les représentants de Barcelonne, Saragosse, Valence, Majorque, Tortose, Gérone, Perpignan et de toutes les grandes villes du littoral, l'avaient suivi de près et l'assiégèrent avec les gens de leur escorte. Leur premier soin fut de mettre les vaisseaux de sa flottille hors d'état de servir à une fuite nouvelle[1]. Le 14 novembre, les ambassadeurs des rois d'Espagne, du roi d'Ecosse et des comtes de Foix et d'Armagnac firent auprès de l'anti-

[1] Dietrich e Niem, *Vit. Joan.* XXIII, ann. 1415

pape une autre tentative de conciliation, qui demeura sans succès comme les précédentes.

Benoît à Péniscola. Abandon général.

6. Quelques jours après, Pierre de Luna parvenait à se réfugier à Peniscola [1], où les mêmes ambassadeurs le pressaient encore, le 12 décembre, d'assurer par son abdication la fin du schisme et la paix de la chrétienté. Mais l'orgueilleux intrus ne savait se complaire qu'aux aveugles calculs d'une ambition insatiable : il s'obstinait d'autant plus à défendre son prétendu droit au souverain pontificat, qu'il s'était persuadé que, demeurant seul revêtu des insignes de la Papauté à la suite de la double abdication de Jean et de Grégoire, il allait voir se rallier à son obédience tous les peuples catholiques, convertis à cet expédient par lassitude des discordes passées. Ferdinand d'Aragon, fort perplexe, recourut alors aux conseils d'un moine célèbre, dont une éloquence entraînante et une vie toute de sainteté avaient fait l'oracle de ses sujets. Vincent Ferrier s'était fait remarquer jusqu'à cette époque au nombre des partisans de Benoît XIII, et celui-ci avait même voulu le récompenser par le chapeau de cardinal que le saint avait refusé. Mais l'homme de Dieu avait eu toujours la ferme croyance que Benoît désirait sincèrement l'union et la paix de l'Eglise, serait-ce au prix d'une abdication. La conduite de l'antipape depuis le 20 septembre, et surtout l'appel qu'il venait de faire en dernier lieu à un conventicule, qu'il se proposait de réunir à Peniscola, dans le mois de février 1517, pour l'opposer au Concile de Constance et perpétuer le schisme, lui avaient enfin ouvert les yeux et fait voir que sa bonne foi était dupe des hypocrites calculs d'un ambitieux redoutable. Il répondit au roi d'Aragon qu'il y avait nécessité d'abandonner l'obédience de Benoît, dans le cas où, après trois sommations, il s'obstinerait à ne pas abdiquer volontairement et fermerait ainsi aux Eglises la voie du retour à l'antique concorde. Et sur l'heure il se mit à l'œuvre lui-même pour porter les derniers coups au schisme en détachant les peuples de l'obédience de

[1] Petite ville fortifiée du royaume de Valence, située sur un roc qui s'avance dans la mer, comme une proue de navire. De là son nom.

Benoît [1]. Dès lors Ferdinand d'Aragon et les plénipotentiaires de la Castille, de la Navarre et du comté de Foix s'unirent dans une commune entente à Perpignan, pour réglementer l'adhésion des fidèles d'Espagne au Concile de Constance. Leurs résolutions furent confirmées à Narbonne, le 18 décembre, en congrès avec l'empereur et les députés du Concile. Puis furent désignés sans retard les plénipotentiaires de l'Aragon, de la Castille, de la Navarre, des comtés de Foix et d'Armagnac et de l'Écosse, chargés de se rendre à Constance pour prononcer de concert avec les autres Pères la déchéance de Pierre de Luna et conclure la paix universelle, le retour des Eglises schismatiques à l'unité. La nouvelle de ce retour fut reçue avec une joie indicible par tous les peuples qui étaient demeurés attachés jusqu'à ce jour au parti de Benoît XIII et dans tout le reste de la chrétienté. A Constance, elle fut l'occasion de réjouissances religieuses et publiques comme il n'y en avait point eu depuis la réunion du Concile [2]. Des ambassadeurs de la France et de l'Angleterre avaient assisté à toutes les phases des négociations de Perpignan et de Narbonne.

7. Encouragé par le succès diplomatique qu'il venait d'obtenir, Sigismond fit les préparatifs d'un voyage en France ; il nourrissait l'espoir d'apaiser par son entremise la guerre terrible que se faisaient les rois Henri V et Charles VI, guerre funeste à la cause catholique. Henri V, voyant les affaires de la France péricliter, à raison de la maladie du roi, comme des haines implacables entre Armagnacs et Bourguignons, avait formé le dessein de conquérir ce royaume : par lettres patentes du 5 août 1415 il déclarait qu'il passait sur le continent pour revendiquer les vieux droits de l'Angleterre sur ce pays. Il avait traversé la Manche avec une flotte de seize cents navires, touché la cote de Normandie, obtenu la reddition d'une des clefs du littoral, le fort d'Harfleur, où les Français avaient multiplié les travaux de défense, et qu'occupait une

Malheurs de la France. Bataille d'Azincourt

[1] SURIT., *Annal.*, XXII, 55. — THEOD E NIEM, *Vit. Joan.* XXIII, ann. 1415. — PET. RANZAN., *Vit. Vincent. Ferrer.*, II, 3 et 4.

[2] GOBELIN., *Cosmodrom.*, ætat. VI, 95. — ANTONIN., III p. tit. XXII, 4 § 3. — SURIT., *Annal.*, XXII, 53, 55, 96. — MARIAN., *de reb. Hispan.*, XX, 7.

vaillante et nombreuse garnison bien approvisionnée. Cette garnison fut prise jusqu'au dernier soldat, puis envoyée prisonnière en Angleterre. Peu de jours après, une terrible épidémie se déclara dans l'armée anglaise, la mortalité augmenta bientôt dans de telles proportions, que le conquérant, après avoir chassé les indigènes de la ville pour y substituer une garnison suffisante des siens, replia ses soixante mille hommes de troupes vers Calais, partie par mer, et partie par terre, ayant dessein de les embarquer et de les ramener dans son île. La noblesse française, à laquelle étaient venus se joindre quelques chevaliers étrangers et que Boucicaut, longtemps gouverneur de Gênes pour le roi de France, renforçait avec un corps de mille Italiens résolut de lui barrer le passage. Ils le rencontrèrent non loin d'Hesdin et lui opposèrent près de cent mille hommes. Depuis trois jours les Anglais étaient dans la plus affreuse disette de vivres et d'eau ; et pourtant, grâce au peu d'entente de leurs adversaires, ils remportèrent le 25 octobre 1415, une des plus éclatantes victoires qui aient jamais illustré leurs drapeaux. Les vaincus laissaient plus de cinq mille cinq cents morts sur le champ de bataille, et quinze cents prisonniers aux mains de l'ennemi. C'est la fatale journée si connue dans l'histoire sous le nom d'Azincourt. A la suite de cette campagne victorieuse, Henri V rentra dans ses Etats, le 6 novembre, pour faire les apprêts d'une expédition dont le résultat pût être décisif[1].

velles in- ions des es. Héroïs- ne et ahison.

8. Sigismond avait d'autant plus à cœur en ces circonstances de négocier la paix, ou tout au moins une longue trêve entre la France et l'Angleterre, qu'il désirait enrôler les rois et les princes occidentaux dans une croisade générale contre les Sarrasins. Aux approches de Pâques, les Turcs s'étaient jetés sur la Dalmatie, puis sur la Pannonie et les frontières d'Allemagne, avaient tout mis à feu et à sang et réduit en servitude huit mille chrétiens. Alléchés par cette

[1] Gobelin., ætat. vi, 95. — *Ms. Ven.*, ann. 1415. — Walsing., *in Henric.* v. — Paul. Æmil., *in Carol.*, vi. — Monstrelet., *Hist.*, i, 141, 142, 147, 148. — Harpsf., *Hist. Eccl. Angl.*, sæcul. xv, c. 3. — Dietrich e Niem, *Vit. Joan.* xxiii, ann: 1415.

riche capture, et profitant de l'absence de Sigismond retenu loin de ses Etats, ils reparurent au mois d'août en plus grand nombre encore. Seize mille Hongrois tentèrent d'opposer une digue au torrent de l'invasion. Dans la même journée, ils battirent deux corps ennemis considérables. A l'entrée de la nuit, un traître, Hernoia, duc de Spaletz, réussit à faire tomber dans un piège cette vaillante petite armée victorieuse. Il proposa de profiter des ténèbres pour fondre une troisième fois sur les Turcs et les mettre en complète déroute. Comme on lui représentait que tout le monde tombait de lassitude, il affirma que les ennemis étaient en fort petit nombre dans les environs, et qu'on n'avait que quelques pas à faire pour saisir sans effort une nouvelle victoire. On ajouta foi malheureusement à ces paroles mensongères, on le suivit avec intrépidité, on se laissa mener dans une embuscade, d'où se levèrent tout-à-coup dix infidèles contre un chrétien, qui entourèrent l'héroïque troupe, passèrent le plus grand nombre au fil de l'épée et chargèrent le reste de chaînes. Parmi les captifs se trouvaient vingt-cinq des plus nobles et des plus puissants seigneurs de la Hongrie. Enhardis par cet avantage, les vainqueurs s'avançèrent, par les pays des Dalmates et des Sclavons, jusqu'aux frontières du diocèse de Salzbourg et des terres de l'Eglise d'Aquilée, portant en tous lieux la dévastation, l'incendie et la mort, sans rencontrer même un semblant de résistance. Dans son reflux, cette marée humaine emporta trente mille chrétiens à une perpétuelle et lamentable servitude. Toutefois,ils n'avaient osé rien entreprendre contreles Vénitiens. A la mi-septembre,ils envahirent de nouvean les territoires qu'ils avaient déjà dévastés à deux reprises. Calamités d'autant plus déplorables qu'il se trouva des chrétiens assez criminels pour les appeler au secours de leur ambition : Duan, par exemple, qui,après la trahison d'Hernoia, s'unit aux infidèles contre Etienne Leczinski que l'empereur avait mis à la tête des Valaques. Etienne perdit la vie dans le combat[1].

Revers des chrétiens en Orient. Succès en Afrique.

9. Les Pères de Constance s'alarmèrent des rapides progrès que

[1] Dietrich e Niem, *Vit. Joan.* xxiii, ann. 1415. — Bonfin., *de reb. Ungaric.*, decad. 3, lib. III.

faisait accomplir à la puissance turque Mahomet I[er] qui était monté sur le trône des sultans l'année précédente. Ils envoyèrent une ambassade à Venise pour presser cette république d'organiser une croisade contre lui. Le doge répondit que ses compatriotes ne demandaient pas mieux que d'unir leurs armes à celles des autres peuples chrétiens pour la défense des intérêts catholiques. Ce n'était pas seulement vers le centre du continent que les envahisseurs poussaient leurs excursions ; ils attaquaient aussi les pays maritimes et les îles. Michel Foscolo, à qui les Vénitiens avaient confié la garde du golfe adriatique, informait à cette époque le sénat que le capitan Chuchiz venait de réunir une flotte de trente-six trirèmes avec le projet de porter la guerre en Grèce, et qu'il lui serait facile de faire d'abord une descente soit en Eubée, soit en Crête, et de piller ces îles. Dans ces conjonctures, François Foscari fut envoyé en ambassade à l'empereur de Constantinople, et parvint à mettre la concorde entre sa patrie et les deux empereurs de Turquie et d'Allemagne. Il n'y eut là d'ailleurs qu'une réconciliation peu durable et plutôt apparente que réelle [1]. Les armes chrétiennes étaient plus heureuses contre les Sarrasins d'Afrique. Le roi Jean de Portugal, feignant d'armer contre les Hollandais une flotte puissante, la dirigea tout-à-coup contre Septa, la ville la plus grande, la plus opulente et la mieux fortifiée de la Mauritanie Tingitane ; sa position à l'entrée du détroit de Gibraltar en faisait la clef de l'Espagne. Son port servait depuis des siècles de point de départ à ces formidables invasions sarrasines que le nord de l'Afrique avait vomies sur la péninsule espagnole. Elle possédait trois citadelles qui lui avaient valu le renom d'imprenable. Son marché était un des plus riches et des plus animés du monde. Là Gênes avait une nombreuse colonie de marchands. L'armée portugaise prit terre en vue de la ville, le 21 août 1415, au petit jour. Les Septanais s'efforcèrent en vain d'empêcher le débarquement ; vaincus, ayant perdu les deux tiers de leur monde, ils lâchèrent pied et s'enfuirent vers la place. Les chrétiens, qui les poursuivaient l'épée

[1] Hier. Beck., *Annal. Turc.* — Anonym., *Diar. Ms. Venet.*, ann. 1415.

dans les reins, y entrèrent sur leurs talons et s'en rendirent maîtres en moins d'une heure, grâce aux indications des marchands Génois, dont ils avaient obtenu le concours par l'engagement de sauvegarder leurs personnes et leurs biens. Quelques jours après, les trois citadelles étaient également en leur pouvoir. Un an de siége ne leur eût peut-être pas donné cette conquête qu'ils durent à la surprise. Ils la laissèrent à la garde d'une garnison considérable, et, chargeant leurs vaisseaux d'un riche butin, ils rentrèrent dans leur patrie au mois de septembre [1].

§ II. ÉNERGIQUES RÉSOLUTIONS DU CONCILE

L'Ar et la C rompent Benoît

10. Les événements de toute sorte qui agitaient les nations avaient un écho central à Constance, où se trouvaient représentés tous les pays du monde. Quiconque lit avec des yeux non prévenus l'histoire de ces temps troublés, reconnaît sans peine le caractère d'universalité qui s'attachait à l'œuvre du Concile. Le 28 janvier 1416, les Pères fêtaient le retour de leurs représentants aux conférences de Perpignan, et ratifiaient en assemblée générale le protocole des conventions conclues à Narbonne. Ils apprenaient en même temps que le roi d'Aragon avait inauguré l'année en mettant en pratique le conseil de Vincent Ferrier, et, par édit, déclaré ses sujets et lui-même affranchis de toute obéissance à Benoît XIII. Gerson écrivit à ce sujet une célèbre lettre de félicitations à Vincent. L'édit royal fut reçu par le peuple comme un appel à la délivrance. Pierre de Luna, dont la puissance spirituelle n'avait pu se maintenir qu'en se faisant la servante des ambitions aristocratiques, était détesté de la nation. Il ne faut pas oublier que le roi et les Grands, en ouvrant de nouvelles négociations avec l'empereur et les députés du Concile après le départ de ces derniers pour Narbonne, n'avaient cédé que devant l'attitude menaçante des magistrats et de la masse du peuple, par crainte d'une révolution.

[1] DIETRICH E NIEM, *Vit. Joan.* XXIII, ann. 1415.

Même après le pacte de Narbonne, Ferdinand, en lançant l'édit du 6 janvier, tentait un coup de force contre les *ricoshombres* qui avaient favorisé l'évasion de leur pape. Celui-ci, se sentant en sûreté à Péniscola sous leur protection, répondit à l'édit en menaçant le roi de déchéance, et fulmina contre lui une sentence d'anathème qu'il renouvelait chaque jour. Alarmé de cette situation critique, Ferdinand se rendit en toute hâte en Castille, pour s'assurer le concours du roi Jean son neveu et de la reine-mère Catherine. Jean suivit l'exemple de son oncle, malgré la vive opposition des archevêques de Tolède et de Séville ; l'édit de Valladolid, du 15 janvier, déclara la Castille et le Léon détachés de l'obédience de Benoît. Une lettre de Ferdinand à l'empereur nous apprend qu'au même moment une mesure semblable devait être prise par le roi de Navarre et par les comtes de Foix et d'Armagnac [1].

Jérôme de Prague. Hussites en Bohême.

11. Dès lors les Pères de Constance s'attachèrent à cimenter l'union de l'Aragon, de la Sicile, de la Castille et Léon, de la Navarre, de l'Ecosse, des comtés d'Armagnac et de Foix avec le Concile. Le 2 mars, le grand-maître de l'Ordre de la Merci, Antoine Texal, présentait à l'assemblée la lettre qui l'accréditait auprès d'elle en qualité d'ambassadeur de Ferdinand ; il annonçait l'arrivée prochaine des évêques espagnols. Ferdinand ne vit pas la restauration de l'unité catholique, à laquelle il s'était dévoué sur la fin de son règne avec un zèle inébranlable ; il mourut le 2 avril 1416, laissant la couronne à son fils aîné Alphonse. Le nouveau souverain, pour obéir aux dernières instructions de son père, transmit aux pseudo-cardinaux espagnols les lettres des Pères de Constance, qui les appelaient au Concile, en les conjurant de se rendre à cette invitation. Mais il manquait d'énergie, et lui-même hésita en voyant la Castille rendue hésitante par les intrigues de l'archevêque de Tolède et de ses partisans. Les pseudo-cardinaux voulurent profiter de ces circonstances en payant d'audace, et déclarèrent qu'ils ne se rendraient pas à Constance, qu'ils étaient prêts à défendre la cause de Benoît XIII, à la vie à la mort [2].

[1] Marian., *de reb. Hispan.*, xx, 7. — Surit., *Annal.*, xii, 60, 61.

[2] Surit., *Annal.*, xii, 62. 63. — Marian., *de reb. Hispan.*, xx, 8. — Dietrich

L'attention du Concile fut détournée un instant des affaires d'Espagne par la nécessité de frapper un coup décisif contre les Hussites, à qui la faiblesse ou la connivence du roi Wenceslas laissait prendre en Bohême un empire de jour en jour plus dangereux. A la suite de la condamnation et du supplice de Jean Huss, les hérétiques de Bohême avaient reconnu pour son successeur comme chef de l'hérésie son initiateur Jérôme de Prague, bien qu'il fût sous les verroux du Concile. Jérôme, pour échapper au moins pour un temps au sort de son prédécesseur, et peut-être avec l'espoir de recouvrer la liberté, se souvint de la façon dont Jean Wicleff, qui avait été son maître en Angleterre, s'était dérobé plusieurs fois à la sévérité des lois par de mensongères promesses ; le 23 septembre 1415, dans la dix-neuvième session du Concile, il fit une feinte abjuration de l'hérésie[1]. Le lundi avant la Noël, un indice grave fit pressentir la profonde hypocrisie de l'hérésiarque. Un de ses familiers apporta de Bohême à Constance une lettre patente revêtue de quatre cent cinquante-deux sceaux ou signatures, parmi lesquels plusieurs des plus grands noms de la noblesse de ce royaume. C'était une protestation contre la condamnation de Jean Huss, que la lettre exaltait à l'égal d'un martyr. Les signataires déclaraient qu'ils refusaient d'adhérer et d'obéir au Concile, parce que le sang de leur apôtre, de leur prétendu saint, criait vengeance.

Tergiversations de Jérôme, son obstination, sa mort.

12. On apprenait en même temps que les Hussites s'étaient multipliés à tel point et formaient une ligue si redoutable, à cause de leur union, qu'une répression efficace de l'hérésie ne pouvant être attendue de l'indolent Wenceslas, il était urgent d'intervenir le plus tôt possible au moyen d'une croisade. Malheureusement Sigismond, usant à l'égard de ses compatriotes d'une indulgence qui n'était maintenant qu'une faiblesse mal déguisée, ne permit pas qu'on recourût à la force des armes avant que les hérétiques n'eussent eux-mêmes fait appel à cette *ultima ratio* ; il se contenta

² Niem, *Vit. Joan.* xxiii, ann. 1416. — *De schism.*, tom. II, pag. 70, 76 ; in bibl. Barber.

[1] Cocl., *Hist. Hussit.*, ii.

d'adresser une lettre sévère aux principaux chefs de la conjuration, que le Concile venait d'appeler en jugement par édit du 20 février 1416. Le 27 avril, Jérôme de Prague, convaincu d'être relaps, fut amené devant le Concile. Il nia une partie des chefs d'accusation formulés contre lui et cherchait à donner le change sur les autres. Alors l'avocat des causes conciliaires prononça contre lui un réquisitoire accablant, et conclut en demandant la torture pour lui arracher l'aveu de ses erreurs, puisqu'il refusait de les reconnaître en présence de preuves irréfutables. Le Concile aima mieux épuiser à son égard toutes les voies de persuasion et de douceur. Le 23 et le 26 mai, Jérôme comparut de nouveau et s'entendit accabler par de nombreux témoignages. Se redressant alors dans son orgueil de rebelle, il jeta aux juges comme un insultant défi l'apologie de ses méfaits, qu'il avait niés jusques-là. Le prononcé de la sentence ayant été remis à la vingt-unième session, qui devait être tenue le 30 mai, Jérôme passa les trois jours de répit qu'on lui laissait en palinodies de toute sorte. Sur le conseil d'amis puissants, qui lui faisaient espérer qu'il éviterait par là le bûcher dont il avait grand'peur, il abjura, il écrivit même en Bohême cette abjuration, se soumettant sans réserve au Concile, approuvant la condamnation des livres et de la doctrine de Wicleff et de Huss. Mais il ne tarda pas à revenir sur cette abjuration et à renier sa lettre, comme l'ayant écrite contre sa conscience et par seule crainte du feu. Le 30 mai, devant le Concile, il persista dans cette dernière manière de voir et ne voulut rien rétracter de ses erreurs. Alors fut prononcée contre lui la sentence d'excommunication. Il fut immédiatement livré à la justice séculière, et le même jour il expira dans les flammes du bûcher. En marchant au supplice et jusqu'au dernier soupir, il persévéra dans la profession de sa doctrine mensongère [1].

Importantes et nombreuses adhésions au concile.

13. Après la vingt-unième session, le même jour, par édit public donné dans la cathédrale, furent appelés les évêques qui ne s'étaient pas encore rendus à Constance, et les princes en retard priés d'en-

[1] Cocl., *Hist. Hussit.*, III. — Dietrich de Niem, *Vit. Joan.* XXIII, ann. 1415 et 1416. — Pogg. Florent., ad Leonard. Aretin., pag. 116.

voyer leurs représentants, les Espagnols devant être très-prochainement agrégés au Concile, afin que du consentement de tous fût portée la sentence qui devait dégrader et chasser de la société des fidèles Pierre de Luna, dont la perfidie était en horreur aux Aragonais eux-mêmes. Le 3 juin, une lettre de l'empereur Sigismond donna l'espoir de son prochain retour. Le 5 les ambassadeurs du roi de Portugal firent leur entrée au Concile. Le 4 juillet, des excuses furent présentées au nom des rois d'Aragon, de Castille et de Navarre, des comtes de Foix et d'Armagnac, au sujet du retard qu'ils avaient mis à l'envoi de leurs ambassadeurs à Constance. Enfin, le 10 septembre, furent agrégés au Concile les ambassadeurs d'Alphonse d'Aragon, qui étaient, disent les Actes, Raymond Floch comte de Cardone, Raymond chevalier doré, Antoine Texal grand-maître de la Merci, Gonzalve de Sainte-Marie-Espère-en-Dieu de Cardone et Michel Navers. Le 16 septembre eut lieu l'introduction des ambassadeurs de Jeanne II et de Jacques de Naples. A la même séance furent lues des lettres de Wladislas de Pologne et de Michel Chochimester, grand-maître des chevaliers Teutoniques, qui annonçaient la conclusion de la paix entre eux, grâce à l'entremise du Concile, de l'empereur et du roi de France. Cette nouvelle fut accueillie avec grande joie : l'alliance de la Prusse et de la Pologne allait permettre d'opposer une barrière infranchissable aux invasions des Tartares, qui dernièrement encore, à la faveur des discordes entre les deux pays, s'étaient jetés sur la Russie sous la conduite d'Egida, avaient dévasté et mis à feu et à sang la province de Kiev, saccagé et détruit la ville de Kiev elle-même, sans pouvoir toutefois s'emparer de la citadelle[1]. Le 19 du même mois, les députés qui s'étaient rendus dans les Pyrénées au nom du Concile rendirent compte de leur mission, et lurent les édits de Charles de Navarre et de Jean de Foix, qui détachaient leurs Etats de l'obédience de Pierre de Luna et les soumettaient au Concile.

14. Les orateurs aragonais furent intercalés ensuite parmi ceux

Questions de préséance. Achemine-ment, procès.

[1] CHROM., *de reb. Polon.*, XVIII.

du roi de France, de telle sorte que le français Jean Gerson conservant la première place, à la seconde s'assit l'aragonais Raymond Floch. Les orateurs de Naples qui devaient s'asseoir, en l'absence des Castillans, à la suite de ceux du roi de France, furent placés après ceux d'Angleterre dans l'intérêt de la paix, avec réserve expresse néanmoins que cette circonstance ne pourrait porter aucun préjudice à la couronne napolitaine. Un décret public octroya aux ambassadeurs d'Alphonse d'Aragon que leurs suffrages équivaudraient dans la nation espagnole à tous ceux des évêques et autres députés venus des autres royaumes de la même nation, y compris les royaumes d'outre-mer. La même faveur fut réservée aux ambassadeurs du roi de Castille et à ceux du roi de Navarre, dont on attendait l'arrivée. Ce décret, qui remplissait une des clauses de la convention de Narbonne, souleva de vives protestations de la part des orateurs du roi de Portugal ; il était en effet humiliant pour leur royaume ; il consacrait même à l'égard des îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse, qu'on détachait de la nation italienne pour les rattacher violemment à l'étranger, une injustice qu'on ne put corriger plus tard qu'en blessant au vif l'amour-propre d'Alphonse, qui voulut s'en venger en favorisant Pierre de Luna. Le 5 novembre, le Concile nomma les commissaires chargés d'instruire le procès de l'opiniâtre antipape. Le 28 du même mois, l'antipape fut cité à comparaître dans les soixante-dix jours devant le tribunal conciliaire. Le 14 décembre se réunirent au Concile les députés de Jean de Foix, qui était son parent, le cardinal Pierre, Sanche évêque d'Oloron et Bernard évêque d'Aire. Le 24 décembre arrivèrent à leur tour les plénipotentiaires de Charles de Navarre. Les nouvelles de jour en jour plus désolantes qui venaient d'Orient, où la puissance de Mahomet Ier faisait des progrès qui devenaient une menace pour toute l'Europe, montraient au Concile la nécessité de hâter ses travaux.

L'Europe orientale victime des divisions de l'Occident.

15. Un historien contemporain dont nous avons si souvent invoqué le témoignage, Dietrich de Niem, fait du déplorable état de la Grèce à cette époque une saisissante peinture : « En ce temps, écrit-il, se sont grandement multipliés et sont devenus redoutables par leur force, les Turcs établis dans les parages de l'Albanie, de

la Grèce et de la Romanie ; à ce point que leur puissance et de fréquentes invasions leur ont assujetti presque la totalité de ces contrées et plusieurs régions voisines qui appartenaient aux chrétiens. La plupart des chrétiens qui sont devenus leurs sujets, n'entrevoyant aucune lueur d'espérance qu'ils pourraient secouer la misérable servitude où ils ont été réduits, poussés par un découragement insurmontable, ont apostasié la foi de leurs pères ; ils se sont fait les auxiliaires des infidèles, ils ont armé des galères et des navires en grand nombre, avec lesquels ils infestent déjà les mers. Ils font des excursions violentes sur les terres chrétiennes du littoral, détruisent et rasent villes et bourgs, emmènent captifs hommes et femmes qui résistent, massacrent enfants et vieillards sans défense, réduisent en cendres les églises et les couvents, commettent mille autres attentats contre les fidèles, que leur abandon condamne à l'impuissance. Et vraiment, s'il ne leur est opposé bientôt une résistance virile et puissante, il est grandement à craindre que les autres lieux et terres que les chrétiens possèdent encore dans ces contrées ne tombent sous le joug des Turcs et des apostats, ou ne soient ruinés à leur tour. Or, ces calamités arrivent à cause des divisions irréconciliables, qui se perpétuent entre chrétiens en ce malheureux temps[1]. » Ces divisions, en effet, étaient la grande plaie de l'époque. L'Italie surtout apparaissait comme un foyer de haines et de discordes toujours et partout incandescent. A Naples, le roi Jacques, pour avoir voulu maintenir aux Français de son entourage une influence dont l'abus avait irrité les gens du pays, s'était vu contraint, le 27 octobre, de congédier le plus grand nombre de ses favoris, d'abandonner toute part dans la direction des affaires, et même de subir une sorte de surveillance fort humiliante.

Les bruits du dehors retentissent dans le concile.

16. Mais les plus graves embarras du moment venaient de la lutte permanente des factions en France, de l'état d'hostilité périodique entre la France et l'Ecosse, d'une part, et l'Angleterre, de l'autre. Au commencement de 1416, les Ecossais en nombre considérable

[1] Dietrich de Niem, *Vit. Joan.* XXIII, ann. 1416.

tentent par mer une nouvelle descente en Angleterre, avec l'espoir de causer de grands dommages à leurs ennemis dans leurs personnes et dans leurs biens. Mais les Anglais, prévenus à temps du danger qui les menaçait, allèrent à la rencontre des envahisseurs jusque dans les flots pour les empêcher de descendre sur le rivage ; un combat s'engagea, violent, acharné comme dans une guerre civile ; et finalement les Ecossais vaincus furent mis en fuite, après avoir perdu beaucoup de monde. Vers le même temps la France était en proie à des calamités inouïes ; aux maux de la guerre extérieure s'ajoutait la recrudescence des dissensions intestines. Les Bourguignons ayant conspiré contre le malheureux Charles VI et les conseillers de la couronne, un grand nombre furent pris et livrés au bourreau. Les débris de la conjuration, frappés de proscription, s'étaient réfugiés auprès du duc de Bourgogne ; forts de ses richesses et de sa puissance, ils commettaient dans plusieurs provinces toutes sortes de méfaits, livrant au fer et au feu les lieux saints et les biens des particuliers. Charles VI lança le 30 août contre ces brigandages un édit qui demeura lettre morte, à cause des difficultés du temps. Pour comble de malheur, le parlement d'Angleterre avait repoussé la paix ; la flotte française, privée du concours du Bourguignon, allié secret d'Henri V, essuya une terrible défaite. L'empereur Sigismond s'épuisa, pendant toute cette année 1416, en vains efforts pour négocier une paix durable entre la France et l'Angleterre. Reçu avec les plus grands honneurs à la Cour de Charles VI, il se rendit ensuite à Londres. En présence des obstacles imprévus que ses propositions conciliatrices rencontrèrent à l'ouest de la Manche, il rentra sur le continent pour essayer de les aplanir. Il dut enfin s'avouer que des complications inextricables lui faisaient dépenser en pure perte un temps précieux pour l'extirpation du schisme ; il reprit donc le chemin de Constance, où il était de retour le 27 janvier 1417[1].

[1] Juven. Ursin., *in Carol.* vi, ann. 1416. — Monstrelet., vol. i, c. 153, 155, 156, 158. — Dietrich de Niem, *Vit. Joan.* xxiii, in fine. — *Fast. Concil. Constant.*, edit. à Cl. Von der Hardt, recusisque in collect. Veneto, Labb. tom. XVI col. 1427, et seq.

17. La guerre entre Anglais et Français eut son retentissement au Concile. A leur arrivée à Constance, les ambassadeurs d'Aragon avaient contesté à l'Angleterre le droit d'avoir une voix à elle seule quand tous les royaumes espagnols réunis n'en avaient qu'une. Le 3 mars, dans la vingt-huitième session, les ambassadeurs du roi de France réveillèrent cette contestation, et firent ressortir qu'il paraissait injuste que l'Angleterre seule représentât au Concile la quatrième ou la cinquième partie de la chrétienté, de toute l'obédience du Pontife romain, contrebalançant ainsi la décision de toute l'Italie, de toute la France, de toute l'Espagne ou de toute l'Allemagne, quatre contrées principales dont chacune contenait plusieurs nations égales pour la plupart à la nation anglaise. La Castille et la Navarre s'agrégeant au Concile, ils concluaient à la jonction de l'Angleterre à la nation allemande. Quelques jours plus tard, dans la trente-unième session, les orateurs anglais développèrent nombre d'arguments qui militaient en faveur du maintien de leur nation au rang qui lui avait été assigné jusque-là. Néanmoins, ils proposèrent ensuite une division commode de la chrétienté en quatre plages ou parties : l'Orient, embrassant la Hongrie, la Bohême, la Pologne et l'Allemagne ; l'Occident, où rentreraient les Gaules et les Espagnes ; le Septentrion, réunissant l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, le Danemarck, la Suède et la Norvège ; enfin, le Midi, comprenant l'Italie, la Crète, Chypre et la partie de la Grèce soumise aux Latins. Mais les Pères s'en tinrent à la division du Concile en cinq nations, italienne, française, allemande, espagnole, anglaise. La querelle en demeura là. Le 8 mars, le Concile reprit activement la procédure contre Pierre de Luna ; et d'abord fut dressé l'acte authentique de non comparution, qui le déclarait contumace. Deux jours après, les commissaires du Concile qui avaient été envoyés à Péniscola pour citer l'antipape exposèrent leur mission, qu'ils avaient pu remplir avec l'aide d'Alphonse d'Aragon. En substance, Pierre avait répondu qu'un Pape ne relève pas du Concile, que d'ailleurs l'assemblée de Constance composée d'excommuniés ne pouvait pas être regardée comme représentant l'Eglise universelle, qu'il ne saurait être accusé d'hérésie

Classement des nations. Pierre de Luna déposé

puisqu'il soumettait son opinion à l'Eglise catholique, qu'il fallait abroger les Actes du Concile de Pise et qu'il promettait de déposer les insignes du Pontificat, à la condition qu'on abandonnerait le droit de créer un nouveau Pontife à lui Benoît uniquement, comme seul survivant des cardinaux promus par Grégoire XI avant le schisme ; il proposait en outre une maniere d'élire des juges compromissaires qui impliquait la dissolution du Concile de Constance. La procédure suivit son cours régulier, et le 18 juin, l'agregation de la Castille au Concile porta le coup de grâce à Pierre de Luna. Le 22 juillet furent proposés les principaux chefs d'accusation contre lui, et par édit le jour du jugement etait fixé au 26. La sentence fut en effet prononcee : elle le frappait d'anathème et le déclarait déchu de tout droit controversé au Pontificat.

§ III. L'UNITÉ DE L'ÉGLISE RECONSTITUÉE

Election de Martin V, par [illegible]

18. Le Concile s'occupa dès lors d'édicter une série de mesures destinees à prévenir les schismes qui pourraient desormais naître dans l'Eglise. Enfin, il arrêta la formule du serment que tout nouvel élu au Souverain Pontificat serait tenu de prêter, et réglementa l'élection qui allait rendre à l'Eglise romaine, au monde chretien, un chef légitime. Le choix devait être fait par les vingt-trois cardinaux réunis des trois obédiences qui avaient adhéré au Concile, avec le concours de trente délégués ecclesiastiques, six pour chaque nation. Ces preliminaires conduisirent au 8 novembre 1417, jour auquel les cinquante-trois électeurs entrèrent en conclave. Les suffrages furent d'abord très-disséminés. Enfin, ils se réunirent tous le 11 novembre, sur le cardinal Othon Colonna, de Rome, qui prit le nom de Martin V [1]. Le 21 eurent lieu à l'église cathédrale les cérémonies solennelles du sacre, suivies de la promenade du nouveau

[1] Il aurait dû s'appeler Martin III ; mais, comme déjà le successeur de Nicolas III avait reçu le nom de Martin IV, à cause de la confusion vulgairement faite des noms de Marin Ier et Marin II avec Martin, l'élu de Constance devint Martin V.

Pontife dans Constance sur un palefroi dont les rênes étaient tenues par l'empereur Sigismond et par le margrave Frédéric de Brandebourg. Ce fut par tout le monde catholique, à la nouvelle de l'élection de Martin un débordement inouï de félicitation et de joie, comme le cantique de l'universelle délivrance. Pierre de Luna seul, exclu de ce concert, tenait alors à Péniscola un conventicule, qu'il s'obstinait à décorer du nom de Concile œcuménique. Les évêques aragonais qui s'étaient rendus, avec l'espoir qu'à la faveur de cette marque de déférence ils arriveraient peut-être à vaincre l'entêtement du rebelle vieillard, lui conseillèrent, le 26 décembre, de déposer volontairement les insignes du Pontificat pour mettre fin au schisme, et de permettre aux trois cardinaux qui lui étaient demeurés fidèles, de porter leurs suffrages sur l'élu de Constance et de le désigner comme pontife romain. L'antipape ayant repoussé cette supplique des évêques, les trois cardinaux encore dissidents lui en adressèrent une eux-mêmes dans le même sens et qui eut le même insuccès. Un des premiers actes de Martin V fut de relever Sigismond et Louis de Bavière de la garde de Balthazar Cossa qui resta confiée à deux mandataires directs de l'autorité pontificale. Le même jour, 28 décembre, vivement préoccupé de la malheureuse situation où se trouvait l'État ecclésiastique, il créait légat le cardinal Jacques de Saint-Eustache et lui confiait le gouvernement de Rome, de la Campanie, de la Marche Maritime, de la Sabine et du patrimoine de saint Pierre en Toscane.

19. Des dissensions intestines avaient surgi à Rome, qui était assiégée par quelques grands étrangers : le Pape ordonna de poser les armes et enjoignit aux citoyens romains d'obéir au légat seul. Le Concile, conformément à ce qui avait été résolu avant l'élection de Martin, lui prêta son concours jusqu'au 22 avril 1418, afin de lui faciliter les premier pas dans la voie ardue des réformes les plus urgentes. Le dernier acte de la célèbre assemblée fut la promulgation d'une constitution énergique contre les Hussites. L'audace de ces sectaires ne connaissait plus de frein; l'inerte Wenceslas lui-même fut un jour arraché à sa torpeur par le spectacle des scandales dont ils affligeaient son royaume ; il ordonna de brûler vif un

Les Hussites condamnés. Leur audace et leurs crimes.

cordonnier qui foulait aux pieds plus ouvertement que les autres tout respect des lois humaines et divines. L'insolence des hérétiques s'accrut encore, lorsqu'ils eurent imbu des poisons de leurs erreurs Herman, évêque de Nicopolis. Appelé comme coadjuteur par Conrad archevêque de Prague, Herman initiait au sacerdoce une foule de Hussites. Le 17 mars 1417, l'archevêque dut le punir de ce crime par la déposition. Il fut ensuite fait prisonnier par Zenkon de Wartemberg, et ceux qu'il avait initiés au sacerdoce furent interdits par le Concile. L'impiété n'en faisait pas moins de rapides progrès ; elle résolut de faire en quelque sorte l'essai de ses forces. Les Hussites se réunirent au nombre de trente mille en armes, pillèrent et livrèrent aux flammes les églises et les couvents. Pour colorer leurs sacrilèges d'une apparence de religion, ils dressèrent en rase campagne trois cents tables, sur lesquelles ils offrirent au peuple ignorant le sacrement de l'Eucharistie sous les deux espèces. C'est à peu près la seule innovation de Jean Huss, et cette simple modification dans la liturgie, cette communion par le calice, a fait verser des torrents de sang. La fureur de ces fanatiques allait se tourner contre Wenceslas effrayé, lorsqu'un prêtre appelé Coranda parvint à détourner de ce projet la multitude séditieuse. Evidemment, il ne suffisait plus d'édits conciliaires ou pontificaux, ni d'exemples individuels de sévérité, pour assurer une juste répression. Une croisade était indispensable, et le Pape allait la décréter. Malheureusement, l'empereur le détourna de ce dessein ; il se contenta de recourir aux ressources de la persuasion pour ramener les Grands de Bohême à la foi de leurs ancêtres. Les Hussites demeurèrent sourds à ces paternelles remontrances ; à leurs méfaits anciens ils ajoutèrent de nouveaux méfaits.

Un légat en Bohême. Wenceslas et Sigismond.

20. Un de leurs chefs du nom de Jean, moine apostat de l'ordre des Prémontrés, ayant été chassé de l'Eglise Saint-Etienne, où il prêchait impudemment l'hérésie, s'empara du monastère des Carmélites. Le nombre des sectaires croissant de jour en jour, ils se trouvèrent trop à l'étroit dans les églises dont ils disposaient ; sous la conduite de Nicolas, seigneur de ce bourg de Huss qui avait vu naître le faux apôtre, ils envahirent le palais du roi et s'efforcè-

rent d'obtenir de lui qu'il leur livrât des temples en plus grand nombre et plus vastes. Alarmé de ce soulèvement populaire, le faible Wenceslas s'enfuit de sa capitale et chercha un refuge dans un château-fort récemment construit à un mille de Prague[1]. Il était urgent de venger la religion de ces nombreux et monstrueux outrages qui lui étaient infligés par les impies. Après la dissolution du Concile, le 22 avril 1418, Martin s'était mis en route pour aller de Constance a Genève. A peine arrivé dans cette ville, il créa légat de Bohême et de Hongrie, le cardinal Jean Dominici, de l'ordre des Freres Prêcheurs, entouré de la vénération publique pour sa science des choses sacrées et sa vie exemplaire. Il l'investit de l'autorité la plus grande pour la répression d'une hérésie dont la contagion avait gagné la noblesse et l'épiscopat lui-même. Si, par les poursuites judiciaires, les réunions de synodes et les exhortations aux magistrats, il n'obtenait point le triomphe de la Foi, il avait mission de pousser les princes à prendre les armes contre les hérétiques. Le légat trouva les Hussites de Bohême tellement endurcis dans l'erreur qu'ils fermaient l'oreille à toute parole de salut, et ne reculaient pas devant la violence pour rendre les gens pieux complices involontaires de leurs crimes. Il ne cacha pas à l'empereur Sigismond ce lamentable état de choses, et lui signifia que la restauration de l'orthodoxie était impossible en Bohême, à moins d'une prompte intervention à main armée. L'empereur cette fois encore eut la faiblesse de vouloir épargner à sa patrie une effusion de sang, qui était devenue indispensable pour lui éviter de plus grandes calamités; il fit opposition à la croisade, et l'on continua d'user envers les Hussites d'une tolérance qui doubla leur audace et ne tarda pas à leur livrer toute la Bohême, comme l'avait prédit au Concile l'illustre Gerson[2].

21. Pendant que Jean Dominici travaillait à l'extirpation de l'hérésie en Bohême, une autre légat, le cardinal Alaman de Pise, Un légat en Espagne. Dernières convulsions du schisme.

[1] Cocl., *Hist. Hussit.*, iv. — Thom. Waldens., tom. I, l. II, art. 3, c. 70. — Bzzar., *Diar.*, ann. 1418 et 1419.

[2] Antonin., iii p. tit. xxiii, 11 et 53. — Leander., de viris illustr. Ord. Præd. — Joan. Gerson., tom. I.

travaillait en Espagne à l'extinction des derniers restes du schisme, que retardait l'antipape de Péniscola, entouré de deux pseudo-cardinaux et de quelques évêques intrus. Les Aragonais étaient las de ce schisme qui avait duré près de quarante ans. Le 8 mars 1418, les cardinaux qui n'avaient pas encore abandonné Pierre de Luna et qu'une promotion récente avait portés au nombre de quatre, le conjurèrent une seconde fois d'abdiquer et de faire cesser, en envoyant des ambassadeurs au Concile, le scandale public qu'il entretenait dans la Chrétienté. Il répondit en traitant de pharisiens ces sages conseillers. Ils n'en persévérèrent pas moins dans leur généreuse prière, et lui adressèrent encore une supplique fortement motivée. Il répondit cette fois par ce faux-fuyant, qu'il aurait une entrevue avec Martin, si ce qu'on disait de son intégrité et de sa douceur était vrai. Devant cette obstination incorrigible, les quatre prélats espagnols, qui étaient Jean Murillo abbé de Mont-Aragon, Charles de Urrias, Alphonse Carillo et Pierre Fonseca, envoyèrent enfin leur soumission au Pontife légitime à Genève ; et celui-ci, le 1er août, les agrégea sans hésiter au Sacré-Collège [1]. Il eût donc été facile au cardinal légat de réduire par les armes l'intrus de Péniscola. Mais Alphonse d'Aragon, qui se contentait d'impuissantes exhortations adressées à l'antipape pour l'engager à l'obéissance aux lois, ne permit pas de recourir à ce moyen qu'il aurait dû fournir lui-même. Et par là même il arriva qu'un certain nombre de fidèles, dans le reste de l'Espagne, donnant le nom de constance à ce qui n'était qu'entêtement criminel, amoindrirent l'autorité des décrets du Concile. Quelques moines dissidents de Burgos ne contribuèrent pas peu à donner du crédit à cette croyance erronée auprès des âmes simples ; le Pape dut enjoindre à leur évêque d'user à leur égard d'une sévère répression. La même pernicieuse doctrine avait recruté assez d'adhérents en Ecosse, pour que le Saint-Siége donnât mission à deux internonces de la combattre activement [2]. Malgré ces opiniâtres adhésions, la puissance de

[1] Surit., *Annal.*, ix, 69. — Felix Contelor., *Elench. Cardd.*

[2] Martin., i, *Epist. cur.*, p. 67, 86, 87, 89, 95, 155, 220.

Pierre de Luna était si près de l'agonie, qu'on pouvait considérer le schisme d'Occident comme définitivement éteint.

Empire d'Orient. Pologne et Lithuanie.

22. Il était donc permis dès maintenant au Souverain Pontife de tourner ses regards vers la Grèce, dont les calamités touchaient son cœur d'autant plus que plusieurs conférences avec les ambassadeurs de l'empereur Emmanuel lui faisaient entrevoir comme possible la réunion de cette Eglise dissidente à l'Eglise Romaine. Le patriarche Joseph appelait également cette union de tous ses vœux, parce qu'il était évident que la Grèce entière ne tarderait pas à tomber au pouvoir des Turcs, à moins que, les antiques dissentiments religieux étant dissipés entre Latins et Grecs, les armes des Occidentaux ne fussent opposées à la conquête musulmane. Emmanuel, qui ne se faisait pas illusion sur le danger, conçut le dessein d'allier ses fils par des mariages avec les rois et les princes catholiques, afin de rendre plus facile le retour à l'ancienne unité. Le Pape, consulté sur ce point, donna son assentiment sans peine, à condition qu'il serait permis aux femmes latines de vivre chez les Grecs selon le rit latin. Wladislas, roi de Pologne, concourut activement à ces négociations, et Martin l'en remercia en lui confirmant les priviléges qui lui avaient été concédés par les Pontifes Romains, avant l'extinction du schisme d'Avignon. Ce prince, dont la solide piété faisait un des auxiliaires les plus zélés du Saint-Siége, se fit une gloire d'obtenir le nom et de remplir les devoirs de vicaire de l'Eglise Romaine dans son propre empire. Il pensait avec raison que ce titre lui donnait plus d'autorité pour ramener à l'orthodoxie les Grecs infestés de schisme, dont il trouvait un certain nombre parmi ses sujets des provinces récemment annexées du Midi et de l'Est, avec lesquels d'ailleurs le mettaient en contact continuel les relations de frontière ; il y puisait en outre un aliment pour son zèle infatigable à porter la lumière de l'Evangile chez les Barbares du Nord. Ces deux questions du retour des Grecs au rit latin et de la conversion des idolâtres à la foi catholique se confondaient en Russie ; c'est à raison de cette connexité que Martin confirmait au duc de Lithuanie Alexandre Witold ses anciennes prérogatives, accordées comme récompense

des services rendus à la cause de la Religion, et le nommait également son vicaire dans les provinces russes limitrophes de ses Etats. Afin de pouvoir unir et tourner leurs armes contre les Infidèles et porter plus au loin leurs victoires, Alexandre et Wladislas avaient besoin d'être délivrés du souci de toute autre guerre.

Tartares de Russie. Le grand souffle des croisades.

23. Dans ce but, le Souverain Pontife et l'empereur s'appliquèrent à réconcilier avec les chevaliers Teutoniques la Pologne et la Lithuanie. Une trêve d'un an, du 19 juillet 1418 à pareil jour de l'année suivante, fut imposée par autorité apostolique, en attendant l'arrivée des légats qui seraient chargés de mettre fin à la querelle. Sur ces entrefaites, l'empereur des Tartares russes, Zélodin, ami de la race polonaise, étant mort, son fils et successeur Kéremberden mit ses armées en campagne contre la Lithuanie. Le duc Alexandre, pour parer ce coup inattendu, suscita comme empereur des Tartares, à Vilna, le prince Bethsubul, unit les forces de son duché à celles du prétendant, et déchaîna cette armée contre Kéremberden pour le renverser du trône. L'issue du combat demeura incertaine ; mais Bethsubul fut fait prisonnier et son rival lui fit trancher la tête. Les choses en étaient là, lorsque peu de jours après, Kéremberden fut mis à mort par son frère Jéremferden, qui s'empara du pouvoir, et, revenant à la politique de son père, renouvela l'ancienne alliance de l'empire tartare avec la Lithuanie ; dès ce moment il devint le compagnon d'armes inséparable du duc Alexandre[1]. Contenir ou combattre les Tartares en Russie, les Turcs en Orient et les Maures en Afrique, c'était, malgré la distance des lieux et le défaut apparent de lien dans l'action, continuer la même grande idée, celle des croisades. Dans le même temps où la Papauté unissait contre les Infidèles du Nord Alexandre et Wladislas, et travaillait avec Emmanuel et le patriarche Joseph à la conversion des Grecs, dans la pensée d'opposer aux Turcs les forces de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France, elle favorisait les expéditions de Jean, roi de Portugal, contre les Maures du Maroc, auxquels ce vaillant prince venait d'enlever

[1] Cromer., *de reb. Polon.*, xviii. — Michov., iv, 51.

l'importante position de Ceuta. Mais de tous les obstacles au réveil des croisades, un surtout offrait de grandes difficultés, — la guerre qui se perpétuait entre l'Angleterre et la France. Rien d'aussi triste que l'état de la France à ce moment : un roi frappé de folie, dont les princes du sang se disputent la tutelle, les Armagnacs et les Bourguignons épuisant les forces du royaume dans les excès d'une guerre civile sans précédent, les Anglais envahissant ce même royaume avec un appareil de guerre et une âpreté qui sembleraient devoir suffire à la conquête de l'univers.

Le Pape pour la France. Invasion des anglais.

24. Ce fut le cardinal Amédée de Saluces que Martin V choisit comme légat en France et en Angleterre, en lui imposant la tâche ardue de trouver un remède efficace à cette situation désespérée[1]. Bientôt après, il lui donna deux auxiliaires, les cardinaux Jordano des Ursins et Guillaume de Saint-Marc. C'est que la grandeur du danger pressait le Pontife de ne pas laisser la France dans l'abandon quand le Lancastre Henri V, ayant armé une flotte formidable, faisait irruption sur la Normandie[2]. Dès leur arrivée en France, les cardinaux-légats tournèrent tous leurs efforts vers l'apaisement des discordes civiles, en travaillant à réconcilier le dauphin et le comte d'Armagnac avec le duc de Bourgogne. Tel était l'objet de l'entrevue de Montreuil ; les cardinaux arbitres de la paix stipulèrent que le Dauphin et le duc de Bourgogne gouverneraient le royaume à titre égal. Cet arrangement devint la source de plus grands troubles. Lorsque les clauses du traité furent connues, la faction bourguignonne accusa auprès du peuple le comte d'Armagnac et les autres administrateurs royaux de répudier les conditions de paix posées par les légats. Une conjuration se forma contre les Armagnacs, et les Bourguignons s'emparèrent de Paris. Charles VI, arraché à son palais, fut promené à cheval par toute la ville, afin que ceux qui lui étaient le plus fidèles fussent massacrés sous le couvert de son autorité. On fit sauter la tête du comte

[1] JUVEN. URSIN., *in Carol.*, VI, ann. 1418. — MONSTRELET., *Hist.*, I, 196. — PAUL. ÆMIL., *in Carol.* VI, ann. 1418. — MEYER., *in Joan. Burgund.*, XV. — MARTIN., I, *Ep. cur.*, p. 40.

[2] POLYD. VIRGIL., XXII.

d'Armagnac; Henri de Marles grand justicier, et les évêques de Constance, de Senlis, d'Evreux et de Bayeux furent passés par les armes. La vie d'un grand nombre d'abbés et de magistrats fut sacrifiée avec tant de cruauté, que des hommes du plus haut rang étaient précipités du haut de leurs fenêtres et reçus à la pointe des piques qui les traversaient de part en part. Ni le sexe ni l'âge ne trouvèrent grâce devant les bourreaux. Au milieu de cette confusion indescriptible, le Dauphin, de qui même les conjurés avaient décidé la mort, parvint à se mettre en sûreté par la fuite. Pendant que la France était si cruellement déchirée par les mains de ses propres enfants, quand certains prêtres étaient descendus à ce degré d'aveugle fureur qu'ils refusaient le baptême aux fils des partisans de la faction qu'ils ne suivaient pas, le roi d'Angleterre Henri V urgeait les événements militaires pour hâter la complète ruine de la France. Après avoir subjugué la Normandie par d'épouvantables massacres, il mit le siège devant Rouen, capitale de cette province, et le 17 janvier 1419, cette ville fut obligée de se rendre à discrétion, léguant à l'avenir l'exemple d'un patriotisme qui succombait non sous les coups d'un ennemi vingt fois supérieur en nombre, mais sous les extrêmes angoisses de la faim.

Double épidémie en France. Perturbations à Naples.

25. Les cardinaux-légats, impuissants contre la guerre civile, essayèrent de négocier la paix au moins entre Henri V et Charles VI. L'Anglais proposa deux conditions écrasantes : Catherine, fille de Charles, lui serait donnée en mariage avec une dot en espèces qui n'était pas au trésor ; on lui livrerait l'Aquitaine, la Normandie, le comté de Ponthieu et d'autres terres importantes, affranchies et libres de toute suprématie du roi de France. Bien plus, au dire d'un auteur contemporain, il revendiquait le trône lui-même et jura Dieu qu'il ferait passer sur sa tête la couronne de Clovis. Le cardinal des Ursins dut se séparer d'Henri V, emportant la conviction que toute tentative de pacification était désormais inutile. Alors Jean de Bourgogne et les princes belges entrèrent à Paris avec la reine ; la sédition reprit de plus belle, et leur faction sévit contre ses adversaires, avec une recrudescence d'insatiable cruauté. Seule, une terrible épidémie, qui dura du mois de juin au mois d'octobre

1418, et qui décima la population sans distinction de partis, put mettre un frein à cette rage sanguinaire. Les instruments de ces massacres parricides furent tellement convaincus qu'il y avait dans cette épidémie le doigt de Dieu, que sept ou huit cents d'entre eux, entassés à l'hôpital, refusèrent le saint Viatique en vociférant qu'ils avaient perdu tout espoir de pardon. Un homme de Senlis qui avait pris part à la boucherie humaine de Paris, étant retourné dans sa ville natale, accablé du souvenir des crimes qu'il avait commis ou dont il avait été complice, s'écria qu'il était voué sans retour aux flammes de l'enfer, et se jeta dans un puits la tête la première. On trouvait sur les chemins et dans les forêts un si grand nombre de cadavres, que l'excès des malheurs du peuple français arrachait des larmes même à ses ennemis[1]. A l'avènement de Martin V, les affaires de Naples prenaient un aspect peu rassurant. Dès son arrivée à Mantoue, il envoya comme légat dans ce royaume le cardinal Pierre du titre de Sainte-Marie *in Dominica*. Jeanne II avait manœuvré déjà de manière à se concilier la bienveillance du Pontife, dont on lui annonçait la venue en Italie : elle avait restitué les forteresses du domaine de l'Eglise occupées par ses garnisons, ajoutant la promesse formelle d'une obéissance désormais inébranlable au Saint-Siége et du concours de ses armes pour la défense des droits de la Papauté. Le Souverain Pontife, touché de ces témoignages de dévouement et après lui avoir concédé le royaume de Naples comme un bienfait, une pure libéralité du Siége Apostolique, lui envoya sur sa prière le légat Pierre chargé de recevoir son serment d'hommage-lige, et de ceindre son front du diadème royal. Il donnait en même temps mission au légat de rétablir dans ce royaume la paix intérieure. Jeanne retenait son mari Jacques étroitement prisonnier, afin de pouvoir, sans crainte d'aucune surveillance conjugale, se livrer à toutes sortes de déportements. Pour colorer son crime d'une apparence de justice, elle prétendait que son mari avait mis toutes les magistratures aux

[1] JUVEN. URSIN., *in Carol.* VI, ann. 1418. — GAGUIN., *in eod. Carol.*, eod. anno, — PAUL. ÆMIL., *Chron.*, X. — MEYER., *Hist. Flandr.*, XV. — MONSTRELET., *Hist.*, vol. I, 187-190, 199. — POLYDOR. VIRGIL., *Hist. Angl.*, XXII.

mains de Français indignes, ses créatures, et l'avait par ce fait injustement dépouillée du libre exercice de l'autorité royale. Les rois de France et de Navarre et le duc de Bourgogne envoyèrent, pour réconcilier les deux époux, une ambassade, qui reçut un sauf-conduit de Martin V. Jacques recouvra la liberté, à condition qu'il déposerait le titre de roi et renoncerait à toute immixtion dans le gouvernement. A peine hors de son cachot, il prit la fuite et gagna Tarente par mer. Se croyant en lieu sûr, il s'occupa de recruter des troupes pour tirer vengeance de ses adversaires et pour faire rentrer sa femme dans le devoir. Mais il se vit bientôt serrer de si près par les forces ennemies, qu'il fut contraint de prendre de nouveau la fuite jusqu'en France, où le dégoût des vanités de ce monde le conduisit plus tard à prendre l'humble habit de saint François[1].

§ IV. ROME ET L'ITALIE RECONQUIÈRENT LE PAPE

Itinéraire de Martin V revenant en Italie.

26. Parti de Constance le 16 mai 1418, et de passage, le 5 juin, à Berne, dans le diocèse de Lausanne, où il s'était reposé quelques jours chez les Dominicains, Martin V avait été reçu en grande pompe à Genève le 11 juillet. Signalons un de ses actes pontificaux pendant son séjour de trois mois en cette ville. La question de savoir si un prince pouvait s'unir en mariage, dans l'intérêt de la paix publique, avec sa belle-sœur était alors fort controversée. Il s'agissait, en effet, du projet de mariage de Jean comte de Foix, veuf de Jeanne fille aînée du roi de Navarre, avec sa belle-sœur Blanche. Le comte de Foix espérait par cette union assurer la couronne de Navarre à ses descendants ; les Navarrais et les Fuxéens y voyaient un gage de paix durable. Le Pape accorda donc les dispenses nécessaires. Cet exemple montre que Jules II plus tard ne tenta point une nouveauté, et que le prétexte invoqué par Henri VIII, fauteur du schisme anglican, était dénué de toute justice. Martin V quitta Genève le 3 septembre, passa par Suse et Turin, fut reçu avec de grands hon-

[1] *Ms. Diar. Venet.*, anno 1418. — Summont., *Hist. Neap.*, iv, 3. — Collenut., *Hist. Neap.*, v. — Hect. Pignat., in *Ms. Diar.* — Surit., *Annal.*, xiii, 15.

neurs à Milan, où il consacra le maître-autel de la cathédrale : il arriva le 29 octobre à Mantoue, accompagné de onze cardinaux [1]. Il se rendit ensuite à Ferrare, et là fit le cardinal Pierre d'Espagne légat à Venise. De cette ville il se dirigea sur Florence sans toucher le territoire de Bologne, que le mirage de la liberté avait conduite à se courber sous le joug d'Antoine Bentivolo. Aux approches de Florence, il fut accueilli par les patriciens et par le peuple en grande pompe et au milieu des chants d'allégresse, le 26 fevrier 1419. Il y eut à cette occasion un grand concours de seigneurs et de bourgeois venant des cités voisines pour vénérer l'unique et vrai Vicaire de Jésus-Christ. Ce fut là que vinrent le joindre, le 17 mars, les quatre derniers cardinaux de Pierre de Luna, qui lui avaient envoyé leur soumission à Genève[2]. Martin V ne pouvait encore, sans s'exposer à de trop grands périls, affronter le séjour de Rome en proie aux factions. Déjà le cardinal de Saint-Eustache avait été envoyé comme légat pour travailler à l'apaisement de ces troubles. Il n'avait pu réussir à ramener la concorde, et même les chefs de la faction continuaient les hostilités jusque sous les murs de la ville.

27. De Florence le Souverain Pontife envoya Jean de Réate comme auxiliaire au légat ; puis il ordonna une suspension d'armes entre Baptiste Sabelli et Charles des Ursins, qu'il voulait réconcilier. Jeanne II n'avait pas encore restitué le fort Saint-Ange, Osti, ni Civita-Vecchia, quoiqu'elle eût promis cette restitution par Jean Caracciolo, qu'elle avait envoyé à Florence au-devant de la Cour pontificale[3]. D'autre part, Braccio de Montone, tyran de Pérouse, à la faveur des désordres du schisme, avait mis sous sa domination une notable part du territoire de l'Eglise, sous prétexte de défendre la cause de Balthasar Cossa. En conséquence, le Pape

Edifiante soumission de Balthasar Cossa.

[1] Monstrelet., *Hist.*, vol. I, 192. — Contelor., ex libr. division. seu partic. sacr. colleg. et ex Manuel. Rodolph. — Fristemport. Moguntin., *Continuat. Chron. Herman. Januens.*; apud Hanni., *Coll. Monum.*, tom. I. — Nerli., *Chron. monast. S. Andr. Mantuan.*, anno 1418 ; apud Murator., *de reb. Italic.*, t. XXIV.

[2] *Ms Vet. Chron. Florentin.*, ann. 1419. — Leonard. Aretin., *Hist. sui temporis*. — Antonin., III p. tit. XXII, 7 § 1. — *Diar. Florentin.*, ann. 1419.

[3] Summont., *Hist. Neap.*, IV, 3.

donna mission à Romain d'Abiamonte, noble jurisconsulte d'Urbevetana, de recevoir et de gouverner au nom du Saint-Siége les villes et les forteresses dans lesquelles le capitaine Tartalia de Lavello avait mis garnison pontificale. Pendant son séjour à Ferrare, Martin donnait mandat au marchand florentin Nicolas Uzano de compter trente mille florins à Louis, duc de Bavière, pour le défrayer des dépenses que lui avait occasionnés jusqu'à ce moment la garde de Balthasar Cossa, et chargea l'évèque Jean de Lubeck, d'amener ce dernier en sa présence. Balthasar qui craignait de n'être conduit en Italie que pour être jeté dans une prison jusqu'à la fin de ses jours, échappa nuitamment à la surveillance de l'internonce apostolique et s'enfuit en Ligurie. Après avoir ainsi recouvré sa liberté, alors qu'elle lui était garantie par la protection de son vieil ami le doge de Gênes, il eut la sagesse de fermer l'oreille à de criminels conseillers, qui le poussaient à reprendre le titre de Pape ; n'écoutant que la voix de sa conscience purifiée par deux ans de captivité, il se rendit spontanément à Florence pour se jeter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Il y entra le 14 juin. Le spectacle de tant d'humiliation volontaire dans un homme qu'on avait vu au faîte de la fortune émut jusqu'aux larmes toute la population, toucha Martin, qui le créa premier cardinal le 27 du même mois. Balthasar survécut peu de temps à cette réhabilitation généreuse : il mourut le 23 décembre de la même année[1].

Irrémédiable entêtement de l'aragonais Pierre.

28. Plus de deux ans s'étaient écoulés depuis que le cardinal Angelo Corraro, légat perpétuel du Picénum, qui avait autrefois porté pendant huit ans la tiare sous le nom de Grégoire XII, s'était éteint pieusement et sans bruit à Récanate, le 7 septembre 1417[2]. Les conditions dans lesquelles Grégoire XII avait abdiqué

[1] Leonard. Aretin., *Hist. rer. Italic.*, ann. 1419. — Walsing., *Hist. Angl.*, eod. anno. — Fel. Cautelor., *Elench. cardd.* — Antonin., III p. tit. XXII, 7 § 2. — Sanut., *Vit. duc Venet.* — *Addit. ad Ptolem. Lucens.*; apud Murator., *de reb. Italic.* tom. II, pag. 2. — Anonym., *Chron. Florent.*; apud eumd. Murator., *de reb. Italic.*, tom. XIX. — Balthas. Coss., *Epist. ad Petr. de Luna.*; apud Baluz., *Miscellan.*, tom. VII, pag. 99.

[2] Marin. Sanut., *Vit. duc. Venet.*; apud Murator., *de reb. Italic.*, tom. XXII.

volontairement n'avaient pu faire naître le moindre scrupule dans l'esprit de personne sur la validité juridique de cette abdication. Il n'en était pas de même des circonstances qui avaient entouré la renonciation de Jean XXII à la puissance pontificale. La soumission libre et spontanée de Balthasar à Martin V, après sa fuite à Gênes, fut donc d'un grand poids pour l'affermissement de l'union des Eglises. La pacification du monde catholique était chose consommée, s'il eût été possible d'obtenir que Pierre de Luna, ayant toujours un simulacre de Cour pontificale à Péniscola, dans le royaume de Valence, malgré l'abandon de ses cardinaux, déposât les insignes de la Papauté. Le jour de Pâques 1419, Martin V porta contre l'intrus et ses adeptes la même sentence d'anathème que contre les hérétiques. Mais Pierre de Luna s'était tellement endurci dans son crime, qu'insensible aux censures, il ne pouvait être dompté que par le fer. Et de fait, dans les premiers jours de 1419, alors que la légation du cardinal Alaman touchait à sa fin, le bruit se répandit en Espagne qu'Alphonse d'Aragon et ce prélat allaient mettre le siége devant Péniscola. Mais Alphonse ne tint pas sa promesse ; et plus tard, lorsque l'évêque de Tiferno eut remplacé le légat avec le titre d'internonce, ce fut lui qui fit opposition à la croisade contre l'intrus. Il se flattait de parvenir par cette opposition à extorquer au Saint-Siége le droit fiduciaire du royaume de Naples. [1]. Il était impossible de forcer la main au roi d'Aragon par une croisade du dehors, par les mêmes causes qui s'opposaient à l'union des armes des Etats catholiques contre les infidèles.

Mort tragique de Jean sans Peur.

29. La plus grave de ces causes était toujours la situation déplorable de la France. Après avoir pris triomphalement possession de Rouen le 19 janvier 1419, le roi d'Angleterre étendait de plus en plus le cercle de ses victoires et de ses possessions. Le Dauphin, maître encore de la Touraine et du midi de la Loire, promenait de tous côtés ses étendards. La puissance du duc de Bourgogne trouvait une source d'accroissement dans les désastres du royaume déchiré par la guerre civile ; les négociations, fréquemment entre-

[1] SURIT., *Annal.*, XII, 72.

prises pour la paix, fournirent aux fureurs de la guerre un nouvel aliment. Henri V, piqué au vif de se voir refuser la main de Catherine de France, accusa de cet échec le duc de Bourgogne, et dans sa colère, proféra la menace de le renverser en même temps que Charles VI. Le Pape profita de cette circonstance pour rétablir la paix, le 11 juillet 1419, entre le Dauphin et le Bourguignon. Cette réconciliation et l'alliance offensive et défensive contre les Anglais furent cimentées par serment solennel prêté aux mains de l'internonce apostolique Alain, évêque de Léon en Bretagne. Mais Jean de Bourgogne ni ne rendit les villes enlevées au roi, ni ne tourna ses armes contre l'Angleterre. De là le projet formé par la faction des d'Orléans de le mettre à mort. Au mois de septembre, le Dauphin, qui ne sait rien de la conjuration, l'appelle à une entrevue au pont de Montereau. Comme on lui reproche vivement de n'avoir point retiré ses garnisons des villes royales et de n'avoir point mis en campagne ses troupes contre les Anglais, l'orgueilleux duc porte imprudemment la main à la garde de son épée. Aussitôt, on fond sur lui ; il tombe percé de coups, expiant par cette fin tragique l'assassinat qu'il avait commis sur un proche parent et les monstrueuses cruautés dont il s'était souillé contre ses adversaires. Il périt sans avoir reçu les dernières consolations de la Religion, lui qui avait défendu de les procurer à ses ennemis qu'il envoyait au supplice et de donner le baptême à leurs enfants. Et néanmoins son sang, qui avait été répandu au mépris des lois divines et humaines, fut vengé par une effusion de sang plus grande. En vain le 11 septembre une proclamation du Dauphin déclara qu'il avait été mis à mort à bon droit comme parjure et traitre ; la faction bourguignonne répondit par un autre manifeste qui retorquait contre le Dauphin les accusations de perfidie et de trahison. Alors les Parisiens avec le comte de Saint-Pol jurèrent pour le plus grand détriment de la patrie de venger la mort du duc de Bourgogne, et Philippe, fils et successeur de Jean, ivre de fureur, livra le Dauphin lui-même, le roi, la reine et le royaume au plus mortel ennemi du nom français[1].

[1] JUVEN. URSIN., *in Carol.*, VI, anno 1419. — PAUL. ÆMIL., *in Carol.*, VI, eod.

Situation de la Bohême. Mort de Wenceslas.

30. La condition misérable de la France à cette époque ne se peut comparer qu'à la condition non moins misérable de la Bohême. Les discordes y croissaient de jour en jour de pair avec l'impiété, dont Jean, l'apostat de Prémontré, était le principal fauteur. Il promenait dans Prague avec une ostentation criminelle le pain eucharistique, dans le but d'exciter le peuple par le sacrilége au crime et au carnage. L'impiété des Hussites alla si loin, qu'ils osèrent changer le rit sacré de la messe et que chacun de leurs faux prêtres inventa une forme nouvelle selon son caprice. L'inerte Wenceslas, qui lâchait ainsi la bride aux passions hérétiques, apprit bientôt par expérience que la ruine de l'autorité temporelle suit de près le renversement de la Religion. Un complot s'ourdit à Prague. Le prétoire de la ville fut violemment occupé. Onze consuls purent trouver leur salut dans la fuite ; les sept autres et le juge furent précipités par les fenêtres et reçus à la pointe des piques, pendant que Jean tenait l'hostie élevée aux yeux des massacreurs couverts de sang. La cavalerie du roi, accourue au tumulte, n'osa pas charger les traîtres et prit honteusement la fuite. Enfin Wenceslas, secouant un instant son indolence, se préparait à punir cet atroce forfait, en appelant à son aide l'empereur son frère et les princes amis ; mais, frappé d'une attaque soudaine de paralysie comme d'un coup de foudre, il s'éteignit après une agonie de dix-huit jours, le 27 août 1419, laissant la liste des hérétiques qu'il avait résolu d'envoyer au supplice. Il était âgé de cinquante-sept ans ; il en avait eu cinquante-deux de règne[1]. Après la mort de Wenceslas, les hérétiques au nombre de quarante mille, sous la conduite de Ziska, redoublèrent d'audace et multiplièrent les attentats contre les catholiques. Les monuments religieux attiraient surtout leur fureur. Ils détruisirent notamment le magnifique monastère d'Auta-Regia, fondé par l'empereur Charles IV sur la rive de

anno. — MEYER., *Hist. Flandr.*, XV. — WALSING., *Hist. Angl.*, V. — POLYD. VIRGIL., *Hist. Angl.*, XXII. — MONSTRELET., *Hist. Gall.*, vol. I, 116, 201, 204, 206, 208, 209, 211, 212 et 223.

[1] ÆNEAS., SYLV., *Hist. Bohem.*, 37. — COCL., *Hist. Hussit.*, IV. — DUBRAV., XXIII. — THOM. WALDENS., tom. III, tit. IV. cap. 29.

la Moldau. On sait que sur les parois des dortoirs l'ancien et le nouveau Testament, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, avaient été transcrits avec un art admirable ; les lettres étaient plus grosses d'une ligne à l'autre, du bas du mur en haut, de sorte que toute personne pouvait les lire commodément. Les chartreux eurent également le privilége de la persécution et furent expulsés par les rebelles, qui les représentaient au peuple, à cause de leur vie contemplative loin des terrestres vanités, comme des êtres inutiles uniquement occupés à s'engraisser.

L'empereur Sigismond échoue devant Prague.

31. On avait espéré que l'empereur, en apprenant la mort de son frère, accourrait avec des troupes. Il n'en fut rien. Alors, devant le péril urgent, la reine Sophie et Zenkon de Wartemberg réunirent ce qu'ils purent de forces et mirent la citadelle de Prague en état de défense. Peu après, la ville fut littéralement inondée d'hérétiques, qui s'y jetaient de toutes parts ; pendant cinq jours et cinq nuits, ce fut entre eux et les catholiques une horrible lutte de toutes les heures par le fer et par l'incendie. Elle fut arrêtée par l'arrivée des ambassadeurs de Sigismond, qui venaient prendre la régence du royaume. Une trêve fut conclue : Ziska rendait la citadelle de Prague et restituait Pilzna, Piesta et d'autres villes ; les habitants de Prague avaient toute faculte d'envoyer une députation à l'empereur, devenu roi de Bohème comme héritier de son frère. On lut ensuite la lettre par laquelle le nouveau souverain prenait possession du trône ; il y disait qu'il se proposait de suivre, dans le gouvernement, les traces de son père Charles. Les hérétiques virent une menace à leur adresse dans cette déclaration, et les complots recommencèrent de plus belle. Enfin à la diète de Brünn, en Moravie, le jour de la Noël, Sigismond traita fort durement les députés de Prague, et leur intima l'ordre de se tenir en repos et de s'abstenir désormais de tout attentat contre les catholiques. Prague obéit, et tous les citoyens paisibles attendirent avidement la venue du prince qui savait parler aux rebelles avec cette fermeté. Sur ces entrefaites, il se détourna de sa marche vers la capitale pour aller à Wratislaw, (Breslau) chef-lieu de la Silésie, venger sur les traîtres le massacre des magistrats ; il fit tomber sous la hache les têtes des

factieux. Les Pragois, épouvantés par cet exemple, s'empressèrent d'accréditer alors le bruit qu'il arrivait en Bohême, non en roi, mais en despote et pour la ruine de tous. Egarés par de perfides excitations, ils se préparèrent à la résistance. Devant cette attitude, la croisade s'imposait, et Sigismond dut regretter de l'avoir si longtemps différée. Martin V donna les instructions nécessaires pour qu'elle fût prêchée sans retard. Les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves, l'évêque de Liège, Louis palatin du Rhin, les margraves de Misnie et de Brandebourg, le duc de Saxe, Albert, duc d'Autriche et gendre de l'empereur, répondirent à cet appel avec empressement. Les croisés, asseyant leur camp aux approches de Prague, forcèrent les Hussites à lever le siége de la citadelle, enserrèrent la rebelle cité dans de formidables travaux d'attaque. Et pourtant tous leurs efforts furent vains. Ziska soutint la lutte avec tant d'habileté que Sigismond, désespérant de pouvoir entrer dans sa capitale par la force, essaya de négocier, comme pis aller, une trêve à longue échéance. L'ennemi répondit à ces ouvertures par la proposition de conditions inacceptables, puisqu'elles auraient impliqué la reconnaissance solennelle de l'hérésie. Obligé de renoncer à son entreprise, Sigismond, avant de lever le camp, se fit solennellement couronner roi de Bohême par l'archevêque de Prague, le 28 juillet 1420. Il partit ensuite pour Cuthna. L'infructueux siége de Prague avait duré six semaines. Ziska, délivré de toute crainte, se rua sur les églises de la ville et les mit au pillage. Ce vandalisme le rendit odieux aux habitants. Il prit alors la campagne à la tête de ses bandes de fanatiques, massacra les catholiques sans distinction de sexe ou d'âge, mit tout à feu et à sang, pilla les villes et les campagnes, laissant écrit sur le sol dévasté le symbole des Hussites !

Martin V entre à Rome. Naples toujours bouleversée.

32. Les prières réitérées du peuple de Rome décidèrent enfin Martin V à quitter Florence pour ramener dans la Ville Eternelle le Saint-Siége, qui en avait été si longtemps exilé. Il se mit en route le 9 septembre 1420, s'avança par Viterbe, et fut reçu triomphalement à Rome le 30 du même mois [1]. Le Souverain Pontife à ce

[1] Fel. Cantelor., Vit. Martin. v, ann. 1420.

moment était vivement préoccupé des complications politiques qui surgissaient du côté de Naples. Lorsque Jacques de la Marche eut trouvé un sûr refuge en France, et qu'il eut tourné ses pensées uniquement vers les choses de Dieu, les Napolitains expièrent cruellement la faute de s'être mis à la merci de Jeanne II. Louis III d'Anjou obtint, en 1419, un diplôme pontifical, contre-signé par treize cardinaux, qui lui concédait la succession au trône après la mort de la reine. Retenu en France par la guerre civile, il chargea François Sforza de la direction des opérations militaires pour la conquête de son futur royaume. Cet habile et vaillant général, appelé par les grands honteux du joug que leur imposait Jean Carraciolo, favori de la reine, conduisit son armée sous les murs de Naples, et, de concert avec la flotte génoise aux ordres de Baptiste Fregosio, intercepta l'accès du port. Les hostilités étant ainsi engagées, le Souverain Pontife donna la légation de Naples au cardinal Louis de Flisci, avec mission de négocier un accommodement entre Jeanne II et Louis III. Dans ces circonstances, Carafa, surnommé *Malicia* à cause de son insigne improbité, créature de Jeanne, alla trouver Alphonse d'Aragon, avide de conquêtes, qui tentait de s'emparer de la Corse avec une flotte puissante, et finit par lui persuader d'envoyer à Naples des forces navales considérables. Louis d'Anjou, contraint de lever le siége, porta ses efforts d'un autre côté, soumit Aversa et quelques autres places. Martin V essaya de protéger les droits du Saint-Siége indignement foulés aux pieds par Jeanne II, qui avait adopté Alphonse d'Aragon ; le cardinal Fonseca, à qui son origine aragonaise rendait plus faciles les rapports diplomatiques avec Alphonse, fut adjoint au cardinal Flisci comme colégat. Le roi d'Aragon ferma l'oreille à toutes les propositions de paix, et, sous les yeux des légats, imprima au siége d'Aversa une activité nouvelle. Mais il y perdit tant de monde qu'à l'entrée de l'hiver il fit une trêve avec Louis d'Anjou, que l'épuisement de ses ressources mit lui-même dans la nécessité de se réfugier à la cour pontificale.

Ambition effrénée d'Alphonse d'Aragon.

33. Alphonse, pour réussir dans ses fins ambitieuses et forcer le Pontife à se courber sous d'iniques conditions, avait pris ostensi-

blement sous sa protection l'antipape de Péniscola ; on avait grandement à craindre qu'il ne renouvelât le schisme en séparant ses Etats de l'obédience de Rome. Il unit ses efforts à ceux de Jeanne pour ruiner le parti de Louis d'Anjou dans le royaume de Naples ; il y réussit plus promptement qu'il ne l'avait espéré par la défection de François Sforza, qui passa dans son camp. Les légats furent contraints de restituer Aversa à la reine. Il ne resta plus alors à Louis en Italie que le vain titre de roi de Sicile et de Jérusalem. Martin V pouvait assurément, selon la stricte équité des lois, à l'exemple de ses prédécesseurs, frapper Alphonse des censures ecclésiastiques, comme envahisseur du royaume de Naples, et, après avoir prononcé la déchéance de Jeanne II parjure à son serment, déclarer que ses États étaient dévolus au Saint-Siége ou passaient aux mains de Louis d'Anjou. Il n'en fit rien pourtant, ne voulant pas ébranler trop profondément la paix de l'Eglise. Bien qu'Alphonse favorisât ouvertement le schisme en Aragon, il avait souffert en silence que le duché de Calabre fût détaché de la couronne de Naples, contrairement aux droits du Saint-Siége, et lui fût livré. Ce n'était pas assez au gré de ce prince insatiable : il lui fallait l'entière domination. Le premier ministre Jean Carraciolo fut arrêté traîtreusement et jeté dans les fers ; on essaya d'enlever la reine du château de Capoue pour l'emmener en Catalogne, et, comme on avait interdit aux Aragonais l'entrée de cette forteresse, ils en firent le siége. Cette extrémité de Jeanne II frappa d'épouvante les Napolitains, qui gagnèrent à leur cause le condottiere François Sforza, dont l'épée vénale ne reconnaissait guère que la puissance de l'or et l'appel de la fortune. Celui ci, entrant dans Naples à l'improviste, défit complètement les Aragonais, et contraignit le roi d'Aragon à lever le siége de la citadelle, pour s'enfermer précipitamment dans le château de l'Œuf. Maître de Naples, Sforza se porta sur Aversa, la prit aux Espagnols, et la rendit à la reine, à qui il persuada de révoquer l'adoption qu'elle avait faite d'Alphonse, pour la transférer à Louis d'Anjou. Louis, quittant la cour pontificale, accourut auprès de Jeanne ; Alphonse, assiégé par les Napolitains, se sauva sur la flotte catalane, dont les marins dévastèrent la

ville soulevée contre leur roi. Celui-ci, contraint de rentrer dans ses Etats, soit parce qu'il voulait travailler à la délivrance de son frère Henri jeté dans les fers par le roi de Castille, soit parce qu'il craignait d'être surpris par la flotte génoise, laissa Pierre d'Aragon comme son lieutenant en Italie. Chemin faisant, il fondit à l'improviste sur Marseille, qui obéissait à son rival, se rendit maître du port, livra la ville au pillage et aux flammes ; puis, reconnaissant l'impossibilité de s'y maintenir, il s'éloigna sans retard pour ne pas être écrasé par les Provençaux, qui accouraient de tous côtés [1].

§ V. LUTTES ACHARNÉES, POLITIQUES ET RELIGIEUSES

Mort des rois d'Angleterre et de France.

34. Henri V d'Angleterre, après avoir été reconnu dans un honteux traité roi de France, au détriment du Dauphin, avait repassé la Manche, pour triompher chez les siens au sujet de sa nouvelle conquête, laissant la régence sur le continent à son frère Thomas, duc de Clarence, qui, s'étant jeté sur la petite armée française avec la témérité que lui donnaient les récentes victoires, périt dans la mêlée, pendant que les siens étaient écrasés dans une complète défaite. Ce revers fût d'autant plus sensible au monarque anglais, que sa femme Catherine venait de lui donner un fils, qu'il appela Henri comme lui et qui avait été déclaré héritier présomptif des deux couronnes. Il rassembla ses troupes les meilleures pour la campagne de 1421 contre le dauphin Charles. Celui-ci n'était pas en état d'opposer une barrière aux entreprises de ses ennemis. Anglais et Bourguignons, se ruant à la curée, dévastèrent toutes les provinces, et la France presque entière se courba sous le joug d'Henri V, surtout après la grande rencontre du 31 août, dans laquelle les partisans de Charles, vainqueurs au début du combat, furent ensuite taillés en pièces [2]. Fort de ses conquêtes, l'Anglais

[1] Collenut., *Hist. Neapol.*, v. — Surit., *Annal.*, xii, 6, 15, 17, 19, 22. — Summont., *Hist. Neap.*, iv, 3. — Antonin., iii p. tit. xxii, 7 § 5 — Anonym., *Ephemer. Neap.*; apud Murator., *de reb. Ital.*, tom. XXI.

[2] Juven. Ursin., *in Carol.*, vi, anno 1421. — Paul. Æmil., *in Carol.* vi, eod.

voulut faire consacrer son usurpation par les Etats du royaume, où Charles VI et la reine Isabeau ne conservaient qu'une ombre d'autorité ; il les réunit à Paris dans ce but le 21 mai 1422. Mais il fut arrêté tout-à-coup dans le cours de ses rêves ambitieux par un érysipèle, d'autres disent par la dyssenterie. Son corps fut rapporté en Angleterre avec de grands honneurs. Il laissait à un enfant dans les langes, Henri VI, le fardeau des deux couronnes, qu'il devait perdre toutes deux. A la sollicitation du Saint-Siége, Amédée de Savoie s'était inutilement employé jusqu'à ce jour au rétablissement de la paix entre Anglais et Français. Martin vit dans la mort d'Henri V une occasion qu'il ne fallait pas laisser échapper sans tenter de nouveau la voie des accommodements diplomatiques ; il écrivit en ce sens au duc de Savoie, le conjurant d'unir ses efforts à ceux du cardinal-légat Albergati, évêque de Bologne. Au cours de ces négociations, Charles VI, consumé par la maladie plus que par l'âge, mourut le 22 octobre 1422. Pendant que le duc de Bedfort, régent de France pour Henri VI, ne négligeait aucun moyen de consolider la puissance de son maître, le dauphin se faisait reconnaître à Poitiers sous le nom de Charles VII, et recevait du Saint-Siége la confirmation de sa légitimité [1].

Croisades réitérées contre les Hussites.

35. Ce n'était pas seulement les troubles et les guerres dans les royaumes de Naples et de France qui mettaient obstacle à une grande levée de boucliers contre les Turcs ; les funestes progrès des Hussites en Bohême ne causaient pas une moindre inquiétude au Saint-Siége. Le Pape envoya donc comme légat en Germanie le cardinal Branda, avec mission de prêcher la croisade contre les hérétiques. On accourut à cette sainte expédition de toutes parts, de la Germanie, de la Hollande, de la Zélande, du Hanovre, du Liégeois et d'ailleurs ; évêques, princes, chevaliers à l'éperon d'or, nobles et plébéiens, une foule innombrable. Les croisés ne purent

anno. — THOM., WALSING., *Hist. Angl.*, eod. anno. — MEYER., *Annal. Fland.* XVI. — MONSTRELET., *Hist*, vol. I, 239, 242-250.

[1] MONSTRELET., *Hist.*, vol. II, 260-263, 265, 267. — JUVEN. URSIN., *in Carol.* VI, ann. 1422. — WALSING., *Hist. Angl.*, eod. anno. — POLYD. VIRGIL., *Hist. Angl.*, II. — PAUL. ÆMIL., *in Carol.* VI et VII, ann. 1422.

cependant avoir raison des hérétiques cantonnés dans de formidables positions. On en tua beaucoup, et les troupes catholiques n'en furent pas moins contraintes de se retirer à cause du manque d'approvisionnements. Les impies étaient tellement endurcis dans leur erreur, qu'ils affrontaient avec une joie fanatique toutes sortes de supplices et méprisaient la mort même. Les femmes, surmontant la timidité du sexe, avaient pris les armes et s'étaient battues avec acharnement, comme s'il se fût agi de repousser l'enfer conjuré. L'hérésie hussite avait fait des progrès si considérables, qu'il fallut lui opposer la plus vigoureuse répression depuis les frontières de la Russie jusqu'aux bouches du Rhin. A Sains en Belgique, de nombreuses arrestations furent faites ; plusieurs périrent sur les bûchers à Douay, Arras et Valenciennes [1]. Malgré cet insuccès de la campagne de 1421, Martin V ne se découragea pas ; il s'occupa l'année suivante de l'organisation d'une croisade nouvelle. Dans ce but, fut réunie la diète de Nuremberg, où il fut résolu que la guerre contre les hérétiques serait poursuivie jusqu'à leur complète extermination. Effrayés de ces préparatifs menaçants, les sectaires de Bohême songèrent à s'assurer du secours. L'année d'avant ils s'étaient adressés en vain au roi de Pologne et au duc de Lithuanie, qu'ils savaient hostiles à l'empereur, dont le jugement arbitral leur avait été défavorable dans leur différend avec les chevaliers Teutoniques. Ils n'en purent obtenir qu'une offre de s'interposer bénévolement pour les réconcilier avec l'Église et l'Empire [2].

Amurat II devant Constantinople. Indiction d'un concile à Pavie.

36. Pendant que les Grecs étudiaient, du moins en apparence, les moyens d'éteindre le vieux schisme d'Orient avant que les rois occidentaux vinssent en armes à leur secours contre les ennemis du Christianisme, Amurat, successeur de Mahomet Ier, se rua tout-à-coup sur l'empire de Constantinople. Manuel s'était efforcé de diviser les forces des infidèles ; il avait favorisé le parti de Mustapha, afin que ce prince put constituer avec les possessions turques en Europe, un Etat séparé de l'empire turc d'Asie. Malheureusement

[1] MONSTRELET., *Hist.*, vol. I, 258. — COCL. *Hist. Hussit.* V.

[2] ÆNE. SILVI., *Hist. Bohem.*, 44. — CROMER., *de reb. Polon.*, XVIII. — DUBRAV., *Hist. Bohem.*, XXVI. — COCL. *Hist. Hussit.*, V.

Mustapha, quand il eut défait le général d'Amurat en Europe, convoita la possession des provinces asiatiques ; il alla se faire battre et tuer au-delà du détroit par l'armée de son prétendu neveu. Celui ci, fort irrité contre les Grecs parce qu'ils avaient fait alliance avec son compétiteur, jura dès lors de s'emparer de Constantinople. Il était empêché par la mauvaise mer et par le manque de navires, lorsque Jean Adorno, amiral génois, séduit par l'appât d'une somme énorme, passa l'armée musulmane en Europe. Manuel épouvanté envoya Cantacuzène Lascaris et Philomates pour tenter de détourner le prince turc de son dessein ; Amurat les fit charger de chaînes, ordonna le siège de Constantinople, le 8 juin 1422, et bientôt après arriva lui-même pour imprimer aux opérations plus d'activité. Martin V promit aux Grecs le prompt secours des Occidentaux, s'ils consentaient à abjurer le schisme. Des pourparlers étaient engagés à ce sujet, lorsque Manuel fut frappé d'une soudaine attaque d'apoplexie. Jean, son fils aîné, lui succédait au trône. Les négociations se continuèrent. Le nouvel empereur demanda la réunion d'un Concile œcuménique pour résoudre le différend. Comme les schismatiques auraient évidemment eu la prépondérance dans ces contrées, le Pape n'accueillit pas la demande, et les choses en restèrent là[1]. Pendant les cinq années de pontificat qu'il venait de traverser, Martin avait été aux prises avec tant de difficultés, et si grandes, qu'il vit approcher avec un sentiment de satisfaction l'ouverture à Pavie du premier de ces grands synodes dont le Concile de Constance avait ordonné la tenue périodique. Il espérait pouvoir retremper ses forces dans cet imposant sénat de toute la Chrétienté. Il avait désigné comme internonces apostoliques à cette assemblée Donat archevêque de Crête, Jacques évêque de Spolète, Pierre abbé des bénédictins du diocèse d'Aquilée et Léonard grand-maître de l'Ordre des Frères prêcheurs. Il n'était pas encore arrivé au synode qu'un petit nombre de Pères, qui n'avaient tenu que deux ou trois réunions de peu d'importance, puisque l'Histoire n'en dit rien, lorsque l'invasion soudaine et rapide de Pa-

[1] PHRANTZ., I, 40. — CALCHOND., V.

vie par une épidémie terrible, les mit dans la nécessité de décider la translation du Concile à Sienne. Cette décision fut immédiatement exécutée, le 22 juin 1423. Le 22 juillet, le concile se rouvrit donc à Sienne sous la présidence des mêmes internonces, et les Pères s'y rendirent en si grand nombre de tous les points de l'univers, que les Siennois eurent beaucoup à faire pour conjurer une disette [1].

Translation du concile à Bale.

37. Martin V avait formé le projet de s'y rendre lui-même au mois de septembre avec le Sacré-Collége. Mais Alphonse d'Aragon, agitant le spectre du schisme et faisant craindre qu'il allait se rallier à Pierre de Luna, dans le but d'amener par ce moyen le Pape à déserter la cause de Louis d'Anjou et de Jeanne II confédérés, pour se mettre en possession de la couronne de Naples, suscita des troubles dans le concile par l'entremise de son ambassadeur. Celui-ci, disent plusieurs écrivains, alla jusqu'à prendre hautement la défense de l'antipape, et déclara, contrairement aux solennelles décisions de Constance, que la justice et le bon droit étaient de son côté. En outre, les Siennois, trop attachés à leurs aises et à leurs intérêts privés, commirent l'imprudence d'attenter à la liberté du concile. Martin, douloureusement affecté de l'insolence impie de l'ambassadeur d'Aragon et de l'arrogance des Siennois, mit un sursis à son départ de Rome. Il tâcha par de paternelles remontrances de ramener à de meilleurs sentiments l'ambitieux Alphonse, qui avait acheté chèrement la complicité de quelques Pères. Puis, pour couper court aux désordres, il ordonna la dissolution du concile de Sienne et sa translation à Bâle. Les Siennois, qui espéraient retirer de grands bénéfices pécuniaires de la prorogation du synode, jetèrent les hauts cris et s'opposèrent au départ des Pères. Le décret de dissolution fut pourtant signifié, le 19 février 1424, par les légats apostoliques, mais secrètement et dans une autre enceinte que le lieu ordinaire des séances, tant on craignait que la population ne se portât à de criminels excès. Ce décret devait être publié

[1] MALAVOLT., *Hist. Senens.*, par. III, l. I. — FRANCISC. THOMASI., *Continuat. ad hist. Senens.*, Joan. Thomasi., ann. 1423; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. XX.

le lendemain ; mais il fallut y renoncer en présence de l'effervescence populaire. Pourtant le jour d'après, à la réception d'une lettre du Souverain Pontife, il fallut obéir. La garde que les Siennois avaient mise aux portes fut levée ; il fut permis à tous de sortir librement de la ville. C'est ainsi que les présidents du concile et la plupart des Pères s'éloignèrent de Sienne à petit bruit. Mais un grand nombre d'Espagnols, quelques Français et plusieurs Italiens, qui suivaient le mot d'ordre d'Alphonse et voulaient la continuation du synode à Sienne, ne partirent pas ; ils firent circuler publiquement la menace d'appeler d'Espagne Pierre de Luna.

Pierre de Luna s'éteint. Fin du grand schisme.

38. Redoutant cette éventualité, le comte Malatesta envoya un ambassadeur appuyé par un fort détachement de troupes. Ce délégué se rendit chez le premier magistrat de la ville et sollicita l'autorisation d'enlever du local du concile le matériel des séances. Le magistrat ne demandait pas mieux que d'obéir aux ordres du Souverain Pontife ; mais le sénat lui opposait un invincible entêtement. Alors l'ambassadeur de Malatesta, prenant tout sur lui-même fit enlever le matériel par ses soldats. Devant cet acte d'autorité, presque tous les Pères quittèrent Sienne, quoique contre le gré de la majorité des habitants [1]. Alphonse d'Aragon, pour inspirer une crainte plus grande de la résurrection du schisme avec l'antipape Benoît XIII, avait répandu dans le public la fausse nouvelle que ce dernier venait de s'adjoindre trois cardinaux. C'était une fable, à laquelle Martin V lui-même se laissa d'abord prendre ; une fable, aussi la rumeur que Pierre de Luna avait fait jurer aux siens qu'ils lui donneraient un successeur, qu'au moment même d'expirer et après avoir perdu l'usage de la voix, il prit une plume et menaça les pseudo-cardinaux de l'éternelle malédiction, s'ils ne remplissaient pas cet engagement. Le pontife nonagénaire, se sentant succomber à l'excès de la vieillesse, nomma, le 17 novembre 1424, mais alors seulement, quatre cardinaux, deux aragonais et deux français : Julien de Dobla, Euxime Dachia, Jean Carrière de Thurène et le Chartreux Dominique de Bonnefoi. Pierre de Luna mourut à Pé-

[1] Francisc. Thomasi., *Continuat. ad hist. Senens.*, ann. 1414 ; apud Muratol., *de reb. Italic.*, tom. XX.

niscola le 29 novembre 1424. Il avait survécu sept ans à sa déposition par le Concile de Constance, sans jamais renoncer au titre de Pape. On fit à sa mort courir le bruit absurde qu'il avait été victime d'un empoisonnement, comme si le poison le plus redoutable pour un nonagénaire ne pouvait pas être le nombre même de ses années. Alphonse, qui croyait avoir tout intérêt à la prolongation du schisme pour le succès de ses vues ambitieuses, intervint activement pour qu'un nouvel antipape fût élu sans retard par les quatre pseudo-cardinaux que le faux Benoît XIII avait nommés à la dernière heure. Il croyait réussir d'autant plus aisément qu'il avait en quelque sorte imposé ces quatre nominations *in extremis*. Les deux aragonais Julien et Euxime lui étant dévoués corps et âme, il leur fit promettre de porter leurs suffrages sur une de ses créatures, Gilles Muños, chanoine de Barcelone, à qui sa noble origine assurait une notable influence. Mais le français Jean Carrière, créature du comte d'Armagnac, ambitionnait la succession de Pierre de Luna pour lui-même, et le Chartreux son compatriote voulait également un pontife français. Cette division de deux suffrages contre deux prolongea l'interrègne du pseudo-pontificat jusqu'à l'année suivante, où les deux aragonais élurent Gilles sous le nom de Clément VIII, pendant que les deux français se donnaient une idole de leur choix sous le nom de Benoît XIV [1]. Tous allaient s'évanouir comme de lugubres et ridicules fantômes.

Concile ajourné. Guerre décrétée contre les Hussites.

39. Le peu de durée que les intrigues du roi d'Aragon avaient laissé au Concile de Sienne, ne permit aux Pères que d'aborder deux ou trois des importantes questions qui devaient faire l'objet de leurs ordres du jour. A peine s'était-on occupé des mesures à prendre pour assurer le retour des Grecs à la foi catholique et la répression des hérétiques de Bohême. Le 18 février 1424, il fut décidé que le prochain Concile œcuménique se réunirait à Bâle. Le 26 du même mois, les légats, devant l'impossibilité de dissiper les troubles toujours croissants, quittèrent Sienne. Le 7 mars, par lettre

[1] JOAN. CARRER., *Epist. ad comit. Armeniac.*; apud MARTEN., *Anecdoct.*, tom. II, col. 1714.

publique revêtue de la sanction de Martin V, ils signifièrent aux Pères de rentrer dans leurs diocèses, leur défendant, tout comme aux représentants des princes et des rois, sous la menace des peines les plus graves, de tenir aucune réunion qui parût un renouvellement ou la continuation du Concile dissous. Léonard Datho et Dominique de Capranica furent envoyés pour dissoudre le synode, parce que l'autorité du vicaire de Jésus-Christ y avait été mise en controverse avec celle des Conciles œcuméniques, par une fausse interprétation du décret des Pères de Constance. Les deux envoyés pontificaux, pour ne pas susciter des oppositions intempestives, ne firent aucune mention de ce motif ; ils annoncèrent uniquement la convocation d'un nouveau synode à Bâle, dans sept ans [1]. Le Pape écrivit aux Bâlois à ce sujet, les félicitant de l'honneur insigne réservé à leur cité ; ils promirent de se montrer dignes de cette faveur en redoublant de dévouement et de zèle envers l'Église. La question de Bohême, religieuse et politique à la fois, était le grand œuvre du moment. Martin, en 1423, avait épuisé toutes les ressources des exhortations apostoliques pour parvenir à la trancher par une grande croisade, dans laquelle les rois de Suède, de Norwège, de Danemark et de Pologne, les ducs de Lithuanie et d'Autriche, les margraves de Misnie et l'empereur Sigismond devaient réunir leurs armes. Ce vaste plan n'aboutit pas ; le Souverain Pontife ouvrit à la fin de février 1424, de nouvelles négociations avec l'empereur dans le but d'entraîner avec lui les princes de l'Empire, le roi de Pologne et le duc de Lithuanie, contre Ziska et les Hussites, toujours en armes, et qui s'étaient rendus réellement maîtres de l'Eglise et du royaume de Bohême. L'accord sur ce point du Pape, des cardinaux et des Pères du Concile de Sienne produisit enfin en Allemagne le mouvement de croisade si laborieusement préparé.

Sigismond de Lithuanie. Wladislas de Pologne.

40. L'expédition à ses débuts fut complètement victorieuse en toutes rencontres. Il n'y avait plus qu'à frapper le coup décisif. Les Hussites aux abois intriguèrent auprès d'un autre Sigismond, prince de la famille de Lithuanie et neveu du roi de Pologne, lui offrant

[1] Pogg., *Vit. Card. Firm.*

le trône de Bohême s'il consentait à les secourir. Sigismond se laissa séduire, réunit une armée et prit les hérétiques sous son patronage. Cet appui les sauva d'un entier écrasement. Dans ces circonstances, le cardinal Branda légat du Saint-Siége, réunit un synode des évêques de Germanie, frappa le prince lithuanien d'anathème comme hérétique, et tous ses partisans d'excommunication, les déclarant ennemis de la foi catholique, et dès lors passibles de toutes les peines encourues en pareil cas. Cette sentence fut confirmée par le Pape, qui enjoignit aux évêques germains de tenir la main à l'exécution [1]. Il se trouvait des catholiques à la conscience assez vénale pour faire trafic de toutes marchandises et provisions avec les Bohémiens, alimentant, pour ainsi dire, leur obstination dans l'erreur, dont ils se seraient probablement départis s'ils avaient manqué des choses nécessaires. Le Souverain Pontife remit en vigueur contre ces trafiquants les anciennes censures, dont il provoqua l'application notamment dans les diocèses de d'Olmutz, de Ratisbonne, de Misnie et de Bamberg. Avant de proposer à Sigismond de Lithuanie la couronne de Bohême, les Hussites l'avaient offerte au roi de Pologne Wladislas. Ce prince, non content d'opposer à cette proposition un refus indigné, avait menacé les Bohémiens de l'intervention de ses armes, s'ils n'abjuraient l'hérésie et ne faisaient à bref délai leur soumission au Pontife Romain. Lorsque son neveu Sigismond, loin d'imiter ce vertueux exemple, après s'être laissé gagner par les instances et les promesses des séditieux, se fut transporté en Bohême, il ressentit de cet événement une vive douleur. Il fit partir pour Rome un ambassadeur chargé d'assurer au Saint-Père que son neveu s'était lancé dans cette criminelle aventure à son insu, par une ambition inexcusable, et qu'il le tenait désormais pour son ennemi. Le fait confirma les paroles : un corps de cavalerie de cinq mille Polonais fut envoyé en Bohême sous le commandement de Mezivez. Mais les Allemands tinrent cette armée pour suspecte precisément à cause des liens de parenté qui unissaient le roi de Pologne à Sigismond ; on ne lui permit même pas l'entrée

[1] Herman. Corner., *Chron.*, anno 1423-1424 ; apud Eccard., *Hist. med. Ævi*, tom. II.

des places fortes de Moravie, ce qui la mit dans la nécessité de regagner ses foyers sans avoir pris part aux opérations militaires. C'était mal connaître Wladislas que de le mettre sous le coup d'une semblable suspicion : son obéissance au Saint-Siége était sans réserves, sa piété avide de tout ce qui pouvait contribuer à l'accroissement de la foi. Au moment même où Ziska et les Hussites expulsaient les Chartreux de Bohême, il sollicitait, comme une insigne faveur, l'établissement de ces religieux dans ses Etats, et le Pape chargeait le vicaire du monastère de Sainte-Croix d'Urbin, Conrad d'Este, de répondre à ce pieux désir. Sa femme la reine Sophie lui ayant donné un fils, il fut question du mariage avec le duc de Stolberg de sa fille Hedvige, fiancée précédemment au margrave de Misnie, Frédéric. Les princes polonais firent à cette nouvelle combinaison matrimoniale une opposition, devant laquelle Wladislas ne se serait peut-être pas incliné ; mais il céda sans murmure, dès que l'autorité apostolique eut émis son *veto*. Il n'osait pas supposer, et avec raison, que, bien que Frédéric fût de la famille des Colonna, l'intérêt temporel pût exercer la moindre influence sur les décisions du Vicaire de Jésus-Christ [1].

Fin tragique d'un ennemi déclaré de l'Église.

41. L'une des grandes préoccupations du pontificat de Martin V, fut la restauration du patrimoine de Saint-Pierre dans son intégrité. Braccio des Fortebraccis s'était emparé de Pérouse ; après s'être rendu maître de plusieurs autres places de l'Etat ecclésiastique, il conduisait jusque sous les murs de Rome ses soldats victorieux. D'autre part, Alphonse d'Aragon, à qui Jeanne avait donné les principautés d'Aquilée et de Capoue, pressait le siége d'Aquila. Un accroissement de sa puissance ne pouvait que faire craindre au Souverain Pontife l'oppression de l'Église. Dans ces circonstances, Martin prit le parti de s'allier au duc de Milan. Pendant que la flotte du duc tenait en haleine les Aragonais sur les côtes et sur mer, les troupes pontificales se portaient par terre au secours de Jeanne et d'Aquila. Ces troupes firent irruption dans le camp de Braccio. Le combat fut acharné ; mais les habitants d'Aquila furent déli-

[1] CROMER., *de reb. Polon.*, XIX.

vrés après treize mois de siège. Braccio, fait prisonnier dans la bataille, expira peu de temps après. C'était un ennemi déclaré de l'Eglise. Frappé d'anathème pour ce motif, il poussa l'orgueil jusqu'à convoiter la couronne de Naples. Et de fait, la conquête d'Aquila, qui est la seconde clef du royaume, lui en aurait probablement assuré la possession. Les habitants de cette ville, comprenant que la reine disposait de trop peu de ressources pour leur venir en aide, tournèrent leurs regards vers le Pape. Martin V ne leur fit pas défaut : il réunit les forces de l'Eglise, celles du comte François Sforza et les exilés de Pérouse. C'est l'armée qui marchait au secours des assiégés. Braccio, pour n'être pas reconnu, s'était vêtu tout autrement qu'à l'ordinaire. Il n'en fut pas moins découvert par les exilés de Pérouse, qui se ruèrent sur lui, le couvrirent de blessures, et bientôt après le traînèrent hors des campements et le noyèrent. Cette victoire des Pontificaux est du 2 juin 1424. Elle eut pour conséquence le retour au patrimoine de Saint-Pierre de Pérouse et des autres villes que Braccio avait usurpées [1].

Sanglantes compétitions dans toute l'Italie.

42. A Naples même, les évènements avaient pris une tournure non moins favorable. La flotte confédérée de Philippe de Milan et du doge de Gênes ayant pénétré, le 26 janvier, dans le port de Gaëte, avait attaqué la garnison aragonaise. Les habitants, pour ne pas voir leurs demeures et leurs biens livrés au fer et aux flammes, se rendirent bientôt ; les étendards de la reine Jeanne et du roi Louis étaient immédiatement arborés sur la ville. La flotte victorieuse, après s'être emparée de Castellamare, chemin faisant, concentrait ensuite tous ses efforts contre Naples pour en chasser les Aragonais. Le 11 avril le roi Louis arrivait de son côté par terre avec une puissante armée, faisait irruption sur la ville, parvenait à y pénétrer et faisait passer au fil de l'épée tous les ennemis qu'on put découvrir. Après cette brillante campagne, la flotte alliée regagna Gênes le 26 mai. Le 9 juin, la flotte d'Alphonse arriva devant Naples, dont ses soldats occupaient encore quelques forts. Les Aragonais

[1] *Ms. Diar. Neap.*, pag. 20. — LEONARD. ARETIN., *Hist. Ital. rer.*, ann. 1424. — ANTON., III p. tit. XXII, 7 § 5. — SUMMONT., *Hist. Neap.*, IV, 3. — COLLENUT., *Hist. Neap.*, V.

essayèrent en vain à plusieurs reprises de reprendre la capitale. Enfin le frère d'Alphonse, qui commandait la garnison du château de l'Œuf, ayant reconnu l'inutilité de ces tentatives, se rendit sur la flotte qui prit la mer et fit voile pour la Sicile[1]. Dans la Flaminie et l'Etrurie, les querelles de deux femmes excitèrent des troubles graves, qui furent l'origine de la guerre entre Florence et Milan. Georges Ordelafi, seigneur de Forli sous la suzeraineté pontificale, étant mort, sa veuve Lucrèce, tutrice de son fils en bas-âge, appelée à l'alliance du duc de Milan, répondit qu'elle demeurait fidèle à celle de Florence. Quelque temps après, Lucrèce s'étant brouillée avec sa sœur Catherine, celle-ci obtint de Philippe un corps auxiliaire de cavalerie. Le cardinal légat Alphonse de Saint-Eustache ayant permis à ces troupes de traverser le territoire de Bologne, elles surprirent Forli, s'en emparèrent et jetèrent en prison Lucrèce alliée des Florentins. Ceux-ci prirent les armes, et en même temps se plaignirent au Pape du cardinal légat, qui n'avait pas empêché l'invasion. C'était surtout à la dignité du Pontife qu'il avait été fait violence en tout cela, Forli étant sous la suzeraineté de l'Eglise. Mais Braccio vivait encore, et Martin avait le souci plus grand de la délivrance du royaume de Naples et du recouvrement du patrimoine de Saint-Pierre : toutes les forces pontificales étaient employées de ce côté ; il envoya un ambassadeur au duc Philippe pour l'allier à la reine Jeanne, et assoupit le différend que ce prince avait avec les Florentins.

Légats nommés pour rétablir l'ordre et la paix.

43. Alphonse de Saint-Eustache, trop hostile à ces derniers, fut rappelé de Bologne et remplacé au mois d'août 1413 par le vénitien Gabriel Condolmieri, cardinal de Sienne, qui devait plus tard porter la tiare sous le nom d'Eugène IV. Le nouveau légat devint l'idole des Bolonais, à cause de la faveur qu'il leur procura, par l'intermédiaire de Nicolas Albergati, d'une mission de Bernardin de Sienne, et surtout pour le dévouement dont il fit preuve pendant la peste qui désolait la ville. Mais, au contraire de son prédé-

[1] *Diar. Ms. Venet.*, ann. 1424. — Collenut., *Hist. Neap.*, v. — Summont., *Hist. Neap.*, iv, 3. — Bizar., *Hist. Gen.*, xi. — Foliet., *Annal. Gen.*, x. — Surit., *Annal.*, xiii, 37.

cesseur qui s'était montré trop favorable au duc de Milan, il se montra lui-même trop favorable à Florence, ce qui n'avait pas de moindres inconvénients, dans un moment où il était indispensable de tenir la balance égale. Il fut donc rappelé lui-même et remplacé le 9 juin 1424 par le camerlingue du Pape, Louis Alamand, archevêque d'Arles, qui fut promu cardinal deux ans après et qui devait jouer un si triste rôle dans le schisme de Bâle. Parmi ces difficiles conjonctures surgirent de nouvelles complications. Le duc Philippe, avide d'agrandissements, se rendit maître d'Imola, dont le toparque Louis Aledisio fut fait prisonnier. Evidemment il avait pour objectif la conquête de Bologne. Martin V essaya sans succès de l'en détourner: les troupes milanaises, au cœur de l'hiver, pénétrèrent sur le territoire de Bologne et s'emparèrent de plusieurs châteaux-forts. Le Souverain Pontife fit intervenir François Sforza, le priant d'exhorter le duc à s'occuper uniquement de la délivrance du royaume de Sicile, en si bonne voie par le concours de sa flotte victorieuse. Philippe tourna ses attaques contre les Florentins et les battit près de Sagonara. Othon Braccio, fils de ce redoutable Braccio qui avait été tué devant Aquila, périt en combattant dans les rangs de l'armée de Florence. Cette victoire des Milanais fut donc fructueuse pour le Saint-Siège, qui recouvra Pérouse[1].

§ VI. HUSSITES, TURCS ET SARRASINS

Incidents graves dans la guerre de cent ans.

44. L'histoire générale des peuples occidentaux offre à ce moment deux constatations d'un haut intérêt. Jacques d'Ecosse obtenait des Anglais sa mise en liberté moyennant une rançon de cent mille livres sterling, rentrait dans ses Etats au milieu des acclamations

[1] LEONARD. ARETIN., *Hist. rer. Ital.*, anno 1423 et 1424. — S. ANTON., III p. tit. XXII, 8 § 1, 3 et 4. — *Diar. Ms. Venet.*, anno 1423 et 1424. — SIGON., *de episc. Bonon.*, III, in Nicol. Albergat. — ANONYM., *Chron. Bonon.*, ann. 1423 et 1424; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. XVIII. — MATTH. DE GRIFFON., *Memorial. histor.*; apud MURATOR. *de reb. Italic.*, tom. XVIII. — HIERONYM. DE BURSEL., *Annal. Bonon*; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. XXIII.

populaires, en compagnie de la reine Jeanne, fille du comte de Sommerset, était couronné avec elle le 24 mai, réunissait les Etats du royaume, entrait dans la voie des représailles contre Mordac duc d'Albany et ceux qui avaient en son absence lésé les intérêts de la patrie[1]. En France, Charles VII luttait toujours contre les Anglais pour reconquérir les provinces perdues, et cherchait à se maintenir dans les bonnes grâces du Saint-Siége, en se faisant le defenseur des libertés du clergé. Ses affaires fort compromises jusqu'a cette époque, entrent en voie d'amélioration cette année-là : Philippe de Bourgogne se brouille avec Humfroy de Glocester, qui avait l'administration du royaume anglais. Humfroy avait envahi le Hanovre les armes à la main, du prétendu droit qu'il tenait de son épouse Jacquette de Bavière ; il s'intitulait dans ses lettres et dans les documents publics comte de Hanovre, de Hollande, de Zélande et de Pennebourg, seigneur de la Frise. Le duc de Bourgogne, pour qui l'accroissement trop grand de la puissance anglaise n'avait rien de sûr, s'eleva de toutes ses forces contre de telles prétentions. Il se fit fort d'établir juridiquement la supériorité des droits de Jean de Brabant, et porta l'affaire au tribunal du Souverain Pontife, disant qu'il n'était pas juste qu'Humfroy fût juge dans sa propre cause, alors surtout que l'opinion générale regardait son mariage avec Jacquette comme vicieux. Jacquette, à qui son père Jean de Bavière avait laissé en héritage le Hanovre, la Hollande et la Zélande, après avoir été mariée au duc de Brabant, l'avait quitté par un mouvement de légèreté féminine, auquel elle donnait pour excuse des liens de parenté au degré prohibé. Puis, ajoutant le crime à l'imprudence, elle s'était du vivant de son mari et sans attendre la décision du Souverain Pontife, remariée à Humfroy de Glocester : elle avait à cette occasion protesté contre la violence qui lui aurait été faite lors de son premier mariage. On produisit une lettre fausse au nom de Martin V qui l'affranchissait des liens de cette union : mais plus tard au contraire le Pape la déclara légitime, et ordonna de rechercher les auteurs du faux. Or, c'était à la suite de ce ma-

[1] HECTOR. BOETH., XVII. — POLYDOR. VIRGIL., *Hist. Angl.*, anno 1424.

riage adultère avec Jacquette qu'Humfroy, à la tête de troupes anglaises, s'était jeté sur les provinces dotales de Hanovre, de Hollande et de Zélande, dont le duc de Brabant, avec l'aide des soldats du duc de Bourgogne, lui disputait la possession. Au cours de ces opérations militaires, Martin V prononça la légitimité du premier mariage de Jacquette. La guerre continua néanmoins ; mais Glocester, mal servi par les événements, en conçut une colère et une haine irréconciliables contre Philippe. Il l'accusa de perfidie, disant qu'il avait violé l'alliance qui l'unissait à l'Angleterre. Le Bourguignon, exaspéré de l'insulte, répliqua qu'il en avait menti, et, prenant l'empereur Sigismond à témoin, lui lança une provocation en combat singulier. Martin V s'entremit activement pour empêcher cette querelle d'avoir d'autres suites[1]. Le Saint-Siége travaillait avec non moins de zèle au rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre. En 1425, Martin écrivait à ce sujet une lettre pressante au duc de Bedford, oncle du roi d'Angleterre et régent de ses possessions sur le continent. Mais les Anglais étaient alors à l'apogée de leur puissance ; ils foulèrent aux pieds, non seulement les exhortations à la paix, mais les salutaires remontrances que leur adressait le Souverain Pontife pour les rappeler au respect des libertés ecclésiastiques. Charles VII mieux inspiré suivait une toute autre politique, dont il ne tarda pas à recueillir les fruits. En 1426 s'annonce pour lui cette période de succès qui devait aboutir à l'expulsion de la domination anglaise[2].

anemark et Bohême. Sigismond Koribut.

45. Le Souverain Pontife, par l'entremise de l'évêque de Lubeck et de l'archevêque de Brême, ne négligea rien pour apaiser la querelle qui s'était élevée entre Eric, roi de Danemark, de Suède et de Norwège, et les trois frères Henri, Adolphe et Gérard, ducs de Slévik. Eric en 1524 avait entrepris le pèlerinage de Jérusalem. Il retournait dans les premiers jours de 1425, après l'avoir heureusement accompli, et venait de débarquer à Raguse, lorsqu'il reçut avis des graves complications survenues en son absence dans ses

[1] Monstrelet., *Hist.*, vol. II, ann. 1424 et 1425. — Meyer, *Hist. Fland.*, xv. — Ægid. e Roya., *Annal.*, anno 1425.
[2] Monstrelet., *Hist.*, vol. II, p. 32.

Etats. Dès lors, au lieu de passer par Venise, comme il l'avait d'abord projeté, il prit la voie de terre et rentra directement en Danemark. Avant d'entreprendre ce pèlerinage il avait réuni des troupes destinées à combattre les hérétiques de Bohême ; il les eût mises en campagne, si les Allemands, fidèles aux conventions faites, avaient à cette époque fait irruption contre les sectaires. A son retour, il réunit une nouvelle armée, et se joignit aux croisés de Pierre de Portugal. Mais ils échouèrent au siége d'Intemberg, et furent obligés de se retirer devant les hordes fanatiques de Procope le Tondu[1]. Sigismond Koribut, neveu du roi de Pologne, affermissait dans leur audace les hérétiques, dont il avait accepté la couronne de Bohême, si vertueusement repoussée par ses oncles, Wladislas de Pologne et Witold de Lithuanie. Pour l'arracher de la Bohême, le Pape suscita Wladislas, le conjurant d'exécuter le projet qu'il avait formé d'écraser l'hérésie, pour laver la tache faite à sa famille par l'apostasie d'un de ses membres. Le roi de Pologne obtempéra sans hésiter aux désirs du Vicaire de Jésus-Christ. Il défendit aux Polonais de fournir des secours à Sigismond, et donna l'ordre à tous ceux qui étaient enrôlés sous les drapeaux du rebelle, de les abandonner sans retard, s'ils ne voulaient pas s'exposer à la confiscation de tous leurs biens. Puis il résolut de lui déclarer la guerre, et Martin V pour cette expédition lui fit remettre un subside de vingt mille florins pris sur les revenus ecclésiastiques. D'actives démarches furent faites auprès de Witold, duc de Lithuanie, pour l'amener à partager cette croisade[2].

46. Conrad, archevêque de Prague, était passé clandestinement au camp des Hussites. Cité une première fois devant le Concile de Constance comme suspect d'hérésie, il avait éludé le jugement. Cité de nouveau par le Pape, non seulement il ne se lava pas des accusations portées contre lui, mais il fit ouvertement alliance avec les rebelles, **Succès et férocité des Hussites.**

[1] MAGN., XXII, 3. — *Diar. Ms. Venet.*, ann. 1425. — HERMAN. CORNER., *Chron.*, eod. anno. — COCL., *Hist. Hussit.*, v. — Procope était un moine défroqué, surnommé *le Tondu* à cause de sa tonsure. Ses coreligionnaires lui donnèrent aussi le surnom de *Grand*, parce qu'il remporta plusieurs victoires sur les catholiques.

[2] MICHOV., IV, 4.

leur livra des forteresses, et réunit un pseudo-synode, dont les décisions servirent à propager l'erreur. Il fut donc, comme contumace, frappé d'excommunication et de déchéance. Peu de temps après, Conrad mourait dans l'impénitence, au château d'Helfenbourg[1]. Cependant la guerre sacrée se poursuivait contre les Hussites. Le Souverain Pontife pour arriver à l'énervement de leurs forces avait précédemment interdit aux catholiques tout trafic avec eux. Mais l'appât de l'or eut plus d'empire que cette défense sur les marchands des contrées voisines : ils entretenaient avec la Bohême un échange actif de poudre et de balles, de vin, d'aromates, de sel et d'autres approvisionnements de guerre ou de bouche, avec des croix, des missels, des calices, des cloches, et d'autres objets sacrés enlevés aux églises et aux monastères. Martin frappa ces trafiquants d'anathème, prononça la confiscation de leurs biens, les nota d'infamie, exposa leurs corps à la servitude, les soumit à toutes les peines encourues par les ennemis de la foi et leurs sectateurs. A ce moment, au commencement de 1426, Jean duc de Bavière prit la croix, et, à la prière de l'empereur Sigismond, le cardinal des Ursins fut envoyé à la cour de Pologne pour presser le roi de prendre part à la campagne projetée contre les Hussites. Les mêmes démarches furent renouvelées auprès du grand-duc de Lithuanie. Sur ces entrefaites, plusieurs engagements meurtriers avaient lieu près de la ville d'Aussig, assise sur la rive de l'Elbe. L'empereur avait chargé Frédéric, margrave de Misnie et landgrave de Thuringe, de réparer les fortifications de cette place, de la ravitailler et d'y établir une garnison suffisante. Ziska résolut d'empêcher ces opérations et courut mettre le siége devant la ville. Les catholiques accoururent à leur tour pour le contraindre à s'éloigner. La rencontre qui eut lieu à la fin de juillet 1526 fut terrible. La victoire, longtemps douteuse, finit par demeurer à Ziska. Les pertes des croisés s'élevèrent au chiffre énorme de neuf mille morts, la plupart appartenant à la noblesse ; la seule famille des seigneurs de Gokeritz perdit dans cette néfaste journée soixante-cinq de ses membres. Les hérétiques

[1] Cocl., *Hist. Hussit.* v.

poussèrent l'ardeur du carnage jusqu'à la férocité : il n'y eut même pas de quartier pour ceux qui, jetant leurs armes, leur demandaient à genoux grâce de la vie. Aussig fut prise, livrée aux flammes et réduite en cendres, renversée de fond en comble [1].

Nouveaux et plus atroces exploits des sectaires.

47. Fier de ce succès, Ziska se tourna contre les catholiques de Prague. Cette fois, la fortune se déclara contre lui : il fut défait et contraint de prendre la fuite. C'en était fait de lui, si le père de Georges Podiebrat, l'un de ses fanatiques séides, n'était accouru à son secours. Parvenu dans les gorges des montagnes, où ses adversaires ne pouvaient déployer leurs bataillons, il fit arrêter le drapeau, ramena ses troupes contre ceux qui le poursuivaient et les mit à son tour en pleine déroute. Bientôt, il fit de Prague l'objectif de ses opérations. Puis, par l'entremise de Jean Rokycsana, il conclut la paix, avec les habitants de cette ville. Il fit alors avec son armée irruption en Lusace et mit cette province à feu et à sang. Au commencement de 1427, il continuait le siége de Lubana, dont les habitants lui opposaient une héroïque résistance. Un jour, animés d'une noble audace, ils osent faire une sortie et fondent sur les assiégeants. Au premier choc, ils en font un grand carnage; mais bientôt les Hussites reforment leurs rangs, leur tiennent tête, puis, les repoussant vers la ville l'épée dans les reins, franchissent les portes avec eux. La place prise, les vainqueurs font un horrible massacre du reste de la population. Le premier pasteur de Lubana, pendant qu'on leur disputait les rues pied à pied et les maisons une à une, s'était tenu sur un lieu élevé, excitant d'une voix retentissante les fidèles à combattre jusqu'au dernier souffle, promettant le paradis à ceux qui mourraient en champions de Jésus-Christ ; il fut pris, attaché à quatre chevaux, lancés en sens divers, impitoyablement écartelé. Le clergé, les vieillards, les infirmes, les femmes, les jeunes filles, les enfants étaient demeurés en prières dans les églises ; surviennent les soldats de Ziska, qui saisissent et

[1] ÆN. SYLV., *Hist. Bohem.*, 44. — COCL., *Hist. Hussit.*, V. — HERMAN. CORNER., *Chron.*, ann. 1426. Herman Corner, auteur contemporain, appelle la ville d'*Ausca* « Vohzense oppidum, » château de Vohz. Quant à la ville même, comment ne pas y voir Aussig sur le cours de l'Elbe ?

massacrent tout ce peuple inoffensif, emplissent les temples de cadavres,font couler le sang de tous côtés, incendient les temples, détruisent les monastères, violent les tombeaux, ajoutent à la mort la dérision et l'outrage. Après le sac et l'incendie de Lubana les hérétiques se ruent contre Goltberg et lui font subir le même sort. Dix villes moraves entourées de murs furent ruinées de fond en comble pendant cette campagne de brigands[1].

'ains efforts du **Pape** et du légat. **Honteuse** déroute.

48. Le zèle apostolique des deux cardinaux Jean Dominici et Branda n'avait pu vaincre l'obstination des Hussites ; Martin V, en 1427, résolut de confier cette importante mission à l'un des douze cardinaux qu'il venait de créer le 24 mai de l'année précédente. Voici les noms de ces cardinaux : Jean de Rochescisse archevêque de Rouen, Louis Alaman archevêque d'Arles, Henri de Beaufort évêque de Windchester, oncle du roi d'Angleterre, Jean de Prague évêque d'Olmutz, Antoine Casini évêque de Sienne, Nicolas Albergati évêque de Bologne, Raymond Marrosio évêque de Castro, Antoine Cervantès archidiacre de Séville, Ardicin de la Porte avocat consistorial, Hugues frère du roi de Chypre, Prosper Colonna, Julien Cesarini, Dominique Ram évêque d'Ilerda et Dominique Capranica évêque désigné de Firmini[2]. Pour le choix du légat en Bohème, Martin V fut d'abord indécis entre Jean de Prague, à qui précisément son zèle contre les hérétiques avait mérité l'élévation au cardinalat, et Henri de Beaufort, qui pouvait, grâce à ses liens de parenté avec le roi d'Angleterre, obtenir la formation dans ce royaume d'une armée pour la soumission des Bohémiens. Cette dernière considération le décida : le 15 mars 1427, il investit le cardinal de Beaufort de l'autorité nécessaire. Se rendant aux instances du Pape, le nouveau légat prit la croix et se rendit en Belgique. Aussitôt Martin V fit publier la croisade contre les Hussites ; il apprenait bientôt, par les évêques d'Herbipolis et de Bamberg et par le margrave de Brandebourg, que cette prédication obtenait un grand succès. On forma trois corps d'armée : celui des Saxons aux ordres de leur duc ; celui des Franconiens commandés

[1] ALBERT. KRANTZ., *Wandal.*, XI, 9.
[2] FEL. CONTELOR., *Elench. card.* — SIGON., *de episç. Bonon.*, III.

par le margrave de Brandebourg ; et celui des Rhénans que conduisait l'archevêque de Trèves. Ils pénétrèrent en Bohême sur trois points différents ; à travers les forêts, ils opérèrent leur jonction et campèrent devant Mies, patrie de Jacobellus. Prichitz d'Elenot, que sa science et sa faconde rendaient un des plus redoutables lieutenants de Ziska, avait enlevé la nuit précédente cette ville aux mains des catholiques. Les croisés tinrent conseil et décidèrent qu'on reprendrait cette place avant d'aller plus avant. Sur ces entrefaites, on annonce que les hérétiques, qui ont réuni toutes leurs forces, font irruption sur le camp. On croit à une surprise, la panique s'en mêle, et toute l'armée prend la fuite avant de les avoir même aperçus. Le cardinal de Beaufort, qui arrivait à ce moment pour se joindre à la croisade, la trouvait en pleine déroute du côté de Thacovic. Grand et douloureux fut son étonnement de voir que tant de chevaliers, tant de guerriers de renom n'avaient pu maîtriser un mouvement de panique ; il essaya de changer cette déroute honteuse en un retour offensif, auquel certainement eût souri la victoire. Vains efforts ! l'élan de la fuite avait acquis l'irrésistible puissance des eaux débordées : le cardinal lui-même fut entraîné, sans qu'on eût voulu l'entendre, sous les premières futaies de la forêt. La tête de l'ennemi atteignait alors les traînards de la croisade et dès lors la fuite affolée des Teutons ne s'arrêta qu'après que les Hussites, las de tuer et de poursuivre, se furent d'eux-mêmes repliés vers leur pays[1].

Combats et négociations stériles. Mort de Ziska.

49. Effrayés de ce lamentable événement, les habitants de Pilnitz, qui étaient jusqu'à ce jour demeurés fermes dans l'orthodoxie, consentirent à la réunion d'un congrès de docteurs dans lequel seraient discutées les questions de dogme que les Hussites mettaient en controverse. Cette convention de Pilnitz prouvait la nécessité d'une nouvelle intervention armée aussi prochaine que possible, pour relever les esprits abattus des orthodoxes. L'organisation d'une croisade générale ne pouvant se faire cette année, Martin V fit procéder contre la Bohême par irruptions fréquentes et succes-

[1] Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, 44.

sives. Bien que souvent vainqueurs, les hérétiques continuellement harcelés sentirent leurs forces s'épuiser dans ces luttes de détail, qui avaient fini par leur coûter plus de monde peut-être qu'ils n'en auraient perdu dans une grande défaite. Pour se soustraire à cette guerre périlleuse et meurtrière, ils manifestèrent des velléités de conversion; Sigismond Koribut fit auprès du Saint-Siége les ouvertures nécessaires. Cette démarche du neveu du roi de Pologne et du grand duc de Lithuanie inspira des craintes à l'empereur, malgré les assurances que lui donna le Pape. Il intrigua de son côté pour amener un rapprochement avec Ziska, prince des Thaborites, de qui dépendait évidemment la solution de la question de Bohême. Il lui fit promettre le gouvernement de tout le royaume, la direction des armées et des émoluments annuels considérables, à la condition qu'il le reconnaîtrait pour roi et lui obtiendrait le serment de fidélité des villes. Ziska, ébloui de cette grande fortune, lui de naissance obscure, aveugle, vieux et cassé, s'empressa d'accepter de telles offres. Mais,comme il se rendait auprès de Sigismond pour signer le traité, la peste l'atteignit ; il mourut en route, au château de Priscov. Un trait qui montrera l'énergie indomptable de ce caractère de fer : il ordonna qu'après sa mort on jetât ses chairs en pâture aux oiseaux de proie, après qu'on aurait ôté sa peau, pour la tanner et en faire un tambour, qui devait servir à mener ses coreligionnaires à la victoire contre les catholiques. Nous n'ignorons pas que plusieurs historiens ont traité ce fait de pure légende ; mais ce dédain ne saurait prévaloir, à nos yeux, contre les documents qui le mentionnent et la tradition qui le maintient. La minorité des Thaborites lui donna Procope pour successeur : mais le plus grand nombre jugea que nul n'était digne de le remplacer et forma une secte acéphale qui prit le nom d'*Orphelins*[1].

Schisme posthume en Aragon. Révolution dynastique en Navarre.

50. Le schisme menaçait de revivre dans les Etats d'Alphonse d'Aragon. Martin renvoya comme légat dans ce pays le cardinal Pierre de Foix. Le légat arriva au mois de mars 1425 à Carpentras, où il attendit un sauf-conduit d'Alphonse. Ce prince répondit par un

[1] Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, 46. — Cocl., *Hist. Hussit.*, anno 1427. — Dubrav., *Hist. Bohem.*, xxvi.

refus formel, à moins que le Pape ne consentît à le reconnaître pour légitime héritier de la couronne de Naples. Le cardinal Pierre sollicita la faveur tout au moins d'une entrevue ; le roi ne voulut en rien démordre de sa première décision. Alors le Souverain Pontife résolut de sévir juridiquement contre le rebelle, et pria Jean de Castille de lui venir en aide pour arrêter la prolongation d'un schisme aussi criminel qu'insensé. Dans ces circonstances, la mort subite du roi de Navarre Charles le Noble, frappé le 8 septembre d'une attaque d'apoplexie, occasionna des complications nouvelles dans les affaires d'Espagne. Il ne laissait point d'enfants mâles, et Jean, frère d'Alphonse d'Aragon, lui succédait en vertu du droit dotal de sa femme Blanche, qui l'avait épousé en secondes noces après la mort de Martin, roi de Palerme. Le Pape, pour retenir le sceptre de Navarre dans une famille française et conjurer des guerres imminentes, avait levé les empêchements canoniques au mariage du comte Jean de Foix avec sa belle-sœur Blanche ; mais ce fut à Jean d'Aragon qu'on unit cette princesse ; et de là le passage du diadème de Navarre d'une tête française sur un front espagnol. A peine sur le trône, Jean amena la conclusion de la paix entre la Castille et l'Aragon[1]. Alphonse y souscrivit sans peine, parce qu'il avait besoin de toutes ses forces du côté de l'Italie. Il envoya aussitôt une flotte contre les Génois, pour les détacher du parti de Philippe de Milan. Il avait vu avec grand déplaisir, l'année précédente, Louis d'Anjou recouvrer Gaëte, Naples et d'autres places du littoral, grâce au secours de la flotte génoise ; il était en outre excité par la république de Florence, son alliée, que les révolutions de Forli avaient mise en guerre avec Milan.

Ambition et palinodies d'Alphonse d'Aragon.

51. Au mois d'avril 1425, la flotte aragonaise ravageait les côtes de la Ligurie et causait de grands dommages au port de Gênes. Une vigoureuse sortie des assiégés la contraignit à se retirer. Le duc de Milan fortifiait cette ville en prévision de nouvelles attaques, et resserrait son alliance soit avec le Pape soit avec Jeanne et Louis de Naples contre les Florentins, alliés d'Alphonse. Au mois d'octobre, son général Ange Pergolano leur infligeait une grande

[1] GARIVAL., XX, 48-50.

défaite à San-Sepulcro et leur prenait cette place. En novembre, les vaincus, par l'entremise de Marcel Strozzi, implorèrent le secours de Venise, et l'obtinrent en promettant de payer la moitié des frais qu'occasionnerait l'armée auxiliaire[1]. Nicolas d'Este et Amédée de Savoie entrèrent dans cette ligue. Les Vénitiens, aux ordres de Carmagnola, s'emparèrent de Brescia et de plusieurs autres forteresses voisines, au mois de mars 1426. Philippe de Milan vit sa puissance en grand danger : le Saint-Siège lui réclamait Imola et Forli ; Alphonse d'Aragon essayait toujours de lui arracher Gênes. Pour ne pas être écrasé, il rendait à l'un les deux villes justement réclamées et cédait à l'autre quelques forteresses génoises[2]. Aux ides de juillet, le Souverain Pontife commença les procédures contre Alphonse en le citant à son tribunal dans le délai de cent vingt-un jours. L'heure des sévérités avait sonné, puisque, depuis le mois de juin de l'année précédente, ce prince avait assuré la continuation du schisme en donnant Gilles Muños, chanoine de Barcelone, sous le nom de Clément VIII pour successeur à l'antipape Pierre de Luna. Au nord des Pyrénées, le comte Jean d'Armagnac se montrait un des plus chauds partisans d'un nouvel antipape ; Martin le citait également à comparaître devant son tribunal dans le délai de cent jours.

Amurat II. Héroïque lutte des Vénitiens.

52. Les affaires d'Orient à cette époque approchaient du dénouement fatal. Jean VIII Paléologue, à bout de forces et de ressources, se vit contraint de signer une trêve avec Amurat II, au mois de février 1424 ; ce qui n'empêcha pas la guerre de continuer entre les Turcs et les autres puissances chrétiennes leurs voisines. Furieux d'avoir vu passer Thessalonique sous le patronage des Vénitiens, au moment où il étendait ses serres sur elle, Amurat avait fait arrêter l'ambassadeur Nicolas Georgi. Le doge réunit aussitôt une flotte sous les ordres de Pierre Loredano, avec mission de fermer le passage de l'Hellespont aux troupes ottomanes envoyées d'Asie en Europe. Or, au mois de mai, Turcanès, un des plus habiles ca-

[1] *Diar. Ms. Venet.*, ann. 1425. — Bizar., *Hist. Genuens.*, xi. — Foliet., *Annal. Genuens.*, x ; et alii.

[2] Bapt. Pigna, *de princ. Atest.*, vi. — *Diar. Ms. Venet.*, ann. 1426. — Leonard. Aretin., *Hist.*, eod. anno. — Sabellic., ennead. 10, l. ii. — Cavit., *Annal.*, ann. 1426. — Surit., *Annal.*, xiii, 41. — Foliet., *Annal. Genuens.*, x.

pitaines d'Amurat, s'empara de l'isthme de Corinthe, puis se jeta sur l'Epire et la Macédoine qu'il rendit tributaires, pendant qu'Amurat lui-même, faisant irruption en Valachie, infligeait aux Chrétiens d'irréparables défaites. Alarmé de ces nouvelles, l'empereur Jean, qui s'était rendu à Venise en novembre 1423, poussa jusqu'à la cour de Hongrie dans le but d'obtenir des secours de l'empereur Sigismond[1]. Des corsaires infestaient le littoral de la mer Noire et faisaient une traite active avec les Infidèles des Chrétiens du rit grec, dont ils s'emparaient par surprise. Le Souverain Pontife ne put que fulminer l'anathème contre ces exécrables trafiquants de chair humaine. En 1425, vingt mille Barbares firent une descente dans l'île vénitienne de Méthone, mirent tout à feu et à sang, emmenèrent dix-sept cents Chrétiens en servitude. Alors une flotte vénitienne commandée par Fantino Michaele, abordant à l'île de Cassandra près de Thessalonique, eut avec les Turcs un combat des plus meurtriers. La victoire longtemps incertaine finit par rester aux Vénitiens, qui firent un grand carnage de leurs ennemis vaincus. Fantino aussitôt leva l'ancre et tourna tous ses efforts contre la citadelle de Platanœa. Les portes furent brisées à coups de hache, plus de deux cents Turcs étaient livrés aux flammes, et la place restait au pouvoir du vainqueur. La flotte gagna Thessalonique et la fortifia contre les attaques des Infidèles. Puis ses soldats prirent d'assaut Chrysopolis, où ils laissèrent une garnison et des vivres ; mais ils échouèrent dans leur tentative contre Gallipoli. Il eût peut-être mieux valu s'attacher à la conservation de Chrysopolis. Les ottomans avaient envoyé douze mille hommes pour la reprendre. Après vingt jours de siége, ils s'emparèrent des remparts par escalade, tuèrent tout ce qui leur tomba sous la main et réduisirent en servitude le reste des fidèles. Fantino rentra de son expédition à Venise le 11 décembre.

Lamentables succès des Turcs et des Sarrasins.

53. Les Turcs continuèrent leurs terribles excursions, contre le territoire chrétien. Le 19 mai 1426, on annonçait à Venise que les Infidèles, profitant d'une nuit de tempête, avaient fait une descente

[1] PHRANTZ., *Chron.*, I, 41. — *Ms. Diar. Venet.*, ann. 1424. — HANIVAL., XIV, p. 2. — MUAHT.DRAGOM., ex archetyp. Turc. — LEUNCL., *Hist. Musulman.*, XIV.

à Nègrepont, pillé la majeure partie de l'île, incendié plusieurs localités, emmené un nombre considérable de captifs[1]. Pendant ce temps, les Cypriotes avaient eu à se défendre contre une formidable invasion des Sarrasins d'Egypte et de Syrie. Le roi de Chypre étant malade, son frère Henri, prince de Galilée, ayant réuni une armée et fondant sur les Barbares à l'improviste, les avait repoussés vers leurs vaisseaux, était ensuite monté sur sa flotte et les avait poursuivis en mer. La fortune ne lui fut plus aussi favorable sur cet élément : lorsqu'il constata qu'il avait perdu les deux tiers de ses vaisseaux, il s'enfuit à Nicosie. Ce que voyant, les Sarrasins retournèrent contre l'île, la dévastèrent, et chargèrent leur flotte de butin et de prisonniers[2]. Le royaume de Chypre courait de grands dangers. Mais hélas ! les guerres civiles qui divisaient les peuples occidentaux ne permettaient pas l'envoi de troupes auxiliaires. Le Pape fit tout ce qu'il pouvait faire : il accorda des subsides en argent, et suspendit les pèlerinages aux Lieux Saints, parce que le sultan en retirait de gros bénéfices, qu'il faisait servir à l'entretien de ses armées. Le 1er août 1426, la flotte égyptienne vomit une armée innombrable sur la côte de Chypre. Les chrétiens passent au fil de l'épée les deux premiers corps ennemis, sans leur laisser le temps de se mettre en ordre. Ils étaient las de tuer, quand une nouvelle armée égyptienne fond sur eux. Le roi de Chypre, blessé à la gorge, est fait prisonnier. Alors les Cypriotes prennent la fuite, laissant massacrer tous ceux qui ne veulent pas lâcher pied. Sept jours après, Nicosie se rendait aux Barbares, et vingt mille chrétiens étaient emmenés en esclavage. La flotte de Rhodes n'arriva que le 12, trop tard pour porter du secours. Elle ne sut même pas profiter de l'occasion propice qui lui était offerte de détruire la flotte sarrasine, dont les troupes étaient à terre en ce moment[3].

[1] *Diar. Ms. Venet.*, anno 1425. — PHRANTZ., *Chron.*, I, 41.
MONSTRELET., *Hist.*, vol. II, anno 1425.
ÆN. SYLV., *de Asia*, 97. — *Diar. Ms. Venet.*, ann. 1426. — STEPH. LISIN., *Hist. Cypri.*, eod. anno. — FOLIET., *Hist. Gen.*, X. — BIZAR., *Hist. Gen.*, XI. — SABELL., ennead. 10, l. II. — BOS., *hist. equit. Rhod.*, p. 2, l. V. — MONSTRELET., *Hist.*, vol. II, ann. 1426.

CHAPITRE V

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE MARTIN V (1417-1441)

§ I. DROITS DE L'ÉGLISE MAINTENUS OU REVENDIQUÉS.

1. Le roi de Pologne admonesté par le Pape. — 2. Jean Ier de Portugal. Alphonse V d'Aragon. — 3. Conditions imposées par le légat Pierre de Foix. — 4. La Haute Italie pacifiée par le pape Martin V. — 5. Exaltation toujours croissante des Hussites. — 6. Nouvelle croisade. Sigismond défait par Amurat II.

§ II. L'ANGE DE LA FRANCE.

7. Henri V d'Angleterre. Abdication d'une dynastie. — 8. La France scindée. Enjeu de la lutte. — 9. Siége d'Orléans. Patriotisme et courage des Orléanais. — 10. Investissement de la place. Journée des Harengs. — 11. Patrie de Jeanne D'Arc. Son enfance, ses visions. — 12. Vains obstacles à la céleste mission. — 13. Jeanne quitte son pays natal. Son voyage. — 14. Cour de Charles VII. Audience accordée. — 15. Examen victorieusement subi. Mission prouvée.

§ III. LEVÉE DU SIÉGE D'ORLÉANS.

16. Équipement de Jeanne. Son épée, sa bannière. — Lettre de la Pucelle aux Anglais. — 18. Arrivée de Jeanne à Orléans. — 19. Elle y ramène la confiance. Son premier succès. — 20. Elle enlève aux Anglais le fort des

Augustins. — 21. Attaque des Tournelles. Jeanne blessée. — 22. Les anglais battus s'éloignent.

§ IV. VICTOIRE A PATAY, TRIOMPHE A REIMS.

23. Humilité de Jeanne au comble de l'honneur. — 24. Recrues nationales. Prise de Jargeau. — 25. Connétable de Richemont. Préludes de victoire. — 26. Bataille de Patay. Talbot prisonnier. — 27. Aveugle répulsion. Départ pour Reims. — 28. René d'Anjou. Cérémonie du sacre. — 29. La sainte bannière. Pensée de Jeanne Darc.

§ V. PARIS ET COMPIÈGNE.

30. Mission surnaturelle. Immolation présagée. — Marches et contre-marches. Illusoires pourparlers. — 32. Jeanne aux portes de Paris. Lahire et Barbazan. — 33. Élan brisé. Retraite sur la Loire. — 34. Repos forcé, dont les Anglais profitent. — 35. L'héroïne s'enfuit et parvient à Compiègne. — 36. Jeanne tombe aux mains des ennemis.

§ VI. MARTYRE DE JEANNE D'ARC.

37. Trahison, stupeur et joie. — 38. Tentatives réitérées d'évasion. — 39. Hideux servilisme des universitaires. Suprêmes paroles de Gerson. — 40. La prisonnière vendue aux Anglais. — 41. Cauchon dispose ses batteries et choisit ses complices. — 42. Procès monstrueux. Illégalités flagrantes. — 43. L'innocence désarmée devant la fraude et l'intimidation. — 44. Interminable série d'interrogatoires. Premier jugement. — 45. Sentence définitive. Brutale exécution. — 46. L'héroïne de la France et de la Religion.

§ I. DROITS DE L'ÉGLISE MAINTENUS OU REVENDIQUÉS

Le roi de Pologne admonesté par le Pape.

1. Les libertés et les biens de l'Eglise étaient simultanément envahis sur d'autres points du monde chrétien, par ceux-là même à qui surtout incombait le devoir de les sauvegarder et de les défendre. En Pologne, le roi Wladislas VI se laissait entraîner aux mêmes usurpations, après avoir si vaillamment combattu pour le droit et le christianisme. Son Vice-chancelier, qui guettait comme une riche proie l'évêché de Posen, ne pardonna pas au Pape d'en avoir disposé pour un candidat de son choix. Il entreprit de le faire revenir sur sa détermination, non par la violence, ce qu'il savait bien

ne pouvoir aboutir sur le caractère du Pontife, mais par la puissance occulte de l'or, montrant ainsi qu'il connaissait mal ce grand caractère. En circonvenant le roi dans cette intention, il mit dans ses intérêts Alexandre Witold duc de Lithuanie. Aux démarches tentées, Martin V répondit avec autant d'abnégation que de noblesse, rappelant à Wladislas les sentiments dont ce prince avait antérieurement donné les gages éclatants pour le bien de l'Eglise catholique et pour son propre honneur, lui reprochant ensuite sans détour d'avoir pu croire un instant que le Saint-Siége était accessible à de telles séductions et trafiquait des dignités ecclésiastiques, pour une raison et sous un déguisement quelconque[1]. Le Vice-chancelier n'eut alors d'autre but que de semer la division et d'exciter la guerre entre les deux pouvoirs. Instruit de ses lâches et vindicatives menées, le Pape porta contre lui les plus sévères censures, conjura le roi d'éliminer de ses conseils ce perfide ministre, ce dangereux Achitophel, et, par une lettre spéciale[1], exhorta les sénateurs polonais à mettre en jeu toutes leurs ressources, tous leurs moyens d'action, pour que Wladislas rentrât dans la voie qui seule peut garantir le bonheur et la sécurité d'un royaume catholique.

Jean Ier de Portugal. Alphonse V d'Aragon.

2. En Portugal, mêmes difficultés et mêmes tendances, par conséquent, un égal zèle à déployer : Jean Ier, qui cependant a mérité dans l'histoire le surnom de Grand, foulait aux pieds les immunités ecclésiastiques, rançonnait arbitrairement les maisons religieuses et le clergé séculier, soumettait les prêtres, sans distinction de rang ou de dignité, sans respect pour les lois canoniques, aux tribunaux civils. Les évêques gardaient le silence, tels que des chiens muets, selon la parole de l'Écriture, n'osant aboyer contre les spoliateurs, se résignant à l'injustice. Martin V blâmait hautement cette coupable résignation et donnait ordre à l'archevêque de Braga d'assembler ses suffragants en synode, de protester avec énergie, de traduire le monarque à la barre du Pontife Romain, s'il n'écoutait pas leurs représentations pastorales. Le Vicaire de

[1] MARTIN., *Epist.*, IX, pag. 27, 30, 31.
[2] MARTIN., *Epist.*, IX, pag. 40.

Jésus-Christ saurait au besoin le persuader ou le contraindre. Le roi d'Aragon, Alphonse V, non seulement méconnaissait aussi les droits de l'Eglise, mais encore nourrissait le feu de la rébellion, entretenait secrètement les dernières étincelles du schisme. Martin venait de le citer à comparaître devant lui, ou devant le légat apostolique, Pierre de Foix, qui se disposait à passer en Espagne. Le roi n'osa pas résister ; il annonça qu'il recevrait avec honneur et déférence le représentant du Saint-Siége. Nous voyons dans les chroniqueurs contemporains les hommages décernés au cardinal et l'heureux résultat de sa légation. Il dut aller jusqu'à Valence, où résidait alors Alphonse V. Quand on signala son approche, la ville entière s'ébranla ; une immense procession vint à sa rencontre, guidée par le chapitre métropolitain, présidée par les évêques d'Elne, de Vic et de Girone, en tête desquels marchait l'archevêque de Tarragone. Plusieurs abbés, un nombre considérable de docteurs, tout ce que Valence comptait de personnages distingués, d'administrateurs et de dignitaires, prenaient part à cette magnifique démonstration. L'armée aragonaise y figurait par une brillante et pompeuse escorte. Le roi s'était avancé jusqu'en dehors des murs, entouré de sa famille, ayant à ses côtés des étrangers de distinction, nommément l'évêque de Lisbonne. Il embrassa le légat, le mit à sa droite et dans le parcours resta constamment la tête découverte, après avoir exigé que le délégué romain se couvrît de son chapeau cardinalice. Il ne se sépara de lui que dans l'intérieur de la ville, pour rentrer dans son palais. Le cortége se porta vers la cathédrale, où le cardinal s'agenouilla devant l'autel, puis donna solennellement la bénédiction papale. Ses appartements étaient préparés dans le palais épiscopal. Dès le lendemain commencèrent les sérieuses délibérations. Un nuage menaça d'abord l'entente ; avant toute délibération, le légat avait pris sur lui de publier dans le royaume un édit par lequel il appelait à ses audiences quiconque s'estimerait lésé dans ses droits ou ses biens. Alphonse, craignant avec raison des revendications légitimes, se sentit vivement atteint et se hâta de lancer un édit contraire. Par sa modération et son habileté, Pierre de Foix apaisa la colère

royale, dissipa les préventions et parvint en définitive à poser les bases d'un traité qui n'était pas moins avantageux à l'Etat qu'à l'Eglise.

Conditions imposées par le légat Pierre de Foix.

3. Les deux hauts contractants, Alphonse, roi d'Aragon, de Sicile, de Valence, de Palma, de Sardaigne et de Corse, comte de Barcelone, de Roussillon et de Cerdagne, duc d'Athènes et de Patras, et le cardinal Pierre, du titre de Saint-Etienne au Mont-Cœlius, arrêtèrent les conditions suivantes, qui furent lues et ratifiées en présence d'une imposante et nombreuse réunion : 1° Le roi s'engageait à procurer par tous les moyens en son pouvoir le retour à l'unité catholique de l'antipape Muñoz et des quelques adhérents qui prolongeaient une apparence de schisme dans le fort isolé de Péniscola. 2° Le souverain Pontife promettait, de son côté, d'admettre avec clémence les schismatiques repentants et d'apposer à cette réconciliation le sceau de la charité chrétienne et sacerdotale. S'il fallait recourir aux moyens de rigueur, c'est encore le Pape qui serait chargé de les appliquer d'une main paternelle. 3° Tous les décrets auparavant rendus contre les immunités et les libertés ecclésiastiques, restreignant les pouvoirs des légats, portant atteinte, sous n'importe quel rapport, à l'autorité du Saint-Siége, étaient désormais annulés, et cette annulation serait proclamée dans toutes les provinces du royaume. 4° Les collecteurs envoyés en Aragon pour y percevoir les revenus de la chambre apostolique auraient pleine liberté d'exercer leurs fonctions ; loin de leur opposer un obstacle, le roi ne permettrait pas qu'on leur suscitât la plus légère difficulté. 5° Tous les dignitaires ecclésiastiques seraient à l'avenir en possession des priviléges, des droits et des franchises qu'ils tenaient des anciennes lois, sans distinction du rang qu'ils occupaient dans la hiérarchie ; s'il était démontré qu'ils eussent à cet égard subi quelque injustice, le tort serait complétement réparé, de telle sorte que tout fût maintenant rétabli dans l'ordre. Après l'heureuse issue de cette légation, dans les premiers jours de l'année suivante, 1428, le cardinal Pierre retournait à Rome, avec une lettre autographe du roi d'Aragon. Les sentiments que cette lettre respirait transpirent dans la réponse du

Pape : « Voilà donc anéantie toute cause de division ; plus d'amertume dans les cœurs ; vous êtes l'enfant soumis de l'Eglise. Rien ne pouvait nous être plus doux, notre âme est inondée d'allégresse. Nous avions toujours désiré, pour votre bonheur et votre gloire, vous compter au nombre de nos enfants, vous rendre la place qui vous appartient dans la couronne des rois fidèles ; nous espérons maintenant que votre affection pour le Siége Apostolique et pour nous ira chaque jour en augmentant, à mesure qu'il nous sera donné de mieux vous témoigner la nôtre[1]... »

La Haute-Italie pacifiée par le pape Martin V.

4. La joie que Martin V éprouva de cette réconciliation, gage certain de la prochaine extinction du schisme, fut égalée et redoublée par celle que lui procura le rétablissement de la paix en Italie. Florence, Milan, Venise, Gênes, le marquis d'Este, le comte de Savoie s'étaient trouvés mêlés aux sanglantes collisions allumées par le ressentiment de deux femmes. En lisant l'histoire de ces temps, on a de la peine à comprendre qu'une même nation ait pu soutenir de si longues guerres sans devenir un désert. Ce phénomène ne s'explique, pour tout observateur impartial, que par l'infatigable intervention des Papes. Venise triomphait ; aucune puissance sur le continent ne contrebalançait la sienne : elle était sur le point d'écraser Philippe Marie Visconti, quand le Pape prit en main sa défense, dans l'intérêt de la justice et de l'humanité. Ce prince rendit à l'Eglise les villes dont il s'était injustement emparé dans le Domaine de saint Pierre, notamment Imola, Spolète et Forli ; aux Vénitiens, Bergame, Brescia, la majeure partie des forteresses dépendant de Crémone. Pour négocier la paix et l'imposer, si c'était nécessaire, le Pape avait envoyé le cardinal Nicolas Albergati, du titre de Sainte-Croix en Jérusalem, homme dont la prudence égalait l'énergie[2]. Il n'était nullement aisé d'arrêter l'orgueilleuse reine de l'Adriatique dans le cours de ses succès. Elle dut cependant baisser la tête devant les injonctions pontificales, le légat ayant déclaré que, devant une résistance opiniâtre, il rentrait

[1] MARTIN., *Epist.*, lib. ult. pag. 141.

[2] LEONARD. ARETIN., *Rer. Ital.*, anno 1428. — POGGI., *Vita Caroli Firman.*, lib. VI.

dans son mandat d'appeler en Italie l'empereur Sigismond, qui ne laisserait pas entièrement spolier le duc de Milan son feudataire et saurait faire respecter ses droits de suzerain. Venise n'attendit pas l'effet de cette menace ; elle comprit ses intérêts, et, selon toute apparence, ses devoirs religieux. Martin V écrivit alors au doge : « Nous la possédons enfin cette paix si nécessaire à la République chrétienne et que nous appelions de tous nos vœux. Nul doute qu'elle n'ait pour résultat de réprimer l'audace des Infidèles. Tant qu'ils nous savaient occupés en Italie, ils ne cessaient d'infester les mers et de ravager les îles ; les continents n'étaient pas à l'abri de leurs déprédations. Venise seule pouvait opposer une barrière à leurs sacriléges envahissements : Béni soit Dieu, qui, touché de nos longues prières, la rend à sa glorieuse mission[1]... » Il écrivait également aux Florentins : « Rien de plus agréable, rien de plus heureux, dans les circonstances présentes, ne pouvait nous être annoncé. La paix est donc faite, elle est assurée ; Venise et Florence sont réconciliées avec Milan. En offrant à Dieu nos solennelles actions de grâces, nous nous empressons de vous témoigner aussi nos sentiments d'affectueuse reconnaissance et d'amour paternel. Votre noble cité fut toujours notre fille de prédilection. S'il est quelque chose qu'elle désire de nous pour sa gloire et sa prospérité, demandez-le sans crainte ; vous nous trouverez toujours, non seulement disposés à vous satisfaire, mais encore heureux de répondre à vos désirs... » La paix elle-même n'était pas sans danger pour l'Italie centrale, et particulièrement pour les provinces qui touchaient au récent théâtre de la guerre ; on avait à redouter en ce moment les débris épars des armées dissoutes et congédiées : le Pontife adopta d'énergiques mesures, de concert avec son légat, pour sauvegarder le Patrimoine de saint Pierre et les états avoisinants.

Exaltation toujours croissante des Hussites.

5. Il ne perdait pas de vue les autres nations chrétiennes, dont plusieurs étaient exposées, et depuis longtemps, à des fléaux tout autrement redoutables. Il n'en était pas alors qui méritât son at-

[1] MARTIN., *Epist.*, IX, pag. 49, 57.

tention d'une manière plus impérieuse que la Bohême. L'hérésie triomphait toujours dans la patrie de Jean Huss ; et les hérétiques, divisés entre eux, acharnés les uns contre les autres, ne se bornaient pas à ravager dans tous les sens cette malheureuse contrée : ils sortaient de leurs frontières avec l'impétuosité d'un incendie qui cherche de nouveaux aliments. La Lusace, la Silésie, l'Autriche, la Moravie et la Thuringe avaient tour à tour, souvent à la fois, été sillonnées par ces hordes fanatiques. Après la mort du terrible Jean Ziska, survenue le 12 octobre 1424, comme nous l'avons dit, les Hussites exaltés étaient commandés par Procope *Rasus*, ainsi nommé parce qu'il avait été moine, et bientôt surnommé le Grand, à raison de ses propres victoires et de ses habiles négociations. C'est Ziska qui l'avait recommandé lui-même aux siens ; le lieutenant était réellement digne de son capitaine par sa valeur, son intelligence et sa férocité. La division demeurait toujours la même, ou plutôt augmentait de jour en jour. On avait vu surgir la secte des Adamites, dont les aberrations allaient ouvertement à la plus révoltante immoralité ; puis éclata celle des Orphelins, qui n'entendait pas reconnaître un chef suprême et leva l'étendard de l'anarchie. En face des Thaborites s'étaient dressés les Horébites, sans autre raison désormais appréciable que la jalousie, l'emportement et la fureur ; pas une nuance dans les doctrines, égale exaltation des deux côtés. Les Modérés semblaient dominer à Prague, sous le prince lithuanien Koribut, parent du roi Wladislas de Pologne, qui lui-même avait prudemment refusé la couronne de Bohême ; mais Koribut ne tardait pas à succomber dans une effroyable révolte excitée par deux théologiens, l'anglais Pierre Peyne et le bohémien Jean Rokyczana. Le désordre était à son comble, ainsi que l'acharnement. Pour les Hussites de toute opinion, les nations voisines et parfois éloignées représentaient les Philistins et les Moabites ; c'est ainsi qu'ils les désignaient : ils les traitaient en conséquence. Pour eux également, la Bohême était la Terre Promise, terre infortunée où coulaient des flots de sang, non de lait et de miel, selon l'image biblique.

Nouvelle croisade. Sigismond défait par Amurat II.

6. En vue d'éteindre ce foyer de destruction, ou d'en limiter au moins les ravages, le Pape Martin V et l'empereur Sigismond avaient organisé plusieurs croisades ; toutes avaient misérablement échoué. Les diètes se succédaient en Allemagne, sans obtenir un meilleur résultat. L'entente seule aurait pu garantir la victoire, et les dissensions régnaient de toutes parts dans l'empire germanique. Le Pontife Romain ne se laissa pas décourager. De sanglantes défaites essuyées en 1437 par les saxons, les Silésiens et les Lusaciens catholiques, ranimèrent son ardeur, loin de la ralentir ou de l'éteindre. Avant la fin de cette même année et dans les premiers mois de l'année suivante, nous le voyons secouer l'apathie des Allemands, leur ouvrir les yeux sur les lamentables effets de leurs discordes et les imminents dangers de la situation, publier enfin une nouvelle croisade. Il avait choisi pour légat l'évêque de Winchester, Henri de Lancastre, communément appelé le cardinal anglais, homme d'une trempe supérieure et qui se montra toujours au niveau de sa périlleuse mission. Plût à Dieu qu'il eût trouvé la couronne du martyre dans ces lointaines contrées ! Le Pape écrivait à Louis de Bavière pour le louer d'avoir pris avec les autres électeurs la généreuse résolution de recommencer la guerre ; à Frédéric de Brandebourg, désigné comme généralissime, pour l'exhorter à pousser les opérations avec autant de sagesse que de vigueur[1]. Un prince qui méritait déjà tous les éloges et n'avait besoin d'aucune exhortation, c'était Albert d'Autriche ; les dissidents, malgré des succès partiels, ne connaissaient pas de plus redoutable adversaire. Il ne pouvait pas cependant remplacer son beau-père Sigismond, que d'autres ennemis retenaient dans l'Europe orientale. Amurat II gouvernait alors l'empire des Turcs et l'agrandissait par ses conquêtes. Il menaçait la Hongrie en remontant le Danube, lorsque Sigismond entreprit de l'arrêter. Une fausse manœuvre rendit inutile ce hardi projet. Il porta son armée sur la rive du fleuve que ne longeaient pas les Ottomans ; une partie de ses troupes restait encore sur la rive menacée. Le temps et les moyens de

[1] MARTIN., *Epist.*, VI, pag. 25 ; IX, 50.

transport lui manquèrent pour appeler à lui son arrière-garde. Voulant au moins sauver celui qui la commandait, il se hâta d'envoyer une barque. Mais cet héroïque chef ne consentit pas à vivre, laissant ses soldats exposés à la mort. Entouré par les barbares, il resta seul debout, criblé de blessures, et sa tête tomba sous le glaive du vainqueur. Le nom d'un tel homme ne doit pas être oublié dans les annales même de la Religion, il s'appelait Zaviska le Noir[1].

§ II. L'ANGE DE LA FRANCE

Henri V d'Angleterre. Abdication d'une dynastie.

7. Ni Paléologue ni Sigismond ne pouvaient plus tourner leurs regards vers la France. Elle se débattait alors comme dans les déchirements et les angoisses de l'agonie. Les peuples étrangers se demandaient si la France existait encore, ou du moins si le royaume de Philippe-Auguste et de saint Louis aurait un lendemain. Le roi d'Angleterre était aussi le roi de France ; il semblait au moment de l'absorber. Toutes les provinces au nord de la Loire étaient successivement tombées au pouvoir du conquérant, sauf la Bretagne, qui nous gardait ses sympathies, en désespérant de notre cause. Huit mille chevaliers français étaient restés sur le champ de bataille d'Azincourt ; un égal nombre avait péri dans d'autres rencontres, depuis cette fatale journée. Beaucoup étaient allés mourir dans les cachots britanniques. Ne convient-il pas de nommer le maréchal de Boucicaut, ce dernier survivant des croisades ? Là gémissait encore le duc d'Orléans, avec quelques princes de la maison royale et d'autres vaillants dont l'Angleterre ne voulait pas accepter la rançon parce qu'elle redoutait leur épée. Le duc de Bourgogne, Jean-Sans-Peur, en mourant sous le fer des assassins, après avoir terni sa gloire par un aussi lâche assassinat, avait légué sa puissance aux ennemis de son sang et de sa patrie : Philippe son fils et son successeur, était l'allié, l'auxiliaire et l'instrument de la domination étrangère. Le malheureux Charles VI, dont la

[1] Michov., *Hist. Slav.*; IV, 52. — Crom., *De reb. Polon.*, XIX, et multi alii.

raison était à peu près éteinte et dont la mort avançait à grands pas, ne montrait plus cette force de résistance, ces instincts supérieurs d'homme et de roi dont il avait donné tant de preuves. Obsédé par la reine Isabeau, que nous avons nommée le mauvais génie de la France et que nous pourrions nommer aussi son démon particulier, il donnait sa fille Catherine au jeune monarque anglais qui venait de lui ravir la moitié de ses états et se disposait à gagner l'autre. Au bout de quelques jours, il signait inconsciemment sa propre déchéance et la fin de sa dynastie ; il répudiait, avec les gloires du passé, les espérances de l'avenir, en déshéritant son fils unique Par le traité lugubrement fameux de Troyes, Henri V d'Angleterre, héritier déjà d'une couronne usurpée par son père Henri de Lancastre, était proclamé régent du royaume de France et légitime successeur du roi. Sous la signature informe de ce dernier, on lisait celles du duc Philippe de Bourgogne, son cousin, et d'Isabeau de Bavière sa femme. Cette mère dénaturée poursuivait son fils, le futur Charles VII, d'une haine plus que féminine.

8. Il importait de grouper ici ces traits disséminés dans l'histoire. Charles VI ne survivait pas deux ans à cet infâme traité, qui ne saurait peser sur sa mémoire; et l'usurpateur tout jeune qu'il était, l'avait précédé d'un an dans la tombe. On eût dit que la mort ne déjouait pas son ambition, malgré les illusions de son incroyable fortune, de ses insolents succès, de sa jeunesse elle-même : il avait pris en quelque sorte ses précautions. Des deux royaumes qu'il laissait à son petit enfant qui venait de naître, il confiait l'un à son frère le duc de Glocester, l'autre au duc de Bedford, son second frère. Celui-ci prouva dès le commencement qu'il était un vrai Lancastre et qu'il saurait continuer l'œuvre d'Henri V : non content d'organiser la conquête, il en poursuivit le cours. Le dauphin légitime de France n'avait que dix-sept ans lors du pacte de Troyes ; mais il en appela bravement à son épée. Pour le début au moins, peut-être faudrait-il dire à l'épée de ses derniers défenseurs. Bossuet s'étonne de la quantité de larmes que renferment les yeux des rois : n'est on pas encore plus étonné de l'inépuisable source de sang qui circule dans les veines des peuples ? Celui des Français

La France scindée. Enjeu de la lutte.

semblait devoir être épuisé. Aux désastres, disons plutôt sans crainte d'exagération, aux hécatombes réitérées de la guerre étrangère, s'étaient ajoutés, quinze années durant, les crimes et les malheurs de la guerre civile. Armagnacs et Bourguignons avaient mis la France en lambeaux ; la capitale, victime privilégiée de leurs implacables fureurs, n'était plus que le spectre d'elle-même. Elle avait subi, sans essayer d'une suprême lutte, le joug odieux de l'Anglais, en devenant le siége de son gouvernement ; tandis que la plupart des autres villes courbées sous le même joug avaient opposé la plus héroïque résistance. A Rouen doit être assignée la place d'honneur dans ce lugubre et glorieux martyrologe du patriotisme. L'invasion accomplie, le jeune dauphin s'était retranché de l'autre côté de la Loire. Orléans était, comme on le voit par un simple coup d'œil jeté sur la carte, le bastion avancé de cette grande ligne de défense, le boulevard de son royaume amoindri, la clef de la France méridionale. Son parlement résidait à Poitiers; Bourges pouvait être tenu pour sa capitale, quoique dans les derniers temps il semblât préférer Chinon.

Siége d'Orléans. Patriotisme et courage des Orléanais.

9. Les ennemis l'appelaient par dérision le roi de Bourges, tout en se préparant à le dépouiller même de ce titre. Pour cela que fallait-il ? S'emparer du cours de la Loire, et commencer par emporter Orléans. Cette ville prise, c'en était fait de la monarchie, On le comprenait des deux côtés : on se disposait à la suprême lutte sur ce point décisif ; mais dans quelles conditions inégales! Ce n'est pas cependant sans quelque hésitation que le prudent et tenace Bedford se rendit aux impatients désirs de ses capitaines. Le comte de Salisbury, l'un des plus habiles, et lord John Talbot, surnommé l'Achille anglais, eurent ordre de soumettre d'abord les rares positions qui restaient au dauphin sur la rive droite du fleuve. Elles tombèrent promptement en leur pouvoir ; Meung, Beaugency, Jargeau, Marchenoir furent enlevés à la France. Le 12 octobre 1428, l'armée d'Angleterre, enhardie par ses succès, ne doutant plus du triomphe, dressa ses pavillons sous les murs d'Orléans, en venant par la Sologne [1]. Ce n'était pas encore le temps où

[1] Monstrelet., *Hist.*, tom. II, pag. 38-41.

les villes françaises devaient courber la tête sous le joug de l'étranger à la simple sommation de quelques émissaires. Les Orléanais étaient prêts à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Ils avaient à leur tête Raoul de Gaucourt, bailli de leur suzerain titulaire. Dunois, Lahire, Xaintrailles, le sire de Villars, le Gascon Coaraze, Nicolas de Gilesme, commandeur des Hospitaliers, s'étaient jetés dans la place. Tours, La Rochelle, Blois, Bourges, Poitiers et plusieurs autres villes envoyèrent des secours en argent et d'abondantes provisions. Dès le début on prit l'héroïque résolution de raser le vaste et riche faubourg qui s'étendait au midi du fleuve ; on ne laissa debout que le Châtelet appelé les Tournelles, qui commandait l'accès du pont, en le flanquant d'un double mur d'enceinte, construit à la hâte sous les yeux de l'ennemi. Les Anglais s'étaient fortifiés de leur côté parmi les ruines, et leurs canons battaient en brèche le Châtelet, à partir du 17 octobre. Le 21, ils livrèrent un furieux assaut à la garnison, qui les repoussa par des prodiges de vaillance. Les bourgeois rivalisèrent en ce jour avec les soldats, les femmes avec les hommes. Mais le boulevard était miné : d'heure en heure il pouvait s'écrouler sous les pieds de ses défenseurs ; ils l'incendièrent eux-mêmes et se replièrent dans l'intérieur du fort. Cette position n'était pas tenable ; il fallut l'abandonner aux assaillants, après avoir démoli, pour arrêter leurs attaques ultérieures, la première arche du pont. Le vide n'était pas infranchissable.

Investissement de la place. Journée des Harengs.

10. Une vague terreur pesa sur les assiégés quand ils se virent contraints à tourner leurs canons contre leur ancienne forteresse. C'est là que Salisbury trouva la mort. Le comte de Suffolk, qui lui fut donné pour successeur, prit immédiatement ses mesures pour exécuter le plan auquel venait de s'arrêter l'illustre capitaine : il reporta le gros de l'armée au nord de la Loire, dans le but d'envelopper entièrement la place et de couper toutes ses communications avec l'extérieur, moyen infaillible d'en amener tôt ou tard la reddition ou la chute, si ce travail de circonvallation n'était empêché. Les Orléanais et leurs auxiliaires eurent beau déployer autant d'audace que de persévérance, le travail avançait toujours :

il était facile de déterminer l'époque assez rapprochée où tout serait fini. Xaintrailles, Dunois, Lahire franchissaient encore le cercle fatal, pour annoncer au roi le péril de la situation et faire appel aux suprêmes ressources de la France. On dut amèrement déplorer alors que de misérables intrigues eussent éloigné le connétable Arthus de Richemont, frère de Jean V duc de Bretagne. Il est vrai qu'on préparait une armée de secours ; mais l'homme de guerre manquait pour la commander : elle alla se fondre dans une malheureuse rencontre, en voulant saisir un grand convoi de munitions et de vivres que Bedford envoyait aux assiégeants. Cette désastreuse bataille, connue dans l'histoire sous le nom de Journée des Harengs[1], jeta le royaume entier dans la consternation et parut le coup de grâce pour la ville assiégée. Les troupes en déroute, répandant une contagieuse démoralisation, s'étaient réfugiées dans son enceinte ; mais le comte de Clermont, leur inhabile chef, ne tarda pas à les faire évacuer, sous prétexte ou dans l'intention de les rétablir sur un meilleur pied et d'en augmenter le nombre, promettant aux Orléanais qu'il reviendrait sous peu chasser les ennemis de leurs murailles. On l'attendit en vain ; aucune armée française ne devait secourir Orléans. Au courant du siége, les Bourguignons avaient rejoint les Anglais, ce qui ne pouvait que précipiter la catastrophe. Les alliés se partageaient d'avance leur proie. ou plutôt se la disputaient ; et de là surgit entre eux une mésintelligence qui prolongea l'agonie, sans donner un espoir de résurrection. Impuissant à sauver son peuple, accablé par tant de revers, abandonné par la fortune, isolé de plus en plus dans son château de Chinon, le jeune roi songeait à se retirer dans les montagnes de l'Auvergne, ou dans le Dauphiné, ou même sur la terre étrangère.

Patrie de Jeanne Darc. Son enfance, ses visions.

11. Il était au moment d'abandonner ses droits et de sceller la tombe de la monarchie : une pauvre petite bergère vient tout-à-coup relever ses espérances abattues, s'engage à délivrer Orléans, à le mener ensuite à Reims, pour y recevoir l'onction royale ! C'est pure hallucination, si ce n'est inspiration pure. Aux faits seuls d'en

[1] On sait pour quelle raison : à la veille du carême, les approvisionnements consistaient surtout en poissons secs.

décider ; écoutons leur unique témoignage : de là seulement peut jaillir la vérité. Sur la frontière qui séparait la Champagne et la Lorraine, entre le duché de Bar et l'évéché de Toul, s'étend une langue de terre, assez limitée dans son étendue, longeant la rive gauche de la Meuse, et qui n'avait alors d'autre ville fermée que Vaucouleurs. A quatre ou cinq lieues en amont de l'étroite vallée se trouve le hameau de Domrémy. C'était une terre éminemment religieuse et française, dont les habitants gardaient d'autant plus intacts et vigoureux leurs sentiments patriotiques, qu'ils demeuraient en contact perpétuel, et par là même en lutte, avec les étrangers ou les ennemis. Aucune dissidence, notamment dans l'humble bourgade que nous venons de nommer. Or, à l'aurore du jour de l'Epiphanie 1412, les villageois se répandaient partout transportés d'allégresse, se demandant les uns aux autres quel heureux événement était donc arrivé, sans pouvoir se répondre. Tout leur souriait, la nature elle-même semblait participer à la joie commune. Plus tard on se souvint que dans la nuit était née Jeanne, la fille de Jacques Darc et d'Isabeau Romée, honnêtes et pauvres laboureurs que rien ne distinguait, si ce n'est leur vertu même. Jeanne avait grandi, ne se distinguant non plus de ses compagnes que par sa piété. Toutes l'aimaient, parce qu'elle était douce et bonne, autant que sage et modeste. Elle prenait part à leurs jeux innocents, jamais à des réunions mondaines. Parfois elle s'isolait pour s'adonner librement à l'exercice de la prière ; mais ce recueillement ne l'empêchait pas d'écouter avec une anxieuse avidité ce qu'on racontait des malheurs de la France. Un jour, dans sa quatorzième année, étant seule, elle entendit une voix qui l'appelait à secourir sa patrie. Ce mystérieux appel lui causa plus de frayeur encore que de surprise. Comme les bergers prophètes des anciens temps, elle s'enfuit vers la maison paternelle. La voix se fit entendre de nouveau : « Jehanne, vierge et fille de Dieu, lui disait-elle, aspire à la sainteté, sois toujours pieuse, fréquente l'église, mets ta confiance au Seigneur. Jehanne, tu dois aller en France ! » Dans la direction de la voix, brille une grande lumière. Il ne semble pas qu'en premier lieu Jeanne aperçût autre chose ; mais bientôt elle vit dis-

tinctement une forme angélique et céleste que plusieurs autres accompagnaient, toutes d'une beauté ravissante. « Je suis l'archange Michel, disait l'apparition, je viens de la part de Dieu te commander d'aller en France, soutenir la cause du dauphin et le rétablir dans son royaume. » L'archange avait à ses côtés deux héroïnes de la Religion, qu'il eut soin de nommer, sainte Catherine et sainte Marguerite, choisies par le Seigneur, ajouta-t-il, pour être les guides et les protectrices de la pieuse bergère dans la mission dont elle était chargée[1].

Vains obstacles à la céleste mission.

12. Ces apparitions et ces avertissements se renouvelaient à de courts intervalles ; Jeanne était comme poursuivie par les voix du ciel. Loin de les redouter désormais, elle se plaisait à les entendre ; mais elle reculait toujours devant la redoutable mission qu'elles lui transmettaient et dont l'humble fille s'estimait absolument incapable. De jour en jour les instances redoublaient. Trois ans s'étaient écoulés dans cette mystérieuse lutte. En 1428, Jeanne vit de près les horreurs de la guerre, qui jusque-là n'avaient frappé que son oreille et son cœur : sa vallée natale fut à plusieurs reprises envahie par les Bourguignons, et les habitants de Domrémy étaient contraints à chercher un refuge, tantôt dans les bois, tantôt dans une île au milieu de la Meuse, une fois même chez les Lorrains, à Neufchâteau. Le spectacle que Jeanne eut sous les yeux en retournant à son village ne lui permit plus d'hesiter. Quelques paroles échappées à son impatience, bien qu'elle gardât le secret sur ses communications et ses aspirations intimes, inspirèrent à ses parents des craintes indéterminées : ils voulurent la fixer auprès d'eux par les liens du mariage. De leur consentement, ou peut-être à leur instigation, un jeune homme prétendit avoir reçu d'elle un formel engagement. Elle dût comparaître devant les juges ecclésiastiques, à l'evèché de Toul : contre l'attente commune, elle comparut et gagna son procès.

[1] Pas un trait de cette rapide esquisse qui ne soit puisé dans les auteurs contemporains, et de préférence dans les pièces des procès de condamnation et de réhabilitation, recueillies avec tant de soin par Jules Quicherat. Rien n'étant facile comme cette vérification, il serait désormais inutile de multiplier les citations au bas des pages.

Jeanne était libre d'obéir à d'autres destinées, aux voix qui lui répétaient sans cesse : « Plus de retards, plus d'incertitude : tu n'as déjà que trop attendu. Dieu commande ; va te présenter au gouverneur de Vaucouleurs. Ne te laisse pas décourager par ses résistances ; il finira par t'accorder les moyens d'aller où Dieu t'appelle. » Pour s'acheminer vers ce but, la jeune fille avait obtenu la permission de visiter un oncle qui résidait non loin du chef-lieu ; cet homme se montra digne de la confiance absolue que lui témoigna sa nièce : il alla droit au gouverneur français, Raoul de Baudricourt. Celui-ci le congédia par de rudes paroles. C'est Jeanne alors qui vint elle-même le trouver. Baudricourt la traita de folle, et la menaça de mauvais traitements ; puis de sorcière, et voulut la faire exorciser. Menaces inutiles, exorcismes impies, dont le prêtre n'osa pas même essayer, tant éclataient le courage et l'innocence. L'opinion commençait à s'émouvoir : à mesure que se répandait le bruit des visions, le peuple se prononçait pour la future libératrice. Le siége d'Orléans plaidait en sa faveur par les alarmes dont il était la source. Baudricourt dut en référer à la cour de Chinon.

13. On touchait au carême de 1429. « Il faut que je parte, avec ou sans secours, devrais-je user mes jambes jusqu'au genou ! redisait Jeanne à son oncle ; il faut que je sois auprès du dauphin avant la mi-carême... Personne que moi ne saurait recouvrer le royaume de France... Et cependant combien j'aimerais mieux garder le troupeau de mon père, aider ma mère à filer ou coudre... Mais Dieu le veut ! » Jeanne ne se doutait pas que le cri sublime des croisades venait d'échapper à son cœur. Savait-elle même qu'il eût existé des croisades ? Au besoin, elle les eût inventées. Pour elle, le royaume de France était le royaume de Jésus. C'est de Jésus que le dauphin devait le tenir en commande ; et Jésus la déléguait pour cette revendication. L'étincelle sacrée de son enthousiasme enflamma d'autres âmes. Un jeune bourgeois de Metz, remplissant à Vaucouleurs une fonction publique, Jean de Novelonpont, qui sera plus tard admis dans la noblesse, et Bertrand de Poulengi, noble de naissance, lui jurèrent de la mener au roi, sous la con-

Jeanne quitte le pays natal. Son voyage.

duite de Dieu. Elle n'eut ni le courage ni le temps d'aller prendre congé de sa famille, mais ne partit pas sans implorer leur pardon- Les habitants de la petite ville fournirent à son équipement guerrier ; un paysan vint en aide à son oncle pour lui donner un cheval ; Baudricourt lui donna l'épée. Elle se mit en route au commencement du carême, accompagnée de six cavaliers, un messager royal arrivé depuis peu, Novelonpont, Poulengi, un archer et deux servants d'armes. Le peuple la suivait en pleurant jusqu'aux portes de la place. « Ne me plaignez pas, s'écria-t-elle, c'est pour cela que je suis née ! » Cette dernière parole, pourrait-on ne pas l'observer, est du divin Sauveur lui-même. Dès le lendemain Jeanne était en pays ennemi ; il lui fallait traverser la Bourgogne dans toute sa largeur. Aucun obstacle, aucun danger ne ralentissait sa marche. Sans la prudence de ses conducteurs, elle ne se fût pas écartée de la ligue droite ; chaque détour lui semblait un retard, un préjudice à son œuvre. Elle franchit en courant la Marne, l'Aube et la Seine. Ce corps frêle et délicat était supérieur à la fatigue, tout comme l'âme était étrangère à la peur. Un dimanche elle entrait dans Auxerre sans hésitation, et s'en allait entendre la messe à la cathédrale. Elle se portait après cela vers la Loire, qu'elle passait à Gien et saluait avec transport la terre dauphinoise et française. En peu de jours, elle arrivait non loin de Chinon, et faisait halte à Sainte-Catherine de Fierbois. Ce sanctuaire où trônait l'une de ses patronnes, de ses célestes amies, avait pour Jeanne un attrait particulier ; mais elle ne pouvait pas même séjourner dans cette demeure hospitalière. Elle fit écrire au roi : le roi la manda sur l'heure. Il fut néanmoins saisi d'une blessante et fâcheuse irrésolution, quand vint le moment de lui donner audience.

Cour de Charles VII. Audience accordée

14. Que se passait-il donc à la cour de Charles VII. Ce qu'on voit à toutes les époques dans les situations compromises ou perdues : l'intrigue essaie de les prolonger pour les exploiter jusqu'à la dernière minute. Le chef des intrigants, le maître de la situation, était toujours le sire de la Trémouille. Il avait éloigné le connétable de Richemont, imprudent auteur de sa fortune ; il tenait à l'écart, avec la persistance et par les industries appartenant à tous

les esprits médiocres, quiconque annonçait un talent supérieur, ou bien un noble caractère. Heureusement, à cette même cour était la reine douairière de Sicile, Yolande d'Aragon, mère de Louis II d'Anjou et belle-mère de Charles de France. C'est principalement à ses conseils, à ses prières, que celui-ci s'était rendu lorsqu'il appelait Jeanne ; et maintenant il se laissait arrêter par de basses ou puériles insinuations. Le quatrième jour enfin prévalaient d'autres idées, grâce aux instances des vrais amis du royaume et du roi, secondés par les cris d'alarme qui venaient d'Orléans, où la réputation de la bergère avait pénétré, comme une suprême espérance. Arrivée à Chinon le 6 mars, elle fut introduite au château le 9 par le comte d'Alençon et le duc de Vendôme. Nombreux étaient les courtisans qui désirèrent assister à cette entrevue. Dans cette imposante assemblée, Charles se dissimulait sous un vêtement qui ne le distinguait nullement des autres. Jeanne alla droit à lui sans hésitation aucune et ploya les genoux en sa présence. « Je ne suis pas le roi » lui dit-il, déclinant son hommage ; « Voilà le roi, » désignant un brillant chevalier de sa suite. — « En nom Dieu, gentil prince, répondit incontinent la jeune fille, c'est vous, non un autre !... Pour moi, sire dauphin, je m'appelle Jehanne, et suis envoyée de par le Seigneur pour secourir votre royaume et faire la guerre aux Anglais. Pourquoi refusez-vous de me croire ? N'hésitez plus ; le Seigneur a pitié de vous et de votre peuple. Charlemagne et saint Louis ne cessent de le prier pour la France. » Selon quelques historiens, Charles aurait alors demandé à Jeanne une preuve évidente de sa mission ; selon d'autres, c'est elle qui demanda de révéler au roi une chose que nul autre ne devait entendre. Quoi qu'il en soit, après l'audience publique, ils eurent un entretien secret ; ce qu'on ne saurait révoquer en doute, tous les documents contemporains étant unanimes sur ce point. Chose non moins certaine, c'est que dans cet entretien, Jeanne dit au roi ce que lui seul et Dieu pouvaient connaître. La conclusion avait seule transpiré dans les anciennes relations : « Je te déclare, au nom et de la part de Dieu, que tu dois te considérer comme légitime héritier de France et vrai fils de roi. » Ces paroles étaient déjà consi-

dérables, puisqu'elles répondaient aux plus intimes pensées, aux cruelles angoisses qui tourmentaient le cœur du jeune prince. Le jour s'est fait plus tard, d'une manière à peu près complète, sur cette étrange révélation. C'est une pensée de découragement et de prostration morale que Jeanne rappelait au roi, mais telle que Charles n'osait pas se l'avouer à lui-même, loin d'en avoir jamais fait part à son plus intime confident.

Examen victorieusement subi. Mission prouvée.

15. Ceux qui voyaient l'entretien sans l'entendre pouvaient en lire les émotions d'étonnement et de joie sur la physionomie du prince. « On eût dit, c'est le mot d'Alain Chartier, témoin oculaire, qu'il venait d'être visité du Saint-Esprit. » Le doute n'était pas possible, Jeanne avait droit à la confiance absolue du monarque ; celui-ci le déclara hautement séance tenante devant toute sa cour. Si la jeune fille avait eu besoin d'ajouter à ce titre ou de confirmer ce témoignage royal, elle offrait en gage le caractère même de sa vie : la haute raison dont ses paroles étaient empreintes dans la plus parfaite simplicité, la constance invariable de ses affirmations quant à la source divine de la mission qu'elle venait accomplir, son inaltérable modestie, sa douceur exemplaire et son angélique piété. Les hommes de la science, légistes et théologiens, obtinrent cependant qu'elle subît en quelque sorte un examen officiel, qu'elle obtînt une sanction légale. Le parlement résidait à Poitiers; dans cette ville s'étaient également retirés les docteurs universitaires de Paris qui n'avaient pas voulu, comme la plupart de leurs collègues, se soumettre au joug de l'étranger, paraître même approuver l'usurpation par leur enseignement ou leur présence : Jeanne dut se rendre à Poitiers. Ce n'est pas sans répugnance, ni sans appréhension que l'humble bergère se vit dans la nécessité de répondre à ces doctes personnages ; mais cette nouvelle épreuve tourna complètement à son honneur. « Ce sera l'éternel regret de l'histoire, dit un écrivain que la mort vient de ravir aux études sérieuses, d'avoir à parler de l'enfance de Jeanne d'Arc, alors qu'on n'a plus les procès-verbaux de l'examen qu'elle subit à Poitiers. Elle-même les invoqua dans le cours de son jugement ; mais ses juges se gardèrent bien d'y recourir. Il serait plus étonnant qu'une pièce de cette importance

n'eût point paru dans le procès de réhabilitation, si la manière dont elle est mentionnée dans la sentence ne donnait à penser qu'elle n'existait plus à cette époque. Déjà la négligence l'avait égarée, ou la politique l'avait détruite[1]. » Par d'autres documents authentiques sans doute, mais ne pouvant suppléer à celui-là, nous savons quelques-unes de ses réponses aux subtilités dont on essayait de l'enlacer. « Beau spectacle, s'écrie l'auteur contemporain cité plus haut, que de la voir disputer, femme contre des hommes, ignorante contre des docteurs, seule contre tant d'adversaires. »

§ III. LEVÉE DU SIÉGE D'ORLÉANS

Équipement de Jeanne. Son épée, sa bannière.

18. Quand elle eut exposé son but et rappelé la promesse que le roi venait de lui faire, qu'il mettrait à sa disposition une vaillante troupe pour secourir Orléans, « Si Dieu veut délivrer la France, répondit un théologien, il n'a nul besoin de gens d'armes. — Les gens d'armes batailleront, répliqua l'inspirée, Dieu donnera la victoire ! — Croyez-vous en Dieu ? osa lui dire un autre — Mieux que vous ! — Donnez un signe de la réalité de votre mission; Dieu ne veut pas que nous y croyions sans preuves. — Je ne suis pas venue à Poitiers pour opérer des signes ; menez-moi devant Orléans, je ferai lever le siége, je conduirai le dauphin à Reims, je lui rendrai son royaume : les signes ne vous manqueront pas. Assez de paroles ; c'est le temps d'agir et non de parler. » Subjugué par le rayonnement de cette âme si pure, l'évêque de Chartres prononça la parole du Livre saint : « Cette fille est l'envoyée du Seigneur. » L'émotion gagnait jusqu'aux vieux légistes ; plusieurs versaient des larmes d'attendrissement. L'assemblée tout entière déclara qu'elle méritait une pleine confiance, qu'il fallait la seconder dans ses projets, qu'on se rendrait indigne du secours céleste, si l'on ne l'acceptait pas tel qu'il se présentait. Jeanne se hâta de revenir à Chinon, impatiente de quitter aussi cette ville pour marcher sur Orléans. Le

[1] J. QUICHERAT, *Aperçus nouveaux*... pag. 3, 4.

comte d'Alençon, dont l'amitié lui sera toujours fidèle, était à Blois réunissant des troupes et préparant un grand convoi de vivres pour la ville assiégée, où la disette devenait extrême. On organisait en même temps pour la jeune fille qui devait commander cette armée de secours, un train de maison militaire : elle eut son écuyer, Jean d'Aulon, son chapelain, le moine Augustin Jérôme Psaquerel, des pages, des hérauts, des servants d'armes. A Blois les choses traînaient en longueur ; la Trémouille suscitait des obstacles, loin de les aplanir : il parlait encore, dans cette urgente situation, d'appeler des armées étrangères. L'argent manquait même pour la petite armée nationale, autant par sa mauvaise volonté que par la pénurie réelle du trésor. Yolande d'Aragon créait malgré lui des ressources. Avant qu'on eût abouti, Jeanne envoya chercher une épée marquée de cinq croix sur la lame, qu'elle disait enfouie sous l'autel de sainte Catherine de Fierbois. On creusa la terre, et l'arme mystérieuse fut retrouvée ; elle la porta toujours dans la suite. Elle se fit de plus confectionner une blanche bannière semée de fleurs de lis d'or, portant sur une face l'image de Notre-Seigneur, sur l'autre, celle de la Sainte Vierge, avec cette inscription, qui sera la devise de la pieuse héroïne : *Jhesus Maria.*

Lettre de la Pucelle aux Anglais

17. Equipée de la sorte, elle arrivait à Blois le 24 avril, pour en repartir le 27, mais non sans avoir dans l'intervalle écrit aux Anglais une lettre qui doit trouver ici sa place ; aucun monument ne retrace mieux son inspiration : « Roy d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dictes régent le royaume de France ; vous, Guillaume de la Poule, comte de Sulfort ; Jehan, sire de Talebot : et vous, Thomas, sire d'Escales, qui vous dictes lieutenant dudit duc de Bedford, faictes raison au Roy du ciel ; rendez à la Pucelle qui est cy envoiée de par Dieu, le Roy du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est ci venue de par Dieu, pour réclamer le sanc royal. Elle est toute preste de faire paix se vous lui voulez faire raison, par ainsi que France vous mectrés jus, et paierez ce que vous l'avez tenu. Et entre vous, archiez, compaignons de guerre, gentilz et autres qui estes devant la ville d'Orléans, alez vous ent en votre païs, de par Dieu ;

et se ainsi ne le faictes, attendez les nouvelles de la Pucelle, qui vous ira voir briefment à voz bien grands dommaiges. Roy d'Angleterre, se ainsi ne le faictes, je sui chief de guerre, et en quelque lieu que je actaindray vos gens en France, je les en ferai aler, vueillent ou non vueillent; et si ne vuellent obéir, je les ferai tous occire. Je suis cy envoiée de par Dieu, le Roy du ciel, corps pour corps, pour vous bouter hors de toute France. Et si vuellent obéir, je les prandray à mercy. Et n'aiez point en vostre oppinion, quar vous ne tendrez point le royaume de France, Dieu le Roy du ciel, filz Sainte Marie; ainz le tendra le roy Charles, vray héritier; car Dieu, le roi du ciel, le veult et lui est révélé par la Pucelle; lequel entrera à Paris en bonne compagnie. Si ne voulez croire les nouvelles de par Dieu et la Pucelle, en quelque lieu que vous trouverons, nous ferons dedens et y ferons ung si grant bahay, que encore a-il mil ans, que en France ne fu si grant, se vous ne faictes raison. Et croyez fermement que le Roy du ciel envoiera plus de force à la Pucelle, que vous ne lui sariez mener de tous assaulx, à elle et à ses bonnes gens d'armes; et aux horions verra-on qui ara meilleur droit de Dieu du ciel. Vous, duc de Bedford, la Pucelle vous prie et vous requiert que vous ne vous faictes mie destruire. Se vous lui faictes raison, encore pourrez venir en sa compaignie, l'où que les Franchois feront le plus bel fait que oncques fu fait pour la chrestienté. Et faictes response se vous voulez faire paix en la cité d'Orléans: et se ainsi ne le faictes, de vos biens grands dommages vous souviengne briefment. Escript ce mardi sepmaine saincte. » Cette lettre ne fut envoyée qu'un mois après sa date; elle précéda Jeanne de quelques heures seulement.

18. Sortie de Blois le 27 avril, l'armée française, si tant est qu'on puisse donner ce nom à la troupe commandée par l'héroïne, paraissait devant Orléans le 29. Là chevauchaient Lahire, le maréchal de Boussac, le sire de Gaucourt, que Dunois remplaçait dans la ville, et ce Baudricourt de Vaucouleurs dont la résistance était devenue de l'enthousiasme. Les soldats paraissaient également transformés : la Pucelle avait sévèrement défendu les jurements et les blasphèmes. Beaucoup s'étaient confessés le matin et rece- Arrivée de Jeanne à Orléans.

vaient la communion, à son exemple. En tête de l'armée marchait une cohorte de prêtres, chantant le *Veni creator*. Les Anglais avaient ri de la lettre ; ce religieux appareil leur causa tout-à-coup une surprise qui n'était pas exempte de frayeur : ils se tinrent renfermés dans leurs lignes et leurs bastides, tandis que les Français, défilant sans crainte devant eux, arrivèrent sur le bord du fleuve, espérant y trouver les bateaux promis par les assiégés. Les eaux étaient trop basses et le vent soufflait en sens opposé. On avait trompé Jeanne en la menant par la rive gauche, où n'était plus alors la grande force des ennemis, qu'elle voulait attaquer de front et sur l'heure. Elle s'en plaignit à ses compagnons, mais leur annonça que le vent allait changer et leur permettrait d'aborder l'autre rive. La prophétie ne tarda pas à se réaliser ; une flottille commandée par Dunois vint prendre Jeanne avec une partie de l'armée, tandis que le gros revenait vers Blois pour y passer le fleuve et se diriger ensuite vers Orléans, du côté de la Beauce. Après avoir glissé sans encombre sous les canons anglais, à la faveur d'une sortie faite par la garnison, la Pucelle entra dans la ville, montée sur un cheval blanc, portant à la main sa blanche bannière, aux acclamations de tous les habitants, qui la saluaient comme l'ange de la délivrance et de la victoire, ou plutôt comme Dieu même venant au milieu d'eux pour opérer leur salut et celui de la France. Entourée de cette foule qui grossissait à chaque pas elle se dirigea vers la cathédrale, dont les voûtes retentirent des mêmes acclamations, mêlées aux plus ardentes prières. Dès le lendemain elle eût voulu se précipiter sur les lignes anglaises ; les capitaines français, à qui tant de revers avaient enseigné la prudence, s'opposèrent à ce dessein : leur conseil décida qu'on attendrait la réunion de toute l'armée avant d'engager une action décisive.

Elle y ramène la confiance. Son premier succès.

19. Jeanne profita de ce retard forcé pour adresser aux ennemis une seconde lettre par ses deux hérauts. Ils n'en renvoyèrent qu'un, chargé de lui reporter de cruelles menaces avec d'ignobles imputations, et retinrent l'autre dans l'intention avouée de le brûler vif, comme présage du sort que dès lors ils destinaient à la prétendue

sorcière, si jamais elle tombait dans leurs mains. Elle-même, du haut de la redoute élevée sur le pont, en face des Tournelles, les somma pour la troisième fois ; les injures furent encore toute leur réponse. Pleurant de honte et d'indignation, elle leur déclara qu'ils mentaient et qu'ils ne tarderaient pas à prendre la fuite, mais sans être accompagnés de leur chef. Le 2 mai, elle sortit de la ville pour reconnaître leurs positions, montrant dans cette audacieuse reconnaissance antant de calme et de sérénité qu'elle en eût mis à passer en revue ses troupes. Les Anglais ne bougèrent pas de leurs retranchements. Le courage et la crainte avaient comme changé de parti ; déjà les rôles étaient renversés. Deux jours après, arrivait par la Beauce l'armée qui venait de franchir la Loire à Blois. Jeanne alla l'introduire dans la place, les ennemis se tenant toujours dans leur incompréhensible inaction. Au retour, elle tomba sur son lit, fatiguée d'une longue et rude chevauchée ; mais à peine commence-t-elle à goûter le repos qu'elle s'éveille en criant : « Mes voix m'appellent, nos gens sont en grand péril, leur sang coule à terre...... mes armes ! mes armes ! mon cheval ! » Son page se précipite. « Malheureux enfant, lui dit-elle, tu ne me disais pas qu'une sanglante bataille était engagée ! » et, sitôt armée, elle court vers la porte orientale de la ville. A son insu, Gaucourt et plusieurs autres capitaines tentaient une violente sortie, ne voulant pas lui laisser l'honneur de la victoire. Les Anglais les avaient reçus d'une terrible façon, et la retraite tournait à la déroute. Nombreux étaient les morts, plus nombreux encore les blessés ; le sang rougissait la terre. Jeanne frémit à cet aspect ; dans tous ses interrogatoires, elle a constamment déclaré qu'elle n'avait jamais vu, sans verser d'abondantes larmes, couler le sang français. Or, ce spectacle, elle l'avait pour la première fois sous les yeux. Dunois venait de la joindre ; les fuyards sont ramenés au combat, avec les troupes fraîches. Jeanne les conduit au fort contre lequel les capitaines avaient échoué dans leur première attaque. Tout cède devant son impétuosité ; les avant-postes n'ont pas même le temps de se rejeter dans la forteresse. C'est en vain que Talbot se porte au secours de ses compagnons : il a bientôt compris que la

résistance est inutile, et rentre dans ses quartiers, abandonnant la place à l'irrésistible invasion des Français, guidés par une telle héroïne.

Elle enlève aux Anglais le fort des Augustins.

20. Le lendemain, 5 mai, fête de l'Ascension, quand il semblait si naturel de poursuivre la victoire, la sainte n'entendit pas qu'on profanât ce grand jour. Dès l'aurore, les Anglais s'étaient hâtés de lui renvoyer son héraut, de peur que les prisonniers faits la veille n'eussent à payer de leur tête l'atteinte portée au droit des gens. La bataille recommençait le 6 de bonne heure avec une nouvelle ardeur. Jeanne avait passé sur la rive gauche, accompagnée de Dunois, Lahire, Boussac et Gaucourt. Abandonnant leurs positions secondaires, les Anglais s'étaient concentrés dans celle des Tournelles et des Augustins. Elle se porta rapidement vers la seconde, sans attendre que toutes ses troupes eussent débarqué, et son étendard flotta sur la palissade extérieure. Le bruit se répand alors que les Anglais de la rive droite viennent en masse au secours des leurs : les Français reculent en désordre, entraînant l'héroïne jusqu'aux bateaux, tandis que les ennemis, excités par cette soudaine retraite, les poursuivaient l'épée aux reins, avec d'insultantes huées. Un instant pouvait tout perdre ; un seul échec dans une telle occasion, et c'en était fait du prestige de la Pucelle, de l'espoir de la patrie. Tout-à-coup elle tourne bride, met sa lance en arrêt, pousse son cri de guerre : « En nom Dieu ! » et s'élance contre les assaillants. Saisis d'une vraie panique, ces derniers reculent à leur tour et regagnent précipitamment leur citadelle. Jeanne et les siens y pénètrent avec eux, malgré tous les obstacles, bravant tous les dangers. Le combat continue dans l'intérieur de la forteresse avec un acharnement inouï. En moins d'une heure, elle est au pouvoir des Français. Ceux des défenseurs qui n'ont pu se réfugier aux Tournelles, gisent parmi les retranchements élevés de leurs mains. Jeanne arrête le pillage, craignant un retour offensif du général anglais, et livre la citadelle aux flammes, avec toutes les provisions qui s'y trouvent entassées. Avant la nuit elle rentre en triomphe dans la ville, mais pour revenir à la charge le lendemain. Ainsi ne l'entendaient pas la plupart des capitaines, après

en avoir sagement délibéré, mais sans l'appeler à leurs délibérations. Ils lui signifièrent que, pour ne pas compromettre les avantages acquis, ils voulaient attendre des renforts avant de recommencer la lutte. « Vous avez été, leur répondit-elle, en votre conseil ; je n'ai pas manqué d'aller au mien : Le conseil de Dieu l'emportera sur celui des hommes. Demain nous combattrons ! »

21. Au lever du jour, elle était à cheval armée de toutes pièces, annonçant qu'elle reviendrait par les Tournelles et le pont, victorieuse et blessée. Le bailli de la ville, l'un des principaux membres du conseil, avait donné l'ordre de fermer les portes pour empêcher l'exécution de ce dessein ; lui-même gardait celle de Bourgogne. Jeanne commanda de l'ouvrir, et Gaucourt eût péri sous les flots débordés de la troupe et du peuple, s'il ne s'était hâté d'obéir à cette injonction. Elle fut bientôt de l'autre côté du fleuve, à la tête d'une armée pour qui sa présence remplaçait toute discipline et toute stratégie. Les chefs, emportés par la tourmente, sont devenus de simples soldats : ils secondent avec une héroïque abnégation le mouvement qu'ils voulaient tout à l'heure empêcher. Jeanne les conduit à l'attaque des Tournelles, pendant que les Orléanais, restés aux barricades du pont, prennent à revers ce même fort par une violente canonnade. Placés entre deux feux, les Anglais défendent leur position avec un indomptable courage. Là sont leurs plus vaillants chevaliers, commandés par Glandsdale. Assaillants et tenants, tous comprennent que dans cette partie se joue le sort de deux grandes nations. Repoussés pendant trois mortelles heures dans leurs furieux assauts, les Français ne montraient plus la même confiance et semblaient au moment de lâcher pied. Jeanne, qui se tenait debout sur la contrescarpe, ne cessant de les exhorter et de leur donner l'exemple, aperçoit avec douleur ce mouvement d'hésitation ; elle n'hésite plus elle-même : se jetant au bas du rempart, elle saisit une échelle et monte hardiment sous les coups redoublés des ennemis. Le péril est extrême ; comme elle approche du sommet, un trait d'arbalète la frappe au sein, entre le gorgerin et la cuirasse : elle roule dans le fossé. On l'emporte aussitôt, la croyant morte ; elle n'est qu'évanouie. Revenue promp-

Attaque des Tournelles. Jeanne blessée.

tement de cette défaillance, elle arrache le trait de sa propre main, et, quoique mêlant ses larmes à son sang qui coule avec abondance, après avoir à peine fait bander sa plaie, elle remonte à cheval, arrête les capitaines que cet accident avait déconcertés et qui donnaient déjà le signal de la retraite.

Les Anglais battus s'éloignent.

22. Le combat se rétablit ; une exaltation surhumaine s'empare des Français. Ceux de la ville jettent quelques poutres sur les arches brisées du pont et sont bientôt maîtres des ouvrages extérieurs. La Pucelle et les siens le sont également du boulevard et des redoutes. Les Anglais terrifiés n'opposent plus qu'une faible résistance ; ils voient dans les airs de mystérieux cavaliers prendre part à la bataille. Les saints patrons d'Orléans viennent au secours de leur ville ; l'archange saint Michel, l'inspirateur de Jeanne, debout sur le milieu du pont, brandit sa flamboyante épée. « Rends-toi, Glandsdale, rends-toi ! dit-elle, je te le dis au nom de Dieu ; j'ai pitié de ton âme et de l'âme des tiens. » Le fier Anglais n'écoute pas cette sommation ; il se rejette sur le pont-levis pour rentrer dans les Tournelles, quand un boulet brise ce frêle appui sous ses pieds : il tombe et disparaît dans l'eau dont lui-même a fait remplir le second fossé pour la défense de la place. Dans son agonie vit-il briller comme un lugubre éclair la menaçante prophétie de la Pucelle ? En quelques instants les Français avaient reconquis leur citadelle, la garnison était prisonnière ou tuée. Impassibles témoins de ce désastre, cloués sur la rive opposée comme par une puissance magique, ni Talbot ni Suffolk n'avaient rien fait pour secourir Glandsdale, ou tenter au moins une diversion. Après sa complète victoire, Jeanne rentrait dans Orléans, où l'enthousiasme touchait au délire. Elle y rentrait par le pont provisoirement rétabli, réalisant de la sorte une autre de ses prédictions. Le lendemain, au petit jour, les Anglais levaient le siége et se mettaient en mouvement pour s'éloigner de la ville, les uns se dirigeant vers Meung, les autres vers Jargeau. Les Orléanais se disposaient à les poursuivre ; mais la Pucelle accourut, quoique souffrant beaucoup de sa blessure, et défendit aux siens de s'acharner à la poursuite des fuyards. C'était le dimanche, 8 mai ; l'héroïne fit dresser un au-

tel dans la campagne, en présence de toute l'armée. On y célébra la messe, qui fut entendue par elle avec une angélique piété, et par tous avec une émotion difficile à comprendre, impossible à retracer. Le soir une immense procession se déroula dans la ville, puis l'enveloppa comme un diadème de bonheur, de reconnaissance et de liberté. C'est la cérémonie, le sublime annuaire, qui se perpétue depuis lors et se perpétuera dans les siècles, à moins que le dernier de la France ne soit près de finir.

§ IV. VICTOIRE A PATAY, TRIOMPHE A REIMS

23. Jeanne avait réalisé la première de ses promesses, celle dont le succès était à la fois le plus important et le moins probable ; car il s'agissait avant tout d'humilier dans leur orgueil, d'ébranler dans toute leur puissance les vainqueurs de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt et de tant d'autres batailles : il fallait changer le cours des idées et des événements, ramener la confiance, inspirer la terreur, inaugurer une ère nouvelle. C'était fait. Sans perdre un jour à contempler son œuvre, à recueillir les témoignages d'admiration et d'amour que lui prodiguent à l'envi l'armée victorieuse et la cité délivrée, dès le lendemain elle sort de cette enivrante atmosphère, elle s'éloigne d'Orléans, pour aller elle-même annoncer au roi ce que les chroniqueurs du temps appellent la noble besogne. Mais ce qui la stimule avant tout, c'est la pensée de fournir immédiatement la seconde étape de sa grande mission. Le bruit des merveilles accomplies l'a précédée ; sur son passage accourent à chaque instant les populations secouées au plus intime de leurs sentiments patriotiques et chrétiens. Dire que son voyage est une marche triomphale serait en amoindrir le caractère et la portée. Rien d'officiel, aucun ordre, un élan universel et spontané, une splendide confusion. On l'entoure, on la presse ; ceux qui ne peuvent baiser ses mains ou ses pieds, se prosternent sur la terre et baisent l'empreinte des pas de son cheval. Le triomphateur n'est pas un illustre capitaine, un vaillant chevalier, qui vient d'ajouter une page

Humilité de Jeanne au comble de l'honneur.

étincelante aux annales de la patrie ; le triomphateur est un ange descendu du ciel pour opérer le miracle de la résurrection nationale. Ange par son ministère et sa sainteté, Jeanne appartenait cependant à la nature humaine ; Dieu seul pouvait la garder, comme elle le déclara dans la suite, du dangereux enivrement auquel l'exposaient les transports populaires. Dans son héroïque abnégation, elle avait hâte de s'y dérober. Poursuivant sa route, sans vouloir même s'arrêter à Blois, elle parvint à Loches, où le roi résidait en ce moment. Il l'accueillit de la manière la plus honorable ; mais, quand elle parla de partir sans retard pour Reims, les courtisans s'interposèrent, faisant ressortir la folie d'un tel projet, et Charles lui même demeurait dans une incertitude qui conclut toujours à l'inaction.

Recrues nationales Prise de Jargeau.

24. C'était le désespoir de la Pucelle. Elle revenait à Dieu, se voyant ainsi repoussée par les hommes ; et chaque fois elle entendait la voix intérieure qui lui disait : « Va, fille de Dieu, va, va ; je serai ton aide ! » A force de supplications, elle émut le prince, qui se déclara prêt à marcher, mais seulement lorsqu'il aurait réuni de nouvelles troupes et qu'une armée serait prête à marcher avec lui. Le rendez-vous général était sur la Loire, entre Orléans et Gien. Trois longues semaines s'étaient écoulées dans cette agglomération, nous ne disons pas dans cette organisation militaire. Enfin, le 10 juin, le jeune duc d'Alençon, désormais libre de combattre, comme ayant complété le solde de sa rançon, Dunois, Vendôme, tous les défenseurs d'Orléans, étaient autour de Jeanne avec quinze cents chevaliers environ. Les milices des communes, devançant l'appel royal, étaient accourues en grand nombre, pleines de courage et d'ardeur, se ranger sous l'étendard de l'héroïne populaire : Alençon commandait, mais, par ordre exprès du roi, sous le contrôle et la direction de la Pucelle. Les Anglais occupaient les places fortes d'alentour, dominant le cours du fleuve, Suffolk à Jargeau, Talbot à Meung. On leur avait donné le temps de relever le moral de leurs troupes. C'est contre Jargeau que l'armée française se dirigea d'abord. Suffolk prévint l'attaque par une impétueuse sortie, qui pouvait changer les rôles. Ne s'attendant à rien de pa-

reil, sans ordre de bataille, la chevalerie commençait à plier, la déroute était imminente. Aussitôt Jeanne se porte en avant, en poussant son cri de guerre. Ranimés tout-à-coup, les Français reviennent à la charge : en quelques instants, les ennemis sont refoulés dans les murs de la place. Le siége commence aussitôt ; l'artillerie prend ses positions, indiquées par Jeanne elle-même avec une rare sûreté de coup d'œil. La ville est foudroyée. Au bout de trois jours, l'héroïne ayant déployé le même courage et couru les mêmes périls qu'aux Tournelles, la place est emportée d'assaut. Le capitaine anglais se rend avec l'un de ses frères ; l'autre était mort à ses côtés. Tout ce qui reste de la vaillante garnison imite son exemple. Quelques prisonniers sont massacrés par la fureur des milices communales ; la plupart cependant échappent à la mort, grâce à l'énergique intervention des chevaliers, et beaucoup plus à l'ascendant de Jeanne.

Connétable de Richemont. Préludes de victoire.

25. Suffolk pris, Jargeau réduit, les vainqueurs se dirigent sur Meung où commande Talbot. Ils enlèvent le pont hérissé de redoutes et garni d'artillerie. Ils passent devant la forteresse, où les Anglais, sous les ordres de Scales, se sont promptement renfermés, et marchent droit à Beaugency, position tout autrement importante. Talbot est allé recevoir et proteger un convoi, qui lui vient de la capitale. Son lieutenant à Beaugency, comme celui de Meung, abandonne la ville et se renferme dans le château, dont le siége commence à l'heure même. Survient alors, malgré la rigoureuse défense du roi, que La Trémouille obsède sans cesse, le connétable de Richemont, avec une troupe considérable de Bretons et d'Angevins ; il n'a pu demeurer dans l'inaction quand on combat pour la France. Il ne revendique pas ses droits au commandement ; la seule chose qu'il demande, c'est de participer au danger et de concourir à la victoire. Le duc d'Alençon n'ose l'accepter ; les autres capitaines interprétant mieux les intentions du roi, s'inspirant au moins des intérêts du royaume, se prononcent en sa faveur. Jeanne prend sur elle de décider provisoirement la question et se garde bien de repousser les services du connétable. Quelques heures après, le château de Beaugency se rend, la garnison anglaise ayant

obtenu le droit de se retirer en armes. On apprend aussitôt que Talbot, accompagné de Falstolf et de Scales, approche pour le secourir, qu'il attaque avec toutes ses forces réunies le pont de Meung. La rencontre paraît inévitable. A cette pensée, Jeanne laisse éclater sa joie. Telle n'est pas l'impression de la plupart des capitaines : le souvenir des anciens malheurs se présente à leur esprit, sur le point d'engager une bataille régulière, en rase campagne, contre ces mêmes anglais qu'ils ont abordés sans crainte et si complétement battus dans leurs citadelles. Ces derniers, apprenant la reddition de Beaugency, s'éloignent en bon ordre. Le duc d'Alençon hésitant à les poursuivre pour les forcer au combat, « Avez-vous de bons éperons, beau prince? repart celle-ci. En nom Dieu, vous en aurez grand besoin dans la déroute. Chevauchez hardiment. Ce n'est pas nous qui prendrons la fuite ; ce sont les Anglais. Seraient-ils pendus aux nues, nous les atteindrons. Mes voix m'assurent qu'ils sont à nous, et que la victoire coûtera peu de sang à la France. »

Bataille de Patay. Talbot prisonnier.

26. Toute hésitation a cessé ; l'avant-garde, formée des hommes les mieux montés, sous les ordres de Lahire et de Xaintrailles, se met en mouvement. Jeanne, à son grand regret, est retenue dans le corps de bataille par Alençon et Richemont ; mais elle presse la marche. Les coureurs aperçoivent enfin les Anglais qui prennent déjà leurs dispositions, adossés au village de Patay, dont l'église était une vraie forteresse, et garantis encore par un bois. Ils n'avaient opté pour ce poste qu'au dernier moment, quand la bataille était imminente, et ne l'avaient occupé, par une imprudente manœuvre, que sous les yeux des premières colonnes de l'ennemi. Celui-ci ne leur laissa pas le temps de dresser leurs palissades mobiles : la cavalerie fondit sur eux avec l'impétuosité d'un torrent qui vient de rompre ses digues. En un clin d'œil la bataille était décidée. Les Anglais restés à cheval tournent bride et s'enfuient avec précipitation, sans avoir même essayé de frapper un coup pour leur honneur, sinon pour disputer la victoire ; dispersés au premier choc, les autres beaucoup plus nombreux tentent de se rallier dans le bois et le village. Ils tombent sous les coups des Français,

qui tous maintenant ont rejoint l'avant-garde. Le nombre de leurs morts, en combinant les récits des divers historiens, peut s'évaluer à trois ou quatre mille. Celui des prisonniers était relativement peu considérable et se réduisait à quelques chefs, tant nos milices nationales avaient à cœur d'en finir avec l'invasion étrangère. Talbot resté debout jusqu'à la dernière minute, parmi les cadavres des siens, rendit son épée au vaillant Pothon de Xaintrailles, qui ne tarda pas à le renvoyer sans rançon. Cette générosité chevaleresque sera payée plus tard par une égale générosité. Les Français n'avaient presque pas essuyé de pertes dans une telle action, selon la prophétie de Jeanne. L'Orléanais était complétement délivré. Six semaines n'avaient pas même été nécessaires pour opérer cette délivrance ; la bataille de Patay date du 18 juin. Ce nom se rattache aux destinées de la France par un double lien, celui de la victoire d'abord, celui de la défaite ensuite, mais d'une de ces défaites où le courage est encore plus grand et que Bossuet proclame triomphantes à l'égal des plus belles victoires ; ce qui n'implique cependant le succès définitif que pour les peuples qui savent s'en montrer ou s'en rendre dignes.

27. Alors c'était la résurrection : les mœurs se renouvelaient dans les camps, le patriotisme débordait dans les âmes, la Religion suscitait et dominait tous les généreux élans, personnifiée dans une vierge guerrière. Parti de son cœur, ce cri remontait de tous les rangs de l'armée victorieuse ! « A Reims, à Reims ! » Jeanne court le faire entendre à l'oreille même du roi, qui, renfermé dans le château de la Trémouille à Sully, n'en percevait pas même l'écho. Elle veut le réconcilier avec le connétable ; Richemont s'humilie devant le jaloux courtisan, demandant comme une grâce le pouvoir de combattre et de mourir pour sa patrie. Prières inutiles : il est une seconde fois exilé. Cette aveugle répulsion ne pourra le détacher de la France : il ira dans l'Ouest, à la tête de ses braves compagnons d'armes, guerroyer isolément contre les mêmes ennemis. Cédant enfin aux instances de la Pucelle, le roi se rend à Gien, et, malgré d'implacables oppositions, l'armée se met en marche, le 29 juin. Bientôt elle était sous les murs d'Auxerre, qui par une feinte sou-

Aveugle répulsion. Départ pour Reims.

mission et de réelles largesses échappait aux horreurs de l'assaut. Devant Troyes, qui ne fait pas mine de se rendre, recommencent les perfides conseils et les lâches hésitations. Jeanne rompt encore ces trames; le siége est immédiatement décidé. Le peuple et le clergé de Troyes aspirent à redevenir Français. Les grands et les riches retenus par le remords ou l'intérêt, s'attachent à la garnison anglaise et bourguignonne. Mais quand, après une seule nuit d'attente, ils voient au matin leur ville cernée, les bataillons du roi s'approcher des remparts avec des fascines et des échelles, précédés par l'étendard sacré qui symbolise désormais la fortune de la France, toute pensée de résistance s'évanouit; ils se hâtent d'ouvrir leurs portes, la garnison elle-même demande à capituler; elle évacue la place, et, sans combat, Charles entre en vainqueur dans la capitale de la Champagne. C'était le 10 juillet. Le 11, toujours sous l'impulsion de l'héroïne, sur les pas de son destrier, on s'achemine vers la ville du sacre. Sur la route est Châlons, dont les habitants, leur évêque en tête, à la vue des bataillons français, se précipitent aux pieds de Charles et de la Pucelle. A Châlons étaient accourus plusieurs habitants de Domrémy pour saluer au passage et contempler à la tête des armées la jeune fille qu'ils avaient vu grandir si modeste et si douce au milieu d'eux. Jeanne les accueillit avec sa douceur accoutumée, d'une manière affectueuse et simple, comme sous le toit paternel. Les souvenirs du village et les affections de la famille reparaissent toujours dans sa gloire et ses malheurs. Quelques-uns lui demandèrent d'où lui venait son courage, si la mort ne l'effrayait pas quand elle engageait la bataille. « Non, leur répondait elle, je ne crains qu'une chose, la trahison ! » Encore une prophétie de la jeune inspirée.

René d'Anjou. Cérémonie du sacre.

28. N'ignorant pas le sort qui la menaçait, elle avait hâte d'accomplir son œuvre. Pas tout-à-fait un jour de repos, après la reddition spontanée de la ville, et l'armée se remettait en marche pour Reims. Le 16 juillet, elle vit se dresser à l'horizon les tours de la cathédrale. Un cri de joie s'élança de tous les cœurs, si nous en exceptons l'entourage immédiat du prince. Lui-même n'était pas entièrement rassuré, plongé dans une telle atmosphère. Le

sire de Châtillon, un rude batailleur, un Bourguignon fanatique, commandait à Reims. Jeanne s'efforçait de dissiper l'incertitude et la crainte, assurant que le sang ne serait pas versé. Le peuple donna raison à sa libératrice. Il manifesta sur le champ de telles dispositions, que le gouverneur jugea prudent de quitter la ville, de l'abandonner à ses anciennes et nouvelles destinées. Elle ouvrit aussitôt les portes à son archevêque d'abord,le chancelier Regnault de Chartres, qui ne voulait pas de cette expédition, et qui maintenant en bénéficiait le premier ; puis au roi, qui le soir même entrait dans la ville du sacre avec une pompe inouïe, entouré de ses illustres capitaines, escorté de sa brillante armée. Grâce à l'activité qu'on déploya pendant la nuit entière le lendemain, dimanche 17 Juillet, tout était prêt pour la grande cérémonie. Pour surcroît de bonheur, avant l'heure on vit arriver René d'Anjou, duc de Bar et gendre du duc de Lorraine, menant à l'armée royale une nombreuse chevalerie, venue des deux provinces depuis peu réconciliées, sous l'heureuse influence de l'héroïne née sur leurs confins. La Pucelle aurait surtout désiré voir le duc de Bourgogne présent à la solennité de la résurrection ; elle avait dicté pour lui deux lettres, l'une à Gien, la veille du départ, l'autre quand elle touchait au terme du voyage. Ne pouvant les citer, bornons-nous à dire que, par la noblesse des sentiments et l'élévation des pensées, ces deux lettres égalent celle qu'elle avait écrtie aux Anglais ou même la surpassent, tant son cœur de française et de chrétienne s'y montre à découvert. Les cérémonies du sacre furent accomplies de point en point comme aux plus belles époques de la monarchie, mais avec un degré d'émotion et d'enthousiasme qui rappelait le jour où le fier et doux Sicambre courba le front sous la main de Rémi.

29. L'éclat extérieur n'était pas ce qui captivait surtout les regards des fidèles ; ils oubliaient et les nobles pairs rangés autour du trône, et l'archevêque consécrateur qui prenait ainsi possession de son siége, et la personne même du roi, pour contempler Jeanne debout à côté de lui, tenant sa vaillante bannière. L'étendard devait être à l'honneur, selon le mot connu de l'héroïne, comme il n'avait cessé d'être un instant à la peine. Les rites traditionnels

La sainte bannière. Pensée de Jeanne d'Arc.

finissent. Charles proclamé roi, portant la couronne et le sceptre, Jeanne s'agenouilla devant lui. « Gentil roi, dit-elle en versant d'abondantes larmes, ores est exécuté le plaisir de Dieu ; vous êtes de par sa sainte volonté, légitime possesseur du royaume. Ma mission est remplie ! » Une formidable acclamation de joie, le tressaillement de tout un peuple, où semblaient concentrées et déborder avec une puissance irrésistible les gloires des anciens temps et celles de l'avenir, ébranla les voûtes de la cathédrale, qui les rivait une fois de plus à celles de la Religion. Plusieurs historiens ont prétendu que la Pucelle aurait en ce moment exprimé le désir de rentrer au sein de sa famille, dans l'obscurité de ses premières années. La chose est peu probable ; bien que le point capital de sa mission fût atteint, il lui restait encore, selon ses engagements formels, à purger la France de la domination des Anglais, en lui redonnant d'abord sa capitale. Rien désormais ne semblait pouvoir lui résister. Le peuple la vénérait non-seulement comme une sainte, mais encore comme un être surhumain, l'image de Dieu sur la terre, l'instrument direct de sa volonté, la dépositaire de sa puissance. On lui portait des objets à bénir, ce dont elle s'abstint constamment comme d'une usurpation sacrilége. Chacun voulait avoir sur soi son effigie gravée sur des médailles de plomb ou d'étain ; elle ne se prêta jamais à ce culte, sans pouvoir l'empêcher. Son influence, sa renommée, son regard s'étendaient au-delà de la France, embrassaient le monde entier. Les Hussites inondaient de sang et couvraient de ruines la Bohème et la Moravie, parfois le centre même de l'Allemagne ; elle leur fit annoncer qu'elle viendrait de la part du Seigneur appesantir sur eux son bras, s'ils ne rentraient dans le sein de l'Eglise et ne se soumettaient à l'autorité du Pontife Romain. Son langage s'empreint d'une couleur biblique par l'effet naturel de son inspiration. Les Turcs ravagent les provinces d'Orient, exterminent ou subjuguent les populations chrétiennes ; Constantinople est sur le point de succomber. Jeanne leur adresse les mêmes menaces.

§ V. PARIS ET COMPIÈGNE

30. Il n'est pas douteux qu'elle n'eût dès lors la pensée de marcher à la conquête de Jérusalem, quand elle aurait complétement délivré la France. Cela ressort de quelques mots glissés dans ses lettres, soit au Régent anglais, soit au duc de Bourgogne. Avant l'exhumation et l'étude attentive de ces incomparables documents, disons-le sans crainte, on ne connaissait pas Jeanne d'Arc. Son rôle et son caractère étaient singulièrement amoindris, souvent même travestis dans nos histoires de France ; et la poésie ne l'avait pas mieux traitée. A part quelques heureuses tentatives dans une meilleure direction, des nuages subsistent encore, les préventions ne sont pas complétement dissipées. Une chose arrête désormais la pleine lumière, c'est la peur ou l'ignorance du surnaturel. Or, le surnaturel déborde, il rayonne de toute part dans cette pure et rapide existence. A Reims, sous les voûtes de l'auguste cathédrale, elle nous apparaît comme son divin modèle au sommet du Thabor. Pour accomplir sa mission rédemptrice, il lui reste maintenant à parcourir la voie douloureuse du Calvaire, jusqu'à l'immolation, jusqu'à la croix ! Ce ne sont ni les habiles ni les héros qui sauvent précisément les peuples ; les premiers entravent le salut, les seconds peuvent en être les auxiliaires ; mais en dernier ressort les peuples sont toujours sauvés par les martyrs et les victimes. « Tout est purifié dans le sang, a dit l'Apôtre, sans effusion de sang pas de rédemption, » pas de chaînes brisées, *non fit remissio*. C'est au lendemain et sur le lieu même de la transfiguration que la voie douloureuse commence. Le sacre avait eu lieu le 17 juillet. Jeanne voulait marcher le 18 sur la capitale. « A Paris ! » s'était-elle écriée ; et l'armée tout entière, la véritable armée, avait redit d'une voix unanime : « A Paris ! à Paris ! » Comme les grands capitaines, l'héroïne savait d'inspiration le prix du temps et le pouvoir des circonstances. Dunois, le duc d'Alençon, les princes de la maison de Bourbon, René d'Anjou, Laval et Lahire en étaient éga-

Mission surnaturelle. Immolation présagée.

lement persuadés ; ils brûlaient de poursuivre le cours de leurs triomphes. Cet élan général, la surprise et la terreur qui régnaient chez les ennemis, l'éclatante et terrible renommée qui précédait la Pucelle, ne permettent pas de douter que l'entreprise n'eût heureusement abouti. Ce jour-là même, le 18, coïncidence remarquable. Bedfort sortait de la capitale, y laissant un gouverneur bourguignon, pour aller en Normandie chercher des troupes auxiliaires. Tout secondait la généreuse impulsion : tout fut stérilisé par les jalouses passions et les égoïstes calculs des politiques.

Marches et contre marches. Illusoires pourparlers.

31. Ce n'est qu'après trois interminables journées perdues à Reims, que Jeanne, consumée d'angoisses, obtint enfin l'ordre du départ. De plus longues et cruelles déceptions l'attendaient en route ; à la joie succédait immédiatement la douleur. A peine venait-elle de tremper ses lèvres dans le calice d'amertume. Loin de pousser droit à Paris, on perdait encore le temps en marches et contre marches. C'était comme un parti pris de ruiner son inspiration, en épuisant le courage des troupes. L'impulsion donnée continuait cependant de produire indirectement ses effets. Les villes au nord de la Seine, Laon et Soissons d'abord, Compiègne, Senlis et Beauvais ensuite faisaient leur soumission, plusieurs au nom seul de la Pucelle, obéissant à à leurs instincts français, les autres à la première menace. En revenant au roi, Beauvais chassait son évêque, le trop fameux Pierre Cauchon, âme damnée du duc de Bourgogne, fanatique partisan des Anglais, docteur de Sorbonne, esprit subtil et raisonneur, versé dans tous les mystères de la sophistique, cœur froid et desséché. Sur la tête de Jeanne retombera son implacable ressentiment. Les places qui se rendent, le mouvement qui s'accentue n'entraînent pas le roi vers sa capitale. Tel ne paraît pas être son but ; ou du moins il lui répugnerait de l'obtenir par la victoire, de la devoir à l'épée de son ange libérateur : il espère la gagner sans bataille, par d'habiles négociations. C'est la pensée dont l'entretiennent ses intimes conseillers, le sempiternel La Trémouille, l'archevêque de Reims, lui-même dupe de ses propres inventions, de ses préventions peut-être, et ce Raoul de Gaucourt, qui sait néanmoins beaucoup mieux combattre que parlementer. Les deux derniers négocient avec Philippe

de Bourgogne, qui se joue d'eux ou plutôt de la France et du roi, en signant une trêve de quinze jours, dont il ne sera pas même tenu compte, quand l'intérêt conseillera de la violer. Cette trêve désole l'héroïne ; elle écrit à ses chers et loyaux amis de Reims qu'elle ne l'observera que pour l'honneur du monarque, mais que rien ne pourra plus l'arrêter après le terme échu. Le terme arrive ; elle est encore enchaînée. Les pourparlers sont repris, de nouvelles déceptions se préparent. Sur des engagements oraux et fictifs, Charles donne à Compiègne l'ordre de recevoir dans ses murs une garnison bourguignonne. La vaillante cité désobéit, et demeure fidèle au roi, malgré le roi lui même. Jeanne n'y tient plus ; sa raison s'égare, mais non sa foi, dans ce ténébreux labyrinthe. Elle en sort par un bond vigoureux, et, secondée par le duc d'Alençon dont l'impatience égale presque la sienne, elle entraîne l'armée du côté de Saint-Denis. Les portes de cette ville lui sont ouvertes, sans qu'elle ait eu besoin de tirer l'épée.

32. La voilà donc aux avant-postes de Paris. Lahire, à qui l'inaction ne pesait pas moins, faisait aussi la guerre pour son compte ; il venait d'entamer la Normandie, enlevant aux Anglais plusieurs importantes places ; tandis que le connétable de Richemont, cet autre volontaire du patriotisme, y pénétrait par un point opposé. L'un et l'autre avaient pour complices les sympathies françaises de cette riche province. Aux mains du premier était tombé par un coup d'audace ce redoutable Château-Gaillard dont la conquête avait coûté tant d'hommes et d'efforts au génie de Philippe-Auguste. Là gémissaient depuis bientôt neuf ans, dans les fers de l'Angleterre, quelques nobles chevaliers, héroïques débris des luttes antérieures, parmi lesquels le sire de Barbazan, digne émule de Xaintrailles et de Lahire. Echappant enfin à sa prison, il ressaisit sa vaillante épée, et va marcher à côté d'eux avec le même courage. De Saint-Denis, Jeanne et ses compagnons d'armes ne cessaient d'envoyer au roi, le conjurant de venir les joindre, lui promettant, s'il voulait seulement se montrer, de l'introduire dans sa capitale. Toujours les mêmes lenteurs, la force d'inertie faisant opposition à la force d'initiative, l'homme luttant contre Dieu. Mais ce temps

Jeanne aux portes de Paris. Lahire et Barbazan

dont on ne saurait déplorer assez la perte, les ennemis en avaient largement profité pour organiser la résistance. Le duc de Bedford était rentré dans la ville, amenant avec lui son oncle le cardinal de Winchester, qui venait malheureusement ternir en France la gloire dont il s'était couvert dans la Bohême. C'est alors que Charles paraissait au milieu des siens, déconcertés par cette longue attente. Le jour même de son arrivée, 7 septembre, l'armée s'approcha de Paris, lui-même se gardant bien de la précéder ou de la suivre ; et le 8 au matin l'héroïne se dirigeait vers les fortifications extérieures qui couvraient la porte Saint-Honoré. A midi commençait l'attaque ; peu d'instants après, elle arborait sa bannière sur le rempart conquis. Dans la lutte, Jeanne gagnait l'épée d'un gentilhomme ennemi ; car elle avait brisé la sienne, l'épée de Fierbois, sur les épaules d'une courtisane, avant de quitter Saint-Denis. La première, elle franchit l'un des deux fossés qui protègent la ville, s'élance sur le talus, au milieu d'une grêle de projectiles, et tente de passer le second, entièrement rempli d'eau. Elle le sonde de sa lance, nul de ceux qui l'entouraient ne l'avertissant du danger. « Qu'on apporte des fascines, que le fossé soit comblé, s'écrie-t elle, le roi, le roi ! que le roi se montre et la ville est à nous ! »

Élan brisé. Retraite sur la Loire.

33. Elle tombe aussitôt atteinte d'un trait d'arbalète. Malgré la douleur, en dépit de toutes les instances, elle s'obstine à rester, encourageant les soldats ébranlés de sa chute. La nuit était venue ; Jeanne espérait que les Parisiens, à la faveur des ténèbres, secoueraient le joug de l'étranger, acclameraient le roi de France. Elle ne voulait pas s'éloigner. Gaucourt la fit emporter, n'écoutant ni ses protestations ni ses plaintes. Ce qui se passait alors dans son cœur, aucune intelligence humaine ne peut le comprendre, encore moins le retracer. Ne tenant aucun compte de sa blessure, faisant bon marché de sa vie, dès l'aurore elle monte à cheval et donne des ordres pour revenir à l'assaut. Les chefs hésitent et délibèrent, quand de Paris sort une troupe de chevaliers, marchant vers l'armée royale, mais avec des signes de paix, nullement dans des intentions hostiles. C'est Montmorency, le premier gentilhomme de France, qui se sépare des Anglais et des Bourguignons, pour com-

battre désormais à côté de la Pucelle. Un tel allié vaut une armée de secours. On revient sur la capitale. Dans tous les cœurs s'enflamme et rayonne dans tous les yeux cette alacrité guerrière dont les anciens ont fait le synonyme de la valeur, le présage de la victoire. Tout à coup arrivent deux princes du sang, ordonnant au duc d'Alençon, ainsi qu'à tous les autres capitaines, d'arrêter ce mouvement, de retourner en arrière, de ramener Jeanne à Saint-Denis, en employant même la force, si la volonté du roi n'est pas écoutée. La foudre éclatant sous un ciel serein ne causerait pas une aussi douloureuse surprise. Jeanne obéit cependant, mais parce qu'elle se rattache à l'espérance de déjouer le plan ourdi par la politique humaine contre sa divine mission : A Saint-Denis, un pont est jeté sur la Seine ; elle y passera pour revenir attaquer Paris par la rive gauche du fleuve. Encore une illusion brisée ; le pont a disparu pendant la nuit, et le conseil royal a décidé qu'on se replierait sur la Loire. Nul moyen de résister. L'héroïne est entraînée dans cette fatale retraite, qui s'accomplit avec la précipitation, le désagrégement, le désarroi d'une véritable déroute. Parti de Saint-Denis le 13 septembre, Charles arrivait à Gien le 21 ; et là son armée finissait par se dissoudre.

Repos forcé, dont les Anglais profitent.

34. Le duc d'Alençon rentrait dans ses domaines du Poitou, mais avec l'intention bien arrêtée d'aller guerroyer en Normandie, comme le connétable et Lahire. Il demandait seulement au roi d'octroyer à la Pucelle le droit de l'accompagner dans son expédition, sachant bien que le nom et la présence de Jeanne lui vaudraient plus qu'une armée. Ceux qui dominaient au conseil reculèrent devant cette perspective ; ils aimèrent mieux user le prestige et tromper la valeur de l'héroïne, en l'envoyant avec le sire d'Albret, beau- frère de la Trémouille, attaquer sans gloire et sans résultat quelques places secondaires occupées par des aventuriers bourguignons sur le haut cours de la Loire. Ces lâches prévisions ne se réalisent que trop ; manquant des ressources nécessaires, abandonnée par ceux qui devaient la seconder, n'ayant pas un but digne d'elle, Jeanne éprouve un nouvel échec. Pendant qu'elle se consume dans une stérile inaction ou d'inutiles entreprises, le duc

de Bedford prend ses mesures pour regagner le terrain perdu, lève des troupes, arme chevalier quiconque est en état de payer son armure ; le cardinal de Winchester amène en France le roi mineur Henri VI et l'installe, en attendant mieux et comme sur un trône provisoire, dans le château-fort dont le père du jeune prince a doté Rouen ; Philippe de Bourgogne, après avoir théâtralement pris possession de Paris, va mettre le siége devant Compiègne, qui, n'ayant pas voulu se laisser donner, veut encore moins se rendre. Il ne se pouvait pas que Jeanne ignorât absolument, quoique placée sous bonne garde, les événements qui s'accomplissaient ou se préparaient de l'autre côté de la Loire et de la Seine. Une chose se pouvait encore moins, c'est qu'elle y demeurât indifférente. On avait beau la combler d'honneurs, l'anoblir elle-même, anoblir tous les siens, sans en exempter les femmes, pour mieux l'étourdir ou l'enchaîner Ni les titres alors, ni les outrages ensuite n'atteignaient à la hauteur d'une telle âme. Dégagée de tout intérêt personnel, elle ne demanda qu'une récompense, l'exemption perpétuelle des impôts pour sa paroisse natale. Antérieurement elle avait pu dans un moment de déception et d'angoisse, exprimer le désir d'y retourner, espérant y retrouver la paix et le sil nce. Son unique désir maintenant était d'aller rejoindre au plus tôt ceux de ses compagnons d'armes qui luttaient encore pour la patrie.

L'heroïne **s'enfuit** et parvient à **Compiègne**.

35. Dans sa généreuse impatience, ne se dissimulant guère plus qu'elle courait à l'immolation, que partout elle serait entourée de piéges, elle trompa sous un innocent prétexte la jalouse surveillance de la cour, au milieu du mois d'avril 1430. Une fois libre de ses mouvements, accompagnée de quelques hommes résolus à la suivre jusqu'à la mort, elle s'achemina vers la Marne avec une rapidité qui rendait la poursuite impossible. En traversant Lagny d'abord, puis Melun, elle ne s'attarda pas à des victoires partielles, qui signalaient seulement son retour ; elle brûlait d'arriver à Compiégne. Avec Orléans et Reims, cette ville occupait le premier rang dans les affections de Jeanne, tant la population se montrait animée de ses propres sentiments patriotiques et chrétiens. Sans jamais désespérer de la France, l'héroïne savait à quoi s'en tenir dé-

sormais sur ce qui la regardait elle-même. Les voix du ciel, qu'elle entendait toujours, lui disaient à cette époque : « Avant la Saint-Jean, Jehanne tu seras captive. Dieu le veut ainsi. Ne te laisse pas abattre. Adore ses desseins, espère en sa miséricorde. » Un jour, dans l'église Saint-Jacques, après avoir entendu la messe et fait la communion, elle l'avoua dans des termes empreints d'une inénarrable tristesse : « On m'a vendue ; je serai livrée ! Ma mort est proche. » Ne croirait-on pas assister au suprême entretien de Jésus avec ses disciples, quand son heure est venue ? L'heure de Jeanne approchait rapidement. Les troupes bourguignonnes prenaient position et se massaient auprès de la ville, dont elles n'étaient séparées que par le faible cours de l'Oise. Elles pouvaient le franchir de moment en moment, et fermer ainsi le cercle qui devait fatalement l'enlacer et la réduire. Les Anglais n'étaient pas loin ; leur présence imminente aggraverait le péril, ou même rendrait la combinaison inéluctable. Une vigoureuse sortie, un succès éclatant en dehors de la place, restait l'unique moyen de donner aux Français le temps de la secourir, si la garnison ne pouvait la délivrer par elle-même. C'est ce que Jeanne vit et résolut avec l'intelligence et le courage qu'elle montrait au plus fort de l'inspiration, dans les jours heureux de cette guerre nationale.

Jeanne tombe aux mains des ennemis.

36. Après s'être concertée, selon son habitude, avec le gouverneur nommé par le roi, Guillaume de Flavi, se mettant à la tête d'environ cinq cents hommes d'élite, elle passa le pont et tomba comme la foudre sur le centre des positions ennemies. Là commandait Jean de Luxembourg, l'un des plus habiles capitaines et des principaux lieutenants du Bourguignon. S'étant avancé pour prévenir l'attaque, il n'en put soutenir l'impétuosité. Les Français le ramenèrent vivement dans ses lignes et semblaient au moment de l'y forcer; il se hâta d'appeler de nouvelles troupes, puis s'élança de nouveau contre les assaillants, qui le repoussèrent encore. Egale intrépidité, succès égal dans une troisième charge. Mais sur le même point s'accumulaient les chevaliers de la Bourgogne, de l'Artois et de la Picardie : toute une armée contre une petite phalange. Le combat pouvait-il continuer dans de telles conditions ? Jeanne

était seule à le penser ; elle ne regardait pas en arrière. Un corps d'Anglais parut alors ; force était de battre en retraite, les insulaires manœuvrant de façon à l'isoler de la place, à la mettre dans l'impossibilité d'y rentrer. Sous le coup de cette menace, voyant ce surcroît d'ennemis, la colonne française, ébranlée déjà, se reporte en désordre vers le rempart, dont la barrière est encore ouverte. Jeanne ne recule pas ; les hommes restés auprès d'elle lui signalent vainement le danger de la situation et prennent eux-mêmes la fuite. Un de ses frères, qui combat à son côté, et son écuyer Jean d'Aulon l'entraînent de vive force, mais ne peuvent l'empêcher de s'exposer pour le salut des siens, en marchant la dernière. Tous sont bientôt dispersés, tués ou pris ; elle arrive seule à la tête du pont. La barrière est maintenant fermée ! Quelques barques disposées sur l'Oise pour accueillir les fuyards approchent de la rive ; elle ne peut y parvenir. Les ennemis l'enveloppent ; chacun veut avoir l'honneur ou le profit d'une telle capture. « Baille ta foi, » lui crient-ils à l'envi. Elle refuse d'engager sa parole. « Mon serment est donné, répond-elle, je le tiendrai jusqu'à la mort. » Et, s'adossant au parapet du boulevard, elle les écarte à la pointe de son épée. Un archer la saisit néanmoins par sa casaque et la fait tomber de cheval. Toute résistance est impossible. Ce soldat et son chef, un gentilhomme bâtard de l'Artois, ont dans leur mains l'héroïne de la France. Elle est aussitôt emmenée.

§ VI. MARTYRE DE JEANNE D'ARC

Trahison, stupeur et joie.

37. Que faisait donc dans sa forteresse, pendant cette horrible tragédie, ce gouverneur dont tous les historiens louent de concert le patriotisme et la vaillance? Il est vrai qu'il parlent avec le même accord de sa barbarie, de son ambition effrénée, de ses scandaleuses débauches. Comment l'exempter de trahison ? Qu'il eût d'abord fermé les portes devant les Anglais pour éviter une surprise, cela se comprend ; mais qu'il n'ait rien tenté dans la suprême lutte de Jeanne, quand elle lui donnait le temps d'accourir par son hé-

roïque résistance; qu'il n'ait fait aucun mouvement et n'ait pas mis les pieds hors de la ville pour l'arracher aux ennemis, voilà le mystère où la raison se perd, la flétrissure qui pèse à jamais sur son nom. Depuis le milieu du quinzième siècle, la trahison de Flavi n'était guère plus l'objet d'un doute jusqu'à ces derniers temps. La lugubre prophétie de Jeanne, après sa confession et sa communion dans l'église de Compiègne, corroborait singulièrement l'accusation, une sentence juridique l'avait confirmée. Toute condamnation ne repose pas sur des actes positifs et des preuves directes. De nos jours on a plaidé la cause d'un homme qui semblait condamné sans appel. Les véritables traîtres, on s'efforce de les montrer ailleurs, dans une sphère supérieure. Ainsi posée, la thèse peut réellement être soutenue, nous n'avons point insinué le contraire; mais ce que nous ne saurions voir, c'est qu'elle détruise la complicité de l'inaction. Or, cette inaction se mesure, dans un invincible sentiment contre lequel vont se briser les théories les plus habiles et les plus savantes discussions, à l'immensité du désastre. La joie délirante des Bourguignons et des Anglais ouvre à nos yeux cet abîme. La désolation et la stupeur dont la France entière fut saisie, en apprenant la captivité de sa libératrice, ne sont pas une moins lugubre révélation. Philippe de Bourgogne osa dès le premier moment paraître devant la Pucelle enchaînée, dont il ne pouvait avoir oublié les lettres. Ce qu'elle dit alors à ce transfuge de l'honneur français, au petit-fils de cet autre Philippe qui dans les champs de Poitiers avait maudit, enfant, l'Angleterre triomphante, nul ne le saura jamais. Le chroniqueur à gages, témoin de l'entrevue, déclare naïvement qu'il n'a plus souvenance des paroles échangées[1].

Tentatives réitérées d'évasion.

38. Prisonnière de guerre, Jeanne appartenait selon le droit féodal, non à l'obscur aventurier qui s'était emparé d'elle, mais à Jean de Luxembourg, qui lui-même en devait compte à son suzerain immédiat, le duc de Bourgogne. Celui-là commença par la renfermer au château de Beaulieu, près de Noyon et du théâtre de la guerre; puis bientôt, comme elle avait fait une tentative d'éva-

[1] Flamand de naissance, Monstrelet ne peut cacher ses propensions pour le duc de Flandre et de Bourgogne.

sion qui parut au moment de réussir, il la transféra dans une de ses résidences, au château de Beaurevoir, non loin de Cambrai. Quoique entourée d'une sûre garde, elle y fut traitée d'une manière honorable par la femme de Luxembourg et sa tante la comtesse de Ligni. La douce et noble captive avait promptement gagné leurs sympathies. Elle n'aspirait pas moins à recouvrer sa liberté, pour revoler au secours de Compiègne et continuer sa mission violemment interrompue. Cette ardente aspiration devint une fiévreuse impatience, quand elle comprit par des demi-confidences que le Bourguignon la vendait aux Anglais. Une telle pensée dépassait toutes les énergies de l'héroïne ; ses pressentiments ne la trompaient pas ! Affronter leurs armes sur les champs de bataille, c'était un bonheur plutôt qu'un mérite par elle : tomber dans leurs fers, subir leur insolente domination, encourir désarmée leur atroce vengeance, elle ne pouvait s'y résigner. Ses voix intérieures avaient beau la consoler et relever son courage ; dans un égarement soudain, invoquant la Sainte Vierge, se recommandant au Seigneur, elle se précipita par une fenêtre du donjon, comme si l'ange avait déjà ses ailes. On la retrouvait évanouie, mais sans aucune lésion grave, au bas de la tour. Les gardes redoublèrent de vigilance, et les femmes de soins : l'affreuse chute, au bout de trois ou quatre jours, ne laissait plus de traces. Peut-on attribuer à Jeanne l'intention de se donner la mort ? Non certes ; elle aspirait à la liberté, persuadée que Dieu lui conserverait la vie. Les plaintes et les gémissements qu'elle avait exhalés en reprenant connaissance, lui seront plus tard comptés comme autant de blasphèmes. On incriminera ses soupirs aussi bien que ses victoires.

Hideux servilisme des universitaires. Suprêmes paroles de Gerson.

39. A partir du 23 mai, de ce jour fatal où la Pucelle avait succombé sous les murs de Compiègne, toutes les passions et tous les préjugés se disputaient l'honneur d'achever la grande victime. L'Université de Paris, au lendemain de ses glorieuses luttes pour l'unité du monde chrétien, oubliant ses traditions et son indépendance, écrivait à Jean de Luxembourg d'abord, au duc de Bourgogne ensuite, dans le but d'obtenir que la prisonnière fût traduite

par devant le tribunal de l'inquisition siégeant dans la capitale, réclamant lui-même ses droits, et dont les universitaires espéraient bien dicter le jugement. Sans transition, de l'extrême liberté nous les voyons se ruer dans le servilisme extrême. Ni Pierre d'Ailly, mort en 1420, hâtons-nous de le dire, ni ce brillant Clémangis disparu dans une autre servitude, comme dans une mort anticipée, ni l'austère et dévoué Jean Gerson n'étaient plus là pour soutenir les traditions anciennes ou récentes. Dans sa retraite de Lyon, l'ancien chancelier interrompait ses leçons aux enfants du peuple et saluait par un dernier écrit l'ange libérateur de la France, redisant le mot des docteurs réunis à Poitiers : « En cette jeune fille il y a tout bien, sans mélange d'aucun mal. » L'illustre théologien appliquait à Jeanne cette parole du prophète Amos : « *Tulit me Dominus, cum sequerer gregem....* » Et cette grande lumière s'éteignait, touchante coïncidence, le surlendemain du sacre de Charles VII. Pour l'Angleterre il fallait absolument que Jeanne fût hérétique ou sorcière, ou mieux l'un et l'autre à la fois. Or, personne n'ignore où conduisait alors cette double accusation. Il importait de plus à la politique anglaise qu'un tel jugement fût solennellement rendu par un tribunal ecclésiastique ; et le comble de l'habileté serait d'arracher un aveu formel à l'accusée, perdue dans le dédale de la procédure. Voilà le plan de Bedford, et peut-être aussi de son oncle. Pour le réaliser ils avaient besoin d'un homme profondément versé dans le droit et nullement gêné par la conscience. L'évêque expulsé de Beauvais, Pierre Cauchon, s'offrit ou même s'imposa. C'est dans son diocèse, tout bien pesé[1], qu'on avait arrêté Jeanne ; elle relevait donc de son autorité, elle était sa justiciable.

La prisonnière vendue aux Anglais.

40. Préalablement elle devait passer des prisons de la Bourgogne à celles de l'Angleterre. Cauchon s'entremit à cet effet : c'est lui qui débattit toutes les conditions du pacte, amena les capitula-

[1] L'Oise formait la limite entre le diocèse de Senlis et celui de Beauvais. Or Jeanne avait été prise à l'extrémité du pont qui touche la rive droite. A l'autre bout du même pont, plus heureuse ou moins vaillante, elle échappait à la juridiction d'un second Caïphe, pire peut-être que le premier.

tions voulues, régla le prix de la vente. Les trente deniers étaient dix mille francs, plus une pension insignifiante pour l'aventurier qui s'était emparé de l'héroïne, Jean de Luxembourg ne voulut pas être seul à consentir ce hideux traité ; Philippe le Bon fut contraint par lui de donner aussi sa signature. Ce que le puissant vassal ne put obtenir, c'est l'adhésion, moins que cela, le silence de sa femme et de sa tante. Sourd à leurs protestations, ayant engagé sa parole, il se jeta tête baissée dans l'ignominie. Jeanne fut conduite au Crotoi, petite place au pouvoir du Bourguignon, sur l'embouchure de la Somme. C'est là que, dans les premiers jours de novembre, la prisonnière vendue fut livrée à ses mortels ennemis. Le conseil de régence, résidant à Rouen, ne tarda pas à la faire transporter dans cette ville. Le château lui fut assigné pour prison, et, comme si ce n'était pas assez des casemates de ce sombre édifice, les Anglais la renfermèrent dans une cage de fer, où de lourdes chaînes la retenaient par le cou, les mains et les pieds. C'est la honte éternelle de la fière Albion, et ce n'est que le prélude des mesures adoptées par les tyrans, des douleurs subies par la victime. Il n'y a pas de réparation ni de rétractation possible pour de tels abaissements. A la fin du dernier siècle, dans une autre occasion qui laisse également un indélébile déshonneur dans les annales britanniques, un célèbre orateur de cette nation, entendant dire en plein parlement, pour unique et suprême excuse, que du moins le sang anglais n'avait pas coulé dans une telle occurrence. « C'est vrai, répondit-il, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores ! » Peut-on même comparer le drame de Quiberon à celui qui commençait par un tel acte dans la capitale de la Normandie? Cauchon disposait son procès comme un général dresse son plan de campagne. Dans son esprit ce n'est ni de justice à rendre ni de faits à constater qu'il pouvait être question ; c'est d'une victoire à remporter après tant de défaites. Il ne tenait pas la place de Dieu ; il représentait l'Angleterre, ses préjugés, ses rancunes et ses intérêts. L'innocence possible de l'accusée ne semble pas se présenter un instant a lui ; si du moins elle se présente, elle est aussitôt écartée comme une illusion dangereuse et perfide.

Cauchon dispose ses batteries et choisit ses complices.

41. Il a recueilli les documents, mais de telle sorte que tous s'accordent et s'appuient pour assurer la condamnation. Juge en dernier ressort dans cette cause, il a choisi des assesseurs qui ne soient que des instruments serviles ; il a formé le tribunal dont il sera l'âme et le maître, non le directeur ou le président. La machine infernale est montée de toutes pièces. Les docteurs de Paris sont appelés en grand nombre et choisis avec soin. L'habile organisateur n'est pas fâché d'avoir les plus distingués pour complices. Lui-même est un dignitaire de l'universite, le Conservateur de ses privilèges. Parmi les élus il n'a garde d'oublier le jeune Thomas de Courcelles, dont le nom fait autorité déjà, qui dans les écoles passe pour un homme supérieur, un puits de science, un second Gerson. Au turbulent concile de Bale éclateront ses faux instincts d'indépendance et de liberté : il ne montrera guère que ses préventions et son servilisme dans le procès de Jeanne d'Arc. Dans une affaire où le rôle principal appartenait de droit à l'inquisition, le dominicain Jean Le Maistre, substitut à Rouen du grand inquisiteur de France, homme doux et timoré, ne sera qu'un personnage secondaire, ou mieux, complétement effacé sous l'envahissante personnalité de l'évêque. La peur des Anglais le retient seule dans cette odieuse trame dont il ne voit que trop l'iniquité. Sa faiblesse inspire plus de pitié que d'indignation. Celui qui va remplir l'office de promoteur n'éprouvera pas de semblables syndérèses. C'est un chanoine de Beauvais, nommé Jean d'Estivet, expulsé de cette ville en même temps et pour les mêmes raisons que son évêque[1]. Par sa brutalité, sinon par sa malice, il l'emporte même sur Cauchon. Celui-ci ne néglige aucune mesure ; il avertit les notaires ou greffiers, tout comme les prétendus juges, que le moment est venu de bien servir le roi, le roi d'Angleterre et de France, cela s'entend ; et chacun entend aussi la portée de cette recommandation ! Est-ce assez de prudence ? Cauchon ne le pense pas. La plus révoltante fraude s'ajoute à ces révoltants moyens d'intimidation. Par son ordre et celui du comte de Warwick, un malheureux prêtre

[1] Peu de temps après le martyre de Jeanne, on trouva cet homme noyé dans un bourbier. Toute induction est inutile.

qui doit siéger au tribunal, et dont le nom doit aussi rester au pilori de l'histoire, Nicolas l'Oiseleur, se glisse dans le cachot de Jeanne, aux barreaux de la cage de fer, sous un déguisement laïque. Il feignit d'abord d'être comme elle un prisonnier français, pour mieux attirer sa confiance par leur commun malheur; puis, avouant qu'il était prêtre, il entendit sa confession et se fit le dépositaire de ses plus secrètes pensées. Or, le cachot était pourvu d'un soupirail invisible, appelé par les anciens l'oreille de Denis; et des notaires étaient apostés pour recueillir chaque parole.

Procès monstrueux. Illégalités flagrantes.

42. Vit-on jamais un être humain outrager de la sorte l'infortune, la jeunesse, la femme et la Religion? Nous ne le pensons pas; rien de semblable dans l'histoire, heureusement pour l'honneur de l'humanité. Hâtons-nous d'appeler un contraste, de glisser un lumineux rayon dans cette effroyable nuit qui descend sur notre âme. Au nombre des docteurs convoqués par Cauchon se trouvait Nicolas de Houppeville; il répondit sans détour, s'adressant à l'évêque omnipotent lui-même, qu'il ne voulait avoir aucune part à ce procès, qu'il le tenait pour illégal dans la forme, absolument inique dans le fond, les ennemis de l'accusée ne pouvant pas être ses juges, la question d'ailleurs n'étant plus à résoudre depuis la solennelle décision des prélats et des docteurs réunis à Poitiers. Un dédaigneux silence accueillit cette voix importune, et le docteur fut immédiatement jeté dans la prison du château. Comme elle allait comparaître devant un tribunal ecclésiastique, au courant de l'instruction, Jeanne demanda d'être transférée dans les prisons de l'Eglise, qui ne rappelaient en rien la terrible détention qu'elle subissait. On ne daigna pas même répondre à sa demande. L'Anglais n'était nullement disposé à relâcher sa prisonnière, à la confier en d'autres mains; il ordonna seulement de la conduire devant l'évêque de Beauvais, sur la requête de ce haut dignitaire. On laissa de plus sans avocat, sans conseil d'aucune sorte, une pauvre enfant de dix-neuf ans, qui ne savait pas même lire, entourée d'ennemis, de sophistes et de délateurs, ignorant le double appareil de la justice et de la religion, dénaturées l'une et l'autre

par une monstrueuse alliance. Ajoutons à cela les souffrances morales et physiques si longtemps endurées, la torture surtout de la triple chaîne, qui ne la laissait pas même libre dans le sommeil, *ne in somnis quidem libera*[1], comme parlait Tertullien dans le troisième siècle, au sujet des premiers martyrs. Cet esclavage était encore aggravé par la présence non interrompue des gardes dans l'effroyable cachot. C'est un miracle qu'en de telles conditions cette jeune fille ait pu prononcer une parole pour répondre à ses juges, ou plutôt à ses accusateurs. Elle se montra sublime de calme, de lucidité, de courage et de simplicité sur ce nouveau champ de bataille.

L'innocence désarmée devant la fraude et l'intimidation.

43. Le premier engagement, je veux dire la première audience eut lieu le 21 février 1431. Le tribunal est là dans toute sa lugubre pompe ; plus de quarante docteurs entourent le président. A l'apparition de Jeanne, qui n'est plus enchaînée que par les pieds, une tempête éclate, où la peur ne semble pas avoir moins de part que la répulsion et la haine : ils ont tous oublié la majesté des lois, l'importance de leur rôle, le respect du malheur. La violence ne s'apaise que pour laisser la direction à la perfidie. Cauchon somme la prévenue de prêter serment qu'elle dira la vérité tout entière, commençant ainsi par outrepasser son droit et bouleverser les notions élémentaires de toute jurisprudence ; c'est aux témoins seuls qu'un tel serment est déféré, l'incriminé n'étant jamais tenu de s'accuser lui-même, cette accusation étant nulle de soi. Dans son ignorance Jeanne promit de dire tout, tout ce qui la concernait elle-même, en réservant expressément celles de ses révélations dont Dieu par elle avait favorisé le roi. C'est le secret que les ennemis de la France désiraient surtout découvrir ; mais on eut beau lui tendre des pièges, la presser de questions, l'accabler de menaces, elle se renferma sur ce point dans une réserve absolue comme dans une imprenable citadelle. Cauchon écumait ; inutiles furent ses attaques redoublées. Si quelqu'un des assesseurs se permettait d'expliquer à la jeune fille les termes qu'elle ne comprenait pas,

[1] Florent. Tertul., *De resurrectione carnis.*

c'est contre lui que le juge exhalait sa colère. Il défendait à l'accusée de rien tenter pour échapper à la prison, sous peine, étrange conséquence, d'être convaincue d'hérésie. Le bon sens de Jeanne se révolta, la pure flamme de son héroïsme jaillit plus éclatante à ce choc. « Je n'accepte pas la défense. Vous n'avez pas le droit de me l'intimer, répondit-elle sans hésitation. En devenant votre prisonnière, je n'ai pas baillé ma foi. J'ai voulu sortir de vos chaînes, je ne cesserai de le vouloir. Du reste, si vous me connaissiez, si vous entendiez vos propres avantages, vous-mêmes ne demanderiez pas mieux que de me voir hors de vos mains. » Deuxième audience trois jours après, et Jeanne, revenant sur le même sujet, interpella directement l'évêque. « Je suis l'envoyée de Dieu ; vous prétendez être mon juge : prenez garde à la charge que vous assumez. Toute condamnation est impossible ; ni Rouen ni Paris ne sauraient la prononcer. Je n'ai rien à faire ici. Laissez-moi retourner à celui de qui je tiens ma mission. » Encore une de ces étonnantes paroles qui rappellent celles du divin Messie. Ce jour-là, lui fut adressée l'insidieuse et terrible question : « Savez-vous être en la grâce de Dieu ? » Par l'affirmative, Jeanne eût paru se mettre en opposition avec la sentence connue du Livre saint, et dès lors autoriser cette accusation d'hérésie dont on avait besoin pour la perdre et qu'on ne savait sur quel motif appuyer ; par la négative, elle eût fourni des armes contre elle-même, en niant sa propre vertu. La postérité redit son admirable réponse, ce qui n'est pas une raison de la supprimer. « Si je ne suis point en grâce, dit-elle levant les yeux au ciel, que Dieu m'y mette ; et si j'y suis, que Dieu m'y maintienne ! » Bientôt viendra la fameuse distinction entre l'Eglise militante et l'Eglise triomphante, dans le but de montrer l'inspirée en révolte avec l'une par le fait seul de ses rapports directs avec l'autre. Elle rompit cette nouvelle machination, en interjetant appel au Pape, trois fois au moins dans le cours du procès. Hélas ! cet appel qui couvrit tant d'innocences ne devait pas protéger celle-ci contre l'infernale conspiration de la fausse science, de l'orgueil, de l'intérêt, de la peur et de la haine.

Interminable série d'interrogatoires. Premier jugement.

44. On n'attend pas de nous assurément que nous entrions dans

le détail de ces infâmes interrogatoires, où l'ineptie le dispute souvent à l'odieux. En eussions-nous le temps, nous n'en aurions pas la force. Ils donnent le vertige au lecteur ; que devait-il en être de la malheureuse enfant sur laquelle étaient dirigées toutes ces flèches empoisonnées ? Les audiences se prolongèrent du 21 février au 28 mai, à deux ou trois jours d'intervalle, et chacune durait trois ou quatre heures au moins. L'accusateur public avait pris ses conclusions : Jeanne était déclarée « schismatique, apostate, magicienne, adonnée à l'idolâtrie, sacrilége, perturbatrice de la paix publique, altérée de sang humain, transfuge de son sexe, dont elle avait rejeté l'habit pour prendre celui des guerriers, séductrice des peuples et des princes, véhémentement suspecte d'hérésie, sinon formellement hérétique.... » Consultés sur ce formidable réquisitoire, les docteurs de Paris y donnèrent presque tous leur complète adhésion. Les chanoines de Rouen ne dissimulèrent pas leur répugnance, bien qu'ils fussent menacés d'avoir sous peu Cauchon pour archevêque, les Anglais s'étant engagés à lui procurer en récompense ce siége [1] métropolitain. Parmi les chefs d'accusation relevés contre Jeanne, plusieurs menaient droit au bûcher ; ni les juges ni leurs séides ne le lui laissaient ignorer. Trois monitions consécutives, adressées à la prisonnière isolée dans son cachot redoublèrent ses angoisses. Une rétractation par laquelle elle avouerait que ses mystérieuses révélations étaient des illusions ou des mensonges, et sa mission un fatal égarement, pouvait seule l'arracher au supplice. L'inspirée résistait toujours ; mentir à sa conscience lui semblait une lâche désertion : c'était trahir la France, abandonner le roi, presque renier Dieu. On forgea néanmoins cette pièce dans l'espoir de la lui faire signer, et, pour vaincre sa résistance, on déploya le plus terrible appareil. Elle fut conduite au cimetière Saint-Ouen et placée sur une estrade, en face du tribunale où parmi les juges figurait alors pour la première fois, dans tout.

[1] Ce pacte n'aura pas l'approbation du Pape, qui cependant n'en pouvait avoir qu'une connaissance imparfaite. Cauchon devra se contenter de l'évêché de Lisieux, où bientôt il ira s'éteindre consumé par la honte et les remords.

la pompe de sa dignité romaine, le cardinal de Winchester. Au bas de l'estrade se tenait le bourreau. Une immense foule servait de cadre à cette scène de terreur. Cauchon avait changé de rôle : pendant que les autres menaçaient, il employait les exhortations et les prières, s'engageant enfin à transférer Jeanne dans une prison d'église, dès qu'elle se serait rétractée. L'héroïne résistait encore. Des cris furieux accueillaient ses généreuses protestations. Des pierres furent même lancées contre elle. Que ne mourut-elle lapidée, avant l'heure de la défaillance ! Mais à son martyre eussent alors manqué la prostration de l'agonie et la sueur de sang. On lui lut la formule de rétractation, en glissant sur les points délicats, en omettant même certaines expressions ; puis on somma l'accusée de donner sa signature. Elle implorait un délai. « Tu signeras sur l'heure, ou tu seras brûlée ! » lui fut-il brutalement répondu. Succombant à la fatigue beaucoup plus qu'au danger, croyant faire simplement acte de soumission envers l'Eglise militante, elle consentit à tracer une croix sur la cédule qu'elle n'avait ni comprise ni même entendue [1]. Par cette inconsciente abjuration, elle échappait à la mort. Séance tenante, elle était condamnée à la détention perpétuelle, « au pain de douleur, à l'eau d'angoisse, » selon les termes officiels. La sentence impliquait la prison d'église. Jeanne la réclama de nouveau « Menez-la où vous l'avez prise, » dit froidement Cauchon ; et Jeanne fut aussitôt reconduite à l'infernale prison du château. Cela même ne faisait pas le compte des Anglais ; il leur fallait deux choses : le déshonneur par l'abjuration, la mort par le bourreau. Ils allèrent jusqu'à menacer de leurs armes l'évêque et ses assesseurs. Une parole sortie de ce groupe et qui donne le frisson détourna pour le moment leur colère : « Nous la retrouverons bien ! » L'agonie de la grande victime se prolongea pendant trois jours. Abreuvée d'inénarrables insultes, meurtrie de coups, elle avait de plus à subir les reproches incessants de ses voix intérieures. C'est en vain qu'elle demandait un confesseur comme une dernière grâce pour apaiser les remords qui la tour-

[1] Par une précaution qui ne paraît pas exempte de violence, un greffier lui tint la main pour lui faire écrire son nom.

mentaient. Elle avait repris son habit de femme, conformément à la sentence prononcée. Cette soumission était encore une sauvegarde. Le troisième jour, elle ne retrouva plus cet habit auprès de sa couche. N'ayant sous la main que le vêtement interdit, elle était dans l'absolue nécessité de le prendre.

Sentence définitive. Brutale exécution.

45. C'est ce qu'on attendait. Les juges avertis accoururent pour constater le délit. Impossible de nier la rechute. Le vêtement ramenait la mort. Le courage de l'héroïne reparaissait aussi dans toute sa splendeur. Elle n'invoqua pas même la contrainte pour expliquer son changement. Quand on lui rappela son abjuration et ses promesses, elle déclara hautement que telle n'en avait jamais été la signification dans sa pensée, qu'on avait surpris sa religion, comme on lui déniait en ce moment toute justice. En revenant de son éblouissement, en reprenant possession d'elle-même, elle proclama la vérité de ses révélations ; sur le point de quitter la terre, en face de la mort, elle s'enveloppa dans sa patriotique et divine mission. Selon la promesse et grâce aux manœuvres de Judas, ses ennemis venaient de la retrouver ! Le 29 mai, ses juges s'assemblent et réforment leur premier jugement : elle est condamnée sans atténuation comme hérétique et relapse. On ne lui refuse plus ni la confession ni la communion. Le dominicain Martin l'Advenu est chargé de ce ministère. Le lendemain, dès l'aurore, un appariteur entrait dans la prison et citait Jeanne à comparaître sur la place du Vieux-Marché de Rouen. Ce nom sinistre ne lui permettait aucune illusion. La femme reparaît un instant sous l'ange : elle ne peut retenir ses gémissements et verse des larmes abondantes ; mais bientôt le calice est accepté. Cauchon ose se montrer devant elle, lui donnant d'hypocrites consolations mêlées à des insinuations perfides. C'est le fiel et le vinaigre du Golgotha. « Evêque, je meurs par vous ! s'écria Jeanne ; mais de vous j'en appelle à Dieu ! » L'heure arrive ; dans la cour du château se forme le lugubre cortége. Sur la charrette d'ignominie sont montés à côté de Jeanne son confesseur, l'appariteur Massieu et l'un des assesseurs, Isambard de la Pierre. Au moment du départ, s'élance dans le véhicule, les traits décomposés, le visage couvert d'une pâleur mortelle, Ni-

colas Loiseleur ; il se roule aux pieds de la victime, implorant son pardon, condamnant de la sorte les juges et les bourreaux, puis se dérobe au glaive des insulaires. En face du tribunal était dressé l'instrument de supplice. Dès que Jeanne l'aperçut, elle ne put encore s'empêcher d'exhaler une plainte, qui se termina par un élan sublime vers le ciel, par une humble et touchante prière. Elle demanda celles des assistants sans distinction de race ou de parti ; sa grande âme les embrassait tous dans la même miséricorde : elle n'en excepta pas ses meurtriers. L'émotion était irrésistible et générale ; tous pleuraient. Cauchon lui-même ne lut la sentence que d'une voix entrecoupée de sanglots. Incapable de prononcer la formule sacramentelle, le bailli de Rouen, l'homme du bras séculier, articule à peine cette parole : « Emmenez-la ! » Les soldats la saisissent et la poussent violemment au bûcher. Isambard et l'Advenu y montent avec elle. L'exécuteur l'attache au fatal poteau. La mitre des hérésiarques, cruelle dérision, est placée sur sa tête. Du sein de l'immense réunion s'élève un long cri de douleur. Beaucoup prennent la fuite, ne voulant pas voir la fin ! Parmi les ecclésiastiques, aucun n'est resté, pas même le cardinal d'Angleterre. Debout sur son bûcher, j'allais dire sur son trône, la sainte invoque Jésus et Marie, appelle le glorieux Archange, répond à ses Voix, rend un suprême témoignage à la réalité de sa mission. Elle demande une croix, qu'un soldat improvise avec la hampe brisée d'une lance, et qu'elle serre sur son sein. La flamme monte, et ses deux fidèles assistants ne s'en aperçoivent pas, absorbés qu'ils sont par cette figure d'ange et de martyre. Jeanne les avertit du danger auquel elle ne peut se soustraire elle-même. Ils se tiennent en face du bûcher, élevant dans leurs mains un crucifix que sur sa prière ils étaient allés chercher dans une église voisine. Le bois entassé prend feu lentement. La vengeance britannique a tout disposé pour prolonger la torture. Une épaisse fumée, puis des flammes indécises et qui vont toujours croissant enveloppent la tendre victime. Aux gémissements dont la nature humaine doit payer le tribut s'entremêlent d'ardentes invocations. Après un court silence, Jeanne pousse un grand cri, penche la tête et rend le dernier soupir.

46. Le récit évangélique s'impose ici jusque dans les termes. Qui voudrait, pour raconter les mêmes faits, employer un autre langage? Ne serait-ce pas altérer à dessein la concordance providentielle? L'âme s'était envolée dans les cieux, où, selon la parole littéralement réalisée de l'Apôtre, était déjà « sa conversation! » Sa dépouille mortelle, calcinée, réduite en cendres, fut par les Anglais jetée dans les eaux de la Seine. Pensaient-ils, en dérobant à la piété reconnaissante des Français les reliques de leur pieuse héroïne, éteindre en eux son inspiration, ou ruiner à jamais son œuvre? Ses compagnons d'armes allaient les détromper. Parlons d'une manière plus exacte, ils avaient déjà commencé. La plupart tenaient la campagne et remportaient sur les envahisseurs des avantages signalés; parfois on eût dit que Jeanne était encore à leur tête. Du jour de sa captivité jusqu'à celui de son martyre, plus d'un an s'était écoulé : l'histoire ne mentionne pas une tentative ayant pour but de briser ses chaînes et de la rendre à sa glorieuse mission. C'est un silence effrayant, un mystère qui donne le vertige. Comment Charles VII, qui lui devait sa couronne et lui devra bientôt l'intégrité de ses états, n'a-t-il rien fait pour délivrer sa libératrice? Comment n'appela-t-il pas à lui tous ses vaillants capitaines sans exception, et Xaintrailles qui venait de mettre en déroute les Anglais sous les murs de Compiègne, et Dunois qui les battait dans l'Ile de France, et le duc d'Alençon qui leur tenait tête en Normandie, et le sire de Barbazan sous lequel Anglais et Bourguignons succombaient deux fois dans les plaines de la Champagne, et ce connétable de Richemont dont la Bretagne entière eût suivi l'étendard, pour les précipiter comme une trombe sur cette ville de Rouen où s'accomplissait un autre mystère, un mystère d'horreur et d'iniquité? On ne pourra jamais le comprendre. Il faut remonter à l'explication donnée plus haut, aux sources mêmes du christianisme, à la nécessité du sang dans toute œuvre de rédemption! Jeanne serait moins grande, Jeanne n'existerait pas, si son existence n'avait pas été consacrée par l'immolation, si le bûcher n'était pas le piédestal de sa gloire! Avons-nous besoin d'ajouter que nulle nation au monde, ni dans les temps anciens, ni dans les

L'héroïne de la France et de la Religion.

temps modernes, n'eut au service de ses destinées un être égal ou même comparable à la bergère de Domrémy ? C'est l'éternel honneur de la France ; elle parut un jour personnifiée dans Jeanne d'Arc. Celle qu'on a si bien nommée la chevalerie vivante réalisait au même degré le type radieux de la vierge chrétienne. Pas un trait ne manque au tableau. La légende dorée ne nous offre pas un plus parfait modèle de recueillement et de piété, de pudeur et de mansuétude, de respect pour les grands, d'affection pour les petits et les pauvres, d'humilité dans le succès, de constance et de résignation dans l'infortune. Sous tous les aspects, Jeanne reste l'héroïne de la Religion, autant et plus que celle de la patrie. Elle passa comme un ange dans les camps ; elle sortit des prisons comme un ange Vingt-cinq ans après sa mort, était juridiquement radiée l'équivoque et hideuse sentence qui frappa sa vie, sans atteindre sa gloire. Un procès de canonisation la consacrerait à jamais. Les éléments abondent, les préjugés sont tombés ; la science historique reconnaît la réalité des visions et des prévisions ; elle articule le mot d'extase, elle admet le surnaturel, dont elle ne saurait déterminer l'origine ou la nature. Il appartient à l'Eglise seule de prononcer que le surnaturel est divin.

CHAPITRE VI

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'EUGÈNE IV (1431-1447).

§ I. HEUREUX AUSPICES.

1. Mort prématurée de Martin V. Son vrai caractère. — 2. Gabriel Condulmieri, Eugène IV. Prophéties. — 3. Éminentes vertus et premiers actes du nouveau Pape. — 4. Indignes neveux de Martin V. Leur crime, leur chute. — 5. Négociations du Pontife dans l'intérêt de la paix. — 6. Actives démarches en France, en Espagne, en Orient.

§ II. CONCILE DE BALE.

7. Ouverture du concile en l'absence du président. — 8. Signes alarmants. Translation prononcée. — 9. Mesures acerbes. Nicolas de Cusa. — 10. Les Hussites à Bâle. Démarches pacifiques. — 11. La révolte éclate au concile de Bâle. — 12. Majorité factieuse. Attitude de la minorité. — 13. Ambassades opposées du même concile aux Grecs. — 14. Eugène IV dissout le concile de Bâle. — 15. Sigismond conclut la paix et triomphe à Prague.

§ III. DEUX CONCILES EN PRÉSENCE.

16. Mort de l'empereur. Déloyales menées d'Alphonse d'Aragon. — 17. Echec des Portugais en Afrique. — 18. Ouverture et premières décisions du concile de Ferrare. — 19. Accord préalable des Latins et des Grecs. — 20. Intervention du roi de France. Exigences de l'Anglais. — 21. Le concile enrayé.

§ I. HEUREUX AUSPICES

[M]ort préma-turée de [M]artin V. Son [v]rai caractère.

1. Trois mois et dix jours avant le drame de Rouen, dans la nuit du 19 au 20 février, était mort d'apoplexie le grand pape Martin V, quand il venait à peine de nommer le cardinal Julien Césarini son légat en Allemagne, pour continuer et compléter l'une des

principales œuvres de son pontificat, l'extinction de la révolte et de l'hérésie dans la Bohême. Il avait siégé treize ans, trois mois et douze jours[1], comme le rappelle l'épitaphe gravée sur son tombeau, splendide monument de bronze érigé dans la basilique de Latran. Il suffirait pour sa gloire d'avoir été visiblement choisi de Dieu dans le but non moins manifeste de terminer le schisme d'Occident et de rétablir l'unité de l'Église. Martin V mérita sous d'autres rapports, à d'incontestables titres, la reconnaissance de ses contemporains, une place d'honneur dans l'histoire et l'admiration de la postérité. Souverain prêtre, il eut des sentiments, il tint une conduite toujours au niveau de ses sublimes fonctions. L'aménité de son caractère était égale à l'énergie de son gouvernement. Il ramena l'abondance à Rome avec l'ordre et la sécurité. La Ville Eternelle lui doit sa restauration, après tant d'années de guerres étrangères et de troubles intérieurs. La même épitaphe rappelle qu'il fut surnommé le Père de la patrie et la félicité de son temps. Ce pontife qui répandait le bonheur sur les autres eut à subir de violents chagrins, qu'il supporta toujours avec une rare grandeur d'âme. Coup sur coup il apprit la mort de ses deux frères, Antoine et Laurent, l'un enlevé par la peste, l'autre consumé dans une incendie, et sa constance ne fut point ébranlée par cette double perte[2]. Homme d'un mérite éminent, il ne pouvait échapper à la calomnie, nécessaire consécration de la gloire : ni les envieux, ni les détracteurs ne manquèrent au rendez-vous qui se répète avec tant d'uniformité dans la suite des siècles. On a dit qu'il avait porté la plus grave atteinte au mariage chrétien en accordant une dispense dont l'histoire n'a jamais parlé : c'est une assertion absurde et gratuite, reposant sur une interpolation mise depuis lors en pleine lumière, ce qui n'a pas empêché le protestantisme et le rationalisme de s'en emparer comme d'un fait incontestable pour saper l'autorité du Pontife Romain. On a dit encore que ce même Pape, abusant de son pouvoir, avait acquis d'immenses richesses ;

[1] A la rigueur, c'est dix jours qu'il fallait écrire, selon la scrupuleuse remarque du savant Mansi.

[2] PLATINA, *Vita Martin* V, anno 1431.

mais on s'est bien gardé d'ajouter qu'il les destinait et les employait à soutenir la guerre contre les pires ennemis du christianisme, les Hussites et les Turcs, en venant en aide à l'empire ébranlé de Constantinople, en ménageant le retour des Grecs à l'unité, n'ayant pour but que le triomphe de la civilisation européenne et de l'Église catholique.

Gabriel Condulmieri, Eugène IV. Prophéties.

2. Après les funérailles de Martin V, les cardinaux présents à Rome se réunirent chez les Frères Prêcheurs, au couvent de La Minerve, où tout était préparé pour la tenue du conclave ; et le lendemain, 3 mars 1431, tous les suffrages lui donnaient pour successeur Gabriel Condulmiéri, cardinal-prêtre du titre de Saint-Laurent, fils d'une sœur de Grégoire XII. Reconnaissant la voix du ciel dans cette unanimité, cédant aux vœux de ses collègues, il courba la tête sous le joug et prit le nom d'Eugène IV. Le 11 du même mois, il était couronné dans la basilique de Saint-Pierre, à l'âge de quarante-huit ans. Sa famille, originaire de Pavie, appartenait depuis longtemps à Venise. C'est par des services éclatants rendus à la république, dans la guerre et dans la paix, qu'elle avait obtenu sa naturalisation, avec de grandes richesses et le rang le plus distingué dans le patriciat. La mère du nouveau Pontife, Bériola Corraro, sera la grand'mère d'un autre pape, Paul II. Dans sa descendance, on comptera neuf cardinaux, onze évêques et six patriarches. Gabriel son fils, bien jeune encore, entra dans l'humble congrégation des moines Célestins, après avoir distribué son héritage paternel aux pauvres. Il remplissait les fonctions de portier dans cette maison religieuse, fuyant les honneurs comme il avait repoussé la fortune, quand un saint ermite lui dit : « Vous ne tarderez pas à revêtir la pourpre romaine ; longtemps cardinal, vous serez ensuite pape pendant seize ans ; mais vous aurez à souffrir beaucoup de tribulations avant la dernière heure. » On ne sut jamais qui pouvait être ni ce qu'était devenu l'auteur de cette prophétie. Ænéas Silvius, qui lui-même sera pape sous le nom de Pie II, en rapporte une autre, probablement antérieure et complètement identique à celle-là. « Le père d'Eugène IV, et celui du futur doge François Foscari, s'étant rendus en Égypte pour leur commun né-

goce, avaient interrogé sur le sort de leurs enfants un autre solitaire, dont la réputation franchissait les limites du désert. — « Votre fils, répondit l'ermite à Foscari, sera le père de la république vénitienne ; puis, s'adressant à Condulmiéri, le vôtre sera le chef de l'Église universelle, le père du monde entier[1]. » Ces prédictions deviendront des armes entre les mains des révoltés du concile de Bâle, alors qu'elles seront réalisées par les événements.

Eminentes vertus et premiers actes du nouveau Pape.

3. Grégoire XII appelait son neveu Gabriel à l'évêché de Sienne, en même temps qu'Antoine Corraro à celui de Bologne. Bientôt, l'an 1408, Gabriel était revêtu de la pourpre cardinalice. En 1424, son prédécesseur immédiat, Martin V, l'employait aux plus importantes légations dans la Haute-Italie. Voilà par quelles étapes, cet ennemi des grandeurs s'acheminait vers le trône de Pierre. Ni le népotisme au début, ni la faveur ensuite n'étaient pour rien dans cette rapide ascension. Voici le portrait que saint Antonin nous a légué d'Eugène IV, dont il fut l'intime conseiller : « Les grandes qualités de son âme rayonnaient dans son extérieur. D'une largesse inépuisable envers les pauvres, il ne se montrait pas moins libéral pour la réparation ou l'édification des églises. Il avait essentiellement à cœur la dilatation du christianisme et la beauté du culte divin. C'était là comme les deux pôles de son existence. Il portait et savait témoigner une affection toute spéciale aux religieux vraiment dignes de ce nom. Eugène avait trouvé le monde catholique dans un état assez heureux, calme et florissant ; mais il n'allait pas tarder à ressentir de violentes secousses qui dureront autant que son pontificat. Ainsi le voulaient la perversité des hommes et la justice de Dieu[2]. » Dans le conclave même qui venait de l'élire à l'unanimité, l'élu confirma sans hésitation et sans réticence l'engagement qu'il avait pris avec les autres cardinaux, une sorte de programme qui manifeste les excellentes intentions dont le Sacré-Collége était animé : rétablir la discipline ecclésiastique dans son ancienne vigueur ; maintenir les droits du Saint-Siége dans leur intégrité ; se conformer aux décrets de Constance dans la nomina-

[1] ŒNEAS SYLV., *in Europa.*, cap. LVIII.
[2] S. ANTONIN., part. III, tit. XX, cap. 10.

tion des cardinaux et le gouvernement général de l'Église. Tels sont les points capitaux longuement développés dans un diplôme que les incomparables archives du Vatican gardent encore et dont les fidèles copies se retrouvent ailleurs[1]. Des lettres encycliques notifièrent à tous les souverains, selon l'usage traditionnel, la pro motion du nouveau Pape; mais, au lieu de les leur envoyer par des messagers pontificaux, ce qui rentrait dans le même usage, celui-ci les remit aux orateurs ou délégués que les puissances catholiques accréditaient régulièrement auprès de la curie romaine. Le motif d'un tel changement, dont plusieurs se plaignirent comme d'un manque d'égards, honore Eugène IV. Nous le voyons exposé dans la réponse qu'il fit au roi dom Juan de Castille, l'un des principaux réclamants. Il ne voulait pas que ces communications officieuses, toujours rémunérées par ceux qui les recevaient, fussent une occasion de gain pour ses ministres, un sujet de scandale ou de soupçon touchant sa propre dignité.

Indignes neveux de Martin V. Leur crime, leur chute.

4. De toutes les cours étrangères affluaient les témoignages d'adhésion, les meilleures garanties d'obéissance et de paix. C'est à Rome et dans la famille Colonna, deux choses qui ne peuvent plus nous étonner, c'est même dans le Sacré-Collége que l'insubordination allait éclater, en commençant par la spoliation et la rapine. Trois neveux de Martin V, Antoine prince de Salerne, Edouard comte de Célano, Prosper cardinal-diacre de Saint-Georges au Voile d'Or, non contents du magnifique héritage qu'ils tenaient légitimement de leur oncle, mettaient la main sur le trésor qu'il avait réuni pour les œuvres catholiques énoncées plus haut. Le Pape les conjura vainement de restituer à l'Eglise les biens dont ils s'étaient emparés; loin de se soumettre, ils employèrent cet argent à fomenter les séditions, à lever des troupes, à semer le désordre et la terreur, non seulement dans les environs de Rome, où l'on ne pouvait avoir oublié les tristes exploits de leurs aïeux, mais dans Rome même, chez les dépositaires du pouvoir temporel et jusque dans le palais apostolique. Force était de frapper ces auda-

[1] *Vatic. Archiv. Ms.*, num. 3, pag. 163. — Ext. apud Nicol. card. Aragon pag. 246.

cieux perturbateurs : Eugène fulmina l'anathème, les proclama déchus de leurs droits, se mit en mesure de faire respecter la justice et l'autorité[1]. Jeanne de Naples se hâta d'envoyer au Souverain Pontife une armée de secours, sous les ordres de Jacques Cadolaüs, encore un nom de mauvais augure. En réalité, cet auxiliaire devint promptement un ennemi ; les Colonna l'achetèrent sans regarder au prix, avec leur or sacrilège. Le tyran milanais, Philippe Marie Visconti, marchait à la tête de la conspiration ; elle menaçait donc les républiques italiennes, en même temps que la papauté. Les Florentins et les Vénitiens le comprirent ; Eugène était leur allié par là même qu'il soutenait la cause de la Religion et de l'Italie : une armée considérable fut bientôt sur pied et marcha vers Rome, commandée par Nicolas de Tolentino. La victoire se déclara pour ce vaillant capitaine[2]. Accablés de revers, les Colonna se soumirent ou feignirent une entière soumission. Cela rentrait également dans les traditions de la famille. Pardonner aux révoltés, dès qu'ils semblaient venir à résipiscence, les rétablir dans leurs honneurs, ne rentrait pas moins dans celles du pontificat suprême. S'il pouvait cependant restituer aux Colonna leurs titres et leurs dignités, il n'appartenait à personne de les rétablir dans leurs biens. La ruine était complète ; en six mois ils avaient absolument dévoré leur légitime héritage, avec le produit des vols commis au détriment de l'Eglise, de la civilisation européenne, des chrétientés orientales en particulier.

Négociations du Pontife dans l'intérêt de la paix.

5. Avant le désastre, quand le résultat de la lutte engagée demeurait encore incertain, la ville de Sienne, toujours appuyée par le duc de Milan, saisissait l'occasion pour renouveler la guerre contre Florence alors démunie de ses meilleurs soldats. Cette guerre déloyale ne s'arrêtait pas à des adversaires désarmés ; elle atteignait le Pape lui-même en secondant ses implacables ennemis. La punition fut immédiate ; Nicolas de Tolentino, retournant à Florence après ses rapides succès, infligeait aux Siennois les plus humiliantes défaites. Accablés, mais non convertis, ils osèrent

[1] Eugen., *Epist.*, xv, pag. 159, 240 ; xvi, 92, 136.

[2] Blond., *Decad.*, iv, 3. — Sabellic., *Ennead.*, ii, 10.

adresser au Pontife Romain des plaintes amères et d'injustes récriminations ; celui-ci leur répondit par une lettre énergique à la fois et paternelle[1], les rappelant aux devoirs qu'ils avaient indignement méconnus, les engageant à reconnaître la main de la Providence dans les revers dont ils se plaignaient. La sollicitude pastorale d'Eugène ne se bornait pas à l'Italie ; il envoyait comme légat en France, dans le but d'y rétablir aussi la paix, le cardinal de Bologne, Nicolas Albergati, un diplomate d'autant plus habile qu'il était en même temps un saint[2]. Les circonstances, il faut l'avouer, secondaient mal cette légation et la rendaient comme impossible, quant à son principal objet. Le Pontife eut beau la recommander aux princes qui devaient avoir le plus d'influence sur les belligérants ; le légat lui-même déploya vainement toutes les ressources de son intelligence et de son cœur : le royaume ne comportait pas deux maîtres. A l'orgueil national s'ajoutait en ce moment l'aiguillon de la vengeance. La mort de Jeanne d'Arc exaltait chez les Français le sentiment du patriotisme ; plus que jamais ils aspiraient à secouer le joug de l'étranger, enhardis par leurs récentes victoires. Les Anglais redoublaient de fureur, moins peut-être à cause des humiliations subies que du crime juridique désormais buriné par l'implacable main de l'histoire dans les annales de la fière Albion. C'est le conseil d'Henri VI qui se montra surtout inaccessible aux exhortations du légat romain. Pour jeter un voile sur les derniers événements, il organisait une pompeuse cérémonie dans la capitale même de la France. L'enfant roi, conduit par ses oncles, le duc de Bedford et le cardinal de Winchester, ayant une véritable armée pour escorte, entouré de ses barons et de ses hauts dignitaires ecclésiastiques, parmi lesquels brillait le nouveau cardinal d'Yorck, entrait à Paris sur la fin de novembre ; acclamé par les Anglais seuls ou leurs aveugles partisans, il recevait une couronne qui ne devait pas même affermir sur son front celle de son royaume héréditaire.

Actives démarches en France, en Espagne, en Orient.

6. N'espérant rien de ce côté, aimant sincèrement la France,

[1] EUGEN., *Epist.*, XVI, pag. 93.

[2] BIZAR., *De Bello Venet.*, lib. II. — JOAN. PIGNAT., lib. VI.

Albergati mit tous ses soins à réconcilier le duc de Bourgogne avec son parent et légitime suzerain Charles VII. L'entreprise n'était pas facile, tant le grand vassal avait donné de gages à l'Angleterre et fait de mal à sa patrie; le légat fut néanmoins assez heureux, Monstrelet lui-même est obligé de le reconnaître, pour obtenir une trève de six ans, le prélude, à ses yeux, d'une paix définitive. Elle ne dura pas plus de six mois. Les hostilités recommencèrent en dépit du traité conclu, soit par les intrigues de la politique, soit par la fureur des partis; et les populations, qui respiraient à peine, étaient de nouveau plongées dans les malheurs de la guerre civile [1]. Sans présenter le même degré d'acharnement, la division régnait aussi dans la Péninsule hispanique. Alors qu'il eût fallu l'accord le plus parfait entre les rois catholiques pour frapper un dernier coup sur les Musulmans possédant encore une terre chrétienne, on perdait le temps, on épuisait les ressources dans des combats partiels et de coupables dissentiments. A cette époque déjà la conquête de Grenade était l'objet de toutes les aspirations, dans les derniers rangs du peuple aussi bien que dans les palais des grands. Il ne restait plus aux Maures, en deça de Gibraltar, que ce lambeau de leur ancienne puissance; mais, pour le leur arracher, pour les rejeter sur le sol africain et reconstituer l'Espagne catholique, ce n'était pas trop des forces réunies de tous les princes marchant sous l'étendard de la Croix. Le pape Eugène ne perdait pas un instant de vue cette grave situation [2]; il envoyait coup sur coup deux légats pour rétablir l'entente et ménager la coalition qui devait amener l'heureux dénouement d'une croisade bientôt huit fois séculaire. Vingt ans s'écouleront avant la réalisation de cette généreuse pensée. Menacé dans l'extrême Occident, l'Islamisme battait en brèche l'un des derniers boulevards du christianisme en Orient, le petit royaume de Chypre, où les Lusignan se maintenaient toujours, à force de courage et de ténacité. Prisonnier du Soudan d'Egypte, après avoir succombé sous le coup de ses ennemis dans une lutte inégale, Jean II venait de recouvrer sa liberté, mais en promettant une rançon qu'il n'eût

[1] MONSTRELET., tom: II, pag. 77, 83.
[2] EUGEN., *Epist.*, XVI, pag. 66, 67.

jamais acquittée, si le Pape n'avait tendu la main à cette infortune royale et sauvé l'honneur du nom chrétien. Jean II mourait bientôt après avoir vu tomber ses chaînes, au bruit des succès remportés par les Turcs ; et le Pape encore écrivait à son fils Jean III pour le consoler de cette cruelle perte, l'encourager dans l'accomplissement des devoirs que lui traçaient et la vertu paternelle et les malheurs du temps [1].

§ II. CONCILE DE BALE

Ouverture du concile en l'absence du président

7. L'époque déterminée pour l'ouverture du concile général de Bâle était cependant arrivée. Le légat apostolique, Julien Césarini, cardinal du titre de Saint-Ange, devait le présider, en vertu de la délégation qu'il tenait de Martin V et naguère confirmée par Eugène IV ; mais, prévoyant qu'il serait encore retenu pour quelque temps dans la Bohême, dont la situation, malgré ses constants efforts, demeurait toujours incertaine et périlleuse, il s'était fait représenter par un chapelain du Souverain Pontife, Jean de Polemar, qu'on ne jugeait pas inférieur à sa mission, et Jean de Raguse, docteur de l'Université de Paris et procureur général de l'Ordre de Saint-Dominique. Les substituts du celèbre cardinal entraient à Bâle le 19 juillet 1431. Ils ne trouvèrent là qu'un nombre assez considérable de théologiens et de canonistes, de délégués diocésains ou conventuels. Les évêques n'avaient pu se rendre dans le premier moment ; ce qui tenait à plusieurs causes : La mort du Pape, survenue depuis la convocation, faisait naturellement supposer un retard dans la réunion du concile ; l'absence momentanée du président, qui n'était ignorée de personne, corroborait cette supposition ; les hostilités qui venaient d'éclater entre Philippe de Bourgogne et Frédéric d'Autriche rendaient les chemins peu sûrs ; les audacieuses incursions des Hussites augmentaient encore le danger ; les évêques n'étaient nullement pressés de quitter leurs diocèses, dans la perspective d'un long éloignement,

[1] EUGEN., *Epist.*, XVI, pag. 57.

vu l'importance des questions à résoudre et les difficultés dont elles seraient hérissées. On ne crut pas devoir les attendre, et, comme s'ils étaient présents, l'ouverture solennelle eut lieu le 23 juillet dans le chœur de la cathédrale. Le cardinal légat se rendait bientôt après, souscrivait à cet acte de possession, appelait à lui les prélats de toutes les contrées de l'Europe. Répondant à son appel, ils arrivaient à Bâle, chaque jour plus nombreux, animés pour la plupart d'un sincère désir de travailler à la réforme de l'Église sans ménager aucun abus. Les plus belles espérances étaient permises, malgré l'exagération de certains esprits et les influences hostiles qui planaient au dehors. Quoique persuadé qu'il dominerait ces tendances, en les absorbant dans les généreuses intentions qui fermentaient sous sa main, le cardinal légat crut devoir en informer le Pape. Il employa dans ce but un chanoine de Besançon nommé Jean Beaupère. Celui-ci chargea singulièrement le tableau, soit pour se rendre agréable à Rome, soit parce qu'il n'était pas à la hauteur de sa mission, soit enfin parce qu'il avait la secrète pensée d'en augmenter l'importance et d'agir sur la direction des événements.

8. A l'entendre, de graves dangers menaçaient le concile réuni, la guerre régnait autour de Bâle, les assassinats s'y multipliaient, nulle sécurité pour les personnes, nulle garantie pour les délibérations; les Hussites circulaient partout comme de sinistres fantômes, dans la cité même et dans les environs. Pour Eugène IV c'était un rapport officiel, venant de son représentant à Bâle. Il n'avait aucun moyen de le contrôler, et la situation était urgente, ou du moins lui semblait, d'après ces nouvelles, ne point comporter de retard. Il prononça donc la dissolution immédiate du concile, disons mieux, sa translation à Bologne [1]. Ce décret inattendu provoqua les plus vives récriminations et rencontra d'invincibles résistances. La plupart des Pères assemblés déclarèrent qu'ils ne consentiraient pas à se séparer, ni même à se réunir ailleurs, sans avoir réalisé l'œuvre pour laquelle ils étaient convoqués. Toute ville d'Italie

Signes alarmants. Translation prononcée.

[1] Ext. in Append. ad conc. Basil. Edit. Binian, pag. 208.

leur était suspecte ; ils craignaient que la liberté des évêques allemands et français n'y subît d'injurieuses entraves, et que la réforme dès lors n'eût pas le succès désiré. Césarini lui-même écrivit directement au Pape pour le conjurer de revenir sur sa décision. La lettre du légat est un modèle de respectueuse fermeté, de bon sens et de logique. Il expose avec beaucoup d'étendue, parfois avec éloquence, les raisons de son sentiment ; il désavoue le chanoine Beaupère, rétablit la vérité des faits et conclut sans hésitation en faveur de Bâle [1]. L'empereur Sigismond intervient dans le même sens : Eugène se montre inébranlable. Ce malheureux début, cette division originelle, explique sans les excuser les déviations et les écarts où se laissera bientôt entraîner le nouveau concile. Déjà, dans la deuxième et la troisième sessions, tenues le 15 février et le 29 avril 1432, il pose la brûlante question de suprématie, menaçant de franchir les bornes établies et respectées par les Pères de Constance. Devant ce danger, le Pape envoya d'autres légats pour répondre aux accusations, et non plus seulement aux plaintes, dont il était l'objet, protestant de sa vénération pour les conciles œcuméniques, de son respect pour l'antiquité, de son zèle pour la restauration de l'Église. Ce qu'il craignait, ajoutait-il par la bouche de ses ministres, ce n'était pas le sentiment des Pères réunis, mais bien le lieu même de la réunion. Il leur laissait le choix de la ville italienne qui leur conviendrait le mieux. Comme ils étaient surtout retenus à Bâle dans l'espoir d'amener là les délégués et les principaux chefs des Hussites, qui ne semblaient pas éloignés d'accepter une conférence et d'opérer un rapprochement, dont leur conversion serait la conséquence ultérieure, Eugène rappelait aux prélats que la paix et l'union avec les hérétiques ne pouvaient pas s'accomplir en dehors du Chef suprême de la catholicité, du représentant visible de Dieu sur la terre.

Mesures acerbes. Nicolas de Cusa.

9. Ces bienveillantes protestations et ces sages avertissements, loin de calmer les résistances, furent discutés avec aigreur et repoussés comme un piége. Les sessions continuaient dans le même

[1] Apud ÆNE. SYLV., *in Europ.*, pag. 73 et seq.

esprit ; de la sixième à la onzième, du 6 septembre 1432 au 27 avril 1433, des mesures de plus en plus acerbes se succédaient avec rapidité, toutes dirigées contre le Pape ; on en vint à décréter qu'il serait mis en jugement, qu'il aurait à comparaître devant le concile. Ce mouvement impétueux conduisait logiquement aux abîmes ceux qui s'y laissaient entraîner. D'une manière au moins implicite, ils niaient le principe d'autorité dans la personne d'un Pape que tous reconnaissaient pour le vrai successeur de Pierre, et dont la légitimité n'était pas en question ; ils sapaient la base de toute hiérarchie, la constitution même de l'Église catholique. Peut-on leur attribuer ce but? Se proposaient-ils sciemment d'annihiler le Souverain Pontife, de démolir la papauté ? Le protestantisme n'hésite pas à le dire ; il a besoin de tels antécédents. L'histoire proclame le contraire. Arrivés aux derniers excès, les Pères de Bâle n'imagineront rien de plus que l'élection d'un antipape. Etait-il en leur pouvoir de mieux affirmer leurs convictions à l'endroit de la monarchie ecclésiastique? Les aveux les plus directs, les plus solennelles attestations n'ont pas toujours la valeur de certains illogismes. Au début même du débat, le premier sans nul doute des théologiens appelés au concile, Nicolas de Cusa, un ancien élève de Julien Césarini à l'école de Padoue, maintenant doyen de Saint-Florin à Coblentz, rendait un témoignage explicite dont les protestants n'ont d'abord voulu comprendre ni le sens ni la portée. C'est dans un ouvrage considérable, intitulé *Concordantia catholica*, préparé dans le calme de la solitude et terminé dans le feu du combat. Ce témoignage est d'autant plus remarquable que l'auteur se proposait en dernier lieu la défense du concile et ne dissimule nullement son but. Il en indique les tendances, en interprète les sentiments, en inspire les délibérations ; il parle avec le consentement des Pères. On voit bien qu'il marche encore sur les périlleux errements de Gerson et d'Ailly ; mais on peut également reconnaître ou pressentir qu'il ne tardera pas à s'éloigner de leurs doctrines, à s'engager dans une voie tout opposée. Par l'ampleur de la discussion, la hauteur des principes et la force du raisonnement, son œuvre l'emporte déjà sur celles de ses maîtres. La

vérité se dégagera pour lui, non seulement de ses études personnelles, mais encore des orageux débats auxquels il se trouvera mêlé. Le concile même de Bâle fera jaillir à ses yeux la suprématie divine de la papauté ; l'omnipotence absolue des conciles œcuméniques ne lui paraîtra qu'une fatale illusion : il n'hésitera pas à briser les liens qui l'eussent entraîné dans le schisme. Nous le verrons, conséquent avec lui-même, abandonner le camp des révoltés et se déclarer ouvertement pour le Pape.

es Hussites à Bâle. Démarches pacifiques.

10. Ne prévoyant pas ce qu'ils appelleront une désertion, les Pères de Bâle regardèrent comme un heureux événement la publication de sa Concordance catholique ; elle eut pour effet de les corroborer dans l'opposition. Ils écrivirent alors aux Hussites, leur promettant d'écouter leurs propositions et de discuter leurs griefs, s'ils envoyaient des ambassadeurs au concile. Les négociations engagées parurent avoir un plein succès. Ce n'est plus par les armes, mais par la conciliation et la douceur, qu'on espéra résoudre cette question religieuse, à laquelle s'étaient mêlés dès l'origine tant d'intérêts matériels et de dissentiments politiques. Le 6 janvier 1433, se présentèrent les délégués de Bohême, au nombre d'environ trois cents, ayant à leur tête le fameux Procope [1]. Ils désignèrent quelques-uns de leurs théologiens pour conférer avec ceux du concile et déterminer les points sur lesquels porterait la discussion projetée. Les quatre articles posés par les sectaires les moins exaltés furent naturellement l'objet principal des conférences. On n'aboutit pas sans doute au résultat qu'on attendait ; mais ces préliminaires ne restèrent pas non plus absolument stériles. Dans la même année, le concile envoyait à Prague une députation dont le Français Gilles Charlier fut l'inspirateur et l'organe. C'est lui qui rédigea les *Compactats*, modification à peu près orthodoxe de ces mêmes articles qui résumaient les enseignements et les prétentions de l'hérésie. Ce travail sera la véritable base d'une réconciliation qui s'accomplira dans la suite. Ni le légat Césarini ni l'empereur Sigismond n'abandonnaient l'espoir d'opérer immédiatement une récon-

[1] Cocl., *Hist. Hussit.* lib. VI, anno 1433. — Goldast. tom. III, pag. 436. — Monstrelet. tom. II, pag. 37.

ciliation non moins importante pour la paix du monde chrétien, celle du Pape et du concile. Les difficultés s'accumulaient, mais sans ébranler leur courage. Un moment, sous le coup des prohibitions pontificales, le cardinal prit le parti d'obéir et de renoncer à la présidence ; il revint bientôt sur ses pas, de peur que l'assemblée ne se précipitât dans la révolte sous une autre direction. L'empereur agissait par lui-même ; après avoir reçu la couronne de fer à Milan, il marchait vers Rome pour y recevoir enfin l'onction différée depuis plus de vingt ans. Il renouvela dans cette circonstance avec une entière loyauté, sans restriction d'aucune sorte, les engagements contractés par ses prédécesseurs. Les cérémonies officielles n'absorbèrent nullement son attention ; il vit en particulier Eugène IV et ne lui dissimula pas les dangers de la situation qui se préparait à Bâle, si l'accord n'était promptement rétabli. Déjà le cœur du Pontife inclinait dans le même sens. Eugène forma la résolution héroïque de rétracter ses premiers décrets et de donner au concile l'autorité qui lui manquait depuis lors. Malheureusement ses bonnes intentions furent méconnues et ses avances repoussées, d'une manière au moins indirecte. On y répondit par d'odieuses suspicions et des exigences nouvelles. L'unité seule existait, malgré ces menaces de rupture ; l'entente reculait, au lieu d'avancer.

11. Le concile de Constance, pour mettre fin au schisme d'Occident, s'était vu dans la nécessité de formuler une exception unique à la règle de la suprématie des papes sur les conciles œcuméniques. Il ne semblait pas possible, tant il avait limité cette exception en termes précis, que l'esprit d'insubordination en pût faire dans la suite le point de départ d'une doctrine subversive. La chose arriva pourtant, et cette doctrine, sourdement propagée au sein du concile de Bâle par quelques influences malsaines, avait fait, au commencement de 1436, des progrès menaçants pour l'unité catholique. Le 20 janvier, une réunion privée des Pères les plus compromis dans cette propagande hostile au repos de l'Eglise, décida l'envoi d'une députation au pape Eugène IV. Elle devait se composer de l'archevêque d'Arles et des évêques de Léon et de

La révolte éclate au concile de Bâle

Lubeck. Ces soi-disant légats du concile devaient remettre au Pontife un mémoire contenant les accusations formulées par cette cabale d'ambitieux. Eugène IV, disait le factum, se permettait de connaître à nouveau des causes définitivement terminées par sentence conciliaire, d'appeler à son tribunal celles qui étaient pendantes devant un juge désigné par le synode, de passer outre au décret qui abolissait les réserves de bénéfices, les annales, les collations... L'énumération des divers griefs réunis dans cette remontrance juridique est suivie d'une injonction au Pape d'avoir à déclarer nuls, dans le délai de vingt-cinq jours, tous les actes qui sont prétendus attentatoires à la souveraineté du concile. Malgré le silence des documents contemporains à cet égard, il paraît certain que cette députation ne se rendît pas auprès du Souverain Pontife. Mais dans la vingt-troisième session du concile, qui eut lieu dans le mois de mars, le 8 des calendes d'avril, et dans la suivante, qui eut lieu au mois d'avril, le 8 des calendes de mai, les tendances au schisme prirent un tel caractère de révolte imminente, qu'Eugène IV n'hésita plus, sur le conseil des cardinaux, à faire tenir aux rois et aux princes chrétiens un mémoire apologétique, à l'encontre de toutes les entreprises séditieuses ourdies contre la souveraineté pontificale, depuis l'ouverture de l'assemblée de Bâle jusqu'aux calendes de juin[1]. La vingt-cinquième session du concile tenue aux nones de mai 1437 ne fit qu'envenimer le différend.

Majorité factieuse. Attitude de la minorité.

12. Les Pères insubordonnés résolurent de faire accepter comme lieu d'entrevue ou Bâle même, déjà refusée par les orientaux, ou bien Avignon, ou quelque ville en Savoie, tandis qu'ils s'étaient prononcés pour n'importe quelle cité maritime de l'Italie. Le cardinal Julien de Saint-Ange, qui présidait, fut à la hauteur de sa mission et ne marchanda pas les efforts pour rallier la majorité des suffrages sur une ville italienne. Au courant de ces démêlés, la faction hostile au Saint-Père travaillait à lui aliéner des prélats

[1] Marten., *Anecdot.*, col. 928 et 931. — Eugen., IV, *libel. Apologet.*, Ms. bibl. Vat. sign. lit. E pag. 255 et in alio sign. lit. c. pag. 149, et Ms. Alex. VII, pag. 144. — *Acta Basil. Concil.*, sess. 23 et 24.

influents et que recommandait leur science, tels que le patriarche d'Alexandrie et les évêques d'Amiens et de Tréguier ; elle allait même jusqu'à tenter de compromettre dans cette intrigue le cardinal Nicolas Albergati. Mais ce cardinal, défenseur résolu de la dignité du Siége apostolique, ne se fut pas plus tôt aperçu qu'il lui serait impossible de mettre un frein à l'esprit de rébellion, qu'il s'éloigna de Bâle. La persistance des factieux à réclamer la continuation du synode à Bâle, à moins qu'on n'acceptât de le transférer à Avignon, amena une vive protestation au nom des Grecs de la part de Bissipat, ambassadeur de l'empereur et du patriarche de Constantinople. Eh quoi, lorsque les Grecs demeuraient et voulaient demeurer fidèles au pacte conclu l'année précédente, c'étaient les Pères qui mettaient obstacle à la réunion des deux Eglises ! Etait-il juste qu'on imposât à ses compatriotes une longue et périlleuse traversée, pour se rendre en Occident, quand il serait si peu pénible pour les Pères de se transporter en Italie ? Les prélats orientaux avaient-ils hésité à braver fatigues et périls pour se rendre de la Syrie, de l'Egypte et du fond de la Russie à Constantinople, d'où ils étaient prêts à s'avancer jusqu'au centre de la chrétienté ? Toutefois, les légats apostoliques et leurs adhérents, s'appliquant avant tout au maintien de la concorde, convinrent avec la faction adverse que le concile serait transféré à Avignon, si les Avignonnais payaient dans le délai fixé les soixante-dix mille florins qu'ils avaient promis de fournir pour les frais de voyage et de séjour des évêques grecs, et que s'ils manquaient à leur promesse, le transfert aurait lieu dans une autre ville. Les Avignonnais ne tinrent pas leur engagement ; et néanmoins le légat et les siens ne purent rallier les factieux du synode, qui étaient le plus grand nombre.

13. Cette minorité d'élite qui comptait dans ses rangs les ambassadeurs du roi de France, n'hésita pas à faire son devoir, et, tout espoir d'entente sur Avignon s'étant évanoui, porta son choix sur Florence, Udine, ou tout autre lieu sûr, de ceux que les Grecs avaient acceptés sur la proposition du Pape. Mais la faction du cardinal-archevêque d'Arles, qui recevait le mot d'ordre d'Alphonse

Ambassades opposées du même concile aux Grecs.

d'Aragon, de Philippe-Marie Visconti, d'Amédée de Savoie, rendit le même jour un décret, qui limitait le choix des Grecs à Bâle, Avignon, ou une ville des Etats d'Amédée. Bissipat, ambassadeur de l'empereur et du patriarche de Constantinople, repoussant les exigences de la majorité factieuse et dévoyée, accepta pleinement, au nom de ses compatriotes, la proposition du légat et de ses adhérents ; et le 3 des calendes de juillet 1437, Eugène IV confirma par édit apostolique fortement motivé, le décret de la minorité qui s'était prononcée dans ce sens. L'évêque de Digne et Nicolas de Cusa obtinrent sans peine l'adhésion de la république de Florence ; ils s'embarquèrent bientôt après pour Constantinople, afin de hâter le passage des évêques grecs en Italie. En même temps le Pape provoquait l'assentiment de l'empereur Sigismond, des rois Charles de France, René de Sicile, Henri d'Angleterre, Edouard de Portugal, et des autres princes attachés au Saint-Siége. Avant le départ, le 15 juillet, de la flotte pontificale pour l'Orient, les arrangements nécessaires avaient été pris pour mettre en garde l'empereur Jean Paléologue, le patriarche Joseph et le clergé grec contre les intrigues des factieux de Bâle, qui leur envoyaient de leur côté une députation pour les attirer dans une des villes dont le Souverain Pontife avait repoussé le choix. Celui-ci d'ailleurs ne renonçait pas au généreux dessein de ramener au devoir les dissidents du concile, et chargeait l'archevêque de Tarente de cette délicate mission. Le courageux prélat ayant essayé de s'en tirer à sa gloire, la partie du synode qui inclinait au schisme l'abreuva d'injures et d'outrages sans nom. Aveuglés par la haine et par la colère, les rebelles l'accusèrent d'avoir falsifié le décret qui ordonnait le transfert du concile en Italie, le tinrent prisonnier dans sa demeure, et l'empêchèrent de présider les assemblées. Son fondé de pouvoir voulut implorer le droit et les lois : ils poussèrent leur audace impie jusqu'à porter les mains sur sa personne, et le traînèrent aux prisons par les cheveux. Le cardinal Julien de Saint-Ange eut le courage, en sa qualité de légat, de protester énergiquement contre ces violences attentatoires à la liberté du concile. Mais enfin l'archevêque de Tarente, menacé lui-même d'incarcéra-

tion, fut contraint de renoncer à la présidence de toute réunion conciliaire et de quitter Bâle.

Eugène IV dissout le concile de Bâle.

14. Dès lors la révolte ne connut plus de frein, et dans la vingt-sixième session, la veille des calendes d'août, le Pape lui-même fut appelé en jugement sous l'accusation d'incapacité dans le gouvernement du domaine de l'Eglise. Mais pouvait-on faire un crime à Eugène IV des revers qui affligèrent le patrimoine de Saint-Pierre, quand le duc de Milan les lui avait infligés, grâce à la secrète connivence des séditieux de Bâle, en s'appuyant sur des lettres mensongères qui poussaient les sujets de l'Eglise à la rébellion ? Au lieu de violer le droit et la tradition en citant le Pontife devant un tribunal de beaucoup inférieur au Siége apostolique, il fallait s'armer de la loi contre Visconti, envahisseur de l'Etat ecclésiastique, ou contre Alphonse d'Aragon, envahisseur d'un royaume dont le Saint-Siége avait la suzeraineté. Ni les protestations des légats, ni les efforts de l'empereur Sigismond ne purent rappeler les factieux au sentiment de la justice. Désormais tout ménagement eût été une faiblesse ; les intérêts pressants de l'Eglise commandaient de l'éviter : le 14 des calendes d'octobre, Eugène ordonna la dissolution du concile de Bâle, ou le transféra plutôt à Ferrare. En même temps il écrivait aux habitants de cette première ville pour les exhorter à ne pas s'irriter contre une mesure indispensable au bien de la Chrétienté, quoiqu'elle mît fin aux bénéfices considérables que le séjour des Pères leur avait assurés jusque-là. Mais les Bâlois, sacrifiant à l'appât du gain la justice, favorisèrent les dissidents, qui purent de la sorte entrer dans la voie des conciliabules schismatiques. La première de ces réunions acéphales eut lieu le 6 des calendes d'octobre, et les rebelles, foulant aux pieds les droits du Vicaire de Jésus-Christ, déclarèrent nulle l'élévation au cardinalat de Jean Vitelleschi, patriarche d'Alexandrie, qu'Eugène avait gratifié de la pourpre le 9 août [1]. La fureur d'une opposition criminelle les conduisit à soupçonner gratuitement qu'Eugène avait la pensée d'aliéner le Comtat Venaissin, de peur que

[1] PAUL. PETRON., *in Miscellan.*; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. XXIV.

l'antipape qu'ils complotaient d'élire ne s'établît à Avignon ; par un décret inepte, ils défendirent au Pape de céder aucune ville du domaine de l'Eglise et de soumettre Avignon en particulier à un prince quel qu'il fût. Dans un second conciliabule des calendes d'octobre, ils osèrent déclarer le Souverain Pontife contumace pour n'avoir point comparu à leur barre ; puis, le 4 des ides du même mois, ils essayèrent de rescinder l'édit pontifical qui transférait le concile à Ferrare.

ismond clut la et triom- à Prague.

15. Entassant mensonges sur calomnies contre le successeur de Pierre, ils allèrent jusqu'à l'accuser de susciter des obstacles à la réconciliation stipulée entre l'Eglise et les Bohémiens. C'était une allusion mensongère au traité d'Iglau, dans le diocèse d'Olmutz, que les internonces avaient conclu le 5 juillet de l'année précédente avec les plénipotentiaires de la Bohême, et qu'avait ratifié l'empereur [1]. Jean Rokycsana, chef spirituel des Hussites, n'avait fait une apparente soumission à l'Eglise qu'avec l'arrière-pensée d'obtenir de Sigismond, avide de paix, en dehors des légats, des promesses et des concessions qui feraient du pacte d'Iglau une lettre morte. En effet, ce prince, malgré son attachement incontestable à l'orthodoxie, cédant plutôt à son propre cœur ému de pitié pour les malheurs du temps qu'aux obsessions des hérétiques, se laissait extorquer des conditions de paix supplémentaires dont il ne sut pas démêler la gravité. La possession des biens ecclésiastiques fut abandonnée à ceux qui les avaient usurpés, en tant qu'ils ne seraient point rachetés par les propriétaires légitimes qu'on en avait dépouillés par la violence ; tout espoir de retour fut ôté aux exilés ; Rokycsana eut la promesse du siége de Prague. Sigismond ne tarda pas à reconnaître dans quel abîme on voulait l'entraîner. Il fit son entrée à Prague la veille de la Saint-Barthélemy de l'an 1436, et fut reçu avec des honneurs auxquels il n'aurait jamais osé s'attendre. Exécré naguère par les Bohémiens comme leur pire ennemi, repoussé comme enfant adultère, fils de l'antéchrist, un abominable sacrilège, il entendait maintenant les acclamations

[1] Cocl., *Hist. Hussit*, VIII. — Joan. Nider., III, 12. — Æn. Silv., *Hist. Bohem.*, 52. — Goldast., tom. III, pag. 454.

enthousiastes de tous ; la noblesse était à ses pieds, les villes lui prêtaient serment de fidélité et recevaient de lui leurs magistrats : c'était à qui lui donnerait les marques de dévouement les plus éclatantes. Elles lui parurent sincères ; il se crut de bonne foi le maître de la situation ; il travailla donc aussitôt à la restauration du culte catholique avec tant de zèle, qu'en peu de jours l'aspect de Prague avait changé. Les Bohémiens étaient un peuple nouveau, la Religion paraissait avoir recouvré dans ce royaume toute son antique splendeur. Rokycsana, déçu de ses criminelles espérances, ne sut pas garder plus longtemps le masque de sa feinte abjuration : il poussa la populace aux armes pour s'opposer au retour des religieux dans la capitale ; mais la voix menaçante de César le frappa d'impuissance et le jeta dans l'exil [1]. L'année suivante, les ambassadeurs des Bohémiens obtinrent du concile de Bâle un décret dénué de toute valeur, puisqu'il n'était pas revêtu de l'approbation du Saint-Siége ; en vertu de ce décret les laïques pouvaient recevoir la communion sous les deux espèces.

§ III. DEUX CONCILES EN PRÉSENCE

Mort de l'empereur. Déloyales menées d'Alphonse d'Aragon.

16. Les choses en étaient là, lorsque Sigismond mourut à l'âge de soixante-dix ans, à Zayena en Moravie, le 9 décembre 1437. Il laissait l'héritage de sa couronne à sa fille Elisabeth et à son gendre Albert d'Autriche. Le 19 décembre, Albert était proclamé roi de Hongrie par les Grands de ce royaume, à la diète de Presbourg, et bientôt après il fut reconnu comme roi de Bohême [2]. Les affaires de Bohême n'étaient que le prétexte mal fondé d'ailleurs derrière lequel les dissidents de Bâle abritaient leur hostilité contre Eugène IV. En réalité, ils obéissaient aux instigations d'Alphonse d'Aragon et de Philippe Visconti, irrités de l'opposition coura-

[1] ÆN. SILV., *Hist. Bohem.*, 52. — COCL., *Hist. Hussit.*, VIII.

[2] ÆN. SYLV., *Hist. Bohem.*, 53. — CRANTZ, XII. — WANDAL., 1. — COCL., *Hist. Hussit.*, VIII et IX. — DUBRAV., XXVII. — TRITHEM., *in Chron. Sponheim.*, et alii.

geuse faite par le Saint-Siége à leur ambition, à leurs iniques projets. L'Histoire rapporte une lettre d'Alphonse, envahissant alors le royaume de Naples, qui paraît décisive à cet égard. Elle est datée de Gaëte, le 8 mars 1436. Le roi d'Aragon annonce la prochaine arrivée au Concile de ses députés et de plusieurs prelats de son parti, nouvelle qui mit le comble à l'audace des rebelles. En même temps Alphonse tentait la conquête de l'Etat ecclésiastique, et ce projet n'échoua que grâce aux énergiques et promptes mesures prises par Jean Vitelleschi, patriarche d'Alexandrie. Enfin l'Aragonais s'était ouvertement déclaré l'ennemi du Saint-Siége, lorsqu'il avait fait avec Philippe de Milan alliance offensive et défensive contre tous, même contre le Pape. Eugène IV embrassa donc la cause de René d'Anjou pour lui faciliter la conquête du royaume de Naples, et, comme ce prince était prisonnier de Philippe duc de Bourgogne, il s'entremit activement pour obtenir sa mise en liberté. Cette négociation obtint un plein succès l'année suivante[1]. Le duc de Bourgogne donnait ainsi une nouvelle preuve de la sincérité de sa réconciliation avec Charles VII, au traité d'Arras, en 1435. A cette époque et depuis, Eugène IV avait redoublé d'efforts pour compléter la pacification de l'Occident par la conclusion de la paix entre l'Angleterre et la France. Ses légats échouèrent dans cette généreuse tentative devant l'obstination des Anglais. Mais les événements se chargèrent de donner une rude leçon à ces insulaires et de briser leur entêtement belliqueux : les campagnes de 1436 et de 1437 leur furent fatales ; ils perdirent Paris, Soissons, Laon, nombre d'autres places ; il s'en fallut de peu que Calais même ne tombât au pouvoir des Flamands[2]. »

Echec des Portugais en Afrique.

17. Edouard de Portugal, entre tous les princes catholiques, avait plus particulièrement insisté auprès du Pape en le conjurant de presser la conclusion de la paix. Il espérait tirer des deux royaumes belligérants des troupes auxiliaires pour étendre ses possessions en Afrique, ou du moins repousser les Infidèles, qui

[1] Blond., dec. 3, l. VII. — Stephan. Infissur., in *Ms. Vatic.*
[2] Monstrelet., *Hist.*, vol. II, pag. 127-140.

s'acharnaient à lui reprendre Ceuta. Jean de Castille conçut également le pieux projet d'une grande croisade contre les Maures. Il en était détourné par de graves différends avec Alphonse d'Aragon et Jean de Navarre. Pour y mettre fin, il résolut le mariage de son fils Henri avec Blanche fille du Navarrais ; il obtint de la cour pontificale les dispenses que nécessitait le degré de parenté des futurs époux. Pendant ce temps, Edouard faisait la paix avec les royaumes voisins ; en 1437 ses cinq frères débarquaient en Afrique, à la tête d'une puissante croisade. Les croisés portèrent leurs premiers efforts contre Tingis, qui avait autrefois donné son nom à la Tingitane. Ils avaient entouré la ville d'un cordon de six mille guerriers, et n'attendaient plus que la reddition, quand survint une armée innombrable de Barbares, cavaliers et fantassins, qui les mit à leur tour entre deux assaillants. Il fallut capituler, et l'armée chrétienne n'obtint grâce qu'en promettant de rendre Ceuta. Le prince Ferdinand, chef de l'expédition, et les autres généraux furent livrés en ôtage, en attendant l'assentiment d'Edouard à la capitulation. Le sénat de Portugal assemblé à ce sujet décida que des conditions acceptées sans l'ordre du roi étaient non avenues et ne devaient pas être remplies ; en conséquence, les ôtages devaient subir à leur péril les conséquences de leur téméraire promesse. Ferdinand, condamné à demeurer captif sans aucun espoir de délivrance, supporta son malheur avec une héroïque résignation. Il vécut six ans dans les fers des Maures[1].

Ouverture et premières décisions du concile de Ferrare.

18. Le concile œcuménique de Ferrare s'ouvrit le mercredi 8 janvier 1438, sous la présidence du cardinal Nicolas Albergati. Cinq archevêques, vingt-deux évêques et plusieurs abbés assistaient à la première séance. Les réunions du début furent consacrées à l'organisation et à l'affermissement du Concile, même au rejet de tout ce que les séditieux de Bâle avaient fait ou décrété dans le but d'amoindrir l'autorité apostolique, à l'acceptation de toutes les mesures prises par le Pape contre eux. Le 24 janvier, le Souverain Pontife quittait Bologne, entouré du Sacré-Collége et d'une bril-

[1] MARIAN., *de reb. Hispan.*, XXI, 2.

lante escorte d'évêques et de prélats. Le 27, il entrait triomphalement à Ferrare, où Nicolas d'Este avait fait préparer pour le recevoir un palais magnifique. Le 6 des ides de février, Eugène prenait en quelque sorte possession du Concile par un exposé rapide des actes de son pontificat et de sa conduite parfaitement correcte en présence du conflit de Bâle, montrant les raisons qui avaient nécessité le transfert en Italie. L'archevêque de Tarente, en qui la majesté pontificale avait été si indignement outragée, fit ensuite un historique exact de tous les efforts tentés en vain pour ramener les séditieux au devoir. Jordano des Ursins répondit au nom des cardinaux, l'archevêque de Ravenne au nom de l'épiscopat, des abbés et du reste de l'assemblée. Enfin, les factieux de Bâle étaient appelés en jugement. Le 3 des ides de février, le Synode discuta la procédure qu'il convenait de suivre à leur égard. Une partie des Pères fut d'avis de recourir encore aux moyens de douceur et de tenter une dernière fois d'opérer la réconciliation ; les autres, et notamment les Castillans, insistèrent pour l'emploi immédiat des mesures sévères. La seconde session s'ouvrit le 15 des calendes de mars, sous la présidence du Pape, avec soixante-douze évêques, mitre en tête pour assistants. Celui de Forli lut un décret qui prononçait l'excommunication et la déchéance contre ceux des factieux de Bâle qui n'auraient pas quitté cette ville dans le délai de trente jours. Cet appel amena de nombreuses défections dans le camp des rebelles : vingt-cinq évêques et dix-sept abbés seulement restèrent avec le cardinal de Savoie. Le cardinal de Sainte-Sabine, que les Bâlois avaient envoyé le 20 décembre 1437, à Venise, où il arriva le 19 février 1438, au devant de l'empereur et du patriarche de Constantinople, ne tarda pas lui même à faire sa soumission et se joignit le 11 mars aux Pères de Ferrare[1].

Accord préalable des Latins et des Grecs.

19. L'empereur Jean Paléologue, le patriarche Joseph et les évêques grecs arrivèrent à Venise le 9 février. Le 4 mars, l'empereur était reçu à Ferrare avec les honneurs dus à son rang, et trois jours après il était rejoint par le patriarche[2]. Il semblait que cet événe-

[1] Sanut., *Vit. duc Venet.*, anno 1438.
[2] Phrantz., II, 13-15. — Andr. e Sancta-Cruce, pag. 70, 71.

ment considérable, qui marquait l'union des évêques du monde entier avec la chaire de Pierre, dût mettre fin aux conciliabules acéphales des Bâlois; ils se laissèrent entraîner, au contraire dans les excès les plus impies par l'esprit de révolte, et dans deux réunions sacrilèges prononcèrent l'interdit contre le Souverain Pontife avec menace de déposition à bref délai. Les députés des princes électeurs de l'Empire s'épuisèrent en vains efforts pour les amener à des pensées de conciliation; leurs maîtres eurent ensuite le tort, pour le plus grand dommage de l'Eglise, de se déclarer neutres entre les deux partis. Cette attitude de princes puissants accrut l'audace des rebelles; aux ides de mars, ceux-ci firent paraître un libelle calomnieux, dans lequel ils ne rougissaient pas d'accuser le Pontife du crime de schisme, dont ils se souillaient eux-mêmes. Quelques jours après l'arrivée de Jean Paléologue et du patriarche Joseph, passant outre à l'aveugle résistance des dissidents de Bâle, on convint entre Latins et Grecs de publier dans l'église cathédrale que le Concile œcuménique était légitimement assemblé. Le 8 avril, après que les Latins eurent pris place à droite de la nef et les Grecs à gauche, dans un ordre déterminé d'avance, un prêtre grec, au nom du patriarche retenu dans son lit par la maladie, lut l'acte d'acquiescement de ce prélat à la réunion du Concile à Ferrare. Le 5 des ides du même mois, l'évêque de Porto, par délégation du Souverain Pontife, lut le décret qui proclamait l'ouverture du Concile, avec l'assentiment de l'empereur et du patriarche de Constantinople. En s'obstinant dans leur révolte, les séditieux de Bâle, qui avaient à leur tête le cardinal-archevêque d'Arles et Nicolas Tedescho, abbé de l'Ordre de Saint-Benoît, et qui se sentaient forts de l'appui de l'Aragon et de la Savoie, comme aussi de la neutralité des princes d'Allemagne, préparaient à l'Occident le retour du schisme et de ses calamités.

Intervention du roi de France. Exigences de l'Anglais.

20. Le roi de France Charles VII, animé du pieux désir de conjurer des maux trop faciles à prévoir, essaya d'intervenir encore une fois dans le sens d'une conciliation par l'emploi de la clémence. Il envoyait un ambassadeur à Ferrare pour supplier le Pape de suspendre toute action judiciaire contre les dissidents et de révo-

quer les sentences déjà prononcées. Eugène répondit qu'il s'abstiendrait certainement d'édits plus sévères, si les rebelles cessaient de tenter des innovations dangereuses et de léser l'autorité apostolique ; mais qu'il avait le devoir de n'abroger les poursuites faites qu'avec l'assentiment du Concile. Le roi, influencé sans doute par de mauvais conseils, s'irrita comme d'une injure de cette réponse si sage, si mesurée, si conciliante dans sa fermeté ; il prit couleur en faveur des rebelles et défendit aux évêques français de se rendre à Ferrare. Le 1er mai il réunissait à Bourges un synode de cinq archevêques, vingt-cinq évêques et quelques abbés, qui dura jusqu'au 5 juin, faisait approuver les décrets de Bâle, et publiait le 7 juillet la trop fameuse Pragmatique Sanction qui n'en était que le résumé dangereux ou perfide : acte impolitique s'il en fût, puisque le roi de France embrassait en réalité la cause d'Alphonse d'Aragon contre René d'Anjou[1]. Ce fut peut-être cette seule considération, d'ordre purement temporel, qui fit qu'Henri d'Angleterre tint une tout autre conduite et condamna hautement les entreprises impies des dissidents. Ce doute sur la sincérité des protestations d'attachement du monarque anglais au Saint-Siége est bien permis, lorsqu'on le voit, suivant les inspirations des politiciens qui l'entourent, apporter sans cesse de nouveaux obstacles à la conclusion de la paix entre son peuple et la France, malgré les exhortations pressantes d'Eugène IV, à qui l'attitude hostile de Charles et l'acte schismatique de Bourges n'ont pu faire oublier quels bienfaits la république chrétienne tirerait de la pacification politique de l'Occident. C'est ainsi que devait échouer, au commencement de 1439, le colloque entre le cardinal de Winchester et la duchesse de Bourgogne, pour la mise en liberté de Charles d'Orléans ; la conclusion de la paix entre les deux royaumes échouait également devant l'exorbitante prétention de la couronne d'Angleterre, demandant qu'on lui livrât la Normandie et d'autres terres du continent, désormais affranchies de tout hommage, en pleine souveraineté[2].

[1] GAGUIN., *Hist.*, x, *in Carol. VII*, et alii.
[2] MONSTRELET., *Hist.*, vol. II, pag. 118, 169.

Le concile enrayé. Discussions théologiques. Odieux tiraillements.

21. Au milieu de complications politiques si regrettables, l'entêtement des dissidents de Bâle mit pendant plusieurs mois un retard plus regrettable encore aux sessions publiques du Concile de Ferrare, qu'on ajournait pour les attendre de délai en délai. Cette situation mit le Pape dans la nécessité de faire aux calendes d'octobre 1438, un nouvel appel à la générosité des fidèles, l'entretien des Grecs en Italie et d'une flotte auxiliaire à Constantinople coûtant cinq mille florins par mois. Durant cette pénible attente, on travaillait dans des réunions privées, à ramener l'accord sur les points de dogme qui avaient divisé jusque-là les deux Eglises. Ces discussions théologiques eurent leurs orages, moins cependant sur la question du Purgatoire que sur le mot *Filioque* du symbole latin. Les lumières de l'épiscopat d'Orient, avec Bessarion, archevêque de Nicée, et l'archevêque de Colosse, eurent la gloire de se ranger sans réserve à la vérité, devant les preuves irréfragables que les théologiens latins mirent en relief ; mais Marc, archevêque d'Ephèse, et d'autres opposèrent une résistance, dont les documents historiques contemporains qui ont trait à ces conférences sont unanimes à flétrir la mauvaise foi. Il y eut même un moment où Marc, à bout de sophismes, pour faire échouer l'union des deux Eglises, s'écria : « Retirons-nous ! retirons-nous ! » et faillit entraîner les siens dans cette retraite. Il fallut l'intervention de l'empereur pour les retenir à Ferrare. Ils restèrent, mais ils n'assistaient aux conférences que rarement et à contre-cœur, ce qui fut une nouvelle cause de retards fort dispendieux. Eugène, ayant épuisé toutes les ressources n'eut d'autre expedient que d'engager sa tiare au trésor de Florence pour quarante mille florins. Les Florentins acceptèrent le marché ; bien plus, ils promirent le don d'une somme égale, si le Souverain Pontife transférait le Concile dans leur cité. Un motif plus grave de transporter le Concile hors de Ferrare se présentait : la peste venait de se déclarer dans cette ville. Eugène laissa donc entrevoir le dessein d'accepter l'offre qui lui était faite. La nouvelle de ce changement probable causa une certaine émotion parmi les Grecs. Marc d'Ephèse et les siens essayèrent de profiter de la circonstance pour rompre le Concile ;

mais l'autorité de l'empereur et celle du patriarche ramenèrent le calme dans les esprits. Il y eut transaction: Le Pape prit l'engagement d'envoyer à Constantinople de nouveaux subsides pour huit mois, de fournir des subsistances à la colonie grecque du Concile, que l'on se transportât à Florence ou non, et de laisser les Grecs libres de se retirer, si le synode se prolongeait au-delà de quatre mois.

union des eux Eglises nfin proclamée.

22. Le décret de translation fut lu en séance solennelle le 4 des ides de janvier 1439. Le 16 du même mois, après avoir assuré aux Grecs le nécessaire pour se transporter honorablement à Florence, et de plus envoyé dix-neuf mille florins à Constantinople, Eugène IV et la Cour pontificale sortirent de Ferrare en grande pompe. Le 13 février il était rejoint à Florence par le patriarche Joseph, et le 17 par l'empereur Jean Paléologue. Les discussions théologiques recommencèrent, et l'on conclut enfin, même de l'avis des docteurs grecs, que le Saint-Esprit procède aussi du Fils, et par conséquent que les deux mots *Filioque* ont été introduits à bon droit dans le Symbole, non comme simple addition, mais comme une explication indispensable. Sur cela, le 3 juin, tous les Grecs se réunirent dans la demeure du patriarche. Celui-ci, encore retenu dans son lit par la maladie, fit signifier à l'empereur qu'il désirait la concorde et qu'il voulait s'unir à l'Eglise Romaine. On prit individuellement l'avis de chacun, et tous, à l'exception de Marc d'Ephèse, à l'unanimité et d'une seule voix proclamèrent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Alors les Grecs furent appelés à l'assemblée, et l'on convint de la formule qui réalisait l'union des deux Eglises sur ce dogme capital. L'adhésion des orientaux à la foi romaine sur un point de cette importance fut une cause de joie universelle : cette immense difficulté résolue, toutes les autres semblaient près de l'être. Le patriarche Joseph fit demander instamment la célébration d'une séance, où l'union intime des deux Eglises recevrait sa sanction dans un décret solennel. La chose fut remise, afin que les Grecs fissent auparavant profession de la foi orthodoxe sur d'autres articles controversés. On en était là, lorsque, le 10 juin après le coucher du soleil, le patriarche entrait en agonie. Il mourut la même

nuit. Mais sentant sa fin prochaine, il avait écrit de sa main une déclaration où il proclamait sa ferme croyance au Saint-Esprit comme procédant du Père et du Fils et ses sentiments d'humble soumission à sa sainte mère l'Eglise. Après avoir rendu au patriarche les honneurs funèbres dus à son rang et à ses vertus, le concile continua ses travaux pour la consommation de l'union des deux Eglises. Le 6 juillet enfin eut lieu la séance solennelle, dans laquelle fut lu, en latin, par le cardinal de Sainte-Sabine, en grec, par l'archevêque de Nicée, le décret qui proclamait la fin du schisme d'Orient et la reunion définitive de l'Eglise de Constantinople à l'Eglise de Rome.

Croisade annoncée. Chef désigné par l'opinion et le Pape.

23. Le 26 août, l'empereur Jean Paléologue et les évêques d'Orient quittèrent Florence et reprirent le chemin de leur patrie. L'œuvre du concile de Florence entraînait, pour ainsi dire, la prompte intervention en Orient de toutes les forces de la Chrétienté contre les Turcs. Aussi cette œuvre était à peine consommee qu'Eugène IV, dans l'encyclique même qui annonçait l'heureuse nouvelle à tous les fideles, ordonnait la prédication de la croisade contre Amurat. Précédemment, il avait enjoint à l'évêque d'Arras de lui faire parvenir, pour les employer au secours des Grecs, les sommes produites par les indulgences dans le duché de Bourgogne. Il promit en outre à Jean Paléologue de lui envoyer une flotte, de réunir des troupes de terre et de mer pour repousser les Mahométans, d'agir auprès d'Albert d'Autriche, devenu roi de Hongrie et de Bohème, et que les princes électeurs avaient fait roi des Romains le 20 mars 1438, pour que ce prince acceptât le commandement de la croisade. Déjà, lorsqu'il avait appris que le gendre de Sigismond venait d'être désigné pour lui succéder à l'Empire, il s'était empressé de lui écrire pour l'engager à tourner ses armes contre les Turcs, plutôt que de se rendre au concile de Ferrare. Albert avait, à cette époque, une revanche à prendre sur Amurat, qui, profitant du désarroi de la première heure, causé en Germanie par la mort de Sigismond, s'était jeté sur la Hongrie, avait battu l'armée hongroise, mis tout à feu et à sang, ruiné six places de guerre. Il eût probablement suivi le conseil du souverain Pontife, s'il n'eût été retenu dans

ses Etats par les troubles de Bohême. Malgré ses droits incontestables à la couronne de ce pays, les Hussites et quelques grands lui suscitèrent un compétiteur en la personne du jeune Casimir, frère du roi de Pologne. De là une guerre civile qui fut des plus sanglantes dans sa courte durée [1]. Il fallait donc actuellement que la cour pontificale ouvrît de nouvelles négociations avec Albert pour obtenir le concours de ses armes contre les Turcs. En attendant, aussitôt après le départ de Jean Paléologue pour retourner d'Italie dans ses Etats, Eugène IV avait ordonné à Cosme et à Laurent de Médicis, argentiers de la curie romaine, d'envoyer à Constantinople douze mille florins pour le prêt de la garnison.

§ IV. LE SCHISME RENAISSANT

Prorogation concile de Florence. 24. Le concile de Florence avait été prorogé jusqu'à l'année suivante pour différents motifs. Il fallait d'abord faire accepter aux peuples orientaux le retour à l'Église romaine, auquel avaient souscrit leurs évêques et leur souverain. La chose n'était pas sans présenter les plus grandes difficultés. Le zèle que deployèrent les archevêques de Colosse et de Nicée fut souvent mis à de rudes épreuves. L'évêque de Crète, nommé légat à cet effet, prit une part glorieuse à leurs travaux. Mais c'est surtout du côté de la Russie que la réconciliation rencontra de sérieux obstacles. Isidore, archevêque de Kiev, primat de ces provinces reculées et légat apostolique, fut fort maltraité par les Moscovites. On le chargea de chaînes : un conciliabule de schismatiques lui préparait le martyre, quand la divine Providence, qui le réservait à d'autres labeurs, l'arracha miraculeusement aux mains de ses geôliers. Le concile de Florence eut en outre à s'occuper de la conversion des Arméniens. Les plénipotentiaires du patriarche catholique étaient arrivés au moment du départ des

[1] *Annal. Turcic.*, ann. 1437. — HANNIVAL., XIV, p. 2. — MURATES DRAG., *in Amurat.*, ann. 1437. — ÆN. SYLV., *Hist. Bohem.*, 55. — NAUCL. LANG., *Chron Citiz.*, ann. 1438. — COCL., *Hist. Hussit.*, IX. — DUBRAV., *Hist. Bohem.*, XXVIII.

Grecs, et les discussions théologiques recommencèrent avec eux, pour aboutir à une entente complète, qui fit l'objet d'un décret solennel promulgué dans la séance du 4 des ides de décembre 1439. Il ne restait donc à réconcilier que les schismatiques de l'Inde et de l'Ethiopie. Dans ce but, Eugène IV envoya le franciscain Albert Sarchiano comme légat dans ces contrées lointaines, et l'empereur Jean Paléologue recommanda cette mission au patriarche d'Alexandrie. Enfin, le principal motif de la prorogation du Concile était la nécessité de mettre fin au scandale de Bâle. L'audace des séditieux avait trouvé un auxiliaire inattendu dans l'inertie d'Albert, roi des Romains, déclarant qu'il entendait garder la neutralité et permettant la continuation de leurs conciliabules. Ce prince avait réuni une diète solennelle à Mayence, le 7 des calendes d'avril. On y remarquait le cardinal de Saint-Pierre-ès-liens, les archevêques électeurs de l'empire, trois autres évêques allemands, l'archevêque de Tours et l'evêque de Troyes pour le roi de France, l'évêque de Concha pour le roi de Castille, l'évêque Albenga pour le duc de Milan, un grand nombre de représentants des princes germains, et enfin le patriarche d'Aquilée, soi-disant légat du conciliabule de Bâle.

25. Les princes présents et les députés de ceux qui n'avaient pu se rendre à la diète firent de vives instances pour obtenir des Bâlois qu'ils missent fin à leurs appels, à leur absurde et criminelle prétention de mettre le pape en jugement; ils ne purent rien obtenir, malgré l'eloquente plaidoirie de Nicolas de Cusa, orateur d'Eugène, qui démontra victorieusement que le concile œcumenique devait se célébrer non à Bâle, mais à Florence. Bien plus, l'assemblée approuva les décrets des dissidents de Bâle, quoiqu'avec quelques tempéraments [1]. A ce moment même, les prêtres d'ordre inférieur du conventicule de Bâle, à l'instigation d'un pseudo-dominicain du nom de Nicolas, originaire de la Bourgogne, qui aboyait en tous lieux et sans cesse contre le pape comme un chien furieux, entreprirent la perpétration d'une horrible iniquité : s'appuyant

Diète de Mayence. Schisme déclaré de Bâle

[1] Æn. Sylv., i. — Lang., *Chron. Citiz.*, ann. 1439.

sur de criminelles arguties ils décrétèrent qu'Eugène était hérétique relaps. Dès lors le cardinal archevêque d'Arles, avec un petit nombre de partisans, pratiqua les plus odieuses manœuvres pour affermir le schisme ainsi déclaré malgré la majorité des évêques présents, qui la plupart exécraient un tel crime. A l'honneur de l'archevêque de Milan il convient de dire qu'il fit d'héroïques efforts pour arrêter les téméraires discussions qui aboutirent à ce scandaleux résultat. Il fut soutenu par tout ce qui portait et qui était digne de porter le titre d'évêque, ainsi que par les représentants des princes et des rois. Mais le cardinal-archevêque d'Arles avait fermement résolu de renouveler le schisme. Il sut mettre à profit les scènes violentes qui s'élevèrent à l'occasion des propositions sur lesquelles il fondait l'espoir de mener son entreprise à bonne fin, et parvint par surprise, en l'absence de ses adversaires, à promulguer les trois premières de ces propositions. Bientôt après, au mois de mai, dans une réunion à laquelle n'assistaient que ses créatures, il fit prononcer la déchéance d'Eugène IV. A peine le schisme était consommé, que la peste fondit sur Bâle emportant le quart des membres de l'assemblée schismatique. Dans ce désastre périrent entre autres trois chefs des factieux ; le protonotaire Louis, le patriarche d'Aquilée et l'évêque de Lubeck.

Election de l'antipape Felix V. Amédée de Savoie.

26. Malgré le danger, le cardinal-archevêque d'Arles ne voulut pas quitter la ville, dans la crainte de voir les restes du conciliabule se disperser avant l'élection d'un antipape. Pour parvenir à cette élection, il fit décider qu'on lui adjoindrait trente-deux mandataires des différentes nations, qui se réuniraient avec lui en conclave. A la suite de discussions interminables, on finit par élire Thomas abbé de Danduno, Jean de Ségovie archidiacre de Metz et Thomas de Courcelles chanoine d'Amiens, en les chargeant d'élire à leur tour les vingt-neuf autres membres qu'il leur plairait de s'adjoindre pour former le futur conclave. Le cardinal-archevêque se rendit fort tard au conventicule dans lequel devaient être nommés, sur la proposition des triumvirs, les électeurs dont le choix restait à faire; il y arriva, après s'être longtemps fait attendre, triste, la face pâle

et les yeux égarés. C'est qu'il ne lui avait pas été possible de connaître les intentions des triumvirs, et qu'il était à peu près informé des sourdes intrigues d'Amédée de Savoie. Il avait perdu toute espérance d'être élevé au Souverain Pontificat. N'aurait-il donc réussi à diviser l'Eglise que pour voir un autre recueillir le fruit de ses labeurs ? Les triumvirs désignèrent comme leurs collègues au conclave l'archevêque d'Arles lui-même, onze évêques, sept abbés, et quatorze ecclésiastiques de rang inférieur, dont cinq théologiens et neuf docteurs en droit. Le conclave se réunit au centre de Bâle, dans une vaste salle de bal appropriée pour la circonstance. Au premier tour de scrutin, les voix se partagèrent entre dix-sept noms, dont aucun n'obtint un nombre suffisant de suffrages. Ce fut Amédée, duc de Savoie, qui approcha le plus de la majorité voulue. Enfin le 5 novembre, ce prince fut élu par vingt-six suffrages, et le 17 du même mois, tous les Pères du soi-disant concile de Bâle ratifièrent et confirmèrent ce choix. Amédée étant absent, une députation lui porta la nouvelle de son élévation au Souverain Pontificat. Il accepta le 17 décembre et prit le nom de Félix V. La tolérance des uns et l'aide des autres accordées aux factieux parmi les princes d'occident n'avaient pas permis à Eugène IV d'empêcher la consommation du schisme; désormais il avait le devoir de consacrer ses efforts à l'empêcher de se propager.

Charles de France, Alphonse d'Aragon, Albert d'Autriche.

27. Naguère Charles VII, écœuré autant que scandalisé au récit des scènes de désordre et de tumulte qui avaient donné aux conciliabules de Bâle l'aspect de saturnales indescriptibles, s'était de plein gré rapproché du Saint-Siége. L'archevêque de Tours, son représentant, gagné par l'évêque de Lubeck, ambassadeur d'Albert d'Autriche avait, sans son assentiment, souscrit en son nom à la déchéance d'Eugène IV prononcée par les schismatiques ; mais le retour spontané du roi à l'obédience de Rome devait suffire à paralyser dans son royaume les efforts des propagateurs du schisme. Le Souverain Pontife lui en marqua sa gratitude en tentant un nouvel effort pour la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre. Le 20 octobre il chargea de cette mission une légation de diplomates et de juristes d'élite, au nombre desquels l'évêque de

Meaux et le celèbre théologien Jean de Turrecremata. Eugène IV avait des craintes, autrement sérieuses au sujet de l'Aragon, dont le roi nourrissait en son cœur, sinon de la haine, au moins une animosité profonde contre lui, à cause de l'opposition qu'il faisait à ses vues ambitieuses sur le royaume de Naples et du patronage avéré qu'il donnait à René de Provence et à sa femme Yolande d'Anjou. Dès le commencement de 1439, convaincu que les séditieux de Bâle iraient jusqu'à consommer la division de l'Eglise, il voulut essayer du moins de detacher Alphonse de leur parti. Pour cet objet, il écrivit *sub annulo secreto*, le 3 des ides de mars, au cardinal Dominique, du titre des saints Jean et Paul, qui avait une grande influence sur l'esprit de ce prince. Il lui remontrait doucement qu'il aurait dû mettre cette influence au service de la cause de l'Eglise, et que les questions d'intérêt temporel qui divisaient l'Aragon et le Saint-Siége se seraient réglées facilement, si Alphonse ne s'était fait ouvertement le protecteur des sectaires de Bâle, ce qui avait transporté le différend sur le terrain de la Foi. Aux calendes de septembre, le même cardinal fut investi des pouvoirs nécessaires pour négocier une réconciliation. Enfin le Pape fit intervenir le cardinal de Florence pour amener entre Alphonse et René la conclusion d'une trêve, qui fut en effet acceptée pour un an. D'un autre côté, en Allemagne, il s'était activement occupé des intérêts d'Albert roi de Bohême ; il avait chargé le cardinal Nicolas du titre de Sainte-Croix, puis l'archevêque de Tarente et l'évêque de Segni d'accommoder le différend que ce prince avait avec Ladislas de Pologne, espérant en retour de ces bons offices le voir enfin se départir de cette neutralité fâcheuse, qui avait rendu possible la permanence des conciliabules de Bâle. Mais Albert, revenant d'une expédition malheureuse contre les Turcs, ayant mangé du melon à l'excès, était mort tout-à-coup et prématurément de la dyssenterie, sans avoir pris aucune détermination sur cette affaire, le 6 des calendes de novembre 1439, et par conséquent quelques jours avant l'élection de l'antipape Amédée de Savoie sous le nom de Félix V[1].

[1] ÆN. SYLV., *Hist. Bohem.*, 56 ; et *Hist. Europ.*, 1. — DUBRAV., *Hist. Bohem.*,

28. Tous ces soins donnés à la politique générale, à la pacification du monde chrétien constituaient des précautions en quelque sorte extérieures contre l'invasion du schisme. Une mesure tout intérieure fut l'accroissement considérable donné au Sacré-Collège, dans le mois de décembre 1439. Cette promotion de cardinaux, au concile de Florence, et en consistoire public est d'autant plus remarquable qu'elle porta sur dix-sept prélats distingués par les vertus et par la science, choisis de manière à répartir équitablement les nominations entre les différents royaumes chrétiens. Deux pour la Grèce : Bissarion, archevêque de Nicée, et Isidore, archevêque de Kiev primat de Russie ; deux pour les Espagnes : Antoine évêque de Porto en Portugal, et Jean de Turrecremata ; quatre pour les Gaules : Raymond, archevêque de Reims, et fort attaché à la personne du roi Charles VII, Jean, évêque de Thérouanne, très-aimé du duc de Bourgogne, Guillaume, évêque élu d'Angers, qui possédait les bonnes grâces de René d'Anjou, enfin Louis archevêque de Rouen, qui avait dû se faire estimer également du roi de France et du roi d'Angleterre ; un pour l'Angleterre proprement dite : Jean, archevêque d'York ; deux pour la Germanie : Sbignee, évêque de Guesnen en Pologne, et Pierre, évêque d'Augsbourg ; un pour la Hongrie : Denys, évêque d'Agria ; deux pour les Deux-Siciles : Jean, archevêque de Tarente, et Nicolas, archevêque de Capoue ; un pour le Milanais : Gaspard, evêque de Côme ; un pour Gênes : Georges Fieschi, archevêque de cette ville ; un pour Florence : Albert Alberti [1]. Les schismatiques de Bâle furent comme frappés de stupéfaction en présence de l'horrible sacrilège qu'ils avaient commis. A la fin de février 1440 seulement ils osèrent promulguer l'avènement de leur idole et décréter qu'obéissance lui était due. Afin qu'Amedée pût se rendre au milieu d'eux avec une pompe plus imposante, ils lui transmirent le pouvoir de créer des cardinaux avant d'être revêtu des insignes du pontificat. Il en désigna

Habile et large promotion de cardinaux.

XXVIII. — BONIF., l. III, dec. 4. — COCL., *Hist. Hussit.*, IX. — MICHOV., IV, 65 ; et alii.

[1] BLOND., l. I, dec. 4. — CIACCON., in III creatione card. — PAPIEN. CARD., *Epist.*, pag. 75. — LAONIC. CALCHOND., VI.

quatre, dont ils confirmèrent le choix au mois d'avril et dont un seul du reste se joignit à lui pour l'accompagner à Bâle. En outre, il fit son légat du pseudo-cardinal archevêque d'Arles et le délégua pour la présidence du conventicule de Bâle en son nom.

Juste sévérité déployée contre les schismatiques.

29. Cependant Eugène IV, légitime pasteur de l'Eglise universelle, sentant l'urgence de réprimer l'impiété, mais obéissant à la justice dans ses prudentes lenteurs, à la vingt-huitième session du concile œcuménique de Florence, dite la huitième dans les *Actes Patriciens*, le 10 des calendes d'avril 1440, mit sous le coup de l'anathème et des peines établies contre les hérétiques et les schismatiques l'antipape Amédée, ses électeurs et tous ses adhérents, s'ils ne venaient à résipiscence dans le délai de cinquante jours. L'ordre de promulguer la sentence et de veiller à son application fut donné à l'évêque de Saint-André, à l'évêque d'Avignon, à l'internonce apostolique Robert Rogeri, au cardinal Jean du titre de Saint-Pierre-ès-liens, à l'archevêque de Séville, aux autres archevêques et évêques de la Castille et de Léon, à Barthelemy l'Anglais, dans la Lyonnaise et la Narbonnaise, à l'évêque de Bayeux, à l'évêque de Wratislav, à l'evêque de Lubeck, à l'archevêque de Brême. Louis, archevêque d'Arles et cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile, avait été le principal fauteur du schisme il en était encore l'âme ; il fut frappé d'anathème et de déchéance le 5 des calendes de juin. L'administration de l'Eglise d'Arles fut confiée à Roger, prévôt du chapitre d'Aix, et René de Provence tint énergiquement la main à l'accomplissement de cette mesure. Jean, évêque du Mans, qui avait fait défection, fut aussi frappé de déchéance et privé de son siége. La même peine atteignit Louis, évêque de Viso, qui avait été légat en Orient au nom des factieux de Bâle pour rendre le Souverain Pontife odieux aux Grecs, et qui, contrairement aux ordres du roi de Portugal dont il était ambassadeur, avait mis en œuvre tous les moyens pour faire éclater le schisme ; Louis Coutino fut désigné pour le remplacer.

Caractère de l'antipape élu. Vues intéressées de ses partisans.

30. Pendant que le Vicaire de Jésus-Christ sévissait justement contre les schismatiques, ceux-ci, le 24 juillet 1440, recevaient triomphalement leur idole à Bâle, au milieu des hymnes et des

acclamations, et le pseudo-légat Louis d'Arles le revêtait des insignes pontificaux en grande pompe. Les auteurs contemporains exaltent ou flétrissent Amédée de Savoie, suivant leurs dispositions à son égard. Les uns, et à leur tête Ænéas Sylvius et Philippe de Bergame, portent aux nues sa piété, sa dévotion, sa modestie ; le second affirme même qu'il n'accepta son élévation que malgré lui, après une longue résistance. Les autres, tels que Blondo, Poggio et le biographe anonyme d'Eugène IV, professent une opinion diamétralement opposée ; pour eux c'est un hypocrite faisant parade d'une fausse vertu, un ambitieux avide de cette dignité suprême, « qu'il se procura par d'habiles artifices, après lui avoir fait la chasse pendant trois ans, » dit le biographe anonyme, « un criminel intrus. » Ce qu'il y a de certain c'est qu'Amédée, en 1436, abandonnant à son fils Louis le gouvernement de sa principauté, s'était retiré dans la solitude de Rippalia près du lac Léman ; qu'il y fut rejoint par six chevaliers de grand renom, en compagnie desquels il se soumit à certaines règles de la vie monastique ; qu'ils y fondèrent un monastère et un hospice sous le patronage de Saint-Maurice ; que depuis cette époque il avait vécu, comme ses compagnons de solitude, vêtu de bure, dans les mortifications, et tout entier à la pratique d'une piété feinte ou sincère. Le jour du couronnement d'Amédée, comme pour imprimer à cette date le stigmate indélébile de leur audace sacrilége, les sectaires de Bâle tinrent un congrès solennel, dans lequel ils condamnèrent comme hérétique et schismatique la sentence d'Eugène IV qui les frappait ; ils décrétèrent des censures et des peines contre ceux qui l'avaient reçue et promulguée. Il était surtout urgent de battre monnaie pour eux-mêmes et pour la Cour pontificale sortie de leurs œuvres ; ils s'adjugèrent par un autre décret la cinquième partie de tous les revenus ecclésiastiques pendant cinq ans, et le décime pour la suite. Mais la grande majorité des Chrétiens demeura sourde à leurs appels réitérés, ne voulant pas abandonner le Pontife légitime.

Attitude des rois en face du nouveau schisme.

31. L'archevêque de Tours, représentant du roi de France en Allemagne, s'était rangé au parti du pseudo-Concile de Bâle sans l'assentiment de son maître. Celui-ci néanmoins prêta l'oreille aux

suggestions perfides de quelques conseillers, qui lui insinuaient de réunir dans ses Etats un congrès ecclésiastique pour décider s'il fallait obéir au concile de Bâle ou bien à celui de Ferrare-Florence. Or, comme les envoyés pontificaux le pressaient d'ordonner contre les schismatiques des mesures de coercition, il les tint pendant quelques mois en suspens et dans l'attente d'une réponse décisive. Eugène se plaignit de cette attitude équivoque. Charles VII ne pouvait se dissimuler quelle faute grave les Gallicans avaient commise, lorsqu'ils s'étaient arrogé le droit de porter une sentence dans la controverse élevée au sujet du pontificat d'Urbain VI, et quel schisme funeste ils avaient occasionné en se prononçant pour l'antipape. Il condamna donc l'attentat des novateurs de Bâle et l'antipape Félix. Mais par une singulière contradiction, il s'obstinait à ne pas reconnaître le concile de Ferrare-Florence ; il tenait à l'exécution rigoureuse de la Pragmatique Sanction, tout en maintenant son royaume dans l'obédience du Pontife légitime [1]. Quoique repoussés par le roi, les schismatiques n'en firent pas moins des tentatives pour recruter des partisans en France. Le Pape y fait allusion dans une lettre au duc d'Orléans, dont le duc de Bourgogne avait obtenu précédemment la mise en liberté. Toutefois la paix entre Anglais et Français n'avait pu être conclue ; des pourparlers qui avaient eu lieu en 1439 entre Calais et Gravelines, et cette année même à Pontaudemer, étaient demeurés sans résultat [2]. Dans la question des dissidents de Bâle, Henri d'Angleterre, à l'exemple de ses prédécesseurs lors du grand schisme d'Occident, avait gardé et gardait encore une attitude irréprochable. La Castille ne se montrait pas moins réfractaire aux avances de l'antipape, et la célèbre académie de Salamanque, dont les savantes décisions faisaient loi au Midi des Pyrénées, s'honora par une adresse d'humble soumission et de ferme attachement au Saint-Père.

Déceptions du prétendu Félix V.

32. Le coup le plus sensible pour l'amour-propre d'Amédée fut assurément d'être repoussé par son propre gendre Philippe Visconti. Un orateur avait dit au pseudo-conclave de Bâle : « Nul n'est aussi

[1] NICOL. CLEMANG., pag. 106.
[2] MONSTRELET., *Hist.* vol. II, pag. 169-176.

apte qu'Amédée duc de Savoie, qui a un pied en Italie et l'autre en France, à qui presque tous les princes chrétiens se rattachent par le sang ou sont favorables par amitié. » Ce fut cet argument, paraît-il, qui détermina le choix de la majorité des électeurs [1]. Amédée à son avènement avait donc l'espoir qu'un grand nombre de princes abandonneraient Eugène pour le suivre. Cette espérance fut déçue parce qu'il s'agitait dans son ambition en dehors de Dieu qui mène toutes choses. Mais l'adhésion de son gendre ne lui était point apparue comme celle des autres sous le voile plus ou moins transparent des probabilités ; il l'attendait comme certaine. Elle lui fit défaut cependant. Ni la vive affection qu'il avait pour son beau père, ni tout le bien qu'il en avait reçu, ni l'assurance de bons offices, de dons et de largesses beaucoup plus considérables que par le passé, rien ne put vaincre l'aversion de Philippe pour le schisme [2]. De tels exemples d'inébranlable attachement au légitime successeur de Pierre étaient bien faits pour rassurer et consoler Eugène IV ; il ne pouvait oublier toutefois qu'il avait la garde de tout le troupeau ; il fit donc paraître la belle encyclique *Affligitur summa amaritudine* pour prémunir tous les fidèles contre les piéges que leur tendaient les apôtres du mensonge et de l'erreur. En même temps le savant Poggio de Florence, son secrétaire, publiait une réfutation mordante mais juste de la première encyclique de l'antipape [3]. Et pourtant l'attitude des princes électeurs d'Allemagne pendant la vacance du trône impérial accrut l'insolence des schismatiques. Le 21 mars 1440, les Septemvirs réunis à Francfort, confirmant la résolution antérieure de Mayence, déclarèrent qu'ils n'obéiraient ni à Eugène IV contre Félix V, ni à Félix V contre Eugène IV [4].

33. Sur ces entrefaites le cardinal Jean Vitelleschi fut accusé auprès du Pape de viser à se rendre indépendant, d'ourdir de secrètes intrigues avec Philippe Visconti, alors en guerre avec le Incident tragique, cardinal tué.

[1] Æn. Sylv., *Hist. Concil. Basil.*, II.
[2] Philalph., l. IV, epist. 20.
[3] Pogg., *in Felic. antip. invectiva*.
Cocl., *Hist. Hussit.*, IX.

Pape, d'avoir eu de secrets entretiens avec Nicolas Piccinino, général de l'armée milanaise, d'avoir envoyé et reçu des lettres traitant de cette conjuration. Les renseignements donnés avaient pris un caractère assez grave pour que le Souverain Pontife eût formé la résolution d'éclaircir la chose par une procédure judiciaire. Les choses en cet état,le cardinal se présentait un jour aux abords du château Saint-Ange, suivi d'une escorte en armes, et voulait resister à la garde extérieure qui lui barrait le passage. Antonio Ridi, gouverneur de la citadelle, accourt au bruit, trouve Vitelleschi essayant de forcer l'entrée, le frappe de son épée à plusieurs reprises et le fait prisonnier. L'escorte fait mine de vouloir venger le blessé ; mais le gouverneur montre les ordres qu'il a reçus de la Cour pontificale, et le tumulte s'apaise sur le champ. Vingt jours après le cardinal conspirateur expirait des suites de ses blessures [1]. Eugène IV le remplaça au commandement des troupes pontificales par Louis de Médiarota, évêque de Florence, lequel inaugura sa prise de possession du généralat par une brillante victoire sur Piccinino, le jour de la Saint-Pierre. Il n'était que temps : les Milanais s'étaient emparés de toutes les forteresses sur la route d'Arezzo et jusqu'au territoire de Sienne ; ils avaient poussé le ravage jusqu'à la plaine de Florence, qu'ils menaçaient, et la Cour pontificale ne semblait plus être en sûreté. Le Pape, pour récompenser l'heureux vainqueur, le promut au patriarcat d'Aquilée et lui donna le chapeau de cardinal [2].

§ V. L'EUROPE OCCIDENTALE

Election impériale. Agissements du roi d'Aragon.

34. Les électeurs de l'Empire assemblés à Francfort avaient élu roi des Romains, le 4 des nones de février 1440, Frédéric III, duc

[1] Steph. Infiss., *Ms. Arch. Vat.* — Blond., l. X, dec. 3. — S. Anton., iii p. tit. xxii, 11 § 10. — Æn. Sylv., ii, 4. — Pogg., vii. — Corius., p. 5 ; et alii.

[2] S. Anton., iii p. tit. xxii, 11 § 13. — Petr. Andr. de Castan., *Vit. S. Andr. Corsini.*, 7. — Surius et Bolland., ex eo, 30 Januar. — Ciaccon., *in Eugen.* IV, ann. 1440. — Sanut., *Vit. duc Venet.*, eod. anno.

d'Autriche, fils d'Ernest et cousin germain d'Albert. Il n'était âgé que de vingt-six ans. La dignité impériale allait devenir héréditaire dans sa descendance. Adoptant la politique des septemvirs, qui ne voulaient pas adhérer au concile de Florence et prétendaient demeurer neutres entre Eugène IV et le prétendu Félix, il fixa au 2 février de l'année suivante la tenue d'une diète solennelle à Mayence et voulut y attirer Charles VII [1]. Mais ce prince aurait voulu de son côté qu'un concile général fût réuni en France ; on ne put s'entendre. Au demeurant, l'un et l'autre faisaient fausse route en provoquant l'érection d'un troisième tribunal auquel auraient dû se soumettre et Eugène IV avec le Concile de Florence et les dissidents de Bâle. Au milieu de ces troubles dans l'Eglise, Alphonse d'Aragon gardait une attitude encore plus ambigue. Non seulement, comme les électeurs d'Allemagne, il ne voulait reconnaître ni Eugène IV ni Félix V ; mais sa politique artificieuse les tenait tous deux en suspens. D'un côté, il défendait de promulguer dans ses Etats les décrets des schismatiques et rappelait de Bâle les évêques de son royaume, afin de donner un semblant de satisfaction au pontife légitime ; de l'autre et en même temps, il envoyait l'archevêque de Palerme à l'antipape, lui faisant promettre de le reconnaitre comme Souverain Pontife, et même de le conduire en personne à Rome, s'il consentait à confirmer l'acte d'adoption sur lequel il fondait ses droits à la couronne de Naples. Au même moment ses frères le roi de Navarre et Henri grand-maître de Calatrava et sa sœur la reine de Castille, cédant à ses instances, ne dissimulaient pas qu'ils allaient prendre fait et cause pour la courone d'Aragon, si le Pape ne cessait de couvrir René de son patronage [2]. Eugène répondit avec dignité, mettant en relief les torts d'Alphonse et tout ce qu'il avait fait lui-même pour convertir ce prince à des pensées de concorde. L'astucieux aragonais ne négligea rien en effet pour entretenir le parti de son rival dans l'espérance d'une paix prochaine, pour l'empêcher de se préparer à la lutte, avec l'activité

[1] NAUCL., vol. II, gen. 40. — CUSPINI., *in Frider.*, III. — NICOL. CLEMANG., pag. 107. — TRITHEM., ad ann. 1440. — SANUT., *Vit. duc. Venet.*, eod. anno.
[2] SURIT., *Annal.*, XV.

qu'exigeait la situation. Puis tout-à-coup il mit ses troupes en campagne, prit Aversa aux partisans de René, et s'attacha par des promesses Antoine Cadolaüs, le plus habile capitaine qu'avaient eu jusque-là ses adversaires. Le Souverain Pontife intervint dans le sens de la paix par l'intermédiaire du cardinal-légat Jean du titre des Saints Nérée et Achillée; mais Alphonse ferma l'oreille à toutes les propositions, et le légat reçut l'ordre d'en appeler aux armes. Un traité fut signé avec les Génois, et Blanciardin Becuto prit le commandement de la flotte pontificale [1].

L'Orient s'agite, aspirant à l'unité.

35. Pendant que des ambitions inavouables cherchaient à rompre l'unité catholique en Occident, le mouvement de retour des Eglises dissidentes d'Orient à la foi romaine se continuait. Après les Grecs et les Arméniens, vinrent les Jacobites d'Ethiopie. La mission du franciscain Albert avait obtenu un plein succès, et Jean, patriarche des Jacobites, avait aussitôt envoyé en Europe André, abbé de Saint-Antoine, comme plénipotentiaire auprès du Saint-Siége. Déjà, le 6 des calendes de mai 1441, Eugène avait annoncé l'arrivée prochaine de l'ambassade d'Ethiopie. Transporté de Rhodes en Italie, sur la flotte d'Ange Morocène, l'abbé André, accompagné du diacre Pierre, parut le 31 août devant le concile de Florence comme représentant du patriarche Jean et de Constantin, *Zaré Jacob*, empereur des Ethiopiens. L'affaire de la réconciliation des Jacobites à l'Église romaine n'ayant pu s'expédier aussi vite que l'eussent désiré les deux Africains, ceux-ci firent entre temps un pieux pèlerinage à Rome, où ils arrivèrent le 9 octobre, pour y vénérer les saintes reliques. Quelques jours après ils étaient de retour à Florence. Mais ce n'est que la veille des nones de février 1442 qu'ils furent, et avec eux toute la nation éthiopienne, admis en séance publique à la communion de l'Eglise universelle [2]. Dans l'intervalle de ces négociations était également arrivé à Florence un envoyé de Nicodème, abbé de la colonie Jacobite de Jérusalem;

[1] SURIT., *Annal.*, XV. — COLLENUT., *Hist. Neap.*, VI. — FAC. VII. — SUMMONT., *Hist. Neapol.*, IV, 4; et alii.

[2] PAUL. LOEL. PETRON., *Miscellan.*, ad ann. 1441. — Apud CARD. JUST., *Concil. Flor.* p. 3, num 8.

il parut devant les Pères le 2 septembre 1441, et, comme cette colonie se disait sujette de l'empereur d'Ethiopie, l'affaire de sa conversion à l'Eglise latine fut jointe à celle des Ethiopiens, et reçut sa solution l'année suivante, le même jour [1]. Cet élan des Orientaux vers le giron de la papauté fut si considérable, que même des princes sarrasins conçurent l'idée d'une alliance avec le Souverain Pontife. De ce nombre fut le seigneur d'Acre, Francardin Ben-Kaboul, qui eut un moment la pensée de faire le voyage d'Italie, et qui s'en laissa détourner ensuite pour des causes que nous ignorons. Ainsi s'évanouit l'espérance, que ce rapprochement projeté de Ben-Kaboul et d'autres chefs musulmans avait donnée à Eugène IV, de voir la restauration de la prépondérance catholique en Syrie et dans la Terre-Sainte.

L'union des Grecs ébranlée.

36. L'édifice de la réunion des Grecs, si laborieusement achevé, ne tarda pas à donner des signes de ruine et de dissolution. Marc d'Ephèse, dès son retour en Orient, avait entrepris la résurrection de l'ancien schisme, qu'il méditait déjà pendant le concile. Au début, son apostolat mensonger eut peu de faveur ; il avait à lutter contre de redoutables adversaires, Bessarion, Georges Protosyncelle, Joseph évêque de Méthone, Gennade futur patriarche de Constantinople, qui combattirent victorieusement ses doctrines impies. Mais l'empereur Jean Paléologue apprenant qu'Albert d'Autriche, dont il attendait surtout les secours, avait succombé dès le commencement de la guerre contre les Turcs, et voyant que les Occidentaux étaient divisés par le schisme de Bâle, se refroidit beaucoup de son zèle récent pour mener la conversion des Grecs à bonne fin. De son côté, le Pontife ne lui put envoyer les troupes auxiliaires promises contre les Infidèles. On se trouvait en présence d'un autre obstacle, en quelque sorte local, mêlé à l'air ambiant et qui se représentait à toute heure : les habitants attachés de vieille date à la foi latine et que les schismatiques avaient longtemps repoussés, prenaient maintenant leur revanche ; ils répugnaient à fraterniser de suite avec les nouveaux convertis. Quelque désir qu'eût Eugène IV

[1] SANDER., *de visib. Monarch.*, VI. — CARD. JUST., *Act. Concil, Flor.*, p. 3, num. II, pag. 375 et 377.

de conserver les Grecs à la foi romaine, les discordes qui déchiraient l'Occident le mettaient dans l'impossibilité de concentrer les forces des catholiques contre les Turcs. Il ne trouvait même pas dans son trésor épuisé les ressources indispensables pour parer à la solde de troupes qu'il fallait organiser et qu'on aurait opposées aux Infidèles, ni à la restauration des églises en Orient.

Grave résolution de Charles VII.

37. La cause de l'antipape, bien qu'elle réussît, à force de ruse et d'hypocrisie, à faire quelques prosélytes dans les provinces, perdait du terrain dans l'esprit des princes et des rois. Charles VII, par exemple, qui, tout en prétendant demeurer dans l'obédience d'Eugène, avait refusé jusque-là de reconnaître le concile de Florence et réservé le titre de concile œcuménique à l'assemblée de Bâle, sortit enfin de cette situation hésitante entre les deux partis, rompit sans réserve, en 1441, tout lien avec les schismatiques et envoya au Saint-Père une ambassade, qui avait à sa tête l'évêque de Meaux. Seulement chez les peuples qui s'étaient habitués à regarder l'autorité des conciles œcuméniques comme supérieure à celle des papes, le retour aux enseignements de la tradition semblait ne pouvoir être amené que par une imposante manifestation faite sous leurs yeux même. C'est pourquoi les ambassadeurs français sollicitèrent d'Eugène la convocation d'un concile général dans leur patrie, pour faire revenir de leur erreur tous ceux qu'effrayait l'ombre d'un concile exploité par les schismatiques. Cette requête du roi fut présentée au Pape en consistoire public le 16 décembre. Eugène estima qu'il y aurait péril à réunir un autre concile en France pour y laisser mettre en discussion la suprématie du Vicaire de Jésus-Christ, que le consentement commun des Grecs et des Latins avait naguère vengée avec tant d'éclat des attaques des novateurs. Et puis entrer dans cette voie, c'eût été donner à chaque roi le droit de demander pour ses Etats la faveur que Charles VII demandait pour son royaume ; c'eût été ouvrir une ère de synodes généraux successifs, qui aurait produit un trouble profond dans la marche régulière du gouvernement de l'Église. Le roi de France n'insista pas. Fier de ses victoires sur les Anglais, il s'absorba dans les préparatifs d'une grande expédition pour l'année suivante. Au printemps

de 1442, il était à Toulouse à la tête d'une armée de quatre-vingt mille hommes. Il s'en adjoignit seize mille, courut au secours de Tartas assiégée par les ennemis, approvisionna cette place, se porta contre Saint-Sever, la prit d'assaut après avoir défait l'armée anglaise, et soumit tout le pays de Dax [1].

Alphonse d'Aragon expulse René d'Anjou.

38. Les édits pontificaux déclaraient les schismatiques déchus de toute dignite sacerdotale, et les édits du pseudo-concile prononçaient le maintien dans ces dignités des partisans de l'antipape et la déchéance de ses adversaires. De là de fréquents conflits entre deux prétendants à la même fonction, au même bénéfice. Dans plusieurs pays, ces compétitions engendrèrent des troubles graves. Ce fut le cas de la petite Bretagne, où l'indifférence du duc Jean V avait laissé se faire de nombreuses intrusions. Eugène IV y envoya comme légats Robert, évêque de Volaterra et Guillaume Bout, doyen de Louvain. Par une convention du 16 des calendes de septembre 1441, confirmée le 3 des nones de mars de l'année suivante, les deux légats accordèrent aux Bretons l'absolution des censures qu'ils avaient encourues en adhérant au pseudo-concile de Bâle ; ils levèrent l'interdit mis sur le duche pour s'être rangé a l'obédience de l'antipape Félix V ; enfin toutes les charges sacerdotales conférées soit par élection, soit par présentation ou de toute autre manière, furent maintenues à leurs possesseurs, même celles dont la collation était réservée au Souverain Pontife, à l'exception expresse toutefois de celles qui avaient une origine purement schismatique [2].

Conflits d'autorité. Mesure pacifique.

39. Les guerres en Italie attiraient plus particulièrement l'attention et la sollicitude du Souverain Pontife, par la raison qu'elles menaçaient de plus près la sécurité de l'Eglise. Les Ligures et les Florentins confédérés étaient aux prises avec le duc de Milan, et le cardinal Louis de Médiarota, patriarche d'Aquilée, chargé comme légat de faire rentrer dans le patrimoine de S. Pierre Bologne et les autres villes de l'Emilie, était mêlé à ces luttes. Pour la campagne de 1441, les confédérés avaient à leur tête François Sforza ; les

[1] MONSTRELET., *Hist.*, vol. II, pag. 147, 191 et 195.
[2] MARTEN., *Veter. Monum.*, tom. VIII.

Milanais, Nicolas Piccinino. Au moment d'engager la bataille, ces deux capitaines, changeant d'avis tout-à-coup, et poussés par un élan d'admiration réciproque, se tendirent des mains amies. Peu de temps après Sforza épousait Blanche, fille naturelle du duc Philippe. Mais, dans le royaume de Naples, l'année suivante, Alphonse d'Aragon imprimait aux opérations militaires une activité inouïe. Il pressait surtout le siége de la capitale, et, ne pouvant s'en emparer de vive force, il essaya de l'affamer. Alors les Génois, fidèles au traité fait avec le Saint-Siége, firent si bien qu'ils la ravitaillèrent pour longtemps. Alphonse aurait été contraint de renoncer à son entreprise, si la trahison ne lui était venue en aide. Le 4 des nones de juillet, un ouvrier maçon introduisit l'armée ennemie dans la place par l'aqueduc qui la mit jadis au pouvoir de Bélisaire. Maître de la ville, le roi par un édit sévère défendit de la piller, espérant par ce témoignage de clémence se concilier les esprits des habitants. Frappé de découragement par ce revers inattendu, le roi René, désespérant de pouvoir recouvrer sa capitale, gagna Pise par mer, se rendit à Florence, où résidait la cour pontificale, et bientôt après rentra dans ses Etats de Provence. Pendant ce temps, l'Aragonais vainqueur promenait de toutes parts ses drapeaux triomphants et s'emparait sans peine des places qu'il n'avait pu réduire jusque-là. Cette injuste conquête terminée, afin de s'en assurer la possession, il voulut apaiser le Pape, suzerain du royaume de Naples, et lui fit offrir des troupes auxiliaires contre François Sforza, l'ennemi de l'Eglise.

Trahison de Sforza. Jeu double d'Alphonse.

40. Ce Sforza s'était rendu coupable envers le Saint-Siége de perfidies de toute sorte. Feignant le projet de se rendre dans le royaume de Naples par le Picénum, il s'était emparé de cette province à l'aide d'une fausse lettre fabriquée au nom du concile de Bâle. Réconcilié ensuite avec le Pape, comblé de présents et nommé porte-étendard de l'Eglise, non seulement il refusa de rendre ce qu'il avait promis de rendre, mais il envahit Assise, Tolentino et plusieurs autres places fortes. Le Souverain Pontife fermant les yeux sur ces injures par amour de la paix, il avait, en 1441, trahi les intérêts de l'Eglise dans le traité entre le duc de

Milan d'une part, Florence et Venise alliées de l'autre ; nommé arbitre de la paix, outre qu'il ne prit aucun soin de faire restituer au patrimoine de Saint-Pierre Bologne et d'autres villes qui étaient aux mains d'usurpateurs, il s'empara pour lui-même de Forli. Il avait donc largement mérité la sentence qui le dépouilla de la charge de vexillaire et de tous ses bénéfices. Eugène IV, lorsqu'Alphonse d'Aragon lui offrit des secours contre Sforza, résolut de profiter des dispositions d'esprit de l'Aragonais pour le plus grand bien de la paix et de l'Eglise. Songer à lui reprendre le royaume de Naples par les armes eût été de la folie ; ne pas empêcher qu'il lui fût concédé à titre fiduciaire par l'antipape eût été une folie plus insigne encore. Or, Alphonse menait de front les négociations avec Amédée de Savoie et avec Eugène ; le 16 avril 1443, les bases d'une entente avec les schismatiques étaient difinitivement arrêtées : Amédée promettait entre autres choses de confirmer l'adoption d'Alphonse par Jeanne II, de l'investir du royaume de Naples et de lui compter deux cent mille florins ; Alphonse promettait de son côté de reconnaître Félix V pour légitime Pontife, d'envoyer ses orateurs et les évêques de ses Etats à Bâle ou à tout autre concile convoqué par Félix, et de ne rien négliger pour être imité en cela par le roi de Castille et par le duc de Milan. Eugène IV renversa ce plan en faisant à l'ambitieux Aragonais des conditions non moins avantageuses.

L'Aragonais revient au Pape. Mutuels engagements

41. Dès lors Alphonse n'hésita plus, sentant bien qu'il serait autrement sûr de son droit pour l'avenir s'il était investi par le Pontife légitime du fief qu'il convoitait. Il obtint ce résultat par le traité de Terracine, conclu le 14 juin 1443, par l'entremise du cardinal patriarche d'Aquilée, et confirmé à Sienne par le Pape la veille des nones de juillet. Par ce traité, Alphonse reconnaissait Eugène IV pour unique Vicaire de Jésus-Christ, promettant de maintenir ses sujets dans l'obédience de ce Pontife, de ne pas enfreindre les libertés de l'Eglise, de leur rendre leur antique vigueur dans ses Etats, partout où elles auraient souffert quelque atteinte, de rendre au domaine de Saint-Pierre San-Felice, Frosinone et leurs territoires, de fournir six vaisseaux, troupes et

vivres, et de les joindre à la flotte pontificale contre les Turcs, d'envoyer quatre mille cavaliers et mille fantassins à l'armée du Pape contre François Sforza dans le Picénum, enfin de déclarer solennellement qu'il recevait le royaume de Naples à titre bénéficiaire de la libéralité de l'Eglise Romaine. De son côté, le légat s'engageait, au nom d'Eugène, à confirmer l'adoption d'Alphonse par Jeanne II, à concéder au prince comme un bienfait et une libéralité du Saint-Siége Apostolique les droits au royaume de Naples, bien qu'il eût réduit en son pouvoir ce royaume par les armes, et à lui conférer l'onction royale. Aux ides de juillet, par diplôme apostolique daté de Sienne, Eugène IV remplissait son engagement en donnant à Alphonse à titre fiduciaire l'un et l'autre royaume de Sicile, à peu près aux mêmes conditions que Clément IV les avait cédés à Charles Ier. Puis vinrent successivement et datés de Rome, où le Pape avait transféré le concile œcuménique [1], les actes relatifs à la ratification de l'adoption d'Alphonse par Jeanne II, à la succession au trône de Sicile avec admission des collatéraux, à la restitution des biens et des droits dont avaient été dépouillées les Eglises, au rétablissement des droits de la couronne de Naples. Il faut le dire, Alphonse se montra reconnaissant et le prouva en faisant rentrer dans le domaine de l'Eglise une grande partie du Picénum, en pressant l'équipement d'une flotte contre les Turc [2].

§ VI. L'EUROPE ORIENTALE

Victoires remportées sur les Ottomans par Hunyade.

42. Ces barbares menaçaient de plus en plus d'absorber tout l'Orient dans les limites de leur empire. Eugène IV fit donc entendre, dans l'admirable encylique *Postquam ad apicem*, dès les

[1] La translation du concile de Florence à Rome avait été décidée en 1441. Mais le Pape ne quitta Florence qu'en 1443, s'arrêta quelques mois à Sienne en se rendant à Rome.

[2] Surit., *Annal.*, xv, 18 et 19. — Collenut., *Hist. Neap.*, v. — Summont., iv; et alii.

calendes de janvier 1442, le cri d'alarme par lequel il appelait tous les chrétiens aux armes contre les Infidèles. « Elle fut grande notre joie, s'écrie-t-il, lorsque nous vîmes les Grecs et les autres orientaux de retour au giron de l'Eglise romaine! Mais cette joie s'est bien vite changée en tristesse amère, parce que l'audace et la fureur des Turcs ne font que croître de jour en jour. Outre les vastes provinces qu'ils avaient déjà conquises, ils viennent d'occuper violemment la principauté de Georges, souverain de Rascia, dont les fils ont été chargés de chaînes. Les mines d'or et d'argent sont en leur pouvoir. Des milliers de Chrétiens ont été emmenés en servitude. De temps à autre passent des sortes de recruteurs qui, à chaque famille de chrétiens vivant dans l'empire turc, ravissent un adolescent initié à la doctrine catholique et le vouent aux superstitions du Coran. En dernier lieu la Pannonie elle-même serait tombée sous leur puissance, si le vayvode de Valachie Jean Hunyade et le roi de Hongrie Wladislas n'avaient remporté sur eux, avec l'aide de Dieu, une miraculeuse victoire, à Sophia. » Les chrétiens, bien que fort inférieurs en nombre, mirent en fuite cent mille mahométans, dont trente mille furent tués et quatre mille faits prisonniers. L'armée victorieuse s'avança jusqu'aux confins de la Thrace et de la Macédoine ; la veille de la Noël de l'an 1442 l'excès des fatigues et la rigueur de la saison l'obligèrent à battre en retraite des bords de l'Hémus, devant le général turc Carambéja. Au retour de cette brillante expédition, le roi Wladislas rentra triomphalement à Bude. En 1443, Wladislas et Hunyade unirent de nouveau leurs forces contre l'ennemi commun, firent irruption dans l'empire turc, battirent, le 3 novembre, une armée de trente mille turcs aux abords de Nissa, et livrèrent cette ville et celle de Sarkiven aux flammes[1].

Scanderbeg entre en scène. Le héros chrétien.

43. Ces victoires réitérées délivrèrent la Servie du joug d'Amurat, amenèrent la restauration du prince Georges, excitèrent aussi

[1] Callin., *de reb. gest. Wladisl.*, ii. — Æn. Sylv., *de Europ.*, 5. — Bonfin., iii, dec. 5 et 6. — Tharos., 40. — Crom., xxi. — Jo. Leuncl., *Annal. Turc.*, ann. 1442 et 1443. — Hanival., xiv, p. 2. — Murates Drago, *in Amurat.*, i. — Anonym., *Miscel. Bononiens.*, ann. 1443.

Scanderbeg et les autres princes ou petits rois de la Macédoine à tenter l'œuvre de leur affranchissement. Ils tinrent, cette année même, un imposant congrès. Electrisés par un discours brûlant de patriotisme, prononcé par Scanderbeg, ils lui confièrent d'une voix unanime la direction et le commandement de la guerre qu'ils allaient entreprendre contre les Turcs, pour la défense de leur religion et de leur liberté commune. Eugène IV, informé de l'heureuse révolution qui venait de se produire en Macédoine et du rétablissement de Georges en Servie, s'empressa de donner mission à l'évêque d'Arbanensi d'absoudre les Albanais et les Rasciotes des censures qu'ils avaient encourues en enrôlant leurs fils au service des Infidèles ou pour tout autre méfait, et de les recevoir dans le camp de l'Eglise. Les Serbes trompèrent l'espérance du Pape et n'imitèrent pas le bel exemple des Albanais ; Georges, quoique rétabli par les armes hongroises, eut la lâcheté de préférer l'alliance d'Amurat à celle des chrétiens et du Souverain Pontife. Amurat, avide de vengeance contre Scanderbeg et les Albanais, résolut d'agir avant l'arrivée de l'armée latine. Il inonda l'Epire et la Macédoine de quarante mille cavaliers d'élite, commandés par Ali-Bassa, un de ses meilleurs généraux. Les Barbares avaient l'espoir d'acculer Scanderbeg à quelque forteresse, de l'y assiéger, de le prendre et de le livrer à un supplice exemplaire ; ils annonçaient même avec une orgueilleuse assurance cet événement comme prochain. La terreur fut si grande en Epire, que pâtres de l'intérieur et pêcheurs du littoral se jetèrent et s'entassèrent dans les villes. Mais Scanderbeg, à la tête d'une petite armée de huit mille cavaliers et de sept mille fantassins choisis entre les plus déterminés et les plus braves, ayant prévenu son monde que les secours de Venise et de l'Italie ne leur feraient pas défaut, marcha droit à l'ennemi, le surprit près de la Dibre inférieure, à quatre-vingts milles de Croia, au petit jour, et le battit si complétement en trois heures, que les vaincus eux-mêmes ne pouvaient croire à leur défaite après l'avoir essuyée. Elle leur coûta pourtant vingt-deux mille morts, deux mille prisonniers et vingt-quatre étendards. Les pertes des Macédoniens furent plus qu'insignifiantes, quelques centaines de

morts ; il est vrai que le nombre des blessés fut très-considérable. Le retentissement de cette victoire de Scanderbeg fut immense. Wladislas de Hongrie, qui préparait avec le concours du cardinal-légat, Julien de Saint-Ange, une grande croisade contre les Turcs, lui écrivit aussitôt pour le féliciter et l'engager en même temps à s'allier au Souverain Pontife, à la Hongrie, à Philippe de Bourgogne. Il l'informait qu'Amurat allait être attaqué simultanément et par terre et par mer, que l'Hellespont serait occupé par le duc de Bourgogne et la flotte des croisés, afin de couper, pour ainsi dire, ses forces en deux tronçons. Cette lettre fut lue au sénat Albanais ; Scanderbeg y répondit en confirmant l'alliance de ses compatriotes avec le Saint-Siége et les Hongrois, en promettant de se joindre à l'armée des croisés avec trente mille Macédoniens[1].

Complications religieuses. Les Acéphales

44. L'intervention de la croisade dans le Levant, surtout la présence de la flotte dans les eaux de l'Hellespont, était des plus urgentes. Eugène IV le sentait bien et n'avait nul besoin d'être stimulé par les instances quotidiennes d'Andromène Jagari, ambassadeur de Jean Paléologue. Mais les complications religieuses et la situation politique de l'Occident lui suscitaient d'incessants embarras. A ce moment même, en 1443, alors qu'il était si nécessaire qu'il n'y eût dans toute la chrétienté qu'un même esprit qui fît converger tous les efforts au refoulement des Mahométans hors de l'Europe, à ce moment même, sans parler des misérables expédients que les sectaires de Bâle mettaient en œuvre pour semer des divisions parmi les ecclésiastiques, entre séculiers et réguliers, cette autre secte de schismatiques acéphales qui se vantaient de ne

[1] Scanderbeg est une des grandes figures qui forment la transition historique des héros de l'ancienne Grèce à ceux de la Grèce moderne. Emmené tout enfant chez les turcs, après avoir vu massacrer au même moment et sous ses yeux tous ses frères par ces barbares, lorsqu'il put échapper à la servitude, il trouva sa patrie sous le joug des geôliers dont il venait de tromper la vigilance. Son père, Jean Castriotès, prince d'Epire, était mort écrasé par Amurat, sans avoir pu léguer au seul enfant qui lui restait, sans qu'il pût savoir s'il était encore vivant, la glorieuse mission de relever l'étendard la délivrance et de l'indépendance nationale.

MARIN. BARLET., *de Vit. et Gest. Scanderbeg.*, I et II.

suivre ni Eugène IV ni Félix V, se remuait activement pour la réunion d'un tiers Concile œcuménique, qui aurait prononcé la déchéance des deux Pontifes existants et nommé un troisième Pape. Et c'était le roi des Romains Frédéric III qui, au lieu d'être à la tête du mouvement que le Saint-Siége s'épuisait à organiser contre les Infidèles, était à la tête de ce mouvement anti-catholique, dans lequel heureusement il ne put entraîner les autres princes, malgré ses sourdes intrigues auprès d'eux, notamment en Castille et à Gênes. Frédéric, cette année-là, réunit une première diète à Nuremberg, le jour de la Purification de la Vierge, dans le but d'arriver à la convocation de ce troisième concile, dont les septemvirs et lui ne voulaient pas démordre. On répondit à son appel avec si peu d'empressement, surtout de l'étranger, que pour ne pas faire une manifestation ridicule, il ajourna la chose à six mois, au jour de la Saint-Martin. Heureusement encore les avances qu'il avait faites au-dehors avaient été repoussées partout, cette fois comme précédemment.

uation politique. L'Occident et l'Orient.

45. Quant à la situation politique, elle se montrait hérissée de difficultés inextricables. La plus préjudiciable à l'expédition contre les Turcs était la persistance de la guerre entre Anglais et Français. La campagne de 1443 fut particulièrement meurtrière, du côté de la Normandie et de la Picardie surtout[1]. Tant que durait ce déplorable état de choses, Eugène IV ne pouvait songer à demander ni à la France ni à l'Angleterre des secours pour la croisade en Orient. La guerre anglo-française contrariait l'élan qui se serait produit autour du duc de Bourgogne. Le Souverain Pontife fit donc une nouvelle tentative de conciliation entre les rois Charles et Henri. Dans ce but, aux calendes de février 1444, il donna des instructions précises à l'évêque de Brescia, qui avait la légation de France. Les événements se firent les auxiliaires du légat dans cette difficile et délicate mission. Les affaires de l'Angleterre, dès le début de la campagne de cette année, se présentèrent mal ; elles empirèrent dans la suite. Pierre de Luxembourg, qui

[1] JUST. LIPS., *Virg. Vallen.*, 29.

avait embrassé leur cause, se laissa battre par les Bouguignons. Sur les autres points, les Français avaient partout l'avantage. Des pourparlers s'ouvrirent à Tours, au mois de mai, et, dans l'espoir d'une paix prochaine, on signa une trêve basée sur un projet de mariage entre Henri d'Angleterre et Marguerite, fille de René d'Anjou[1]. Cependant Amurat n'était pas sans éprouver de vives craintes causées par les préparatifs de guerre que les Chrétiens faisaient de toutes parts contre lui. Après avoir jusqu'à ce jour obstinément fermé l'oreille à toutes les propositions de paix, c'était lui maintenant qui faisait sonder le terrain et entamer des négociations par ses émissaires. Ces ouvertures amenèrent la conclusion avec les Hongrois d'une trêve de dix ans, au mois de juin 1444. La Bulgarie seule restait au pouvoir des Turcs, qui restituaient à leurs anciens possesseurs toutes leurs autres conquêtes dans ces contrées[2].

46. Wladislas venait de souscrire à ces conditions lorsqu'on lui remit des lettres du cardinal François, légat à la flotte latine de l'Hellespont et d'autres croisés, dans lesquelles on lui annonçait qu'Amurat venait de faire passer en Asie presque toutes ses troupes pour écraser la Caramanie ; on le conjurait donc d'entrer immédiatement en campagne, et de ne pas perdre cette occasion unique pour la délivrance de l'Europe. Au premier moment, le loyal monarque se sentit fort embarrassé, en raison de la trêve qu'il venait de conclure. La réflexion et le cardinal Julien de Saint-Ange ne tardèrent pas à lui montrer que l'astucieux Amurat avait recouru à ce moyen d'une suspension d'armes en Europe, avec l'arrière-pensée de la violer ensuite, pour concentrer toutes ses forces en Asie contre un adversaire incommode, qui harcelait ses derrières et retardait sans cesse le progrès de ses conquêtes au nord du détroit. Or, Wladislas avait avec le Caramanie, que les Turcs se proposaient d'anéantir, un traité antérieur d'alliance offensive et défensive, en vertu duquel les Hongrois devaient marcher contre

Les forces chrétiennes dirigées contre les Turcs.

[1] Monstrelet., *Hist.*, vol. II in fine. — Polyd. Virgil., XXIII. — Naucler., vol. II, gen. 49 ; et alii.
[2] Æn. Sylv., *Europ.*, 5. — Bonfin., dec. 3, l. VI.

Amurat en Europe, dans le cas où celui-ci attaquerait la Caramanie en Asie, et réciproquement. Cet engagement synallagmatique primait la trève conclue naguère ; il y avait en outre un pacte également antérieur qui liait le roi de Hongrie au Pape, à Philippe de Bourgogne, aux Vénitiens et aux Génois. Le roi de Pologne s'engagea donc par un nouveau serment en compagnie de ses barons à recommencer la guerre contre les Turcs[1]. De nombreuses troupes chrétiennes avaient déjà passé le Danube, et remportaient journellement sur les Infidèles des avantages signalés. Eugène IV voulut donner à Wladislas le temps de faire ses préparatifs et d'arriver sur le théâtre de la guerre avant que l'intervention d'Amurat, qui revenait en toute hâte avec des troupes formidables, à qui le légat et le duc de Bourgogne, infidèles par négligence au plan de campagne si laborieusement et si minutieusement arrêté d'avance, n'avaient pas su couper le passage de l'Hellespont, eût changé la face des choses. Dans ce but, il envoya l'étendard de la guerre sainte à l'intrépide Arianitès Cominat, prince épirote de Germenico.

Trahison du prince Georges de Servie.

47. Arianitès, qui allait devenir le beau-père de Scanderbeg, avait été son meilleur auxiliaire dans le soulèvement récent de la Macédoine. Se sentant trop faible pour résister seul à l'invasion musulmane, il s'était résigné en frémissant au tribut imposé par Amurat ; mais il se tenait aux aguets d'une occasion favorable pour le réveil de l'indépendance macédonienne, jusqu'au jour où le fils de Castriotès la lui aurait fournie. Sa principauté s'étendait sur toute la partie du littoral de l'Epire comprise entre la Vavissa, le fleuve Aoüs des Anciens, jusqu'au golfe d'Ambracie. Ce n'était pas sans raison que le Souverain Pontife confiait à ce prince l'étendard de l'Eglise contre les Turcs, puisqu'aux termes de l'alliance conclue entre Scanderbeg et Wladislas, les Macédoniens devaient réunir leurs forces à celles de la Hongrie. Arianitès, en effet, chargea son futur gendre de cette glorieuse mission. Arrivée aux frontières de la Servie, la colonne Macédonienne, contre toute

[1] Hannival., xiv, 22. — Murates Dragom., *Hist. Musulm.*, v, 13. — Leuncl. *Annal. Turcic.*, ann. 1444.

attente, se heurtait à la trahison du prince Georges Vuchovich. Georges était le beau-père d'Amurat, et, lorsque son gendre, effrayé des préparatifs des chrétiens, eut tenté un rapprochement secret, il lui avait pardonné sans peine de l'avoir récemment dépouillé de ses Etats. Il nourrissait au contraire une sourde animosité contre Jean Hunyade, qui, tout en le rétablissant dans son ancienne puissance, avait retenu quelques villes serbes à titre d'indemnité. D'ailleurs, âme fermée à toute foi religieuse, il ne pratiquait aucun culte et professait un égal mépris pour Jésus et pour Mahomet. Il se tint au courant des apprêts de la croisade, et, dès qu'il fut informé de l'approche de Scanderbeg, il se mit en mesure de lui fermer tout passage par le territoire serbe. Vainement Scanderbeg chercha par ses députés à le faire changer de résolution ; vainement il lui fit représenter qu'il ne lui avait été fait aucun mal, aucun outrage qui motivât cette attitude ; que, s'il refusait le passage, il allait sur ses derrières changer en ennemis ses amis et voisins les Hongrois et les Epirotes, pendant qu'il aurait à combattre de front ses éternels ennemis les Infidèles ; qu'après avoir éprouvé la perfidie de son gendre et les bienfaits des Hongrois, il commettrait une faute grave, en exposant, par amour pour sa fille, toute la république chrétienne à un désastre dans lequel il verrait lui même sombrer sa puissance. Tout fut inutile : Georges demeura sourd à toutes les prières et à toutes les représentations[1].

Bataille de Varna. Héroïsme du roi de Pologne.

48. Cependant Wladislas, qu'un courrier avait instruit du départ de Scanderbeg et du chiffre de ses forces, comptant sur la jonction projetée, avait rapidement traversé la Valachie, franchi le Danube et poussé jusqu'à la plaine de Varna. C'est là qu'il attendait les Macédoniens, afin de poursuivre ensuite l'expédition à travers des plaines faciles à parcourir et de se jeter tout-à-coup sur la Thrace. Mais Amurat, avec cent mille hommes d'élite tous recrutés en Asie, parce qu'il ne faisait aucun fonds sur la solidité des Grecs et que même les Ottomans établis en Europe lui étaient suspects, avait

[1] FRANC. PHILEPH., XIX. — MARIN. BARLET., *de Vit. et gest. Scanderbeg.*, II.

passé le détroit entre la Propontide et la mer Noire, soit avec la complicité des Génois achetée à prix d'or, soit à leur insu pendant qu'ils avaient quitté leur station pour aller se ravitailler [1]. Wladislas attendait Scanderbeg dans ses campements de Varna, lorsqu'il apprit tout-à-coup l'arrivée de forces ottomanes de beaucoup supérieures aux siennes. Son avis, et celui du cardinal Julien, fut aussitôt, afin que l'armée chrétienne ne pût être entourée par les Barbares, de gagner quelque hauteur voisine qui fût comme une forteresse fournie par la nature; mais Hunyade fut d'avis d'attendre la bataille dans la plaine, et son sentiment l'emporta. On en vint aux mains, le 10 novembre 1444, avec une fureur peu ordinaire. Dans le premier engagement, l'avant-garde des croisés culbuta l'avant-garde turque, et couvrit le sol de cadavres ennemis. Amurat était si loin de s'attendre à voir ses légions enfoncées au premier choc et mises en fuite, qu'il tourna bride lui-même pour fuir, abandonnant l'armée à sa déroute. Les satrapes qui l'entouraient sautèrent aux freins de son cheval, le menacèrent lui-même de mort s'il désertait la bataille, et le forcèrent à ramener les soldats pour la rétablir. La mêlée dura plusieurs heures avec des chances partagées, au prix de beaucoup de morts de part et d'autre, mais surtout du côté des Ottomans, peu couverts et que les flèches ou les épées perçaient facilement. Mais tout-à coup survint à l'aide des Turcs un nombreux renfort de troupes fraîches, qui combla les vides faits dans leurs rangs. Peu à peu les Hongrois harassés commencèrent à plier sous le nombre. Alors Wladislas, avec sa garde polonaise, pour opérer une diversion et donner aux croisés le temps de reprendre haleine, se jeta soudain comme la foudre sur le mamelon qu'occupait Amurat. Ce point devint dès lors le centre d'une terrible mêlée. Amurat, surpris de ce coup de hardiesse, fut saisi d'épouvante pour la seconde fois. Une hésitation, voisine de la peur et avant-courrière de la fuite, ne tarda pas à paraître dans toutes ses troupes.

Défaillance momentanée de Jean Hunyade. Mort de Wladislas.

49. Que faisait donc Hunyade, qui n'aurait eu dans ce moment

[1] MARIN. BARLET., *de gest. Scanderbeg.*, II. — ÆN. SYLV., *Europ.* 5.

qu'à prêter la main à la fortune propice pour que cette journée coûtât et la vie au vieil Amurat et l'empire de la Grèce à ses descendants? Hunyade, disent les uns, dès qu'il eût vu les Hongrois fléchir, avait désespéré de la victoire encore incertaine, et s'était honteusement retiré du combat avec ses Transylvains et ses Valaques, abandonnant à leur suprême tentative le légat et le roi. Assurément, oublieux dans ce tumulte des merveilles que la Providence peut opérer, il n'écouta que son expérience des choses de la guerre, et, ne comptant plus sur les chances du combat, il aima mieux sauver une partie de l'armée, que de l'exposer toute à une mort qui lui paraissait inévitable s'il prolongeait la lutte. D'autres, au contraire, mettent le désastre des chrétiens au compte de la témérité de Wladislas. Il aurait dû attendre le vayvode qui, après avoir mis en fuite les pachas d'Europe et d'Asie, les poursuivait pour compléter leur déroute. Au lieu de cela, n'écoutant que son amour de la gloire, il avait étourdiment entrepris d'enlever les campements des janissaires. Il avait lancé sa troupe de front, combattant lui-même à droite, pendant que Michel surnommé le chevalier Noir combattait à la gauche. Le choc fut donné avec tant d'impétuosité, que les janissaires plièrent aux deux bouts ; le centre seul, où était Amurat, demeura de pied ferme. Alors, emporté de nouveau par son ardeur belliqueuse, Wladislas lança son cheval dans cette direction, au milieu des ennemis, dans la pensée d'atteindre Amurat et de l'immoler lui-même. Malheureusement, son cheval ayant bronché s'abattit, et un janissaire s'élançant à la bride le maintint à terre. En même temps Chéserbeg, saisissant la tête du roi qui était pris dans les étriers, la fit sauter d'un coup de son yatagan. Elle fut aussitôt élevée au bout d'une pique, aux cris de : « La tête du roi ! la tête du roi ! » Les janissaires qui avaient pris la fuite tournèrent bride et se serrèrent de nouveau autour d'Amurat. Les compagnons du roi furent tués jusqu'au dernier, le camp des croisés fut mis au pillage, les évêques et les Grands de Hongrie qui étaient là furent impitoyablement massacrés. Des chrétiens en fuite allèrent porter cette triste nouvelle à Hunyade, qui s'obstinait à la poursuite des fuyards turcs. Il n'en

fut nullement effrayé, et, contenant ses troupes dans le devoir, il les mena par deux ou trois contre les Barbares, dont tous les efforts se tournaient maintenant contre lui et qu'il eût voulu empêcher de reformer leurs lignes. Il ne put y réussir, et fut enfin contraint de céder le champ de bataille à des forces incomparablement supérieures.

Déroute des chrétiens. Suites du désastre.

50. Dès lors la déroute des chrétiens devint générale, et les Turcs firent un grand massacre des fuyards. Le cardinal Julien avait réussi à ne pas tomber aux mains des Infidèles ; il ne put échapper à celles d'une bande de pillards polonais, qui, l'ayant reconnu au bord d'un étang où il faisait boire son cheval, pensant qu'il devait être nanti d'une somme d'argent considérable, l'arrachèrent à la selle, le dépouillèrent de ses vêtements après l'avoir assassiné, abandonnèrent son cadavre nu aux fauves des forêts et aux oiseaux de proie. Hunyade dans sa fuite tombait aux mains de Georges de Servie. Scanderbeg était encore sur les frontières de Mysie, quand il apprit la nouvelle du grand désastre de Varna. Accablé de douleur, il ne sut d'abord quel parti prendre ; enfin, il se décida pour la retraite. Le héros indigné ne put s'y résoudre cependant sans tirer vengeance de la perfidie de Georges ; il fit irruption en Servie et mit tout à feu et à sang. En retournant en Epire, il recueillit un grand nombre de Hongrois et de Polonais que les hasards de la fuite avaient jetés dans cette direction. Les Turcs gardèrent la tête de Wladislas pour la promener dans la Grèce et l'Asie, aux yeux des peuples en signe de victoire. Les Polonais, pendant plusieurs années après la guerre, croyaient leur roi vivant et s'obstinaient à penser qu'il avait été seulement fait prisonnier dans le combat. Une lourde part de la responsabilité de ce grand revers incombe au cardinal de Venise, qui ne fit pas garder le détroit comme il convenait, et qui faillit ensuite à son devoir en ne faisant pas prévenir les chefs de la croisade du passage d'Amurat en Europe. Le nombre des morts, qui fut considérable de part et d'autre, mais beaucoup plus du côté des chrétiens, n'a jamais été connu. Amurat ne fit poursuivre les ennemis que bien mollement ; il ne parut ni fier ni joyeux de sa victoire, contrairement à ses habi-

tudes en pareil cas. Comme on lui demandait la cause de cette indifférence : « Je ne voudrais pas, répliqua-t-il, vaincre souvent à ce prix. » Et, faisant charger bagages et butin, il battit en retraite avec ce qui lui restait de troupes. Ajoutons que, depuis deux ans, épris de repos, il s'était retiré du théâtre de la vie politique, en abdiquant en faveur de son jeune fils Mahomet II, mis sous la tutelle de Chelil-pacha et de Meulana-Chusrone. Il n'avait accepté le commandement de l'expédition de Varna que sur les instances des Ottomans d'Asie, que les grands préparatifs des chrétiens avaient frappés d'épouvante, et qui lui déclarèrent qu'ils ne sauraient mettre leur confiance en aucun autre général que lui-même[1].

51. Ces préparatifs des Chrétiens avaient mis en rumeur le monde musulman d'un bout à l'autre. Au mois de mars 1444, Jean de Lastic, grand-maître des chevaliers de Rhodes, annonçait à Eugène IV les attaques prochaines contre son île d'une flotte des Sarrasins de Syrie et d'Egypte, lui demandant d'ordonner à tous les chevaliers des maisons du continent d'être rendus au poste du danger avant le 1er juillet. Les Sarrasins entreprirent, en effet, l'expédition qu'ils avaient projetée, débarquèrent dans l'île, ravagèrent la campagne, livrèrent tout au fer et au feu sur leur passage. Ils mirent ensuite le siège devant la ville, et essayèrent plusieurs fois l'assaut. Mais la bravoure des chevaliers leur tint tête en toute circonstances et leur infligea bientôt des pertes qui les obligèrent à une retraite honteuse[2]. Il se produisait à ce moment un mouvement fort remarquable de retour à l'obédience d'Eugène IV. La Corse, secouant le joug des petits tyrans qui l'opprimaient, se rattachait au patrimoine de Saint-Pierre, et recevait un légat pour gouverneur. Les habitants du Picénum, que la crainte des armes d'Alphonse d'Aragon ramenait à la sagesse, faisaient leur soumission à l'Eglise romaine, et François Sforza, auteur des troubles dans cette province, signait la paix avec le Souverain Pontife

Chevaliers de Rhodes. Soumission des Italiens. Louis de France.

[1] MARIN. BARLET., *de reb. gest. Scanderbeg.*, II. — ÆN. SYLV., *Europ.*, 5. — MONSTRELET., *Hist.*, vol. III, in princip. — *Hist. musulm.*, XIV. — PHRANT., II, 18. — BONFIN., dec. 3, l. VI. — PHILEPH., XIX.

[2] Bos., *Hist. Equit.*, tom. I, l. VI.

et se contentait de la gouverner au nom du Saint-Siége avec le titre de marquis. L'année suivante, en 1445, le beau-père de Sforza, Philippe duc de Milan se réconciliait également avec le Pape. Philippe s'engageait à ne donner aucun secours aux ennemis de l'Eglise, bien plus, à joindre ses forces aux pontificaux pour faire rentrer Bologne dans le devoir; Eugène promettait de ne faire la guerre au Milanais ni par ses troupes, ni en favorisant les ennemis du duc, et d'admettre ce dernier au nombre des clients du Siége Apostolique. Tranquille en Italie, grâce à ces alliances, dont il devait en grande partie le succès à l'habileté diplomatique du cardinal-patriarche d'Aquilée, Louis de Mediarota, Eugène IV résolut de mettre un frein à la propagande impie des schismatiques; dans ce but, se souvenant du dévouement séculaire de la France au Saint-Siége, il nomma vers la fin de septembre 1444, le dauphin Louis, fils de Charles VII, porte-étendard de l'Eglise romaine. Le dauphin, celui-là même qui devait être roi de France dans quelques années sous le nom de Louis XI, voulut se montrer digne de ce titre de gonfalonier pontifical. Il réunit aussitôt des troupes et marcha droit sur Bâle, où l'annonce de sa venue causa une grande terreur. Les Suisses, alliés des Bâlois, envoyèrent l'élite de leur jeunesse à leur secours. Le dauphin avec ses trente mille chevaux, se voyant pris entre Bâle et ces quatre mille Suisses, décida de fondre sur ces derniers, et les extermina, malgré la sortie que tentèrent les Bâlois pour leur venir en aide. Mais les vaillants montagnards lui vendirent cher la victoire: ils se ruèrent comme des lions au milieu des piques et des lances; avant de succomber ils lui tuèrent et lui blessèrent beaucoup de monde. A la suite de ce sanglant succès, il se montra facile aux ouvertures qui lui furent faites par les Bâlois et par les Allemands. Il ne tarda pas à ramener en France la colonne expéditionnaire, sans avoir dissous le conventicule des schismatiques, comme le Pape l'avait espéré.[1]

ropagande ...ismatique. ...tension de catholicité.

52. Les sectaires, mettant à profit la prétendue neutralité de Frédéric III, avaient étendu fort loin, vers l'est de l'Europe, leur

[1] Æn. Sylv., ep. 87; *Hist. Europ.*, 42. - Monstrelet., vol. III, in principio. — Naucler., vol. II, 49. — Philelph., l. XVII.

propagande impie, surtout en Pologne et dans les contrées voisines. L'académie de Cracovie avait accepté la doctrine des novateurs ; l'antipape Amédée, pour corrompre les Polonais, avait élevé au cardinalat l'évêque de cette ville, l'archevêque de Guesnen, et Alexandre Ziémovich, fils du duc de Marovie, dont il avait en outre fait son légat. Eugène dut intervenir pour couper court à ce désordre, et menacer les récalcitrants des censures les plus graves. Il fut également dans la triste nécessité de déposer Aymond évêque de Grenoble en Dauphiné. La veille des calendes d'octobre de cette même année 1444, eut lieu la trente-unième session du concile de Ferrare-Florence, transporté à Saint-Jean-de-Latran, depuis l'année précédente. Ignace, patriarche de Syrie et de Mésopotamie, avait envoyé en Europe comme son légat Abdala, évêque d'Edesse, pour y puiser la pure et incorruptible doctrine de la foi catholique. Après minutieux examen, il fut reconnu qu'Abdala avait des croyances conformes de tous points à la plus rigoureuse orthodoxie, sauf sur trois articles. Instruit sur ces derniers, il les professa hautement comme tous les autres, en son nom et au nom de l'Église entière d'Ignace. Sur quoi le Pape lui délivra, dans cette session, une formule qui est rapportée dans un décret du concile.

53. Le désastre de Varna avait plongé la Germanie orientale dans le plus profond désarroi. L'opinion que Wladislas, échappé de la lutte et prisonnier, vivait encore, s'était accréditée au point de rendre fort perplexes les princes à qui était dévolue la mission d'élire les rois en Pologne et en Hongrie. La situation parut tellement délicate, que les Polonais envoyèrent des émissaires en Thrace, en Grèce et en Bulgarie. Ils en revinrent sans avoir pu rien découvrir. La vérité fut connue cependant, et Casimir, grand-duc de Lithuanie, fut appelé en 1445 à remplacer son frère défunt sur le trône de Pologne[1]. La vacance de la couronne causa des troubles beaucoup plus graves en Hongrie, à cause du grand nombre des prétendants. Ladislas, fils d'Albert d'Autriche et petit-fils de Sigismond, fut enfin désigné pour le sceptre, bien qu'il n'eût encore que cinq

Nouvelles victoires de Scanderbeg.

[1] Michov., iv, 58. — Cromer., xxii.

ans. Il donnait d'ailleurs, malgré son extrême jeunesse, des signes non équivoques des plus brillantes qualités, que ne pouvait manquer de développer l'éducation qu'il recevait sous les yeux de son oncle, Frédéric III. L'administration du royaume fut confiée à Jean Hunyade, vayvode de Transylvanie, que ses exploits et d'éminents services avaient rendu digne de cette haute mission. Il en fut à peine investi qu'avec le concours des Grands il s'occupa de refaire les forces hongroises écrasées à Varna, avec la résolution de prendre bientôt une éclatante revanche[1]. Eugène IV s'empressa d'accorder à ce généreux projet les encouragements ordinaires[2]. Amurat, qui prévoyait un retour offensif de la Hongrie, voulut employer le temps de répit à réduire complètement la Macédoine. Il écrivit à Scanderbeg, essayant de le gagner par les promesses ou de le faire céder aux menaces. Le héros albanais répondit avec une courageus franchise qui ne laissait aucune place à de nouvelles démarchese diplomatiques. L'emploi de la force ne se fit pas attendre : Ferisi fondit sur la Macédoine à la tête d'une puissante armée. Ne rencontrant à son abord aucune résistance organisée, ce général crut à une conquête facile, et ne tarda pas à laisser ses troupes se débander dans la campagne pour la dévaster.

…curie et rapacité des amiraux …'Occident.

54. Scanderbeg l'attendait à ce moment. Il survint tout à coup avec ses vaillantes phalanges, et l'écrasa dans deux rencontres successives. A la nouvelle de ces défaites, Amurat fit partir une seconde armée sous les ordres de Mustapha, non sans lui recommander d'agir avec plus de prudence. Il n'en fut rien cependant : Scanderbeg l'attira dans une position désavantageuse en lui présentant l'appât d'un butin considérable ; il lui tua cinq mille hommes. La flotte du duc de Bourgogne, commandée par Godefroy, et celle du Pape, commandée par le cardinal vice-chancelier, auraient dû simultanément opérer du côté de l'Hellespont, sur les derrières de l'ennemi, une puissante diversion : il eût alors été permis aux intrépides montagnards de reprendre

[1] ÆN. SYLV., ep. 13. — THUROS., 44 et 45. — BONFIN., dec. 3, l. VII. — DUBRAV., XXVIII. — NAUCLER., gener. 44.
[2] *Regest.*, l. XXIII, pag. 186.

haleine. Celle du vice-chancelier persista dans une déplorable inaction. Celle de Godefroy fit pis encore : elle se changea en une dangereuse association de pirates et de forbans. L'amiral bourguignon ayant fait une descente non loin du Phase, en Colchide, avait été pris et chargé de fers. Le Génois Jérôme Nigra obtint sa liberté. Il lui en marqua sa reconnaissance en pillant les clients de la république de Gênes établis sur le littoral de la Mer Noire, sous le spécieux prétexte qu'ils étaient ou infidèles ou schismatiques. Le doge écrivit au duc de Bourgogne, et se plaignit amèrement de ces violences commises contre les paisibles habitants de comptoirs chrétiens. Evidemment comme le disait le doge, la flotte bourguignonne était là pour faire la guerre aux Turcs, et non pour piller ou capturer des Perses, des Arméniens et des Sarmates qui s'étaient faits les colons d'une république amie. La Mer Noire, que les Génois gardaient depuis cent ans, avait toujours été bien gardée. Godefroy, au lieu de s'y livrer à des actes de piraterie qu'on n'y connaissait plus depuis longtemps, aurait dû s'efforcer de barrer le passage de l'Hellespont aux armées que les Ottomans faisaient passer d'Asie en Europe, pour les déchaîner sur la Macédoine qui avait secoué leur joug odieux[1].

[1] MARIN. BARLET., *de gest. Scanderbeg.*, III. — HONOR. DOUZELLIN., *Collect. epist. de cr. mundi.*, pag. 16.

CHAPITRE VII

SOMMAIRE.

FIN D'EUGÈNE IV. PONTIFICAT DE NICOLAS V.

§ I. DERNIÈRES PREUVES DE SAGESSE ET D'ÉNERGIE.

1. Deux périls à conjurer dans le Levant. — 2. Difficultés en Occident ; prudente énergie du Pape. — 3. Archevêques de Cologne et de Trèves destitués. — 4. Diète de Francfort. Heureuses négociations. — 5. Justes récompenses. Opportune sévérité. — 6. Les Allemands se rattachent à Rome. — 7. Suprêmes dispositions. Mort d'Eugène IV.

§ II. EXTINCTION DU SCHISME DE BALE.

8. Election de Nicolas V. Ses premières années. — 9. Mystérieuses prédictions. Songe et réalité. — 10. Œuvre de pacification en Italie, en Allemagne. — 11. Bénévole intervention du roi de France. — 12. Second congrès à Lyon. Retour des dissidents. — 13. Tendances prononcées vers la paix et l'union. — 14. Dispersion des Bâlois. Concordat avec l'Allemagne. — 15. Le légat Carvajal en Bohême. Echec de sa mission. — 16. Abdication du pseudo-Félix V. Retour des schismatiques.

§ III. PÉRILLEUSE SITUATION DES GRECS.

17. Encore Hunyade et Scanderbeg. Défaite et victoire. — 18. Amurat appuyé par les sectes religieuses. — 19. La trahison et la superstition au secours du sultan. — 20. Fureurs d'Amurat. Mort de Jean Paléologue. — 21. Fin

§ I. DERNIÈRES PREUVES DE SAGESSE ET D'ÉNERGIE

Deux périls à conjurer dans le Levant.

1. La question d'Orient était toujours la grande préoccupation de l'heure présente. Le Souverain Pontife mettait tous ses efforts à délivrer les Grecs de la tyrannie des Turcs, parce qu'il voyait en cela le seul moyen de les contenir dans le giron de l'Eglise Romaine. Mais de son côté Marc Eugénique, l'obstiné métropolitain d'Ephèse, s'efforçait d'empêcher leur retour à la vérité catholique, leur adhésion à l'unité, proclamées par le concile de Florence. Dans ses écrits, il prétendait que l'union des deux Eglises ne s'était pas réellement faite ; le Pape et les Pères avaient essayé d'emmener les Grecs dans une autre captivité de Babylone ; c'était la tourbe de ses sectateurs qui formait la céleste Sion. Les réponses victorieuses ne manquèrent pas. Outre Gennade et Bessarion, combattait pour la paix et la vérité Georges le protosyncelle. Mais Marc d'Ephèse sem-

biait redoutable surtout par la parole : l'empereur Jean Paléologue lui opposa, dans une discussion publique, Barthélemy, évêque de Coronée, profondément versé dans les lettres grecques ; il accompagnait le cardinal de Venise, envoyé comme légat en Orient. Marc fut si complètement battu, que quelques jours après il en mourait de dépit, en mêlant un blasphème à son dernier souffle, comme était mort autrefois Arius[1]. Pendant ce temps les Sarrasins de Syrie et d'Égypte retournaient sans cesse à leur dessein de conquérir Rhodes et Chypre. Bien qu'ils eussent été victorieusement repoussés l'année précédente, ils préparaient pour 1445 une expédition plus formidable que jamais. Effrayés de ces apprêts menaçants, les Rhodiens demandèrent du secours au Pape. Eugène venait d'envoyer dans le Levant contre les Turcs une flotte dont la construction et l'armement avaient coûté des sommes énormes ; convaincu néanmoins qu'il était urgent d'en opposer une autre aux Sarrasins, comme le trésor pontifical était épuisé, il fit un pressant appel aux fidèles, demandant à leur piété de l'argent et des troupes. Pour que cette affaire fût promptement et énergiquement conduite, il nomma le patriarche Marc, qui venait d'être transféré du siége de Grado à celui d'Alexandrie, légat du Saint-Siége en Égypte, en Syrie, en Chypre, à Rhodes[2].

ifficultés en ccident : prudente énergie du Pape.

2. L'accord des puissances chrétiennes, qu'il eût été si nécessaire d'obtenir pour mener à bonne fin une double campagne contre les Infidèles, était empêché par les agissements et les intrigues de l'anti-pape Amédée et de ses adhérents. C'est ainsi qu'ils venaient de tenter de s'emparer par surprise d'Avignon et du comtat Venaissin. Un de leurs plus habiles capitaines, Ugolin d'Alaman, dirigeait l'entreprise. Il fit une vigoureuse démonstration offensive contre Avignon ; mais les Avignonais le repoussèrent en lui infligeant des pertes qui lui ôtèrent toute intention de retour. Tristan, évêque désigné du Couserans, fut chargé par Eugène IV de l'enquête et du soin de sévir contre ceux qui avaient pris part à ce coup de main,

[1] S. Anton., III p. tit. XXII, 11 in princip. — Gennad., *Comment. pro Concil. Florent.*, pag. 51.

[2] Bos., *Hist. equit. Rhod.*, part. 1, lib. VI.

comme aussi contre tous les partisans avérés des schismatiques de Bâle. En même temps l'évêque de Verden avait mission d'agir auprès des acéphales d'Allemagne pour les ramener à l'obédience du Pontife légitime ; en cas de résistance obstinée, il devait leur faire sentir le poids des censures ecclésiastiques. Néanmoins Eugène, quelques griefs qu'il eût contre les rebelles et comme vicaire de Jésus-Christ et comme homme, était toujours prêt à recevoir avec une paternelle clémence ceux que lui ramenait le repentir. De ce nombre fut Odon, évêque de Tortose, que l'anti-pape avait aggrégé à son collége de pseudo-cardinaux ; il consentit à déposer les insignes de sa fausse dignité, et, par l'entremise d'Alphonse d'Aragon, fut reçu en grâce, avec absolution des censures et des peines qu'il avait encourues. L'acte public qui consacre la renonciation d'Odon au chapeau de cardinal est du 13 avril 1445. Sur ces entrefaites, Æneas Sylvius arrivait à Sienne, sa ville natale, en qualité d'ambassadeur de l'empereur Frédéric. Ses proches l'engageaient vivement à ne pas poursuivre sa route, parce qu'il s'était attiré la colère d'Eugène par son attitude au concile de Bâle et en Allemagne. Il demeura sourd à toutes ces exhortations et se rendit à Rome. Dans la première audience qui lui fut donnée, il exposa simplement sa conduite passée, manifesta le repentir sincère d'avoir erré par ignorance, et déclara qu'il ne ferait connaître la mission que lui avait confiée l'empereur qu'après avoir obtenu son propre pardon. Le Pape lui ayant accordé cette grâce qu'il sollicitait avec tant d'humilité chrétienne, il exposa qu'il était envoyé par son maître pour négocier la réunion d'un nouveau concile en Allemagne. Il lui fut répondu que la convocation d'un autre concile, au lieu de procurer la paix à l'Eglise, ne pourrait qu'engendrer une recrudescence de troubles et de divisions. Il s'en retourna donc avec la promesse qu'un légat allait être envoyé en Germanie[1].

Archevêques de Cologne et de Trèves destitués.

3. L'état religieux de l'Allemagne qui, tout en ne reconnaissant pas l'anti-pape Félix V, persistait à repousser l'obédience d'Eugène IV, ne pouvait se prolonger plus longtemps sans un grave

[1] Gobelin., *Comment.*, i.

danger pour la Foi. Des démarches furent faites auprès de Théodoric et de Jacques : le premier, archevêque de Cologne; le second, de Trèves, pour les arracher à leur coupable neutralité. Rien ne put vaincre leur entêtement. Les mesures rigoureuses s'imposaient d'elles-mêmes : le Souverain Pontife prononça la déchéance des deux prélats schismatiques, et remplaça Théodoric par Adolphe de Clêves et Jacques par l'évêque de Cambrai. L'évêque d'Utrecht reçut les pouvoirs nécessaires pour faire entrer les nouveaux élus en possession de leurs Eglises. Les magistrats des villes, bourgs et municipes des provinces de Trèves et de Cologne, et toute la noblesse furent déliés de l'engagement sacramentel contracté envers les deux prélats frappés de déchéance ; en même temps on les avertit qu'ils devaient se rallier à leurs nouveaux pasteurs. Les autres princes électeurs de l'Empire s'émurent profondément de ces mesures prises par le Saint-Siége. Chacun d'eux se crut personnellement atteint dans sa dignité. Ils s'assemblèrent à Francfort et convinrent secrètement que, si Eugène IV ne réformait pas la sentence portée contre les archevêques, s'il n'allégeait pas les charges qui pesaient sur la nation, enfin s'il ne souscrivait pas à l'autorité des conciles telle qu'elle avait été définie par les Pères de Constance, toute la Germanie passerait au camp de Félix V. Une députation alla trouver Frédéric et ses six conseillers ordinaires pour le mettre au courant de cette résolution ; on exhortait l'empereur et son conseil à se joindre à la ligue des Septemvirs, après quoi l'on s'entendrait pour envoyer une ambassade à Rome. Frédéric répondit qu'il allait faire partir un ambassadeur pour l'Italie, dans le but de conjurer le Pape de chercher et de prendre une voie d'arrangement avec eux, de manière à donner satisfaction à leurs désirs autant que possible ; mais il réprouva la ligue qu'on lui proposait, disant qu'il serait impie de faire défection au légitime vicaire de Jésus-Christ, dans le cas d'un refus de rétablir dans leur ancienne dignité les archevêques déposés.

Diète de Francfort. eureuses négociations.

4. Æneas Sylvius se rendit donc une seconde fois à Rome, avec mission de mettre le Saint-Père au courant de la ligue secrète des Septemvirs, de lui faire connaître qu'elle s'était conclue en dehors

de toute participation de la Cour impériale, et de lui garantir l'entière obéissance de l'empereur. Eugène avait envoyé lui-même en Allemagne une légation chargée de négocier la paix : la conduite de cette delicate affaire avait été confiée à Thomas Sarrano, qui venait de remplacer le bienheureux Albergati sur le siége épiscopal de Bologne, et à Jean Carvajal, avec l'évêque de Liége et Nicolas de Cusa pour auxiliaires. On était à la veille d'une diète solennelle à Francfort, et les Germains neutralistes insistaient pour qu'Eugène IV proclamât qu'il respectait l'autorité des conciles œcuméniques en tant qu'elle ne portait aucune atteinte à la majesté pontificale. Les schismatiques, en effet, l'accusaient calomnieusement de mépris pour ces augustes assises du monde chrétien, et, par ce mensonge, ils avaient entraîné beaucoup d'âmes simples dans l'erreur. Le Pontife donna donc plein pouvoir à ses mandataires de proclamer en son nom, à la diète de Francfort, qu'il acceptait les décisions des conciles œcuméniques célébrés canoniquement, en particulier des synodes de Constance et de Ferrare, ce dernier jusqu'à sa translation à Florence, selon la vérité de leurs décrets, dont la vaine interprétation ne pouvait avoir rien de préjudiciable au droit du Saint-Siége [1]. Dans la lettre par laquelle il délégua cette autorité à ses quatre nonces, Eugène ne faisait nulle mention du rétablissement sur leurs siéges des archevêques de Cologne et de Trèves, qu'il avait frappés de déchéance. Pourtant, les princes germains avaient insisté d'une manière spéciale sur cette condition, et l'empereur avait conseillé de ne pas les décourager par un refus, qui pouvait rendre toute conciliation impossible. Jean Cavajal était malade ; l'évêque de Bologne résolut de retourner en Italie, promettant d'en rapporter l'assentiment du Pape sur ce point. En même temps, par un émissaire sûr, il faisait sonder Philippe de Bourgogne, pour en obtenir qu'il ne fît pas opposition à la concession qu'allait faire le Saint-Siége pour assurer le retour de la paix en Allemagne. Cette précaution diplomatique était fort importante : des deux élus de 1445 qu'il fallait sacrifier, l'un était

[1] GOBELIN., *Comment.*, I. — *Cod. Ms.*, archiv. bibl. Vat.

le neveu et l'autre le frère naturel du duc. Philippe ayant donné son agrément, celui du Pape suivit de près. L'évêque de Bologne, accompagné d'Ænéas Sylvius, dont le concours lui avait été précieux à la Cour pontificale et devait le servir mieux encore auprès des princes allemands, reprit le chemin de Francfort. Enfin le 1er septembre 1446, entre les légats et la diète, furent arrêtées les clauses du concordat dont l'acceptation par le Souverain Pontife devait assurer le retour de l'Allemagne à l'obédience de Rome, et plus tard, amener la cessation du schisme. Des ambassadeurs furent aussitôt désignés pour se rendre en Italie ; à leur tête était Ænéas Sylvius.

Justes récompenses. Opportune sévérité.

5. Les députés du conciliabule de Bâle avaient eu recours à toutes les manœuvres pour faire échec à ces projets de rapprochement avec Rome. Leur bassesse était allée jusqu'à sacrifier leur propre idole ; et, dans un acte où Félix V n'est même pas nommé, ils offraient aux princes de provoquer, sous le couvert de leur autorité seule, la réunion d'un nouveau concile œcuménique en Allemagne. Mais les princes insistèrent pour que la convocation et le choix du lieu fussent faits par Eugène IV. Or, comme les légats schismatiques ne voulurent pas souscrire à cette condition, leurs prétentions furent repoussées et leurs intrigues échouèrent misérablement[1]. Thomas Peregris évêque de Bologne et Jean Carvajal récemment promu au siége de Plaisance avaient rendu des services au-dessus de tout éloge dans cette affaire de la pacification religieuse de l'Allemagne ; ils reçurent comme récompense le chapeau de cardinal. Ils eurent pour collègues de promotion Henri de San-Allosio, archevêque de Milan, et le moine sicilien Jean de Messine, abbé de Saint-Paul *extra muros*[2]. Philippe de Bourgogne, dont la filiale soumission aux désirs du Saint-Père avait si grandement facilité les négociations pour la paix entre le Saint-Siége et les princes germains, se montra plein de zèle dans la répression des schismatiques. Ayant pris en mains, au nom d'Élisabeth sa femme, l'admi-

[1] Gobelin., *Comment. Pii II*, l. I. — Cocl., *Hist. Hussit.*, ix.

[2] Gobelin., *Comment. Pii II*, l. I. — S. Anton., iii p. tit. xxii,11 § 17.— Plat., *in Nicol.* v. — Ciacon., *in Eugen.* iv.

nistration du duché de Luxembourg et du comté de Clêves, dépendants de la juridiction archiépiscopale de Trèves, il fit si bien que tous ceux de ces deux provinces qui s'étaient laissé entraîner dans le parti de l'antipape, rentrèrent dans la voie du devoir. A sa demande, ecclésiastiques et laïques furent reçus en grâce par le Pape ; remise leur fut faite de toutes les peines et censures encourues. Sur d'autres pays au contraire, et notamment en France, la Provence, le comté de Forcalquier, le Dauphiné, le comtat Venaissin, les duchés de Bar et de Lorraine, la cité de Metz, Eugène dut déchaîner les mesures de rigueur ; l'archevêque d'Aix fut chargé de cette œuvre de justice. Jérôme Foyelsane, chanoine d'Olmutz, ayant pu se tirer, grâce à l'entremise d'amis puissants, des prisons de son évêque, s'était engagé par serment et sous peine de mort à répudier et à ne plus propager, comme il l'avait fait précédemment, en Moravie et en Bohême, les erreurs des schismatiques de Bâle ; mais bientôt, n'hésitant pas devant le parjure, il revint à son vomissement, et le Souverain Pontife le frappa d'anathème. Sévérité fort opportune, au moment où le Hussitisme reparaissait en Moldavie avec l'intensité d'une contagion, rayonnait en Hongrie et s'efforçait de pénétrer dans tous les pays limitrophes. Le mal appelait un prompt remède : les pouvoirs du grand-inquisiteur de Bosnie, Fabie de Bach, dont le vicariat embrassait tous les royaumes et pays voisins, reçurent une confirmation nouvelle, qui leur assura le respect jusque sur les points les plus reculés de cette vaste juridiction.

Les Allemands se rattachent à Rome.

6. Les ambassadeurs de l'empereur et des princes allemands arrivèrent à Rome dans les premiers jours de 1447. Le Pape et sa cour allèrent au-devant d'eux a plus d'un mille hors des murs ; ils furent triomphalement reçus dans la ville, comme des généraux qui rentrent dans leur patrie après d'éclatantes victoires. Trois jours plus tard Eugène les entendait en consistoire secret. Ænéas Sylvius porta la parole au nom de tous. Les princes allemands insistaient sur quatre points principaux : réunion d'un concile œcuménique en Allemagne, pour une époque et dans une ville à déterminer ; approbation écrite par le Pape de l'acte par lequel ses légats

avaient en son nom reconnu la puissance divine, l'autorité, la prééminence des conciles généraux, représentant l'Église militante ; allègement des charges qui pesaient sur la nation germanique ; rétablissement sur les siéges de Cologne et de Trèves des deux prélats déposés. Sur la première demande le Pape ne fit qu'une réserve, l'assentiment des autres rois et princes catholiques ; sur la deuxième il déclarait que l'autorité des conciles œcuméniques canoniquement dignes de cette qualification n'avait jamais été révoquée en doute, comme il le déclarait déjà par ses représentants au concile de Bâle ; il accordait pleinement la troisième ; à la dernière il mettait cette condition que les archevêques frappés mériteraient sa clémence par un sincère repentir d'avoir pactisé avec le schisme. L'œuvre de cette réconciliation si laborieusement poursuivie avait donc été menée à bonne fin. Dès qu'ils eurent en main la lettre apostolique qui donnait satisfaction aux demandes de leurs princes, les ambassadeurs, au nom de ces mêmes princes, prêtèrent serment de fidélité à Eugène, le reconnaissant pour légitime successeur de Pierre, en consistoire public et selon le cérémonial consacré.

Suprêmes dispositions. Mort d'Eugène IV.

7. Ce fut l'occasion à Rome de solennelles actions de grâce et de réjouissances publiques, auxquelles le Pape ne put prendre part; il en était empêché par une grave maladie, qui l'avait saisi le jour même de la première audience accordée aux députés allemands, et qui s'aggravait d'heure en heure[1]. Dans cette situation, animé d'une pieuse sollicitude et ne voulant pas que sa mort, dont il sentait les approches, permît à l'ancien schisme de reprendre des forces ou fût l'occasion d'un schisme nouveau, il déclara nuls et non avenus tous les décrets que les rebelles de Bâle avaient publiés au sujet de l'élection à faire en cas de vacance du Saint-Siége ; en outre il décréta lui-même que le Sacré-Collége lui nommerait un successeur en se conformant aux constitutions de Grégoire X et de Clément V, confirmées par les conciles œcuméniques de Lyon et de Vienne. Dans l'intérêt de la paix, pour empêcher qu'à son décès

[1] Gobelin., *Comment. Pii II*, l. II. — Cocl., *Hist. Hussit.*, ix. — S. Anton., iii p. tit. xxii, 11 § 17. — *Cod. Ms. bibl. Vallic.*, sign. litt. B. num. 19, p. 2 et 14.

des troubles eussent lieu, par le fait de quelques agitateurs, et que les cardinaux fussent entraînés dans des factions diverses, il nomma le cardinal Louis, du titre de Saint Laurent, gardien au nom du Sacré-Collége des forteresses, ponts et châteaux, tant de Rome que de tout l'État ecclésiastique, avec ordre de les remettre au Pontife qu'élirait le conclave. Ces sages mesures étaient dignes de couronner un pontificat dont les calomnies des Savoyards, comme on appelait alors les partisans de l'anti-pape, n'ont fait que rehausser l'éclat dans l'Histoire. Le 23 février 1447, neuf jours avant de clore la seizième année de son règne, la soixante-quatrième de son âge, il alla recevoir du Maître le salaire de sa vaillante et laborieuse journée. On raconte qu'à ses derniers instants il se serait écrié dans un sentiment d'angoisse : « Gabriel, combien ne vaudrait-il pas mieux pour toi n'avoir jamais éte ni Pape, ni cardinal, ni évêque, avoir paisiblement et pieusement vécu dans ton monastère, pour y mourir heureux ! » Eugène IV fut néanmoins un grand Pape et un grand roi, — mérite bien rare, qu'on ne retrouve que chez un petit nombre de ses prédécesseurs et de ses successeurs, dont les uns ont été ou plus spirituels que temporels, si je puis rendre ma pensée par ces termes, ou plus temporels que spirituels. — Il fut en toutes circonstances l'un et l'autre dans l'exacte mesure. Respectable et respecté à cause de ses vertus privées, il ne s'endormit pas néanmoins dans une foi illuminée, qui ne pouvait plus suffire au gouvernement suprême de l'Église, quand l'astre éteint du moyen âge descendait rapidement à l'horizon, et qu'on voyait déjà poindre l'aurore des temps modernes. Il avait vécu dans le contact des choses; il avait étudié les progrès de la diplomatie purement temporelle pendant ses missions à l'étranger: il n'ignora pas les buts secrets que poursuit la politique humaine, et, lorsqu'il s'agit de la tenir en échec, il sut s'inspirer lui-même de mobiles humains. Tout en se tenant au-dessus des puissances terrestres, en défendant pied à pied comme Souverain Pontife les droits et les prérogatives de l'Église, il évita soigneusement comme prince temporel l'isolement politique, qui eût enrayé sa mission divine en le brouillant avec l'Europe entière [1].

[1] S. ANTON., III p. tit. XXII, 11 § 17. — FERDIN. UGHEL., *Vit. Eugen.* IV. —

§ II. EXTINCTION DU SCHISME DE BALE

Élection de Nicolas V. Ses premières années.

8. Eugène IV ne s'était pas trompé dans ses prévisions : à la nouvelle de sa mort, les schismatiques s'agitèrent comme pour un triomphe facile à remporter. Amédée de Savoie créa sur l'heure des pseudo-cardinaux, fit partir des ambassadeurs ou des émissaires pour tous les pays chrétiens, prodigua les promesses, offrit l'or et la puissance, recourut à tous les moyens de corruption[1]. Toutes ces coupables manœuvres échouèrent, grâce à l'exécution ponctuelle par les cardinaux des dernières mesures prises par le Pape défunt. Après un deuil de neuf jours, conforme à l'antique usage, ainsi qu'à ses nouvelles prescriptions, ils entrèrent en conclave, le 4 mars 1447, au nombre de dix-huit, à Sainte-Marie-sur-Minerve. Quelques suffrages parurent d'abord incliner vers le cardinal Colonna ; mais ils éprouvèrent une vive résistance, et deux jours après toutes les voix se réunirent sur le cardinal Thomas Peregri ou Parentucelli, évêque de Bologne, qui prit le nom de Nicolas V, à cause de la vénération particulière qu'il avait pour la mémoire du bienheureux Nicolas Albergati ; il fut couronné solennellement le 18 mars. La petite ville de Sarzano, dans la Ligurie, était la patrie de sa mère d'où le nom de Sarzano par lequel il est souvent désigné ; il naquit à Pise, en 1398. C'était la ville natale de son père, lequel exerçait la médecine. Il perdit ce dernier de bonne heure, et fut porté par sa mère à Sarzano, pour y être élevé sous ses yeux chez un pauvre verrier. Dans cette humble condition, il manifesta dès l'enfance un goût très-prononcé pour les lettres et parvint rapidement au grade de docteur en philosophie et en théologie. Il fut dans ses études le protégé du cardinal chartreux[2],

Alexand. Bert., *Cod. Ms.*, epist. Modest. de mort. Eugen.; apud Murator., *de reb. Ital.*, tom. III, part. II, col. 902. — Æn. Sylv., *Europ*, 58. — Raph. Volater., *Antropol.*, XXII. — Jannoz. Maneit., *Vit. Nicol.* V, l. I.

[1] Pogg., *invectiv. in antipap.*

[2] On appelait ainsi Nicolas Albergati, parce qu'il appartenait réellement à cet Ordre.

dont il avait gagné l'affection par sa droiture. Plus tard, ce cardinal l'avait attaché à sa personne en qualité de secrétaire ; à ce titre Thomas accompagna son protecteur à la cour pontificale et dans plusieurs légations. C'était un homme nouveau : un an et demi avant l'élection du 6 mars, il était simple prêtre et sans fortune. Dans son élévation en si peu de temps à la plus haute dignité de ce monde, comment ne pas reconnaître le doigt de Dieu ?

Mystérieuses prédictions. Songe et réalité.

9. Sa mère, il est vrai, comme toutes les bonnes et tendres mères, avait rêvé pour lui de grandes destinées. Or, il n'avait que dix ans, lorsqu'une maladie des plus graves menaça de briser le germe de ces espérances. Une nuit la pieuse femme, qu'avaient exténuée les veilles et les prières au chevet de son enfant, succombait au sommeil. Tout à coup elle s'entendit en songe appeler par son nom : — Andréola ! Andréola ! — Et la vision qui l'appelait était un vénérable ecclésiastique vêtu de blancs habits sacerdotaux, avec une resplendissante couronne au front. Il lui prédit la guérison de son fils, ajoutant que la Providence le réservait pour les plus hautes dignités de l'Eglise ; il lui fit ensuite promettre de ne rien négliger pour le faire entrer dans le sacerdoce en temps opportun. Il y entra. Sa mère se plaisait à lui raconter son rêve : il le trouvait admirable parce qu'il était de sa mère ; mais il se trouvait aussi parfaitement heureux dans son humble condition. Comment lui vint envers le bienheureux Nicolas Albergati une admiration qui tenait du culte, nous ne l'ignorons pas. Ce que nous savons encore, c'est qu'il ne pouvait penser, sans verser des larmes, à la perte qu'avait éprouvée l'Église lorsque cette lumière s'était éteinte ici-bas pour se rallumer dans le ciel. Et voilà que le bienheureux défunt lui apparut en songe, lui ordonna de sécher ses larmes, et lui prédit que le temps était proche où il serait appelé à prendre le gouvernail du vaisseau de l'Église. Il ne fit d'ailleurs aucun mystère de cette vision, qu'il ne regardait que comme un effet de l'impression bien naturelle que lui avait causée la confidence cent fois répétée de sa mère. Plus tard, en lui envoyant le chapeau de cardinal pour les services signalés qu'il rendait dans la légation d'Allemagne, Eugène IV confirmait prophétiquement, et non point en songe cette

fois, les deux prédictions mystérieuses auxquelles il ne s'était arrêté qu'en badinant, *jocabundus*, dit un auteur contemporain qui vivait à ce moment dans son intimité. Que ces coïncidences ne le frappèrent pas, il serait téméraire de l'affirmer : on était alors plus près du merveilleux et du surnaturel qu'en notre temps de désolant scepticisme[1].

Œuvre de pacification, en Italie, en Allemagne.

10. Aussitôt après son avènement, Nicolas V chargeait un cardinal de se rendre auprès d'Alphonse d'Aragon. Ce prince, sous le prétexte de porter secours à l'Église, était entré dans Tibur et refusait de rendre cette place au successeur d'Eugène IV. Le cardinal-légat eut le bonheur de faire sans trop de difficulté consentir l'Aragonais à cette restitution. Se transportant ensuite dans le Picénum pour amortir tous les ferments de guerre, le légat manifesta par son attitude la ferme résolution d'enlever de vive force toutes les positions occupées par des ennemis ; en peu de jours, il avait pleinement recouvré les places et les territoires appartenant à l'Église ; les ennemis, désespérant de leur fortune et renonçant au combat, sortaient honteusement de la province. L'État ecclésiastique était pacifié[2]. A Rome, il ne s'était produit qu'une tentative de troubles au moment du conclave ; elle était suscitée par le chevalier Etienne Porcario, dangereux agitateur dont l'éloquence ampoulée faisait les délices de la plèbe. La prudence de l'archevêque de Bénévent avait eu raison de ce commencement de sédition[3]. La première préoccupation pontificale de Nicolas V fut d'amener l'anéantissement du schisme. Dans ce but, il envoya comme légat en Allemagne le cardinal Jean de Saint-Ange, pour mener à bonne fin l'œuvre qu'il avait si bien commencée lui-même. L'occasion était propice : l'empereur avait convié les Grands à une diète solennelle à Schafenbourg, dans le diocèse de Mayence, pour le 20 juillet. Autour du légat et de Frédéric accoururent des

[1] Lel. Petron., *Diar.*, ann. 1447. — Steph. Infissur., *Diar.*, eod. anno. — Joannoz. Manett., *Vit. Nicol.*, I et II ; apud Murator., *de reb. Ital.*, tom. III, part. II. — S. Anonym., *Vit. Nicol.*, V. — Pogg., *Vit. card. Firmam.* — Raph. Volater., *Antropol.*, XXIII. — Anton., III p. tit. XXII, 11 § 17.

[2] Pogg., *Vit. card. Firmam.*, ann. 1447.

[3] S. Anton., III p. tit. XXII, 11 § 17.

députés de toutes les contrées de l'Allemagne. La diète, revenant sur le passé, discuta la question de l'obédience. Parmi ces députés, il s'en trouva pour prétendre que Nicolas V devait accepter tous les décrets du Concile de Bâle, ajoutant qu'on lui obéirait à cette condition. Le légat soutenait au contraire que ceux des décrets de cette assemblée qui avaient été rejetés par le Saint-Siége, devaient demeurer sans force et comme non avenus. Mais d'autres, à qui plaisait un moyen terme, étaient d'avis qu'il y avait lieu de faire un triage parmi les décrets de Bâle, même postérieurs au transfert du concile à Ferrare. Ce dernier parti l'emporta. En conséquence, Frédéric, avec l'assentiment de la diète et en sa présence, ordonna qu'il fallait rejeter la faction des acéphales, s'agréger à l'obédience de Nicolas, vrai pontife et successeur d'Eugène, répudier l'antipape Félix et les schismatiques de Bâle, l'unique moyen de faire cesser les divisions étant de se soumettre au Pape légitime. En même temps, contre ceux qui essayeraient de s'obstiner dans la révolte, il faisait revivre les peines édictées par le Siége Apostolique et par les Césars. Frappée par ce coup de foudre, la secte qui s'efforçait de rompre l'unité sentait venir sa fin prochaine : les Bâlois obéirent à l'empereur ; ils chassèrent les prélats et les apôtres de l'erreur, qui n'eurent d'autre refuge qu'en Savoie, auprès de leur antipape[1].

Bénévole intervention du roi de France.

11. Il ne restait donc plus que le coup décisif à porter. Le Souverain Pontife chargea Robert, archevêque d'Aix, d'appliquer dans toute sa rigueur la sentence prononcée par Eugène IV contre Amédée, et donna pouvoir au roi de France de conquérir la Savoie et de l'annexer à son royaume. Charles VII voulut encore recourir à la voie des négociations ; le Saint-Siége lui délégua l'autorité nécessaire pour atteindre ce but. En outre, l'archevêque d'Aix fut chargé, dans le cas où l'antipape, cédant aux exhortations du roi de France, abjurerait le schisme dans la forme et selon le cérémonial accoutumé, de l'absoudre de toutes les censures qui le liaient, et de lui promettre la dignité de cardinal avec la charge de légat dans

[1] Æn. Sylv., *Apolog. ad Mart. Meyer.* — Gobelin., *Comment.*, ii.

toutes les terres de son ancienne principauté. Pour les autres schismatiques, on s'engageait à les confirmer dans le grade auquel ils étaient parvenus par intrusion. Les efforts que tenta Charles VII pour l'extinction du schisme ne peuvent être passés sous silence et méritent d'être signalés avec quelque détail. Il avait envoyé plusieurs fois des ambassadeurs à Rome, à Bâle, en Savoie. Après ces actives démarches, au mois de novembre 1446, une nombreuse réunion d'évêques eut lieu à Lyon. On y décida qu'Eugène devait être reconnu pour Pontife tout comme lorsqu'il n'avait pas encore été mis en jugement par les Pères de Bâle ; que les édits lancés de part et d'autre seraient considérés, dans l'intérêt de la paix de l'Église, comme n'ayant jamais existé ; qu'Amédée et les Bâlois ne devaient pas être dépouillés de leurs dignités ecclésiastiques, afin que, tous étant réconciliés, on pût célébrer un véritable concile œcuménique. Charles transmit ces décisions au Pape Eugène par l'archevêque d'Aix, internonce apostolique, à l'antipape Amédée pour Élie de Pompadour, archidiacre de Carcassonne et plus tard évêque d'Alet. Avant que le roi de France eût aucune réponse, Eugène était mort au mois de février 1447 et Nicolas V lui avait eté donné pour successeur.

Second congrès à Lyon. Retour des dissidents.

12. Louis de Savoie, fils d'Amédée et son héritier ducal par anticipation, prétendit alors auprès de la cour de Paris que toute décision au sujet de la reconnaissance ou de la répudiation de Nicolas V devait être suspendue jusqu'après la réunion du Concile. Mais Charles, de l'avis de ses conseillers, reconnut immédiatement le successeur d'Eugène comme il avait reconnu Eugène lui-même. Et cependant, toujours animé d'un vif désir de rétablir la paix, il convoqua pour le mois de juillet une nouvelle assemblée à Lyon Avec ses représentants assistèrent à ce congrès les députés des rois d'Angleterre et de Sicile, ceux du duc de Savoie et des partisans du Concile de Bâle, nommément le cardinal d'Arles, ceux du duc de Saxe et de l'archevêque de Cologne, l'archevêque de Trèves en personne. Après plusieurs pourparlers, on convint d'aller trouver Amédée lui-même, pour le presser de consentir à la conclusion de la paix. De cette entrevue avec l'antipape et les pseudo-cardinaux

sortirent des propositions que les députés du roi d'Angleterre allèrent exposer au Souverain Pontife. Elles étaient pour la plupart non-seulement inacceptables, mais indignes d'examen, d'attention et de réponse[1]. Cet entêtement des coryphées du schisme à repousser tout moyen de conciliation amenait des défections de plus en plus fréquentes dans leur camp. L'évêque de Saint-André fut délégué pour absoudre les Ecossais, qui rentraient dans le devoir en grand nombre. L'archevêque de Gnesnen en Pologne dont Amédée avait fait un de ses pseudo-cardinaux, le clergé et les fidèles de son diocèse implorèrent leur pardon et furent rétablis dans le sein de l'Eglise romaine. Le roi Casimir de Pologne, dont le couronnement solennel eut lieu cette année, fut l'instigateur de cette conversion et de beaucoup d'autres dans son royaume. Il réunit une diète des Grands ; on y discuta la question d'obédience, et l'on décida de reconnaître Nicolas comme pontife canoniquement élu et légitime successeur de Pierre[2].

Tendances prononcées vers la paix et l'union.

13. Rois et princes s'étaient d'ailleurs rangés dès la première heure sous l'étendard de l'unité ; à leur tête le roi d'Aragon, René d'Anjou, le duc de Bourgogne. Le roi Jean de Navarre, qui dans les derniers temps faisait au roi de Castille et de Léon, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jacques, une guerre d'extermination, dans laquelle on avait commis toutes sortes d'atrocités, de forfaits et de sacriléges, sollicita et obtint pour lui-même et pour ses compagnons d'armes le pardon de ces crimes. Pareillement les Sabelli, Jean-Baptiste, Marin et François, qui appartenaient à l'une des plus nobles familles de Rome, et qui s'étaient mis sous le coup des plus graves condamnations pour rébellion contre Eugène IV, éprouvèrent la clémence du nouveau Pontife et furent absous. Nicolas V, tout en ne négligeant rien pour accroître la splendeur de la Religion, n'en veillait pas moins avec sollicitude au mouvement des affaires temporelles, sachant bien que la légitime et régulière prospérité des choses humaines sert à la gloire de Dieu. Vers ce temps arrivèrent à la cour pontificale des députés de Venise et de

[1] Monstrelet., *Sabaud. hist.*, ex Guill. Parad., III, 35.
[2] Michov., IV, 28. — Chron., XXII ; et alii.

Florence ; ils déclarèrent publiquement que leurs Républiques ne s'opposaient pas au rétablissement de la paix en Italie, ni même à l'apaisement de la querelle qu'elles avaient avec le duc de Milan. Cette déclaration fut un sujet de grande joie pour le Pape : il les fit aussitôt partir pour Tibur, les exhortant à porter la nouvelle des dispositions pacifiques de leurs concitoyens au roi d'Aragon, qui faisait dans cette ville des apprêts de guerre contre Florence. Alphonse leur répondit qu'il favoriserait le succès de tous les moyens propres à ramener la concorde, pour le bien commun de la Religion et de la patrie. En conséquence, les deux partis envoyèrent des représentants à Ferrare, et des conférences pour négocier une entente eurent lieu, principalement sous les auspices du Souverain Pontife. On décida de soumettre au duc Philippe deux propositions, entre lesquelles il serait libre de choisir : une trêve de cinq ans, à la condition que chacun resterait possesseur de ce qu'il avait acquis ; ou la paix définitive, pourvu qu'on lui rendît Crémone et tout ce dont les Vénitiens s'étaient emparés au-delà de l'Adda. Un courrier était en route lui portant par écrit ces bases d'un accommodement, lorsqu'on apprit qu'il venait, au mois d'août, de succomber à une attaque d'apoplexie foudroyante[1].

Dispersion des Bâlois. Concordat avec l'Allemagne.

14. L'œuvre de la réconciliation des schismatiques d'Occident avec l'Eglise faisait de rapides progrès. Un des faits de cet ordre entre les plus consolants fut la soumission de Bâle, qui avait été jusqu'à ce moment l'officine et le centre de l'erreur ; elle fut définitivement consacrée par diplôme pontifical du 3 des ides de juillet 1448, qui leva l'interdit ecclésiastique dont avait été frappée cette ville, en même temps que les censures et toutes les peines prononcées contre l'évêque, le clergé et le peuple. Les pseudo-prélats et les faux docteurs de l'antipape n'avaient pas immédiatement obéi à l'édit impérial qui leur enjoignait aux approches de la Saint-Michel de l'année précédente, d'avoir quitté Bâle à la Saint-Martin de la même année. Les magistrats Bâlois, ne pouvant se résoudre

[1] S. Anton., III p. tit. XXII, 11 § 17 ; 12 § 1. — Sabell., *Enead*, 10, l. V. — Facius., *de reb. Alfons. reg.*, ann. 1447. — Pigna., VII. — Corius., *Hist. Mediol.*, p. 4. — Plat., *in Nicol.* V, ann. 1447. — Gobelin., *Comment. Pii II*, l. I.

à dépouiller leur cité des bénéfices que lui procurait le séjour des schismatiques, avaient favorisé la résistance de ces derniers. Appelés à la barre de Frédéric, ils recouraient à tous les subterfuges pour éluder ou retarder le jugement suspendu sur leurs têtes : la sentence qui les condamnait n'était prononcée que le 24 mai 1448. Cet acte de vigueur et la crainte des armes de la France, avait enfin obligé les membres du pseudo-concile à se disperser de divers côtés. Néanmoins, les épaves des faux apôtres de Bâle se réunirent bientôt à Lausanne, et déclarèrent, dans une première séance qui est du 9 des calendes d'août, que leur Concile était légitimement transféré dans cette dernière ville. Vers ce même temps entraient à Rome, où ils étaient magnifiquement reçus, les ambassadeurs de Charles VII, de René et du dauphin Louis. Après avoir, selon le cérémonial solennel, fait au nom de leurs princes, serment de fidélité à Nicolas V comme légitime Pontife, ils entretinrent le Saint-Père des négociations pendantes pour le retour d'Amédée et de ses adhérents à l'Eglise catholique ; ils lui firent un exposé fidèle de leurs conférences à Genève avec l'antipape et ses conseillers, au mois de décembre 1447. Parmi les propositions qui étaient faites, Nicolas rejeta les unes, mais admit les autres. Les ambassadeurs, ayant obtenu les conditions de paix les plus favorables que pût espérer Amédée, se transportèrent à Lausanne, et s'attachèrent à lui persuader de rendre la paix à l'Église en déposant les insignes pontificaux[1]. Pendant ce temps, le cardinal Jean de Saint-Ange, légat apostolique en Allemagne, pour extirper les derniers restes du schisme et terminer les querelles des ecclésiastiques touchant la possession des dignités et des bénéfices, arrêtait avec l'empereur et les princes les bases d'un Concordat, réglant le mode selon lequel les dignités seraient conférées et les annates perçues. Le Souverain Pontife ratifia ce Concordat, et, comme l'expérience avait démontré jusqu'à la dernière évidence que les mesures antérieures, ordonnées par Eugène IV, étaient une

[1] Vanderb., *in Amed. Sabaud.*; ex Guill. Parad., iii, 37. — Naucler., vol. ii, gen. 49. — Monstrelet., vol. iii, p. 5, *Sabaud. hist.*, ex Guill. Parad., iii, 38.

source de procès et troublaient les droits des possesseurs légitimes, il les abrogea complétement.

e légat Carvajal en Bohême. Echec de sa mission.

15. Après avoir réussi dans sa mission de Germanie, le cardinal Jean passait en Bohême, où les conséquences funestes de l'hérésie des Hussites demandaient une prompte intervention. A la tête de l'administration royale en ce pays était alors Mainard, plus recommandable encore par son zèle ardent pour la foi romaine, que par ses richesses et son autorité. Aux calendes de mai 1448, la veille de l'Ascension, le légat arrivait à Prague; il fut magnifiquement accueilli par Mainard et par les habitants. A ce moment même avait lieu, dans cette capitale, une assemblée solennelle des Ordres du royaume, pour assurer les réformes projetées, réaliser les améliorations nécessaires, et de plus, élire un roi. Cette assemblée demanda dès l'abord au cardinal de ratifier les conventions antérieures appelées *Compactats*, et de confirmer à la tête de l'Église de Prague, en le sacrant au nom de Nicolas V, Jean Rokyczana qu'avaient désigné les légats schismatiques de Bâle. Admettre ces prétentions, c'eût été mettre la Religion en grand péril dans ce royaume : les Hussites abusaient des *compactats* : Rokyczana, jeté en exil par l'empereur Sigismond et rentré en Bohême après la mort d'Albert, était leur porte-drapeau. Le cardinal Jean, pour gagner du temps, prétexta la nécessité de consulter le Saint-Siége avant de se prononcer. Il exhorta d'ailleurs vivement les Bohémiens à ne point priver Ladislas du trône paternel, s'ils ne voulaient attirer sur leur patrie de grandes calamités. Il les engagea pareillement à restituer à l'archiépiscopat de Prague les tributs et les biens dont on l'avait graduellement dépouillé. L'assemblée après délibération répondit qu'une partie des biens ecclésiastiques et du cens avait été distraite par l'archevêque Conrad de Westphalie, une autre par le roi Sigismond en un temps de guerres périlleuses, en sorte qu'il serait difficile, impossible même aux anciens possesseurs de faire revivre leurs droits ; mais on s'engageait à régler les choses de telle façon que l'archevêque eût le nécessaire pour le soutien de sa vie et de son rang. Les Bohémiens insistant pour avoir une réponse sur leurs propositions, le légat la renvoya

jusqu'au jour de la Trinité. Malgré le silence des documents contemporains sur cette réponse, des événements qui suivirent il est permis de conclure qu'elle contenait un refus sur l'une et l'autre demande : le 22 mai, en effet, trois jours après la fête de la Trinité, le légat s'éloignait de Prague à l'aurore, sans avoir obtenu d'autre résultat de son voyage que de s'exposer à de grands dangers[1].

Abdication du pseudo Félix V. Retour des schismatiques.

16. L'antipape Amédée, pressé vivement par les députés du roi de France, à leur retour de Rome, de déposer les insignes pontificaux, répondit qu'il lui était nécessaire de délibérer à ce sujet avec son fils Louis de Savoie, qui se trouvait à Lausanne en cette circonstance, et de plus avec son conseil. En même temps il les pria de se transporter à Genève, où se rendit aussi de Lyon l'internonce de Nicolas V, qui devait procurer les diplômes apostoliques, dans le cas où l'antipape ne mettrait pas obstacle à la paix. Après leur départ, Amédée et son fils envoyèrent une nouvelle députation au roi de France, le conjurant d'obtenir du Pape des conditions moins désavantageuses. Charles VII chargea de cette mission l'archevêque de Reims, le patriarche d'Antioche et l'évêque d'Alet. En revenant à Lausanne, en 1449, ils obtinrent enfin l'assentiment d'Amédée : il abdiqua. Bientôt après, un décret de Nicolas V le déclarait absous de toutes les censures qu'il avait encourues et le nommait légat à vie dans toute la Savoie. De leur côté les évêques rebelles, qui avaient transporté leur conciliabule de Bâle à Lausanne, jurèrent une fidélité désormais inébranlable au Pontife légitime, et prononcèrent la dissolution du concile qu'ils avaient illégalement prolongé pendant tant d'années. En présence du succès inestimable que venait d'obtenir l'Eglise catholique, on ne saurait marchander les éloges au roi Charles VII pour la part considérable qu'il y avait prise, et surtout pour son désintéressement : outre qu'il ne s'était pas montré dans cette occasion avare de fatigues, il avait fait le sacrifice de sommes importantes, sans autre mobile que son désir sincère de la paix dans l'Église, alors qu'il aurait pu

[1] Cocl., *Hist. Hussit.*, x, in princip. — Dolg., *de hered. reger. Bohem. success.*, vi, 11. — Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, 42. — Card. Papiens., *Comment.*, sub fine.

profiter de la discorde pour conquérir le duché de Savoie, ce pouvoir lui ayant été donné par le Saint-Siége, au cas où Amédée persisterait à ne vouloir pas abdiquer[1]. Il est juste d'ajouter que le roi de France avait eu de puissants auxiliaires dans cette œuvre de réconciliation, surtout son fils le dauphin Louis, René d'Anjou, le roi d'Angleterre, et plus que tous peut-être l'empereur Frédéric[2]. La nouvelle de la fin du schisme et de la réunion de tout l'Occident sous un seul Pasteur fut l'occasion à Rome, en Italie, dans tout l'univers catholique, de grandes manifestations de joie et de pieuses actions de grâces. Nicolas, pour fortifier cette paix naissante, ratifia toutes les concessions faites par Amédée à des personnes, à des villes, à des royaumes, pendant le temps de son pseudo-pontificat; il rétablit dans leurs grades et leurs droits tous ceux qu'Eugène IV avait déclarés privés de leurs sacerdoces et de leurs biens comme sectateurs de l'antipape ou des schismatiques de Bâle. Quant aux pseudo-cardinaux, le Souverain Pontife ne traita nullement avec eux, désirant les voir s'abandonner au bon plaisir du Vicaire de Jésus-Christ. Ils y consentirent, et leur attente ne fut point trompée; tous furent l'objet d'une insigne clémence; quelques-uns même furent agrégés canoniquement au Sacré-Collége; tel Jean Arsio d'Artus, archevêque de Tarantaise, Louis de Varambon, évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, Guillaume de Sagne, archidiacre de Metz, Louis Alaman, vulgairement appelé le cardinal d'Arles. Les autres abdiquèrent de leur propre mouvement[3].

[1] Gobelin., *Comment. Pii II*, l. II. — Æn. Sylv., *Hist. Europ.*, 42. — Monstrelet., *Hist.*, vol. III, p. 6.

[2] Steph. Infissur., *Chron. Ms.*, ann. 1449. — Platin., *in Nicol.* v, eod. anno. — *Hist. Sabaud.*, III, 23, 42. — Turrecremat., *Sum. de Eccl.*, p. I, c. 9. — Jannoz. Manet., *Vit. Nicol.* II, inter Ms. bibl. Vatic.

[3] Steph. Infissur., *Chron. Ms.*, ann. 1449. — Æn. Sylv., *Hist. Europ.*, 42.

§ III. PÉRILLEUSE SITUATION DES GRECS

17. Pendant que se passaient ces choses au cœur du monde chrétien, Jean Hunyade, régent de Hongrie, avait fait les préparatifs d'une expédition contre les Turcs, pour affranchir de leur joug les provinces limitrophes. Vingt-deux mille croisés et la fleur de la noblesse hongroise avaient répondu à son appel. Il se mit donc en campagne, traversa le pays des Daces, descendit en Mysie, et pressa le despote de cette province d'unir ses armes aux champions de la foi. Celui-ci, préférant les bonnes grâces des Infidèles, les avisa de l'arrivee des croisés. Les Ottomans accoururent. La rencontre eut lieu dans la plaine de Mérula, avant qûe Scanderbeg eût opéré sa jonction avec Hunyade. Le combat, sanglant et terrible, se renouvela pendant trois jours. Enfin Amurat, qui avait amené quatre-vingt mille hommes, resta maître du champ de bataille; mais il lui coûta trente-quatre mille morts contre huit mille; il ne devait ce lamentable succès qu'à la supériorité du nombre. Hunyade fut contraint de chercher le salut dans la fuite et ne réussit à rentrer en Hongrie qu'au prix des plus accablantes fatigues, à travers les plus grands dangers. Au même moment, cette défaite des Hongrois en Mysie était largement compensée en Macédoine par le triomphe complet de Scanderbeg, contre lequel Amurat avait envoyé Mustapha, le meilleur de ses généraux. Dans cette rencontre, les Ottomans furent entièrement battus: ils perdirent dix mille hommes et quinze drapeaux. Les montagnards macédoniens se conduisirent avec une telle énergie qu'il ne firent que quatre-vingt deux prisonniers, parmi lesquels Mustapha lui-même et douze autres satrapes. Le butin fut considérable dans le camp même des ennemis, et cette victoire permit aux chrétiens de piller à leur tour les territoires dont les Turcs s'étaient emparés. Encore Hunyade et Scanderbeg. D faite et victoire.

18. Leurs avantages devinrent assez inquiétants pour qu'Amurat jugeât indispensable de marcher en personne contre Scanderbeg[1]. Amurat appuyé par les sectes religieuses.

[1] Bonfin., dec. 3, l. VII. — Thuros., *Chron. Ung.*, 40-47. — Æn. Sylv., *Hist. Europ.*, 6. — Marin. Barlet., *Vit. Scanderbeg.*, iv.

L'occasion lui paraissait favorable pour de nouvelles conquêtes en Europe : Le schime grec essayait de revivre de toutes parts ; les Manichéens pullulaient de nouveau dans la Bosnie, et la contagion de leurs erreurs rayonnait de plus en plus vers les contrées voisines. Au commencement de son pontificat, Nicolas V avait envoyé contre ces hérétiques l'évêque de Pharos, à qui était dû déjà le retour du roi de Bosnie, Etienne-Thomas, à la foi catholique. Peu après, le légat retournait à Rome et démontrait au Souverain Pontife que le Manichéisme, en raison des progrès qu'il faisait chaque jour, ne pouvait être maintenant extirpé que par l'emploi des armes. Le délégué pontifical reçut alors les pouvoirs nécessaires pour la prédication et l'organisation d'une croisade. A la tête des hérétiques était le vayvode Étienne beau-père du roi : il avait feint d'abord le désir d'embrasser le catholicisme et d'en favoriser la propagation dans sa principauté ; puis il avait obstinément refusé de se convertir et s'était hautement déclaré le protecteur du manichéisme. Un autre chef non moins redoutable des rebelles était le vayvode apostat Jean Paulonich. Quelques autres encore, sous le masque de la piété, favorisaient l'hérésie. Appelés par le légat pour discuter avec lui certains points d'orthodoxie, ils avaient manqué au rendez-vous. En conséquence le Souverain Pontife donna plein pouvoir au légat de les bannir de la société des fidèles ; il laissa le droit aux catholiques d'envahir leurs biens et de se les approprier, ces rebelles étant frappés des peines encourues par tous les fauteurs d'impiétés ; enfin tout commerce avec les vayvodes Étienne et Jean fut interdit sous peine d'excommunication. En cet état de choses, Amurat résolut de tenter un nouveau coup de main en Europe. Il marcha donc sur la Macédoine, et mit le siége devant la citadelle de Sfétigrad. Les opérations régulières n'amenant aucun résultat, il eut vainement recours aux menaces, puis aux plus séduisantes promesses.

La trahison et la superstition au secours du sultan.

19. Cette situation se prolongea jusqu'à ce que Scanderbeg, après plusieurs engagements, eût réussi à faire tomber les ennemis dans une embuscade et les eût écrasés. Bien plus, le héros macédonien, ayant vainement attendu les princes qui auraient dû se joindre à

lui pour anéantir Amurat, osa faire irruption pendant la nuit dans le camp des ennemis, leur massacra deux mille hommes, et leur aurait infligé des pertes bien plus considérables si le hennissement des chevaux n'avait trahi sa présence. Peu après, sa petite armée taillait en pièces la colonne de Féris-Pacha, qui s'était avancée hors de ses campements avec douze mille cavaliers et six mille fantassins. Les habitants de Sfétigrad ne déployèrent pas un moindre héroïsme : dans une sortie pour repousser de leurs murs les attaques des Ottomans, ils en passèrent sept mille au fil de l'épée et leur firent un grand nombre de prisonniers. De leur côté, les pertes étaient tellement insignifiantes qu'on craint d'être taxé de mensonge en donnant le chiffre : soixante-dix morts. Enfin Amurat, frémissant de rage d'être ainsi tenu en échec avec toute son armée devant une bicoque, à force de tentatives de corruption parmi les soldats de la garnison, parvint à faire un traître, qui se chargea d'infecter les eaux du puits. Il y jeta un chien mort, et, quoique ce ne fût pas suffisant pour rendre les eaux complétement insalubres, les présidiaires, qui étaient de Debreczin, sous l'empire d'une superstition fort enracinée dans leur patrie, livrèrent la place. Il s'en fallut de peu qu'ils ne payassent cher leur lâcheté : Mahomet II, qui avait accompagné son père dans cette campagne, voulait que l'on exécutât strictement le précepte du Coran et que l'on mît à mort tous les capitulants, ou qu'on les retînt captifs jusqu'à réception de rançon suffisante. Heureusement pour eux Amurat, qui avait longtemps vécu dans le contact des hommes et des choses, que l'expérience avait plié dès lors aux hypocrisies de la politique, se rejeta sur le respect qu'on doit avoir ou qu'on doit feindre, si on ne le ressent pas, pour la parole donnée[1]. Amurat laissa douze cents hommes de garnison à Sfétigrad, qui lui en avait coûté trente mille, leva le camp la veille des calendes de juin 1449, et reprit la route d'Andrinople.

20. Scanderbeg se mit à ses trousses et harcela son arrière-garde jusqu'à ce que le pacha de Romanie, faisant volte-face avec trente

Fureurs d'Amurat. Mort de Jean Paléologue.

[1] MARIN. BARLET., *Vit. Scanderbeg.*, V.

mille hommes, l'eût contraint, devant des forces dix fois supérieures, à se retirer de la rase campagne dans les lieux les mieux fortifiés. Quand le pacha se fut éloigné, Scanderbeg, réunissant dix-huit mille partisans, macédoniens, illyriens, épirotes, italiens, allemands, alla mettre le siége devant Sfétigrad. Il ne tarda pas du reste à revenir sur ses pas, à se tenir sur la défensive, dès qu'il eut appris que les Ottomans préparaient une invasion plus formidable que jamais. Dans l'intervalle Jean Hunyade, à la tête des Hongrois et des Bohémiens, avait fait irruption dans l'empire turc, chez les Triballes, et défait les troupes d'Amurat, au mois d'octobre. Sa victoire eût été complète sans la défection des Valaques, qui furent d'ailleurs punis de leur trahison comme ils le méritaient, puisque Amurat, abandonnant à leur égard la politique de clémence qu'il lui avait plu de suivre envers la garnison de Sfétigrad, les fit tous massacrer jusqu'au dernier. On comprend cet acte d'aveugle courroux quand on sait qu'Amurat, que cette défaite obligeait d'abandonner la campagne, avait dit en la commençant qu'il n'en reviendrait qu'après avoir pris Rome et changé la basilique de Saint-Pierre en une étable pour les chevaux de ses janissaires[1]. Néanmoins les événements d'Orient semblaient conspirer à faire de jour en jour perdre du terrain à la prépondérance latine. L'année 1448 avait vu mourir, le 31 octobre, l'empereur Jean Paléologue, à peine âgé de cinquante-huit ans ; il en avait passé vingt-cinq sur le trône. Treize jours après, le despote Thomas était entré à Constantinople, avait écrasé la faction de Démétrius Porphyrogénète, qui prétendait à l'empire malgré son jeune âge, et fait proclamer Constantin, le plus âgé des frères survivants de l'empereur défunt. Alexis Philanthropène et Michel Paléologue furent députés à ce prince dans le Péloponèse, et le firent couronner à Sparte le 6 janvier 1449[2].

Fin de la guerre de cent ans.

21. Au moment où la couronne impériale de Constantinople passait sur une autre tête, il eût fallu que les puissances occidentales

[1] Philelph., viii, in litt. ad Carol. reg. Franc.; et vi, epist 1. — Calchond., *de reb. Turcic.*, vii.

[2] Phrantz., ii, in fine, c. 19.

fussent dans le plus parfait accord, afin de la consolider par l'appui de leurs armes ; au contraire, les divisions intestines étaient partout, et, sinon les guerres déclarées, les craintes les plus sérieuses de les voir éclater à tout instant. En 1449, les Anglais violèrent la trêve qu'ils avaient conclue récemment avec la France, en s'emparant sur la frontière de Normandie d'une place qui appartenait au duc de Bretagne. Bien plus, les rapines, le massacre des citoyens inoffensifs, la profanation et la destruction des temples s'ajoutaient à cet attentat au droit international. Le duc de Bretagne et le roi de France jetèrent les hauts cris : le roi d'Angleterre convint que de tels forfaits et de telles atrocités méritaient condamnation ; mais on ne put l'amener d'aucune façon à payer une indemnité pour les dommages, à réparer les torts, à châtier les coupables. Il fallut donc en appeler au sort des combats. La campagne fut désastreuse pour les Anglais, qui, pour n'avoir pas voulu rendre une bicoque mal acquise, perdirent des villes considérables et de riches provinces. En 1450, le 18 avril, eut lieu dans les plaines normandes la sanglante bataille de Formigny. Les Anglais éprouvèrent une désastreuse défaite, qui leur coûta quatre mille hommes ; ils furent contraints de céder au vainqueur successivement toutes les places fortes du pays : Avranches, Bayeux, Caen, Falaise, Domfront, Cherbourg. En moins d'un an, la Normandie entière était définitivement retournée à la couronne de France. Désormais la lutte entre les deux peuples était concentrée en Aquitaine. La victoire d'ailleurs continue à traiter les Français en enfants gâtés. Ils prennent Bergerac, puis toutes les places qui couvrent Bordeaux, pénètrent dans cette ville elle-même et taillent en pièces leurs adversaires dans une mêlée soudaine. Philippe de Bourgogne voulut essayer de faire entendre des paroles de paix au milieu de ces clameurs de guerre : il demanda au Souverain Pontife et obtint l'envoi de deux légats, en France le cardinal Guillaume d'Estouteville, en Angleterre le cardinal Nicolas de Cusa. Les insuccès du duc de Salisbury contre l'Ecosse, en 1449, et les divisions intestines qui se perpétuaient dans l'Angleterre même, avaient favorisé grandement les progrès des armes françaises. C'est encore néanmoins de la couronne d'Angle-

terre que vinrent les obstacles à la fin des hostilités : tant il est vrai que la Providence rend aveugles ceux qui sont mûrs pour le châtiment. La guerre suivit son cours : Blaye, Fronsac, Bordeaux, toutes les places furent prises par les Français ou se rendirent. Au mois d'août 1451, ils faisaient le siége de Bayonne, la seule ville qui résistât encore. Elle ne tarda pas à faire elle-même sa soumission. Les Anglais, expulsés de la Normandie, allaient perdre l'Aquitaine, en perdant la bataille de Castillon, où tombera, héros octogénaire, John Talbot. Ils ne posséderont plus que Calais sur le continent.

Obstacles à la croisade contre les Turcs.

22. La France avait reconquis sa place à la tête des nations. La guerre de cent ans se terminait à sa gloire. La prophétie de Jeanne d'Arc se réalisait, en même temps que son œuvre. Charles VII méritait bien maintenant ce surnom de *Victorieux* consacré par l'Histoire ; le Saint-Siége pouvait enfin attendre de son royaume des secours efficaces contre les Turcs[1]. Mais, après une lutte séculaire contre ses ambitieux et redoutables voisins, la France ne songeait nullement, pour l'heure, à de lointaines expéditions. Dès 1450, Hunyade et les Hongrois se préparaient activement à prendre leur revanche de la défaite de Mérula. L'exécution de ce généreux dessein fut retardée par de malheureux différends survenus entre le régent de Hongrie et Jean Gislira, général en chef des armées. Le roi Casimir IV et les autres princes de Pologne, qui tenaient alors les Etats du royaume, envoyèrent des députés, à l'instigation du cardinal-évêque de Cracovie ; une trêve fut conclue entre les deux rivaux, en attendant qu'on trouvât les voies d'une réconciliation définitive. Casimir fut tout-à-coup enrayé dans cette œuvre de pacification par la nécessité de repousser une formidable invasion des ennemis de la Foi. Szadochmach, empereur des Tartares, voyant que les nobles de la Russie et de la Podolie étaient occupés à la

[1] MONSTRELET., *Hist.*, vol. III, p. 10, 42. — GAGUIN., *in Carol.* VII, ann. 1449-1451. — ÆN. SYLV., *Hist. Europ.*, 43. — PAUL. ÆMIL., *in Carol.* VII, ann. 1449-1451. — POLYD. VIRGIL., *Hist. Angl.*, XXIII. — HERPSFORD., *Hist. Eccl. Angl.*, *in XV Sæcul.* — MEYER., *Annal. Flandr.*, XVI. — PHILELPH., VIII, 55. — NAUCLER., vol. II, gen. 49; et alii.

guerre valaque, se jeta soudain sur leurs terres, et, s'étant avancé jusqu'à Grodek, aux confins de la Lithuanie, emmena captifs un grand nombre d'habitants des deux sexes, fit une razzia complète de leurs biens et de leurs troupeaux[1]. Menacé par les Tartares, le roi polonais n'était pas à la veille de marcher contre les Turcs.

Jubilé semi-centenaire de 1450.

23. Nicolas V, pour favoriser la pacification des États catholiques, avait résolu de donner la solennité la plus grande au jubilé semi-centenaire, qui tombait en 1450. Immense fut le concours des fidèles venus de tous les points de l'univers. Un lugubre accident, qui émut douloureusement le Saint-Père, attrista cette imposante manifestation. Une foule compacte de pèlerins retournant d'adorer la sainte Face de Jésus sur le voile sacré de Véronique, regagnait le centre de Rome, lorsqu'elle rencontra sur le pont Ælius une autre foule non moins considérable avide d'aller à son tour contempler la sainte empreinte. Il en advint une telle confusion et les deux courants contraires amenèrent un tel engorgement, que plus de deux cents personnes furent écrasées et foulées aux pieds, pendant qu'un grand nombre, précipités dans le Tibre, s'y noyèrent[2]. On ferait une longue liste des hauts personnages dont les auteurs du temps signalent la présence dans la Ville Éternelle, à l'occasion de ce Jubilé. Citons l'archevêque de Trèves et l'évêque de Metz, le duc de Clèves, le prince Albert frère de l'empereur, le moine Didace, vénéré parmi les pauvres pour sa charité inépuisable et ses éminentes vertus. Ce concours de fidèles comme la Ville Éternelle n'en avait peut-être jamais vu, produisit une entrée de sommes énormes au trésor pontifical. Elles permirent au Souverain Pontife d'imprimer une activité nouvelle aux grands travaux d'art et à la construction des monuments qu'il avait entrepris dès la seconde année de son règne ; surtout, il put enrichir la bibliothèque Vaticane d'une foule de manuscrits précieux, grecs et latins ; il put s'abandonner dans une mesure plus large à cette protection des hommes de

[1] Cromer., xxii. — Michov., iv, 58, 59.

[2] S. Anton, iii p. tit. xxii, 12 § 3. — Jannoz. Manett., *Vit. Nicol.*, ii, ann. 1450. — Platin., *in Nicol.* v, eod. anno. — Steph. Infissur., *Chron. Ms.*, eod. anno. — Æn. Sylv., *Hist. Europ.*, 38.

lettres, qui fut la gloire la plus incontestable de son pontificat. Pendant cette année jubilaire passèrent aussi à Rome Æneas Sylvius et les deux autres ambassadeurs de l'empereur Frédéric, allant à Naples, où se rendirent de leur côté les députés portugais, célébrer le mariage de leur maître avec Léonore de Portugal. Sa mission accomplie en présence d'Alphonse d'Aragon oncle de la mariée, du cardinal d'Arras d'une nombreuse assistance de princes et de barons, Æneas, retournant à Rome, fit connaître en consistoire public le mariage qui venait d'avoir lieu, et déclara que l'année suivante César lui-même se rendrait en Italie pour y recevoir les insignes impériaux des mains du Pontife.

Nicolas de Cusa légat en Allemagne, en Bohême.

24. En même temps il s'éleva fortement contre les insistances des Français pour obtenir la réunion d'un autre concile œcuménique dans leur patrie. Après son départ, quand il était en route pour rentrer en Allemagne, le Pape lui fit parvenir son changement du siége de Trieste à Sienne. Enfin, avec les Florentins, les Bolonais, la république de Venise, il négocia le passage en toute sûreté et tout honneur pour l'empereur son maître, lorsqu'il irait se faire sacrer à Rome[1]. Pendant ces négociations, Nicolas V mettait en œuvre toutes les ressources de la diplomatie pour mener à bonne fin l'œuvre de la pacification des Etats catholiques, afin de tourner toutes leurs forces contre les Turcs et les Sarrasins. Frédéric de Saxe et Guillaume son frère se faisaient une guerre acharnée : il parvint à les réconcilier. Sur un autre point de la Germanie, une violente discorde se perpétuait depuis le temps d'Eugène IV entre le duc de Clèves et l'archevêque de Cologne. Plusieurs princes étaient compromis dans cette implacable guerre, et le Pape actuel, antérieurement à son élévation sur la chaire apostolique, avait en vain comme légat fait des prodiges de zèle pour la faire cesser. Parvenu au Souverain Pontificat, il conçut l'espérance d'un meilleur succès ; à la fin de 1450, il fit partir le cardinal de Cusa avec mission d'entamer de nouvelles négociations. Le

[1] TRITHEM., *Chron. Spanheimen.*, anno 1450. — GOBELIN., *Comment.*, I. — JANNOZ. MANET., *Vit. Nicol.*, V, l. II. — PLATIN., *in Nicol.*, V, ann. 1450. — S. ANTON., III p : tit. XXII, 12 § 3 ; et tit. XXIV, 5.

légat fut reçu partout en Germanie avec de grands honneurs et une grande vénération. Il parcourut ainsi l'Autriche, la Saxe, la Thuringe, la Westphalie, les provinces Rhénanes, le duché de Gueldre, accomplissant en tous lieux les plus utiles réformes et semant les conversions. De l'Allemagne, Nicolas de Cusa passa en Bohême, où les Hussites vainqueurs, commandés par Georges Podiébrad, ne cessaient depuis la prise de Prague de persécuter et d'opprimer les catholiques. Des pourparlers eurent lieu entre Georges et les princes attachés à la foi. Un moment ils furent près d'avoir une heureuse issue ; mais finalement toute entente devint impossible[1].

§ IV. CHUTE DE L'EMPIRE D'ORIENT

25. A la même époque, en Bosnie, les Manichéens, furieux de voir qu'à la persuasion de l'évêque de Pharos, remplacé depuis dans cette légation par celui de Constance, le Saint-Siége avait résolu de les réduire par les armes, se révoltèrent contre leur roi et appelèrent les Turcs à leur secours. Ce qu'il y eut de plus triste dans cette déplorable tournure que prenaient les choses en Orient, ce fut l'alliance honteuse du grand-maître des chevaliers de Rhodes avec Amurat soudan d'Égypte. Inutile de s'arrêter à ce que cette union avait de monstrueux au point de vue de l'idée religieuse : être à l'avant-garde de l'attaque ou de la résistance des catholiques contre les Infidèles, et tendre la main à l'ennemi, peut-être n'est-ce pas encore l'apostasie, peut-être même n'y a-t-il pas en cela un acheminement à la trahison, quoique dans l'espèce l'intention soit bien près de l'œuvre ; mais il y a tout au moins une faute politique énorme. Eh quoi ! ce grand-maître ne pouvait donc voir, lui qui avait le gouvernement d'une île et qui était par conséquent une puissance maritime, qu'en se mettant avec les Turcs, sans se faire turc lui-même, contre ceux qui leur faisaient la chasse sur mer, il

Aberration des chevaliers de Rhodes. L'Albanie menacée.

[1] Æn. Sylv., *Hist. Europ.*, 32. — Anonym., *Magn. Chron. Belgic.*, ann. 1450. — Petrus. Derlaud., *Vit. Dionys. Carthusiani.* — Cocl., *Hist. Hussit.*, x, ann. 1450.

travaillait à la ruine de son propre Etat ? Le Souverain Pontife ne tarda pas à condamner cette criminelle alliance. La flotte du roi d'Aragon, qui venait de se signaler par plusieurs entreprises heureuses contre les Ottomans, ayant voulu porter à Rhodes et vendre là le butin qu'elle avait fait, le grand-maître Jean de Lastic — nous sommes condamné à le nommer — lui signifie l'interdiction d'aborder dans son île. Informé de cet étrange procédé, Nicolas V intima l'ordre au grand-maître de recevoir la flotte dans ses ports, de lui permettre la vente du butin fait sur les Turcs, et de rompre sans retard tout pacte avec les Infidèles. Amurat, mettant à profit la trêve avec les chevaliers de Rhodes, et saisissant l'occasion des troubles qui déchiraient la Hongrie, s'était jeté sur l'Epire. Scanderbeg fut à la hauteur du danger ; Croja, métropole de l'Albanie, fut mise en bon état de défense, bien approvisionnée, munie d'une forte garnison prise parmi l'élite des croisés. Les Vénitiens, qui avaient commis la faute de convenir avec Amurat d'une suspension d'armes, sans y comprendre le héros Albanais ne purent que faire parvenir secrètement à ce dernier quelques subsides.

chec et mo : 'Amurat II Avènement le Mahomet II.

26. L'armée ottomane, après avoir assis ses campements sous les murs de Croja, battit en brèche les remparts avec des machines qui lançaient des blocs de rocher du poids de six cents livres ; et de plus, les assiégés durent se tenir sans cesse sur le qui-vive, pour repousser de fréquents assauts. Exaspéré d'une résistance qui se perpétuait derrière des murailles en ruines, Amurat résolut de tenter une irruption dans la ville par le point des remparts que ses machines avaient le plus entamé. Il échoua de la façon la plus désastreuse, avec une perte de plus de huit mille hommes, quand la garnison victorieuse n'eut à regretter qu'un petit nombre de soldats. Succombant à la honte et à la douleur, brisé par une vie de fatigues toute passée dans les camps, affaissé sous le poids d'une vieillesse qu'il accusait avec amertume de ternir à jamais, par un échec ridicule devant une place ignorée, la gloire que lui avaient méritée ses triomphes sur les Hongrois et les Grecs, il s'abrutit dans une orgie pour s'étourdir et mourut misérablement, au mois de février 1451. Il eut pour successeur Mahomet II, qu'il avait associé

depuis quelques années à l'empire, et qui, pour n'avoir dans la suite aucune compétition à redouter, inaugura son règne par l'assassinat de son jeune frère Thurénès encore au berceau[1]. Un îlot dit de Château-Rouge, voisin de Rhodes, était laissé desert depuis quelques années par les chevaliers, à la suite d'une descente des Infidèles, qui avaient détruit de fond en comble la forteresse qui le defendait. Alphonse d'Aragon, dont les marins soutenaient vaillamment l'honneur du pavillon chrétien dans ces parages, sollicita du Saint-Père le transfert de la possession de cet îlot à sa couronne ; il n'oubliait pas, à l'appui de sa requête, de faire ressortir combien cette concession le favoriserait pour pousser avec plus de vigueur ses opérations militaires contre les Ottomans et les Sarrasins. Le Souverain Pontife accorda sans hésiter une faveur qui lui paraissait devoir tourner à l'avantage de la cause catholique. Armé de cette autorisation, Bernard Villamarina, amiral de la flotte aragonaise, se mit en devoir de relever la forteresse de Château-Rouge. Jean de Lastic et les chevaliers éprouvèrent de ce fait un violent déplaisir. Ne craignant pas, quoique religieux, de résister à la décision du Saint-Siége, ils s'opposèrent à la continuation des travaux qu'avait commencés Villamarina, firent eux-mêmes un semblant de reconstruction de citadelle dans l'îlot, et, pour gagner du temps, en appelèrent au Pape mieux informé, ou bien à un concile œcuménique, ou même à l'empereur[2]. La mort d'Amurat aurait pu devenir pour l'Orient une occasion favorable de délivrance ; malheureusement, les Grecs n'y trouvèrent qu'une occasion de se plonger et de s'endurcir de plus en plus dans le schisme. Ils rejetèrent leur patriarche Gennadius, coupable d'être inébranlablement attaché à l'orthodoxie romaine, et leur empereur Constantin Dragosès ne sut déployer aucune énergie pour les contenir dans le devoir.

Sacre de l'empereur Frédéric III à Rome.

27. Dès les premiers jours de 1452, tout l'Occident était attentif au voyage de l'empereur Frédéric III en Italie. Accompagné de La-

[1] Marin. Barlet., *Vit. Scanderberg.*, vi. — Phrantz., iii, 1. — Calchondyl., *De reb. Turcic.*, vii. — Philelph., *Epist.*, vi, 1 ; xxi, 1.

[2] Bos., *Hist. Equit. Rhod.*, vi.

dislas de Hongrie-Bohême et de son frère Albert d'Autriche, il n'avait pas voulu s'entourer d'un trop grand appareil militaire, de crainte que son approche ne poussât aux armes les Italiens. Partout sur sa route, à Venise, Trévise, Padoue, Ferrare, Bologne, Florence, il fut reçu avec les plus grands honneurs. A Florence, il trouva les deux cardinaux envoyés par le Pape à sa rencontre. Enfin, par Sienne et Viterbe il arriva aux portes de Rome, où il fut introduit avec la pompe triomphale accoutumée. Il aurait dû, pour suivre les errements de ses prédécesseurs, passer d'abord par Milan pour y recevoir la couronne de fer; mais il avait jugé prudent de ne pas se montrer en Lombardie, pour n'être pas mis dans la nécessité de reconnaître François Sforza, qui s'était emparé du duché, au mépris des prétentions de dévolution à l'empire annoncées par Frédéric, et de celles de Charles d'Orléans et d'Alphonse d'Aragon. En conséquence, Frédéric obtint du Pape les dispenses nécessaires pour recevoir la couronne de fer à Rome. Cette cérémonie eut lieu le jour des ides de mars, à Saint-Pierre, et, le même jour la bénédiction de son mariage avec Léonore de Portugal. Le lendemain s'accomplit la solennité du sacre et du couronnement, parmi les acclamations universelles, sans incident fâcheux. L'empereur et l'impératrice demeurèrent encore quelques jours à Rome. On s'occupa beaucoup de la question d'Orient : délivrance de la Palestine et de la Grèce, nécessité d'assurer la défense de la Hongrie. Hélas! ces généreux projets ne devaient être mis jamais à exécution. Frédéric se rendit ensuite à la cour de Naples ; Alphonse d'Aragon lui fit l'accueil le plus amical. Pendant qu'on retournait de ce voyage, le jeune Ladislas, avec l'aide de son précepteur, à l'instigation des Grands de Hongrie, de Bohême et d'Autriche, essaya de fuir du cortége impérial. La conjuration fut éventée, le précepteur fut pris et livré pour être jugé à Æneas Sylvius, évêque de Sienne, qui venait d'être nommé légat en Bohême et dans les contrées voisines.

Perpétuelles dissensions des États chrétiens.

28. L'obstination de Frédéric à garder Ladislas sous sa tutelle lui avait suscité beaucoup d'ennemis. A peine de retour en Allemagne, il eut à soutenir une guerre périlleuse contre les Autri-

chiens, commandés par Ulric de Cilley ; ils ne consentirent à un accommodement, par l'entremise de l'archevêque de Salzbourg et du margrave de Bade, qu'à l'approche de Georges Podiébrad, accourant au secours de l'empereur avec les contingents de la Bohême. On convint que Ladislas serait confié désormais aux Autrichiens, et que le 3 des ides de novembre se réunirait à Vienne un conseil de famille, en présence des députés Hongrois et Bohémiens, pour régler définitivement cette question brûlante de la tutelle du jeune roi. Les Autrichiens, qui ne voulaient pas tenir le pacte, empêchèrent la réunion de ce conseil, et Ladislas se mit sous la protection d'un triumvirat composé de Jean Hunyade, Georges Podiébrat et Ulric de Cilley. La plus grande part d'autorité semblait réservée à ce dernier, puisqu'il avait le prince en sa puissance. Informé de cette résolution, Nicolas prit en mains la défense de l'empereur, dont les droits étaient méconnus, appela Ulric en jugement, et le menaça de toute la rigueur des censures ecclésiastiques, s'il ne renonçait promptement à ses coupables desseins. Le cardinal de Cusa fut chargé de donner ses soins à l'apaisement de cette querelle ; mais il ne put vaincre l'entêtement des Autrichiens[1]. Pendant que ces complications de la politique intérieure empêchaient Frédéric III de donner suite à ses projets de croisade contre les Infidèles, les dissensions intestines qui déchiraient les autres Etats catholiques précipitaient la ruine de la prépondérance latine en Orient. La Castille et le Portugal, en proie aux intrigues de Cour, ne trouvaient même plus assez de vigueur pour contenir les Maures de Grenade et du Sud. La situation de l'Angleterre, après la perte des possessions du continent, était plus déplorable encore : Les princes et les barons se renvoyaient l'un à l'autre la responsabilité de ce désastre ; le duc de Suffolk tombait sous le fer de ses ennemis ; Ri-

[1] GOBELIN, *Comment. Pii II*, l. I. — STEPH. INFISSUR., *Diar.*, ann. 1452. — MONSTRELET., *Hist.* vol. III, eod. anno. — NAUCLER., vol. II, gen. 49. — MARQUARD. FRECHER., *De reb. German.*, tom. IV. — PIGNA, l. VII. — S. ANTON., III p. tit. XXII, 12 § 3. — BARTOL. E TURC., *Ms. Vatic.*, sign. num. 111. — COCL. *Hist. Hussit.*, XI. — JANNOZ. MANET., *Vit. Nicol.* V, l. II. — *Ms. bibl. Vatic.*, sign. num. 2046. — ÆN. SYLV., *Epist.*, I. — ÆN., SYLV., *Bohem.*, 60, 61 ; *Europ.*, 22. — DUBRAV., XXVIII. — BONFIN., III, decad. 7.

chard d'York s'érigeait en prétendant à la couronne[1]. Dans les royaumes septentrionaux, une révolution considérable venait de s'accomplir, la séparation des trois couronnes ; Charles Canut avait été proclamé roi de Suède, à la pierre de Morasteen, près d'Upsal, le 28 juin 1448, et maintenant, après une guerre acharnée avec le Danemark, il venait encore d'enlever à Christiern le sceptre de Norwège, dont il avait pris possession à Nidrosie[2].

...ures prises par Mahomet. ...euglement des ...zantins

29. Pour comble de malheur, la discorde était aux avant-postes mêmes des chrétiens, en Epire : Georges Scanderbeg avait des différends avec Paul et Nicolas Ducagnin. Mahomet II n'était pas homme à laisser échapper, sans rien entreprendre, des circonstances aussi favorables pour l'accroissement de la puissance Ottomane : il conçut le dessein de s'emparer de Constantinople, contre laquelle avaient échoué jusque-là ses prédécesseurs, et de renverser à jamais l'empire grec pour se mettre à sa place. Dans ce but, il pressa la construction d'une citadelle des mieux pourvues près d'Azomat, au point le plus étroit du Bosphore de Thrace ; il empêcherait ainsi les navires chrétiens de descendre de la mer Noire vers Constantinople. Cette forteresse lui permettrait en outre de fréquentes excursions jusque sous les murs de la capitale fondée par Constantin sans trop rencontrer d'obstacles, et de faire passer toutes les fois que besoin serait des troupes turques d'Asie en Europe. Les Grecs d'ailleurs poussèrent l'aveuglement jusqu'à lui fournir la main-d'œuvre pour cette construction qui devait assurer leur ruine. Les Génois ne se trompèrent pas aux dangers que cachaient pour leur puissance dans le Levant les secrètes vues de Mahomet II : ils ne négligèrent rien pour donner l'éveil au roi d'Aragon et pour se l'associer dans une expédition contre les Turcs. Lorsque le moindre doute sur les intentions de Mahomet ne fut plus possible, les Grecs ouvrirent enfin les yeux, et, reconnaissant l'insuffisance absolue de leurs ressources, firent appel aux secours des Latins. Hélas ! l'Oc-

[1] Polyd. Virgil., xxiii. — Philelph., xvii.

[2] Joan. Magn., xxiii, 1, 2, 3, 4. — Crantz., *Suec.*, v, 39. — Anonym., *Epit. descript. Goth. Suec.*; apud Hanh., *Collect. Monum. Veter.*, tom. II, lib. V, 3.

cident fut sourd à cet appel. Eux-mêmes précipitèrent la catastrophe qui les menaçait de si près, en refusant de consacrer à solder une armée, leur suprême espoir, des richesses qu'ils gardèrent intactes pour s'en voir dépouiller par les Infidèles. Le Souverain Pontife, en ces difficiles conjonctures, tenta tout ce qui se pouvait tenter pour apporter quelque remède à une situation désespérée : persuadé qu'une réconciliation sincère et complète des Grecs lui permettrait de leur trouver des secours en Occident, il insista de rechef auprès d'eux, par l'intermédiaire du cardinal Isidore de Russie, en vue d'obtenir la prompte réunion des deux Eglises. Dès qu'il eut obtenu ce résultat, il pressa le départ d'une flotte italienne aux ordres de l'archevêque de Raguse comme légat apostolique.

Constantinople tombe au pouvoir des Turcs

30. On annonçait en même temps le départ d'une expédition hongroise commandée par Jean Hunyade. Mahomet effrayé allait lever le siége de Constantinople ; il en fut détourné par Sagom-Pacha. Les Turcs disposaient de forces et d'une flotte qui étaient de beaucoup supérieures à celles des Grecs. Le siége commença le 2 avril 1453. Les Infidèles avaient en vain tenté plusieurs assauts ; ils avaient toujours essuyé de grandes pertes, lorsque Sagom parvint à leur persuader de faire un dernier effort. Le 29 mai, les assiégeants se portèrent avec le plus de vigueur contre le point le plus éprouvé des remparts, défendu par le génois Justiniani Longus. Une blessure mit hors de combat ce vaillant homme de guerre : perdant son sang, il dut quitter le poste dont il avait la défense, et ses soldats privés de commandement ne tardèrent pas à se replier en desordre, fuyant sur leurs navires ; ils mirent aussitôt à la voile pour Chio. Les Turcs, profitant du passage qui leur était laissé libre, se précipitèrent comme un torrent dans la place ; en quelques instants ils étaient maîtres de la seconde Rome. Après avoir accompli des prodiges de valeur, le dernier Constantin fut tué sur la porte de la ville, au moment où il essayait de trouver son salut dans la fuite. Sa tête coupée fut promenée au bout d'une pique autour du camp des Barbares. Les vainqueurs massacrèrent tout ce qui s'offrit au tranchant de leurs cimeterres ; il n'est pas d'horreurs, de forfaits et de sacrilèges qu'ils ne commissent dans cette malheu-

reuse capitale de l'Orient tombée en leur puissance. Le lendemain, Péra se rendait à discrétion. La flotte italienne arrivée trop tard fut interceptée, et toutes les richesses, les armes et les approvisionnements qu'elle contenait devinrent la proie des Infidèles[1]. L'écroulement de l'empire grec eut en Occident un retentissement profond : Ænéas Sylvius écrivit au Pape de la part de Frédéric pour l'assurer que ce prince n'était pas éloigné de faire les préparatifs d'une grande croisade, au cas où le Saint-Siége en manifesterait la volonté ; mais il ne se sentait pas en état de supporter seul tout le poids d'une entreprise si considérable ; il engageait Nicolas V à provoquer le concours des autres rois catholiques. Or, qui plus que le Souverain Pontife pouvait avoir l'ardent désir d'une éclatante revanche contre les Turcs? Heureux des offres de l'empereur d'Allemagne, il fit aussitôt un chaleureux appel à tous les princes. Des prédicateurs furent en même temps désignés pour prêcher de toutes parts la guerre sainte.

Inutiles efforts du Pape pour soulever l'Occident.

31. Malheureusement le même obstacle se dressait toujours dès le premier pas : la discorde régnant au milieu des chrétiens. L'Italie surtout était alors en proie aux maux de la guerre civile. Ferdinand mettait tout à feu et à sang sur le territoire de Florence ; le tumulte guerrier était partout dans la Gaule Cisalpine, les Vénitiens, soutenant une lutte acharnée contre François Sforza, à qui l'appui des Florentins avait permis déjà de s'emparer du duché de Milan. Princes, républiques, peuples ennemis avaient fini par envoyer des députés à Rome pour essayer d'aboutir à une réconciliation. Le Pape dans sa sagesse proposa les moyens les plus propres à un accommodement acceptable pour tous. Mais la tenacité des haines et l'ambition des grands firent échouer ces généreux efforts. On éprouve un douloureux étonnement à voir les Génois, par

[1] Sabellic., ennead. 6. — Æn. Sylv., *Europ.*, 7. — Anonym., *Turcogræc.*, l. I. S. Anton., iii p. tit. xxii, 13 § 14. — Phrantz., iii, 18. — Chalcondyl., viii. — *Vit. Nicol.*, v, Ms. bibl. Vat. sign. num. 2046. — Monstrelet., *Hist.* vol. iii, 60. — Naucler., vol. ii. gen. 49. — Jacob. Edald., Francisc. Franc. et Joan. Blanchin., *Ephemerid. obsid. Constantinopol.*; apud Marten., *Anecdot.*, tom. I, col. 1819. — Gobelin., *Comment. Pii II*, l. XI. — Bizar., *Hist. Gen.*, ii ; et alii omnes.

exemple, ne pouvoir se résigner à faire le sacrifice de leurs dissensions intestines, quand il y allait pour eux de la perte de leurs colonies d'Asie, de la Chersonèse Taurique et de la mer Egée. Le doge de Venise, François Foscaro, sut mieux discerner les intérêts véritables de sa patrie : il fit honte au sénat de sa torpeur passée et tenta d'obtenir qu'on tournerait contre Mahomet toutes les forces de la République, avant que la puissance Ottomane eût pris racine sur le sol européen. Grande pensée digne de ce grand cœur ! Mais hélas ! le sénat ne voulut point se déterminer en ce moment, craignant d'assumer la responsabilité de l'entreprise sans le concours des autres Etats catholiques. Lorsque plus tard les Vénitiens se ravisèrent, ils soutinrent une guerre qui, toute glorieuse qu'elle ait été, fut trop tardive pour ne pas demeurer stérile.

32. Un moment il sembla permis de croire que quelque puissant prince catholique allait se lever dans un de ces élans magnanimes qui trois siècles auparavant avaient engendré de si brillantes prouesses et de si grands résultats : le duc Philippe de Bourgogne venait d'envoyer une flottille dans les eaux du Levant, et, réunissant toute sa noblesse dans un banquet splendide, il avait fait serment de marcher lui-même contre les Infidèles ; il se rendit même en Allemagne pour conférer à ce sujet avec l'empereur. Mais ce n'était point ainsi qu'on se préparait autrefois à la croisade, dans les délices de la table et par de vaines parades en champ-clos ; on s'y préparait dans le jeûne et la prière, par le renoncement aux mondaines vanités. C'est pourqoi les grands projets du noble duc s'évanouirent avec la fumée des festins : il ne pouvait, disait-il, s'aventurer dans une expédition lointaine, parce que le roi de France, qui ne partait pas, profiterait sans doute de son éloignement pour se livrer à des entreprises contre ses États. Le roi de France de son côté disait que la crainte d'un retour offensif des Anglais sur le continent l'empêchait de se mettre en route. Les mauvais prétextes ne firent pas défaut non plus aux princes d'Allemagne pour s'abstenir de la croisade. En sorte que, si les restes de la Grèce purent encore être préservés pendant quelque temps d'une entière ruine, le Souverain Pontife ne parvint à ce résultat qu'en surmontant les

Démonstrations ridicules d'un prince chrétien. Inertie réelle.

plus grandes difficultés. De concert avec Alphonse d'Aragon, il fit tenir à Scanderbeg des sommes considérables, afin que le héros Albanais fût à même de prolonger la lutte contre les Ottomans. Le conquérant de Constantinople avait déchaîné sur l'Epire pour la dévaster douze mille hommes de cavalerie sous les ordres d'Amésa. Scanderbeg parvint à les entourer, en tua un grand nombre et força les autres à se rendre. Mahomet furieux envoya Débréa avec une nouvelle armée, et les Macédoniens auraient certainement succombé sous des forces de beaucoup supérieures, s'ils n'avaient, par l'entremise du Saint-Siége, reçu d'Occident quelques secours[1].

§ V. PREMIÈRES LUEURS DE LA RENAISSANCE

Mahomet à Stamboul. Contre-coup en Espagne.

33. On ne peut refuser à Mahomet II des qualités réelles d'homme d'Etat. Au premier moment de la conquête, le fanatisme, la violence et la tyrannie n'auraient pu que la compromettre. Il le comprit;en assurant aux vaincus le libre exercice de leur culte, il éloigna de leur esprit les velléités de retour à l'indépendance, qui auraient compromis ou retardé la consolidation de son pouvoir. N'était-il pas le fils d'une chrétienne? On le vit se rapprocher sans affectation du vénérable patriarche Gennadius et s'enquérir simplement des vérités du catholicisme, en sorte qu'on put concevoir l'espérance d'une conversion. Mais il ne voulait par là que donner le temps à la domination ottomane de pousser de fortes racines. Plus tard, le farouche sectaire du Coran, l'irréconciliable ennemi de la foi romaine et du nom chrétien, jeta le masque du politique : il favorisa le retour au schisme parmi les Grecs, le schisme étant la première étape vers l'apostasie[1]. La nouvelle de la prise de Constantinople par les Turcs produisit sur les Sarrasins et les Maures

[1] JANNOZ., MANET., *Vit Nicol.* v, ann. 1453. — *Ms. bibl. Vat.*, sign. num. 2045. — PHILELPH., XIX, ad Foscar. equitem. — MONSTRELET., *Hist.*, vol. III, p. 55, 56. — MARIN. BARLET., *Vit. Scanderbeg.*, VII.

TURCOGRÆC., II.

l'effet d'une commotion électrique : ceux-ci conçurent le dessein de rentrer en possession de leurs antiques conquêtes en Espagne. A la voix de leurs marabouts, ils se jetèrent sur la Castille avec un élan auquel rien ne semblait devoir résister. Ils s'emparèrent de plusieurs places et portèrent de toutes parts la dévastation, le massacre et l'incendie. Les habitants de Médina-Cœli tremblèrent derrière leurs murailles et sollicitèrent les secours du Saint-Siége pour les réparer. Mais ce fut en ce moment même où tout semblait désespéré, en cette funèbre année 1453, que la Providence mettait le salut de la civilisation catholique dans un berceau : en Espagne venait de naître ce Ferdinand qui devait chasser les Maures du royaume de Grenade et reculer fort au loin en Afrique et dans un nouveau monde les limites de l'empire de Jésus-Christ.

Dissensions en Angleterre. Richard d'York.

34. L'Angleterre, qui devait plus tard dérober à l'Espagne le sceptre des mers, était à cette époque peut être plus malheureuse encore : le duc Richard d'York y soulevait de furieuses tempêtes, un bouleversement dont l'Histoire n'offre que de bien rares exemples. Richard se posait en prétendant à la couronne, comme descendant par sa mère de Lionel, fils d'Edouard III. Il avait pour complices et pour alliés Edouard de Salisbury, Thomas Courtenay, comte de Devon, et le célèbre Warwick, son maître plutôt que son complice. Avec leur secours, il parvint à prendre la haute main dans le comté de Kent, et put réunir des forces respectables. Le roi Henri, rassemblant à la hâte ses troupes, accourut pour l'écraser, avant qu'il eût eu le temps de se fortifier davantage. Le duc rebelle, ne se sentant pas de taille encore à soutenir ouvertement la lutte, eut recours à la dissimulation : il avait agi, dit-il, uniquement pour se soustraire à la persécution du duc de Somerset, qu'il accusait de plusieurs crimes Il licencia son armée, se rendit auprès du roi, et promit de demeurer toujours fidèlement soumis à son autorité. La paix semblait faite par l'intermédiaire du légat apostolique : elle fut de bien courte durée. Le duc de Somerset, premier ministre, était accusé par celui d'York du crime de lèse-majesté. En se disculpant, il retourna l'accusation contre son adversaire, et demanda que le prince fût jeté dans les fers, que la vé-

rité fût établie par les procédures ordinaires et par la question. Il ne put cependant réussir : Richard resta libre par la crainte qu'on eût de son fils Edouard, qui s'avançait sur Londres avec des troupes d'élite. Ces circonstances, au lieu de ramener Richard à la modération, ne firent que le confirmer dans ses projets ambitieux. A force de mensonges et d'obsessions, de concert avec ses complices, il extorquait à la curie romaine des lettres qui le déliaient du serment prêté à son roi, lettres que le Pape déclara nulles et de nul effet dès qu'il eut été mis au courant de ce qui se passait.

La France délivrée. Un roi catholique en Bohême.

35. Occupés de ces dissensions intestines, les Anglais menèrent fort mal leurs affaires à l'extérieur. L'année d'avant, le seigneur de Lesparre et quelques autres nobles, qui ne pouvaient se plier à la domination française, leur avaient livré par trahison Bordeaux et quelques autres places d'Aquitaine ; mais en 1453, ils furent complètement battus non loin de Périgueux, en essayant de faire lever le siége de Castillon, perdirent les villes qu'ils avaient recouvrées, et, pressés jusque dans Bordeaux, achetèrent leur salut au prix de leur retraite en Angleterre. Charles VII, pour empêcher une nouvelle défection des Bordelais, fit élever deux grandes forteresses qui les tinrent en respect, et, comme le seigneur de Lesparre essaya de susciter encore des soulèvements, il paya de la tête son audace et son obstination. L'empire de la France était désormais affermi pour toujours en Aquitaine[1]. En Bohême, l'excès même de désordres récents faisait éclore tout à coup de sérieuses espérances d'un prochain retour à l'unité catholique. Un insigne brigand, du nom d'Axamit, ayant réuni sous ses ordres tout ce qu'il avait pu trouver d'assassins et de criminels de la pire espèce, s'était rendu tellement redoutable en Pannonie, que le régent Hunyade se voyait dans l'impuissance de mettre le royaume à couvert de ses forfaits et de ses déprédations. Maintenant, le Bohême avait à redouter la contagion de semblables calamités. Des députés partirent pour Vienne, et demandèrent qu'on leur livrât Ladislas pour le couronner solennellement à Prague, afin que leur patrie n'eût plus

[1] Polyd. Virgil., *Hist. Angl.*, xxiii. — Monstrelet., *Hist.*, vol. iii, pag. 18, 41, 55, 57 et 65.

à craindre d'autres révolutions. Comme on avait en ce moment à s'occuper de graves affaires intéressant l'Autriche et la Moravie, le départ du jeune prince fut retardé jusqu'à la Saint-Michel. La chose eut lieu : Ladislas, alors âgé de treize ans environ, fut couronné et sacré solennellement à Prague, en cette année 1453, selon le rit catholique, bien que le régent Podiébrad fût le porte-drapeau des sectaires de Jean Huss. L'archevêque hussite Rokyczsana fut rigoureusement exclu de la cérémonie. Du reste, pendant le séjour assez long que le jeune roi fit en Bohême, il donna des marques éclatantes de son aversion pour l'hérésie et de son attachement inébranlable à la foi romaine[1].

36. La Ville Eternelle elle-même ne fut pas à l'abri des commotions de cette année si tourmentée : dans les premiers jours fut découverte et déjouée une conjuration des plus dangereuses contre la vie et la dignité du Souverain Pontife et des cardinaux. Le chef et l'âme en était le chevalier Etienne Porcaria, fauteur de continuelles séditions, et qui avait été pour cela même exilé à Bologne. Il quitta cette ville sous un travestissement, gagna Rome à marches forcées par les routes privées de surveillance, et, rassemblant ses amis, leur fit part de ses projets et de son plan de révolte. N'était-il pas honteux, disait-il, que cette ville, longtemps jadis la maîtresse de l'univers, fût maintenant sous le joug des prêtres? Des prêtres! elle aurait moins à rougir d'être sous celui d'une femme. Il venait, lui, prêt à délivrer la patrie de cette dégradante servitude. La chose serait aisée s'ils étaient dignes du nom d'hommes. Le jour de l'Epiphanie, le Pape devait pontifier à Saint-Paul ; il n'y avait qu'à étendre les bras pour le prendre ; le peuple, par amour de la liberté, viendrait aussitôt en aide à ceux qu'il entendrait la proclamer. — Il apportait, pour lier Nicolas V, une chaîne d'or qu'il avait préparée d'avance ; il la fit voir aux conjurés, ajoutant que son avis n'était pas de mettre à mort le Pontife, mais de le retenir sous bonne garde jusqu'à ce qu'il eût consenti à leur livrer le château Saint-Ange. Les secrets de la faconde tribunitienne lui

Conspiration à Rome. Conspirateurs pendus.

[1] Æn. Sylv., *Epist.*, 126, 142.; *Bohem. hist.*, 62. — Cocl. *Hist. Hussit.*, xi. — Dubrav., xxix. — Michov., iv, 65 in fine; et alii.

étaient familiers : il rangea tout le monde à son sentiment avec d'autant moins de peine qu'il avait appelé tous ceux qui ne pouvaient rien espérer de la paix, des hommes perdus de dettes et de mœurs, ayant à redouter les recherches de la justice. Nicolas V, prévenu à temps, envoya des troupes pour saisir les conspirateurs. Étienne Porcario fut découvert et pris chez sa sœur, au fond d'une armoire, où il se cachait à demi-mort d'épouvante. Les autres furent faits prisonniers dans la maison même où ils s'étaient réunis. Un seul, Baptiste Sciarra, homme à la main prompte, d'un courage à toute épreuve, trouvà le salut dans la fuite en se frayant un passage avec son épée à travers les rangs des pontificaux. Étienne fut pendu aux créneaux du château Saint-Ange ; les autres prisonniers le furent à ceux du Capitole.

Efforts tentés pour l'organisation d'une croisade.

37. Echappé providentiellement à ce danger, Nicolas V put se consacrer avec une activité nouvelle à cette collection de manuscrits et de traductions qui sera son éternelle gloire, et, surtout après la chute de Constantinople, recueillir les plus précieux trésors de la littérature et les fugitifs qui les portaient à l'Occident [1]. L'année 1454, vit se produire les efforts les plus sérieux pour l'organisation d'une croisade contre les Turcs. Au mois de mai, une grande diète fut réunie à Ratisbonne. Philippe de Bourgogne, Louis de Bavière, Albert de Brandebourg et d'autres barons s'y rendirent. Æneas Sylvius, au nom de l'empereur, fit un discours si plein d'ardeur et d'éloquence qu'il électrisa l'assemblée. La guerre sainte fut décrétée d'enthousiasme. On décida néanmoins qu'il convenait de demander à la France de joindre son contingent à l'armée des croisés ; aux Italiens d'équiper une flotte, ayant pour destination de fermer les bouches de l'Hellespont et du Bosphore, d'infester le littoral des territoires ennemis. Mais trop peu de princes étaient venus à Ratisbonne pour qu'on y prît une détermination définitive ; Frédéric lui-même s'était abstenu, demeurant en Autriche, de crainte que les prochains mouvements en Hongrie ne portassent atteinte à ses

[1] Æn. Sylv., *Europ.*, 5, 8. — Gobelin., *Comment.*, l. II. — Steph. Infissur., *Ms. bibl. Vat.*, sign. num. 111. — Facius., *Vit. Alfons. reg.*, x. — Raph. Volater., *Antrop.*, xxiii. — Jannoz. Manet., *Vit. Nicol.*, v, lib. I et II.

intérêts. On convint donc de la réunion d'une autre diète à Francfort, pour l'organisation comme corps d'armée et comme argent[1]. Malgré les démarches faites, cette diète de Francfort eut moins d'assistants encore que la précédente, au point que les esprits inclinaient à revenir sur la résolution d'entreprendre la croisade. Il fallut une seconde fois l'éloquence enflammée d'Ænéas Sylvius, pour qu'on ne vît pas les contractants de Ratisbonne retirer honteusement leur parole[2]. Nonosbtant le maintien de la décision antérieure, tout était encore à peu près à faire, puisque la pacification de l'Occident, sans laquelle l'expédition ne pouvait être fructueusement entreprise, était loin d'être conclue. Des lueurs d'espérances traversèrent pourtant ce sombre horizon : par exemple, lorsque l'humble Augustin Simonnet Camers, eut obtenu la réconciliation de tous les peuples d'Italie. Malheureusement cette paix, par où l'homme de Dieu prétendait arriver à tourner toutes les forces des Chrétiens contre les Turcs, était acceptée par les contractants dans un tout autre esprit; et la preuve, c'est que les Vénitiens, aussitôt après la pacification de l'Italie, s'empressèrent de renouveler la trêve qu'ils avaient conclue deux ans avant avec les Turcs[3].

Sanglantes dissensions : Navarre. Scandinavie, Prusse.

38. Une autre paix non moins utile à la cause catholique fut celle de l'Aragon avec la Castille. Le roi Jean de Castille étant mort à Valladolid, le 20 juin 1454, eut pour successeur son fils Henri. La reine d'Aragon se rendit aux fêtes du couronnement, munie des instructions les plus larges de la part de son mari et de son beau-frère de Navarre ; par son entremise eut lieu une complète entente, qui mit fin à tous les différends entre les trois États. Un pareil succès, qui ne put être obtenu, eût été cependant bien désirable touchant la réconciliation du prince Charles de Viana avec son père Jean II, alors roi de Navarre, et plus tard d'Aragon. Voici les causes de cette longue et funeste guerre civile, qui ne fi-

[1] Gobelin., *Comment.*, i. — Æn. Sylv., *Epist.*, 127.

[2] Gobelin., *Comment.*, i. — Æn. Sylv., epist. 127.

[3] Anton., p. iii tit. xxii, 12. — Collenut., vi. — Facius, x. — Marian., xxii, 16. — Æn. Sylv., *Europ.*, 49 et 58 ; et epist. 127. — Jannoz. Manet., *Ms. bibl. Vatic.*, sign. num. 2045, in *Vit. Nicol.* v, l. ii.

rent qu'attiser les factions des Beaumont et des Gramont. Jean, prince aragonais, était devenu roi de Navarre du droit de sa femme Blanche. Devenu veuf, il se remaria. Charles, fils de Blanche, prétendit que la couronne ne pouvait être retenue plus longtemps sans injustice par son père, après l'intrusion d'une marâtre qui cherchait évidemment tous les moyens de la transmettre à ses descendants. Le prince était soutenu par la puissante faction des Beaumont et l'alliance des rois de France et de Castille. Mais Jean avait pour lui les Gramont, presque tout le peuple, et les Aragonais. C'est ainsi que la Navarre fut déchirée pendant plusieurs années par ces dissensions entre le père et le fils[1], drame lugubre qui finira par une mort tragique. Dans le Nord, la guerre entre Canut de Suède et Christiern de Danemark empêcha ce dernier de répondre à l'appel de l'empereur pour la croisade. Plus loin sur la Baltique, la révolte des Prussiens contre les chevaliers Teutoniques, et l'injuste appui donné aux rebelles par l'ambitieux Casimir de Pologne, entretenaient également un état de guerre, que le Souverain Pontife, par l'entremise de son légat le cardinal de Cusa, ne parvint pas à faire cesser, et qui fut cause que ces peuples ne purent pas non plus se joindre aux autres puissances catholiques contre les Turcs[2]. En 1455, les députés des villes et des princes adhérents à la croisade, eurent une première conférence à Neubourg, en Autriche, avec l'empereur Frédéric; aucune résolution définitive n'y fut encore prise pour un prompt départ. Pendant ce temps, les Infidèles agrandissaient toujours le cercle de leurs conquêtes : Athènes et toute la Grèce, Caffa et toutes les colonies génoises de la mer Noire tombaient en leur pouvoir[3].

Mort de Nicolas V. Ses grandes aspirations.

39. Nicolas V, sentant sa mort prochaine, voulut faire devant les cardinaux réunis un minutieux examen des actes de son pontificat et leur en expliquer les causes. Ce discours est le plus beau testa-

[1] Marian., *de reb. Hispan.*, II, 15 et 17. — Garival., xxvii, 48 ; xxviii, 23, 25.

[2] Æn. Sylv., *Europ.*, 29. — Michov., iv, 60. — Crom r., xxii, 23. — Krantz. Wandal., xii, 17 et 20.

[3] Anonym., *Turcogræc. histor.*, ii, 137.

ment qu'un prince ait jamais pu faire. Après s'être donné cette suprême consolation d'un sage, il put consacrer toutes ses pensées au passage de cette vie d'épreuves à celle qui fixe notre sort éternel. Il s'endormit dans le Seigneur le 25 mars 1455, après huit ans de règne, et fut enseveli dans la basilique de Saint-Pierre. A cinquante-six ans, il succombait sous le poids de ses sollicitudes pastorales, plutôt que sous un mal caractérisé. Comme l'un de ses prédécesseurs était mort de la bataille de Tibériade, il mourut de la prise de Constantinople. Nicolas V doit être mis au premier rang parmi les plus grands papes de tous les âges. Il dota Rome d'utiles et splendides monuments : le palais de Sainte-Marie à la Crèche et le temple de Saint-Étienne du Cœlius furent reconstruits ; il bâtit l'église de Saint-Théodore, dans la plaine entre le Capitole et le Palatin ; le Panthéon d'Agrippa restauré fut couvert d'un dôme de plomb ; le palais du Vatican était déjà dans sa pensée ce qu'on le voit encore ; il jeta les fondements d'une enceinte qui devait mettre ce palais et la basilique du Prince des Apôtres à l'abri de ces surprises et de ces coups de mains qui s'étaient produits à toutes les époques. Plusieurs des œuvres attribuées à Léon X doivent être restituées à Nicolas V. On lui dut le rétablissement du pont Milvius et l'agrandissement des thermes Viterbiens ; presque toutes les rues des faubourgs furent pavées par son ordre. Ami des grands travaux d'architecture, il soutint de sa protection et de ses libéralités ceux qui les exécutèrent. Passionné pour l'étude, il fut un protecteur non moins éclairé des lettres et des savants que des arts et des artistes. Il confia la traduction des anciens livres à des hommes d'un mérite reconnu qu'il récompensa généreusement ; nommons Grégoire de Trébizonde, Laurent Valla, Pierre Candide Décember, Georges Castellano, les grecs Démétrius et Philelphe. Il aima d'ailleurs tous les hommes distingués de son temps, Horace Romano, Nicolas Perrotti, Tortelli d'Arezzo, Albert de Florence, Blondus Flavius de Forli.

40. Il pratiqua largement l'aumône, surtout envers les nobles que des revers de fortune avaient réduits au besoin. Un grand nombre de vierges pauvres lui durent la faveur d'un établissement

Sa charité, son désintéressement, ses qualités éminentes.

sortable. Il reçut toujours magnifiquement tous les ambassadeurs envoyés à sa Cour. Son tempérament bilieux le prédisposait à des mouvements subits de colère ; mais il les comprimait aussitôt et rentrait dans la sérénité de son âme. Cette irritabilité fut le seul travers que put reprocher la malveillance à ce noble caractère, qui ne mérita pas moins bien des hommes que de Dieu. Il poussa jusqu'au scrupule le désintéressement, le mépris des richesses, au point de ne pouvoir être soupçonné de la moindre compromission, même lointaine, dans un acte de simonie. Reconnaissant envers ceux qui servaient l'Eglise en le servant, zélé pour la justice, travaillant sans relâche à l'établissement ou bien à la conservation de la paix, indulgent aux fautes d'autrui, sévère pour lui-même, rigide observateur des cérémonies et ne négligeant rien de ce qui pouvait accroître l'éclat du culte divin, il était réellement un roi-pontife. Ces admirables qualités qui avaient grandi avec lui dans l'ombre de sa vie privée et qui l'avaient porté à la plus haute dignité de ce monde, devinrent les ornements du souverain pontificat et parurent l'avoir acquis par lui. On eût put croire qu'il avait été élevé dès le berceau pour être le prince des princes de la terre, et non qu'il s'était élevé jusque-là de la plus modeste condition. Et ce qu'il y a de plus admirable peut-être dans Nicolas V, c'est qu'on est obligé de convenir qu'il ne suivit jamais un vain désir de célébrité personnelle, et s'inspira toujours de la pensée d'agrandir la gloire de l'Église Romaine et de la Religion. C'est le mobile qu'il donnait lui-même aux actes de son pontificat, dans le beau discours adressé aux cardinaux assemblés autour de son chevet d'agonie, et l'Histoire n'a pu que confirmer cette franche appréciation. Nicolas sut mériter les éloges sans réserve de tous les écrivains de son temps ; sa vie fut si pleinement intègre, que les auteurs hétérodoxes eux-mêmes n'y trouvent rien à reprendre[1].

[1] Jannoz. Manet., lib. III, *Vit. Nicol.*, v, Ms. bibl. Vat. sign. num. 2046. — Gobelin., *Comment. Pii II*, l. I. — Barthol. e Turc., *Ms. Vat.*, sign. num. 111. — Paul. Benedict., *Ms. Vat.*, sign. num. 110. — Anton., III p. tit. XXII, 14 in principio. — Æn. Sylv., *de Europ.*, 58. — Platin., *Vit. Nicol.* v. — Alphons. Ciacon., *in Nicol.* v. — Philelph., lib. XII, Epist. ad Nicol. Arcimbold.: et XIII, epist. 1 ad Callist. — Cocl., *Hist. Hussit.*, XII.

CHAPITRE VIII

SOMMAIRE.

PONTIFICAT DE CALIXTE III ET DE PIE II

§ I. APPEL PONTIFICAL A LA CROISADE.

1. Bessarion proposé. Election d'Alphonse Borgia. — 2. Antécédents de Calixte III. Son premier soin. — 3. Légats et prédicateurs pour la guerre sainte. — 4. Iniques exigences d'Alphonse d'Aragon. — 5. Obstacles à la croisade résolue. Dissensions royales. — 6. L'Italie pacifiée, malgré les éléments de trouble. — 7. Les rois de Portugal et d'Aragon délaissent Constantinople.

§ II. L'EUROPE SAUVÉE PAR L'HÉROÏSME RELIGIEUX.

8. Zèle de Calixte III. Belgrade attaquée par Mahomet. — 9. Victoire navale des chrétiens sur le Danube. — 10 Eclatante défaite de Mahomet II à Belgrade. — 11. Suites réelles et possibles d'un tel succès. — 12. Généreuse initiative du Pape. Coupable apathie des princes. — 13. Mort des deux héros Jean Hunyade et Jean Capistran. — 14. Les fils d'Hunyade. Mort prématurée de Ladislas V. — 15. L'Albanie envahie par les Turcs. Revers essuyé par Scanderbeg.

§ III. CONSTANTS OBSTACLES, NOUVEAUX PÉRILS.

16. Le héros albanais entouré de trahisons et de pièges. — 17. Coupable apathie des Allemands. Intrigues en France. — 18. Stériles agitations en

§ I. APPEL PONTIFICAL A LA CROISADE

Bessarion proposé. Election d'Alphonse Borgia.

1. Après avoir rendu les derniers devoirs à la dépouille mortelle de Nicolas V, les quinze cardinaux présents à Rome entrèrent en conclave selon les lois établies. Le choix du successeur à lui donner fut des plus laborieux : les deux premiers tours de scrutin demeurèrent sans résultat. Alors quelques membres du Sacré-Collége se concertèrent hors du lieu du vote, et résolurent d'élire le cardinal Bessarion de Nicée. Il leur paraissait le plus apte au gouvernement de la République chrétienne, son nom était porté par un nombre respectable de voix. Son élection ne paraissait donc point douteuse ; au prochain tour de scrutin, il réunirait les deux partis qui divisaient le conclave. Les choses en étaient à ce point, qu'il fut dès ce moment le centre de toutes les suppliques. Mais le parti contraire, informé de l'intrigue qui s'était ourdie, mit aussitôt tout en œuvre

pour l'empêcher de réussir. Alain, cardinal d'Avignon, se montra le plus ardent à la combattre : « Eh quoi! disait-il en allant de l'un à l'autre de ses collègues, à l'Église latine nous donnerions un pontife grec? au frontispice du livre nous inscririons un néophyte? Bessarion n'a pas encore fait tomber sa barbe sous le rasoir, et nous le mettrions à notre tête? L'Église latine est-elle donc si pauvre, qu'elle ne puisse trouver un homme digne du suprême Apostolat sans aller chercher chez les Grecs? Agissez donc selon votre caprice, mes Pères. Quant à moi et à ceux qui voudront me croire, nous ne consentirons jamais à pareille élection. » Ce langage trouva des esprits qui se laissèrent ébranler : il suffit à rendre impossible l'accord qui semblait près de se faire. Bessarion, après avoir été regardé par l'opinion générale comme Pontife pendant une nuit, se retrouva, le matin venu, cardinal comme devant, ou plutôt avec un renom fort amoindri, ainsi qu'il arrive à ceux qui ont été précipités du faîte d'une haute espérance. On se réunit de nouveau pour le vote, et l'on essaya du procédé dit par accession. Les deux partis s'accordèrent par ce moyen, et ce fut sur celui des membres du Sacré-Collége au choix duquel le peuple s'attendait le moins, — le cardinal espagnol Alphonse Borgia. Il prit le nom de Calixte III. Il avait alors plus de soixante-dix ans, soixante dix-sept, disent la plupart des auteurs.

Antécédents de Calixte III. Son premier soin.

2. Né à Valence, d'une des plus nobles familles de l'Aragon, il avait été envoyé dès l'âge de 14 ans à l'académie d'Ilerda ou Lérida. Il y fit de brillantes études, et surtout acquit une science si parfaite du droit qu'on le choisit pour le professer. Il fut alors agrégé au collége des chanoines d'Ilerda même par Pierre de Luna, que les Espagnols appelaient toujours Benoît XIII. En peu de temps, sa réputation de juriste fut universelle. Alphonse d'Aragon l'appelait au nombre de ses conseillers et des confidents de sa politique. Il refusa d'abord l'administration de l'Église de Majorque offerte par le pape Martin V, qui lui donna bientôt après l'évêché de Valence. C'est lui qui fut le principal auteur de la soumission de l'antipape Gilles Muños, ce posthume continuateur du schisme. Vers ce temps, il négociait la conclusion de la paix entre l'Ara-

gon et la Castille qui couraient aux armes. Envoyé par Alphonse à Eugène IV, il déclinait l'honneur du cardinalat sans hésitation aucune, ne pouvant, disait-il, l'accepter honorablement, puisqu'il avait échoué dans la mission qu'il venait remplir à Rome. Plus tard cependant il consentit à recevoir le chapeau des mains de ce même pontife. Dans cette haute dignité, il ne montra pas moins de modestie que lorsqu'il était simple évêque, restant toujours ennemi de tout faste et de toute vaine gloire. Enfin, il s'était fait remarquer dans le Sacré-Collége par son incorruptible sincérité[1]. Aussitôt après son avènement, Calixte III reprit énergiquement l'œuvre de son prédécesseur contre les Turcs. Il renouvela le décret qui appelait tous les rois et princes chrétiens à cette sainte expédition, envoya des légats de toutes parts, répandit dans le monde entier des prédicateurs pour souffler sur les peuples le vent de la croisade, pressa l'armement d'une flotte sous ses yeux. Florence par la voix de saint Antonin, l'empereur Frédéric par celle d'Ænéas Sylvius, les princes et les puissances catholiques par l'entremise de leurs ambassadeurs, en félicitant le nouveau Pontife au sujet de son avènement, l'encouragèrent à l'envi dans ses généreux desseins contre les Infidèles[2].

Légats et prédicateurs pour la guerre sainte.

3. A son tour, il prodigua les exhortations auprès d'Étienne-Thomas, roi de Bosnie, qui lui faisait manifester par son ambassadeur Jacques Testa sa ferme résolution d'entrer en campagne contre les Ottomans : il le conjurait de ne souffrir aucun retard à ce louable dessein, et prenait sous le patronage de l'Église ses États et ceux du comte son fils. Jean Hunyade et le roi de Hongrie Ladislas avaient des différends avec la couronne de Bosnie ; l'évêque de Fano fut envoyé dans ces contrées pour éteindre la querelle. Peu de temps après, le cardinal Denis de Saint-Cyriaque partait pour la Hongrie, avec mission de réconcilier ou tout au moins

[1] Steph. Infissur., *Ms. bibl. Vat.* sign. num. 111. — Gobelin., *Comment. Pii. II*, l. I. — Æn. Sylv., *de Europ.*, 58. — S. Anton., III p. tit. XXII, 14 in principio. — Barthol. Platin., *in Callist.*, III.

[2] Platin., *in Callist.* III. — Cocl., *Hist. Hussit.*, XI. — *Phileph.*, XIII, epist. 1 ad Callist. pagam. — Æn. Sylv., *de Europ.*, 58. — S. Anton., III p. tit. XXII, 14 et 16 in principio ; aliique omnes ubi supra.

d'amener à une trêve les Grands dont les déplorables divisions déchiraient ce royaume ; il devait en outre s'opposer à toute conclusion d'une suspension d'armes avec Mahomet, puis obtenir du roi Ladislas et de son conseil que l'armée fût prête à marcher contre les Infidèles au printemps prochain. Le cardinal Jean Carvajal fut plus particulièrement chargé de l'enrôlement et de l'organisation des croisés dans toute la Germanie[1]. Il y avait une nécessité du moment, qui ne pouvait pas attendre, pour qu'on y donnât satisfaction, jusqu'au jour où les cardinaux-légats auraient mené à bonne fin l'œuvre de la réconciliation des princes et des peuples catholiques, organisé la croisade, recueilli les sommes indispensables pour soutenir les dépenses de l'expédition : il était urgent d'envoyer une flotte dans les eaux du Levant, où les vaisseaux de Mahomet dévastaient les îles de la mer Egée, et vomissaient sur le littoral du continent des troupes qui portaient le ravage tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Calixte III, ne se berçant point d'illusions, avait lui-même réuni cette flotte ; il en donna le commandement à l'archevêque de Tarragone. Cependant, les nouvelles qui arrivaient de la Grèce aux Occidentaux prenaient de jour en jour un caractère plus alarmant. On avait maintenant la douloureuse certitude de l'alliance des Turcs avec les Tartares ; aucun vaisseau d'Europe ne pouvait plus pénétrer dans la mer Noire, et, s'il restait encore dans ces parages des colonies chrétiennes qui n'eussent point succombé, la résistance ne pouvait plus être longue. La puissance de Gênes surtout était atteinte par ce coup.

Iniques exigences d'Alphonse d'Aragon.

4. Pour comble de disgrâce, les Génois ne pouvaient rien tenter pour les secourir, impliqués qu'ils étaient dans des dissensions intestines, qu'Alphonse d'Aragon nourrit et accrut en dirigeant des forces de terre et de mer contre le doge Pierre Fregosio. Malgré cela, le doge parvint à remporter un triomphe complet sur ses adversaires. Il ne s'en prévalut vis-à-vis d'Alphonse que pour le conjurer de confirmer la pacification de l'Italie. Mais la conduite déloyale de ce prince, qui avait tourné contre Gênes les armes et

[1] Cocl., *Hist. Hussit.*, xi. — S. Anton., iii p. tit. xxii, 14 in principio. — Wadding., *Annal. Minorit.*, tom. VI, ann. 1455, num. 43.

tous les subsides avec lesquels il avait promis de combattre les Turcs, trouva moins d'indulgence auprès du Souverain Pontife, et fit surgir un premier nuage entre les cours de Naples et de Rome. Il y eut une autre cause de dissentiment. Alphonse disait à qui voulait l'entendre que Calixte, autrefois son sujet, un des serviteurs les plus dévoués à sa puissance, et qui lui avait dû même le cardinalat, ne saurait lui rien refuser, juste ou injuste. Comme pour donner une preuve manifeste à ces imprudentes assertions, il osa demander que le royaume de Naples lui fût livré à titre fiduciaire avec dévolution à son fils adultérin Ferdinand, que le Pape leur fît don du Picénum et d'autres terres appartenant à l'Eglise. Ces demandes iniques reçurent l'accueil qu'elles méritaient. Pour le royaume de Naples, Calixte décida qu'à la mort d'Alphonse il retournerait au Saint-Siége. L'autre demande était encore plus inadmissible, et, comme Jacques Piccinini laissait voir l'intention d'entreprendre quelque coup de main avec l'aide des Aragonais, le Pape donna l'éveil aux Grands et aux magistrats de l'État ecclésiastique [1]. Il ne faut pas perdre de vue cette impossibilité absolue où la justice mettait le Souverain Pontife de contenter le roi d'Aragon et des Deux-Siciles : par la position de ses États et le développement de sa puissance maritime, ce monarque pouvait décider du succès ou de l'insuccès de la guerre d'Orient. L'indisposer, c'était risquer de compromettre une entreprise pour laquelle le Saint-Siége avait fait et continuait à faire tant d'efforts. A chacun donc ses responsabilités devant l'histoire, et l'année 1456 en fera peser de bien lourdes sur les princes catholiques de ce temps-là.

Obstacles à la croisade résolue. Dissensions royales.

5. La mission de recueillir en France la dîme des revenus, d'y prêcher la croisade et d'obtenir de Charles VII qu'il contribuât à la défense de la cause catholique contre les Ottomans, fut confiée au cardinal Alain d'Avignon. Contre l'attente du Souverain Pontife, Charles VII, au lieu de la seconder, défendit dans ses États la publication des lettres apostoliques qui appelaient ses peuples à la guerre sainte. Cédant aux inspirations d'une politique toute terres-

[1] Foliet., x. — S. Anton., iii p. tit. xxii, 16 § 1. — Gobelin., *Comment. Pii II*, lib. I.

tre, il ne voulait pas dégarnir le royaume de ses forces, en prévision des attaques éventuelles des Anglais. Pour l'honneur de la fille aînée de l'Église, et, malgré l'attitude déplorable de quelques prélats, l'attitude du roi ne trouva pas que des imitateurs serviles. Le légat obtint le plus chaleureux appui auprès du duc d'Orléans, chancelier du royaume, du comte de Saint-Martin, et de plusieurs autres barons. Alors Charles VII, revenant à moitié sur sa décision première, consentit à la levée de la dîme ecclésiastique ; mais il maintint la défense d'enrôler des soldats pour la guerre du Levant. Ce fut une nouvelle cause de dissentiment avec son fils le dauphin Louis, dont le pieux désir semblait être, ou même était de conduire une armée contre les Infidèles. Il y avait, entre le père et le fils, d'autres motifs de désaccord : Un adultère amour tenait Charles éloigné de la reine, mère du Dauphin ; les richesses et l'autorité de quelques favoris portaient ombrage à ce dernier. Depuis quatre ans il avait quitté la Cour et s'était retiré dans le Dauphiné, son apanage. Un mécontent passe bientôt pour un conspirateur. Il apprit tout à coup que le roi son père réunissait une armée contre lui, pour le contraindre à implorer son pardon et à rentrer dans le devoir. Cette circonstance le décida à chercher asile auprès de Philippe de Bourgogne, qui avait pris la croix. Charles VII éprouva de cette retraite de son fils le plus grand déplaisir : il fit prier le Pape d'intervenir et de mettre fin au différend. Calixte répondit qu'il donnerait volontiers son entremise en cette affaire, comme aussi pour aplanir les difficultés pendantes avec les Anglais ; mais il exigeait que ses instructions relatives à la croisade fussent ponctuellement exécutées, et, par conséquent, qu'il n'y eût plus opposition aux enrôlements des troupes. Or, sur ce dernier point, Charles VII éprouvait une répugnance invincible : il lui semblait que permettre aux forces vives du royaume de s'en éloigner, c'eût été comme une invitation aux Anglais de se jeter de nouveau sur la Normandie et l'Aquitaine, pour tâcher de ressaisir leurs possessions continentales d'autrefois[1]. Le remède à cette situation aurait été

[1] S. Anton., III p. tit. XXII, 14 in principio. — Monstrelet., *Hist.*, vol. III, p. 65. — Paul. Æmil., *Chron.*, anno 1456. — Gaguin., *Chron.*, eod. anno.

qu'Henri VI d'Angleterre tournât aussi contre les Turcs les forces de son royaume. Calixte III le sentait bien ; il prodiguait les exhortations pour l'amener à ce noble dessein. Le doge de Gênes lui adressait aussi à ce sujet une lettre pressante [1]. Mais Henri nourrissait en effet la secrète intention de recommencer les campagnes de France.

L'Italie pacifiée, malgré les élémens de trouble.

6. Le Saint-Siége, ne pouvant arracher ces deux rois à l'attitude expectante qu'ils gardaient l'un vis-à-vis de l'autre, dut renoncer à leur secours. Comme il s'appliquait à réussir auprès des autres puissances, et principalement à consolider la pacification de l'Italie, Alphonse, roi d'Aragon et de Naples, plutôt avide de vengeance que de dévouement à la Foi, suscita de nouveaux troubles dans la Péninsule. Il était fort irrité contre Sienne, et n'attendait qu'une occasion pour le lui faire sentir : elle se présenta. Jacques Piccinini, qui dans la précédente guerre avait porté les armes à la solde des Vénitiens et qui maintenant était en quête de moyens pour alimenter ses hommes, n'ayant pas réussi dans un coup de main sur la Flaminie, grâce à la vigilance des pontificaux, se jeta sur le territoire Siennois, et la cour de Naples n'hésita pas à violer les traités pour le soutenir. Les ducs de Milan et de Venise, fidèles aux engagements pris, se levèrent contre l'envahisseur d'une république amie et lui infligèrent une grande défaite. Piccinini néanmoins réunit les débris de ses troupes, occupa Orbitello par trahison, et reprit les hostilités avec une fureur nouvelle, se sentant appuyé sur la côte par les vaisseaux aragonais. Il alla plus loin : par des sicaires grassement soudoyés il essaya de faire incendier la flotte que le Pape formait pour l'envoyer contre les Infidèles. Heureusement il échoua dans cette criminelle tentative ; elle attira sur sa tête les foudres de l'excommunication. Comme il se riait des censures, Calixte unit ses troupes à celles des Siennois, des Vénitiens et de Milan confédérées, puis fit mettre le siége devant Orbitello. C'en était fait du redoutable agitateur, s'il n'avait réussi à changer en déserteurs les soldats que ses adversaires avaient pris à leur solde. Ces

[1] Hieron. Donzell., *Epist. procer. mundi collect.*, p. 322.

hommes trahirent la cause dont ils avaient accepté la défense, parce qu'on leur fit entendre que la pacification de l'Italie les mettrait dans la nécessité de retourner à la glèbe, aux rudes travaux des champs. Les Siennois, reconnaissant qu'il leur était impossible de continuer la guerre, envoyèrent comme négociateur à la cour de Naples leur évêque, le cardinal Ænéas Sylvius, auquel se joignirent les députés du Pape, des Florentins et de Philippe Visconti. Le cardinal réussit pleinement dans sa mission : une nouvelle paix générale des États italiens fut promulguée le 4 juin 1456.

Les rois de Portugal et d'Aragon délaissent Constantinople.

7. Il y avait là un puissant motif d'espérer que le mouvement de la croisade, un instant arrêté par la guerre de Sienne, pourrait promptement se rétablir[1]. Alphonse de Portugal était un de ceux que les troubles en Italie avaient détourné de l'expédition contre les Turcs. L'oncle du roi et l'infant don Fernand avaient pris la croix ; le roi lui-même avait déclaré qu'il se mettrait à la tête des croisés portugais et qu'il irait à Constantinople pour en expulser les Turcs et la rendre aux catholiques. Or, il s'était annoncé comme devant passer à Rome en traversant l'Etrurie, et le Pape avait obtenu pour lui des Florentins et des Siennois le libre passage sur leurs territoires. Mais,en apprenant que ces contrées étaient en état de guerre, le roi de Portugal jugea prudent de ne point quitter ses Etats. Néanmoins, il avait envoyé une escadre de quinze vaisseaux, avec ordre de se joindre à la flotte pontificale. Ces forces étant arrivées dans les eaux d'Italie au moment où la guerre de Sienne sévissait dans toute sa fureur, les chefs, impatientés des retards qui leur firent considérer l'expédition dans le Levant comme fort compromise, donnèrent l'ordre de mettre à la voile et retournèrent dans leur pays[2]. Alphonse d'Aragon avait également promis l'envoi de quinze vaisseaux ; aussitôt après la conclusion de la paix avec Sienne, le Souverain Pontife lui rappela son engagement. Mais de nouveaux empêchements ne tardèrent pas à surgir. La paix définitive, négociée par le cardinal Dominique Capranica en-

[1] Gobelin., *Comment. Pii II*, l. I. — Malavolt., *Hist. Senens.*, iii, p. 3.
[2] Marian., *de reb. Hispan.*, xxii, 17.

tre les Génois et l'Aragonais, était à la veille d'être signée, lorsqu'on fut arrêté de nouveau par une misérable querelle. C'était au sujet d'un vaisseau marchand, que les uns réclamaient et que l'autre refusait de rendre. Pourtant, une trêve fut conclue. Mais elle était rompue bientôt après, par suite de troubles survenus en Corse. Alphonse accusa les Génois d'en être les instigateurs, ajoutant qu'il n'enverrait pas un soldat contre Mahomet avant d'avoir dompté leur République. En réalité, il ne cherchait, ainsi que les Génois lui en firent le juste reproche, qu'un mauvais prétexte pour manquer à son serment d'aller combattre les Turcs. Aussi la flotte que l'archevêque de Tarragone, en sa qualité de légat du Saint-Siége, avait équipée au moyen de la dîme sainte, fut-elle tournée contre la Ligurie, dont elle ravagea le littoral, malgré les protestations indignées de Calixte contre la conduite d'Alphonse, de l'archevêque de Tarragone et de l'amiral Olzina de Monte-Albano.

§ II. L'EUROPE SAUVÉE PAR L'HÉROISME RELIGIEUX

...èle de Ca...xte III. Belgrade attaquée par Mahomet.

8. Le roi d'Aragon et des Deux-Siciles demeura sourd aux remontrances du Pontife : il oubliait le soin de son honneur, il endormait les remords qui poursuivent le parjure, dans le tourbillon des plaisirs. Calixte ne se découragea point pour cette déconvenue: il mit tout ce que son trésor avait de ressources à l'équipement d'une flotte, qui partit pour l'Orient sous les ordres du cardinal Louis de Saint-Laurent. Les Génois de leur côté ne faillirent point à leur devoir: quoique tourmentés par les attaques d'Alphonse, ils envoyèrent des vaisseaux au secours de Lesbos, de Lemnos et de Caffa. Arrivé à Naples avec la flotte pontificale, le cardinal légat y trouva le roi peu disposé à tenir ses engagements, et ne put réussir à le ramener à des résolutions meilleures. Pour ne pas perdre en négociations vaines un temps précieux, il mit à la voile vers la Sicile, puis cingla vers les mers du Levant[1]. Pendant ce temps

[1] BIZAR., XII. — FOLIET., X. — GOBELIN., *Comment.*, I. — HIER. DONZELIN., p. 319.

Mahomet II lançait sur la Hongrie cinquante mille hommes, pour s'ouvrir une voie à la conquête du reste de l'Occident. « Puisqu'il n'y a, disait-il, qu'un seul Dieu qui règne dans le ciel, il ne doit y avoir qu'un seul prince qui règne sur la terre. » Les Barbares portèrent leurs premières fureurs contre Belgrade, cette Nandor des Hongrois que les Latins appelaient Albe-la-Grecque, et qui est si admirablement située au confluent du Danube et de la Save. Amurat s'était déjà laissé tenter par cette riche proie ou plutôt de cette magnifique position ; il n'y avait renoncé qu'après sept mois d'un siége inutile. Lorsqu'ils apprirent la nouvelle irruption des soldats de Mahomet, le roi Ladislas et le comte Ulric, comme s'ils désespéraient de pouvoir défendre la Hongrie, se retirèrent précipitamment en Autriche jusqu'à Vienne. Plus soucieux de l'honneur du nom chrétien, le cardinal-légat de Saint-Ange ne quitta pas Bude, et fit des prodiges de zèle pour obtenir de prompts secours. L'immortel franciscain Jean de Capistrano, se mettant à la tête des troupes que sa parole ardente avait enrôlées sous l'étendard de la Croix, se portait résolûment aux approches de Belgrade pour essayer d'en faire lever le siége.

Victoire navale des Chrétiens sur le Danube.

9. La place était défendue par Jean Hunyade. Pour Mahomet, pendant que ses canons battaient en brêche les murs de la ville, ses vaisseaux sur le Danube interceptaient toute communication du dehors avec les assiégés, et ses fourrageurs dévastaient la campagne environnante. Le légat cependant avait pu envoyer une flotte au secours d'Hunyade. Les vaisseaux des deux flottes s'enchevêtrèrent si bien les uns parmi les autres que tout espoir de retraite dut être abandonné. Le combat se soutint longtemps avec un acharnement indescriptible ; le sang rougit le fleuve sur un long parcours. Tout à coup, dans un suprême effort, les Hongrois parvinrent à rompre les chaînes de fer qui tenaient les vaisseaux ennemis liés l'un à l'autre, et réussirent à mettre le feu à la flotte turque. Vingt-sept navires de Mahomet, qui ne furent pas la proie des flammes, tombèrent en leur pouvoir. Leur victoire fut si complète que le moindre empressement des puissances catholiques après un tel succès aurait suffi pour en faire le premier pas vers

l'écroulement de l empire turc en Europe. Mais aucun des princes occidentaux, sans en excepter même Frédéric et les princes allemands, ne sortit de son immobilité coupable ; aucun n'entendait les exhortations et les appels réitérés du Souverain Pontife[1]. Malgré la defaite navale qu'il venait d'essuyer, Mahomet II ne voulait pas avoir la honte d'abandonner son entreprise, avec une grande armée, devant une poignée d'hommes.

Eclatante défaite de Mahomet II a Belgrade.

10. Quinze jours après, ses canons avaient abattu les tours de la ville, ouvert sur plusieurs points de larges trouées dans les murailles, comblé les fossés. Il semblait que rien désormais ne pût faire obstacle à l'irruption de ses troupes. Le lendemain, dès l'aurore, tous ses bataillons lancés à sa voix s'ébranlèrent au bruit des trompettes et des tambours. Dans la fureur du premier élan, en se frayant un chemin à travers des monceaux de cadavres, ils arrivèrent au cœur de la ville. Les Hongrois, malgré la disproportion du nombre, se défendaient comme des lions. Sur les places, aux carrefours, dans les rues, partout où deux hommes pouvaient se mouvoir l'un contre l'autre, on combattait, on luttait avec acharnement. Le sol se jonchait de morts et de blessés. L'horrible confusion de la mêlée se répercutait dans l'air en un grondement sinistre fait des clameurs des combattants, des plaintes déchirantes des blessés, du bruit mat des épées heurtant les épées. Là le Turc était contraint de lâcher pied et de prendre la fuite, ici c'était le chrétien. Jean de Capistrano, entouré des frères ses compagnons, à genoux avec eux et comme en extase, les mains levés au ciel, les yeux humides de larmes, invoquait pour les soldats de la Croix le secours du Très-haut. Jean Hunyade excitait les siens au combat, qui par les exhortations, qui par la menace. Michel Zilagy et Ladislas de Kanisa, à la tête des bataillons que leur avait amenés le héros hongrois et des croisés de Capistrano, continuaient vaillamment la résistance sur les remparts en ruine. Plusieurs fois expulsés de la ville, les Turcs étaient rentrés plusieurs fois, à la suite d'engage-

[1] ÆN. SYLV., *Hist. Bohem.*, 65. — S. ANTON., III p. tit. XXII, 14 § 1. — THUROS. *Chron.*, 55. — DUBRAV., XXIX. — CALCHONDYL., *Hist. Turc.*, VIII. — COCL., *Hist. Hussit.*, XI.

ments meurtriers de part et d'autre. La victoire semblait pencher en leur faveur. Un grand nombre de maisons étaient la proie des flammes. Le drapeau de Mahomet flottait déjà sur plusieurs points. Les Hongrois, réduits à l'impuissance de résister, se sentaient acculés à une mort imminente. La retraite ou la fuite leur étaient fermées de toutes parts ; ils ne voulurent pas se laisser égorger ou prendre comme des agneaux sans défense. Apprêtant leurs armes et serrant leurs boucliers, ils se ruèrent en désespérés contre l'ennemi. Le choc fut si terrible que les Turcs ne purent le soutenir, les premiers tournèrent le dos entraînant les autres dans leur fuite. Ce succès inespéré décupla les forces des chrétiens : ils poursuivirent les Infidèles jusqu'à ce qu'ils leur eussent pris la dernière machine de siége. Les canons furent encloués, le reste fut livré aux flammes. Au déclin du jour, le théâtre de la bataille, commencée aux remparts et dans les rues de la ville, était en rase campagne. Les ténèbres de la nuit purent seules arrêter les Hongrois dans leur élan victorieux.

Suites réelles et possibles d'un tel succès.

11. On n'a jamais pu savoir au juste de quelle manière Mahomet II trouva son salut dans la fuite, pendant cette terrible nuit. Mais il n'en est pas moins certain qu'il perdit tous ses bagages, abandonna les machines, les engins, tout le matériel de siége et de guerre, ne rentra dans sa patrie qu'après avoir vu tomber sous le fer des chrétiens les trois quarts et plus de son armée. Il conserva de sa défaite un si cuisant souvenir que de son vivant il ne voulut entendre prononcer le nom de Belgrade. Quelques historiens disent que Mahomet, gravement atteint par une flèche au plus fort du combat, fut emporté sans connaissance dans sa tente, et de là, par les débris de son armée en fuite, jusqu'à Sarno, la place turque la plus voisine d'Albe-la-Grecque. Là seulement il revint à lui, pour apprendre le désastre de ses troupes, la mort du pacha de Natolie et de ses meilleurs capitaines. Ce récit l'affecta si douloureusement, que ses familiers parvinrent avec beaucoup de peine à lui ôter de la tête l'idée de s'empoisonner. Cette mémorable victoire des chrétiens, dont la plupart des écrivains contemporains rapportent la plus grande part au bienheureux Jean de Capistrano, fut remportée

dans le mois de juillet 1456, le jour de la fête de sainte Marie-Madeleine[1]. Calixte n'aurait pas voulu que ce triomphe providentiel demeurât sans fruit pour la cause de la civilisation et du christianisme. Quelques Grands de Hongrie, contrairement au sentiment d'Hunyade, inclinaient à la conclusion de la paix avec les Turcs, la circonstance leur paraissant propice pour l'obtenir avantageuse, et s'épargner un retour offensif de la part d'un ennemi qui disposait de forces et de ressources incomparablement supérieures aux leurs. Le Souverain Pontife usa de toute son influence pour faire prévaloir l'opinion du régent. Ladislas et ses barons vivaient en désaccord avec l'empereur Frédéric, qui ne pouvait oublier que la violence et la ruse avaient soustrait à sa tutelle le jeune roi de Hongrie. Le légat n'ayant pu réussir à dissiper ce misérable ressentiment, qui empêchait les deux princes de réunir leurs armes contre les Turcs, le Pape les menaça d'anathème, s'ils refusaient plus longtemps de se réconcilier.

Généreuse initiative du Pape. Coupable apathie des princes.

12. Ils parurent obéir d'abord, mais bientôt leurs dissentiments recommencèrent. L'empereur, pour échapper aux sollicitations du Pontife, qui le pressait de s'armer contre les ennemis du nom chrétien, lui suscita par l'archevêque de Mayence une querelle inique, en le faisant accuser d'oppression envers l'Eglise de Germanie. Calixte, repoussé de ce côté, s'efforçait de gagner du moins à la croisade Alphonse d'Aragon. Ce prince ne se borna pas à refuser de remplir encore alors l'engagement qu'il avait pris de marcher contre les Infidèles ; il manifesta même l'intention de faire défection au Saint-Siége, qui résistait à ses prétentions sur des villes ecclésiastiques, telles que Terracine et Bénévent, et sur le royaume de Naples, dont il voulait assurer la transmission à son bâtard Ferdinand. A la suite de la victoire de Belgrade, de nouveaux efforts

[1] ÆN. SILV., *Hist Bohem.*, 65 ; et *Hist. de Europ.*, 8. — MONSTRELET., *Hist.*, vol. III, p. 67. — S. ANTON., III p. tit. XXII, 14 § 1. — GOBELIN., *Comment. Pii II*, l. I. — CALCHONDYL., *Hist. Turcic.*, VIII. — MICHOV., IV, 66. — CROMER., XXIII. — NAUCLER., vol. II, gener. 49. — COCL., *Hist. Hussit*, XI. — BONFIN., dec. 3 l. VIII. — WADDIND., *Annal. Minorit.*, ann. 1456. — PHILEPH., XIX ; et ali omnes.

furent faits auprès du roi de France pour le décider à une levée de boucliers contre les Turcs. Le roi de Portugal fut exhorté chaleureusement à la persévérance dans le généreux dessein qu'il avait manifesté de se mettre à la tête d'une expédition pour la délivrance de Constantinople. Les républiques de Florence, de Gênes et de Venise furent invitées à prendre part à la guerre sainte. Les princes Macédoniens reçurent des encouragements dans leur résistance aux invasions des Ottomans. Il n'y eut pas jusqu'aux Ethiopiens que le Souverain Pontife ne tentât de soulever contre les sectateurs du Coran, comme pour essayer de faire une diversion sur leurs derrières. Il prêchait d'exemple, ayant épuisé le trésor pontifical jusqu'au dernier florin et sa propre cassette, vendu même ses joyaux, pour la construction et l'entretien d'une flotte dans les eaux du Levant. Ces dépenses et ce dévouement généreux eurent le résultat qui leur était dû : la flotte partie sous les ordres du cardinal Louis porta le ravage sur le littoral de l'empire Turc et prit aux Barbares, dans la mer Egée, les trois îles de Mitylène, Salamine et Naxos. Calixte s'empressa de répandre en Allemagne la nouvelle de ces importants succès par l'entremise du légat Jean Carvajal, dans l'espoir que Hongrois et Germains y puiseraient un encouragement à s'armer contre les envahisseurs de l'Europe.

Mort des deux héros Jean Hunyade et Jean Capistran.

13. Or, au même moment, afin que l'attaque par mer répondît à la grandeur de celle qu'il aurait voulu provoquer par terre, il ordonnait au cardinal Alain d'Avignon de réunir une autre flotte, priait René de Provence d'en prendre le commandement avec le légat, envoyait pour protéger Rhodes une trirème de grandeur extraordinaire, spécialement construite dans ce but. La cause catholique fit vers le même temps une perte irréparable : Jean Hunyade, qui méditait le projet d'exploiter largement la victoire de Belgrade et d'envahir à son tour la Turquie, mourut de la peste engendrée par les exhalaisons putrides des cadavres ennemis, qu'on n'avait pas encore pu couvrir de terre. C'était le 6 août 1456, à peine quinze jours après cette même victoire. Il reçut avant d'expirer les derniers sacrements des mains du bienheureux Jean de Capistrano, couronnant sa vie de héros chrétien par une fin chrétienne. Il

accomplit même à ce dernier moment ce dont jamais héros ni saint, que nous sachions, n'eut la force ou le courage. Déclarant comme le centenier qu'il ne méritait pas que le Seigneur entrât dans sa maison, il alla recevoir le Viatique à l'église et revint chez lui pour mourir. Les croisés le remplacèrent immédiatement par un vieux capitaine, le comte Nicolas de Wilak, sous lequel il avait fait ses premières armes, et dont les vertus guerrières et les mœurs irréprochables leur inspiraient une entière confiance. Hélas ! aux larmes qu'on versait sur la perte d'Hunyade, d'autres larmes succédèrent aussitôt, plus abondantes peut-être : Jean de Capistrano s'endormit également dans le Seigneur, laissant le fardeau de son apostolat contre les Infidèles à son disciple Jean de Tagliacoti[1]. Mahomet II brûlait du désir de racheter, dans une nouvelle irruption en Hongrie, par quelque éclatant exploit, la honte de la défaite de Belgrade. Dès les premiers jours de 1457, on apprit en Occident qu'il tenait une armée innombrable prête au départ. Calixte jeta le cri d'alarme vers le roi de Portugal, sur lequel il fondait les plus grandes espérances ; le cardinal Ænéas Sylvius chercha, mais en vain, à faire sortir le roi d'Aragon de sa torpeur. En Hongrie, la crainte d'une invasion turque était d'autant plus grande, que les divisions intestines ne pouvaient que la favoriser.

Les fils d'Hunyade. Mort prématurée de Ladislas V.

14. Après la mort de Jean Hunyade, son ennemi le plus acharné, le comte Ulric de Cilley, avait pressé le jeune roi Ladislas son neveu de retourner à Bude et de faire une visite à Belgrade, illustrée par la récente défaite de Mahomet. Cette place était commandée par les deux fils d'Hunyade, Ladislas et Matthias, qui, par crainte de quelque guet-apens du comte, refusèrent de recevoir leur souverain, s'il ne consentait à laisser hors des remparts les quatre mille soldats qu'il avait amenés à sa suite. Une conjuration des Grands s'étant ensuite machinée contre Ulric, Ladislas Hunyade l'avait poignardé dans une entrevue secrète. Le roi, refoulant au fond du cœur la douleur que lui causait la fin tragique de son oncle, qualifia hautement d'acte de justice le meurtre qu'il détestait et déplo-

[1] Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, 67. — Wadding., *Annal. Minorit.*, anno 1456.

rait comme une horrible perfidie. Il alla plus loin, adopta Ladislas et Matthias Hunyade pour frères, et fit serment de ne point venger la mort du comte de Cilley. Pour ôter tout soupçon de leur esprit, il leur donna des vêtements de pourpre et leur fit quitter le deuil de leur père. Complètement rassurés, Ladislas et Matthias suivirent le roi jusqu'à Bude. Alors les proches et les amis d'Ulric, circonvenant le prince, lui remontrèrent que, s'il ne tirait vengeance de l'assassinat de son parent, il deviendrait lui-même la victime de l'ambition des fils d'Hunyade ; ils ne manqueraient pas d'attenter à sa vie pour s'emparer du trône. Ces intrigues aboutirent à l'arrestation des deux comtes, dont le procès amena le supplice de l'aîné Ladisdas, une dure et longue détention pour Matthias[1]. A ces divisions intestines s'ajoutait, comme obstacle à la guerre sainte, la persistance des hostilités entre le roi de Hongrie et l'empereur. Les choses s'envenimèrent au point que des embûches furent tendues aux jours de Frédéric. Celui-ci furieux se jeta sur l'Autriche, et les armées des deux adversaires rivalisèrent de vandalisme dans cette contrée. Le Souverain Pontife intervint de son mieux par ses lettres et par l'entremise de son légat pour faire cesser cette guerre d'extermination. Ladislas, qui avait repoussé les propositions de Mahomet II en vue d'une trêve, se montra docile aux exhortations du Vicaire de Jésus-Christ ; il envoya une ambassade à Frédéric pour négocier une réconciliation. Les clauses et conditions du traité de paix étaient arrêtées, lorsque le jeune roi fut tout-à coup emporté par une mort prématurée, après une courte maladie de trente-six heures, le 23 novembre 1457, au moment où il était près d'épouser Marguerite de France. Les Hussites, dont il avait toujours montré la ferme intention d'extirper l'hérésie, furent fortement soupçonnés d'avoir procuré sa mort par le poison[2].

L'Albanie envahie par les Turcs. Revers essuyé par Scanderbeg

15. Adorant la Providence jusqu'en ses décrets les plus sévères, le Pape, bien que la perte de Ladislas en de telles circonstances

[1] Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, 66-68. — Thuros., *Chron.*, 58-60. — Bonfin., dec 3, lib. VIII. — Cocl., *Hist. Hussit.*, xi.

[2] Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, 69-71. — Thuros., *Chron.*, 62. — Bonfin., dec. 3, lib. VIII. — Dubrav., xxix. — Cocl., *Hist. Hussit.*, xi.

fût un coup bien douloureux pour la Foi, ne travailla pas avec moins de zèle à la poursuite de ses projets de guerre sainte. Étienne Thomas, roi de Bosnie, enhardi par le triomphe des Chretiens à Belgrade, résolut de venger ses anciennes défaites et d'arracher aux Infidèles les territoires qu'ils lui avaient pris : Calixte se mit en relations actives avec ce prince, par lettres et par son légat Jean de Carvajal, afin de l'affermir dans sa résolution et d'obtenir qu'il l'exécutât sans trop de retard. Mahomet II, modifiant son plan de campagne, au lieu de se jeter directement sur la Hongrie, tourna d'abord ses forces contre la Macédoine : il aurait voulu se débarrasser de Scanderbeg, qui, même de loin, pesait toujours sur lui. Les envahisseurs étaient en si grand nombre, que le héros albanais, renonçant à défendre les plaines, fut obligé de se réfugier dans les rochers. La Macédoine fut mise à feu et à sang ; la petite armée des Chrétiens était serrée de près entre les campements des Barbares. Voici comment Scanderbeg avait provoqué cette diversion si opportune pour les Hongrois au moment de la vacance du trône. Voyant que Mahomet s'acharnait à la ruine de l'empire de Trébizonde, il avait, avec quelques troupes auxiliaires venues de la Pouille, mis le siége devant Belgrade d'Epire. Le sultan s'indigna si fort de cette héroïque audace, que, suspendant la guerre d'Asie, il fit partir Sébalias pour l'Epire avec quarante mille chevaux. Les Macédoniens avaient mené rondement l'attaque ; de larges brèches étaient pratiquées aux murs de la place ; Scanderbeg offrit à la garnison une capitulation honorable. Les janissaires, avertis qu'ils allaient être prochainement secourus, demandèrent un délai de quelques jours. Or, Sébalias avait fait si grande diligence qu'il put surprendre le camp des chrétiens en l'absence du héros albanais. Cinq mille hommes tombèrent sous le fer des Infidèles ; le nombre des blessés fut considérable. Toute la petite armée venue de la Pouille, à l'exception de quelques compagnies qui étaient dans la montagne avec Scanderbeg, fut exterminée avec son chef Musachi. Les Barbares coupèrent un grand nombre de têtes, et, pour emporter ces horribles trophées sans être incommodés par l'odeur, ils les décharnèrent et les remplirent de paille. Tout ce que put faire

Scanderbeg affolé de douleur fut de se jeter sur les Turcs qui s'acharnaient à la poursuite des vaincus et de leur tuer à son tour beaucoup de monde.

§ III. CONSTANTS OBSTACLES, NOUVEAUX PÉRILS

16. Au désastre que les Macédoniens venaient d'essuyer en Epire s'ajoutèrent pour eux de nouvelles causes de douleur : profitant des divisions intestines de leurs princes, Mahomet parvint à force d'or à déterminer la défection de quelques-uns d'entre eux, et particulièrement de Moïse, seigneur de Dibre, auquel il avait promis de le faire roi d'Epire. Moïse se tourna contre Scanderbeg avec quinze mille cavaliers d'élite ; mais il se fit battre si complètement qu'il ne trouva qu'à grand'peine le salut dans la fuite avec quatre mille hommes seulement. De retour à Constantinople, il allait payer de sa tête l'imprudence de s'être laissé vaincre, s'il n'avait obtenu sa grâce par l'influence de quelques courtisans. Mais il se vit ensuite tellement méprisé par Mahomet et son entourage, qu'il ne put se plier à tant d'humiliation. Le repentir de son apostasie le saisit au cœur ; il s'enfuit de Constantinople et vint, la corde au cou, se jeter aux genoux de Scanderbeg. Cette conduite lui valut plus qu'un pardon généreux : le héros lui rendit les richesses et les honneurs qu'il possédait avant sa trahison. Pendant que Moïse s'efforçait de laver dans les larmes du repentir le crime où l'avait fait tomber une aveugle ambition, Scanderbeg avait à se défendre contre un autre rebelle, son propre neveu Amésa, que Mahomet II avait attiré dans le même piège grossier, l'offre du trône d'Epire. Pour comble de malheur, Paul, archevêque de Croja, que le Saint-Siége avait fait son légat en Macédoine et en Servie, trahissait également la cause catholique et se déclarait ouvertement le protecteur de l'hérésie et du schisme grec [1]. Le Souverain Pontife, de qui l'Orient chrétien attendait sa délivrance, éprouvait de toutes ces

Le héros albanais entouré de trahisons et de pièges.

[1] Marin. Barlet., *Vit. Scanderbeg.*, VII, et IX.

lâchetés une bien vive douleur ; mais il se sentait pourtant soutenu dans sa noble tâche, dans son courageux dévouement, par quelques joies non moins vives. Le cardinal-patriarche, Louis d'Aquilée, poursuivait dans les eaux du Levant, le cours de ses succès avec la flotte catholique : la campagne de 1457 ne fut pas moins glorieuse pour les marins pontificaux que celle de 1456. Aussi le Pape s'attachait-il par tous les moyens à fortifier cette flotte et s'empressait-il de lui envoyer du renfort sous les ordres de son parent Gabriel Borgia[1].

Coupable apathie des Allemands. Intrigues en France.

17. Se sentant impuissant à faire sortir pas ses lettres et par ses légats les princes catholiques de leur torpeur, il conçut le dessein de convoquer à Rome une grande diète des représentants de toutes les puissances. Il tentait en même temps de produire une diversion utile en soulevant contre les Mahométans les Géorgiens et les Francs du Levant, la Perse et l'Ethiopie. Hélas ! rois et princes demeuraient sourds à ces appels du Vicaire de Jésus-Christ. Les Germains firent pis encore : ils étaient honteux, sans oser se l'avouer à eux-mêmes, de n'avoir pas la force de s'arracher à leur coupable apathie. Ils s'étudièrent à rendre le Pape responsable de cette lâcheté par une lâcheté plus grande encore, en le calomniant ; des insinuations perfides propagèrent l'opinion qu'il se servait de l'or recueilli, non pour la guerre sainte, mais pour son usage particulier. Calixte n'eut pas de peine à se disculper de ces incriminations, qui constituaient plus qu'une criante injustice et touchaient à la plus noire ingratitude, puisqu'il avait épuisé pour la croisade jusqu'à son trésor privé. Les princes allemands, à l'insu de l'empereur cependant, ne s'en tinrent point là : ils eurent recours à de honteuses intrigues pour affaiblir l'autorité Apostolique. L'archevêque de Mayence, premier électeur de l'Empire, était à la tête de ces indignes menées. Le Pape eut un champion infatigable de sa cause, le cardinal Ænéas Sylvius. L'attitude de la France fut en cette occasion tout aussi déplorable que celle de l'Allemagne. La plupart des princes, plusieurs prélats, une partie du clergé, notamment celui de la pro-

[1] S. Anton., III p. tit. XXII, 14 § 1. — Æn. Sylv., *Hist. de Asia min.*, 74.

vince de Rouen, les docteurs de Paris, non contents de refuser le paiement de la dîme de guerre, osèrent en appeler de l'autorité du suprême Pasteur à la réunion d'un concile œcuménique, s'efforçant ainsi de ressusciter le schisme de Bâle.

Stériles agitations en Angleterre, en Scandinavie.

18. Un instant Charles VII parut donner raison au Saint-Siége, en consentant à la formation d'une flotte de trente vaisseaux avec l'or prelevé sur les revenus ecclésiastiques. Mais il fut bientôt détourné de toute idée d'une expédition contre les Turcs par les intrigues de l'Angleterre. Le duc d'Alençon, accusé de complot avec cette puissance, ne put échapper à la condamnation. La sévérité des lois dut être déployée contre quelques Bordelais qui avaient tramé la livraison de leur ville à l'étranger. A ces sourdes menées de l'Anglais pour recouvrer l'Aquitaine, la France répondit par la guerre ouverte. Profitant des séditions que Richard d'York avait suscitées au-delà de la Manche, ils firent tout-à-coup une descente sur le littoral du comté de Kent, enlevèrent un riche butin, décimèrent la population, incendièrent tout ce qu'ils ne purent prendre. En même temps Jacques d'Ecosse, leur allié, envahissait l'Angleterre par le Nord, ravageait tout le pays sur son passage, et mettait le siége devant Roxburgh. Il y trouva la mort, laissant le trône à son fils, appelé Jacques comme lui. Les Ecossais persistèrent dans les opérations du siége jusqu'à ce qu'ils se furent rendus maîtres de la ville[1]. A la même époque, les Etats scandinaves étaient le théâtre d'une nouvelle révolution. Charles, que les Suédois et les Goths avaient élevé au trône, et qui s'était emparé de la Norwège, se laissant aller à l'enivrement du pouvoir souverain, était devenu l'oppresseur de ses peuples. Une conjuration, qui prit pour chef l'archevêque d'Upsal, primat de Suède, lui déclara la guerre, le battit en plusieurs rencontres et le força de s'enfuir à Dantzik sur une barque de pêcheur. Le jour de la Saint-Jean 1457, les États de Suède et de Norwège acclamèrent Christiern de Danemark, et les trois couronnes scandinaves se trouvèrent de nouveau réunies sur

[1] Monstrelet., *Hist.*, vol. III, p. 68-70. — Gaguin., *in Carol.*, VII, ann. 1457. — Paul. Æmil., *in Carol.* VII, eod. anno. — Polyd. Virgil., *Hist. Angl.*, XXII. — S. Anton., III p. tit. XXII, 16 § 1.

la même tête. Mais Christiern, qui s'était constamment retranché derrière la nécessité de se défendre contre Charles pour ne point prendre part à la croisade, ne fit pas plus contre les Turcs après que pendant la guerre avec les Goths [1].

Mathias Corvin proclame roi de Hongrie. Sanction pontificale.

19. L'indifférence des princes occidentaux pour la cause chrétienne en Orient était d'autant plus regrettable, que la Hongrie, jusque-là le boulevard du centre de l'Europe, était à ce moment en pleine crise révolutionnaire. L'exécution de l'aîné des fils d'Hunyade et la détention de l'autre par le roi Ladislas, avaient amené d'abord la révolte de leur oncle Michel Zilagy, qui s'était emparé de la Transilvanie, et fomentait la discorde dans le reste du royaume. Après la mort inattendu de Ladislas, Michel parvint à se rendre maître de l'administration de la Hongrie. Peu de temps après, il assemblait les États de la nation, et leur proposait d'appeler au trône Matthias Hunyade, qui venait d'être transféré des prisons de Vienne à celles de Prague. Le père du comte prisonnier avait été le sauveur du royaume envahi par les Turcs ; la mort l'avait pris au milieu de son triomphe ; il serait beau de le récompenser dans la personne de son fils, qui marcherait sur ses traces contre les ennemis de la patrie. Les Hongrois eurent la proposition pour agréable : l'image du héros de Belgrade était vivante au fond de leur cœur, et l'infortune de son fils injustement retenu sous les verroux lui donnait par elle-même un regain de popularité. On négocia auprès de Georges Podiébrad la mise en liberté du prisonnier ; dans les premiers jours de 1458 Matthias passait du cachot de Prague sur le trône de Hongrie. Lorsque Podiébrad s'était habilement fait livrer le fils d'Hunyade par le gouverneur de la citadelle de Vienne, c'est avec l'espoir de s'assurer une forte rançon. Après la mort de Ladislas, quand il vit les dispositions des Hongrois à l'égard du prisonnier d'État qu'il avait en ses mains et les chances de Matthias au trône, il modifia ses vues et ne mit d'autre prix à sa mise en liberté que l'honneur de devenir son beau-père en l'unissant à sa fille Catherine. La diplomatie du Saint-Siége par l'entremise du cardinal

[1] Magnus, *Hist. Sueon.*, xxiii, 6, 7. — Crantz., *Hist. Dan.*, viii, 28 ; et *Hist. Suec.*, v, 39 et seqq. — Gobelin., *Comment. Pii II*, l. I.

légat Jean Carvajal, avait pris une large part au changement de fortune et à l'élévation de l'héritier de Jean Hunyade. Dès qu'il en apprit l'heureuse nouvelle, il laissa éclater toute sa joie. Sa lettre de félicitations au nouveau monarque l'amène sans effort à développer la constante pensée de son pontificat : il y trace d'une main ferme son plan d'extermination de la secte mahométane, dont les deux premières conditions sont la délivrance de Constantinople et celle de la Terre-Sainte.

20. Dès ce moment, tous ses efforts tendirent à réunir avec la Hongrie l'Epire, la Pologne, la Bosnie, toutes les puissances chrétiennes de ces contrées, dans une vaste alliance contre les Infidèles ; sa diplomatie se proposant en tout de faire échec à celle de mahomet II, dont les intrigues actives entretenaient les divisions entre les princes catholiques voisins de ses états. Il cherchait à les attirer dans le piège de trêves en apparences avantageuses, afin de se donner le loisir, pour mieux pouvoir les écraser plus tard, de rétablir sa prépondérance en Asie et de réparer le revers que venait de lui faire essuyer la Perse, soulevée contre l'insatiable conquérant par le Saint-Siége[1]. Malheureusement les princes catholiques demeurèrent sourds encore aux exhortations du Vicaire de Jésus-Christ. Scanderbeg seul soutint vaillamment l'honneur du nom chrétien en Macédoine ; mais le Pape ne put lui envoyer qu'un secours insuffisant sous la conduite de son neveu Michel Borgia. Mahomet, pour n'être pas inquiété dans ses opérations en Asie, avait excité l'ambiteux Amesa contre son oncle, en lui promettant toujours la couronne d'Epire, en lui donnant d'abord le commandement de cinq mille chevaux, mais après avoir confié la conduite générale de cette diversion en Europe au pacha de Romanie, Isaac, un de ses meilleurs généraux. Scanderbeg aborda résolûment l'ennemi à la tête de onze mille guerriers. Il le surprit si soudainement qu'en ne perdant qu'une centaine des siens, il lui tua près de vingt-mille hommes, fit quinze cents prisonniers, recueillit un butin immense

Diplomatie du Pape Revanche de Scanderbeg.

[1] Thuros., *Chron.*, 61-63. — S. Anton., iii p. tit. xxii, 16 § 1. — Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, 61. — Ranzan., *indice*, 28-30. — Cocl., *Hist. Hussit.*, x. — Dubrav., xxx. — Bonfin., dec. 3, lib. VIII.

et prit vingt drapeaux. Le coup était d'autant plus sensible pour le sultan que de nouveaux troubles venaient d'eclater en Mysie. Par l'intermédiaire de Messit Sanzachi, que les Macédoniens avaient capture dans la bataille et qui rachetait sa liberté au prix d'une rançon considérable, il fit demander la paix au héros Albanais. Scanderbeg repoussa fièrement cette avance. Des captifs turcs, quelques-uns furent relâchés avec leur chef; quelques autres embrassèrent le christianisme et demeurèrent en Epire; d'autres furent envoyés aux rois catholiques avec des chevaux et de précieuses dépouilles, comme témoignagne de la victoire remportée. Rome reçut la part opime du butin.

Siége de Gênes. Mort d'Alphonse d'Aragon

21. Scanderbeg, en agissant de la sorte, espérait faire sortir enfin ces princes de leur apathie, et les députés qui accompagnèrent ces libéralités n'oublièrent aucun des arguments propres à soulever la Chrétienté contre les Infidèles. Amesa fut conduit à Naples et jeté dans une étroite prison [1]. Alphonse d'Aragon, à qui Scanderbeg confiait la garde de son neveu rebelle, etait alors en guerre avec les Génois. Calixte avait tenté vainement l'année précédente, 1457, d'amener une réconciliation entre les belligérants : le doge et les siens s'étaient montrés dociles à la voix du Vicaire de Jésus-Christ; mais leur adversaire ne voulut rien entendre. Alors le doge Pierre de Campofregoso, se sentant incapable de soutenir la lutte plus longtemps, d'accord avec le sénat, mit la république de Gènes sous le protectorat de la France. Jean de Lorraine, fils de René d'Anjou, qui se prétendait injustement dépouillé de la couronne de Naples, fut envoyé par Charles VII comme gouverneur de la Ligurie. Débarqué à Savone au mois d'avril 1458, Jean était bientôt après à Gênes. Ce ne fut pas sans quelque trouble mêlé au redoublement de sa colère qu'Alphonse apprit l'arrivée de ce prince en Italie. Il jura l'anéantissement de la république ligurienne, et sa flotte, commandée par Bernard Villamarina, assiégea Gênes par terre, pendant que l'assiégeait par mer l'armée de ses partisans, aux ordres de Philippe Fieschi, de Pierre Spinula et de Barnabé Doria. Le duc de

[1] Marin. Barlet., *Vit Scanderbeg.*, ix.

Lorraine, ayant fait établir de solides ouvrages pour la défense du port, conduisit en héros la résistance de la ville. Des deux parts on était dans toute la fureur de la lutte, quand on apprit tout-à-coup la mort d'Alphonse d'Aragon. C'était la délivrance de Gènes : la flotte de Villamarina se retira précipitamment, et les exilés se virent contraints de licencier leur armée. Alphonse expira le 27 juin 1458. Surnommé le Magnanime, il était loin d'avoir toujours mérité ce glorieux surnom.

22. Avide de gloire, il récompensa généreusement les écrivains qui firent son éloge, tels qu'Æneas Sylvius, Laurent Valla, Antoine de Palerme. On ne peut oublier cependant que, dans sa passion effrenée de domination, il foula maintes fois aux pieds la justice humaine et la loi divine, qu'il outragea, dans certaines occasions, d'une manière indigne la majesté du souverain Pontife, qu'il écrasa d'impôts les peuples et le clergé, qu'il déshonora sa vieillesse dans de coupables amours. Mais il faut ajouter aussi qu'à l'approche de sa dernière heure, il manifesta un sincère repentir de ses fautes passées, accepta la mort en chrétien et voulut être enseveli sans faste. Il léguait à son frère Jean, roi de Navarre, les royaumes de Palerme, de Sardaigne, de Valence et d'Aragon. Mais par ce même testament il maintenait une réelle iniquité à l'encontre des droits du Saint-Siége : il y déclarait le royaume de Naples dévolu légalement à son bâtard Ferdinand. Une telle injustice ne saurait être effacée par les sages instructions dont il fit suivre ce legs : éloigner de l'administration napolitaine les Aragonais et les Catalans, et s'entourer d'Italiens ; relever les peuples de toutes les charges oppressives dont lui-même les avait accablés ; se réconcilier et vivre en paix loyalement avec l'Église et les autres puissances catholiques ; verser au trésor pontifical soixante mille florins pour la croisade contre les Turcs[1]. Calixte ne pouvait laisser passer sans une énergique protes-

Son caractère. Ses dernières volontés.

[1] Foliet., x et xi. — Bizar., xiii. — Surit., *Annal.*, xvii, 44-47. — Marian., xxiii, 18. — Paul. Æmil., *in Carol.* vii, ann. 1458. — Monstrelet., vol. iii, p. 75. — Æn. Sylv., *Hist. Bohem.*, 71. — Sabellic., *ennead.*, 10, l. IV. — Gobelin., *Comment. Pii II*, l. I. — Jovian. Pont., *de bello Neapol.*, i. — Anton., iii p. tit. xxii, 16 § 1.

tation cette violation des droits les plus inaliénables : il déclara par un édit, où n'était faite aucune mention, ni de Ferdinand, ni de Jean de Navarre, ni de René d'Anjou, que le royaume de Naples retournait à l'Église romaine après qu'Alphonse était mort sans postérité légitime ; il ordonnait aux Grands, aux magistrats, aux peuples de ce royaume de ne prêter serment à qui que ce fût, tant qu'il n'aurait pas lui-même désigné un successeur à ce trône vacant. Ferdinand en appela de cette sentence à la décision des barons, qu'il réunit à Capoue, il obtint d'eux l'hommage qui consacrait son intrusion ; mais il y eut de nombreux dissidents : le prince de Tarente se souleva en faveur de Jean de Navarre, et les partisans de René d'Anjou relevèrent la tête. Le royaume allait redevenir la proie des factions[1].

Prétendants au trône de Bohême. L'hypocrite Podiébrad.

23. Les divisions au sujet de la couronne de Naples avaient leur pendant en Allemagne dans les prétentions diverses à la couronne de Bohême, qui s'étaient produites à la mort de Ladislas. Le roi de France, dont la fille était la fiancée du jeune défunt, réclamait ce trône, soit pour un de ses fils, soit pour le prince auquel il marierait Marguerite ; l'empereur Frédéric le réclamait pour lui-même à titre de suzerain, bien que le roi défunt n'eût jamais fait à son égard acte de vassalité ; Casimir de Pologne le revendiquait pour sa femme, sœur de Ladislas ; Guillaume de Saxe disait avoir un droit supérieur, puisque sa femme était l'aînée de celle de Casimir ; Sigismond et Albert d'Autriche rappelaient aux Grands de Bohême qu'en vertu des anciens traités, lorsqu'un roi de Bohême mourait sans enfants, ils devaient lui choisir un successeur en Autriche. Georges Podiébrad, lui qui était régent du royaume, sans opposer à tous ces compétiteurs un droit précis, profitait de leur multiplicité même pour usurper par la force et la ruse cette couronne convoitée par tant de compétiteurs. Il avait un zélé champion de sa cause dans l'archevêque hérétique Rokyczana, qui poussait le peuple à choisir un roi parmi les Hussites, et, s'il ne se trouvait parmi eux aucun homme digne de cette élévation, à se donner des juges à la

[1] S. Anton., t. I p. tit. xxii, 16 § ult. — Surit., *Annal.*, xvi, 50.

manière des anciens Hébreux. Ces intrigues eurent un plein succès : une diète fut réunie pendant le carême de 1458, et Podiébrad y fut élu roi de Bohême [1]. Calixte se plaignit de ce que les Bohémiens, clients du Saint-Siège, n'avaient laissé à celui-ci aucune part dans le choix d'une dynastie nouvelle. Mais Georges était un maître hypocrite : il feignit un retour sincère à la foi catholique ; comme Prague n'avait pas d'archevêque orthodoxe et que celui d'Olmutz n'était que désigné, il envoya des deputés en Hongrie, pour obtenir de son gendre l'envoi d'évêques qui lui confèreraient l'onction royale selon le rit romain. Ainsi fut fait ; avant la cérémonie il prêta régulièrement le serment d'obéir au Pape, de demeurer toujours fidèle à l'orthodoxie et de se consacrer à l'extirpation des hérésies. Ce serment, il l'avait fait en secret, le 6 mai, la veille du jour du sacre, afin, disait-il, de ne pas effrayer intempestivement les Hussites, qu'il s'engageait à ramener plus tard. Les catholiques du royaume, dont un bien petit nombre étaient au courant de ce qui s'était passé, remuèrent, croyant avoir affaire à un prince hérétique : plusieurs villes de la Bohême, et les provinces voisines de la Moravie, de la Lusace et de la Silésie refusèrent de se soumettre. Alors, recourant encore à la ruse, il obtint des Grands, qui l'avaient salué roi, des lettres exhortant les peuples à le reconnaître pour tel, attendu qu'il avait embrassé la vraie foi et qu'il promettait de demeurer toujours fidèle à l'Église Romaine. Ce mensonge ne réussissant pas autant qu'il l'eût voulu, il réunit tous les Hussites qu'il avait sous la main, les mena devant Iglau en Moravie et força cette ville à se rendre. Les habitants qui s'étaient démontrés comme des adversaires, furent mis à mort ou jetés en exil.

Calixte III trompé par l'astucieux sectaire. Sa mort.

24. Puis furent mises sous le joug Brünn et Olmutz, la capitale de la Moravie. Protais, évêque désigné de cette ville, qui était présent à la réunion secrète devant laquelle Georges avait condamné l'hérésie, lui fut d'un grand secours pour la réduire ; il le proclamait sincèrement orthodoxe, et déclarait qu'on ne pouvait sans

[1] ÆN. SYLV., *Hist. Bohem.*, 62. — PAPIENS., *in Comment. Cocl.*, XII. — NAUCLER., vol. II, gen. 40. — DUBRAV., *Hist. Bohem.*, XXX.

crime le repousser comme roi. En même temps, il adressait au Pape une lettre pleine de protestations d'un dévouement filial à toute épreuve et de promesses sonores touchant la guerre contre les Turcs. Le loyal vieillard se laissa prendre à ce dernier piége, tant il avait à cœur l'abaissement des sectateurs de Mahomet : il répondit et reconnut à Georges le titre de roi de Bohême. L'intrigue était triomphante : devant la lettre pontificale les soupçons tombèrent : tous ceux du dedans qui avaient résisté jusque-là coururent au devant de l'obéissance ; et du dehors, tous les princes allemands, à leur tête l'empereur et les rois de Hongrie et de Pologne, recherchèrent à l'envi l'alliance et l'amitié du nouveau monarque. Circonspect dans le conseil, expéditif à la guerre, zélé pour l'application de la justice, moderé dans l'exercice du pouvoir, Georges eût été un des meilleurs rois, s'il n'eût fait jouer les ressorts les plus cachés de l'hypocrisie pour tromper le Vicaire de Jésus-Christ au profit de l'impie Rokiczana[1]. Un franciscain de Vérone, qui revenait de Bohême et qui connaissait à fond les hommes et les choses de ce pays, fit toucher du doigt à Calixte les piéges qu'on lui tendait. C'en était trop pour cette âme généreuse de s'être laissé tromper encore, comme elle l'avait été tant de fois quand on la flattait dans son zèle pour la défense de la foi contre les Mahométans ; elle brisa son enveloppe mortelle et s'envola vers Dieu, le huit des ides d'août 1458. Calixte avait plus de quatre vingts ans ; son pontificat si bien rempli avait duré quarante mois[2]. Pendant que la dépouille mortelle du Pontife recevait les honneurs funèbres qui lui étaient dus, le Sacré-Collége perdait, le 14 août, un de ses membres les plus éminents par sa science, ses vertus et les services rendus à la cause catholique, le cardinal Dominique de Capranica, que l'opinion générale désignait comme successeur du Pape défunt.

[1] Dubrav., *Hist. Bohem.*, xxx. — Cocl., *Hist. Hussit.*, xii ; et card. Papiens., *in Comment. Cocl.*

[2] S. Anton., iii p. tit. xxii,16 § ult.— Æn. Sylv., epist. 384. — Steph. Infissur., *Ms. arch. Vat.*, sign. num. 111. — Nicol. de Turcia, *Ms. eod. num.* 111. — Paul. Ben. Cola., *Ms. ejusd. arch.*, signat. num 10. — Gobelin., *Comment. Pii*

§ IV. PENSÉE TRADITIONNELLE DU PONTIFICAT ROMAIN

Æneas Sylvius élu Pape. Mode d'élection.

25. Dix jours après la mort de Calixte, les dix-huit cardinaux qui étaient à Rome entrèrent en conclave. Le 19 août, ils portèrent au Souverain-Pontificat, Æneas Sylvius, évêque de Sienne et cardinal-prêtre du titre de Sainte-Sabine. Cette élection mérite d'être rapportée avec quelque détail. Le troisième jour seulement les Pères allèrent au scrutin, et ce vote donna cinq suffrages au cardinal de Sienne et cinq au cardinal de Bologne, aucun autre nom n'en ayant obtenu plus de trois. Le lendemain, un calice d'or fut placé sur l'autel pour recevoir les bulletins de vote, et trois cardinaux, dont l'un évêque, l'autre prêtre et l'autre diacre, en eurent la surveillance. Les autres cardinaux, se levant de leurs places par ordre de dignité et rang d'âge, s'approchaient de l'autel et mettaient leur bulletin dans le calice. Le vote fini, les trois cardinaux scrutateurs renversèrent le calice sur une table placée au milieu de la salle et lurent les noms écrits sur les bulletins. Chacun des autres cardinaux les écrivait au fur et à mesure du dépouillement. Chacun de sa propre main avait exprimé son vote. Le bulletin pouvait porter un seul nom, ou deux, ou trois, ou même un plus grand nombre, sous cette condition tacite que le premier inscrit avait la préférence de l'électeur ; au cas où ce nom ne réunissait pas un nombre suffisant de suffrages, la préférence passait au second, ainsi de suite. On voulait par ce moyen faire qu'il y eût le moins de tours possible. Au dépouillement, Æneas Sylvius se trouvait avoir réuni neuf suffrages ; six s'étaient portés sur le cardinal de Rouen ; les cinq autres s'étaient disséminés sur divers noms. Le cardinal de Sienne était donc encore de trois voix au-dessous de la majorité nécessaire. Le conclave décida de continuer l'élection par voie d'accession, pour essayer d'en finir ce jour-là. Chacun reprit sa place. Dix cardinaux étaient allés déjà se ranger autour d'Æneas, lorsque deux membres du Sacré-Collége, qui auraient voulu que la

H. l. I. — BAPTIST. PLATIN., *in Callist.* III, ann. 1458. — POGGIUS, *Vit. Ms. card. Firman.*, eod. anno.

chose fût remise à un autre jour, se dirigèrent vers la porte de la salle ; mais comme aucun autre ne les suivit, ils ne tardèrent pas à revenir. Alors le cardinal de Sainte-Anastasie s'approcha le onzième d'Æneas. Il ne lui manquait maintenant qu'un seul adhérent. Ce que voyant Prosper Colonna, qui était un ami de vieille date de l'évêque de Sienne, « Et moi aussi, dit-il, j'accède au Siennois et je le fais Pape. » A ces mots tous les cardinaux sans plus tarder se jetant aux pieds d'Æneas le saluèrent pontife, et, s'étant ensuite assis, furent unanimes à ratifier son élection.

Antécédents du nouveau Pape Pie II.

26. Le nouveau Pontife prit le nom de Pie II [1]. Il était de Sienne et de noble extraction ; son père s'appelait Sylvius Picolomini, sa mère Victoire Fortiguerra. Elevé libéralement dès son jeune âge, il était à vingt-six ans déjà renommé pour ses connaissances en droit civil, lorsque la guerre survint et l'obligea de quitter sa patrie et ses chères études. Nous le trouvons ensuite au Concile de Bâle, où il tient une large place ; secrétaire du synode et rédacteur aux Actes, il est en même temps un des douze censeurs dont il fallait subir l'examen pour avoir voix consultative, et qui de plus avaient le droit d'en exclure quiconque leur paraissait incapable. Inscrit à la commission de la Foi, il fut souvent choisi comme président par ses collègues. A peu près toujours, il fit partie de celle de la collation des benéfices. Il remplit également diverses légations conciliaires auprès de plusieurs princes. Amédée de Savoie, élu par les Pères de Bâle sous le nom de Félix V, le prit comme secrétaire. On peut se demander si la bonne foi suivit jusqu'au bout un homme éclairé comme l'était Sylvius, dans ses engagements avec le schisme; mais ce dont on ne saurait douter, c'est le zèle qu'il déploya pour arrêter la discorde et rétablir l'union. Du reste, s'il eut des torts à cette époque, il les répara plus tard comme les hommes supérieur savent et peuvent seuls les réparer. De la curie du pseudo-pontife, il passait à la Cour de l'empereur Frédéric, en qualité de protonotaire. Les nombreuses missions diplomatiques dont le chargea son maître lui firent parcourir toute la Germanie. L'Allemagne à cette

[1] GOBELIN., *Comment. Pii II*, lib. I.

époque s'était déclarée neutre entre les dissidents et le Saint-Siége. La question du retablissement de l'unité dans l'Eglise fit l'objet de plusieurs diètes, et Sylvius y figura toujours au nom de César. Il se rendit deux fois auprès d'Eugène avec des projets de traité de paix; la troisième, il lui apporta le retour de l'Allemagne à l'obédience du Pontife Romain. Pris comme secrétaire et fait sous-diacre par Eugène, il fut un des gardiens du conclave qui elut Nicolas V : ce dernier lui continua les charges dont l'avait honoré son prédécesseur. Peu après, Nicolas le nommait évêque de Tergeste aujourd'hui Trieste ; quatre ans plus tard, il l'élevait au siége archiépiscopal de Sienne, sa ville natale. L'empereur l'admit alors au nombre des conseillers de sa couronne. A ce titre, il se rendit à Naples, et contracta par procuration mariage pour son maître avec Léonore de Portugal, nièce d'Alphonse d'Aragon. L'année suivante, il allait recevoir la future impératrice à son arrivée par mer à Pise et la conduisait à Sienne, où l'attendait Frédéric. Il eut une part très active dans les Actes et cérémonies du couronnement de l'empereur et de l'impératrice, à Rome. Après son retour en Allemagne, le Saint-Siège le fit légat en Bohême et en Autriche. Il représenta Frédéric à la diète de Ratisbonne, où s'étaient réunis Philippe de Bourgogne, Louis de Bavière et plusieurs autres princes, pour se concerter au sujet de la croisade projetée contre les Turcs. Il prit part au même titre à l'Assemblée de Francfort, qui confirma les résolutions arrêtées à celle de Ratisbonne, résolutions qui furent dues, dans l'une comme dans l'autre, à son éloquence entraînante.

Croisade projetée. Indiction d'un congres europé

27. A la fin de 1456, Calixte III lui donnait la pourpre cardinalice. Moins de deux ans après, il était élevé au Souverain Pontificat. Elu le 19 août 1458, il fut sacré et couronné à Saint-Pierre, le 3 des nones de septembre [1]. Pie II, — il le déclarait dans sa première encyclique — s'asseyait sur le trône pontifical avec le désir d'être utile bien plus qu'avec l'ambition de commander, *prodesse*

[1] S. ANTON., III p. tit. XXII, 17 in principio. — ÆN. SYLV., EPIST. 188. — GOBELIN., *Comment. Pii II*, l. II. — STEPHEN. INFISSUR., et NICOL. E TURCIA, *Ms. bibl. Vat.*, sign. num. 111 ; et alii.

potius quam præesse. Cette belle et généreuse devise, il se mit aussitôt en devoir de la justifier. La grande affaire du moment était toujours, et plus que jamais, l'organisation de la croisade. La nécessité de vaincre les Turcs s'imposait non pas à tel ou tel royaume, mais à tout l'univers chrétien. Le nouveau Pontife estima qu'il lui était nécessaire de s'entourer des conseils de ceux dont il avait à requérir les secours. Il résolut de convoquer une assemblée générale, où les représentants des princes et des peuples libres arrêteraient un plan d'action commune, nécessitée par un intérêt de salut commun. Restait le choix de la ville où devaient se réunir et siéger ces grandes assises. Parmi les cardinaux, les uns désignèrent Rome, d'autres parurent incliner pour une ville à choisir en Allemagne, d'autres encore pour une ville à choisir en France. Aucun de ces avis n'obtint l'agrément du Pape : appeler jusqu'à Rome les rois et les princes du Nord et d'au-delà des Alpes, ce serait pousser l'exigence trop loin ; fixer le congrès au Nord des Alpes, en Allemagne ou en France, ce serait s'exposer à le rendre inutile, puisque lui-même, affligé de la goutte, ne pourrait supporter un tel déplacement ; c'était priver la réunion de sa présence. Pourquoi ne pas choisir un terme moyen, une ville au pied des Alpes, entre Rome et les royaumes transalpins ? Deux noms furent alors mis en avant, Udine chez les Vénitiens et Mantoue dans la Gaule cisalpine. Les Vénitiens, par crainte des Turcs, refusant de prêter Udine, le choix s'arrêta définitivement sur Mantoue. A la suite de cette décision eut lieu un consistoire public, où furent lues les lettres Apostoliques qui fixaient la réunion du congrès aux calendes de juin 1459 et qui convoquaient tous les princes catholiques [1].

Ferdinand reconnu roi de Naples. A quelles conditions.

28. La question de la succession à la couronne de Naples avait été laissée pendante par Calixte III. Dès que Ferdinand apprit l'élection de Pie II, il s'empressa de lui envoyer des ambassadeurs pour obtenir l'investiture. Il avait pleine confiance dans les liens d'amitié qui avaient uni le nouveau Pontife à son père Alphonse.

[1] S. Anton., III p. tit. XXII, 17 in principio. — Gobelin., *Comment. Pii II*, lib. II.

Pie II se montra fort heureux de trouver la question soumise à son jugement dans un état qui lui permettait de la résoudre en faveur du fils de son ami ; mais il ne voulait le faire que sous des conditions qui sauvegarderaient pleinement les intérêts et la dignité de l'Eglise, telles que la restitution de Bénévent, le paiement d'un tribut annuel de huit mille florins, le rappel de Piccinini, qui avait envahi et détenait plusieurs places de l'Etat ecclésiastique, la paix pour Sigismond Malatesta sur des clauses qu'il dicterait lui-même. Ferdinand eut le démérite de regimber d'abord contre ces conditions et d'en demander l'adoucissement. Le Pape répondit toujours que c'était à prendre ou à laisser ; l'accord fut enfin conclu le 17 octobre 1458, et confirmé par diplome apostolique le 4 des ides de novembre, malgré les protestations des envoyés de Charles VII et de René de Provence. La mission de donner l'investiture à Ferdinand et de le sacrer fut confiée au cardinal des Ursins ; le couronnement du jeune prince eut lieu le 11 janvier 1459 [1]. Vers ce même temps, avant de quitter Rome pour se rendre à Mantoue, Pie II prenait les mesures nécessaires pour empêcher l'éclosion d'un schisme, dans le cas où il adviendrait qu'il mourût pendant son voyage. Peu de jours après, le 15 des calendes de février, il instituait un nouvel ordre de chevaliers militaires, avec la mission spéciale de se fixer surtout à Lemnos et dans les îles voisines, afin d'empêcher les Turcs d'écraser les chrétiens d'Orient et les restes des Grecs, pendant que le congrès de Mantoue organiserait la croisade.

Départ du Pape pour Mantoue. Vaines oppositions.

29. Le surlendemain 22 janvier, il se transportait du palais du Vatican à Sainte-Marie Majeure. La journée du 23 fut consacrée à la bénédiction du peuple, ainsi qu'aux adieux. Le 24, avant le lever du soleil, passant par les thermes de Dioclétien et la colline de la Suburra, il descendit à la porte du Peuple et de là au pont Milvius. Les cardinaux, les patriciens, une foule innombrable l'accompagnèrent jusqu'à cet endroit, où l'attendait le corps de cavalerie qui

[1] GOBELIN., *Comment. Pii II*, l. II. — S. ANTON., III p. tit. XXII, 17 in principio. — SURIT., *Annal.*, XVI, 50. — JOVIAN. PONTAN., *de bello Neapol.*, I. — MARIAN., *de reb. Hispan.*, XII, 19. — *Ms. Cod. bibl. Gallic.*, sign. lit. B. num. 19, p. 94 et 95. — SIMONET., XXVII.

devait lui rendre la route sûre. Le Souverain Pontife, après avoir pris congé des Romains, désigna six cardinaux pour être ses compagnons de voyage : Guillaume de Rouen, issu de race royale ; Alain d'Avignon, de la plus haute noblesse de Bretagne ; Philippe de Bologne, frère du pape Nicolas V ; Pierre de Saint-Marc, Prosper Colonna et le vice-chancelier Roderic, tous trois neveux de pape, le premier d'Eugène, le deuxième de Martin, le troisième de Calixte. Les autres cardinaux présents, valétudinaires pour la plupart, reçurent l'ordre de demeurer à Rome, ou tout au moins d'attendre le printemps. Pie II, si attentif pour la santé des autres, oubliait son propre état de maladie. Ses amis à ce moment firent un dernier effort pour le retenir : l'hiver sévissait dans toute sa rigueur, les Apennins étaient infranchissables, le trajet se présentait hérissé de mille autres dangers ; dès qu'il aurait passé le Pô, les loups ravisseurs se jetteraient de toutes parts sur le patrimoine de Saint-Pierre, en l'absence de son chef, et se disputeraient les lambeaux de cette proie exposée à toutes les convoitises. Rien ne put fléchir l'héroïque vieillard, digne Vicaire de Jésus-Christ pour qui le service de la cause de Dieu était au-dessus de toutes les considérations humaines ; il se mit en route au milieu des larmes de tous ceux qu'il quittait. Le premier soir, il fut magnifiquement reçu avec sa Cour au château de Campaniano, par l'archevêque de Trani, frère du cardinal Latin des Ursins. Dans le chemin de Campaniano à Tiferni, on lui annonça par lettre la restitution d'Assises, de Civita vetana, de Nucerie et de Gualdo à l'Église par Jacques Piccinini, suivant l'engagement pris par Ferdinand de Naples.

Itinéraire du Pontife. Divers incidents.

30. Il allait s'abandonner à la joie que cette nouvelle devait lui faire ressentir, quand un courrier du comte Everso d'Anguillaria, survenant à toute vitesse, lui faisait un sombre tableau des fatigues et des dangers qui l'attendaient en route, et surtout des calamités qu'allait engendrer son éloignement ; avant les calendes d'août, de grands troubles devaient éclater dans l'Etat ecclésiastique, à la faveur de son absence ; il reconnaîtrait alors de quel côté étaient les conseillers qui méritaient sa confiance. Pie II, sans se laisser émouvoir par ces sinistres présages, donna simplement au courrier

l'ordre de communiquer à son maître la soumission de Piccinini et la restitution des places qu'il avait enlevées à l'Église. A cette occasion, il dispensa le duc de Milan de lui envoyer les cinq cents cavaliers qu'il lui avait demandés comme renfort de son escorte, à son passage par le territoire d'Assises. A Tiferni, l'évêque lui fit excellent accueil dans le palais fortifié que Nicolas V avait fait construire en ce lieu, pour ménager aux papes un asile sûr en temps de persécution. Après qu'il eut passé le Tibre, sur tout le parcours, par Narni et Intéramne, ce fut une ovation non interrompue jusqu'à Spolète, qui lui fit la plus magnifique réception. Chemin faisant, il multipliait les lettres et les courriers pour décider à se rendre à Mantoue les princes d'Allemagne, surtout l'empereur, qu'il avait la douleur de voir se retrancher derrière toutes sortes de prétextes plus mauvais les uns que les autres, pour s'excuser de ne pas sortir de sa coupable indifférence pour la cause de la Foi. Il put cependant obtenir de Frédéric un ordre aux princes électeurs de se rendre en personne au congrès qui allait s'ouvrir [1]. Arrivé à Spolète le 26 janvier, Pie II en repartit le 29 pour Pérouse. Il entra dans cette ville la veille de la Purification de la Vierge. Il y fut reçu avec plus de pompe encore et d'enthousiasme qu'il n'en avait trouvé jusque-là sur sa route. Etant à Pérouse, le Pontife laissa percer l'intention de se diriger sur Florence sans passer par Sienne, sa patrie. Il était secrètement irrité contre ses concitoyens, parce qu'ils avaient exclu la noblesse du gouvernement de leur république. A cette nouvelle les Siennois, envisageant la honte qui rejaillirait sur leur cité, si l'on voyait un Pape leur compatriote s'en détourner, se hâtèrent d'envoyer une ambassade, dont les humbles prières parvinrent à le faire revenir sur sa détermination.

31. Aux approches du lac Trasimène, demeuré si célèbre par la victoire d'Annibal sur les Romains, on lui annonça qu'une violente tempête, qui ne permettait aucune navigation depuis plusieurs jours, lui rendrait la traversée impossible. Heureusement, les eaux du lac étaient rentrées dans le calme à son arrivée. Il passa la nuit

Nouvelles représentations. Séjour de Pie II dans sa patrie.

[1] Gobelin., *Comment. Pii II*, lib. II.

dans le monastère de l'île, chez les religieux de Saint-François. Le lendemain matin, la barque qui le portait atteignit sans efforts l'autre rive. Il n'en fut pas de même de celles qui portaient sa suite : la tempête s'était tout-à-coup déchaînée de nouveau dans toute sa fureur, et ce fut par miracle que les dernières embarcations purent atteindre le bord sans naufrage. A l'entrée de Pie II sur le territoire de Sienne, les délégués de la République le reçurent au milieu des acclamations joyeuses des populations voisines accourues avec eux à sa rencontre ; par Clusium et Sarteni, ils le conduisirent à Corsiniano, dont les habitants lui firent une ovation splendide autant que pouvait le leur permettre leur rustique simplicité. Ce bourg se glorifiait de l'avoir vu naître : sa mère était venue là faire ses couches. Il y célébra la fête de la chaire de Saint Pierre. et décida d'y faire construire une église nouvelle et un palais, à la construction desquels il affecta des sommes considérables, afin de laisser un monument durable au lieu modeste de son berceau. A Buoncovento, il tint un consistoire. Enfin le 24 février il entrait en grande pompe à Sienne sa patrie. Peu de temps après, le dimanche de la mi-carême, eut lieu la cérémonie annuelle de la rose d'or. Pour faire honneur à la ville, Pie II décerna celle de cette année au premier des magistrats de la République, qui était gouvernée par un triumvirat. La famille à laquelle échut ce don reçut le surnom de Buoninsigni. Le Souverain Pontife entreprit ensuite d'amener le sénat à permettre l'accès des charges publiques aux chevaliers, à rappeler même ceux qui avaient été jetés en exil. La lutte fut vive parmi les sénateurs ; la proposition trouva de vives résistances. Pourtant, le parti de la clémence l'emporta, le sénat accepta le rappel des exilés. Ce fut l'occasion de grandes réjouissances publiques. Pie II, comme pour cimenter par un bienfait cette réconciliation entre tous ses compatriotes, détacha Radicofano du domaine de l'Église de Rome,et fit Sienne métropole, avec Antoine Piccolomini pour premier archevêque. Il marqua également son passage dans sa patrie par l'érection d'un beau tombeau de marbre à son père et à sa mère [1].

[1] GOBELIN., *Comment. Pii II*, lib. II. — MALAVOL., IV, par. 3.

Ambassadeurs des rois. Ceux de l'empereur.

32. Pendant le séjour du Pape à Sienne, il y eut dans cette ville un grand concours d'ambassadeurs de rois et de princes ; là se rencontrèrent ceux de l'empereur Frédéric, d'Henri de Castille, de Matthias de Hongrie, d'Alphonse de Portugal, de Georges de Bohême, de Philippe de Bourgogne, d'Albert d'Autriche, de Frédéric et d'Albert de Brandebourg. Entre tous ces députés il convient de remarquer l'évêque d'Arras pour le duc de Bourgogne et Brocchard prévôt de Saltzbourg pour l'empereur, que leurs mérites devaient bientôt faire élever à la dignité cardinalice. Notons que Brocchard et ses collègues, les jurisconsultes Jean Inderbach et Arthong Capel, s'arrêtèrent d'abord à Florence ; ils récriminaient sur ce que le Pape avait donné à Matthias le titre de roi de Hongrie, et sur ce que les envoyés de ce prince avaient été reçus à la cour pontificale avec les mêmes honneurs qu'y reçoivent traditionnellement les ambassadeurs des rois, alors que les barons de Hongrie avaient choisi pour leur roi l'empereur et que celui-ci avait accepté ce titre. Pie II répondit simplement que la plainte était mal fondée ; en effet, la coutume du Siége Apostolique est d'appeler roi celui qui est en possession du royaume, et Calixte son prédécesseur avait déjà donné à Matthias ce titre de roi. Les députés de l'empereur, se contentant de cette explication, se rendirent alors à Sienne et prêtèrent publiquement serment d'obéissance à Pie II dans l'église Sainte-Marie. Précédemment, Frédéric avait manifesté ses prétentions au trône de Hongrie : pendant que le Souverain Pontife était à Spolète, il lui avait fait demander s'il devait l'accepter, dans le cas où les grands l'appelleraient, ce dont il avait pu concevoir une grande espérance. On lui répondit qu'il ne pouvait accepter que dans le cas où il s'agirait d'une offre faite par ceux-là seuls qui avaient le droit de la faire, et non par des fauteurs de troubles civils ; on le conjurait surtout de ne rien entreprendre qui pût être un obstacle à l'expédition contre les Turcs.

Criminelle obstination du César allemand.

33. Consulté une seconde fois, le Pape répondit de la même manière. Mais Frédéric avait soif de domination, dût la cause catholique en éprouver un grand dommage, en être terni son propre honneur. C'est pourquoi il n'en persista pas moins à fomenter des

discordes par l'entremise de quelques Magnats. Il retenait en son pouvoir le précieux diadème qu'Etienne avait autrefois porté, et prétendait que Matthias n'en ayant pas eu le front ceint, ne pouvait être devenu roi de Hongrie. Le Souverain Pontife ne tarda pas à savoir que les Hongrois étaient loin d'être unanimes en faveur de Frédéric ; il n'avait pour lui qu'un petit nombre de séditieux qui, dans l'espoir d'augmenter leur fortune ou leur situation personnelle, cherchaient à l'attirer dans une guerre injuste. On apprenait en même temps que Mahomet II pressait les préparatifs d'une expédition formidable contre la Hongrie ; n'était-il pas à craindre que Matthias ne conclut avec les Infidèles une trêve, ou même une alliance ruineuse pour la cause chrétienne, afin d'être à même d'avoir raison des iniques prétentions de l'empereur. Pie II conjura donc ce dernier de ne point prêter l'oreille aux instigations de quelques factieux, pour ne songer qu'à l'accroissement de la gloire divine, à conserver intacte sa renommée aux yeux de l'univers. Il mit en œuvre les moyens les plus propres à éteindre ces discordes ; mais l'ambition du César allemand rendit vains ses généreux efforts. Celui-ci répondit à l'appel des conjurés hongrois ; de l'Autriche, il lança des troupes d'invasion sur le royaume qu'il convoitait, et que menaçaient les Ottomans sur l'autre frontière. Matthias était pris de la sorte entre les attaques de deux ennemis redoutables, auxquels il avait à tenir tête au même moment. Dans cette cruelle épreuve, il eut du moins la consolation d'être réconforté par les encouragements du Saint-Siège [1].

Equivoques et reticences de Georges Podiébrad.

34. La diplomatie pontificale avait à vaincre des obstacles non moins grands en Bohême qu'en Hongrie. Georges, sur le conseil de trois princes électeurs d'Allemagne, avait envoyé des députés à la cour romaine pour renouveler à Pie II le serment d'obéissance qu'il avait fait à Calixte III. A la tête de cette ambassade était le protonotaire de Bohême Procope, qui refusa de reconnaître publiquement le nouveau pontife au nom de son maître, comme le faisaient les envoyés des autres Etats, parce que, disait-il, ce serait fournir

[1] Gobelin., *Comment. Pii II*, lib. II. — Campan., *Vit. Pii*, ann, 1459. — Malavol., iv, p. 3. — Bonfin., dec. 3, lib. IX et X.

aux Hussites un motif de rébellion ; son serment dut être reçu en consistoire secret. Le Pape lui fit du reste bon accueil, et lui concéda le sauf-conduit qu'il demandait pour les Bohémiens qui devaient se rendre au congrès de Mantoue. Toutefois, il ne donna pas publiquement à Georges le nom de roi, parce que ce prince n'avait pas voulu lui jurer publiquement obéissance ; et, comme Procope demandait ce que devait faire son maître pour obtenir que le titre de roi lui fût ainsi donné, il lui répondit par lettre qu'il l'obtiendrait à la condition d'extirper les hérésies de la Bohême. Les honneurs accordés aux ambassadeurs des rois ne l'étant point au député de Podiebrad, le Pape expliqua dans une autre lettre qu'on ne pouvait recevoir,comme ambassadeur de roi,l'homme qui ne déclarait pas en public qu'un roi l'eût envoyé. D'autres instructions étaient données par Georges à ses orateurs ; il leur avait enjoint notamment de solliciter la confirmation de la permission pour les laïques de faire usage du calice, décrétée par le Concile de Bâle. Ils essuyèrent un refus à ce sujet, par le motif que la plupart des Bohémiens faisaient abus de cette tolerance et n'observaient pas les décisions du Concile. Pie II d'ailleurs leur annonça qu'il se proposait d'envoyer en Bohême des hommes sûrs, qui expliqueraient à tous le sens et les limites de la permission accordée par les Pères de Bâle, et qui régleraient, selon la justice, l'affaire des Silésiens. Les Silésiens refusaient de se soumettre à Georges, parce qu'ils le savaient souillé d'hussitisme : Georges conduisit une armée contre eux, prit les faubourgs de Wratislaw, mais fut repoussé de l'enceinte murée. Les Wratislaviens déclaraient du reste qu'ils étaient prêts à faire leur soumission, pourvu que Georges remplit les promesses auxquelles il s'était engagé par serment fait au Pape. Ils envoyèrent une députation au Saint-Siége, représentant leur persécuteur comme entaché d'hérésie ; il n'aurait pas même la couronne à juste titre, puisqu'il avait été antérieurement frappé d'anathème par Jean de Capistrano, internonce apostolique, à cause de son impiété notoire. Ces députés ayant été reçus avec la bienveillance que méritait leur zèle pour la religion, Georges vit en cela un encouragement à repousser son autorité ; il demanda que le Saint-

Siége leur ordonnât de lui obéir comme à leur souverain légitime. Pie II répondit que le rôle qu'on lui demandait de jouer appartenait à l'empereur, Georges se reconnaissant vassal de l'Empire ; qu'il n'avait, quant à lui, qu'à remplir un ministère de conciliation, et que d'ailleurs il n'avait jamais excité les Silésiens à la révolte. Enfin, il envoya l'archevêque de Crête et François de Tolède comme internonces en Silésie, avec mission d'apaiser la querelle [1].

§ V. LE PAPE ENRAYÉ DANS SES DESSEINS

Arrivée du Pape à Mantoue. Réception.

35. De Sienne, où il avait séjourné du 24 février au 23 avril 1459, le Souverain Pontife prit la route de Florence. A son entrée sur le territoire de cette République, il fut reçu par la députation que les citoyens avaient envoyée au-devant de lui. Dans le trajet de la frontière à la Chartreuse, les gouverneurs de Faventi, de Forli et de Corneli, clients de l'Eglise romaine, se joignirent au cortège. Quelques instants plus tard, arriva Galéas Sforza, fils aîné du duc de Milan. A deux stades environ de la porte de Florence attendaient les chefs des Guelfes, le prêteur de la ville, la plupart des magistrats. L'entrée fut triomphale. La joie des Florentins en cette circonstance fut troublée par une grande douleur, la perte de leur saint archevêque Antonin. Pie II et la vénération du peuple lui firent des obsèques dignes de ses vertus. Pendant que le Souverain Pontife était à Florence, Sigismond Malatesta multiplia les démarches auprès de lui pour obtenir qu'il le réconciliât avec le roi Ferdinand de Naples. L'entremise du Pontife demeura sans résultat en ce moment ; ce ne fut qu'à Mantoue qu'il put mener cette réconciliation à bonne fin. Après huit jours de repos, il se rendit à Bologne, où il passa six jours. Le 17 mai il entrait à Ferrare ; il en repartait le 25 du même mois. Enfin le 27, il avait franchi la dernière étape de son voyage, il entrait à Mantoue, dont le sei-

[1] GOBELIN., *Comment. Pii II*, lib. II. — COCL., *Hist. Hussit.*, XII. — DUBRAV., *Hist. Bohem.*, XXX.

gneur était alors le marquis Louis de Gonzague [1]. L'attente du Souverain Pontife était trompée : les grandes puissances catholiques n'avaient pas répondu à son appel. Il déclara qu'il ne quitterait Mantoue qu'après avoir sondé de nouveau les intentions des rois et des princes. Il leur adressa donc une encyclique pour leur annoncer son arrivée dans cette ville, et les presser de s'y rendre eux-mêmes ou d'envoyer leurs représentants. Frédéric entre tous était tenu, comme empereur, de prendre en mains la défense de l'Eglise contre ses ennemis : le Pape lui fit don du chapeau et de l'épée que le Saint-Siége fait parvenir, tous les ans, a l'un des princes qui montrent le plus de zèle pour sa défense ; cet envoi était suivi d'une chaleureuse exhortation à prendre les armes contre les Turcs. Les ducs de Savoie et de Bavière, les Florentins, les Vénitiens et les autres furent excités à sortir de leur engourdissement. Le lettres pontificales conjuraient le roi de France de mériter par des actes son titre de fils aîné de l'Eglise.

Les Byzantins et les Albanais dans la Morée.

36. L'indifférence des princes occidentaux était d'autant plus coupable qu'à tout instant se produisaient, parmi les populations orientales, de soudaines secousses contre le joug musulman, et qu'ils n'auraient eu qu'à profiter de ces dispositions des esprits pour remporter une pleine victoire. Ainsi, dans le Péloponèse, un différend ayant surgi entre Thomas et Démétrius, frères du dernier empereur de Constantinople, le second avait marié sa fille à Mahomet et fait une honteuse alliance avec le destructeur de l'empire ; Thomas s'était uni aux catholiques, et, avec le secours des Albanais, fort nombreux dans la presqu'île, avait arraché à son frère une grande partie de sa principauté, et complètement battu les Turcs, accourus au secours de leur allié. Des nombreux prisonniers qu'il avait faits, seize furent envoyés au Souverain Pontife avec une députation qui sollicitait des troupes auxiliaires, dont le concours permettrait de ne point perdre les fruits des avantages remportés. Ici du reste, il n'était pas besoin d'une croisade générale ; les députés affirmaient que l'envoi de quelques contingents d'Italie suffirait pour expulser

[1] COBELIN., *Comment. Pii II*, lib. II. — FRANCISC. CASTELLION., apud Leand. III. — PIGNA., IV.

les Turcs de la Morée. La chose fut discutée en conseil, et l'on n'aboutit qu'à fournir un secours dérisoire de trois cents piétons, dont cent à la solde de Blanche de Milan et le reste à celle du Pape, bien que celui-ci n'approuvât point qu'à la plus vaste des entreprises on donnât ce fondement mesquin. Mais il ne voulut pas refuser cette satisfaction au cardinal Bessarion, qui avait pris à cœur cette affaire. Ce fut Jannon de Crémone qui eut le commandement de ce petit corps de troupes ; on le dissémina dans les localités qui avaient chassé les Turcs pour retourner à l'empire chrétien. On faisait d'ailleurs espérer à Thomas l'envoi prochain de secours plus considérables, et le Souverain Pontife lui adressait de vifs encouragements à persévérer dans sa résistance aux Infidèles. Tout cela était bien peu, et fut assez cependant, dès que quelques autres contingents arrivèrent, pour faire recouvrer aux partisans de Thomas enhardis l'importante place de Patras, et leur procurer des succès signalés contre Démétrius. Malheureusement des discordes s'élevèrent entre les champions de la même cause ; une partie des troupes italiennes fut licenciée ; le reste, effrayé de la multitude des Turcs qui se jetaient sur le Péloponèse, le laissa sans secours et se retira honteusement. De la sorte, les Barbares n'eurent aucune peine à réduire toute la presqu'île sous le joug[1].

Chrétientés orientales. Gorgora de Georgie.

37. La nouvelle du prochain congrès des princes catholiques d'Occident à Mantoue avait pénétré jusqu'aux peuples limitrophes de l'empire turc. Ils avaient fondé sur cette assemblée les plus grandes espérances. L'empereur de Trébizonde, le roi de Perse, les princes d'Arménie, de Géorgie, de Mingrélie, des Githes et des Araméens avaient aussitôt formé une vaste ligue, offensive et défensive, contre Mahomet II. L'opinion, généralement accréditée dans ces lointains pays, était que le duc Philippe de Bourgogne devait conduire la grande croisade. C'est pourquoi l'empereur de Trébizonde informa ce prince de tout ce qui se passait dans la région du Caucase et de la mer d'Aran. Mais c'est surtout la lettre de Gorgora, prince de Géorgie, à Philippe de Bourgogne qui est intéressante par

[1] Gobelin., *Comment. Pii II*, l. III — Phrantz., ix, 22. — Plocutz., iii, 23 et 24.

les détails précis qu'elle donne. Il déclare qu'il est inébranlablement attaché à la foi chrétienne, qu'il n'a rien tant à cœur que de verser son sang pour la cause de Jésus-Christ. Après la mort de son père, il a soutenu plusieurs guerres contre les Infidèles et remporté sur eux de nombreuses victoires. Si des dissensions intestines avec quelques princes chrétiens ne l'en avaient empêché, il aurait même obtenu de plus grands avantages. Maintenant, sur l'ordre sacré de Louis, patriarche des Géorgiens, il a fait la paix avec les princes du voisinage, pour que tous les efforts soient tournés contre Mahomet. Il devait fournir un contingent de vingt mille cavaliers dans la prochaine campagne. Il aurait pour alliés : Georges roi de Perse, David empereur de Trébizonde, Bendia roi de Mingrélie, Rabia duc d'Anocosie, Bedebeth prince de l'Arménie mineure, et plusieurs autres souverains orientaux. En outre, étaient entrés dans cette alliance trois autres princes très-puissants, bien qu'ils fussent sectateurs du Prophète : Caraman, Asmailberch, Assembech, aussi appelé U-umcassan, qui devait livrer passage aux Géorgiens pour envahir la Natolie. Ce dernier prince s'était même engagé par serment à s'unir aux Latins, lorsqu'il auraient organisé une expédition pour recouvrer Jérusalem. Gorgora termine en disant que cette grande alliance aurait été surtout inspirée par les espérances qu'ils fondaient sur le congrès de Mantoue[1]. Les princes orientaux comprenaient à merveille, et ils le disaient sans détour dans leurs lettres, que si les Latins ne profitaient pas de cette occasion unique de leur alliance à eux tous pour renverser la puissance ottomane, les efforts partiels seraient vains plus tard, tant du côté des chrétiens d'Europe que du côté des chrétiens d'Asie.

Le duc de Bourgogne retire ses engagements.

38. Or que fit-on de ce sage avertissement au congrès de Mantoue? le voici : Philippe de Bourgogne avait envoyé pour le représenter Jean de Clèves son neveu et l'évêque d'Arras. Ils furent reçus avec les plus grands honneurs. Interrogés au sujet de la croisade à diriger contre les Turcs, ils répondirent que leur maître n'avait que bien peu de confiance dans le succès d'une semblable

[1] MEYER., *Hist. Fland*, XVI.

expédition ; en tout cas, il était indispensable que les forces de toute la Chrétienté fussent unies contre un ennemi commun, fier des éclatantes et nombreuses victoires qui avaient répandu la terreur de son nom dans tout l'univers catholique ; toutes les fois que ses ancêtres avaient levé contre les Infidèles l'étendard de la Croix, la France, l'Allemagne et l'Angleterre avaient fourni des troupes, et, comme ces pays étaient actuellement en proie aux guerres intestines, il convenait de les pacifier d'abord entre eux, avant de porter les armes contre les ennemis du dehors ; enfin le duc de Bourgogne était prêt à se conformer aux ordres du Souverain Pontife, pour que la guerre sainte fût déclarée du commun assentiment de tous les princes chrétiens. Mais Pie II n'ignorait pas que, pour vaincre les Turcs, un grand déploiement de forces était nécessaire ; c'était même à cause de cela, comme il le fit observer aux députés de Philippe, qu'il avait convoqué le congrès de Mantoue. Il ne fallait pas néanmoins s'exagérer les choses et suivre aveuglément la renommée qui les avait grossies. La Hongrie seule n'avait-elle pas soutenu la lutte contre eux pendant soixante-dix ans avec des chances à peu près égales? Ils ne devaient leur renom, en grande partie usurpé, qu'à la lâcheté des Grecs, qui s'étaient laissé vaincre sans se défendre Qu'ils se mesurent aux Allemands, aux Français, aux Italiens, aux Espagnols, ils verront bien qu'ils ont affaire à des hommes. Les Chrétiens, après avoir été la terreur du monde entier, n'ont-ils pas honte de trembler devant un tel peuple? Sans doute il était sage l'avis donné par le duc de Bourgogne, il était prudent et même nécessaire de pacifier les pays dans lesquels on voulait recruter des troupes ; qui donc l'ignorait? Elles étaient rares, on ne pouvait que l'avouer, les expéditons faites en Orient pour la défense de la Religion, auxquelles la France n'avait pris aucune part ; il semblait que le propre des Français fût de combattre pour la Foi.

Considérations présentées par Pie II.

39. Le Souverain Pontife avait donc la résolution de travailler au rétablissement de la concorde entre la France et l'Angleterre, comme aussi à la pacification de l'Allemagne. Mais cela demandait un certain temps, beaucoup de temps ; l'envoi des Nonces, la réu-

nion des dissidents, obligés de quitter leur lointaine patrie pour se rendre au même lieu, les négociations, les clauses à débattre, les ressentiments à dissiper, les traités à conclure... Car enfin, comment étouffer en quelques jours des haines vieilles d'un grand nombre d'années? Pendant ce temps les Hongrois, épuisés par la guerre, ne pouvaient que succomber. Les Turcs les menaçaient d'invasion, et certainement ils n'attendaient que la belle saison pour accomplir leur menace. Déjà les Raciens avaient fait alliance avec eux. Sinderovie était passée au pouvoir des Ottomans par la défection des Bosniaques, et le transport des troupes par le Danube était facile aux ennemis de la Foi. Si la Hongrie est accablée par les Turcs, la porte est ouverte aux envahisseurs et sur l'Allemagne et sur l'Italie, ce qui double leurs forces. Or le dilemme fatal est là : les Hongrois abandonnés du reste des chrétiens ou seront écrasés, ou bien ils feront alliance avec Mahomet II. Comment augurer d'autre manière, en présence de l'exemple des Huns, des Goths, des Lombards et des autres Barbares, s'introduisant en Italie et en Allemagne par la Hongrie, et pénétrant jusqu'en France, jusqu'en Espagne? De promptes mesures étaient donc à prendre pour que le même fait ne se reproduisît pas actuellement, puisqu'il était certain que les Turcs rêvaient la conquête de l'Occident. Il y avait nécessité de leur faire échec pendant qu'on pouvait les vaincre, avant l'écrasement de la Hongrie, et pour cela on ne devait pas les réputer invincibles. La bataille de Belgrade datait à peine de trois ans : nombreux et bien armés, ils s'étaient laissé battre en combattant dix contre un et contre des hommes presque sans armes.

Unité des armées [illegible] dération [illegible] la [illegible] vincible [illegible] gie

40. Si l'on compare les forces respectives des deux camps, ce ne serait pas la Chrétienté, qui embrasse tant de territoires immenses, qu'il faudrait pour anéantir les Turcs ; l'Italie seule y suffirait, si elle était unie. Ce sont les divisions, les haines entre Chrétiens qui font leur force. Ce n'est pas en ce temps de discordes qu'on peut trouver un Godefroy, un Conrad, un Saint Louis, pour mener outre mer l'Occident soulevé contre les Infidèles ; il ne se rencontre pas un roi, un prince qui ne redoute son voisin et qui consentît

à laisser sa demeure vide. Il ne faut point cependant désespérer de la cause sainte, refuser des secours à des frères en butte aux attaques de l'ennemi ; on peut aller en aide à la Hongrie, il suffit que les princes le veuillent. En attendant que la concorde se fasse entre les grandes puissances et qu'une expédition générale soit possible, pourquoi ne point envoyer aux Hongrois un contingent respectable, obtenu de tous au moyen d'une contribution égale? Ni la Bourgogne, ni la France, ni l'Angleterre n'auraient à concevoir des craintes au sujet d'un ennemi qui diminuerait ses forces exactement comme il les diminuerait même. Et qu'on ne s'effraie pas; ce ne serait pas pour chaque grande puissance deux ou trois cents mille hommes à fournir, ceux qui connaissent la situation étant d'avis qu'il suffirait de cinquante ou soixante mille hommes au plus. Une plus grande masse armée ne peut ni s'alimenter, ni se gouverner, ni se mettre en bataille facilement. Les princes verraient-ils des difficultés à la levée des troupes dans leurs propres Etats? En ce cas qu'ils apportent une contribution en argent : on fera la levée chez les Teutons, en Bohême, en Pologne ; et cette armée, à la solde de la Chrétienté, protégera la Hongrie et les provinces voisines sous les ordres du légat Apostolique. Faute d'user de l'un ou de l'autre des deux moyens indiqués, on s'expose à perdre la Hongrie, à mettre la cause chrétienne en grand péril. Ces considérations, que le Souverain Pontife livrait aux méditations du duc de Bourgogne, étaient irréfutables et présentaient le plus haut intérêt.

Offre dérisoire du Bourguignon. L'Allemagne divisée.

41. Les députés de Philippe cherchèrent à lui ménager une sortie par la tangente : il avait fait vœu sans doute de marcher à la guerre sacrée, mais avec cette réserve tacite que l'empereur, ou le roi de France, ou tout autre prince, qui ne lui fût pas inférieur, se dévouerait également à cette expédition. Les rois de Portugal et d'Aragon, après avoir solennellement pris la croix, avaient trompé les espérances de tout le monde. La Bourgogne et la Belgique n'étaient pas de taille à se mesurer seules contre l'empire turc. Au bout de longs pourparlers, les ambassadeurs bourguignons finirent par promettre que le duc leur maître irait en Hongrie à la tête de deux

mille cavaliers et de quatre mille fantassins, lorsque les autres princes s'armeraient contre les Turcs. On espérait tirer d'Allemagne des secours plus considérables, Frédéric ayant en grande estime le Souverain Pontife actuel. Mais l'empereur, au contraire de secourir la Hongrie, la tourmenta de toutes manières, et lui-même fut attaqué par d'autres princes germains. Le puissant duc Louis de Bavière s'empara d'une ou plusieurs cités vassales du Saint-Empire. Frédéric, pour se venger de cet outrage, déchaîna contre l'usurpateur Albert de Brandebourg, à qui se joignirent les ducs de Saxe, les comtes de Wittemberg, les évêques de Mayence, de Bamberg et d'Herbipolis, la majeure partie des villes impériales. Le Bavarois avait avec lui le comte Palatin Frédéric et les autres princes alliés à sa famille. De terribles calamités étaient donc imminentes pour la Germanie. Voulant les conjurer, Pie II, avant son entrée à Mantoue, avait délégué à titre de nonces Siffrid évêque de Spire et Henri Senscleem, doyen de l'Eglise de Wratislaw. Il ne tarda pas à leur adjoindre Etienne Nardi, en le chargeant de se rendre avec eux à la diète de Nuremberg. Etienne précédemment, dans une diète tenue à Constance, avait mis fin à la guerre inexorable que se faisaient depuis plusieurs années la Suisse et les ducs d'Autriche. L'habileté, le tact dont ce diplomate venait de donner cette éclatante preuve, le désignaient au Souverain Pontife comme devant lui prêter un concours précieux pour la pacification du reste de l'Allemagne, dont allait s'occuper le congrès de Nuremberg[1].

[1] GOBELIN., *Comment. Pii II*, lib. III.

CHAPITRE IX

SOMMAIRE.

PONTIFICATS DE PIE II ET DE PAUL II

§ I. CONGRÈS DE MANTOUE.

1. Paix de Nuremberg, rompue, reprise. — 2. Ouverture du congrès. Opinions sur la guerre sainte. — 3. Sentiment du Pape. Florentins et Vénitiens. — 4. Ambassadeurs bretons, provençaux, français, anglais. — 5. Dispositions montrées par l'Allemagne. Nouveaux légats. — 6. Alarmants progrès des Turcs. Vigilance du Pape. — 7. Naples revendiquée par les d'Anjou. — 8. Lutte d'ambition et de servitude en Chypre.

§ II. BOULEVERSEMENTS EN EUROPE.

9. Inutiles légations pour la paix. — 10. Guerre civile en Angleterre. Changement de dynastie. — 11. Guerres occidentales. Contre-coup en Orient. — 12. Ambassade des chrétientés d'Asie. Mort de Charles VII. — 13. Avènement de Louis XI. Conquêtes de Mahomet II. — 14. Le nouveau roi de France envoie des ambassadeurs au Pape. — 15. Contestations au sujet de Naples. Victoire de Ferdinand. — 16. Reprise et rupture des négociations. — Insidieuse ambassade de Podiébrad à Rome. — 18. Nouvelles dissensions en Allemagne.

§ III. HÉROÏQUE RÉSOLUTION DU PAPE.

19. Les Turcs en Valachie. Wlad Draculès. — 20. Pie II a résolu de comman-

§ I. CONGRÈS DE MANTOUE

Paix de Nuremberg, rompue, reprise.

1. Les nonces du Pape, quelques prélats et le grand-maître des chevaliers de l'ordre Teutonique se présentèrent au congrès de Nuremberg avec l'intention sincère de conclure la paix. Au debut, l'irritation des esprits était montée à ce point que l'espoir de toute conciliation semblait perdu. Albert de Brandebourg avait réuni vingt-quatre mille hommes sous les armes et ne croyait pas qu'il fût présomptueux pour lui de compter sur la victoire. D'autre part, les Bavarois, qui se savaient très-bien approvisionnés, étaient prêts à tenir tête à ses attaques. Cependant, lorsque les légats apostoliques eurent fait entendre de justes remontrances au nom du Vicaire de Jésus-Chrit, Albert de Brandebourg et Louis de Bavière licencièrent leurs troupes. La paix, qu'on avait pensé n'obtenir

qu'à la suite de négociations longues et laborieuses, se conclut promptement et sans efforts. Lorsque Pie II en reçut l'heureuse nouvelle, grande fut sa joie, parce qu'elle lui apportait l'espérance de pouvoir opposer une barrière aux Turcs, qui faisaient des progrès alarmants en Russie ; ils s'étaient emparés de l'importante place forte de Zendré, dont on regardait la perte comme à peine moins déplorable que celle de Constantinople. Il écrivit aussitôt au margrave de Brandebourg, à Louis de Bavière, à Frédéric et à Guillaume de Saxe, à Sigismond d'Autriche, à Charles de Bade, au comte Palatin, à celui de Wittemberg, pour les féliciter de leur entente et les exhorter vivement à se rendre au plus tôt à Mantoue. Mais la paix de Nuremberg était à peine signée, que de nouveaux dissentiments surgirent du traité lui-même. On avait imposé au comte Palatin Frédéric le paiement d'une certaine somme à la veuve de son frère, moyennant l'abandon de la ville de Berzabrein, la mise en liberté du comte Stéphard et la remise à l'Eglise de Mayence d'une dette de neuf mille florins. Frédéric ne voulut pas se soumettre à ces conditions, bien qu'en son absence Albert d'Autriche et Louis de Bavière se fussent engagés à les lui faire remplir. Il signifia donc à ce dernier que faute par lui de faire casser ces clauses injustes, il lui déclarerait la guerre, envoya un orateur au Pape pour exposer les motifs qu'il avait de répudier le traité, et choisit pour arbitres le pape lui-même avec l'empereur. Il fallut donc rentrer dans la voie des négociations, et le Souverain Pontife écrivit au margrave de Brandebourg pour l'engager à se montrer facile dans l'arrangement d'un différend qui menaçait de compromettre la paix. En même temps Bernard Krayburg reçut, avec les pouvoirs de nonce, la mission d'obtenir une trêve de deux ou de trois ans entre le comte Palatin et ses adversaires, afin que leur division ne mît pas obstacle aux préparatifs pour la guerre sainte. Après diverses phases d'inaction et d'hostilité, la paix put cependant être rétablie par l'entremise de l'archevêque de Crête ; Albert de Brandebourg se rendit en Italie[1].

[1] GOBELIN., *Comment. Pii II*, lib. III.

Ouverture du congrès. Opinions sur la guerre sainte.

2. Le congrès de Mantoue s'ouvrit le jour des nones de septembre 1459. Les députés de Chypre, de Rhodes, de Lesbos, de quelques puissances chrétiennes d'Asie, de la Macédoine, de la Bosnie, de l'Illyrie et de l'Epire étaient arrivés les premiers : ils venaient implorer des secours contre les Turcs et contre le Sultan d'Egypte Abusac; la dissolution de la flotte pontificale organisée par Calixte III et mise par lui sous les ordres du patriarche Louis, les laissait exposés aux plus grands périls. Après avoir éteint entre les députés des puissances d'Occident d'intempestives querelles de préseance, Pie II exposa dans un long discours à l'assemblée les motifs qui commandaient impérieusement de prendre les armes contre les Infidèles. Le cardinal Bessarion après lui développa la même thèse au nom du Sacré-Collége. A cette séance assistaient le duc de Milan François Sforza, les représentants de l'empereur Frédéric, de Casimir de Pologne, de Ferdinand de Naples, de Jean d'Aragon, de Matthias de Hongrie, d'Étienne de Bosnie, de plusieurs autres princes, et ceux des chrétiens d'Orient. Tous approuvèrent sans réserve la manière de voir du Saint-Siége. L'incident des députés hongrois se plaignant des troubles que l'empereur entretenait dans leur patrie, ne put même altérer cette entente. Le lendemain, réunion spéciale des représentants des peuples italiens. Là se trouvaient François de Milan, Louis de Mantoue, Guillaume de Monferrat, Sigismond Malatesta, l'ambassade Aragonaise pour la Sicile, la Sardaigne et la Corse, les députés de Ferdinand de Naples, ceux de Venise, de Florence, de Sienne, de Ferrare, de Lucques, de Bologne. Les Savoyards déclarèrent que leur pays ne faisait point partie de l'agglomération italienne et se rattachait à la France, dont les représentants n'étaient pas encore arrivés. On tint un véritable conseil de guerre au sujet des troupes de terre et de mer et des subsides en argent que devait exiger la croisade. François Sforza fut d'avis qu'il fallait attaquer l'ennemi au même moment par terre et par mer, et qu'il convenait de recruter le gros de l'armée chez les peuples limitrophes de l'empire turc, pour obvier autant que possible aux malentendus et aux démêlés avec les indigènes. Les Aragonais se rangèrent à ce sentiment. Les Véni-

nitiens, qui connaissaient les forces des Turcs pour s'être mesurés de près avec eux, furent plus explicites : ils dirent que la flotte devait être de trente trirèmes et de huit autres navires ; que les troupes de terre, recrutées en Hongrie et dans les pays voisins, devaient être portées à quarante mille cavaliers et vingt mille piétons au moins ; que l'argent nécessaire à l'expédition serait tiré des autres provinces de la Chrétienté. Cette opinion eut l'assentiment de tous, à l'exception de Malatesta, qui insista pour que le recrutement des troupes eût lieu également en Italie.

Sentiment du Pape. Florentins et Vénitiens.

3. Le Pape, intervenant dans le débat, fit observer que le meilleur parti pour l'heure était de prendre les soldats qu'on pourrait trouver sans distinction de race ou de nationalité. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Bohême, la Pologne promettaient des contingents ; c'était avec cette armée que devait se faire l'attaque par terre, pendant que les marins de la Catalogne, de l'Aragon et du Portugal attaqueraient par mer. Avec ces éléments divers, la grande affaire, la condition essentielle du succès consistait à obtenir une action commune. Il fallait que chaque nation eût son chef et son camp distinct, mais sous l'engagement formel pris par tous de se venir réciproquement en aide. Tous devaient reconnaître un seul chef suprême, le légat apostolique, suivre un seul étendard, la bannière de la croix. Pie II estimait que les Turcs ne pouvaient pas mettre sous les armes plus de deux cent mille soldats, et que la principale force de leur armée résidait dans les Janissaires, qui n'allaient pas au-delà de quarante mille. Il était suffisant de leur opposer une armée de terre de cinquante mille hommes, aux trois-quarts composée de cavalerie, plus une flotte de quarante vaisseaux de guerre et de huit navires de transport. Pour parer aux dépenses le Souverain Pontife proposa de prélever pendant trois ans dix pour cent sur les revenus du clergé, trente sur ceux des laïques et vingt sur ceux des Juifs. Tous les plénipotentiaires italiens acceptèrent ces charges et signèrent le décret qui les ordonnait à l'exception des députés de Venise et de ceux de Florence. Les Florentins, devant le sanglant reproche qui leur était fait par tous de déserter lâchement la défense du nom chrétien, s'engagèrent secrète-

ment à signer le décret aussitôt après l'arrivée très-prochainement attendue de navires chargés de marchandises qui retournaient de Constantinople. Les Vénitiens, pour s'associer à l'expédition, demandaient qu'on leur laissât la gestion de la guerre sur mer, à l'exclusion de toute autre puissance, qu'on leur abandonnât le butin et les territoires que la flotte prendrait à l'ennemi, qu'on leur fît remise de toute part contributive dans la solde à payer aux equipages, que l'armée de terre sortant de la Hongrie fût de cinquante mille cavaliers et vingt mille fantassins, que la flotte eût soixante trirèmes et vingt navires de charge et qu'on la pourvût de huit mille soldats, indépendamment des rameurs et des matelots; ils promettaient uniquement de fournir gratis les carcasses et les armements des vaisseaux ; pour tout le reste, ils entendaient être payés et voulaient qu'on leur abandonnât les cent cinquante mille florins que la contribution de guerre devait produire chez eux, augmentés de quinze cent mille qui seraient pris sur les contributions des autres peuples. C'est-à-dire que les Vénitiens, non contents de vouloir se soustraire à contribuer pour leur part au paiement des dépenses, cherchaient encore à s'assurer de larges bénéfices puisés au Trésor du reste de la chrétienté. Pie II, justement indigné de leurs propositions inacceptables, leur fit sentir en les repoussant qu'il discernait très-bien le honteux calcul qui les avait inspirées.

4. Plus tard arrivèrent les ambassadeurs du roi de France avec ceux de René de Provence, suivis de près par les députés de François duc de Bretagne. Français et Provençaux déclarèrent qu'ils ne prêteraient serment d'obéissance au Pontife qu'après qu'il se serait expliqué nettement sur les affaires de Naples et qu'il aurait promis d'abandonner la cause de Ferdinand. Impatientés de ces retards, les députés Bretons demandèrent à prêter et prêtèrent en effet au nom de leur maître le serment d'obéissance à Pie II. Les représentants de Charles VII finirent eux aussi par se soumettre à l'usage invariable que suivent les Souverains Pontifes de ne donner audience aux ambassadeurs qu'après qu'ils ont promis obéissance au nom de ceux qui les envoient. Quelques jours après seulement,

Ambassadeurs bretons, provençaux, français, anglais.

ils présentèrent leurs observations au sujet des affaires de Naples, et le Pape fit connaître sans détours à ces délégués et par eux à leur maître les graves raisons qui l'avaient fait se déclarer pour Ferdinand. Interrogés sur les dispositions de Charles VII touchant la croisade, les ambassadeurs, éludant la question, répondirent qu'il était indispensable de concilier tout d'abord entre elles la France et l'Angleterre, et par conséquent d'envoyer un légat dans ce but. Or, Henri d'Angleterre n'avait envoyé au congrès qu'une députation peu digne de représenter une grande puissance, tous les grands barons ayant prétexté, pour décliner cette mission, les embarras que leur causait la guerre civile. Les affaires anglaises étaient dans le plus déplorable état. Le comte Jean de Warvick, soutenu par le nonce apostolique, traître à son mandat, avait fait Henri prisonnier sur le champ de bataille, et le duc d'York se prétendait roi comme le plus proche parent et l'héritier de Richard II, dont on s'était débarrassé par le crime. Il s'ensuivit un arrangement en vertu duquel Henri devait rester en possession du sceptre jusqu'à sa mort, et le laisser ensuite au duc d'York ou à son fils.

Dispositions montrées par l'Allemagne. **Nouveaux** légats.

5. L'Angleterre étant en proie aux discordes intestines, et la France ne voulant pas démordre de ses prétentions sur le royaume de Naples, le vicaire de Jésus-Christ se tourna vers les Germains. Il appela les députés de Frédéric, des princes électeurs, de plusieurs autres grands barons et des villes libres, puis leur demanda quels secours ils pouvaient promettre pour la guerre sainte. Subjugués par son autorité, entraînés par son zèle, ils finirent par promettre trente mille fantassins et dix mille cavaliers, ajoutant que la réunion de deux diètes, l'une à Nuremberg et l'autre en Autriche, était nécessaire pour l'organisation de ce secours ; ils conclurent en demandant l'envoi d'un légat. Le Pape donna cette mission au cardinal Bessarion, et désigna Frédéric comme chef de l'armée de terre, en le chargeant de désigner lui-même un autre prince dans le cas où il serait empêché d'accepter. Pendant qu'avaient lieu ces arrangements, Sigismond d'Autriche était arrivé à Mantoue en splendide apparat, avec une escorte de quatre cents chevaux et d'une grande partie de sa noblesse. Deux cardinaux et tout le per-

sonnel de la cour pontificale s'étaient portés à sa rencontre. Pie II l'avait reçu en audience publique. Albert de Brandebourg s'était également rendu et avait été l'objet du même sympathique accueil[1]. Avec les députés du roi Casimir de Pologne, le Souverain Pontife s'occupa beaucoup du rétablissement de la paix entre la Prusse et leur patrie. L'archevêque de Crête, et le prélat espagnol, François de Séville, furent envoyés dans ce but en Pologne ; le Saint-Siége encouragea vivement les dispositions pacifiques de Casimir. Un nonce partit en outre pour la Lithuanie, la Gothie et la Norwège, afin que le souffle de la croisade se propageât jusqu'au delà de la Baltique. Enfin l'idée de Calixte III de placer les ottomans entre deux feux, pour les contraindre à diviser leurs forces entre la guerre d'Asie et celle d'Europe, était excellente : pour la continuer, Pie II agit auprès de Caraman, prince de Cilicie, irréconciliable ennemi de Mahomet II ; il obtint de ce souverain la promesse d'une puissante diversion dès que les occidentaux iraient de l'avant. Mais ceux-ci semblaient se plaire à user l'initiative pontificale au frottement de pitoyables incidents et de négociations interminables.

Alarmants progrès des Turcs. Vigilance du Pape.

6. Le Turc, lui, mettait à profit le temps perdu en vaines paroles par ses adversaires, et faisait de nouveau sur terre et sur mer de sérieux progrès. Rhodes et les îles de la mer Égée conquises sous le précédent pontificat étaient en grand péril de retomber au pouvoir des Infidèles. Pie II essaya de conjurer ce désastre en chargeant le cardinal-patriarche de Venise, qui avait été contraint de dissoudre la flotte pontificale dont les Turcs avaient eu tant à souffrir, de négocier auprès du doge et du sénat l'envoi de quelques vaisseaux auxiliaires aux chevaliers de Rhodes. Mais rien ou à peu près rien ne fut fait. Cependant les ottomans, à qui cette indifférence permettait de reprendre l'avantage sur mer, le reprenaient également sur terre. A la conquête de Zendré, ils joignaient l'occupation en Bosnie de Synderovie, dont Matthias avait confié la défense au fils du roi de cette contrée, et que ce prince, trahissant

[1] Gobelin., *Comment. Pii II*, lib. III.

la cause chrétienne et passant dans leur camp, leur vendit avec sa propre apostasie pour une forte somme. La Valachie et la Hongrie étaient ouvertes aux irruptions de Mahomet: les Pannoniens terrifiés jetèrent vers le Saint-Siége le cri déchirant qu'arrache une subite détresse. Le Souverain Pontife envoya aussitôt sur le théâtre du danger, pour organiser une prompte résistance, le cardinal-légat Jean Carvajal, qui était en pourparlers avec l'empereur dans le but de le réconcilier avec Matthias. Heureusement les Turcs, pour une cause que n'ont pas révélée les documents contemporains, se replièrent sur la Grèce. C'était encore un temps de répit, dont les princes catholiques auraient pu profiter pour unir leurs armes contre les Infidèles. Mais ils appartenaient tout entiers aux égoïstes calculs de leurs passions personnelles.

Naples revendiquée par les d'Anjou.

7. La belle résolution d'une expédition contre les Turcs, prise par les princes et les peuples d'Italie, n'avait pas tenu devant une nouvelle tentative des Français sur le royaume de Naples. Malgré la défaillance générale, Pie II ne désespérait pas cependant. Il promettait au cardinal Carvajal l'envoi prochain de douze mille cavaliers à la solde du Saint-Siége. Avec les douze mille et les fantassins qu'avait promis le roi de Hongrie, l'espérance était permise; cela pouvait déjà constituer un noyau sérieux. Il est certain que les projets de guerre sainte furent surtout contrariés par les troublés du royaume de Sicile entre Ferdinand et les barons, qui s'indignaient d'être aux ordres d'un bâtard : les uns désiraient la restauration de la famille d'Anjou avec René de Provence ; les autres voulaient le retour immédiat et direct au Saint-Siége. De ces derniers furent les habitants d'Aquila ; mais le Souverain Pontife, repoussant leurs offres, leur enjoignit la soumission au prince qu'il avait reconnu. Le porte-drapeau des adversaires de Ferdinand était Antoine des Ursins, prince de Tarente. Pie II n'obtint qu'à grand'peine l'apaisement de cette querelle Or, à cette même époque, Jean de Lorraine, fils de René, préparait à Gênes une expédition contre le détenteur de l'héritage paternel. Il ne lui avait pas été possible encore d'entreprendre cette campagne, parce que l'ancien doge, Pierre de Campofregosa, qui se repentait d'avoir abdi-

qué le pouvoir, lui faisait la guerre avec l'aide de Ferdinand et du duc de Milan ; il s'efforçait d'expulser les Français, qu'il avait appelés lui-même. Enfin Pierre, vaincu avec ses partisans, périt misérablement dans le combat, et Jean de Lorraine, tranquille de ce côté, partit pour la conquête de Naples, sur une flotte moitié marseillaise et moitié génoise, le 3 des ides d'octobre 1459. Il avait fait alliance avec le marquis de Crotone, qui avait entraîné la Calabre dans sa rébellion ; mais il le trouva défait par les Aragonais avant d'avoir pu joindre ses forces aux troupes insurgées. Il songeait à reprendre la mer, lorsque le duc de Suessa vint le trouver au Volturno, et, cet auxiliaire de la dernière heure, en embrassant son parti, amenait la défection d'un grand nombre de seigneurs[1].

Lutte d'ambition et de servitude en Chypre.

8. Toutes ces complications de la politique occidentale ne pouvaient qu'être favorables aux progrès des Infidèles. Ils puisaient encore plus de force dans les discordes des chrétiens d'Orient. Le royaume de Chypre en fut un triste exemple à cette époque. Pie II venait de confier au cardinal Isidore, évêque de Sabine, la succession au siége patriarcal de Constantinople, avec l'administration de l'archevêché de Négrepont et de l'évêché de Nicosie. Jacques, fils naturel du défunt roi de Chypre Jean, avait ambitionné le siége de Nicosie. Les reines Hélène et Charlotte, s'opposant à ces prétentions, écrivirent au Pape que Jacques, qui avait trempé les mains dans le meurtre, était indigne des honneurs de l'épiscopat. Jacques intercepta cette lettre, dont la lecture le jeta dans un violent courroux. Tous les factieux du royaume accoururent à son appel. Il entra dans Nicosie, fit passer au fil de l'épée tous ceux qui voulurent lui faire résistance, et prit possession de la ville. Mais, effrayé à l'approche du fils du duc de Savoie, qui épousait Charlotte veuve de Jean, et devenait roi de Chypre, il s'enfuit à la cour du Soudan d'Egypte. Or, Louis de Savoie, qui n'avait pas daigné s'arrêter à Mantoue, pour conférer avec le Pape touchant les moyens de consolider sur sa tête la couronne qu'il allait prendre, envoya, dès son arrivée en Chypre, une ambassade au Soudan pour se re-

[1] Collenut., vi. — Foliet., *Hist. Genuens.*, xi. — Gobelin., iv. — Pontan., i. — Surit., *Annal.*, xvii, 1 et seq. — Bizar., xiii.

connaître vassal de son empire. Celui-ci, flatté de la démarche, était sur le point de lui accorder en retour les prérogatives royales, lorsque son entourage et les conseils de Mahomet II, qui redoutait qu'un prince de race française n'attirât les Français en Orient, l'en dissuadèrent. C'est Jacques qui fut proclamé roi de Chypre, revêtu du manteau royal, ceint du diadème, et promené dans les rues du Caire, selon la coutume musulmane. Le prince intrus s'empressa de nommer archevêque de Nicosie un carme apostat qui avait été l'âme de toute cette intrigue. Il fut enfin arrêté dans le conseil du Soudan qu'une armée égyptienne expulserait de Chypre Louis et Charlotte, et réduirait à l'obéissance de Jacques leurs partisans[1].

§ II. BOULEVERSEMENTS EN EUROPE

Inutiles légations pour la paix.

9. Le congrès de Mantoue était loin d'avoir répondu, les faits mêmes le disent, aux espérances de Pie II. Il songea néanmoins à le faire tourner le plus possible au profit de la cause catholique. Il y promulgua, dans les premiers jours de 1460, une solennelle déclaration de guerre contre les Turcs, et pour ce décret il obtint l'assentiment de tous les rois et princes qui avaient envoyé des représentants. Les mesures financières qu'il proposa pour parer aux dépenses de la guerre, furent moins facilement accueillies. Le clergé lui-même se lança dans une résistance scandaleuse, que le Saint-Père dut flétrir. Huit mois s'étaient passés à Mantoue dans une attente vaine de ceux qui devaient venir au congrès ; les attendre plus longtemps n'eût pas été sage. Pie II ordonna la dissolution de l'assemblée. Convoquée en vue de l'écrasement des Infidèles, elle n'avait pu décréter contre eux que des mesures insignifiantes, si l'on considère les forces de toute la Chrétienté. Et pourtant ce qui était résolu, si les intéressés en fussent venus à l'exécution, aurait suffi pour garantir l'honneur et la sécurité de la civilisation chrétienne. Aussitôt après la clôture du congrès, le Souverain Pontife

[1] MONSTRELET., *Hist.*, vol. III, p. 83.

reporta tous ses soins sur la pacification des puissances catholiques, afin de hâter les préparatifs de la croisade et le choix du chef de l'expédition. Envoyé en Allemagne dans ce but, le cardinal Bessarion, bien que valétudinaire, remplit courageusement sa mission, au cœur de l'hiver, dans trois diètes, à Nuremberg, à Worms, à Vienne. Ses efforts furent vains ; il se vit contraint de rentrer en Italie sans avoir rien obtenu. Des tentatives semblables de conciliation venaient d'échouer en France et en Angleterre. Toute espérance d'arriver à l'organisation de la croisade était perdue[1]. L'année 1460 se passa tout entière en infructueux efforts pour reconstituer le faisceau des forces catholiques, principalement en Allemagne par l'entremise du même cardinal Bessarion. Georges de Bohême, en se mêlant à ces négociations sous prétexte de réconcilier l'empereur avec Matthias de Hongrie, ne fit que créer des difficultés plus grandes. Il ne tarda pas à jeter le masque, laissant voir qu'il cherchait à se frayer une voie jusqu'au trône impérial. Frédéric était donc distrait de toute entreprise contre les Turcs par les complications de la politique intérieure. Le comte Palatin, à qui fut offert le commandement de la croisade, répondit par un refus. L'action diplomatique des légats dut se borner à ne pas laisser la Hongrie, abandonnée de tous au péril le plus imminent, accepter l'alliance des mortels ennemis du christianisme[2].

Guerre civile en Angleterre. Changement de dynastie.

10. Troubles graves en Germanie, guerre civile en Angleterre. La lutte se poursuivait entre les partisans d'Henri VI et ceux du duc d'York, dont le comte de Warvick avait fait triompher la faction. La reine Marguerite d'Anjou, mise en fuite avec son fils Edouard, était parvenue pourtant à réunir de tous côtés des secours considérables. Elle n'hésita pas à se mesurer avec les ennemis, qui se portaient en force à sa rencontre. Elle les battit complétement à Wakefield. Le duc d'York et son second fils Edmond furent faits prisonniers et subirent le dernier supplice. Selon quel-

[1] Gobelin., *Comment. Pii II*, lib. III. — Baptist. Platin., *Panegyr. Bessarion.*

[2] Cocl., *Hist. Hussit.*, xii. — Gobelin., *Comment. Pii II*, lib. V. — Naucler., vol. ii, gen. 49.

ques historiens, le père aurait succombé dans la bataille. A la suite de cet éclatant succès, Marguerite marcha sur Londres, afin de hâter la délivrance du roi son mari. Le légat François évêque d'Interamne, pour échapper au châtiment que méritait sa criminelle conduite, s'enfuit chez les Flamands, emportant l'or, prix de sa honteuse trahison[1]. La reine, à ce moment, aurait pu sans trop de peine obtenir l'entière soumission de la majorité des habitants de Londres et procurer la restauration du roi ; mais il n'aurait point fallu suivre les inspirations d'une aveugle colère. Elle multiplia les supplices et se laissa voir altérée de vengeance contre les principaux conjurés. Cette conduite impolitique la rendit odieuse. Les Londiniens poussés à bout résolurent de vendre chèrement leur vie, plutôt que d'attendre la mort de la main du bourreau. Ils se joignirent à Edouard d'York et à Richard de Warvick. Le 4 avril, 1461, jour des Rameaux, se livra le combat qui devait décider de la possession du trône d'Angleterre. On y mit de part et d'autre tant de haine acharnée, que la lutte de pied ferme dura dix heures et coûta vingt mille hommes à chaque parti. Enfin York et Warvick eurent sur tous les points l'avantage ; ils jetèrent leurs adversaires en pleine déroute. A cette vue Henri, entraînant Marguerite et son fils, chercha le salut dans une prompte fuite. Les vainqueurs firent dix mille prisonniers, dont un grand nombre ne tardèrent pas à succomber à leurs blessures. Cette victoire assurait à Edouard la possession du trône ; elle lui fut solennellement confirmée par les Etats du royaume, convoqués à Westminster le 4 des ides de juillet. Le malheureux Henri, réfugié à la Cour de Jacques d'Ecosse obtint, puourtant l'appui du duc de Sommerset et tenta un coup de main sur le comté de Durham. Mais il perdit son armée à la bataille d'Exham, et dès lors Edouard, affermi dans sa conquête, n'eut qu'à faire surveiller la frontière écossaise pour empêcher tout retour offensif de sa part. Il faisait d'ailleurs surveiller avec non moins de soin les ports de mer et la côte, de peur que la reine Margue-

[1] Monstrelet., *Hist.*, vol. III, pag. 183. — Polyd. Virgil., *Hist. Augl.*, x XIII. — Gobelin., *Comment. Pii II*, lib. III.

rite, qui était en France, n'essayât de revenir et de soulever les anciens sujets de son mari[1].

11. Pendant ce temps, toute la politique française tournait autour des événements du royaume de Naples. Jean de Lorraine y remporta d'abord des avantages considerables pour son père René ; mais Pie II ne tarda pas à rétablir l'équilibre, et bientôt à faire pencher la balance en faveur de son protégé Ferdinand. Seulement les Français, fort irrités contre le Saint-Siége, suscitèrent des troubles dans l'Etat pontifical, à Rome même. Il ne put y mettre bon ordre qu'avec le concours du duc de Milan, en provoquant à Gènes une révolution, qui arracha cette République au protectorat de la France sans lui rendre son antique liberté[2]. Parmi ces guerres désastreuses en Occident, les affaires d'Orient allaient de plus en plus à la dérive. Les secours envoyés par le duc de Savoie à son fils, pour l'aider à se maintenir dans la possession du royaume de Chypre, arrivèrent trop tard. Jacques, frère naturel de la reine Charlotte, avec le concours de la flotte égyptienne, n'eut qu'à se montrer pour obtenir la soumission de toute l'île, à l'exception du chateau-fort de Cerinès. Le siége de cette place traîna jusqu'à l'hiver, et le gros temps força les Egyptiens à ramener leurs vaisseaux dans le port d'Alexandrie. Mais Jacques, qui redoutait la défection des Cypriotes, obtint qu'une partie de l'armée musulmane demeurât dans l'île, sous le commandement d'un des principaux chefs des Mameluks[3]. De son côté, Mahomet II remportait des succès plus éclatants encore : conquête d'Enos, Athènes, Thèbes, Thase, Samothrace, Argos, Lemnos, Imbros, Lesbos, les deux Phocées, Castamone, Sinope. Toutes les colonies génoises du Levant couraient le plus grand danger, Caffa surtout, convoitée par

Guerres occidentales. Contre-coup en Orient.

[1] POLYDOR. VIRGIL., *Hist. Angl.*, XXIII. — GOBELIN., *Comment. Pii II*, lib. III. — MONSTRELET., *Hist.*, vol. III, p. 84, 85, 96 ; et *Append.*, ad vol. III, Monstrel., p. 57.

[2] GOBELIN., *Comment. Pii II*, lib. V. — SABELL., *Ennead.*, 10, l. VI. — INFISSUR., *arch. Ms. Vatic.*, sign. num 111. — COLLENUT., *Hist. Neap.*, VI — BIZAR., XIII. — FOLIET., XI. — PIGNA., VIII.

[3] ÆN. SYLV., *Hist. de Asia.*, 87. — GOBELIN., XII. — JACOB. LUSINIAN., *Hist. Cypr.*, anno 1460. — *Ms. Vatic.*, sign. num. 91, p. 127.

les Ottomans et par les Tartares A Rhodes la terreur était à son comble. La peste, puis la famine avaient porté de rudes coups aux forces des Chrétiens. A ce moment on apprenait le traité de Mahomet II avec le Soudan d'Egypte, où ces princes s'étaient adjugé, celui-ci la possession de Chypre, et l'autre celle de Rhodes.

Ambassade des chrétiens d'Asie. Mort de Charles VII.

12. L'heure était donc venue, ou jamais elle ne viendrait, de tenter un suprême effort pour sauver les restes des Chrétientés Orientales. Le Vicaire de Jésus-Christ n'en avait que trop la douloureuse certitude : il fit entendre un nouvel et pressant appel à l'univers catholique. Ce n'était pas seulement la situation critique de Chypre et de Rhodes, avec la présence de la reine Charlotte en Europe pour y mendier des secours, qui donnait aux princes occidentaux un motif d'intervenir contre les Infidèles. Une autre circonstance leur en présentait l'avantageuse occasion. En 1460, une ambassade des puissances chrétiennes d'Asie limitrophes de l'empire turc était venue à Rome par terre, à travers tous les périls ; et, cette année, elle sollicitait le roi de France et le duc de Bourgogne à la guerre sainte. Cette députation des princes chrétiens d'Orient signalait l'existence d'une grande ligue offensive et défensive entre eux contre les Ottomans ; elle promettait la mise en campagne de troupes formidables prêtes à fondre sur les derrières de Mahomet II, le jour où la croisade d'Europe l'attaquerait de front. Charles VII reçut magnifiquement ces ambassadeurs ; mais l'histoire ne nous a pas fait connaître sa réponse à leur prière. Philippe de Bourgogne ne leur fit pas un moins bienveillant accueil ; il leur répondit par la promesse d'un secours et de son propre départ contre les Infidèles, pourvu que le roi de France se portât garant de la conservation de sa principauté. A leur retour en France, dans le but d'y négocier le résultat des propositions du noble duc, ils arrivèrent à la cour pour assister aux obsèques de Charles VII. Ce monarque avait conçu pour le Dauphin, rebelle à ses volontés, une aversion si profonde, qu'il forma le dessein de le déshériter et de laisser le trône à son second fils Charles duc de Berry. Le Souverain Pontife consulté le détourna d'un projet qui aurait été pour le royaume une source de guerres civiles. Peu de temps après, effrayé d'une

sourde rumeur qui le menaçait d'empoisonnement, il demeura sept jours sans prendre aucune nourriture. Les instances de ses proches, de ses amis, de son fils Charles, qui goûtait sous ses yeux aux mets qu'on voulait lui faire prendre, furent en pure perte. Il persista dans son entêtement, et mourut d'inanition, le jour de la Sainte Madeleine de l'an 1461, après trente-neuf ans et neuf mois de règne[1].

Avènement de Louis XI. Conquêtes de Mahomet II.

13. A peine eut-il reçu la nouvelle de la mort de son père, le Dauphin accourut de la cour de Bourgogne en France, et se fit aussitôt sacrer à Reims par l'archevêque Jouvenel, ou Juvénal, le célèbre historien de Charles VI. Les ambassadeurs des princes d'Orient assistaient à la cérémonie, qui eut lieu le 15 août 1461. Ils profitèrent de la circonstance pour solliciter instamment auprès du nouveau roi, naguère porte-drapeau de l'Eglise, la prompte organisation de la croisade contre les Turcs. Nous voyons d'ici, nous croyons entendre, à travers plus de quatre siècles, la réponse de ce Louis XI, nous qui sommes la postérité ; le jugement sur les premiers actes de son règne ne peut que se ressentir de l'impression qui nous vient des derniers. Louis XI fut donc dès la première heure ce qu'il demeura toujours. Les ambassadeurs tinrent bon pendant quelques jours dans les espérances qu'ils avaient fondées sur son avènement ; et puis, las d'être promenés de promesse mal définie en vague promesse, ils retournèrent à Rome, n'ayant rien à espérer. Pour comble de disgrâce, le franciscain Louis de Boulogne, qui conduisait l'ambassade, avait excité les soupçons par son empressement à recueillir les aumônes ; le faux bruit, qui ne put être démenti que plus tard, s'accrédita qu'il avait arrangé lui-même un simulacre de députation des princes orientaux pour venir en Occident exploiter la générosité des fidèles. Le Pape reçut donc les ambassadeurs, à leur seconde visite, sur le pied d'une prudente réserve, et refusa le diplôme apostolique conférant à Louis de Boulogne la dignité de patriarche qu'ils avaient sollicitée pour lui[2].

[1] MONSTRELET., *Hist.*, vol. III, anno 1461. — MEYER., *Hist. Flandr.*, XVI. — BELCAIR., *Decad.*, 1, lib. I. — GOBELIN, VI; et alii.

[2] MONSTRELET., *Hist.*, vol. III, p. 87.

Tandis qu'en Europe on perdait un temps précieux en vains pourparlers pour l'organisation d'une croisade, Mahomet II menait ses troupes victorieuses à la conquête des royaumes et des empires. La reddition de Sinope, désespérant enfin d'un secours qui n'arrivait jamais, lui livrait toute la Paphlagonie. Aussitôt, il tourna tous ses efforts contre le petit empire de Trébizonde, à la tête duquel était David Comnène. David, comme les habitants de Sinope, avait maintes fois imploré l'aide des Occidentaux, et maintenant il désespérait pour avoir espéré trop longtemps. Il lui fallut se courber sous la loi du plus fort, et se résigner à l'exil du côté du mont Taurus, pendant que les dignitaires de sa cour et les gouverneurs de ses provinces étaient expatriés dans la ville ou les environs d'Andrinople. Ce n'était pas tout; vivant, il inspirait à son vainqueur une constante inquiétude : Mahomet II n'eut pas de peine à formuler contre lui des accusations mensongères, et le tua de sa propre main. L'empire de Trébizonde, fondé par les Comnène en 1204 après la prise de Constantinople par les Français, avait duré deux cent cinquante-sept ans[1].

Le nouveau roi de France envoie des ambassadeurs au Pape.

14. Le 18 décembre 1461, Pie II fit une importante promotion de cardinaux. Citons le nom des élus, dont tous les auteurs contemporains font l'éloge : Barthélemy Rovarella, archevêque de Ravenne ; Jacques Picolomini, évêque de Pavie ; François de Gonzague, des princes de Padoue ; Jean Joffred, évêque d'Arras ; Louis Lebret, issu du sang royal de France , Jacques de Cordoue, évêque d'Urgel. L'année 1462, en se mettant en marche, trouva sa route hérissée des difficultés que la politique pontificale n'avait pu vaincre encore. Louis XI était monté sur le trône de France avec la résolution bien arrêtée de ne jamais recourir à la guerre qu'après avoir épuisé tous les moyens diplomatiques. Il essaya donc de résoudre la question napolitaine par voie de négociation. Dans ce but, il fit partir pour Rome une ambassade magnifique : elle était composée de deux cardinaux, Richard de Constance et Jean Joffred, des deux évêques d'Angers et de Saintes, plusieurs abbés,

[1] ÆN. SYLV., *Hist. Asiatic.*, 55. — PHRANTZ., III, 27. — BIZAR., *Hist. rer. Persic.*, IX. — CALCONDYL., IX. — BOSIUS., VII. — TURCOGRÆC., I, p. 20.

plusieurs personnages de haute lignée ayant à leur tête Pierre de Chaumont, quelques docteurs, les conseillers de la Cour les plus habiles dans l'art de bien dire. Le cardinal d'Arras porta la parole : il insista sur les documents publics qui montraient que le nouveau monarque avait aboli radicalement la Pragmatique Sanction dans tous ses Etats, fit serment au nom de son maître de fidélité et de soumission à Pie II et au Saint-Siége. Il promit d'envoyer contre les Turcs quarante mille hommes de cavalerie et trente mille archers à deux conditions : restitution de Gênes à la France, et du royaume de Naples à René d'Anjou. En outre, et comme pour engager le Pape à faire bon accueil à ses propositions, Louis XI avait donné au cardinal les pouvoirs nécessaires pour réparer une injustice commise par Charles VII envers l'Eglise. Le dernier possesseur des comtés de Valence et de Die ayant été jeté en prison par ses neveux, avait en mourant fait le roi de France son héritier, sous la réserve expresse que, dans le cas où ses neveux ingrats arriveraient avec la tolérance de ce monarque à recueillir une part quelconque de ses biens, l'héritage serait *ipso facto* dévolu au patrimoine de Saint-Pierre. Or, Charles VII, qui était alors sur le trône, avait donné aux neveux déshérités la plupart des villes qui avaient appartenu au testateur et violé le testament. Louis XI, corrigeant ce qu'avait d'inique la conduite de son père, profita de cette circonstance pour ne retenir des deux comtés que les territoires situés au couchant du Rhône ; il fit restitution à l'Eglise romaine, conformément à la volonté du testateur, de toute la partie située entre le fleuve et les Alpes. Pie II accepta cette cession avec reconnaissance et comme en gage de l'attachement du nouveau monarque au Saint-Siége.

Contestations au sujet de Naples. Victoire de Ferdinand.

15. La nouvelle de l'abolition de la Pragmatique en France fut fêtée à Rome par de grandes réjouissances populaires. Les ambassadeurs de Louis laissèrent à la joie de la Cour pontificale et du peuple romain tout le temps de se manifester sans que rien la troublât. Puis ils firent entendre une plainte aigre-douce sur ce que le Pape avait envoyé une armée au secours de Ferdinand, quand il était évident que les Aragonais s'étaient emparés par la violence et contre toute

justice du royaume contesté, la famille d'Anjou l'ayant depuis longtemps reçu comme récompense des services rendus par la France au Saint-Siége. Pie II répondit qu'il était prêt à rappeler ses troupes si les deux factions déposaient les armes et confiaient loyalement leur cause à son arbitrage, ou bien si Louis XI mettait sur pied soixante-dix mille hommes, comme l'avait dit le cardinal d'Arras, et, partait avec ces troupes pour la Grèce et l'Asie, à travers la Péninsule italique. Il avait la conviction que dès que Louis aurait franchi les Alpes à la tête de son armée, tout irait selon ses désirs : Gênes se soumettrait à la France, et le royaume de Naples tout entier se donnerait aussitôt à René. Enfin, on parla de la conclusion d'une trêve, afin que le différend pût se terminer ou par une sentence arbitrale ou par un traité. Le Pontife écrivit au roi que, s'il y consentait, on allait s'entendre sur les conditions et la durée de cette trêve. Quant à retirer son armée du royaume de Naples avant tout arrangement, les ambassadeurs ne l'y purent pas amener. Pendant que Louis XI tergiversait, ne se déterminant ni pour la suspension d'armes, ni pour l'envoi de secours suffisants à Jean de Lorraine, les deux factions en vinrent aux mains à Troja. Les Angevins et les Pontificaux y furent battus par Ferdinand au mois d'août 1462.

Reprise et rupture des négociations.

16. Cette défaite n'eût pas été certainement irréparable pour les Français, si deux événements malheureux ne s'étaient ajoutés à ce revers pour achever la ruine de leur entreprise : Sigismond Malatesta leur allié, qui avait formé le dessein de conduire une armée dans les Abruzzes, s'était laissé battre six jours avant à Sinigaglia, et le prince de Tarente qui, après la journée de Sarni, avait empêché par ses imprudentes insistances le jeune prince lorrain de compléter l'écrasement des Aragonais, venait de passer au camp de Ferdinand, avec lequel l'avait réconcilié le cardinal de la Rovère. Tant que la Fortune avait souri à la cause angevine, les ambassadeurs de Louis et de René, chargés de négocier une trêve, avaient fait traîner la chose d'ajournement en délai ; maintenant, ils pressaient le Pape de dénoncer la suspension d'armes. Seulement ils ne demandaient la cessation des hostilités, que pour qua-

tre mois, tandis que Pie II aurait voulu la voir assurée pour trois ans, afin que la croisade contre les Turcs pût se faire dans l'intervalle. D'autre part, les députés de Ferdinand et du duc de Milan intriguaient pour que la trêve ne fût point accordée ; il fallait, si l'on voulait écraser l'ennemi, ne pas lui donner le temps de refaire ses forces. Le Pontife répondit que Ferdinand agirait à sa guise ; mais que le Saint-Siége était décidé à retirer ses troupes, si l'accord se faisait avec les Français sur les conditions et la durée de la trêve. Quant à la durée, Pie II finit par accepter celle de quatre mois, mais à la condition que Sigismond Malatesta ne serait pas compris dans ce traité. Les négociateurs français s'entêtèrent à soutenir qu'ils ne pouvaient permettre qu'un allié fidèle fût privé des bénéfices du pacte qui se préparait ; impossible autrement de conclure. On eut beau leur représenter que Sigismond avait pris les armes contre l'Eglise avant de faire alliance avec René, et que celui-ci, pour tout dire, avait lui-même fait injure au Saint-Siége en acceptant l'amitié d'un envahisseur du patrimoine de Saint-Pierre ; aucune raison ne put les fléchir. Il s'ensuivit qu'après bien des tergiversations et des atermoiements, ces négociations, sur lesquelles on avait fondé tant d'espérances, furent rompues sans avoir donné le plus mince résultat[1].

17. Dans le même temps où Pie II était aux prises avec les difficultés grandes que lui créait la question sicilienne, il avait à se tenir en garde contre la politique tortueuse du roi de Bohême. Georges Podiébrad venait de lui envoyer une brillante ambassade, à la tête de laquelle était son chancelier Procope Rabestein, que les liens d'une vieille amitié unissaient au Pontife ; il avait été son compagnon dans les conseils de l'Empereur. Procope demeurait inébranlablement attaché de cœur à l'Eglise romaine ; mais les trois autres délégués étaient infectés d'hussitisme. Par cette démarche l'hypocrite monarque voulait arriver à paraître moins suspect d'hérésie aux catholiques, et surtout aux habitants de Wratislaw, qui avaient à cause de leurs soupçons refusé de lui rendre

Insidieuse ambassade de Podiébrad à Rome.

[1] GOBELIN., VII, VIII, IX, X et XI. — PONTAN., *de bello Neap.*, IV. — SUMMONT., *in Ferdin. I*, anno 1462.

hommage. Ses ambassadeurs avaient donc mission de prêter au Siége Apostolique le serment d'obéissance que doit tout prince orthodoxe et d'accepter l'unité, mais sous la réserve que le Pape accepterait aussi les *Compactats* du Concile de Bâle avec les Bohémiens. Le serment fut fait par Procope ; c'est un prêtre hussite qui plaida la cause des Compactats Le Souverain Pontife réfuta sans peine les sophismes invoqués par l'orateur bohémien pour demander que l'usage du calice fût permis aux laïques. Les ambassadeurs de Georges, accompagnés du nonce Fantini, retournèrent à Prague, et, devant une diète solennelle, racontèrent les événements de leur mission. Le nonce Fantini, au nom du Vicaire de Jésus-Christ, signifia courageusement la défense faite au roi et à ses sujets laïques de faire usage du calice. Georges, ainsi mis en demeure de jeter le masque, ne garda plus aucun ménagement : il fit, dans un langage plein de violences contre la communion romaine et le Saint-Siége, une profession de foi de hussite irréconciliable. Il alla plus loin : il menaça de mort l'envoyé du Pape ; ses conseillers n'obtinrent qu'avec peine qu'il se bornât à le charger de fers. Le chancelier Procope Rabenstein, suspect de catholicisme, fut privé de ses honneurs, puis incarcéré comme le nonce[1].

Nouvelles dissensions en Allemagne.

18. Une fois entré dans la voie de la persécution, le monarque rebelle essaya par tous les moyens, promesses, supercheries, menaces, d'attirer dans sa défection les barons et le clergé catholiques ; ces efforts impies tournèrent à sa confusion : nobles et prêtres demeurèrent inébranlables dans leur attachement au Saint-Siége[2]. Non content de se mettre en lutte ouverte dans ses Etats avec le Souverain Pontife, Georges Podiébrad conspirait à l'extérieur, et contre le pouvoir spirituel, et contre l'autorité impériale. Il prenait cette position en épousant la ligue du comte Palatin, de Louis de Bavière dit le Riche et de Diéthère, archevèque déposé de Mayence, contre Adolphe de Nassau, que Pie II avait placé sur ce

[1] Il est vrai de dire que, par l'entremise de l'empereur Frédéric et d'autres princes, Fantini et Rabenstein furent remis en liberté trois mois après.

[2] Cocl., *Hist. Hussit.*, xii. — Gobelin., *Comment.*, x. — Jacob. Papiens., *Comment.*, vi.

siége. Par contre, à la sollicitation du Pape et de l'empereur, la cause d'Adolphe avait pour appuis, l'autre duc de Bavière, Louis le Noir, Albert de Brandebourg, Charles de Bade, son frère Jean évêque de Metz et le comte Udalric de Wittemberg. Les belligérants se bornèrent d'abord à des escarmouches, des surprises, quelques engagements désordonnés. Il s'agissait d'ailleurs bien moins d'Adolphe et de Diéthère, que de l'autorité du Souverain Pontife et de l'empereur, soutenue par une faction, combattue par l'autre. Philippe de Bourgogne, tout dévoué à Pie II, s'interposa comme médiateur de la paix, et l'on convint du jour où les représentants des princes en cause devaient se réunir pour entamer les négociations. Mais, avant cette date, Louis le Noir, Jean de Metz, Charles de Bade et Udalric, sans même se donner le temps de réunir une armée suffisante, se jetèrent tout-à-coup sur le Palatinat, au commencement de juillet 1462, pillèrent, dévastèrent, incendièrent tout sur leur passage. Le comte Palatin et Diéthère accoururent à la tête de troupes en nombre bien plus considérable, joignirent les ennemis près d'Haidelberg, leur coupèrent toute retraite, et, les forçant au combat, leur tuèrent beaucoup de monde et firent prisonniers l'évêque de Metz, son frère et le comte de Wittemberg[1].

§ III. HÉROIQUE RÉSOLUTION DU PAPE

Les Turcs en Valachie Wlad Draculès.

19. Mahomet II n'était pas homme à ne pas faire servir les discordes qui déchiraient le monde chrétien à l'agrandissement de son empire. Toutefois, avant d'ébranler ses troupes contre la Hongrie, il proposa la paix à Matthias, à condition que ce roi lui abandonnât la Bosnie et la Valachie, dont il était suzerain. Matthias, bien qu'engagé dans une guerre difficile avec l'empereur, qui convoitait sa couronne, repoussa courageusement cette proposition et demanda du secours au Souverain Pontife. Celui-ci, quoique le

[1] GOBELIN., *Comment.*, VI. — NAUCLER., gener. 49, vol. II.

Trésor pontifical fût à sec, pourvut de ses deniers à la solde de mille cavaliers, pour l'entretien desquels le cardinal de Strigon lui prêta la somme nécessaire ; de plus les Vénitiens envoyèrent au roi vingt mille florins. Secours insuffisants ! les Turcs firent irruption sur la Valachie ; en peu de temps elle était devenue leur conquête. Le vayvode de Valachie était à cette époque Wlad Draculès, qui s'était antérieurement rendu tristement célèbre par des actes de cruauté monstrueuse. Pour conserver le pouvoir qu'il devait à l'appui de Mahomet, il avait attiré près de lui par de caressantes paroles tous les Grands de la province qui lui étaient suspects,avec leurs femmes, leurs enfants et leurs serviteurs ; l'atroce tyran fit empaler tout ce monde jusqu'au nombre de vingt mille, et distribua leurs dignités et leurs biens à ses créatures. Plus tard, Mahomet lui ayant inspiré des craintes, il fit alliance avec la Hongrie puis s'empara des ambassadeurs et des émissaires du sultan, qui avaient essayé de l'attirer dans une embuscade, et les fit également empaler. Ne pouvant opposer aux Turcs que des forces de beaucoup inférieures, il leur fit la guerre de partisan avec quelques milliers de cavaliers, ses dignes séides. Il enlevait les traînards de leurs colonnes et les massacrait jusqu'au dernier. Parfois, sortant tout-à-coup d'une embuscade, ses hommes tuaient tout ce qu'ils pouvaient, et s'éloignaient ensuite de toute la vitesse de leurs chevaux. Une nuit, il fit irruption en plein camp des ennemis, cherchant la tente de Mahomet, dont il s'était promis d'emporter la tête. La terreur fut si grande même parmi les Janissaires, qu'il fallut l'intervention instantanée et l'autorité du sultan pour contenir l'armée et l'empêcher de prendre la fuite. On ne sut pas d'ailleurs trouver la tente impériale, les Valaques perdirent à piller un temps précieux, et l'aurore venant à paraître, ils durent s'échapper au plus tôt ; il n'y parvinrent qu'au prix de pertes sensibles. A partir de ce moment les Turcs se tinrent si bien sur le qui-vive, que sans qu'il fût possible de leur porter des coups capables de ralentir leurs progrès, ils parcoururent la province en tous sens. Les Valaques écrasés et terrorisés se soumirent et proclamèrent prince le frère de Wlad, Draculès le Jeune, qui était demeuré

fidèle à Mahomet. A cette nouvelle, Wlad gagna la Hongrie avec l'espoir d'y obtenir des troupes auxiliaires. Mais les Hongrois exigèrent qu'on l'incarcérât à Belgrade, pour lui demander compte devant le juge de l'acte de cruauté féroce par lequel il avait inauguré son principat. On ne tarda pas cependant à lui rendre la liberté, et il put même réunir des troupes avec lesquelles il guerroya quelque temps contre les Turcs. Dans une de ses fréquentes rencontres avec les ennemis, il trouva une mort glorieuse, et sa tête fut envoyée en présent à Mahomet, comme une preuve irrécusable de l'annexion de la Valachie à son empire.

Pie II a résolu de commander la croisade.

20. Le Sultan victorieux touchait à la frontière de Bosnie ; mais les rigueurs de l'hiver et la nécessité de préparatifs nouveaux lui en firent différer la conquête jusqu'à l'année suivante. Etienne V, qui venait de succéder à son père, profita de ce temps de répit pour solliciter instamment des secours auprès du Pape. Pie II était tellement pénétré de la gravité de la situation, que pour mettre fin aux tergiversations funestes des princes catholiques, il prit la résolution extrême de marcher en personne à la tête de la croisade. Il fit connaître son dessein et soumit le plan qui en était la conséquence au collége des cardinaux ; celui-ci les accepta comme inspirés par Jésus-Christ à son Vicaire. Le premier soin fut de sonder la République de Venise, la reine des mers ; elle pouvait fournir des renseignements précieux sur la puissance des Turcs et sur la manière de la combattre. Les Vénitiens applaudirent sans réserve à la généreuse résolution de l'auguste vieillard, à qui le zèle de la cause de Dieu faisait oublier le fardeau des ans et des infirmités. Sur ces entrefaites, le doge Pascal Malipetro étant mort, la République lui donna pour successeur Christophe Moro, que saint Bernardin avait autrefois honoré de son amitié, et qui s'était attiré la vénération de ses contemporains par toute une vie de piété solide et de probité sans tâche. Le nouveau doge, accablé sous le poids de l'âge, voulait se démettre des hautes fonctions auxquelles venaient de l'appeler ses concitoyens ; le Pape le fit revenir sur cette résolution. « Ce sera la guerre des vieillards, » lui disait-il, comme il l'avait dit au duc de Bourgogne, mais avec moins de succès. Pie II avait

rallié les Vénitiens à son projet de se mettre lui-même à la tête de la croisade en Orient ; il se tournait aussitôt vers les autres puissances catholiques. L'évêque de Ferrare partit pour la France et pour la Bourgogne. Louis XI demeura sourd aux désirs du Souverain Pontife : il ne pouvait sans ressentiment songer à l'échec essuyé par sa diplomatie au sujet du royaume de Naples ; il feignait de croire que le projet dont on lui parlait n'avait rien de sérieux et n'était mis en avant que pour retarder l'envoi des secours de la France contre Ferdinand d'Aragon. Il se borna donc à répondre qu'il allait faire partir pour Rome un ambassadeur chargé de traiter avec le Vatican la question de la guerre contre les Turcs en même temps que celle de Sicile ; dans l'intervalle, il voulait travailler à la restauration en Angleterre d'Henri VI, dont la femme Marguerite s'était réfugiée près de lui.

Louis XI n'est pas entraîné. Les Turcs dans le Péloponèse.

21. Le légat dut se contenter de cette réponse évasive ; se rendre en Bourgogne pour remplir le reste de sa mission. Il trouva le duc Philippe convalescent, mais fut mis aussitôt en rapports avec ses conseillers intimes pour convenir du nombre des soldats, des engins de guerre, des subsides pécuniaires, de la route à suivre. Malheureusement, en raison de l'attitude prise par Louis XI, les prévisions politiques ne permettaient pas de faire un grand fonds sur les belles promesses du duc. Il était le parent et l'allié d'Edouard d'York, et par là même la Bourgogne allait entrer en antagonisme avec la France. Une flotte française venait de transporter Marguerite en Ecosse avec une armée, que renforcèrent des troupes auxiliaires écossaises. Henri et Marguerite se jetèrent sur l'Angleterre et prirent quelques citadelles ; mais, en fin de compte, contraints d'accepter une bataille rangée, ils furent mis en fuite, perdirent les places conquises, et durent se réfugier de nouveau l'un en Ecosse et l'autre en France avec son fils [1]. Tout en négociant avec les princes au sujet de la croisade dont il était résolu à prendre lui-même le commandement, Pie II s'attachait à conserver autant que possible ou même à rendre meilleures les positions des chrétiens devant

[1] Gobelin., vii-xi. — Belcair., *Comment. rer. gallic.*, decad. 1, num. 4.

les Turcs. La ville de Monobassia, construite dans une situation des plus avantageuses pour la défense et munie d'un bon port, s'était donnée à l'Église et pouvait servir de point de départ à l'expulsion des Turcs du Péloponèse. Le cardinal Bessarion affirmait qu'une colonne expéditionnaire de dix mille hommes suffirait à cette tâche ; aussi le Pape l'exhorta-t-il plusieurs fois à multiplier les démarches pour obtenir ce secours des princes d'Allemagne, pendant sa légation. Mais le cardinal n'obtint rien, et Monobassia ne tarda pas à retomber sous le joug des Infidèles. Le Saint-Siége ne fut pas plus heureux dans sa tentative auprès des rois chrétiens en faveur des princes déshérités de la famille des Paléologues [1].

Situation complexe de la Péninsule ibérique.

22. Ce n'était pas seulement dans le Levant que les sectateurs du Prophète se montraient les persécuteurs irréconciliables du nom chrétien : les Maures d'Afrique faisaient de continuelles irruptions sur la côte espagnole, emmenaient de nombreux captifs, et ne leur rendaient la liberté que s'ils apostasiaient ou payaient une rançon exorbitante. En 1462, Alphonse de Portugal racheta de la servitude deux cent cinquante de ses sujets, et, comme le même fait se reproduisait à tout instant, il établit une congrégation dont les membres se consacrèrent exclusivement à cette œuvre de délivrance. Les Portugais possédaient chez les Maures Ceuta et Alcazar, dont la conservation était de la plus haute importance : de Ceuta étaient parties jadis les expéditions des Sarrasins s'élançant à la conquête des Espagnes ; d'Alcazar on pouvait faire avorter les excursions nouvelles qu'ils seraient tentés d'entreprendre. Pour assurer la défense de ces deux places, qui étaient les clefs de la frontière chrétienne de ce côté, Pie II renouvela l'injonction déjà faite par Calixte III de les doter d'une maison de chacun des trois Ordres de chevalerie militaire existant en Portugal. Dans une autre partie du continent africain, le long du littoral de l'océan Atlantique, grâce aux explorations hardies des marins portugais, les bornes de l'empire chrétien s'élargissaient d'une année à l'autre. Ce n'était plus seulement dans l'archipel des Canaries que se faisait

[1] PHRANTZ., III, 27.

une active propagande de la Foi catholique, mais jusqu'en Guinée, cette vaste région dont les habitants étaient plongés dans les ténèbres du plus grossier fétichisme. Le Souverain Pontife, attentif aux progrès de ces découvertes lointaines, le prélude glorieux de celle d'un nouveau monde, appliqua tout son zèle à la bonne organisation des missions qu'il y fallut fonder, et mit sous le coup des censures ecclésiastiques les plus sévères l'odieuse traite des noirs, qu'avait inventée une criminelle cupidité. La lettre dans laquelle est édictée cette mesure remarquable, si bien faite pour prouver contre nos modernes philanthropes qu'à l'Église seule appartient l'initiative de toutes les grandes œuvres humanitaires, est des nones d'octobre 1462 [1]. Plus près du centre de la Chrétienté, au fond de la péninsule hispanique, les Infidèles possédaient encore le royaume de Grenade, contre lequel la Castille était en guerre depuis bien longtemps. Cette année, le duc Guzman de Médina-Cœli, général du roi Henri, y fit une conquête de la plus haute importance, celle de la forteresse de Gibraltar, réputée imprenable. Il s'en rendit maître par surprise, sans qu'il en coûtât une goutte de sang à son armée, alors, dit un contemporain, que les chrétiens avaient perdu jusqu'à ce jour en infructueuses tentatives pour la conquérir plus d'hommes qu'il n'y avait de pierres dans ses remparts. Henri de Castille, qui aurait pu achever dans ce moment la conquête de tout le royaume de Grenade, en fut distrait par la guerre civile suscitée par les Catalans contre Jean d'Aragon. Les conjurés, prenant les armes contre leur souverain légitime, s'étaient donné Henri pour prince. Jean, pour tenir tête à l'orage, s'assurait aussitôt l'alliance de Louis XI en lui engageant comme garantie des frais de guerre, ou même en promettant de lui céder le comté de Roussillon. Quoi qu'il en soit, et malgré le temps d'arrêt que ces troubles imposèrent aux expéditions des Chrétiens contre les Maures de Grenade, la cause catholique était en pleine prospérité de ce côté [2].

Paix en Germanie sans résultat appréciable.

23. Pendant ce temps, Pie II pressait la réalisation de son pro-

[1] Pius, xxi, pag. 113.

[2] Gobelin., x. — Marian., *de reb. hispanic.*, xxiii, 3. — Surit., xvii, 38. — Belcair., *Comment. rer. gallic.*, dec. 1, num. 5.

jet de grande croisade contre les Turcs, en travaillant au rétablissement de la concorde parmi les souverains catholiques. Les cardinaux Carvajal et Bessarion n'avaient pas pu réussir à terminer le différend entre Matthias de Hongrie et l'empereur Frédéric ; trois autres diplomates, l'archevêque de Crète, le prévôt de Freisingen et l'évêque de Torcello, y furent employés ensuite. Le succès répondit enfin à ces constants efforts. Matthias, pour recouvrer la couronne de St Étienne, prit l'engagement de payer à Frédéric quatre vingt mille florins, de lui céder les places qu'il avait occupées sur la frontière allemande de la Pannonie, et, s'il n'avait pas d'enfants, de laisser l'héritage de son sceptre à Maximilien, fils de l'empereur. Celui-ci de son côté reçut l'ordre de prendre Matthias pour fils adoptif. Il lui fut permis d'ailleurs de joindre à ses autres titres celui de roi de Hongrie, mais avec défense pour l'avenir de rien ajouter en Pannonie aux possessions dont le traité fixait les limites. Il va sans dire qu'il était astreint à défendre la Hongrie contre les Turcs avec toute diligence et de tout son pouvoir. On n'a d'ailleurs à louer aucun des contractants au sujet de cette paix de 1473, que la nécessité seule eut le pouvoir d'imposer à l'un comme à l'autre [1]. Pie II ne négligea rien pour tirer de cet événement l'envoi d'un secours immédiat aux Bosniaques et à Matthias ; son généreux appel s'éteignit sans écho dans le vide de l'indifférence générale.

La Bosnie conquise par trahison. Exécutio atroces

24. Ce fut dans ces circonstances que Mahomet II envahit la Bosnie, pour se venger du roi Etienne qui avait refusé de payer le tribut annuel. L'armée turque ne tarda pas à mettre le siége devant Bobazi, la plus forte place du royaume. Elle était commandée par Radacès, un manichéen de vieille roche, dont on avait eu le tort de prendre au sérieux la feinte conversion au catholicisme. Ce traître, se laissant corrompre à prix d'or, ouvrit aux ennemis les portes de la ville, dont la garnison, qu'il avait endoctrinée, ne fit aucune résistance. Les Infidèles venaient d'obtenir de la trahison, sans coup férir, une forteresse à laquelle rien ne manquait pour

[1] GOBELIN., *Comment.*, XII. — NAUCLER., vol. II, gen. 49.

être défendue pendant deux ans. Le sultan vainqueur envoyait immédiatement une partie de ses troupes contre Etienne, qui, à la nouvelle de sa venue, s'était réfugié dans Lazi avec ses trésors, pour se ménager la ressource de fuir au besoin chez les Dalmates. En apprenant la défection de Radacès, il se mit aussitôt en route pour gagner le large. Les Turcs forçant la marche parvinrent à l'atteindre et le cernèrent étroitement dans le petit fort d'Eluti. Quatre jours après le roi fugitif, mourant de faim et de soif, se rendit à discrétion. Mahomet l'accueillit avec tant de bienveillance et le caressa si bien, qu'il obtint de lui l'ordre aux villes qui se tenaient encore sur la défensive, de renoncer à toute résistance. Trompées par ce stratagème, soixante-dix places environ se soumirent aux Infidèles en moins de dix jours et leur livrèrent plus d'un million de florins. Alors le sultan jeta le masque de sa clémence d'emprunt, et déchaîna sur sa nouvelle conquête toutes les rigueurs que lui conseillait le fanatisme. Les églises et les monastères furent détruits, les femmes et les filles enlevées de vive force, les personnes pieuses persécutées indignement ; toute la noblesse fut envoyée en Asie et réduite en servitude, les princes étaient massacrés et le roi lui-même, au mépris des conventions, fut écorché vif sous les yeux de son barbare vainqueur [1].

Mahomet II essaie de tromper Scanderbeg, ne pouvant le vaincre.

25. Enhardi par le succès, le conquérant de la Bosnie, foulant aux pieds la trêve qu'il avait auparavant conclue avec Scanderbeg, tourna ses efforts contre la Macédoine. Mais tous ses généraux se laissèrent battre par une petite armée de moins de dix mille patriotes. Syna commandant vingt-mille hommes aguerris perdit enseignes, munitions, bagages, et fut mis en pleine déroute. Assombeg eut le même sort avec trente mille, et Jussombeg avec dix-huit mille, dont deux mille furent tués pendant qu'ils fuyaient. Curazbeg, dont les nombreuses victoires avaient fait le plus illustre capitaine ottoman de l'époque, demanda comme une faveur la permission de marcher contre Scanderbeg, à la tête de trente mille hommes ; le Sultan lui en accorda dix mille de plus. On était à

[1] Gobelin., xi. — Calcondyl., x. — Bonfin., dec. 3, l. X. — Leuncl., Pandect. — Philelph., xix.

l'entrée de l'automne. Un corps de quatre mille éclaireurs dont le général Turc se fit précéder, fut bien vite découvert par les Macédoniens, qui l'anéantirent. Malgré cela l'armée d'invasion s'avança jusqu'à la plaine de Livad, et planta ses tentes en face des vainqueurs. Le lendemain matin, Scanderbeg venait d'entamer l'action lorsqu'une averse soudaine sépara les combattants. L'ouragan se déchaîna pendant trois jours avec une telle violence, que les Barbares découragés abandonnèrent l'Epire. Mahomet, exaspéré de ne pouvoir vaincre Scanderbeg par les armes, recourut à la ruse et fit entendre des propositions de paix ; il demandait au héros macédonien de livrer son fils en ôtage et de donner passage libre aux Ottomans pour envahir le territoire de la république de Venise. Scanderbeg repoussa comme une atteinte à son honneur de pareilles ouvertures. Alors le Sultan consentit à renouveler la trêve en dehors de ces conditions, avec l'espoir sans doute qu'il la ferait tourner à son profit. Il ne tarda pas à la violer, tira de la Macédoine un riche butin et ravagea les possessions Vénitiennes du Péloponèse. En même temps le Soudan d'Egypte, allié des Turcs, tentait un nouvel effort pour anéantir les derniers restes du christianisme en Asie. Le plus grand déplaisir des Infidèles était de n'avoir pu soumettre l'île de Rhodes. Ils renouvelaient à tout instant leurs tentatives contre ce petit Etat, dont les flottes leur causaient les plus grands dommages. Attentif à ces lointains événements, le Pape essaya de secourir les chevaliers de Rhodes en faisant entrer dans son alliance avec eux les Vénitiens, le duc de Bourgogne et le roi de Hongrie.

§ IV. LE PASTEUR DONNE SA VIE

26. Déjà, avant la soumission des Bosniaques à Mahomet, les Vénitiens, sous la conduite d'un vaillant capitaine, Aloys Loredan, avaient entrepris la conquête, ou mieux la revendication du Péloponèse. Le succès leur souriait au début de la campagne ; mais la chute lamentable du trône de Bosnie leur fit redouter une terrible

...vénitien ...loys Loredan. Philippe de Bourgogne.

revanche de la part des Ottomans. Pie II, tout en s'appliquant à les rassurer par l'entremise du cardinal Bessarion, se hâta d'envoyer un noble Dalmate à la cour de Bourgogne, pour rappeler au duc le vœu qu'il avait fait de marcher contre les Infidèles [1]. Philippe de Bourgogne, pour ne point partir, invoqua tous les prétextes qu'il sut trouver, alléguant, entre autres, la nécessité d'attendre les ambassadeurs de la France et de l'Angleterre pour la conclusion de la paix. A vrai dire, le duc, quoique vieux, n'avait pas la force de s'arracher aux délices de la table et des fêtes mondaines. Son entourage d'ailleurs fut unanime à repousser l'expédition. Parmi ces misérables tiraillements, une indisposition subite, dont il parut ne se relever que par miracle, lui fit faire de sérieuses réflexions. Dès son entrée en convalescence, il réunit les barons et leur ordonna de faire leurs préparatifs de départ contre les Infidèles. Puis, l'évêque de Tournay portait à la Cour pontificale la promesse que faisait le duc de se mettre à la tête de la croisade au printemps de l'année suivante, 1464, avec prière de réunir, le jour de l'Assomption, les princes italiens dans le but de procurer une entente préalable relativement à ces projets de guerre sainte. Le Pape dès lors mit tout en œuvre pour amener l'Italie à réaliser enfin les engagements que les représentants des princes et des républiques avaient pris au congrès de Mantoue. Ferdinand de Naples, François de Milan, le marquis d'Este, Louis de Mantoue et les Lucquois se montrèrent jaloux de faire honneur à leur parole ; Florence se déroba ; Gênes, la Savoie et Monferrat, bien que conviés, ne répondirent pas à l'appel.

Exhortations réitérées du Pape à la guerre sainte.

27. Pendant ces négociations, les Vénitiens et les Turcs étaient en lutte dans le Péloponèse. Les Vénitiens fortifiaient l'isthme de Corinthe, par la construction d'un double mur non encore terminé ; huit mille cavaliers turcs s'élancèrent de l'Attique pour renverser ce mur de défense. L'ouvrage était avancé déjà : ils furent repoussés avec perte. Lemnos et les Cyclades, secouant le joug des Ottomans, se mirent sous le protectorat de Venise. A cette nouvelle

[1] Marin. Barlet., xi. — Bosius, *Hist. equit. Hierosol.*, viii. — Gobelin., xi et xii. — Calcondyl., x. — Phrantz., iii, 27. — Sabel., iii, dec. 6 ; et alii.

Pie II, affermi de plus en plus dans sa résolution de se mettre à la tête de la croisade, lança le 11 des calendes de novembre 1463, un chaleureux appel à tous les fidèles pour les exciter à le suivre en Orient. Il s'en suivit une ligue contre les Turcs entre le Saint-Siége, les Vénitiens et la Bourgogne. On voit dans ce traité deux clauses remarquables : le Pape devait se joindre à l'expédition, lorsque Philippe, après s'être rendu en Italie, quitterait ce pays pour se rendre au théâtre de la guerre ; chacun des contractants s'engageait à ne pas déserter la lutte tant que l'un d'eux la poursuivrait. L'entreprise était des plus ardues : le Souverain Pontife ne marchandait pas les exhortations pour associer à l'expédition le duc de Milan, François Sforza, dont la bravoure et l'expérience avaient fait un des plus grands hommes de guerre de son époque. François, quoique sur le déclin de l'âge, parut ne pas hésiter à donner sa parole qu'il marcherait de conserve avec le Vicaire de Jésus-Christ. Les nonces Apostoliques recevaient l'ordre de travailler, chacun dans sa légation, à recueillir des subsides. Peu de princes imitèrent l'exemple du vieux duc de Milan. Aussi convient-il de louer entre tous Matthias de Hongrie pour son zèle infatigable à défendre la cause chrétienne. Il unit étroitement par un traité son action militaire à celle des Vénitiens. En ce moment la tournure que prenaient les événements en Italie semblait favorable au projet qu'avait Pie II. Sigismond Malatesta, l'agitateur des Etats de l'Eglise, l'allié de la faction angevine, venait de faire son entière soumission au Saint-Siége, et se trouvait heureux de conserver sa petite principauté de Rimini, réduite à des proportions telles qu'il ne pouvait plus nuire. Dans le royaume de Naples, la prépondérance française était définitivement ruinée, et le pouvoir de Ferdinand consolidé sur toute la ligne [1].

Politique de Louis XI. Courage de Pie II.

28. Louis XI ne pouvait pas voir de bon œil cet échec d'un parent et de sa politique à l'étranger. Et pourtant il ne sut pas se résoudre à l'envoi d'une armée dans le sud de l'Italie ; il lui parut plus commode de se répandre en récriminations contre le Pape,

[1] Gobelin., xii. — Pontan., v et vi. — Summ., xviii, 5. — Sabellic., xviii, 5 ; et alii.

lui reprochant d'entretenir la guerre en Sicile, d'être hostile aux siens, de ne vouloir ni paix ni trêve. L'Eglise de Mayence, ajoutait-il, on ne l'avait soumise qu'en l'accablant de maux ; le comte Palatin et Sigismond d'Autriche étaient sous le coup d'édits terribles ; le roi de Bohême était en butte à d'intolérables vexations. Tout cela ne semblait pas fait pour hâter la pacification des royaumes catholiques, sans laquelle demeurait impossible une expédition sérieuse contre les Turcs. En même temps il promulguait trois décrets qui portaient l'atteinte le plus grave aux droits et aux libertés de l'Eglise. Pie II essaya de le ramener par la douceur, et ses nonces parvinrent à étouffer momentanément la querelle : ils ne purent pas néanmoins obtenir du jeune roi qu'il consentît à prendre part à l'expédition projetée. Les préparatifs de la guerre sainte étaient l'objet des constantes préoccupations du Souverain Pontife. Il y déployait tant de zèle et d'activité que sa santé, déjà si débile, en fut ébranlée de plus en plus : les médecins durent prescrire les bains de Pouzzoles. Ne voulant pas que ce contre-temps devînt une cause de retard, Pie II se rendit dans cette ville d'eaux avant la fin de l'hiver, au mois de février 1464. Il n'en continua pas moins d'ailleurs à faire de tout ce qui avait trait à la guerre d'Orient l'objet de ses vives sollicitudes. La situation des Vénitiens en Grèce devenait alarmante : les Turcs, après les avoir repoussés, pris Corinthe et tué leur général, avaient détruit la muraille qui fermait l'isthme, et promenaient maintenant les fureurs de l'invasion à travers toute la Morée. Devant cette tournure des événements, Philippe de Bourgogne, qui avait promis de se mettre en route le printemps venu, se prit à tergiverser, se dérobant derrière toutes sortes de prétextes, se montrant sourd aux pressantes exhortations du Vicaire de Jésus-Christ. Cette conduite de Philippe parjure à ses engagements n'a pas d'excuse valable. Quelques auteurs insinuent à tort qu'il faut faire retomber la faute sur Louis XI, à cause de ses sourdes menées pour favoriser la révolte des Liégeois contre leur évêque, qui était le neveu du duc. Le fils de Charles VII et le père de Charles le Téméraire vivaient en assez bonne intelligence ; il y a plus, le premier conjurait alors le Souverain Pontife de ne

pas trouver mauvais que le second différât son départ contre les Infidèles, parce qu'il avait besoin de lui comme intermédiaire des négociations de paix pendantes entre la France et l'Angleterre [1].

Déplorables compétitions. Luttes acharnées en Espagne

29. Au moment où la flotte pontificale se construisait et s'équipait à Pise, on aurait pu demander le concours de la Catalogne et de l'Aragon, si ces deux pays ne s'étaient trouvées en proie à la guerre civile. Les Barcelonais, lorsqu'il se soulevèrent contre Jean d'Aragon, croyaient pouvoir compter sur le concours des rois de France et de Castille. Deçus dans cette espérance, ils proclamèrent prince le connétable Pierre de Portugal, neveu du comte d'Urgel, issu du sang royal d'Aragon, et dont le père avait été tué par Alphonse sur le champ de bataille. On l'appela de Ceuta d'Afrique où il était alors. Il prit terre à Barcelone au commencement de 1464, puis aussitôt se donna le titre de roi d'Aragon et de Sicile. L'héritier d'Alphonse, qu'il voulait renverser, avait pris ses précautions pour une vigoureuse défense. Ilerda révoltée en faveur du prétendant fut serrée de près par ses troupes, et la famine la mit dans la nécessité de se rendre. De plus, Jean avait fait la paix avec le comte de Foix et les Baumont de Navarre ; enfin il s'était assuré de l'alliance d'Henri de Castille. Cette tentative d'usurpation de Pierre de Portugal sur la Catalogne et l'Aragon fut une source de calamités. Sa rentrée en Europe inaugurait une période de revers pour la cause catholique dans le Maroc. Le roi de Portugal avait amené une armée à Ceuta pour entreprendre la conquête de Tanger. Affaibli par le départ de Pierre, il se vit repoussé des murs de Tingis par les Maures, dut se borner à des coups de surprise contre le territoire ennemi, et ne put rien faire de mémorable : trop heureux de sortir sauf, grâce au comte de Villaréal, d'un engagement où il pouvait périr avec toutes ses troupes ! Au retour de cette stérile expédition, il eut une première entrevue à Cadix avec Henri de Castille, occupé en ce moment à faire rentrer dans le devoir les Maures de Grenade, qui lui refusaient le tribut. Les Castillans ayant eu raison de cette résistance, les deux rois se virent une seconde fois.

[1] Rener., *de reb. Batav.*, x. — Ægid. e Roya, *Annal. Belgic.*, ann. 1464. — Meyer., *Annal. Flandr.*, xvi. — Platin., *in Pio II.*

Le roi de Portugal étant veuf, Henri lui promit la main de sa sœur Isabelle, et négocia le mariage de sa fille Jeanne, héritière présomptive de sa couronne, avec le fils et présomptif héritier de son futur beau-père. Mais ces projets matrimoniaux mirent la Castille en feu; l'alliance dont ils étaient la base dut être rompue. Jean d'Aragon ne pouvait voir sans jalousie la suprématie en Espagne près de passer à la famille de Portugal : il ne se fit pas faute d'embrasser la cause des Grands de Castille révoltés, qui soutenaient que Jeanne était fille adultérine d'Henri et ne pouvait prétendre à la succession au trône[1].

Situation d'Ancône, à l'arrivée de Pie II.

30. Pie II ne s'était pas laissé décourager par les obstacles sans cesse renaissants que lui créaient les discordes des princes chrétiens. Le 14 des calendes de juillet 1464, fidèle à sa promesse, il quitta Rome et se mit en route pour Ancôme, où il arriva le 15 des calendes d'août. Malade à son départ, il avait exigé des médecins le serment qu'ils garderaient sur son état le silence le plus absolu. Il surmonta héroïquement les fatigues et les incidents du voyage. Les nouvelles décourageantes n'avaient pas fait défaut : la flottille génoise n'était pas encore prête; le duc de Bourgogne se retranchait derrière tous les faux fuyants. Le Pape avait bien d'autres sujets de tristesse : un jour on avait rencontré des bandes de croisés retournant en désordre dans leur pays, parce qu'ils s'étaient lassés d'attendre un chef qui les fît entrer en campagne. A Ancône, la cité du départ, ce fut pis encore. Là s'était jetée une grande multitude issue de toutes nations, animée d'un zèle ardent, mais inconsidéré, de marcher contre les Infidèles. Tout ce monde était persuadé que la solde et les frais de route lui seraient fournis par le Pape. Il ne pouvait évidemment pas y pourvoir. Force lui fut de ne retenir que ceux qui avaient porté l'argent nécessaire pour se suffire pendant six mois. Il traita de leur passage avec Venise, qui promit de fournir des vaisseaux. Mais ceux-ci n'arrivèrent que lorsque les croisés qu'ils devaient transporter, las d'attendre, eurent repris par troupes le chemin de leurs foyers. Ce fut en plein

[1] SURIT., *Annal.*, XVII, 53-59. — MARIAN., XXIII, 6-8.

spectacle de cette débandade anticipée que le Souverain Pontife reçut, par messagers et par lettres, la nouvelle que les Turcs, campés à trente milles de Raguse, menaçaient cette ville d'une complète destruction, à moins qu'elle ne se soumît à ne pas envoyer à la flotte pontificale les deux trirèmes qu'elle avait promises, à donner des otages, à payer un tribut annuel au fisc du Sultan. Raguse pour se défendre a besoin d'un secours immédiat: Pie II et le cardinal Carvajal s'arrêtent à l'audacieux dessein de partir soudain et de se jeter dans cette place. Mais quatre jours après on apprenait que les Turcs venaient de renoncer à tenter le siége et s'étaient éloignés : le projet n'avait donc plus sa raison d'être.

31. Bientôt fut signalée la flotte vénitienne, que conduisait le doge lui-même. Le vieux Pontife se fit porter sur le rivage pour la contempler. Dès qu'il eut repu ses yeux de ce spectacle, naguères, s'écria-t-il, l'occasion de passer la mer m'a fait défaut, maintenant ce sera moi qui ferai défaut à l'occasion. Le voyant près de tomber en défaillance, on se hâta de le rapporter au logis. A peine l'eut on déposé sur sa couche que l'agonie commença, mais sans diminuer en rien sa lucidité d'esprit. Ses dernières exhortations, son vœu suprême furent consacrés à recommander instamment la continuation de la guerre sainte ; on peut dire qu'il mourut sur la brêche. Il expira la veille de l'Assomption de la Vierge, à l'âge de cinquante-neuf ans, après environ six ans d'un règne glorieux qui l'a fait mettre par l'Histoire au premier rang parmi les plus grands Papes. Comme si ce n'était pas assez des actes accomplis durant son pontificat pour réparer les écarts de conduite ou de doctrine auparavant commis, il les rétracta par une Bulle spéciale, dans l'année qui précéda sa mort. Cette courageuse et solennelle déclaration se résume dans une antithèse : « *Æneam rejicite, Pium recipite.* » Il a laissé des œuvres historiques dont l'étendue n'étonne pas moins que l'importance et la diversité. Son époque y revit tout entière. Ayant pris sans retard et de concert avec le doge, qui restait dépositaire du trésor, les mesures les plus urgentes que commandait la circonstance, les cardinaux présents à Ancône quittèrent cette ville pour regagner Rome avec la dépouille mortelle de Pie II, qu'at-

Mort de Pie II. Ses vrais sentiments.

tendait la chapelle dédiée à l'apôtre S. André dans la basilique vaticane [1]. Après les funérailles, vingt-deux cardinaux se trouvèrent présents à Rome. Quelques tiraillements se produisirent d'abord sur le choix du lieu du conclave. Enfin on se décida pour le palais du Vatican, et les Pères s'y renfermèrent le 6 des calendes de septembre.

Engagements contractés par les cardinaux.

32. Avant de procéder à l'election, les cardinaux réunis en conclave avaient signé tous un engagement solennel, un projet de réforme, auquel serait rigoureusement astreint celui que ses collègues appelleraient à la chaire de Pierre. C'était une précaution dont on ne devait ni s'alarmer ni s'étonner ; les exemples ne manquaient pas à cette époque. Aurait-elle cette fois un meilleur succès ? Nous le verrons dans la suite. Le nouvel engagement peint la tendance des esprits. Il se composait de dix-huit articles. Ne pouvant l'exposer en détail, chose d'ailleurs inutile, bornons-nous à l'analyser : Le nouveau Pape contracte l'obligation de continuer la guerre contre les Turcs. Il doit remettre l'ancienne discipline en vigueur, en commençant par la curie romaine. Il réunira dans trois ans un concile général, selon le vœu formulé par les Pères de Constance. Il ne pourra nommer plus de vingt-quatre cardinaux, et devra se conformer pour le choix aux principes canoniques. Tout cardinal promu doit au moins avoir trente ans, une conduite exemplaire, une solide instruction, spécialement sur le droit et l'Ecriture sainte. Outre cela, nulle promotion qui ne soit consentie par le Sacré Collége. Un cardinal seul sera désormais admis dans la maison pontificale. Les nominations aux évêchés seront toujours faites, non d'une manière privée, mais en plein consistoire. En aucun cas, ces nominations ne pourront être l'objet d'une délégation. Nul évêque, nul abbé ne sera déposé que dans les formes juridiques, nonobstant la position ou le crédit des poursuivants. Même garantie quand il s'agira d'une amende ou d'une saisie sur le temporel. Il est interdit au Pape d'aliéner ou de scinder, pour n'importe quelle raison,

[1] Steph. Infissur., *Ms. arch. Vat.*, sign. num. 111. — Campan., *Vit. Pii II*, ad finem. — Platin., *in Pio II*. — Papiens., *Comment.* i; et *Epist.*, 41, 43, 47 et 50. — Gobelin., i, in princip.; et alii.

le patrimoine de l'Eglise. Il ne pourra non plus augmenter les impôts, déclarer la guerre, conclure un traité sans la délibération et l'assentiment du Sacré-Collége. L'armée pontificale ne sera jamais commandée par un de ses parents. Les gouverneurs des provinces ecclésiastiques auront à répondre de leur administration devant un tribunal spécialement établi pour cet objet. Le Pape se fera relire chaque mois le présent statut dans l'assemblée de ses frères, pour n'en point oublier les dispositions. Deux fois dans l'année, une commission cardinalice examinera s'il est fidèlement observé ; dans le cas contraire, elle aura le droit et le devoir de présenter au Pape un mémoire aussi ferme que respectueux.

§ V. L'HÉRITAGE D'UNE GRANDE PENSÉE

Élection de Paul II. Ses tendances autoritaires.

33. Chose depuis longtemps sans exemple, le premier tour de scrutin amena l'élection du vénitien Pierre Barbo, neveu du pape Eugène IV, et qui n'avait que 48 ans. Il prit le nom de Paul II. Les cérémonies du couronnement eurent lieu le 16 septembre 1464 [1]. Dès le début, le nouveau Pontife, lâchant la bride à ses tendances autoritaires, provoqua sur la plupart des conditions la rupture du pacte qui venait de se conclure, bien qu'il eût une seconde fois, étant pape, juré de l'observer intégralement. Dès l'abord on eut encore à lui reprocher son goût pour la pompe et le faste, résultat de son éducation dans une famille opulente. Cédant aux conseils de son entourage, surtout des archevêques de Milan et de Trévise, qui visaient au cardinalat, il exerça partout une pression active, et, quand les moyens persuasifs ne purent lui faire obtenir la résiliation du contrat qui le gênait, il n'hésita pas à l'arracher par la violence. C'est ainsi qu'il exigea de Bessarion, en le retenant à la force du poignet et sous la menace de l'anathème, qu'il signât sans même avoir lu. Un seul membre du Sacré-Collège, le vieux Jean Car-

[1] INFISSUR., *Ms. arch. Vat.*, num. 3. — TURSEL., *Lauret. hist.*, II, 1. — BAPT. MANL., VI. — PAPIENS., *Comment.*, II. — PLATIN., *in Paul. II.* — RODERIC. SANCTIUS, *Hist. Hispan.*, par. IV, c. 4.

vajal, opposa une invincible résistance à ses désirs. Paul racheta cette âpreté à s'assurer le pouvoir absolu par un zèle réellement méritoire pour assurer la continuation de l'œuvre de son prédécesseur contre les Infidèles. L'issue des négociations poursuivies à cet égard fut celle ci : le Trésor pontifical s'engageait à verser à bref délai cent mille florins, Ferdinand de Naples quatre-vingt mille, le duc de Milan soixante-dix mille, Florence cinquante mille, le duc de Modène vingt mille, le marquis de Mantoue dix mille, Sienne quinze mille, Lucques huit mille, et cinq mille le marquis de Montferrat. Ainsi que la convention en avait été faite dans le conclave, le Pape fit abandon, pour le reste de sa vie et pour subvenir aux frais de la guerre sainte, de tous les revenus que lui auraient donné les mines d'alun récemment découvertes aux environs de Civita-Vecchia, et dont le produit était déjà considérable.

Tentatives isolées des Latins en Orient.

34. A ce moment les affaires des Chrétiens se relevaient en Bosnie, où l'armée hongroise gagnait du terrain sur les Turcs ; mais elles étaient en décadence sur tous les autres points du Levant. Sigismond Malatesta, croyant au départ prochain de la croisade, s'était jeté prématurément sur la Morée avec quelques troupes, et la ville de Sparte était tombée en son pouvoir. Il entreprit le siége de la citadelle, que les Barbares avaient admirablement fortifiée et approvisionnée de toutes choses. La croisade n'arrivant pas, Sigismond, exténué par les inutiles fatigues d'un long siége et menacé par une armée turque, qui accourait au secours de la garnison, se vit contraint de battre en retraite ; ce qu'il fit après avoir livré aux flammes la ville conquise. La flotte vénitienne, qui aurait dû lui venir en aide, était allée croiser dans les parages de l'île de Rhodes, à cause d'un différend survenu entre le doge et les chevaliers. Ceux-ci étaient en guerre avec le Soudan d'Egypte pour avoir embrassé la cause de la reine Charlotte de Chypre et du roi Louis. Ils se crurent donc en droit de capturer des marchands sarrasins et leur riche cargaison, qui étaient partis de Syrie sur deux trirèmes de Venise ; il renvoyèrent néanmoins en toute liberté les vaisseaux et leurs équipages. La querelle s'envenima au point qu'une armée vénitienne alla camper sous les remparts de la ville

de Rhodes ; elle ne se termina que par la restitution au doge des marchands et des marchandises capturées[1]. Le Pape consuma six mois en vaines négociations pour obtenir des princes italiens le versement des subsides pécuniaires promis à Matthias et à Venise ; les princes se dérobaient à leur engagement par toutes sortes de tangentes. Mahomet, tout en vexant les Chrétiens limitrophes de son empire, faisait de grands préparatifs, pour résister à la croisade qu'on lui annonçait de toutes parts. Pour ôter aux Italiens toute velléité de porter secours aux Grecs, il fomentait dans leur pays la guerre civile. Sous prétexte de féliciter Ferdinand de l'expulsion des Français, il lui proposait son alliance, et lui faisait entrevoir l'assujettissement de toute l'Italie à son sceptre, grâce au concours des Turcs. Ferdinand n'était pas assez inexpérimenté pour se laisser prendre à cette grossière amorce : trop d'exemples lui démontraient qu'à l'amitié des Infidèles les princes chrétiens perdaient leurs Etats, au lieu de les agrandir. Il voulut néanmoins tirer vanité de l'offre qui lui était faite, et s'en servir pour ajouter à son nom le prestige de la terreur. L'ambassadeur de Mahomet était arrivé à Naples le 9 février 1465, et le 25 du même mois le roi faisait demander au Pape et aux cardinaux quelle conduite ils lui conseillaient de tenir en présence des propositions du sultan. Bessarion fit voir sans peine l'imprudence et le danger qu'il y aurait à se mettre en contact avec la cour de Constantinople, alors même que ce serait uniquement sur le terrain de pourparlers faciles à rompre, et les choses en demeurèrent là.

Royaumes de Naples, de Castille, d'Aragon, de Navarre.

35. Il y avait d'ailleurs entre le Saint-Siége et la Cour de Naples un grave désaccord qui pouvait enfanter la guerre : Ferdinand ne voulait point payer la redevance annuelle dont il avait accepté le chiffre pour être secouru contre les Angevins. A présent son trône était affermi ; il mariait à Hippolyta, fille du duc de Milan, son fils Alphonse ; il venait de se défaire par trahison de Jacques Piccinini, seigneur de Sulmone, le seul de ses grands vassaux qui pût lui porter ombrage. L'ivresse du succès lui faisait oublier qu'il de-

[1] Bosius., tom. II, l. 8.

vait à la protection du Saint Siége d'être arrivé à cette haute fortune. Toutefois, il n'y avait là qu'un germe de discordes à venir; à l'heure actuelle, l'Italie était à peu près pacifiée comparativement aux autres pays occidentaux[1]. Au mois de juin 1465, la révolte des grands de Castille prit les proportions d'une révolution. Non contents d'avoir proclamé héritier de la couronne, au détriment de l'infante Jeanne, Alphonse frère du roi, ils complotèrent de détrôner Henri lui-même; ils représentèrent avec une statue, dans un faubourg d'Avila, les scènes de sa dégradation et de sa déposition. Alphonse, proclamé par les rebelles au lieu et place de son frère, essaya d'obtenir du Saint-Siége la reconnaissauce de son usurpation. Les députés d'Henri, qui étaient arrivés à la cour pontificale au mois de mai, combattirent énergiquement les prétentions d'Alphonse. Peu de temps après, les conjurés arrêtèrent et jetèrent dans les fers l'archevêque de Compostelle et les évêques de Concha et d'Osma. Aussitôt le Souverain Pontife intervint et députa Léandre de Léonoris en Castille avec les pouvoirs nécessaires pour exiger la mise en liberté des prisonniers. La Catalogne et l'Aragon étaient en proie à des troubles non moins graves que ceux qui déchiraient La Castille. Ici la lutte était entre le roi Jean et le prétendant Pierre de Portugal, qui faisait dériver ses droits de son aïeul maternel le comte d'Urgel. Pierre était un habile et vaillant capitaine; mais les forces dont il disposait étaient fort insuffisantes. Il se fit battre par Ferdinand fils de son rival, et vit ensuite Cervère tomber au pouvoir du vainqueur. L'année suivante, 1466, au mois de juin, il succomba lui-même tout-à-coup, les uns disent sous le poids de trop rudes fatigues, les autres aux atteintes du poison. Jean mit à profit le désarroi des Catalans en cette circonstance pour s'emparer de Tortose et de plusieurs autres places de guerre. La Navarre était en feu comme les autres Etats pyrénéens. Gaston de Foix, qui aspirait à la couronne, du chef de sa femme Léonore, avait envahi ce royaume. La Castille s'était emparée dans les précédentes guerres de quelques places navarraises; Gaston, profitant des démêlés entre

[1] Papiens., epist. 85. — Gobelin., *Comment. Pii II*, l. III. — Platin., *in Paul. II.* — Surit., *Annal.*, xviii, 5.

Henri et la noblesse castillane, s'avança avec une armée pour les reconquérir. Cette pointe hardie le rendit maître de Calahorra. Sa femme l'accompagnait dans cette expédition. Ils poussèrent jusqu'à Alfaro ; de là ils intriguèrent simultanément auprès d'Henri et d'Alphonse, négociant une alliance et promettant à celui des deux rivaux qui l'accepterait leur concours contre l'autre. Henri se plaignant de ce que, pour lui offrir leur amitié, ils étaient venus à la tête d'une armée et avaient envahi son royaume. « Nous avons pris, répondirent-ils, les citadelles castillanes de la frontière navarraise dans le but de les échanger avec celles que la Castille détient en Navarre. » Pendant que le comte de Foix faisait traîner en longueur ces négociations, les habitants de la contrée prenaient les armes, le repoussaient d'Alfaro, massacraient sa garnison de Calahorra et lui reprenaient la ville[1].

36. La France avait, comme la Castille, sa ligue des grands contre le roi. En 1464 Louis XI, se souvenant peut-être de l'attitude presque toujours officiellement équivoque du duché de Bretagne pendant la guerre de Cent ans, avait fait signifier au duc François II défense pour l'avenir de faire sur les actes accompagner son titre de la mention « par la grâce de Dieu, » puisque c'était au fond ne pas se reconnaître vassal du roi ; défense encore de frapper des pièces d'or à son effigie ; il lui imposait en outre le paiement d'un tribut annuel, et prétendait que désormais le clergé breton relevât directement de la couronne. Il fallait accepter ou se résigner à la guerre. Le duc effrayé, répondit, pour gagner du temps, qu'il ne pouvait pas prendre sur lui-même de se prononcer en matière si grave, laquelle intéressait tout son peuple, et qu'il convoquerait les Etats de la province. Sur cela, les ambassadeurs de Louis XI s'en retournèrent pleins d'espérance. Aussitôt François envoya dans toute la France des hommes dévoués et sûrs, qui tramèrent une vaste conjuration des Grands contre le roi, sans que celui-ci pût en soupçonner l'existence. Le duc de Bourgogne adhéra l'un des premiers à cette conjuration, décorée du nom mensonger de

Lutte des grands vassaux en France.

[1] SURIT., XVIII, 6 ; et XVIII, 1-7. — MARIAN., XXIII, 6-12.

Ligue du Bien public; il en devint bientôt l'âme et le membre le plus redoutable, 1465. En tête étaient, avec Charles de Bourgogne, Charles de Berry frère du roi et Jean d'Anjou, vulgairement surnommé le Calabrais. Charles de Bourgogne, fils de Philippe, avait vu avec grand déplaisir Louis XI racheter à prix d'or les villes de la Somme, que Charles VII avait engagées comme caution du traité d'Arras, et nourrissait une ambition démesurée d'agrandir ses Etats. Il oubliait que Belges et Bourguignons, dont la valeur guerrière avait pendant longtemps étonné le monde, s'étaient amollis depuis dans le luxe et les plaisirs, que son père lui-même avait grandement contribué à cette funeste révolution dans leurs mœurs. La corruption amène les peuples à la décadence ; les conquêtes sont le prix de la vertu. Charles de Berry visait également à l'accroissement de sa puissance. François de Bretagne voulait se rendre indépendant de toute suprématie et désirait l'affaiblissement de la puissance française. Jean d'Anjou brûlait de tirer vengeance de l'abandon dans lequel il avait été laissé pendant la guerre de Naples. Les conjurés avaient pour adhérents les comtes Louis de Saint-Pol, d'Alençon, d'Armagnac, d'Artois, de la Marche, de Dunois, et plusieurs autres, tous entraînés dans le mouvement par des vues ambitieuses.

Prétention ligue du bien public.

37. La ligue pour capter la faveur du peuple, accusait le roi de l'accabler d'impôts ; pour gagner la noblesse, les chefs se plaignaient de ce que Louis XI écartait les Grands de l'administration, pour la livrer à des gens de basse extraction qu'il comblait de richesses et qui abusaient du pouvoir. Il restait à Louis XI ses deux oncles René de Provence et Charles du Mans. Le duc de Milan, François Sforza, était prêt à lui envoyer au premier appel des secours sous la conduite de son fils Galéas. L'armée des conjurés, avant que les forces du duc de Bretagne ne fissent leur jonction avec elle, tenta d'aller asseoir son camp sous les murs de Paris. A cette nouvelle le roi, abandonnant précipitamment avec ses troupes la principauté de Berry qu'il ravageait, accourut à marches forcées, opposa son camp à celui de l'ennemi. Le 27 juillet 1465, la bataille se livra près de Montlhéry. La victoire demeura incertaine.

Louis XI courut les plus grands dangers ; Charles de Bourgogne fut blessé dans l'ardeur de la lutte. Quelques auteurs portent à trois mille six cents le nombre des morts ; celui des blessés fut tellement considérable, que cette vue arracha des larmes au duc de Berry et lui fit maudire son ambition, cause d'un si grand désastre pour la France. Charles de Bourgogne lui reprocha cette marque d'une noble sensibilité comme une faiblesse indigne. Les conjurés continuant leur marche s'avancèrent jusqu'en face de Paris. Alors le roi, qui venait d'échapper à la mort par miracle, écouta les sages conseils du duc de Milan, qui l'engageait à ne plus s'exposer aux chances d'une bataille, à détacher de la ligue les chefs les plus influents en leur accordant tout ce qu'ils demanderaient, quelque excessif que ce fût, à les combattre ensuite séparément et l'un après l'autre. En conséquence, le duc de Bourgogne obtint les villes de la frontière belge, rachetées naguère par la France à prix d'or ; Charles de Berry eut le duché de Normandie, et chacun des conjurés augmenta ses biens et sa fortune de tout ce qu'il voulut. Comme Alexandre, le roi gardait pour lui l'espérance.

38. Dès lors il fut hors de doute qu'ils avaient recherché, non le bien public, mais uniquement leur avantage. Dans cette paix furent également comprises les villes de Liège et de Dinan, que Louis XI avait soulevées contre le duc de Bourgogne, afin d'obliger pour le moins cet adversaire redoutable à diviser ses armées. Cette guerre était à peine finie, qu'il fallut de nouveau recourir aux armes l'année suivante, 1466. Charles de Berry, chef de la ligue dissoute, avait donc obtenu la Normandie pour sa part ; et les Normands flattés de l'avoir pour duc l'accueillirent avec enthousiasme. Mais Charles commit la faute de s'aliéner le duc de Bretagne ; le monarque français, saisissant cette occasion de châtier son frère, pendant qu'il était isolé des autres conspirateurs, commença la conquête des villes normandes, après avoir de nouveau soulevé les Liégois contre le duc de Bourgogne pour l'empêcher d'intervenir. La politique conseillée par François Sforza avait réussi pleinement : les confédérés de l'année précédente se tinrent cois, tandis que l'on dépouillait leur ami de la veille ; la reddition volontaire de Rouen

Charles de Berry, Charles le Bourgogne.

acheva sa déconfiture. Le duc de Bourbon fut un des plus précieux auxiliaires du roi dans cette rapide conquête, ou plutôt dans cette revendication de la Normandie. Louis victorieux confisqua par surcroît le Berry à son frère. Celui-ci à bout de ressources s'enfuit en Bretagne. Le duc François, qui commençait à voir clair dans la tactique du roi de France, dont il avait à redouter maintenant les armes pour lui-même, n'était pas venu à cette heure sans éprouver un vif regret de sa querelle avec Charles. Il fit donc bon accueil au prince fugitif. Un épisode de cette guerre se passa sur un autre théâtre. Liège et Dinan soulevés avaient énergiquement lutté contre Charles de Bourgogne. Les Dinanais au début firent les choses avec tant d'ardeur, qu'ils mirent en complète déroute les troupes bourguignonnes. Ivres de la joie que leur causait cette victoire, ils allèrent jusqu'à pendre en effigie aux créneaux de Bouvines le comte vaincu. Altéré de vengeance, le fils de Philippe reprit la campagne avec une nombreuse armée, et Dinan saccagé fut ensuite livré aux flammes. C'est alors les Liégois révoltés contre Louis de Bourbon, leur évêque et son cousin, qui seuls eurent à porter tout le poids de sa fureur[1].

Toutes les forces ottomanes sur Scanderbeg.

39. Les divisions intestines et les déplorables complications de la politique en Occident ne pouvaient qu'avoir un déplorable contrecoup sur les affaires des chrétiens en Orient. Mahomet, informé de la dispersion de la croisade qu'avait réunie Pie II, tourna ses forces contre la Macédoine. On apprit bientôt que son général Seremet, à la tête d'une armée de quatorze mille hommes, arrivait à la frontière de ce pays et de la Thrace. Scanderbeg se porta rapidement au devant des Turcs. Il avait dix mille soldats à ses ordres, plus un corps de cinq cents hommes de cavalerie legère envoyés en éclaireurs, pour attirer en simulant la fuite l'ennemi dans les embuscades. Dès que ces vélites l'eurent avisé du voisinage de Seremet,

[1] MONSTRELET., vol. III in fine. — PAUL. ÆMIL., *in Ludovic. IX*, ann. 1465 et 1466. — GAGUIN., in eodem, iisdem annis. — PHILIP. COMIN., *Chron.*, I, 25. — MEYER., *hist. Flandr.*, VI. — ÆGID. E ROYA, *Annal.*, ann. 1465 et 1466. — BELCAIR., *Comment. rer. gallic.*, dec. I, l. I. num. 14, 18 et 23; et l. II num. 2.

il mit tout-à-coup ses troupes à découvert et les jeta simultanément sur les deux flancs de l'ennemi. Le choc fut si soudain et si terrible que les Infidèles furent mis aussitôt en pleine déroute ; ils perdirent dix mille morts et un grand nombre de captifs, parmi lesquels beaucoup des plus notables de leurs chefs. Scanderbeg à ce moment ignorait les événements d'Europe ; il revint de cette campagne plein de la joie de son triomphe, nourrissant toujours l'espoir que les croisés allaient être là. C'est dans ces circonstances qu'il apprit la mort de Pie II et la prompte dispersion de l'armée chrétienne. Or, Mahomet II à la nouvelle de la défaite de Seremet, fit partir sur l'heure un autre général à la tête de dix-huit mille hommes : c'était Ballaban Badera, qui, au siége de Constantinople, avait le premier mis le pied sur le rempart,et s'était élevé depuis,du rang de simple soldat,aux plus hautes dignités militaires. Il surprit Scanderbeg n'ayant que cinq ou six mille hommes, et le mit en fuite. Huit des compagnons d'armes les plus intrépides du héros albanais tombèrent en son pouvoir. Il les fit conduire au sultan, qui ne voulut consentir à les échanger ni contre rançon, ni contre d'autres prisonniers. Après les avoir abreuvés de toutes sortes d'outrages, il les fit écorcher vifs. Peu après Scanderbeg à son tour surprit Ballaban, le chassa de son camp et lui fit essuyer une honteuse défaite.

40. Mahomet néanmoins n'abandonna pas l'entreprise. Comme Ballaban était macédonien, il le croyait sans doute le plus apte entre tous ses généraux à mener la guerre dans cette contrée. Il le fit donc partir pour la troisième fois, et lui promit le trône d'Épire s'il remportait la victoire. Le général turc, s'arrêtant à l'idée d'avoir raison de Scanderbeg par surprise, feignit des dispositions amicales et lui envoya de magnifiques présents. Le héros chrétien ne mordit pas à ce grossier appât. Il fallut livrer bataille, et l'armée turque fut exterminée. Scanderbeg dans cette journée dirigea tout en capitaine consommé qu'il était, et néanmoins prit part à l'action et se battit tout comme le plus brave de ses soldats. Ballaban revint à Constantinople, dissimulant son échec et dévorant sa honte ; pour échapper au courroux de Mahomet, profondément

Deux apostats. Deux complètes victoires.

affecté de tant de revers, il lui donna le conseil de choisir ses deux meilleurs généraux et de jeter deux armées à la fois sur l'Epire, pour prendre Scanderbeg entre les deux, l'ordre leur ayant été donné de ne jamais accepter d'engagement l'une sans l'autre. On arriverait ainsi à prolonger la guerre, à dompter l'ennemi par lassitude. L'avis plut au sultan. Il mit Ballaban lui-même à la tête de vingt huit mille hommes, et lui donna pour collègue un apostat, Yacoub Arnald, qui eut sous ses ordres seize mille cavaliers. Il fut convenu que Ballaban ferait irruption par la Thrace, Yacoub par l'Epire et l'Albanie. Mais la marche des deux armées ne fut pas calculée d'une manière assez précise pour que les deux irruptions eussent lieu simultanément. Yacoub eut du retard. Scanderbeg, à la tête de douze mille hommes, en profita pour faire accepter à Ballaban la bataille malgré lui ; il détruisit son armée. Aussitôt il mit en marche contre Yacoub ses troupes victorieuses, l'atteignit dans la mêlée, et lui ayant de sa lance traversé le corps, lui fit sauter la tête avec l'épée. A cette vue, l'armée des Infidèles se dispersa dans un désordre indescriptible. Jamais depuis Belgrade les Turcs n'avaient essuyé un aussi grand désastre que celui dont les frappèrent deux grandes défaites coup sur coup. Ils perdirent vingt-quatre mille hommes, six mille prisonniers, un butin immense, quatre mille colons qu'ils voulaient emmener captifs.

Mahomet a recours au crime, puis aux masses.

41. Le lendemain, on vint annoncer à Scanderbeg que Ballaban avait pu s'échapper avec un seul bataillon, qu'il fuyait en désordre et sans étendards, qu'il serait facile de tout détruire en envoyant un escadron de cavaliers à sa poursuite : « Non, non, s'écria-t-il, qu'il en reste quelques-uns pour annoncer combien irréparable est leur défaite et prodigieuse notre victoire ! » Grande fut la fureur de Mahomet, lorsqu'il apprit la perte de ses deux armées. Il sut pourtant la contenir, et tenta de se débarrasser par l'assassinat du héros qui se jouait de la force de ses armes. Deux Janissaires qui lui étaient dévoués corps et âme se rendirent au camp chrétien, feignant de venir en transfuges, poussés hors de leur patrie par un invincible désir d'embrasser la foi catholique. Peu de temps après ils recevaient le baptême, et Scanderbeg s'empressa de les

admettre dans sa garde. Heureusement ils se prirent un jour de si violente querelle, qu'ils en vinrent à s'accuser réciproquement de méditer l'accomplissement du forfait dont ils étaient chargés l'un et l'autre. Arrêtés aussitôt, ils avouèrent tout et subirent le dernier supplice. Frustré dans son attente criminelle, Mahomet, n'attendant plus sa vengeance que de lui-même, recourut à la force ouverte une fois encore, et, pour écraser Scanderbeg, se mit à la tête d'une armée de deux cent mille combattants. Scanderbeg, écoutant le conseil de l'évêque de Dyrrachium et du délégué de Venise, se contenta de renforcer les garnisons de ses places fortes. Le sultan, qui avait marché droit sur Croja, rencontra tant de ténacité dans la résistance, qu'ennuyé d'un siége qui traînait à ce point en longueur, il laissa sous les murs de la ville Ballaban avec vingt-trois mille hommes à ses ordres, et cinquante-six mille répartis par sept mille entre huit officiers supérieurs qu'il lui adjoignait comme lieutenants, et reprit la route de Constantinople, marquant les étapes par de sanglantes représailles exercées contre les populations. Ainsi, comme il traversait la Chaonie, ne pouvant réduire par les armes quelques tribus alliées de Scanderbeg, il les avait amenées à composition par des promesses et des avances. Cela fait, il ordonna le massacre de ces gens coupables de s'être fiés à sa parole ; il en périt ainsi huit mille, sans compter les femmes et les enfants.

Dernières courses, mort prématurée du héros albanais.

42. Scanderbeg sentait que sa capitale ne pourrait pas, malgré l'éloignement de Mahomet et d'une partie de ses troupes, soutenir indéfiniment les attaques d'une armée qui comptait encore près de quatre-vingt mille combattants. Il régla toutes choses afin de pouvoir s'absenter quelque temps à l'insu de l'ennemi, et se rendit à la cour pontificale, pour obtenir de Paul II et des cardinaux un prompt secours. Le pape, ne pouvant faire davantage, lui remit sur l'heure des sommes considérables, avec lesquelles il reprit, joyeux et ranimé, le chemin de sa patrie. Ce subside lui permit de lever promptement des troupes en plus grand nombre qu'il n'en eut jamais sous ses ordres ; elles se composaient d'Epirotes, de Macédoniens, d'Illyriens et de Dalmates. Il en fit deux armées,

Sur ces entrefaites, il apprit que Jomina, frère de Ballaban, amenait du renfort aux assiégeants de Croja. Il se porta vivement à sa rencontre, mit en déroute cette armée, et le tua lui-même dans la mêlée, ainsi que le fils de Ballaban, auquel il fit jeter aux abords des tentes les cadavres de ceux qu'il attendait. L'apostat, fou de rage, se présenta lui-même devant les murs de la ville assiégée à portée de la voix, espérant qu'il pourrait obtenir à prix d'or la défection de la garnison, pour venger ensuite avec éclat la mort de son fils et de son frère. Mais dans cette démarche imprudente, il reçut une balle en plein corps et tomba raide mort sur place. Cet événement inattendu jeta les Turcs, déjà menacés de disette, dans une consternation si grande, qu'ils levèrent le siége précipitamment[1]. Scanderbeg ne se fit pas illusion : Mahomet II, exaspéré de tant d'échecs, n'allait pas tarder à revenir à la tête de forces tellement considérables cette fois,qu'il ne pouvait pas espérer les repousser sans une aide puissante. Il courut au plus pressé, se rendit à Venise et engagea une partie de ses Etats à cette république, entre autres Croja sa capitale. Lorsque le sultan se présenta, il fut repoussé de Dyrrachium, puis de Croja, assouvit sa fureur contre des bourgades sans importance, et regagna Constantinople. Le héros albanais, épuisé par les travaux et les fatigues d'une lutte sans trêve, fut pris d'une maladie d'autant plus grave qu'elle n'avait pas de caractère déterminé. Il était alité, quand il apprit que le général turc Ahamat avec quinze mille cavaliers ravageait la campagne de Scodra. Aussitôt l'illustre malade appelle aux armes les chrétiens, et la subite apparition de leurs étendards frappé les ennemis d'une panique si grande, qu'ils s'évanouissent comme la fumée. Le même soir, Scanderbeg à bout de forces, après avoir accompli les devoirs d'un chrétien à sa dernière heure et reçu les sacrements, expirait, le 16 des calendes de février 1466, à peine âgé de quarante-trois ans, dont vingt-quatre passés glorieusement à la tête de son peuple. [1] Les Albanais le célèbrent encore dans leurs chants nationaux. Il fut enseveli dans

[1] Marin. Barlet., *Vit. Scanderbeg.*, xi.

la cathédrale de Lyssa. Son neveu, qui était infecté de mahométisme, recueillait une partie de son héritage ; Venise annexa le reste à ses possessions. Croja subit le joug des Infidèles, qui ne tardèrent pas à pénétrer en Dalmatie et dans les îles Ioniennes[1].

[1] MARIN. BARLET., *Vit. Scanderbeg.*, XIII. — PHRANTZ., III, 29. — SANUT., *Vi duc. Venet.*, ann. 1466. — NAUCLER., *Hist. Venet.*, apud MURATOR., *de reb. Italic* XXIII.

CHAPITRE X

SOMMAIRE.

FIN DE PAUL II. PONTIFICAT DE SIXTE IV

§ I. LE PAPE SE DÉGAGE.

1. Révolution en Bohême. — 2. Mahomet II exulte. Frédéric III paraît secouer son linceul. — 3. Ordres militaires. Jubilé tous les vingt-cinq ans. — 4. Vœu de Mahomet. Siège de Chalcis. — 5. Prise de cette ville. Réorganisation des chrétiens. — 6. Mort de Paul II. Caractère de ce pontife. — 7. Distinctions et subsides offerts aux cardinaux. — 8. Sous Paul II meurent les ducs de Milan et de Bourgogne. — 9. Les cardinaux Turrecremata, Carvajal, La Ballue.

§ II. LA PAPAUTÉ DEVANT LES ROIS.

10. Élection et débuts du cardinal de la Rovère. — 11. Légations diverses. Aucune en Angleterre. Pourquoi. — 12. Rodrigue Borgia légat en Espagne. — 13. Jean Cibo en Germanie. Bessarion en France. — 14. Mort du cardinal Bessarion. Son éloge. — 15. Excursion navale des Italiens en Orient. — 16. Négociations de Louis XI avec Rome.

§ III. LES SAINTS INTERVIENNENT.

17. Relâchement et rétablissement de la discipline en Espagne. — 18. Commencement de S. François de Paule. — 19. Fondation de l'Ordre des Minimes. — 20. Le bienheureux Amédée IX duc de Savoie. — 21. Jubilé de

§ I. LE PAPE SE DÉGAGE

1. Les affaires de Bohême ne cessaient d'être pour la politique pontificale une source de graves préoccupations et de réels embarras. Le Pape, après avoir encore cité Podiébrad inutilement, et communiqué aux princes de l'empire les raisons qui l'obligeaient à user de sévérité, déclara ce prince convaincu de parjure, de sacrilège, d'hérésie, et, comme tel, excommunié, privé du royaume de Bohême et de tout honneur, ses sujets dispensés de toute obéissance, ses enfants et descendants incapables de toute dignité. Casimir roi de Pologne, à qui l'on offrit la couronne de Bohême, refusa ce présent dangereux. Le roi de Hongrie Matthias Corvin, quoique gendre de Podiébrad, fut moins délicat ou moins timide. Il entra dans la Moravie avec une bonne armée, s'en empara par le fait même de sa présence, le souvenir de ses exploits et le prestige de son nom, Révolution en Bohême.

y fut proclamé roi de Bohême ; ce qui réduisit Podiébrad à déshériter son propre fils. Voyant l'impossibilité de lui transmettre sa couronne, il appella lui-même les Polonais, et fit reconnaître pour son successeur Ladislas, fils du roi Casimir. Cette double élection replongea la Bohême dans un abîme de calamités que Podiébrad ne vit pas finir. Il expira dans le plus cruel chagrin au milieu de ces troubles et de ces désordres. L'auteur de tous ses maux et de son impiété, Rokyczana, dans les mêmes conjonctures, fut frappé d'une soudaine paralysie, qui, par un juste jugement de Dieu, lui ôta l'usage de la langue qu'il n'avait fait servir qu'à la séduction. Il languit quelque temps dans la solitude et mourut dans le mépris, quinze jours avant le roi son complice et son fauteur l'an 1471 [1].

Mahomet II exulte. Frédéric III paraît secouer son linceul.

2. La mort de Scanderbeg, le lion d'Albanie, en 1466, était un véritable désastre pour toute la Chrétienté. Ce héros avait remporté vingt-deux victoires sur les Turcs, toutes durant leurs plus beaux jours, plusieurs contre le plus formidable de leurs sultans. Ces prodiges seraient incroyables, s'ils n'avaient autant de garants que d'auteurs contemporains : non pas que ces écrivains ne varient pour l'ordre des faits et quelques circonstances ; mais on ne peut désirer plus d'unanimité touchant la substance et la merveille des exploits que nous avons choisis parmi tant d'autres moins uniformément attestés. A la nouvelle de la mort de ce second Machabée, Mahomet II oublia toute bienséance ; il s'écriait en sautant de joie : « Qui m'empêchera désormais d'exterminer les Chrétiens ? Ils ont perdu leur épée et leur bouclier. » En effet, il eut bientôt conquis l'Albanie. La ville de Croja, fameuse par tant d'assauts repoussés, se rendit presque sans résistance. Lyssa ayant plus tard été prise, les Turcs déterrèrent les ossements de Scanderbeg auxquels ils rendirent une espèce de culte, se les partagèrent ensuite, les enchâssèrent dans l'or et l'argent par petites parcelles, pour les porter dans les combats, persuadés que les reliques de ce héros les ren-

[1] Nauclér., vol. II, gen. 49. — Michov., *Hist. Polon.*, IV. — Cromer., XXVI. — Dubrav., XXX. — Papiens., *Comment.*, VI. — Krantz., *Wandal.*, XII. — Cocl. *Hist. Hussit.*, XII. — Bonfin., dec. 4, lib. II.

draient invincibles. Son fils, Jean Castriot, encore enfant, fut porté en Calabre, où Ferdinand qui devait son royaume au père, lui donna des terres considérables. Le héros de la religion s'était fait un devoir de maintenir un roi avoué des papes contre son concurrent René d'Anjou [1]. L'empereur Frédéric ayant fait vœu de faire le pèlerinage de Rome, l'accomplit au mois de décembre 1468. Le Souverain Pontife, qui avait toujours fort à cœur la guerre contre les Turcs, regarda ce voyage comme très-favorable à ses desseins. Il paraît que le peuple malin de Rome, accoutumé dès lors à la licence, en jugea mieux. « Ils virent avec surprise, » dit l'historien Krantz « que l'empereur était vivant, » tant l'opinion de son inutilité était peu démentie par ses œuvres. Il fut très-fêté par le magnifique Pontife ; pendant dix-sept jours, on le défraya de tout aux dépens de l'Église romaine, lui et sa suite entière, au nombre de plus de six cents personnes ; il fut comblé de présents, ce qu'il n'aimait pas moins qu'une table abondante; il dit quelques prières à Saint-Pierre pour l'accomplissement de son vœu, y lut l'évangile en aube et en dalmatique entre deux cardinaux, puis assista au consistoire, où l'on raisonna beaucoup sur les progrès des Turcs et les périls de la religion : du reste on ne statua rien de précis. et l'on ne prit aucune mesure effective.

Ordres militaires. Jubilé tous les vingt-cinq ans.

3. L'empereur fit néanmoins confirmer par le Pape l'ordre militaire de Saint-Georges, qu'il venait d'instituer pour faire la guerre aux Infidèles [2]. L'année suivante, Louis XI établit en France l'ordre des chevaliers de Saint-Michel, dont il fixa le nombre à trente-six. Il leur donna pour insigne un collier d'or, à coquilles entrelacées d'un double lac et portées sur des chaînettes ou mailles d'or. Au milieu pendait une médaille qui portait gravée la figure de l'archange Saint Michel, reconnu patron de la France. L'habit ordinaire était un manteau de toile d'argent traînant jusqu'à terre ; en certaines cérémonies, il était de damas blanc bordé de coquilles

[1] MARIN. BARLET., *Vit. Scanderbeg.*, XIII.

[2] KRANTZ., *Wandal.*, XII. — PAPIENS., *Comment.*, VII. — STEPH. INFISSUR., *Ms. Vatic.*, sign. num. 11, ann. 1468. — AUG. PAT., *Ms. Vallic.*, sign. lit. Num. 73.

semées en lacs sur une fourrure d'hermine, avec un chaperon de velours cramoisi. Le but du fondateur, selon le serment qu'il exigea des chevaliers, était de soutenir la dignité de la couronne et les droits du monarque. On soupçonna le caractère oblique de Louis XI de vouloir, par cet établissement, avoir sous sa main les Grands du royaume, au moins quand ils viendraient aux chapitres de l'ordre. Mais, la servitude même se faisant briguer dès qu'elle est éclatante, on vit ce qu'il y avait de plus illustre dans le royaume, et jusqu'aux princes du sang, rechercher à l'envi cette illustration nouvelle, et le politique monarque en faire la distribution avec tant d'économie, que le nombre des chevaliers, quoique fixé à trente-six seulement, ne fut jamais complété sous son règne. L'espérance tenait plus de seigneurs à la Cour que n'eût fait la concession[1]. Paul II fit aussi une institution nouvelle, ou plutôt une extension de la grâce ancienne du jubilé, qu'il réduisit à la vingt-cinquième année de chaque siècle. La bulle fut donnée en 1470, pour être mise à exécution cinq ans après, les progrès des Infidèles faisant chercher de jour en jour des moyens nouveaux d'obtenir la protection céleste.

Vœu de Mahomet. Siége de Chalcis.

4. Mahomet avait fait vœu, l'année précédente, de ne point reposer mollement, de ne point faire bonne chère, de ne s'accorder aucun plaisir, de ne jamais tourner son visage vers l'Occident, qu'il n'eût foulé aux pieds de son cheval tous les adorateurs du Christ, et qu'à l'honneur du Dieu des armées et du prophète de la Mecque, il n'eût exterminé le christianisme dans l'univers entier. Il commença l'exécution de ce serment impie contre les Vénitiens, qui venaient de ruiner Alène en Thrace, l'un de ses meilleurs ports de mer. Ceux-ci, fort alarmés, firent porter au Pape une copie du vœu prononcé par le sultan, monument d'un incroyable fanatisme. Cependant Mahomet équipait une flotte de plus de cent galères, avec un nombre encore plus grand d'autres vaisseaux ; il en donna le commandement au grand-visir, qui, en attendant une armée de cent vingt mille hommes que le sultan devait commander en personne,

[1] ANONYM., *Addit ad Monstrelet*. — GAGUIN., *in Ludov.* XI ; et alii omnes.

pilla Lemnos et prit Imbros. Tout cet armement formidable devait tomber à la fois sur l'île de Nègrepont, la plus considérable de la mer Egée, station appartenant à la république de Venise. L'armée de terre se trouvant prête s'approcha de l'armée navale, et toutes deux de concert formèrent le siège de Chalcis, capitale de l'île. A la nouvelle du péril que courait une place de cette importance, la république fit partir une flotte, respectable par le nombre des bâtiments, mais dont le commandant Nicolas Canali fut on ne peut plus mal choisi. L'île de Nègrepont, l'ancienne Eubée, n'est séparée du continent que par un bras de mer si étroit, qu'il existait alors un pont par où l'on passait de l'un à l'autre rivage. La flotte vénitienne, sous les batteries de la ville, pouvait aisément rompre ce pont, ce qui eût empêché la communication de Mahomet avec la terre ferme, et l'eût privé de tout rafraîchissement, des provisions même les plus nécessaires. C'était le moyen de changer en quelque sorte son rôle d'assiégeant en celui d'assiégé. Ce puissant motif, l'ardeur de tous les capitaines vénitiens et leurs instances continuelles, le spectacle attendrissant des habitants et de la garnison, qui du haut de leurs remparts tendaient des mains suppliantes et d'une voix lamentable imploraient du secours, rien ne put toucher l'amiral, rien ne put engager cette âme de boue à braver l'ombre du danger, pas même à sortir de sa stupide inaction.

5. A la poltronnerie de Nicolas Canali fut ajoutée la trahison, comme en pareil cas il arrive d'ordinaire : un scélérat du nom de Thomas Liburne marqua aux Turcs les endroits les plus faibles de la place. Ce fut sa ruine : elle tomba au pouvoir de Mahomet après trente jours de siége. Le cruel sultan, pour se venger de la mort de quatre mille hommes qu'il avait perdus sous les murs de Chalcis, l'abandonnait au pillage, à toute la fureur des soldats. Le noble vénitien Paul Erise étant sorti, sur la parole du perfide vainqueur, d'un fort où il s'était retiré, fut néanmoins coupé par le milieu du corps. Sa fille, qui joignait une vertu héroïque à une rare beauté, fut étranglée, pour n'avoir pas voulu consentir aux sollicitations de ce barbare séducteur, bourreau de son père. A la fin, le lâche commandant de la flotte vénitienne fut arrêté par

Prise de cette ville. Réorganisation des chrétiens.

Pierre Mocenigo qu'on lui donna pour successeur, et, chargé de chaînes, il fut envoyé sans retard au sénat, qui le bannit à perpétuité. Mocenigo avait trouvé quarante-six galères, auxquelles se réunirent peu de temps après vingt autres expédiées par le Pape et dix-sept fournies par le roi de Naples. Avec cet armement tout frais le nouvel amiral, bien différent du premier, porta l'alarme dans toutes les mers de l'Archipel et fit sur le littoral des ravages effroyables [1]. En même temps le Pape agissait de tout son pouvoir afin de mettre en campagne une armée de terre proportionnée au nombre des vaisseaux. A force d'aiguillonner l'empereur Fredéric, qui s'amusait alors à voyager dans son empire, ne manquant jamais de graver sur les murailles des hôtelleries cette devise de l'indolence : « L'oubli est un remède aux plus grand maux, » il réussit à faire assembler une diète nombreuse à Ratisbonne. Elle s'ouvrit avec solennité dans la fête de Saint-George, l'an 1471. On y trouva jour à mettre sur pied une armée de deux cent mille hommes, et de plus à lui garantir une solde sur les revenus de chaque particulier. On arrêta, d'un commun consentement, que celui qui avait mille écus de rente fournirait un cavalier, et celui qui n'en aurait que cinq cents armerait un fantassin ; ainsi des autres, à raison de leurs revenus, soit au-dessus, soit au dessous des sommes énoncées. Ceux qui en avaient le double ou le triple devaient fournir deux ou trois hommes, et ceux qui avaient moins devaient se joindre ensemble pour entretenir le même guerrier.

Mort de Paul II. Caractère de ce pontife.

6. Tel était dans ce temps-là l'état inculte de l'administration politique et militaire, qui n'avait pas encore saisi la distance de la spéculation à l'exécution, de la théorie à la pratique. Mais en quel temps ne fut-on pas la dupe des hommes, à calculs précis, à projets impraticables ? Une autre aberration d'alors, à peine concevable, c'était de faire porter les mobiles de ces grandes opérations sur la tête des Papes, ou vieillards, ou infirmes, et souvent l'un et l'autre.

[1] Ant. Coccius Sabell., ennead. 10, l. vii. — Justin. Thorig., *in Mahomet.* ii, ann. 1470. — Raphael. Volater., ix. — Phrantz., iii, 30. — Naucler., gèn. 50. — Philelph., xxxii. — Petr. Instinig., *Hist. Venet.*, ann. 1470. — Bosius., tom. II, l. ix.

La machine n'était pas montée que la base manquait, et toutes les facultés s'épuisaient en préparatifs sans qu'on en pût venir à l'œuvre. Pie II, comme Calixte III et Nicolas V, était mort au moment où tout se trouvait préparé pour la ruine du croissant ; Paul II mourut comme Pie, Nicolas et Calixte, sur les mêmes préparatifs et dans la même proximité de l'exécution. Quelques jours après la diète de Ratisbonne, dans la nuit du 27 au 28 juillet 1471, il était frappé d'apoplexie, et sa mort fut si subite qu'on ne put lui donner aucun secours : personne même ne le vit expirer. Il était dans sa cinquante-quatrième année seulement, il avait tenu près de sept ans le Saint-Siége. On en revint encore bien des fois après lui à la guerre des Turcs, et toujours sur le même plan. Ce n'est qu'à force d'expérience qu'on fit succéder aux accès d'un courage éphémère une marche plus lente, plus égale, mieux ordonnée. Il est des préjugés qui ne changent, par la refonte des idées, qu'avec les siècles et le fonds des mœurs [1]. Les jugements laissés par les historiens contemporains sur Paul II sont des plus contradictoires. Les uns l'accusent d'avarice et de persécution contre les lettres et les honnêtes gens. Il n'avait d'autre loi de ses actes que son caprice. — C'est faux. D'autres ont fait de ce Pape les plus grands éloges : il était, disent-ils, naturellement communicatif, d'une douceur inaltérable, enclin à se faire aimer plutôt que craindre, libéral, constant, magnanime. — C'est exagéré. Son zèle pour la discipline ecclésiastique ne saurait du moins être mis en question. Aucun Pontife n'a porté plus haut l'idéal du sacerdoce, l'honneur de la hiérarchie. « Le pape n'est qu'un homme après tout, avait-il coutume de dire ; mais pour le choix des pasteurs, il doit être un ange, un dieu pour le recrutement du Sacré Collége. »

7. Peut-être les divergences parmi les auteurs viennent-elles de ce que Paul II, au début de son pontificat, irrita la plupart des cardinaux en ne se tenant pas pour obligé par les lois faites dans le conclave, en y substituant des lois de sa façon. Alors on peut dire à

Distinctions et subsides offerts aux cardinaux.

[1] Papiens., *in Paul.* II. — Stephen. Infissur., *Ms. arch. Vat.*, sign. num. 3. — Paul. Bened. Cola, Ms. sign. num. 110. — Panvin., *in Paul.* II ; et alii omnes.

sa décharge qu'il ne fit en cela qu'imiter un grand nombre de ses prédécesseurs, et que d'ailleurs il garda dans son cabinet les lois qu'il avait faites, sans jamais les montrer ni permettre qu'on en tirât copie. On voit en outre qu'il s'efforça de regagner l'affection des cardinaux en attachant à leur dignité des prérogatives considérables, inouies jusque là. S'il rétablit pour lui-même l'usage de la tiare ou triple couronne, tombé depuis longtemps en désuétude ; s'il en fit faire une du prix environ de six mille livres, les cardinaux de leur côté eurent le privilège, à l'exclusion des autres prélats, de porter des mitres de soie semblables à celle que le Pape seul portait auparavant. Ils obtinrent aussi, non pas le chapeau rouge qu'Innocent IV leur avait accordé au concile de Lyon, mais la barrette rouge, qu'il commencèrent à porter dans les consistoires, au lieu du chapeau. Enfin le Pape décora jusqu'à leurs montures, qui parurent désormais dans les cavalcades et les principales cérémonies avec la housse de pourpre. Pensant néanmoins à ce qui est d'un goût plus général encore que le brillant et l'appareil, il assigna une pension de cent écus d'or par mois aux cardinaux qui n'en tireraient pas quatre mille par an de leur bénéfices. Cet ennemi des arts avait formé dans son palais un musée d'antiquités romaines avec autant de magnificence que de goût ; il encourageait en prince les peintres et les sculpteurs. Cet ennemi des lettres favorisa l'établissement à Subiaco d'abord, puis à Rome, d'une imprimerie qui donnera d'inappréciables chefs-d'œuvre. L'historien Platina, son principal détracteur, mais qui l'est aussi des autres Papes, après avoir amèrement récriminé contre lui, finit par le déclarer un Pontife juste et bon [1].

Sous Paul II meurent les ducs de Milan et de Bourgogne.

8. Sous le pontificat de Paul II était mort, le 8 mars 1466, le célèbre François Sforza, duc de Milan, dont les talents militaires et l'habileté politique avaient assuré sur sa tête et celle de ses descendants la possession du Milanais, de la Ligurie et de la Corse. Tous les historiens s'accordent à le compter au nombre des meilleurs capitaines de son époque. On peut lui reprocher d'avoir déshonoré sa

[1] PAPIENS., *Comment.*, II. — CORIUS PLATIN., *Vit. Pauli* II ; et alii.

vieillesse dans les festins et les plaisirs. Il eut pour successeur son fils Galeas Jean-Marie, qui était en ce moment au-delà des Alpes, conduisant des troupes auxiliaires à Louis XI et négociant son propre mariage avec Bonne de Savoie, sœur de la reine de France. Les factions auraient probablement profité de son éloignement pour susciter des troubles et le spolier, si le pape Paul II par sa diligence n'était allé au-devant de toute complication. En apprenant la mort de son père, Galéas reprit en toute hâte la route de Milan. Les régents de la Cour de Savoie pour le duc Amédée, frappé d'épilepsie, essayèrent d'exploiter la circonstance en vue d'agrandir leur principauté, tendirent des embuscades au successeur de François Sforza ; ils parvinrent même à l'arrêter. Délivré peu de jours après par l'entremise de ses amis, Galéas fit son entrée à Milan, le 20 mars 1466, au milieu des acclamations d'un peuple enthousiaste, et prit en main le même jour les rênes du pouvoir. Il allait l'exercer avec une rigueur voisine du plus odieux despotisme [1]. Sous le pontificat de Paul II également, mourut le 15 juin 1467, le célèbre duc de Bourgogne Philippe le Bon, qui fut un des princes les plus puissants et les plus illustres de cette même période. L'amour du luxe et des plaisirs, son ancienne alliance avec l'Angleterre, sa conduite envers Jeanne d'Arc et son indifférence au sujet de la guerre contre les Turcs, qu'on lui peut reprocher, diminuent, mais n'effacent pas les chaleureux éloges que ses qualités brillantes et solides lui ont mérités dans l'Histoire. Sa mort, en faisant passer la couronne ducale de Bourgogne sur la tête de Charles le Téméraire, permit aux événements de prendre une direction nouvelle ; il fallut toute l'habileté politique de Louis XI pour qu'il n'y eût pas en France un changement de dynastie [2].

[1] SIMONET., XXXI. — CORIUS PLATIN., *Vit. Pauli* II, ann. 1466. — AUGUST. JUSTIN., V. — BIZAR., *Hist. Genuens.*, XV. — FOLIET., XI. — PIGNA., VIII. — NAUCLER, vol. II. gen. 49. — ALBERT. DE RIPALT., *Annal. Placentin.*, ann. 1466 ; apud MURATOR., *de reb. Italic.*, tom. XX.

[2] BELCAIR., *ep. Meten.* in *Comment. rer. Gallic.*, dec. 1, l. II. — MONSTRELET., vol. III, pag. 130. — MEYER., *Hist. Flandr.*, ann. 1467. — NAUCLER., gen. 49, vol. II ; et alii.

Les cardinaux Turrecremata, Carvajal, La Ballue.

9. Le Pontificat de Paul II vit encore disparaître deux cardinaux du plus grand mérite ; deux espagnols Jean de Turrecremata et Jean Carvajal, dont la vie avait été remplie par de signalés services rendus à la cause catholique, surtout dans les légations. Répétons ici que ce dernier fut le seul qui refusa constamment de signer les lois substituées par Paul II, après son avènement, à celles qu'il avait acceptées dans le conclave, avant son élection. Carvajal disait à ce propos : « Je ne me reproche pas jusqu'ici d'avoir changé une seule fois d'avis contre ma conscience ; je n'en changerais point à l'âge de soixante-dix ans. » La fermeté de ce prélat vénérable fut cause que le Pape ne fit point sortir à effet les lois qu'on lui avait conseillées ou suggérées comme nécessaires à sa dignité suprême [1]. Nous ne devons pas clore cette rapide esquisse du règne de Paul II, sans rendre un éclatant témoignage à la conduite prudente de ce Pontife dans l'affaire du trop fameux cardinal français La Ballue. Ce triste personnage, que la souplesse hypocrite de son caractère et les circonstances avaient élevé au faîte des honneurs et des richesses, pour conserver et agrandir la faveur immeritée dont il jouissait auprès de Louis XI, entretenait par de secrètes intrigues les guerres civiles entre la Cour et Charles, frère du roi, allié aux duc de Bretagne et de Bourgogne. Il voulait par là se rendre indispensable dans les conseils de la couronne. Sa trahison était enfin découverte en 1469. Il fut arrêté ; on saisit une lettre où il mettait Charles le Téméraire au courant des secrètes intentions du roi et l'excitait à la guerre. Le roi le fit jeter en prison, et selon toute apparence, dans cette cage de fer, sa triste invention, d'après quelques historiens. Avec lui fut incarcéré l'évêque de Verdun son complice. Alors Louis XI ouvrit auprès du Saint-Siége des négociations pour obtenir que les deux grands coupables fussent jugés sans sortir de son royaume, leur transfert en Italie étant impossible, parce que le peuple indigné les aurait assurément massacrés. Paul II, se rendant aux raisons qui lui furent données, décida que le jugement se ferait à Avignon, ou dans toute autre ville de fron-

[1] Card. Papiens., *Comment.*, vii.

tière française, et désigna comme juges, en 1471, Nicolas Ubaldi et Paul évêque de Civita. La découverte de la trahison de la Ballue eut pour heureux résultat la réconciliation de Louis XI avec son frère. Le cardinal et l'évêque de Verdun expièrent leur faute dans une dure captivité de onze années, à laquelle mit fin l'intervention du Saint-Siége. La Ballue, corrigé par l'adversité, fut dans la suite un modèle de vertu, une des lumières du Sacré-Collége [1].

§ II. LA PAPAUTÉ DEVANT LES ROIS

Élection et débuts du cardinal de la Rovère

10. Quelques jours après la mort de Paul II, le 9 août 1471, François d'Abescola de la Rovère, cardinal du titre de Saint Pierre ès-liens, fut élu pour lui succéder ; il prit le nom de Sixte IV, parce que l'ouverture du conclave avait eu lieu le jour où l'on célébrait la fête de saint Sixte, Pape et martyr. Il était cardinal depuis quatre ans à peine, en avait cinquante-sept lors de son élection, et sortait d'une famille très-commune, puisque l'ambassadeur de Venise, envoyé pour lui rendre obéissance au nom de la République, lui dit expressément qu'il tirait sa noblesse, non pas de ses ancêtres, mais de ses talents et de ses vertus [2]. Si dans la suite il fut comme adopté par l'ancienne maison de la Rovère, c'est qu'il n'est point de noblesse qui ne recherche l'illustration, et qu'il y a peu d'hommes illustres qui n'aiment à se parer de la noblesse. La plupart des historiens font Sixte IV fils d'un pêcheur du village de Celles dans l'état de Gênes ; ils ajoutent que lui même avait exercé ce métier dans ses premières années. Quoi qu'il en soit, sa promotion ne fit point de jaloux ; son mérite ferma la bouche, tant à ses anciens, qu'aux cardinaux de l'origine la plus illustre. Il possédait éminement la philosophie, la théologie, le don d'écrire et de parler, celui des affaires, une rare érudition même et les langues savantes.

[1] Card. Papiens., *Comment.*, vii. — Anonym., *Addition. ad Monstrelet.*, pag. 32. — Gaguin., *in Lud.*, xi. — Belcair., *Ep. Metens.*, dec. 1, l. ii, num. 21. — Paul. Æmil., *in Ludovic XI et XII* ; et alii.

[2] Fulgos., *de dict. et fact.*, iii, 4.

Il avait été cordelier, professeur dans les plus célèbres écoles d'Italie, puis général de son ordre, d'où Paul II l'avait tiré pour le faire cardinal, à la recommandation du savant et pieux Bessarion, dont l'amitié seule pourrait au besoin faire son éloge. La pourpre altéra si peu ses habitudes religieuses, que sa maison paraissait plutôt un monastère que le palais d'un cardinal. On ne lui reproche que deux défauts, l'un provenant pour ainsi dire de sa dignité même, alors souvent ternie par la tache du népotisme, l'autre de la bonté de son naturel qui ne savait rien refuser. Il ne fut pas plutôt installé pape, qu'il donna le chapeau de cardinal à deux de ses neveux, quoique fort jeunes encore : Julien de la Rovère, qui fut dans la suite le Pape Jules II, et Pierre Riario, fils de sa sœur. La plupart de ses parents, qui étaient en grand nombre, furent bientôt un lourd fardeau pour l'Église romaine, par l'empressement du Pontife à les établir. Sa facilité donna d'ailleurs un exemple dangereux aux Papes suivants, en même temps qu'aux rois de son époque; elle alla jusqu'à permettre qu'Alphonse, bâtard de Ferdinand, fils du roi Jean d'Aragon, enfant de moins de six ans, possédât l'archevêché de Saragosse en commende perpétuelle [1].

Légations diverses. Aucune en Angleterre. Pourquoi.

11. Sixte IV, à l'exemple de ses prédécesseurs immédiats prit fort à cœur la guerre contre les Turcs. Afin d'inspirer ses sentiments aux princes, du consentement du Sacré-Collége, il institua légats plénipotentiaires quatre cardinaux des plus accrédités : le célèbre Bessarion, pour la France ; Rodrigue de Borgia, qui devint Pape sous le nom d'Alexandre VI, pour l'Espagne ; Jean Cibo, pour l'Allemagne et la Hongrie ; pour commander la flotte contre les Infidèles, le cardinal Caraffa, déjà renommé par son zèle et ses talents militaires [2]. Nous ne voyons pas qu'il y ait eu de légat désigné pour l'Angleterre, sans doute à cause des troubles et des désordres, des horreurs et des forfaits, qui, dans le cours de cette année 1471, y furent portés à leur comble par les deux factions de la rose blanche et de la rose rouge, c'est-à-dire par la lutte acharnée

[1] Paul. Bened. Nic., *Ms. Vatic.*, sign. num. 110. — Platin., *Vit. Sixti* iv, Ms. Vat. — Anglicus., *Lucubr. Tyburtin. de Sixto* iv. — Panvin., *in Sixto* iv.
[2] Platin., *Vit. Ms. Sixti.* iv.

des maisons d'York et de Lancastre. Le roi Henri VI, fils de cet Henri V qui avait été l'idole de l'Angleterre et le fléau de la France, lui-même Souverain de ces deux royaumes dès l'âge de dix mois, paisible possesseur de l'Angleterre et formidable aux factions durant trente ans, Henri VI vit ensuite le feu de la discorde embraser tous ses Etats, qui ne furent plus qu'un théâtre de mort et de carnage. Il perdit ou gagna treize batailles rangées, qui coûtèrent la vie à un million d'hommes et à quatre vingts princes du sang, passa et repassa pendant quinze ans du trône à la prison et de la prison au trône, en fut enfin précipité sans retour, et poignardé de sang-froid par un prince de son sang, bourreau du père après l'avoir été du dernier de ses fils. Henri VI est un prince intéressant pour toute âme sensible ; vénérable aux yeux de la foi, tout médiocre qu'il parût à ceux de la politique, et vraiment digne d'un culte religieux, si sa piété, sa patience et sa résignation, plus grandes encore que ses malheurs, selon tous les historiens, n'eussent rien tenu de la faiblesse de son âme, ni des bornes plus tard imposées à sa raison. On ne laisse pas de raconter des miracles qu'il fit pendant sa vie, et surtout après sa mort [1] ; ce qui fit solliciter sa canonisation par le roi Henri VII, issu par les femmes de la branche de Lancastre, et qui, ayant eu le bonheur de se dérober à la fureur de celle d'York, lui ravit ensuite la couronne acquise au prix de tant de crimes. Quoique Henri VI ne soit mort qu'en 1471, on compte le règne d'Edouard IV, son parricide et son successeur, du 5 mars 1461, où l'usurpateur fut d'abord proclamé roi [2].

Rodrigue Borgia légat en Espagne.

12. Le cardinal de Borgia, dans le cours de sa légation, se rencontrait en Castille avec des ambassadeurs du roi Edouard d'Angleterre et du duc de Bourgogne son allié ; il fit parade auprès d'eux de son zèle, non seulement en donnant à sa commission plus d'étendue qu'elle n'en avait, mais en montrant une partialité choquante uniquement propre à lui faire manquer son objet. Au lieu de travailler à pacifier les princes, comme ses instructions et son caractère de représentant du Père commun des fidèles le lui com-

[1] Harpsfield., *Hist. Eccles. Sæcul.* xv, c. 4 et 5.

[2] Polyd. Virgil., *Hist. Angl.*, ann. 1471. — Conrin., *Chron.*, cap. 7.

mandaient, il traita d'alliance contre Louis XI, attaché par les règles du droit au parti des Lancastres, et par les liens mêmes du sang à la reine d'Angleterre, Marguerite d'Anjou, épouse de l'infortuné Henri VI. Le duc de Bourgogne, Charles, bien différent de son père Philippe le Bon, tenait pour la faction d'York, et depuis cinq ans qu'il gouvernait effectivement ses vastes possessions, sans jamais se gouverner lui-même, il avait déjà signalé ce génie fougueux qui le fit surnommer le Téméraire : impatient de toute subordination, il exposa de nouveau la France aux calamités où l'avait plongée Jean sans Peur son aïeul. Mais Borgia, trop frivole alors pour tramer rien de sérieux, ne fit que mettre le Français en garde contre ses préventions, qu'il devait marquer d'une manière plus dangereuse lorsqu'il eut été élevé au Souverain Pontificat. Dans toute sa légation il ne fit paraître que beaucoup de vanité, d'ambition, d'amour pour le faste et l'argent ; il n'en retira guère que le mépris des princes et des peuples. Tout ce qu'il rapportait de sa légation fut au retour englouti dans la mer, avec soixante-quinze personnes de sa maison, sans compter les gens de l'équipage et trois évêques qui l'accompagnaient. Lui-même ne gagna le port, à travers des périls infinis, qu'avec sa deuxième galère à demi-brisée. Encore fut-il suivi par des ambassadeurs de Castille, chargés de porter au Pape le cri général de la nation contre cet odieux légat[1].

...ean Cibo en Germanie. ...essarion en France.

13. Jean Cibo, cardinal d'Aquilée, pour des causes toutes différentes, ne fit pas plus dans le Nord que Borgia en Espagne. La guerre se poussait vivement dans la Bohême, entre Ladislas, prince de Pologne, et Matthias, roi de Hongrie, qui tous deux prétendaient à cette couronne. Le légat avait commission, s'il ne pouvait lui-même concilier les esprits, de proposer le Pape et l'empereur pour arbitres. Mais les intérêts les plus hasardeux étant ceux qu'on commet le moins au hasard, la royauté, aux yeux des deux princes rivaux parut de nature à ne point comporter l'arbitrage[2]. A la cour du roi de France Bessarion, l'oracle du Sacré-Collége, fut à peine

[1] Papiens., *Epist.*, 441, 534.
[2] Michov., iv, 63. — Chrom., xxvii.

entendu de Louis XI. Ce prince fantasque et dissimulé, qui lui avait témoigné par lettres son contentement de l'avoir pour légat, passa tout-à-coup de la bienveillance à la dureté, à l'insulte même. Après avoir refusé pendant plus de deux mois de lui donner audience, il ne la lui accorda que pour lui défendre d'user de ses pouvoirs, en aucun lieu de la domination française. On ajoute que le roi, portant la main sur la longue barbe que le ministre romain continuait de porter à la manière des Orientaux, lui appliqua, par une allusion blessante, ce vers technique des grammairiens : *Barbara græca genus retinent quod habere solebant.* Différents historiens ont voulu trouver le motif qui fit changer si brusquement Louis XI, et quelques-uns avancent qu'il était offensé de ce que le légat, chargé de négocier la paix entre le roi de France et le duc de Bourgogne, avait commencé l'exercice de sa légation par le vassal : allégation purement conjecturale, et même contraire à la suite de l'histoire, ainsi qu'à tous les monuments recevables, suivant lesquels le voyage de Bessarion en Bourgogne n'eut jamais lieu. Mais à quoi bon chercher des motifs à la conduite du plus capricieux des hommes ? Comment, s'il en eût, les démêler dans le plus impénétrable des princes ?

Mort du cardinal Bessarion. Son éloge

14. On ajoute que Bessarion partit accablé de douleur et comme ayant un poignard dans le sein : autre point de conjecture très-difficile à constater, à moins qu'entièrement usé par la décrépitude, ce grand homme, que sa force d'âme et d'esprit avait surtout signalé, n'eût plus rien retenu de ce qui constituait en quelque manière son être. Plus de quatre-vingts années d'âge et soixante de travaux excessifs, suivies d'un voyage extraordinairement pénible, ne suffisaient-elles pas au cardinal de Pavie, sans incriminer les Français, pour motiver ses lamentations oratoires sur la mort d'un prélat en qui, selon ses expressions[1], il n'y eût jamais rien de faible, rien qui ne sentît l'honneur, le courage, la dignité, en qui le Sacré-College perdait son bras, son conseil, tout ce qui lui donnait droit de se glorifier ; en qui les savants perdaient un père, les

[1] PAPIENS., *Epist.*, 438.

gens de bien leur consolation, les fidèles de l'univers entier leur plus ferme appui ? Il tomba malade à Turin, et néanmoins ne laissa pas de s'avancer par le Pô jusqu'à Ravenne, où, totalement épuisé, il expira le 18 novembre de l'année 1472. Le long séjour que cet homme de goût et de génie fit en Italie, contribua beaucoup à multiplier les savants, dont sa maison ne désemplissait pas, et dont il était autant l'ami que le patron. Tels furent, entre beaucoup d'autres, les Grecs célèbres Georges de Trébizonde, Jean Arigropile, Théodore de Gaza, Gémiste-Pléthon, André de Thessalonique; et parmi les Latins, Blondus, Laurent Valla, Valère de Viterbe, Léonard Arétin, le Pogge, Platina et Campain, dont plusieurs furent ses domestiques : tant sa personne et son palais, pour ainsi dire, respiraient l'air des sciences et des beaux-arts! Il avait ramassé une quantité de livres rares et choisis, qui lui avaient coûté trente mille écus; il en fit présent à la république de Venise, qui conserve encore aujourd'hui cette bibliothèque précieuse. Le Souverain Pontife donnait au jeune cardinal Riario, son neveu, le titre de patriarche de Constantinople qu'avait honoré Bessarion [1].

Excursion navale des Italiens en Orient.

15. La légation militaire du cardinal Caraffa eut quelques succès plus brillants que solides. Avec vingt-quatre galères pontificales, il se joignit aux flottes de Venise et de Naples. Sixte IV était pour le moins d'aussi bonne intelligence avec le roi napolitain Ferdinand d'Aragon qu'avait été Pie II. Le mariage d'un de ses neveux avec une nièce de ce roi fut le nœud de cette amitié, et le duché de Sora, distrait du patrimoine de l'Eglise, en conséquence d'une ancienne prétention des rois de Naples, devint la dot de la princesse. Sixte ne manqua pas non plus de confirmer à Ferdinand l'investiture du royaume. Cependant les efforts des trois flottes combinées, qui se composaient de plus de quatre-vingts galères, se réduisirent à prendre la ville de Sattalie dans l'Asie-Mineure, puis à déconcerter pour quelque temps les opérations d'une armée turque qu'on avait gagnée de vitesse. Le légat et l'amiral vénitien surprirent ensuite la ville de Smyrne, dans laquelle ils firent un riche butin. Après quoi

[1] Papiens., *Epist.*, 416, 437, 439, 454, 455, 459, 498, 500. — *Ms. Vatic. arch. Inscript. Miscel.*, in vit. Sixti iv.

le cardinal commandant s'empressa de retourner à Rome, où il entra en triomphateur, suivi de vingt-cinq Turcs distingués et superbement montés, de plusieurs autres qui traînaient la chaîne du port de Sattalie, de douze chameaux chargés des dépouilles et des étendards enlevés. Le vénitien Mocenigo resta dans le Péloponèse, mais en vain ; il ne fit guère que piller quelques ports et quelques villes du voisinage. On assure néanmoins que, si tout cet armement avait suivi par mer ses premiers avantages, tandis que le roi de Perse Usum Cassan, après avoir pris Trébizonde aux Turcs, les poussait à toute outrance avec près de six cent mille hommes, on eût pu leur enlever la meilleure partie de ce qu'ils possédaient en Asie. Mais c'était le sort toujours imprévu, quoique facile à prévoir, c'était le sort de toutes ces entreprises de manquer par leur complication, au moment où tous les ressorts en jeu devaient produire le plus d'effet[1].

16. Après la mort de Bessarion, Louis XI, qui n'aimait ni à lier ni à rompre ouvertement, envoyait une ambassade à Rome, de peur que sa dernière incartade ne le fît soupçonner d'aversion pour le chef même de l'Eglise, et ne donnât de l'ombrage contre ses sentiments chrétiens. Les démarches ne coûtaient rien à ce prince, occupé pendant la moitié de sa vie à irriter ses voisins, et pendant l'autre à les apaiser. Il se piquait en même temps de dévotion, et surtout envers la Mère de Dieu, en l'honneur de laquelle il ordonna de sonner la cloche à midi, comme il se pratique encore, et de réciter à genoux la salutation angélique[2]. Son ambassadeur témoigna vivement au Pape le désir qu'avait le monarque de voir rétablir la paix et la concorde entre tous les princes catholiques, afin de prendre ensuite des mesures suivies pour la défense de la Religion. Mais, comme il proposa d'assembler à cet effet un concile général en France, le Pape, qui craignait les conséquences d'une pa-

Négociations de Louis XI avec Rome.

[1] Bosius, *Hist. equit. Hier.*, p. 2, l. IX. — Platin., Ms. Vat. inscriptum *Miscel.*, in vit. Sixti IV. — Coriolan., I. — Petr. Justin., IX. — Turcograph., I. — Michov., IV, 69. — Chrom., XXVII. — Bizar., *de reb. Persic.*, X. — Nauger., *rer. Venetar. histor.*; apud Murator., *de reb. Italic.*, tom. XXIII.

[2] Gaguin., *in Ludov.* XI, II.

reille entreprise, brisa là dessus, et répondit laconiquement que les maux de la Chrétienté demandaient des remèdes plus prompts. On revint après cela sur la fameuse Pragmatique, qui, dans l'état d'incertitude où les choses étaient laissées, occasionnait des embarras sans nombre. On demanda et l'on obtint des explications, des modifications, quelques changements et beaucoup de règlements inutiles. Il y eut même à ce sujet des ambassades fort multipliées ; ce qui ne coûtait rien à Louis XI, celui de tous les souverains qui mit peut-être le plus de négociations en route. Il aboutit cette fois : pour conclusion une bulle était donnée, qui parut assez conforme à ses demandes, touchant les bénéfices, les taxes et les procès. On croit cependant qu'elle ne fut pas mise à exécution, comme ayant été trouvée contraire, dans son royaume, tant au droit commun qu'aux décisions de Bâle et de Constance[1].

§ III. LES SAINTS INTERVIENNENT

Relâchement et rétablissement de la discipline en Espagne.

17. En Espagne, l'ignorance et la dissolution régnaient avec beaucoup de scandale dans une notable partie du clergé : dans les rangs secondaires plusieurs n'entendaient pas le latin. Le moindre de leurs déréglements était d'aller à la guerre, ou de passer leur temps à table, au repos, au jeu. Le concubinage s'était introduit en certaines provinces et semblait presque légitimé. Beaucoup ne se faisaient pas même scrupule de la simonie ; on s'applaudissait de ce trafic sacrilège, comme d'une industrie digne d'éloges[2]. Pendant la légation du cardinal Borgia, des prélats d'un zèle extraordinaire, tels que la Providence a coutume d'en ménager dans les temps mauvais, avaient proposé différents moyens de réforme, dans une assemblée nombreuse tenue à Madrid par le corps épiscopal et les prêtres les plus considérables du royaume. On avait commencé

[1] EXTRAV., lib. I, tit. 9, c. 1. — GAGUIN., *in Ludov.*, XI, II. — *Addition. ad Monstrelet.*, anno 1472 ; et alii.

[2] MARIAN., *de reb. Hispanic.*, XXIII, 18 et 19. — *Concil.*, tom. XIII, pag. 1449.

par la réforme de l'ignorance, regardée avec raison comme la source première des désordres du Clergé, et l'on était convenu de demander au Pape d'affecter deux canonicats en chaque Eglise, l'un pour un théologien, l'autre pour un jurisconsulte ou pour un canoniste. Le Pape avait aussitôt fait expédier une bulle en exécution de cette demande. Pour continuer cette œuvre excellente, Alphonse de Canillo, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, assembla ses évêques en concile, dans la ville d'Aranda. On y dressa vingt-neuf canons de discipline, dont les principaux ordonnent que les metropolitains tiendront régulièrement les synodes de leur province, au moins tous les deux ans, et les évêques, leur synode diocésain chaque année ; que les prêtres chargés du soin des âmes auront par écrit les articles de la foi et les enseigneront assidûment à leurs peuples ; qu'on ne conférera les ordres sacrés qu'aux sujets qui sauront le latin,qu'on ne recevra point les clercs d'un autre diocèse, sans des lettres de leur évêque ; que les ecclésiastiques ne feront pas le service militaire en personne, et même ne fourniront point de soldats aux seigneurs temporels, à l'exception du roi ; qu'ils s'éloigneront des usages du siècle, jusqu'à ne point porter de deuil ; que les évêques en aucune rencontre ne seront vêtus de soie, ne paraîtront jamais qu'en rochet et en camail ; qu'ils feront lire la sainte Ecriture à leur table ; qu'ils célébreront la messe au moins trois fois l'année, et les prêtres quatre fois. Les autres décrets ordonnaient des peines sévères contre l'incontinence des ecclésiastiques, la simonie, les jeux défendus, les spectacles dans les églises, les mariages clandestins, les rapts et les duels. Ces deux conciles de Madrid et d'Aranda se tinrent dans le cours de 1473 [1].

18. Le 23 mai de la même année, le Souverain Pontife confirma la règle des religieux minimes, institués par saint François de Paule [2]. François, né à Paule, petite ville de Calabre, d'où lui venait son surnom, était fils de Jacques Martotilla et de Vienne Fuscado, l'un et l'autre de grande piété. Cet enfant fut accordé à leurs prières, après que sa mère eut longtemps été stérile, et qu'elle et

Commencement de S. François de Paule.

[1] Marian., *de reb. Hispanic.*, xxiii.
[2] Bullar., tom. II, constitut. 5.

son mari l'eurent voué à Dieu et à saint François d'Assise. Dès la première enfance, il montra par sa dévotion, par sa candeur, par sa modestie et son innocence angélique, que sa naissance était véritablement une faveur du ciel. Les pieux parents le donnèrent aux religieux de saint François, qui le reçurent dans leur monastère de Saint-Marc, autre petite ville de Calabre, érigée depuis en évêché. Il y passa un an, après quoi il fit quelques pélerinages ; puis, il se retira dans un lieu solitaire appartenant à ses parents, à quelque distance de Paule. Mais, cet endroit lui paraissant encore trop fréquenté, il s'enfonça dans les gorges des montagnes, et vint s'établir au bord de la mer sur un rocher sauvage ; il trouva moyen de se creuser une cellule ou pour mieux dire un tombeau. Là, il n'avait point d'autre lit que la roche nue, point d'autres aliments que les herbes et les racines amères de cette terre ingrate, point d'autres vêtements qu'une espèce de sac sur un rude cilice. Dans sa première retraite, il avait eu, dès l'âge de vingt ans, quelques disciples attirés par l'admiration de ses vertus ; mais, sa réputation croissant à mesure qu'il cherchait davantage à se faire oublier, il fut rejoint par un plus grand nombre d'admirateurs fervents, qui l'engagèrent à bâtir un ermitage de quelque étendue avec une chapelle.

Fondation de l'Ordre des Minimes.

19. Ils y chantaient ensemble les louanges de Dieu ; un prêtre de la paroisse la moins éloignée venait de temps en temps leur dire la messe. Le concours augmentant de jour en jour, avec la charité des fidèles, qui contribuaient comme à l'envi au soutien d'une institution si édifiante, le saint homme, ayant obtenu la permission de l'archevêque de Cozensa, fit construire une église et un monastère qui fut le premier de l'Ordre. Les bâtiments finis, il établit dans la communauté un régime uniforme. Entre tous les religieux, il distingua les siens par un vœu qui les oblige, hors le cas d'une grave maladie, à l'abstinence éternelle, non-seulement de viandes, mais d'œufs, de beurre et de tout laitage. Il s'étudia plus encore à les diriger dans la voie de la perfection par l'humilité et la charité, que par les pénitences et les macérations. Afin de leur imprimer dans l'âme ce qui frapperait le plus souvent leurs oreilles, il voulut que le mot de charité fût leur de-

vise, comme leur cri de ralliement et de guerre. Au lieu du nom d'ermites de saint François qu'ils portaient au commencement, il leur fera donner celui de Minimes par une bulle expresse d'Alexandre VI. C'est ainsi qu'il s'appliquait à réveiller sans cesse dans leur cœur les sentiments propres à ceux des religieux qui s'appelaient les plus petits de tous. Cette congrégation ne fut composée d'abord que de laïques à l'exception de quelques clercs en petit nombre, et d'un seul prêtre nommé Balthazar de Spino, qui fut depuis confesseur du pape Innocent VIII. L'archevêque de Cozensa, charmé de la piété qui la distinguait, lui accorda tous les priviléges qui étaient en son pouvoir, Pie IV l'erigera plus tard en ordre religieux. C'était une œuvre éminemment évangélique. En quinze ou seize ans, cet institut acquit une grande célébrité[1].

20. La cour, aussi bien que la solitude, donna dans le même temps une grande édification à l'Église. Le duc de Savoie, Amédée IX, fils du duc Louis, et petit-fils du fameux Amédée fait pape a Bâle sous le nom de Félix V, mourut en odeur de sainteté la veille de Pâques, 30 mars 1472, à l'âge de trente-sept ans. La faiblesse de sa complexion et les plus fâcheuses infirmités ne servirent qu'à fortifier ses vertus. Se voyant sujet à l'épilepsie, il confia, du consentement de la noblesse et du peuple, la régence de ses États à Yolande de France, sa digne et courageuse femme, qui les gouverna sagement. Les comtes de Bresse, de Genève et de Romont en conçurent de la jalousie, et portèrent le mécontentement jusqu'à lever des troupes qui assiégèrent Montmélian et se saisirent du prince ; mais Louis XI prit la défense de la régente sa sœur, et fit marcher une armée qui eut bientôt changé les rebelles en suppliants. Amédée, loin de poursuivre leur punition, devint lui-même leur intercesseur. Cette facilité à pardonner les injures, la douceur et la modération dans toutes les rencontres, une charité généreuse, et d'autant plus ardente que l'objet en était moins attrayant aux yeux de la chair et du sang, sont, avec la patience et la piété, les vertus qui éclatèrent principa-

Le bienheureux Amédée IX duc de Savoie.

[1] PALMER., *Chron.*, passim.

lement dans la suite de sa vie. Sa tendresse pour les pauvres avait toutes les délicatesses et les attentions recherchées de l'amour-propre. Il agissait ainsi persuadé, comme il le disait souvent, qu'ils étaient le plus sûr rempart de ses États. Tant de qualités saintes, constatées par plusieurs miracles, l'ont fait mettre au nombre des bienheureux[1].

Jubilé de 1475. Têtes couronnées présentes à Rome.

21. La veille de la Noël 1474, on commença la célébration du jubilé, indiqué par la bulle de réduction pour l'année suivante. Quoique par la même bulle toute indulgence eût été suspendue hors de Rome pendant le cours de cette année, les guerres et les factions qui désolaient l'Europe empêchèrent ce nombreux concours de pèlerins que les années jubilaires avaient coutume d'attirer. Ferdinand roi de Naples fut l'un des personnages les plus considérables qui parurent à Rome. On le supposait, non sans motif, conduit par la politique autant que par la Religion. Il tendait et il réussit à rompre l'alliance qui se formait entre les Vénitiens, les Florentins et le duc de Milan ; elle ne lui causait pas moins d'inquiétude que les remords de sa conscience et les désordres de sa vie[2]. Le Pape ne laissa pas d'applaudir beaucoup à son zèle : pour le gratifier d'une faveur qu'il saurait apprécier à l'égal des indulgences, il le déchargea du tribut que les rois de Naples payaient à l'Église romaine, et n'exigea de lui que le présent annuel d'un cheval blanc tout harnaché. C'est ainsi que Sixte IV réduisit le premier les droits de suzeraineté du Saint-Siége sur le royaume de Naples au présent de la haquenée, qui s'est fait encore tous les ans, jusqu'à une époque récente, le jour de la fête de saint Pierre. Si l'on a oublié que Sixte avait marié sa nièce au neveu de Ferdinand, ce trait peu glorieux de munificence en rappelierait le souvenir. On vit encore à Rome, pendant ce jubilé, Catherine, reine de Bosnie, Charlotte, reine de Chypre, et bientôt le roi de Bosnie lui-même et celui de Valachie, qui avait fait vœu de faire ce pèlerinage, ainsi que Christiern Ier, roi de Danemark, de Suède

[1] Guichen., *Hist. Sabaud.*, ann. 1472. — Card. Bellar., *de off. principis*, III. — Lambert. Wanderburch., *in Amed.*, IX.
[2] Palmer., *Chron.*, anno 1474.

et de Norwège. Le Danois vint accompagné d'un grand nombre de seigneurs, et parut aussi pieux, dit le cardinal de Pavie[1], qu'il était grand roi ; sa modestie ne le cédait pas à sa piété ; il apprit aux Romains comment il faut honorer le sacerdoce. Le Pape étendit l'indulgence du jubilé à différents États d'où il était impossible de venir à Rome, moyennant la visite de certaines églises, et quelques autres pratiques de dévotion dont il fixa le temps[2]. Ce fut dans cette année que Sixte IV érigea en métropole le siége d'Avignon, encore soumis a celui d'Arles, après avoir été le séjour des papes. Il donna pour suffragants au nouvel archevêque les évêques de Carpentras, de Cavaillon et de Vaison, dont les diocèses étaient tous renfermes dans les terres de l'Église romaine. Quelque temps après, il ségularisa le chapitre d'Avignon, qui avait embrassé la règle de saint Augustin sous le pontificat d'Urbain II. Le cardinal-neveu Julien de la Rovère gouvernait alors le Comtat Venaissin : c'est pourquoi différents auteurs lui attribuent cette érection, et la reculent sans autre raison jusqu'au temps où il devint pape sous le nom de Jules II. Tout ce qu'Avignon doit à Jules, c'est la fondation de son collége de Roures faite un an après l'établissement de la métropole.

Savonarole chez les Dominicains. Sa [illegible] à son père

22. L'année 1474 est signalée par un événement, inaperçu d'abord, mais qui devait ensuite ébranler le monde catholique et la Haute Italie : c'est l'entrée de Jérôme Savonarole chez les Dominicains. Il était né le 21 septembre 1452 à Ferrare, d'une famille distinguée, qui pouvait seconder par une éducation complète les rares dispositions dont il fit preuve à tous les yeux dès sa plus tendre enfance. Silencieux, recueilli, quoique naturellement enthousiaste et ne dissimulant pas toujours ses soudaines ardeurs, il fuyait les jeux bruyants de son âge, pour s'absorber dans la méditation et le travail. Après avoir acquis les premiers élements de la science, il étudia la philosophie de Platon, en même temps que celle d'Aristote, mais comme une double introduction à la Somme de saint Thomas d'Aquin. Ce puissant génie s'empara de son intelli-

[1] Papiens., *Epist.*, 556.
[2] Platin., *Vit. Ms. Sixti*, iv.

gence. Pour lui c'était le Géant, *il Giganto.* C'est ainsi qu'il le nommait, en débutant déjà dans la carrière, et jusqu'à la fin de sa vie. Ce culte eut une influence décisive sur sa vocation. Dans sa vingt deuxième année, il quittait sa patrie, sans prendre congé de sa famille, pour aller se renfermer à Bologne dans le couvent des Frères Prêcheurs. Le second jour, il écrivait à son père une lettre que nous devons citer; de tels hommes ne sauraient être mieux peints que par eux-mêmes : « Je ne pouvais supporter le spectacle que déroulaient devant moi certains peuples d'Italie ; je voyais partout la vertu dédaignée, le vice en honneur, l'iniquité triomphante. Où donc est le bien? C'est le siècle, avec sa corruption et ses travers, qui m'a dégoûté du siècle. Chaque jour je me disais en versant des larmes :

« *Heu! fuge crudeles terras! fuge littus avarum!* »

Chaque jour aussi, j'adressais à Dieu cette ardente supplication du Prophète : « *Notam fac mihi viam in quâ ambulem.* » Dans son infinie miséricorde, Dieu m'a montré cette voie ; et je m'y suis engagé, bien qu'absolument indigne d'une semblable grâce. Je comprends votre douleur, je la partage ; mais, répondez-moi, n'est-ce pas agir en homme que de fuir la dégradation dans laquelle le monde est plongé, pour vivre en être raisonnable, et non comme une bête au milieu des pourceaux ? Quelle n'eût pas été mon ingratitude, quelle n'eût pas été ma témérité, si je m'étais détourné de la céleste lumière? O mon doux Jésus! plutôt mille morts qu'une seule fois te contredire! Ainsi donc, père bien-aimé, loin de vous abandonner à la tristesse, livrez-vous à la joie, témoignez au Seigneur votre reconnaissance. Non content de vous donner un fils, un fils qui vous aime, et de vous l'avoir conservé jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, il a daigné l'admettre dans les rangs des chevaliers qui combattent pour sa gloire, qui militent sous ses étendards. Ne regardez-vous pas comme une grâce spéciale, un vrai bonheur, un honneur incomparable, que votre fils soit le chevalier de Jésus-Christ?

Tendresse l'âme. Énergie de volonté.

23. Vous m'aimez autant et plus peut-être que je ne vous aime ;

mais qu'aimez-vous en moi? Est-ce l'âme? est-ce le corps? Pour l'homme sage, pour un chrétien, aucun doute possible. Puisque le corps n'est pas l'objet de votre affection, réjouissez-vous du bien de mon âme. Unissez vos sentiments aux miens; l'immolation est un triomphe. Je sais que la chair ne peut se dérober à la douleur; mais on lui commande par la raison et par la foi: c'est le privilége, c'est le devoir d'une saine intelligence et d'un noble cœur. Pensez vous que je n'aie pas éprouvé de mortelles angoisses en fuyant le toit paternel, en allant me jeter dans une autre famille? Depuis que je suis né, jamais rien de semblable ne s'était remué dans mes entrailles. Maintenant, au lendemain du sacrifice, en présence de Dieu, me souvenant qu'il s'est fait esclave pour nous et parmi nous, pauvres vers de terre, je me sens heureux d'entendre cette douce voix qui nous dit à toute heure: « *Venite ad me, omnes... Tollite jugum meum super vos!* » Vous plaignez-vous encore? Eh bien! laissez-moi vous le dire, si je vous avais ouvert mon cœur avant le départ, je n'aurais pas eu la force de vous quitter; c'en était fait de ma vocation, de mon salut peut-être. La chair lutte contre l'esprit; sans cesse est présente à moi votre chère image: Je ne puis pas cependant regretter ce que j'ai fait. Je ne retournerai pas au siècle pour toutes les grandeurs et tous les trésors dont il dispose, quand même il me promettrait avec une sûre garantie la destinée de César Auguste. J'ai livré de terribles combats, la tempête dure encore; mais bientôt reviendront le calme et la sérénité. Que la même espérance vous ranime. Nous serons consolés, vous et moi, par la grâce en ce monde, par la gloire dans l'autre. Au nom des sentiments les plus sacrés, je vous conjure de consoler aussi ma mère. Accordez-moi tous deux votre bénédiction. Je ne cesserai de prier pour vos âmes. » Dans le couvent, dont les portes lui furent aisément ouvertes, Savonarole donna dès le début l'exemple de la plus profonde abnégation. Ce jeune homme, entouré jusque-là de serviteurs, doué d'une si haute intelligence, ne reculait pas devant le travail manuel; il semblait le préférer à celui de l'étude. Il dut cependant, par l'ordre de ses supérieurs, s'appliquer à la philosophie, selon la méthode alors suivie dans les

écoles. D'après lui, les auteurs païens étaient beaucoup trop en honneur parmi les disciples de l'Évangile. Il consacrait la meilleure partie de son temps aux Pères de l'Église et surtout aux Livres Saints : il entendait remplacer la doctrine d'Aristote par celle de Jésus-Christ, faire régner le christianisme dans la science, pour l'établir dans la vie. Son admirable lettre et ses sublimes aspirations, nous ne devrons pas les oublier, quand nous le verrons dans la suite luttant contre ses ennemis, qu'il confondra toujours avec ceux de la religion. Ses écarts et ses emportements même y trouveront une explication, je n'ose dire une complète excuse ; ils ne réussiront pas à voiler le mobile auquel il ne cessa d'obéir.

Charles le Téméraire. Mahomet II. Le duc de Russie.

24. Un agitateur d'un tout autre caractère troublait alors le monde occidental : c'était le duc de Bourgogne. En faisant le tourment de ses voisins, ce jeune insensé travaillait encore mieux à sa propre ruine. Par les prétentions qu'il manifestait et par ses folles entreprises, il changeait ses anciens alliés en implacables ennemis. Depuis cinq ans environ, il s'était emparé de l'Alsace qu'il écrasait sous la plus odieuse tyrannie. Pierre Hasenbach, nommé par lui gouverneur de cette province, s'en était fait le bourreau. La violence appelle la violence. Les Alsaciens brisèrent le joug, dans les premiers mois de 1474. Une vaste conspiration était ourdie ; les garnisons bourguignonnes furent expulsées ou tombèrent sous le fer des habitants et de leurs auxiliaires. L'infâme gouverneur fut pris ; il comparut devant une sorte de cour nationale : on lui trancha la tête aux portes de Brisach. Quand il essuyait cette perte et dévorait cet affront, Charles parcourait en triomphateur son duché de Bourgogne. Il entrait à Dijon avec une pompe inouïe, qui trahissait déjà le fond de sa pensée. Cette magnificence n'était pas purement théâtrale ; devant les États réunis, entraîné par une rare imprudence, il dévoilait ses plans, tout en prétendant les garder pour lui-même. Nul ne pouvait douter que son ambition n'allât à jeter, entre le royaume de France et l'empire allemand, un autre empire ou royaume, qui s'étendrait des Flandres et de l'Artois jusqu'à la Provence, qu'il espérait bien se faire concéder par le vieux René d'Anjou. Une ligue formidable s'organisait à l'encontre de

son ambition et l'attendait sur les bords du Rhin. Nous verrons bientôt éclater cet orage. Celui qui grondait toujours à l'Orient menaçait alors dans l'Albanie la dernière place appartenant aux chrétiens. Leur infatigable adversaire, Mahomet II, était venu mettre le siége devant Scutari. Les habitants opposèrent une héroïque résistance, secondés par l'amiral vénitien Mocenigo; ils forcèrent le sultan à battre en retraite. Tout n'eût pas été perdu, si l'Europe avait suspendu ses misérables querelles et compris ses véritables intérêts, si les princes catholiques n'étaient pas demeurés sourds à la voix du chef suprême de la catholicité. Dans l'Asie même retentissaient d'autres voix qui les appelaient avec une incroyable insistance à venir reprendre Constantinople et Jérusalem. Le roi de Perse, Usum-Cassan, ne cessait de promettre dans ce double but le secours de ses innombrables armées ; et ce persévérant ennemi de la puissance ottomane n'était pas le seul prêt à marcher: il comptait sur de nombreux auxiliaires, obéissant aux mêmes inspirations.

Des circonstances non moins heureuses corroboraient ces appels réitérés. Les populations chrétiennes, après que Mahomet se fut emparé de Caffa,ne se résignèrent pas toutes à la domination musulmane. Beaucoup se dérobèrent au vainqueur, estimant les tribulations de l'exil moins intolérables que les hontes de la servitude ; elles refluerent au nord-ouest du Pont-Euxin et concoururent à fonder l'empire russe, qui déjà préludait à ses grandes destinées. Le duc de Moscou, Basile ou Vasili IV, successeur d'Ivan le Grand, fit aux émigrés les honneurs de ses vastes territoires ; il prévoyait que son hospitalité ne resterait pas sans récompense : c'est l'empire grec qui lui parut émigrer en Russie. Vers la même époque. cherchant le vrai point d'appui de toute constitution, il envoyait un ambassadeur à Rome, dans le but de se rallier a la catholicité, de s'unir aux princes de l'Europe pour résister à l'ennemi commun. Il demandait la main de la princesse Sophie, petite-fille d'Emmanuel II, empereur de Constantinople La princesse était digne du poste auquel Dieu l'appelait : elle contribua puissamment par sa légitime influence, non-seulement à séparer l'élément

tartare du mouvement européen, mais encore à développer le christianisme dans ces lointaines contrées.

Coalition contre la France. Armes du roi.

25. C'est bien du plan providentiel qu'il était question au sein des cours occidentales! Pensant avoir affermi son usurpation, Edouard IV d'Angleterre prétendait recommencer Henri V : un pacte le liait à Charles de Bourgogne ; il venait de descendre sur le continent, pour revendiquer de la sorte, appuyé par deux armées, ses prétendus droits à la couronne de France. Le connétable de Saint-Pol, Louis de Luxembourg, était entré dans la ligue. Ces batailleurs et leurs alliés comptaient sans la politique de Louis XI. Le temps fixé pour entrer en campagne était arrivé. Les Anglais avaient tenu parole ; Edouard attendait à Calais que Charles vînt le joindre. Il commença par envoyer à Louis un héraut chargé de reclamer tout simplement « son royaume de France. » Le roi combla le héraut de présents, sans répondre à sa fière demande. Il poussa l'attention jusqu'à le prier d'informer exactement son maître sur la notoire deloyauté, l'inconsistance déplorable et la triste position de ses alliés actuels. Le duc de Bourgogne se présentait enfin, mais à peine avec une escorte, il revenait d'une aventureuse expédition sur les bords du Rhin, dans le diocèse de Cologne, où son armée avait comme fondu devant une place secondaire, dont il ne s'etait pas même emparé. Il repartait aussitôt pour la Flandre, dans l'intention d'y faire des levées, qaand l'heure de combattre était déjà passée. Un héraut de Louis XI se présentait aussitôt à la cour d'Édouard, laissant clairement entendre qu'une large indemnité, dépassant les frais exposés pour la guerre, achèterait le maintien de la paix, bien que la France n'eût rien à redouter d'une coalition qui voudrait en appeler aux armes. D'autres messagers suivirent celui-là, mais d'une manière moins ostensible ; ils virent les lords en particulier, et leur éloquence dut avoir un singulier prestige, puisque la plupart de ces derniers opinaient après cela pour une entente cordiale. Averti de ces négociations, Charles revint en toute hâte, eut une explication orageuse avec Edouard, et se sépara de lui dans un accès de violence. Ce fut comme un soulagement pour l'Anglais, qui traita directement avec Louis XI, dans l'entrevue de Picquigny. Il s'intitu-

lait toujours roi de France, en témoignant le plus grand respect au vrai roi. Celui-ci se garda bien d'incidenter sur cette prétention platonique, quand il signait avec le prétendant une paix avantageuse, et rendait à la liberté Marguerite d'Anjou, sa cousine, moyennant une forte rançon. Restait le connétable, qui venait de trahir son souverain et sa patrie. Ni la question ni la situation n'étaient plus les mêmes : Saint-Pol fut arrêté comme un sujet déloyal. Au recours en grâce, il préféra l'appareil d'un jugement. Sa culpabilité n'etait pas douteuse, il fut régulièrement condamné, puis exécuté sur place de Grève, lui beau-frère du roi, descendant d'une famille qui comptait trois empereurs romains, parent des principaux rois de l'Europe. Le coup étonna le monde entier. C'était stricte justice. Etait-ce en même temps habile politique? L'histoire de la monarchie répond à cette question, et la résout en sens contraire des historiens.

§ IV. PRÉLUDES DES TEMPS MODERNES

26. En 1476, Sixte IV envoyait comme légat en France le cardinal Julien de la Rovère, pour exciter les Français à marcher contre les Turcs. Les instructions données au légat rendent un magnifique témoignage à ce peuple qui fut toujours aux avant-postes de la chrétienté dans les luttes séculaires soutenues contre toutes les barbaries, particulièrement contre l'Islamisme. Voulant honorer le cardinal, pour mieux accréditer sa mission et la rendre plus efficace, le Pape lui donnait la préfecture d'Avignon[1]. Le moyen devenait un obstacle. Ce titre appartenait depuis quelque temps à Charles de Bourbon, archevêque de Lyon ; et le roi Louis XI n'était pas homme à se laisser spolier dans la personne même de son parent. Les projets qu'il méditait sur la Provence ne s'accommodaient pas non plus de cette distraction, qui, dans son sentiment, portait atteinte à la prérogative royale. Un tel débat, assez malencontreux déjà, n'é- Légations en France, en Germanie

[1] *Reg. leg.*, pag. 145-196.

tait pas du reste nécessaire pour empêcher le succès de la légation. L'idée d'une croisade avait pu sourire à Louis quand il était jeune encore et seulement dauphin : sentant désormais le double poids de l'âge et de la couronne, entouré de remuants vassaux, ayant au flanc Charles le Téméraire, il n'allait pas se lancer dans une lointaine expédition, au risque de perdre en un jour l'habile et patient labeur quinze ans poursuivi dans l'intérêt de son royaume. Le cardinal Julien dut se retirer, n'emportant de sa légation que de vains et stériles hommages. Un autre légat, l'évêque Dominique de Riéti, n'était pas plus heureux en Allemagne, en Pologne, en Bohême, en Hongrie. Il est vrai que cette dernière contrée, gouvernée par Matthias Corvin, le digne fils de Jean Hunyade, s'épuisait à lutter contre les mortels ennemis du nom chrétien, se repliait sur elle-même, demandait des secours plutôt qu'elle ne pouvait en accorder. Dans l'atonie générale, on apprend que Mahomet va jeter cinq cent mille hommes sur la Moldavie ; il l'annonce du moins à grand fracas. Admettons que ce chiffre soit considérablement grossi par la jactance ou la terreur ; reste toujours qu'on est à la veille d'un terrible danger, d'une invasion formidable. Là-dessus il faut entendre l'un des hommes les plus distingués de ce temps, le cardinal Jacques de Pavie, s'adressant au cardinal de Mantoue.

Le cardinal de Pavie. Le vayvode de Bosnie.

27. « A quelle ardente sollicitude notre âme n'est-elle pas livrée sous la menace d'une telle invasion ? Qui pourrait se défendre des plus cruelles anxiétés en apprenant que les Barbares se dirigent vers nous au nombre de cinq cent mille ? Enorgueillis par leurs succès, ils sont forts et de nos défaillances et de nos énergies : nos transfuges constituent leur principale puissance. A la haine des étrangers se joint pour notre perte la haine des apostats. La science militaire des chrétiens se tourne contre le christianisme. Ce que nos ennemis ont souvent tenté par mer, ils vont maintenant l'accomplir par terre. Les coups dont nous sommes menacés auront ainsi moins d'incertitude, iront plus droit au cœur. C'est par terre, et non par mer, que les essaims des Barbares, les Gaulois, les Africains, les Goths, les Huns, les Vandales, portèrent l'extermination dans la malheureuse Italie. Je ne pense pas une fois, cher et véné-

rable Père, que sur la Hongrie tombera d'abord l'invasion qui se prépare, sans être secoué jusqu'au fond de l'âme, sans avoir sous les yeux le sort qui nous est réservé. Ce royaume, Dieu l'a visiblement posé comme le boulevard des nations chrétiennes ; il combat pour tous, il brise les tempêtes dirigées contre le monde romain. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, ce dont nous préservent les saints, il vient à succomber ; s'il éprouve un de ces désastres, tels que sait les infliger la barbarie triomphante, qui désormais empêchera que nous-mêmes, dans notre aveuglement et notre incurie, ne tendions soudain la gorge au glaive, ou ne courbions la tête sous le joug? Prions Dieu d'oublier nos misères et nos iniquités, pour ne se souvenir que de sa miséricorde, d'accorder au nom chrétien ce que ne méritent nullement les mœurs chrétiennes[1]. » Les Hongrois n'étaient pas les seuls exposés ; en cette circonstance même, l'ouragan, avons-nous dit, allait immédiatement fondre sur les Moldaves. C'est pourquoi le Pape envoyait au vayvode Etienne V une partie considérable de l'argent recueilli pour la croisade. Les Turcs, qui tenaient le monde occidental en haleine, ne portèrent pas cependant les premiers coups ; ils furent précédés par les Tartares, campés depuis longtemps au centre de la Russie. A l'approche de ces derniers, Etienne commença par livrer aux flammes tout ce qui pouvait les alimenter ou devenir leur proie , puis il tomba sur eux avec sa vaillante armée, les renversa du premier choc et les mit en déroute : il en périt beaucoup plus en fuyant que dans la bataille même. Le héros chrétien ramenait alors ses étendards victorieux contre les Ottomans, qui franchissaient le Danube. Sans pouvoir les empêcher d'aborder, il en fit un terrible carnage. Les jours suivants, il les attaquait en détail et par surprise, enlevait leurs fourrageurs, leur infligeait de sensibles pertes[2]. On ne saurait excuser la manière dont il traitait les prisonniers ; ni la religion ni l'humanité n'autorisent de telles représailles. Malgré les succès obtenus et les plus beaux faits d'armes, n'étant pas secouru par les autres

[1] Papiens., *Epist.*, 662.

[2] Thuros., *Chron.*, cap. 67. — Cromer., lib. XXVIII. — Bonfin., *Decad.*, 4, lib. IV. — Michov., iv, 71.

souverains dont il soutenait la cause, sur le point d'être enveloppé par les Turcs, dont le nombre augmentait sans cesse, il réussit à leur échapper ; il rompit le cercle et déjoua leurs efforts, après leur avoir tué plus de trente mille hommes.

Les Turcs aux portes de l'Italie, à Naupacte, à Lemnos

28. Les soldats de Mahomet se rejettent sur la Valachie, qu'ils mettent au pillage, mais qu'ils abandonnent bientôt, n'y trouvant plus de ressources, grâce à leur propre fureur. Matthias Corvin marche à leur rencontre ; ils ne l'attendent pas : la peur les chasse de la Moldavie. A cet intrépide champion du christianisme et de la civilisation, il faut surtout de l'argent pour réaliser jusqu'au bout sa glorieuse entreprise. Le Pape, secondé par les Italiens confédérés, lui fournit un subside de deux cents mille florins. Les Turcs se dérobent, et de la Bosnie se précipitent tout à coup, vers le milieu d'octobre, au cœur de l'empire chrétien, dans la Carniole, la Carinthie, la Styrie, les évêchés de Salzbourg et de Bamberg, ravageant tout sur leur route, jusqu'au pied des monts qui défendent l'Italie. En se repliant, ils emmenaient captifs de trente à quarante mille fidèles de tout âge et de toute condition. Cette retraite ayant lieu pendant l'hiver, ils passèrent le Danube sur la glace, saccagèrent de nouveau les malheureuses contrées qu'ils n'avaient pas encore réduites à l'état de désert, et soumirent les cinq ou six forteresses bâties et munies par Matthias sur les bords du fleuve. Essuyèrent-ils une sanglante défaite dans la haute Mysie ? Un historien l'affirme[1] ; la plupart n'en disent rien ; tous à peu près rapportent que le roi de Hongrie se renferma dès ce moment dans son royaume et concentra ses efforts à le garantir de la terrible inondation. Ce que nous lisons encore, c'est que des mariages princiers et des fêtes populaires se célébraient avec une pompe inouïe chez les nations menacées, quand les exterminateurs frappaient à leurs portes. Le cardinal de Pavie, qui nous a surtout légué ces lamentables contrastes[2], apparaît là comme un autre Salvien ; l'amphithéâtre de Trèves domine au loin le tableau. Un écrivain oriental, Phrantzès, porte un regard effrayé sur l'Europe, alors cependant que les mêmes désas-

[1] Sabellic., *Ennead.*, 10, lib. VII.
[2] Papiens., *Epist.*, 622.

tres se déroulent autour de lui. Les Ottomans mirent le siége devant Naupacte, la moderne Lépante. « Mais, grâces à Dieu, qui nous vint ostensiblement en aide, poursuit le même historien, ils ne purent s'emparer de cette ville. Contraints à se retirer, ils reportèrent leur dépit et leur rage sur d'autres points du littoral, où les attendaient de nouvelles déceptions. » L'amiral vénitien, Antoine Loredan, qui commandait la flotte chrétienne, donnait la chasse à leurs vaisseaux et battait dans ces parages leur plus habile chef, Soliman. Les Iles Ioniennes demeuraient toujours exposées à leurs soudaines attaques. Ils se portèrent sur Lemnos dont ils furent repoussés par le courage d'une femme ; ce qui nous étonne moins dans le siècle de Jeanne d'Arc et de Jeanne Hachette. L'héroïne de Lemnos avait vu son père tomber sous les coups des ennemis à l'entrée de la ville ; exaltée par le patriotisme et la douleur, elle releva les armes échappées aux mains paternelles, et soutint l'effort des Turcs, en attendant qu'une troupe auxiliaire vînt la secourir et les rejeter dans leurs navires, après avoir abattu leurs meilleurs soldats. Loredan survenait pour achever sur mer la victoire inaugurée sur terre.

Un pieux historien. Un triste porphyrogénète.

29. Ici s'arrête l'intéressante narration de Phrantzés ; il prend congé du lecteur en ces termes : « Voici la fin de mon travail, histoire ou simple chronique. Je l'avais entrepris à la sollicitation de quelques nobles habitants de Corcyre, qui voulaient ne pas ensevelir dans l'oubli les choses que j'ai vues, entendues, ou lues même dans le cours de ma vie. J'ai tout écrit de ma propre main, et je le confie aux mains du pieux et saint prêtre Antoine. Au nom de Dieu, je conjure mes lecteurs de m'accorder une part dans leurs prières. Mes infirmités d'abord, l'âge ensuite ne m'ont pas permis de donner à ce livre les soins et la correction qui l'auraient rendu moins imparfait. » Le moine ne dit rien de l'extrême indigence dans laquelle il a vécu, sa fidèle compagne aux approches de la mort et jusque dans la tombe. Il s'adresse à Dieu, n'ayant d'autre souci que celui de son âme : « Donnez-moi, Seigneur, le temps de faire pénitence ici-bas, puisque dans la vie future tout doit être éternel, aucune réparation ne sera possible. Quand vous m'aurez entièrement puri-

fié des souillures contractées dans la vie présente, par les secours dont vous l'avez entourée, faites qu'à mon départ je ne sois pas exclu de vos miséricordes, à votre second et terrible avènement[1]. » Manuel Paléologue, qui succédait à son père Thomas dans le gouvernement du Péloponèse, n'était nullement animé de ces sentiments chrétiens. Neveu du dernier empereur de Constantinople, il n'hésitait pas à traiter avec le destructeur de l'empire ; transfuge de l'honneur en même temps que de la religion, il courbait la tête sous le joug, il s'alliait au bourreau de sa famille. Rome l'avait cependant accueilli comme un hôte impérial, le Pape l'avait généreusement soutenu dans l'infortune. Le cardinal de Pavie ne nous laisse pas ignorer la cause réelle de cette lâche désertion : « J'étais à Rome, dit-il, lorsque le jeune despote y recevait l'hospitalité ; je l'entendais constamment se plaindre de n'être pas entretenu selon son rang, avec assez de splendeur et d'abondance. J'augurai dès lors ce que nous avons su depuis, qu'il passerait aux Infidèles. C'est là que devaient fatalement aboutir ses instincts dépravés et son insatiable mollesse. »

Ambition et fin de Charles le Téméraire.

30. Pendant que ce vrai Byzantin achetait le repos, le luxe et le plaisir par l'abandon de ses droits à l'empire, un prince d'Occident, Charles le Téméraire, jouait la possession de ses états, et bientôt sa vie même en poursuivant le fantôme de la royauté dans le terrible jeu des batailles. Il n'avait cessé de guerroyer contre son suzerain pour conquérir l'indépendance et marcher l'égal des rois. Obéissant toujours à la même ambition, le duc de Bourgogne venait d'unir sa fille Marie au fils de l'empereur Frédéric III, à ce jeune Maximilien d'Autriche qu'attendent de si grandes destinées. Il stipulait dans le contrat que son gendre serait proclamé roi des Romains, et que lui-même échangerait sa couronne ducale pour le diadème royal. On n'attendait plus que l'approbation du Saint-Siége, consulté sur ces arrangements politiques et matrimoniaux. Nous le voyons dans une lettre alors écrite au cardinal de Pavie par celui de Mantoue : « Que Dieu seconde vos desseins ou bénisse vos déci-

[1] PHRANTZ., lib. III, cap. ult.

sions! J'accepterai de grand cœur tout ce que je saurai vous être agréable, ne pouvant ni me réjouir ni m'attrister que de vos joies et de vos tristesses. C'est beaucoup pour le Bourguignon d'avoir marié sa fille au fils de César, en stipulant une double royauté, la sienne et celle de son gendre. A mon sentiment, la première est facile ; mais la seconde est entourée de difficultés.» C'est le contraire qui devait se produire : Miximilien sera roi des Romains ; Charles de Bourgogne n'aura jamais la dignité royale et mourra simple duc. Les provinces belges, soit par amour de leur ancienne liberté, soit par attachement à la France, renverseront les plans de son ambition. Les Lorrains et les Suisses, ses voisins immédiats, coalisés par la politique de Louis XI et menacés dans leur autonomie, se rencontreront sur sa route. Le Téméraire les attaque séparément ; il s'adresse d'abord aux cantons helvétiques. Grâce à son impétuosité, tout lui promet la victoire dans les premiers jours, quand il vient d'entrer en campagne. Enivré du succès, impatient de vengeance, il fait pendre cinq cents montagnards à Granson. A Granson même, les Suisses lui firent expier cette atroce et gratuite barbarie par une sanglante défaite ; ils pendirent cinq cents bourguignons aux mêmes potences, avec les mêmes cordes. L'expiation se renouvelait à Morat dans la même année ; Charles y laissait la majeure partie de ses troupes, et rentrait en Bourgogne comme un lion blessé. Le duc de Lorraine lui reprenait Nancy, portant à son orgueil une nouvelle atteinte, ébranlant une fois de plus ses projets. Le lion furieux sort encore de son antre, plus redoutable que jamais. Une troisième bataille s'engage l'année suivante, 1477, sous les murs de la capitale perdue ; il succombe, et parmi les cadavres entassés on le retrouve lui-même, menaçant et terrible jusque dans la mort[1].

31. Au moment du siége, Alphonse de Portugal était venu lui demander intempestivement des secours et lui proposer son intervention pour le réconcilier avec le roi de France. Ce prince échouait dans sa double mission, et, tandis qu'il perdait le temps en vaines

Peste à Rome. Fête de l'Immaculée Conception. Meurtre de Sforza.

[1] Comin., *Chron.*, cap. 90, 91.

démarches, son rival Ferdinand s'affermissait sur le trône de Castille et de Léon. Vainement aussi le Pape travaillait par ses légations et ses lettres à terminer de pareils conflits, si tristes par eux-mêmes et si préjudiciables à la chrétienté. La peste était en même temps déchaînée sur Rome ; elle provenait, selon quelques historiens, d'un débordement extraordinaire du Tibre, qui laissa les champs voisins transformés en marais aux exhalaisons putrides. Nous lisons dans Infissura que le Pape aurait d'abord quitté la ville pour se dérober ; mais, en admettant cette retraite, on est obligé d'avouer qu'il y rentra bientôt, pour ordonner et présider des cérémonies publiques, en vue d'obtenir la cessation du fléau. L'image de la Sainte Vierge, peinte par S. Luc et conservée dans la basilique Libérienne, fut solennellement portée dans tous les quartiers de Rome, avec des chants pieux et de ferventes prières: l'épidémie disparut. Sixte IV, pour exciter la dévotion des fidèles envers la Mère de Dieu, avait autorisé par un rescrit apostolique, peu de mois auparavant, la fête de son Immaculée Conception, en accordant à ceux qui la célébreraient les mêmes indulgences que pour la solennité du Saint-Sacrement[1]. Je me trompe, ou ce fait mérite la plus sérieuse attention et domine l'histoire du dogme. A-t-il été mis en avant dans les récentes controverses ? En a-t-on suffisamment dégagé la portée ? Je l'ignore. Ce qui me semble certain, c'est que la plupart des controversistes paraissent l'avoir ignoré. La capitale du monde chrétien respirait à peine, quand tout à coup se répandit le bruit d'un événement tragique arrivé dans la capitale de la Lombardie : le 26 décembre, Galéas Marie Sforza tombait victime d'une conspiration, massacré dans l'église de Saint-Etienne, alors précisément qu'on célébrait la fête de ce premier martyr. Le crime, à n'en pas douter, avait sa source, non seulement dans le jeu des passions, mais encore et surtout dans la doctrine du tyrannicide. Exaltés par les déclamations d'un faux docteur, quelques hommes appartenant à la noblesse s'étaient persuadé qu'ils acquerraient une gloire immortelle en frappant Galéas, en délivrant leur

[1] *Extrav. com.*, lib. III, cap. 1. — *Sixti Bul.*, lib. XXV, pag. 3.

patrie. L'un d'eux, qui venait de porter le coup mortel, tenta vainement de prendre la fuite ; retenu par les rangs pressés de la foule, il fut mis à mort sur le lieu même de l'attentat. Les deux autres tombèrent aux mains de la garde ducale et furent livrés au plus horrible supplice. Pendant qu'il était torturé par le bourreau, Jérôme Olzati se disait à lui-même : « Ton nom ne périra pas ; encore un peu de courage. Acerbe est la mort, immortelle sera la mémoire. Je suis fier d'avoir amené la chute du tyran ; je ne regrette que de m'être laissé ravir la palme par mon heureux compagnon. » Infortuné qui confondait l'obstination dans le mal, en glorifiant l'homicide et le sacrilège, avec la constance dans le bien. Nous verrons dans la suite que le succès de la conspiration n'enfanta nullement la liberté pour Milan et la Ligurie.

Un faux apôtre en Germanie Un grand missionnaire en Portugal

32. Un fanatique d'un autre genre, esprit obtus, caractère opiniâtre, dont les meilleures années s'étaient écoulées à la garde des troupeaux, excitait la révolte et semait la perturbation dans la Germanie par un singulier mélange des erreurs, ou plutôt des grossiers instincts que les Fraticelles et les Hussites avaient déchaînés contre le plan divin de l'Église et la constitution même de la société. Un prélat énergique, Rodolphe de Wurtzbourg, le surprit dans son diocèse et le livra sans hésitation au bras séculier [1]. L'Allemagne dut peut-être à cette énergie cinquante ans de paix religieuse et de calme social. Le christianisme garanti sur ce point par l'intellignte fermeté d'un évêque, prenait un essor inaccoutumé vers les plages occidentales. Les îles Canaries étaient visitées par le soleil de la foi. Des hommes vraiment apostoliques les parcouraient dans tous les sens, régénérant dans le baptême des populations jusque-là plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie. Or, parmi ces intrépides ouvriers de l'Évangile, il faut signaler Alphonse de Bolan, appartenant à l'ordre des Minimes, et que le Pape dans ce but spécial avait nommé son internonce. Déjà quatre de ces îles étaient à peu près entièrement converties ; les autres n'attendaient pour les imiter que la présence des fervents missionnaires : ces heureuses

[1] ZACHAR. BOVER., *in demon.*, tom. II, art. 6.

prédispositions éclataient surtout à Ténériffe. Le chef de la mission s'y rendit et rayonnait de là, par lui-même ou par ses frères, dans tout l'archipel. A la suite de ces prêtres partirent quelques artisans touchés du même esprit apostolique, dans le but d'améliorer la condition des insulaires, sans altérer les vertus qui leur étaient enseignées, en confirmant la prédication par l'exemple. Ces apôtres du travail, comme ceux de l'Evangile, rencontrèrent sur leurs pas les hommes impies et cupides qui s'en allaient exploiter les mêmes contrées, y portaient déjà les vices de la civilisation, et réduisaient les néophites en servitude pour mieux s'emparer de leurs trésors. Le Pape fulmina l'anathème contre ces vils exploiteurs, ces véritables pirates, qui se disaient encore chrétiens. Il importe de mettre en évidence, et cela dès le début, à l'origine même des magnifiques découvertes du siècle, le rôle de la papauté, qui restera celui de ses fidèles ministres[1]. Les religieux munis de ses pouvoirs eurent également la mission d'évangéliser la Guinée, toute la côte occidentale de l'Afrique et bientôt les Indes orientales, où les précédaient les vaisseaux portugais.

Révolution à Milan. Deux mariages politiques.

33. Sans perdre un instant de vue ces conquêtes spirituelles, ces lointaines expéditions, Sixte IV ne s'appliquait pas avec moins de soin à maintenir ou rétablir la paix en Italie, de peur que les guerres intestines n'en aplanissent les voies et n'en ouvrissent les portes à Mahomet. Les ambitions rivales grondaient surtout à Milan et dans la Ligurie, depuis le meurtre de Galéas Sforza ; des aspirations se manifestaient à Gènes en vue de secouer le joug des Lombards et de rétablir l'autonomie de la république ligurienne. Il est vrai que ce parti n'avait pas pour lui la force du nombre ; un légat d'ailleurs était envoyé muni des pouvoirs les plus amples, avec mandat de s'opposer à toute innovation, toujours dans l'intérêt de la paix et dans la crainte d'une invasion des Turcs en Italie. La couronne ducale fut ainsi transmise au fils du prince assassiné, bien qu'il n'eût encore que trois ans. Il avait pour tutrice sa mère Bonne de Savoie, pour régent un calabrais, François Simonetta,

[1] *Sixti Bul.*, lib. XXV, pag. 118.

dont la famille s'était élevée de la plus hnmble condition au rang le plus distingué, par un mérite incontestable, en s'attachant à la dynastie des Sforza. Pour assurer l'héritage, il exila les deux oncles du jeune duc ; mais la voix populaire, dans sa constante mobilité, rappellera bientôt Ludovic le More, qui n'aura rien de plus pressé que de livrer le régent au dernier supplice et de s'emparer du pouvoir[1]. A Naples existaient les mêmes compétitions dynastiques ; beaucoup s'obstinaient à nier les droits d'un fils illégitime et même adultérin ; ils prétendaient que le trône appartenait au frère d'Alphonse, Jean d'Aragon. On avait lieu de croire que celui-ci n'attendait qu'une occasion favorable pour revendiquer ses droits méconnus. Le moyen d'arrêter ces luttes désastreuses, de couper court à ces fatales compétitions, parut être un mariage entre les maisons rivales : du consentement et par l'autorisation spéciale du Souverain Pontife, Ferdinand de Naples epousa Jeanne fille du roi d'Aragon. Le cardinal vice-chancelier, Rodrigue Borgia, fut délégué pour donner aux époux la bénédiction nuptiale, avec le titre de légat et les mêmes pouvoirs que naguère il avait exercés en Espagne. Dan la pensée des contractants, cette union impliquait la déchéance désormais irrémédiable des princes angevins par rapport au royaume qu'on se disputait depuis si longtemps. Un autre mariage, encore plus directement ourdi contre les intérêts français, celui de Maximilien d'Autriche avec Marie de Bourgogne, était célébré dans la même année 1477. La pensée de Charles le Téméraire s'accomplissait après sa mort, et la politique de Louis XI recevait un grave échec dans des circonstances qui semblaient devoir lui procurer un éclatant succès ; elle saura réparer ses pertes. Un légat était également envoyé pour bénir cette union princière, qui dénoue momentanément la situation et porte en elle l'avenir des états européens.

34. Sixte IV est en voie de protéger l'Allemagne ; il n'oublie pas ce qui peut contribuer à sa splendeur, en secondant sa puissance. L'université d'Ingolstadt, fondée sur les instances de Louis duc de

Progrès et revers chez les Allemands.

[1] FOLIET., lib. XI. — BIZAR., lib. IV.

Bavière et du comte Palatin, était enrichie par le Pontife d'un enseignement plus étendu : douze chaires nouvelles, trois de théologie, autant de droit canonique, de droit civil et de médecine, y furent érigées. La Bulle pontificale est datée de Rome, le 31 juillet 1477. Dans la même année, il instituait l'université de Tubingue, avec le généreux concours et sur la demande du comte Ebrard de Wittemberg. La discorde, si fatale à la croisade dont le Pape n'abandonnait jamais le dessein, continuait cependant de sévir dans les hautes régions de l'Allemagne. L'empereur Frédéric en était lui-même le promoteur, loin de se dévouer aux intérêts du christianisme. Ce n'est pas aux Turcs, c'est à Matthias Corvin qu'il déclarait la guerre. Le trône impérial semblait n'avoir à ses yeux aucun prestige s'il ne possédait en même temps la couronne de Hongrie. Pour gagner à sa cause le roi Casimir de Pologne, il donnait en fief au jeune Ladislas, fils de ce dernier, le royaume de Bohême, comme s'il pouvait en disposer à son gré, lui donnant en outre, afin de mieux accuser ses intentions, un titre pompeux à la cour de Vienne. Avait-il donc juré, dans sa funeste imprévoyance, de pousser à bout le héros hongrois ? Matthias eut tort sans doute de ne point dédaigner ces imbéciles provocations ; mais voilà comment les hautes intelligences sont détournées de leur but et poussées à méconnaître leur gloire par de jalouses incapacités. Il descendit en Autriche avec l'impétuosité d'un ouragan, et soudain il déployait sous les murs de Vienne l'étendard sacré qu'on eût voulu lui voir arborer sur ceux de Constantinople. Frédéric, n'osant pas se mesurer avec un tel jouteur, tremblant même à l'idée d'une bataille, et ne pouvant pas donner secours aux assiégés affaiblis par la disette, demanda la paix à Matthias. Il acceptait d'avance les plus dures conditions : anéantissement immédiat du traité conclu naguère avec Ladislas de Pologne ; le roi de Hongrie reconnu par le fait roi de Bohême ; l'empereur renonçant à tout droit sur la Pannonie, dont il s'était jusque-là prétendu le légitime possesseur en vertu même de son élection ; une indemnité de guerre sans proportion avec les frais exposés, ruineuse à la fois et déshonorante [1]. Les Vénitiens avaient

[1] CRANTZ., *Saxon.*, XII, 19.

comme imposé cette réconciliation entre puissances chrétiennes, menacés qu'ils étaient en ce moment par les armes ottomanes. Cela ne les garantit pas néanmoins d'une terrible invasion dans la Dalmatie. Les adorateurs du Croissant s'agitaient également en Espagne, à la veille d'en être expulsés. Le roi de Grenade, Muley-Albohacem, rompant une trève solennellement jurée, envahissait l'ancien royaume de Murcie, à la tête de trente mille fantassins et quatre mille cavaliers ; mais il était promptement ramené dans son dernier royaume par les vaillantes armées de Ferdinand et d'Isabelle. Ces deux grands souverains marchaient alors à l'accomplissement de leur providentielle mission, soutenus par les applaudissements de l'opinion publique et les encouragements du Pontife Romain.

§ V. TERRIBLES ÉPREUVES DE LA PAPAUTÉ

Sanglantes conspirations à Florence

35. Sixte eut sur les bras l'année suivante des affaires d'un tout autre genre, qui lui causèrent bien des soucis. La plupart des princes étaient du reste intéressés, hors de l'Italie même, dans la querelle des Pazzi et des Médicis de Florence. Ces deux familles éclipsaient toutes les autres par leurs richesses et leur position : chacune aspirait au souverain pouvoir, au gouvernement de la république. Les Pazzi se fondaient sur l'ancienneté de la noblesse, les Médicis sur la prépondérance du crédit. Ceux-ci devaient leur influence et leur grandeur à sa probité, à la modestie, au génie transcendant du vieux Cosme, que sa gloire et sa prospérité accompagnèrent presque jusqu'au tombeau. Pierre, son fils et son héritier, vécut trop peu de temps pour qu'on pût juger comment il aurait soutenu le poids d'une fortune qui n'était pas son ouvrage. Laurent et Julien, fils de Pierre, ou moins habiles ou moins heureux que leur père et leur aïeul, éprouvèrent toutes les fureurs d'une basse jalousie qui se flatte de l'impunité. Le Pape ne pouvait souffrir les Médicis, dit naïvement un historien, par la seule cause, selon lui, qu'ils s'étaient jetés à la traverse de l'ambition de son

neveu Jérôme Riario, devenu prince de Forli ; les Pazzi, par la raison contraire, avaient acquis toute sa bienveillance. Ceux-ci conspirèrent contre les deux frères Laurent et Julien, qui de leur côté se firent des partisans nombreux ; cette querelle partagea l'Italie tout entière en deux factions. Le roi de Naples s'unit au Pape en faveur des Pazzi : le duc de Milan aux Vénitiens pour soutenir les Médicis. Le Napolitain voulut d'abord attaquer l'Etat de Florence avec une armée, afin de procurer, dans le tumulte, une occasion de perdre ces derniers ; mais cet expédient souffrant beaucoup de lenteurs et de difficultés, on prit un moyen plus expéditif et moins hasardeux. Les conjurés invitèrent le jeune cardinal Raphaël Riario, neveu de Jérôme, à visiter Florence, sous l'unique prétexte de voir tout ce que cette belle ville avait de curieux, sans lui donner la moindre connaissance de leur trame. A l'arrivée d'un cardinal, neveu du Souverain Pontife, ils pouvaient se rassembler, comme tous les citoyens de distinction, sans donner aucun ombrage. Les Médicis eux-mêmes, avec le goût d'urbanité et de grandeur qui leur était naturel, ne devaient pas manquer d'accueillir ce prélat, ni de l'accompagner dans toutes les cérémonies d'apparat. La conjecture ne fut pas fausse : Laurent et Julien virent le cardinal chez lui : ils le fêtèrent chez eux et lui donnèrent un somptueux banquet. Partout l'ordre, le respect et la distinction aussi bien que la magnificence ; un cortège imposant, une suite de clients et de protégés, comparable à celle des Grands de l'ancienne Rome, leur faisaient une escorte qui les mettait à l'abri de toute insulte. Il ne restait que le lieu saint pour les surprendre moins bien gardés et plus accessibles ; or les assassins, après la trahison, n'eurent pas horreur du sacrilège.

Deux sacrilèges attentats. Fortune de Médicis.

36. Un dimanche, le 26 avril, les deux Médicis entendant, avec le cardinal, la messe qui se célébrait solennellement dans la grande église de Florence, comme le prêtre disait le *sanctus*, donné pour le signal de l'exécution, les conjurés se précipitèrent le poignard à la main, sur les deux frères ensemble ; Julien mourut sur la place. Laurent son aîné, n'ayant reçu qu'une légère blessure à la gorge, se sauva dans la sacristie, où les portes de bronze que son grand-

père avait données le préservèrent de la mort. Elles soutinrent les efforts des meurtriers jusqu'à ce que le peuple accourant en foule les eût dissipés. Alors les partisans des Pazzi, d'agresseurs qu'ils étaient auparavant, furent réduits à la défensive. Ils succombèrent de toutes parts, et le cardinal neveu lui-même fut redevable de la conservation de ses jours à Laurent de Médicis, dont l'autorité suffit à peine pour apaiser le tumulte et faire entendre à la multitude que ce prélat n'avait pas connaissance de la conjuration. La plupart des conjurés furent pris et livrés aux derniers supplices. François Salviati, archevêque de Pise, regardé comme l'un des plus ardents, avait couru au palais, aussitôt après le massacre commis dans le lieu saint, afin de s'en emparer, et même de faire égorger les magistrats, dit-on, s'ils refusaient de se déclarer pour les Pazzi. Les portes ayant été refermées sur lui, et presque tous les gens de sa suite étant restés dehors, on se saisit de sa personne ; puis, sans l'interroger, sans l'entendre, sans jugement, on le pendit aux fenêtres avec le petit nombre de prétendus factieux entrés avec lui. Laurent devint dès lors si cher aux Florentins, qu'ils établirent une garde réglée pour le mettre à l'avenir hors de toute atteinte. On fit des funérailles magnifiques à Julien aux dépens de l'Etat. Il laissait une femme assez équivoque, enceinte d'un fils qui sera dans la suite le Pape Clément VII. On confia de plus à Laurent l'administration des deniers publics ; tous les citoyens s'empressant à l'envi d'exalter cette maison, les uns par un attachement sincère, les autres par la crainte de se rendre suspects d'avoir trempé par le silence même dans le complot avorté. Ainsi ce qui semblait devoir éteindre jusqu'à la dernière étincelle de la splendeur et de la puissance des Médicis, fit avancer à grands pas ces heureux marchands dans la carrière de la souveraineté.

Indignation du Pape. Résistance des Florentins.

37. A cette nouvelle, Sixte IV tonna, fulmina contre Laurent, jeta l'interdit sur la ville de Florence, pour punir dans un châtiment public la mort violente de l'archevêque de Pise, et fit marcher en Toscane, avec l'armée napolitaine, commandée par Alphonse, fils du roi Ferdinand, celle de l'Eglise dont il avait remis la direction à Frédéric, duc d'Urbin. Il fit cependant insinuer aux Florentins

que, s'ils voulaient chasser Laurent comme auteur de tous ces désordres, il leur rendrait bientôt ses bonnes grâces. Les Florentins égarés par de fanatiques sympathies, rejetèrent la faute sur le Pape, et lui reprochèrent l'atroce profanation commise dans le lieu saint pendant la célébration de nos plus terribles mystères. L'interdit ordonné dans un mouvement d'indignation fut méprisé, après que dans une assemblée des évêques de Toscane, on eût appelé du Pape au concile général. On obligea les prêtres à exercer leurs fonctions, comme si l'interdit n'avait pas été lancé. Pour opposer aussi la force à la force, on réclama les secours des Vénitiens, du duc de Milan, et même celui du roi de France, ancien allié de la République [1]. Les Vénitiens observèrent au dehors quelques ménagements ; mais ils ne laissèrent pas de fournir sous main une réelle protection et des moyens de défense. Louis XI était alors occupé, avec toutes les ressources de son esprit et de son royaume, à s'annexer tout ce qu'il pouvait distraire des États du duc de Bourgogne, tué depuis environ quinze mois au siége de Nancy. Il envoya cependant à Florence Philippe de Commines, bourguignon de rare mérite, homme d'état, historien, diplomate, qu'il avait détaché du dernier duc à force de bienfaits ; manœuvre où il excellait et pour laquelle il n'épargnait rien. Commines avait ordre de passer par la Savoie et de demander des troupes à la duchesse régente, aussi bien qu'au duc de Milan. On croit qu'il obtint six cents hommes d'armes, auxquels se joignirent quelques renforts obtenus de plusieurs petits princes d'Italie. De la sorte, le roi soutint quelques temps Laurent de Médicis et les Florentins ; mais, comptant peu sur de si faibles ressources, il recourut aux feintes qui lui avaient déjà servi comme épouvantail contre la cour de Rome.

Politique de Louis XI. Prudentes lenteurs de Sixte IV.

38. On commença par répandre dans le public le bruit que le monarque allait abolir les annates et rétablir la Pragmatique Sanction ; on assembla le Clergé de France, et l'on fit sonner fort haut la supériorité du concile œcuménique sur les Papes ; on proposa de convoquer ce concile au nom des souverains temporels, si le

[1] Ang. Polit., vi et vii. — Machi., *Hist. Florent.*, v. — Comin., vi, 5.

chef spirituel refusait de le convoquer lui-même. Dans une interlope assemblée on appela par anticipation de tout ce que le Pontife pourrait entreprendre au préjudice des libertés du royaume. Enfin le roi défendit d'envoyer aucun agent à Rome ou de s'y transporter pour obtenir des bénéfices ; il fit intimer aux bénéficiers qui s'y trouvaient d'en revenir sans délai et d'aller résider, ainsi que tous les autres, dans leur propre Eglise. Une ambassade nombreuse porta ces propositions en cour de Rome, et, sans hésitation ni détour, en annonça l'éxécution prochaine au Pape, s'il ne levait les censures fulminées contre les Florentins, s'il ne punissait en outre les assassins de Julien de Médicis [1]. Cette résolution d'un puissant monarque ligué avec trois des principales puissances d'Italie, embarrassa fortement la Cour pontificale. Jacques Ammanati, le célèbre cardinal évêque de Pavie, politique habile, communément très instruit des vues ainsi que des intérêts des princes, en écrivit à Sixte, ne lui dissimulant pas ses pénibles impressions ni ses vives craintes[2]. Tout l'expédient qu'il lui suggéra, ce fut la pratique familière à la Papauté dans les situations périlleuses et critiques, c'est-à-dire de temporiser et d'attendre des circonstances le dénouement de la difficulté ; moyen presque infaillible dans les affaires d'humeur et de chicane. D'après ce conseil, le Pape répondit aux ambassadeurs de France qu'il ne refusait point d'accorder ce qu'il pouvait y avoir de juste dans les demandes du roi, mais qu'il était indigne du Souverain Pontife de rétracter, avec précipitation et sans connaissance de cause, ce qu'il n'avait ordonné qu'après une mûre délibération et d'après l'avis du Sacré-Collége ; qu'il était peu séant de prendre avec lui le ton d'empire et de menace, en lui portant ce défi odieux : Ou révoquez vos censures, ou bien attendez-vous à tel et tel affront. La tergiversation du Pontife avait un air d'autant moins défavorable, qu'une affreuse épidémie, qui ravageait alors l'Etat ecclésiastique, rendait presque impossible la convocation des cardinaux. Sixte développait une suite de raisons habilement présentées, mêlées de sentiments très propres, à réveil-

[1] GAGUIN., VI. — PAUL. ÆMIL., *in Ludovic.* XI.
[2] PAPIENS., *Epist.*, 677.

ler ceux que tout prince chrétien doit au Siége Apostolique. Toutes ces exhortations n'étaient pas nécessaires. Louis n'avait nullement résolu de rompre avec Rome qu'il ne prétendait qu'intimider; sa politique en cette rencontre parut l'emporter sur celle des Romains. Le Pontife réussit aisément à temporiser ; cette lenteur pourtant lui fut moins avantageuse qu'aux Florentins. La guerre à la vérité, se continua contre eux, mais avec la langueur que ne pouvaient manquer d'occasionner les menaces de la France, et avec la diversité de succès qui devait être l'effet comme inévitable de ces ménagements.

Laurent de Médicis à Naples. Calomnie historique.

39. Les princes chrétiens, presque tous de concert, écrivirent au Pape dans le sens de la paix. Pendant que les biens de l'Eglise, disaient-ils, se consument à prolonger en Italie la discorde et la guerre civile, les Turcs ajoutent conquête sur conquête; déjà les Vénitiens en sont réduits à traiter avec Mahomet; bientôt cet ennemi forcené du Christianisme viendra, si les chrétiens ne mettent un terme à leurs dissensions, arborer le croissant sur le Capitole. Laurent de Médicis, de son côté, prit une de ces résolutions extrêmes qui ne seraient que témérité chez un homme vulgaire, et qui sont le comble de l'habileté dans un grand homme. Il alla trouver le roi Ferdinand au milieu de Naples, sur un simple sauf-conduit, faible défense contre l'ambition; et là, sous la main et pour ainsi dire à la discrétion de son ennemi, il en mania si bien l'esprit et la cupidité même, qu'il lui fit trouver son avantage à s'allier sur-le-champ, sans même consulter le Pape, avec les Florentins contre le duc de Lorraine, qui marchait en Italie, à la conquête du royaume de Naples. Une descente en Calabre par les Turcs fut pour le Napolitain un autre motif non moins puissant de conclure ce traité. Le Pape parut très-mécontent de cette alliance ; mais, n'étant pas le plus fort, il dut agir en père, se résigner, s'apaiser. La ville de Florence en sera quitte pour envoyer des ambassadeurs qui lui présenteront une satisfaction de pure cérémonie ; il lèvera ses censures : affront moins déshonorant que la tache imprimée dans tous le cours de cette malheureuse affaire, à la vie de Sixte IV, dont les vertus éminentes furent tellement obscurcies, que la plupart

des historiens, démentis cependant par les témoignages les plus authentiques et par la nature même des faits, l'accusent de connivence dans ce complot homicide ; tant le seul vice du népotisme peut ternir les plus grandes qualités d'un Pape ! Cette conjuration détestable fut au moins moralement encouragée par Jérôme Riario, neveu de Sixte IV, qui lui laissait tout pouvoir dans l'administration de l'Etat ecclésiastique, et ne réprima pas avec assez d'énergie ses entreprises tyranniques sur la république de Florence.[1]

Litige entre religieux et prêtres séculiers en Allemagne.

40. Quelques religieux mendiants, renouvelant en Allemagne les prétentions que nous leur avons vu déjà soutenir en France plusieurs fois, s'arrogèrent le droit d'exercer les fonctions du ministère, au préjudice des curés, et sans l'approbation des évêques. Les curés s'opposèrent à cette usurpation ; mais quelques prélats, aveuglés par des intérêts privés, ou méconnaissant la loi commune, ne rougirent point de les appuyer : ce qui fit, d'un point d'évidence, un procès animé, une question sérieuse et difficile, hérissée de périlleux incidents. En conséquence, le Pape soumit à quatre cardinaux l'examen de ce différend. Le droit étant manifeste, ils entendirent les parties touchant les faits. Survint une sentence qui interdit aux religieux de troubler les pasteurs ordinaires, et qui fut confirmée par une bulle du 14 juin 1478[2]. Elle faisait défense aux frères mendiants de détourner les fidèles d'assister à la messe paroissiale les dimanches et les fêtes ; de porter les laïques à choisir leur sépulture chez ces religieux ; d'enseigner que les fidèles ne sont pas obligés, même à Pâques, de se confesser à leur curé, qui, dans les termes du droit, est leur propre prêtre. Le Pape déclare néanmoins qu'il n'entend pas empêcher les frères mendiants de recevoir les confessions et d'imposer les pénitences, suivant les articles qui leur sont favorables dans le droit commun et les privilèges qui leur ont été jadis accordés. Enfin, il exhorte les curés à favoriser les religieux, bien loin de chercher à leur nuire : et les deux parties ensemble, à procurer le service du Seigneur avec beaucoup

[1] Papiens., *Comment.*, iv. — Philip. Comin., i, 35 et seq. — Naucler, gen. 49, vol. ii.

[2] *Extrav.*, l. 2, tom. IX, et l. 5, ibid.

d'union et de charité. Il parut par l'événement que ces bons Germains étaient moins féconds en distinctions et en détours que nos scolastiques français, décorés du doctorat. Ceux-ci se montrèrent en tant de rencontres pareilles bien plus façonnés aux subtilités de l'école qu'à la soumission du cloître. Le jugement du Souverain Pontife suffit en Allemagne pour terminer cette dispute, au moins quant à la communion pascale. Quelques années après, il reparut des vestiges de ces prétentions dans des propositions prêchées à Tournai par un cordelier nommé Jean d'Angeli ; mais elles firent moins de bruit dans le lieu de leur origine qu'à Paris, où elles se glissèrent et furent condamnées par l'Université. En 1478 encore, Sixte IV publia une autre bulle, pour ôter à différents prêtres, tant séculiers que réguliers, le pouvoir d'absoudre des cas réservés, parce qu'il tournait au mépris de la juridiction ecclésiastique, et que souvent l'imposition des pénitences trop légères portait les peuples à commettre le crime avec moins de retenue.

Héritier de Wiclef, précurseur de Luther.

41. A Worms et dans les provinces Rhénanes, l'erreur osa se montrer à face découverte, avec une insolence qui préluda, aussi bien que le fond des choses, à celle des faux réformateurs du siècle suivant [1]. Jean de Wesel, leur digne précurseur, avançait que les ordonnances de l'Eglise n'obligeaient pas sous peine de péché ; que ses évêques n'avaient pas le pouvoir d'établir des lois ; que les écrits des saints n'avaient aucun droit à notre croyance ; que les indulgences n'étaient rien ; que l'huile sainte ne différait point de l'huile ordinaire ; que Jésus-Christ n'avait établi aucun jeûne ni défendu l'usage de la viande pour aucun temps. Prenant déjà le ton des prédicants germaniques, il ajoutait que, si saint Pierre avait institué le jeûne, ce n'était que pour mieux vendre son poisson. Il disait, dans le même style, que le pèlerinage de Rome est une duperie, la messe une fatigante et vaine représentation, l'office canonial un passe-temps ennuyeux ; que saint Pierre n'avait célébré qu'en récitant le Pater, et que Jésus-Christ n'avait point ordonné d'autre prière, comme il n'avait non plus commandé aucune fête.

[1] D'Argentr., *Collect. jud. de nov. err.*, pag. 290.

Enfin le docteur de Worms ne veut point qu'en confessant l'Eglise, on ajoute catholique, sans doute parce qu'il la réduisait aux seuls élus. Touchant la grâce, il enseignait que les élus sont sauvés par la seule grâce de Dieu, indépendamment du ministère ecclésiastique, et que les prêtres, ni les évêques, ni le pape ne contribuaient en rien au salut. Puis, remaniant cette pensée avec son goût ordinaire, « Quand même il n'y aurait point de pape, ajoutait-il, les élus seraient sauvés toujours ; si Dieu en donnant sa grâce veut sauver quelqu'un, quand même tous les prêtres le damneraient et l'excommunieraient, il sera sauvé ; si Dieu le veut damner, il le sera, quand même tous les prêtres avec le pape voudraient le sauver. Cette étrange doctrine ne fut pas plus tôt entendue qu'elle fit horreur à tous les fidèles. L'archevêque de Mayence consulta cependant les universités d'Heidelberg et de Cologne ; sur l'avis unanime des docteurs, le novateur fut cité, interrogé, et condamné à rétracter ses erreurs. Il se soumit après quelques résistances, qui lui attirèrent des traitements assez rigoureux pour exciter les plaintes de cette humanité fausse dont la Religion seule n'intéresse pas la sensibilité. Elles ont du moins servi à perpétuer la mémoire de l'indignation générale que provoquèrent ces nouveautés révoltantes. En Espagne, l'archevêque de Tolède condamna plusieurs propositions extraites d'un récent traité sur la Confession par Pierre d'Osma, docteur et professeur de Salamanque [1]. Ce docteur enseignait en substance que les péchés mortels, quant à la coulpe et à la peine de l'autre vie, sont effacés par la seule contrition du cœur, sans rapport aux clefs de l'Eglise ; que la confession des péchés, en particulier et quant à l'espèce, n'est pas de droit divin, et porte seulement sur un statut de l'Eglise universelle ; que les mauvaises pensées sont effacées par l'aversion qu'on en conçoit, sans rapport au sacrement de pénitence, et qu'on n'est pas tenu de s'en confesser ; qu'on ne doit s'accuser que des fautes secrètes et non pas de celles qui sont connues ; qu'il ne faut jamais donner l'absolution aux pénitents avant qu'ils aient accompli la pénitence qui leur est

[1] MARIAN., *de reb. Hispanic.*, XXIII. — D'ARGENTR., *Collect. jud. de nov. err.*, pag. 278.

enjointe ; enfin que le Pape ne peut remettre les peines du Purgatoire ni dispenser des décrets de l'Eglise universelle. La condamnation portée par l'archevêque de Tolède fut confirmée par le Souverain Pontife. On voit que l'esprit d'erreur, selon les temps, les lieux et le tour d'esprit de chaque nation, s'efforça sans cesse, et toujours en vain, de prévaloir sur la foi chrétienne.

CHAPITRE XI

SOMMAIRE.

RÉFORMATEURS DU QUINZIÈME SIÈCLE

§ I. S. VINCENT FERRIER.

1. Parents, piété, vocation, études. — 2. Prédication de Vincent. Son voyage à Paris. — 3. Il fuit les honneurs pour évangéliser les peuples. — 4. Musulmans, Juifs, Vaudois convertis. — 5. Journée d'un saint. Idéal d'un missionnaire. — 6. Merveilleux effets des missions. Nombreux miracles. — 7. Vincent rejette Benoît. Sa renommée. Ses dernières prédications. — 8. Le saint meurt à Vannes, dans la Bretagne.

§ II. B. JEAN DOMINICI.

9. Berceau d'un saint. Ses premières œuvres. — 10. Prédicateur et réformateur. Evêque et Cardinal. — 11. Résignation, courage, mort du B. Jean Dominici.

§ III. S. BERNARDIN DE SIENNE.

12. Admirables prédispositions à la sainteté. — 13. Fortes et pieuses études. Héroïque dévouement. — 14. Bernardin chez les Frères Mineurs. Sa prédication. — 15. Abnégation, intrépidité, zèle de l'humble religieux. — 16. Couronnement d'une sainte vie.

§ IV. S. JEAN CAPISTRAN.

17. Chevalier français, soldat du Christ. — 18. Catholiques évangélisés. Citadelle hussite bloquée. — 19. Jean Capistran à Belgrade, devant la mort.

§ V. S. ANTONIN DE FLORENCE.

20. Un digne fils du B. Dominici. — 21. Devenu fils de S. Dominique. — 22. Prédicateur, théologien, archevêque de Florence. — 23. Père des pauvres, sage administrateur. — 24. Ami des Papes, sauveur de sa patrie. — 25. Mort de S. Antonin. Ses œuvres.

§ I. S. VINCENT FERRIER

Parents, piété, vocation, études.

1. L'Eglise n'est jamais déshéritée de saints, leur éducation étant sa principale raison d'être ; mais, dans des temps troublés comme ceux que nous traversons, ils paraissent moins mêlés aux événements extérieurs qui forment le tissu de l'histoire. On serait tenté de se demander à certaines heures où donc est la sainteté. Cet aperçu rétrospectif sur le quinzième siècle sera la réponse à cette question. Nous craignons l'abondance, non la pénurie. Les sujets d'édification et de consolation se présentent en foule. Il n'est pas aisé de choisir, et c'est nécessaire ; il ne l'est pas moins d'abréger. La première de ces nobles et sympathiques figures qui s'impose à notre attention est celle de saint Vincent Ferrier, que nous avons à peine signalée comme une céleste apparition dans les ténèbres du schisme. Vincent était né le 23 janvier 1357 à Valence en Espagne. Ses parents se distinguaient par leur piété, plus encore que par leur position, qui paraît cependant n'avoir pas été médiocre. Chaque année, ils distribuaient religieusement aux pauvres l'excédant entier de leurs revenus. Les heureuses dispositions dont Vincent était animé dès son enfance touchèrent leur cœur au point que leurs aumônes passèrent désormais par ses mains. Cette charité naissante n'était pas le seul gage d'un avenir de sainteté. Il jeûnait deux fois la semaine, le mercredi et le vendredi ; il aimait la Sainte Vierge comme la plus tendre des mères : la croix du Sauveur était déjà son livre de prédilection. Ainsi s'annoncent les apôtres. Ses exercices de religion n'enrayaient nullement ses progrès dans les études. A douze ans, il commençait son cours de philosophie ; à quinze, il suivait avec un rare succès les leçons de théolo-

gie scolastique sous des maîtres distingués. En 1374, laissé libre par ses pieux parents à l'égard de sa vocation, il entrait chez les Dominicains de Valence, dans sa dix-huitième année. Peu de temps après avoir prononcé ses vœux, il eut à remplir dans sa ville natale le ministère de l'enseignement, auquel il joignit celui de la prédication, également admiré dans ses deux chaires. Il écrivait en même temps ; ses *Hypothèses dialectiques* sont de cette époque, ainsi qu'un remarquable traité sur la situation du monde chrétien, où venait d'éclater le schisme. L'auteur n'avait pas plus de vingt-quatre ans. De Valence ses supérieurs l'envoyèrent à Barcelone, puis à Lérida, pour y continuer les mêmes études et remplir les mêmes fonctions.

Prédication de Vincent. Son voyage à Paris.

2. En 1384, il était reçu docteur avec la plus grande distinction ; la thèse était présidée par le cardinal Pierre de Luna, légat en Espagne du pape d'Avignon Clément VII. Le haut dignitaire, dont nous savons les projets ambitieux et l'habileté diplomatique, n'oubliera plus le jeune lauréat ; il ne perdra pas une occasion de l'attacher à sa fortune. Ce n'est pas alors néanmoins qu'il le retint auprès de lui. Sur les instantes prières de l'évêque, du clergé, du peuple entier de Valence, le nouveau docteur fut rappelé dans sa patrie. Les masses interviennent dès ce moment dans les destinées d'un homme qu'elles absorberont en acceptant sa domination spirituelle Il sera leur roi, moins par la science que par la parole et la sainteté. Mieux que saint Dominique lui-même, dont il s'applique à retracer la vie, il réalisera l'idéal du missionnaire catholique. On amoindrirait en quelque sorte Vincent Ferrier en l'appelant le plus grand prédicateur du quinzième siècle ; aucun ne l'a surpassé, j'ose le dire, dans toute la suite des âges chrétiens, si même il en est un qui l'égale. Esprit supérieur, il avait le génie des missions populaires. La Scolastique ne le retint pas longtemps dans ses liens. C'est à l'Écriture sainte, à la méditation des éternelles vérités, à l'amour des âmes qu'il devait des inspirations plus hautes à la fois et plus pratiques. Rien ne pourra le détourner de sa vocation. Entraîné par une puissance irrésistible, il exercera d'irrésistibles entraînements. Ni les séductions du monde, ni celles des

dignités sacrées n'eurent la puissance d'enrayer son essor ni d'interrompre son œuvre. Nommé légat auprès de Charles VI, Pierre de Luna ne voulut pas quitter l'Espagne sans emmener Vincent pour mieux accréditer sa légation ; mais, pendant que le cardinal diplomate se livrait aux calculs et maniait les ressorts de la politiqne humaine, le fervent religieux se consacrait au salut des pécheurs, continuait son divin ministère, et partout avec le même succès. Quand, au commencement de 1394, le légat dut retourner auprès de Clément VII, dans les circonstances extraordinaires que nous avons retracées, il désirait encore être accompagné de Vincent ; mais celui-ci ne consentit pas à le suivre et reprit le chemin de sa patrie. Pierre, étant devenu Benoît XIII dans le courant de cette même année, le manda sans retard à sa cour pontificale et le nomma Maître du sacré palais.

Il fuit les honneurs pour évangéliser les peuples.

3. C'était engager dans sa cause un saint dont la réputation grandissait chaque jour, et dont par là même il n'avait pas besoin de demander l'adhésion formelle. Le saint voulut utiliser sa position pour travailler à l'extinction du schisme : il ne fut pas plus heureux que le roi de France et l'université de Paris. Benoit éluda ses prières par les mêmes moyens. N'obtenant que de belles promesses, il s'éloigna de la cour sans quitter Avignon et se retira dans une maison de son ordre. Dès ce moment, il reprit aussi son ministère évangélique, et la vieille cité parut bientôt transformée. Le Pape eût regardé comme un malheur l'éloignement d'un tel prêtre, son théologien et son confesseur ; pour l'attacher à sa personne, il lui proposa divers siéges épiscopaux et la dignité cardinalice. L'humble dominicain refusa tout et ne demanda que le titre de missionnaire apostolique. En s'opposant à ses désirs, on eût cru s'opposer à Dieu même : le champ lui fut ouvert, et sa mission devait durer autant que sa vie. Un panégyrique prononcé par Jean Chrysostôme ou Bossuet aurait moins d'éloquence, à nos yeux, que la simple énumération des contrées auxquelles il porta le flambeau de l'évangile, et des éclatantes conversions qu'il opéra. Son zèle eut d'abord sa patrie pour théâtre, le salut des Espagnols pour objet. Pas une province de la Péninsule qui n'eût le bonheur d'entendre sa voix

si ce n'est la Galice, par une exception dont nous ignorons les motifs. Il revint en France, et multiplia ses prédications dans le Languedoc, la Provence et le Dauphiné. Il franchit les Alpes, et parcourut le Piémont, la Ligurie, la Lombardie, pour rentrer encore dans la Savoie. Il se portait ensuite en Allemagne en commençant par le Haut-Rhin, et bientôt après on est étonné de le voir apparaître dans les deux Flandres. Du continent il passa dans les Iles Britanniques, sur l'appel direct et les vives instances du roi Henri IV de Lancastre, qui même avait poussé l'attention jusqu'à l'envoyer prendre par un de ses vaisseaux. L'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande entendirent tour à tour l'infatigable messager de la divine parole. Elles l'entendront de nouveau quelques années après. Il revint alors en France, qu'il parcourut et remua depuis la Picardie jusqu'à la Gascogne, reparut dans le Languedoc, la Provence et le Dauphiné. Pierre de Luna l'ayant prié de venir le trouver à Gênes, lui promettant bien cette fois de rétablir la paix de l'Eglise avec son concours, Vincent n'hésita pas à s'y rendre. Inutile pour cet objet, son voyage ne le fut nullement pour les populations de la Haute Italie : Gênes d'abord, Pise et Florence ensuite, sans compter beaucoup d'autres cités, eurent le bonheur d'être évangélisées par l'incomparable apôtre.

4. Les Mahométans désirèrent au moins le voir, se croyant à l'abri de toute séduction concernant leurs dogmes religieux ; le roi maure de Grenade l'appela comme l'avait fait le roi d'Angleterre. Le saint, accourant aussitôt, eût prévenu par des moyens pacifiques les exploits guerriers de Gonzalve de Cordoue, si les émirs, alarmés des nombreuses conversions qu'il opérait parmi leur coreligionnaires, n'eussent obtenu du roi l'éloignement immédiat d'un si redoutable adversaire. En peu de temps, plus de huit mille Musulmans avaient embrassé le christianisme. S. Raymond de Peñafort, secondé par le génie de S. Thomas d'Aquin, dans ses attaques dirigées contre l'Islamisme, eut-il un semblable succès ? Nous ne pouvons pas le croire, ou plutôt le contraire est certain. Le désolant spectacle que présente le littoral africain après un demi-siècle de dévouement sacerdotal, de zèle infatigable et de généreuses im-

Musulmans, Juifs, Vaudois convertis

molations, laisse mieux entrevoir par contraste quel homme devait être Vincent Ferrier. Econduit par la politique, quand les âmes allaient à lui, il reporta son action sur la Castille, l'Andalousie, l'Aragon, la Catalogne et les Asturies. A Tolède, où les Juifs étaient nombreux, riches et puissants, il opéra des conversions plus difficiles peut-être que celles des Maures. Ce fut un ébranlement qui se répéta dans plusieurs autres villes avec un succès toujours croissant. Les synagogues se changeaient en églises. Selon les rapports comparés des divers historiens, vingt-cinq mille Israélites embrassèrent le christianisme. Il existait encore alors une race dont les idées et les mœurs repoussaient plus radicalement la lumière évangélique. C'était les Vaudois, perdus et retranchés dans de profondes vallées sur les deux versants des Alpes. Le prédicateur aborda ces dangereux repaires du paganisme et de l'hérésie. Le succès fut égal, ou supérieur même. Il est telle vallée qui perdit le nom par lequel on l'identifiait en quelque sorte avec l'ignominie, pour être ensuite appelée du synonyme de la vertu. Les merveilles accomplies dans les missions s'expliquent en partie par la même vie du missionnaire.

urnée d'un aint. Idéal n missionnaire.

5. Esquissons une journée de ce travailleur ; ce sera les retracer toutes. Après cinq heures données au sommeil sur une couche dure et misérable, il passait le reste de la nuit dans la prière et la méditation, la lecture d'un livre pieux ou de l'Ecriture Sainte. Au point du jour, il se rendait à l'église, et chantait la messe avec une piété qui constituait une première prédication ; l'autel était trempé de ses larmes. Il prononçait après cela deux ou trois sermons devant un auditoire qui ne se lassait jamais ou se renouvelait sans cesse. En descendant de chaire, il accueillait la foule de ses auditeurs, consolait les affligés, imposait les mains aux malades, et souvent les guérissait en redisant le mot de l'Evangile : *Super ægros manus imponent, et bene habebunt.* Puis venait bien tard un repas frugal et sobre, selon toute la rigueur de l'Institut dominicain. Il faisait toujours maigre malgré ses déplacements continuels et ses incessantes fatigues ; il jeûnait tous les jours excepté le dimanche, mais le mercredi et le vendredi, au pain et à l'eau : ce régime, il l'observa pendant quarante ans. La soirée à peu près tout entière était consacrée au

ministère de la confession. Là il réalisait en l'individualisant le bien commencé par la parole publique. Ne pouvant toutefois y suffire seul, il se faisait accompagner de quelques religieux de son ordre, ou même de quelques prêtres séculiers désirant imiter un tel modèle, heureux de lui prêter leur modeste concours. Lorsque approchait le célèbre missionnaire, c'était un mouvement général, comme ce que nous lisons dans l'Evangile, *commota est omnis civitas*. L'unique affaire était de l'entendre ; les ouvriers quittaient leurs ateliers, les laboureurs accouraient de la campagne, les professeurs suspendaient leurs cours, les magistrats leurs audiences. On pouvait à peine retenir les malades dans leurs lits. Nobles et bourgeois formaient de brillantes cavalcades, au milieu desquelles le nouveau Messie marchait à pied, ou monté sur un âne, à l'exemple du Sauveur, quand ses forces étaient épuisées. A sa présence, disparaissaient les désordres publics, toutes les fêtes mondaines, toutes les immodesties. C'était un changement soudain, une révolution éclatante ; plus de jurements, ni de blasphèmes, ni de contestations, ni d'intempérances, ni de vanités. Sa parole remuait profondément les âmes. Il prêchait à peu près toujours les fins dernières de l'homme, les terribles jugements de Dieu, les peines et les récompenses éternelles. En traitant de pareils sujets, il obéissait à l'injonction qu'il en avait reçue des saints patriarches Dominique et François, au début même de sa carrière apostolique, dans une céleste vision. La terreur était donc le principal ressort de son éloquence ; elle savait néanmoins se plier à toutes les impulsions du cœur, aux tendres sentiments dont la Religion est l'objet et la source. Ce qui la distinguait avant tout, c'est le don de parler à son auditoire et d'en éprouver le contre-coup immédiat. Elle était en même temps populaire et sublime. N'est-ce pas là le trait saillant et caractéristique du véritable orateur ?

6. On peut considérer Vincent comme le héraut de la justice divine ; mais il n'en est que mieux l'instrument des divines miséricordes. L'émotion jaillit avec le discours. A peine avait-il ouvert la bouche que les larmes coulaient de tous les yeux. Cédant à sa véhémence, les pécheurs les plus endurcis ne pouvaient dissimuler

Merveilleux effets des missions. Nombreux miracles.

leur émotion ou dominer leur crainte ; souvent ils confessaient tout haut les crimes dont ils s'étaient rendus coupables. Des hommes sans mœurs, des adultères, des usuriers, des meurtriers même, de vils débauchés, des sicaires impitoyables, des courtisanes éhontées renonçaient à leur genre de vie, pour embrasser les rudes austérités de la pénitence. Les inimitiés tombaient, aucune réconciliation n'était désormais impossible, on pardonnait publiquement à ses ennemis. Cette puissance moralisatrice se traduisait par d'autres effets: A la voix du prêtre, sous ses pas, surgissaient des églises, des monastères, des hôpitaux, des routes et des ponts ; les inégalités sociales s'effaçaient en quelque sorte, nivelées par l'amour chrétien ; d'abondantes aumônes étaient versées dans le sein des pauvres. Ce n'est pas à l'éloquence, ni même à la sainteté d'un homme qu'il faudrait uniquement attribuer ce travail de rénovation : Dieu lui-même y mettait la main par de fréquents miracles. Il en est un qui ne cessait d'accompagner le saint dans ses missions au dehors ; avec son dialecte de Valence, il parlait non seulement aux autres peuples espagnols, mais encore aux nations étrangères: Français, Italiens, Allemands, Belges, Anglais, Bretons l'entendaient dans leur propre langue. Les auteurs contemporains, les témoins de ce prodige, ne sont pas moins formels là-dessus que les Actes des Apôtres. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement? Les résultats obtenus remplaceraient au besoin tous les témoignages. Dans le diocèse de Vich en Catalogne, Vincent renouvelait un jour la multiplication des pains. A Salamanque il ressuscitait un mort, en présence des savants et du peuple. A Barcelone, il annonçait au roi Dom Martin qu'en Sicile mourait son fils nommé Martin comme lui. Le schisme qui désolait l'Eglise n'avait pas de barrières pour ce grand serviteur de Dieu : on l'accueillait dans les deux obédiences avec le même empressement et les mêmes honneurs. Il était au dessus de ces divisions intestines, bien qu'il eût à cœur de les faire cesser.

Vincent rejette Benoit. Sa renommée. Ses dernières prédications.

7. Après ses inutiles démarches auprès de Benoit, il engageait Ferdinand d'Aragon, qui lui devait sa couronne, et les autres rois espagnols à se séparer de l'incorrigible antipape. Le même Ferdi-

nand, dont il était le prédicateur ordinaire et le confesseur, le nommait aussi son représentant au concile de Constance. L'auguste assemblée l'attendait, se félicitant de le posséder au nombre de ses théologiens. Vincent se mit en route, mais n'arriva pas à destination, quoiqu'en disent certains auteurs. Il s'était arrêté dans la Bourgogne, pour entrer ensuite dans le Berry, faisant de son voyage une continuelle mission. Le cardinal Annibaldi vint le consulter à Dijon de la part du Concile. Le chancelier Gerson, qui reparait toujours dans les grandes existences contemporaines, écrivait au saint une admirable lettre pour lui témoigner ses profonds sentiments d'admiration et de sympathie. D'un autre côté, le duc de Bretagne Jean V suppliait le prédicateur de venir évangéliser ses peuples. Ce dernier cédait à l'attrait dominant de sa vie : il s'acheminait aussitôt vers l'Armorique. Ce n'est pas néanmoins sans regret qu'il s'éloigna de Bourges, où son zèle avait obtenu les plus heureux résultats. Tours, Angers, Nantes eurent aussi leurs missions. En ce moment le duc résidait à Vannes ; Vincent s'y rendit. Il prêcha non seulement dans cette ville, mais encore dans toutes les parties de la Bretagne, déracinant les abus, corrigeant les vices, épurant les mœurs, abolissant les vieilles superstitions, rétablissant la piété dans sa splendeur première. Cette mission est de 1417. Vincent entrait dans sa soixantième année ; mais il succombait déjà sous le poids de ses mortifications, de ses sollicitudes et de ses travaux. Comme l'immortel nonagénaire d'Ephèse, il ne pouvait plus marcher qu'appuyé sur les bras de ses disciples. Son action n'en était point ralentie ; en chaire il retrouvait sa vigueur et sa jeunesse. On voyait s'accomplir la mystérieuse prophétie du Psalmiste : *Adhuc multiplicabuntur in senecta uberi.* Il était alors appelé de nouveau par le roi d'Angleterre, réclamant pour la Normandie les bienfaits répandus sur la Bretagne ; il répondait immédiatement à cet appel. Ce fut la dernière expédition de cet illustre conquérant des âmes.

8. Sa santé déclinait de jour en jour ; ses forces ne secondaient plus son courage. Les médecins lui commandèrent le repos et l'air natal. Il obéit encore à cet ordre et reprit le chemin de sa patrie. Après de longues marches, ses compagnons croyaient approcher des

Le saint meurt à Vannes, dans la Bretagne

Pyrénées ; ils ne se trouvaient qu'aux portes de Vannes. Le saint comprit que c'était là le lieu de son repos. Espérant une guérison prochaine, les habitants l'accueillirent avec des transports de joie. Lui-même dissipa cette illusion, en leur déclarant qu'il venait au milieu d'eux, non pour continuer les fonctions de son ministère, mais pour leur demander l'hospitalité du tombeau. L'évêque, accompagné d'un grand nombre de nobles et de prêtres, étant venu le voir, il leur adressa les suprêmes paroles ; puis il s'absorba complètement en Dieu, comme s'il n'appartenait plus à la terre. Au bout de dix jours, selon sa prédiction formelle, le mercredi de la Passion, 5 avril 1419, il passait à la vision bienheureuse. Calixte III le canonisait en 1455. La France a gardé sa dépouille mortelle, malgré les demandes réitérées et parfois les sourdes menaces des Espagnols. Ne peut-on pas dire que la vie du saint appartenait à l'Europe, ou mieux à l'Eglise entière ? Il fut l'homme de son temps, de cette époque bouleversée par la guerre et le schisme. Aucun n'a plus fait pour en réparer les malheurs; mais il reste le modèle de tous les siècles. C'est à son genre de prédication, à son absolu renoncement, à son esprit de pénitence, qu'il faudra revenir, quand on voudra sérieusement relever les ruines intellectuelles et morales du nôtre. S'il annonçait l'approche du jugement dernier, ce n'était pas comme un dogme, mais bien comme un sentiment personnel. Du reste, il ne différait pas en cela de plusieurs autres saints, d'illustres docteurs même, qui vécurent longtemps avant lui. Dans ses plus sinistres peintures, dans ses plus alarmantes prévisions, il ne dépassa jamais, par exemple, ce que nous a légué le Pape S. Grégoire le Grand. L'âme de l'incomparable missionnaire se peint dans une lettre qu'il écrivait au général de son Ordre durant sa mission chez les Vaudois. Nous en détachons ces mots comme une épitaphe : « Je suis saisi de frayeur lorsque je pense au terrible jugement dont sont menacés les supérieurs ecclésiastiques vivant à leur aise dans de riches palais, tandis qu'un si grand nombre d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ périssent dans le désordre et l'ignorance. Je demande constamment à Dieu d'envoyer des ouvriers à sa vigne. »

§ II. B. JEAN DOMINICI

Berceau d'un saint. Ses premières œuvres.

9. Les ouvriers surgissaient, mais en trop petit nombre. Isolé dans sa grandeur, Vincent ne l'était pas entièrement dans son œuvre. L'Italie lui donnait des collaborateurs zélés, dont le nom s'impose après le sien. L'année même de sa naissance, naissait dans la capitale de l'Etrurie le célèbre dominicain, Jean Dominici, futur archevêque de Raguse et cardinal du titre de Saint Sixte, que son humilité ne put dérober aux honneurs. Jean était d'une famille pauvre, mais abondamment pourvue de sentiments chrétiens. Ne pouvant lui donner une instruction libérale, elle y suppléa par les leçons pratiques d'une sincère piété. La bonne semence ne tomba pas sur une terre ingrate. Après avoir passé dans les travaux manuels les premières années de son adolescence, en fréquentant l'église des Frères Prêcheurs, obéissant à l'intime appel de la grâce, il demanda d'être admis au noviciat. Il avait un protecteur dans la maison même, un vieillard à qui la ferveur du jeune homme n'avait point échappé : la porte lui fut ouverte, et le novice paya largement l'hospitalité qu'on lui donnait par ses édifiants exemples. Quand il eut prononcé les vœux, ses supérieurs l'appliquèrent à l'étude des sciences ecclésiastiques, dans lesquelles il fit d'étonnants progrès. Maîtres et condisciples étaient également persuadés qu'il allait occuper le premier rang parmi les théologiens de l'époque ; sa réputation franchit bientôt l'enceinte du couvent. On attendait comme un triomphe sa thèse du doctorat. Il trompa toutes les espérances par son abnégation et sa modestie : jamais il ne consentit à subir cette épreuve, s'estimant indigne du titre de docteur. Prêcher au peuple les vérités du salut lui parut un ministère tout autrement sacerdotal ; la chaire évangélique dominait à ses yeux toutes celles des universités les plus renommées. Il commença donc par se dévouer au ministère de la parole sainte, à la conversion des pêcheurs ; et ce ministère, il l'exerça d'abord parmi ses concitoyens, à Florence même, puis dans toute l'Etrurie, qu'il parcourut en vrai

missionnaire, à la façon de Vincent Ferrier, inépuisable comme cet apôtre, plein de la même ardeur, respirant le même zèle, prêchant trois ou quatre fois par jour. Il parvint à Rome, où sa prédication n'eut pas moins de succès. Il avait une grâce spéciale pour ramener au bien les hommes plongés dans la corruption, les femmes perdues elles-mêmes.

Prédicateur et réformateur. vêque e. Cardinal.

10. Non content de travailler au salut des simples chrétiens, à la conversion des personnes du monde, il déployait une égale activité pour la propagation et la réforme de la vie monastique. Le relâchement qui s'était introduit dans la plupart des Ordres religieux rendait cette œuvre aussi nécessaire que l'autre. Jean Dominici les accomplissait en même temps, comme si chacune avait concentré toutes ses pensées. Il faisait mieux ; il les combinait de telle sorte que les résulats obtenus dans la première devenait entre ses mains un fécond instrument pour la seconde : les dons généreux et spontanés faits par les pécheurs convertis et laissés à sa libre disposition, il les consacrait à bâtir de nouveaux monastères, à restaurer les anciens, toujours dans le but d'y faire régner la primitive observance. Il mérita d'être appelé le restaurateur de la discipline régulière en Italie. L'attention du pape Boniface IX, qui gouvernait alors l'Église, se porta naturellement sur le célèbre prédicateur, sur cet homme puissant en œuvres et en paroles. Ayant arrêté le dessein de lever une croisade chez les peuples d'Occident contre Bajazet II surnommé la Foudre, qui les menaçait d'une prochaine invasion, c'est lui qu'il chargea de la prêcher dans la majeure partie de la Péninsule italique. Nous savons sur quels écueils alla se briser le plan conçu par la sagesse pontificale. Quelques années après, Grégoire XII, qui n'avait pas de Jean une moins haute idée, l'appelait d'abord à ses conseils, puis le nommait archevêque de Raguse, et bientôt cardinal. En lui donnant sa pleine confiance, il s'était acquis un ami, qui lui restera fidèle dans les luttes et les tribulations, lorsque tant d'autres s'éloigneront de lui. Les mesquines idées et les passions jalouses n'attendront pas même ce moment, l'heure des ténèbres, pour attaquer Jean Dominici. Son élévation leur a donné le signal ; elle lui présente dès lors le calice

d'amertume. Il est accusé de brigue et d'ambition, lui qui n'a reçu le titre d'archevêque qu'après avoir rendu les derniers combats, et qui n'en acceptera pas même le caractère pour rester plus libre de le déposer. Il ne consentit jamais à sa consécration épiscopale. Les calomnies n'entraient pour rien dans sa résolution ; son humilité seule en était le mobile. Il n'était pas plus ébranlé par les murmures qu'exalté par les applaudissements. Dans leurs injustes préventions, quelques anciens membres du Sacré-Collége affectaient de ne pas le reconnaître pour légitimement promu.

Résignation, courage, mort du B. Jean Dominici.

11. Il ne leur opposa d'abord que la douceur et le silence ; puis, quand vint le temps où Grégoire XII dut s'imposer un héroïque sacrifice dans l'intérêt de la paix et de l'union, c'est Jean surtout qui lui conseilla d'abandonner la tiare ; et nous lisons dans un auteur contemporain que, plus tard, l'acte de renonciation ayant été transmis au concile de Constance, il déposa sur-le-champ devant toute l'assemblée les insignes du cardinalat, celui dont il les tenait n'étant plus pape. Ce dévouement au malheur, cette abnégation poussée jusqu'à l'illogisme, lui gagna toutes les sympathies ; le concile entier, touché de cette noble conduite, le maintint et le confirma dans son rang. Il le regardait comme une de ses plus brillantes lumières. Le saint cardinal, sans abandonner les intérêts de Grégoire XII, contribua beaucoup à l'élection de Martin V. Lui-même eut quelques voix dans le conclave ; il se hâta de les reporter sur Othon Colonna. Après l'élection et le Concile, l'empereur Sigismond désira que Dominici, dont il avait apprécié le mérite et reconnu les pures intentions, fût envoyé comme légat en Bohême, pour tâcher d'y ramener la paix avec la soumission à l'Eglise. Le Pape s'empressa de répondre au désir de l'empereur, d'autant plus que son sentiment était le même ; le 10 juillet 1418, il adressait au cardinal une bulle dans laquelle, en lui prodiguant les plus grands éloges, il lui confiait cette difficile et périlleuse légation. L'humble prêtre, le saint religieux partit comme s'il allait remplir un simple office de son ministère. Avons-nous besoin d'ajouter que l'obstination et la fureur des Hussites rendirent inutiles tous les efforts du légat? Selon les intentions clairement

formulées du Souverain Pontife, il passa de Bohême en Hongrie, où de graves complications exigeaient sa présence. Là tout annonçait un meilleur succès ; mais à peine venait-il d'arriver à Bude qu'il sentit sa mort approcher. Saisi d'une fièvre intense, il prit ses dispositions avec la même simplicité pour un autre voyage, celui de l'éternité. Il quitta cette terre doublement étrangère le 10 juin 1419. L'année de sa naissance et celle de sa mort furent donc celles de Vincent Ferrier. Il n'a pas eu comme lui les honneurs de la canonisation ; sa mémoire cependant est l'objet d'un culte immémorial, solennellement approuvé par Grégoire XVI, le 7 avril 1832.

§ III. S. BERNARDIN DE SIENNE

Admirables prédispositions à la sainteté.

12. Quand l'Ordre de Saint Dominique semblait remonter à ses beaux jours en produisant ces éclatantes lumières, celui de Saint François n'était pas laissé dans le dénûment et l'obscurité ; il eut alors Saint Bernardin de Sienne, un réformateur non moins zélé du monde chrétien et de la vie religieuse. Bernard ou Bernardin était né d'une illustre famille siennoise, celle des Albizeschi, dans la ville de Massa-Carrara, que son père gouvernait au nom de la république. C'était le 8 septembre 1380. Il perdit sa mère quand il avait à peine trois ans, et son père quand il n'en avait pas encore sept. Une de ses tantes resta chargée de son éducation. Femme forte et pieuse, selon l'idéal du Livre saint, elle accomplit son œuvre avec autant d'intelligence que de dévouement et de piété. L'œuvre n'était pas difficile ; l'enfant montrait les plus heureuses dispositions : naturellement doux, humble, soumis, religieux, aimable, il prévenait la leçon plutôt qu'il ne semblait l'écouter. La prière faisait ses délices, il fréquentait l'église avec bonheur, assistait à la messe et la servait comme un ange. La parole de Dieu le captivait au-delà de toute expression. Doué d'une mémoire admirable, il redisait à ses jeunes compagnons, mais avec autant de sûreté que de grâce, les discours qu'il avait entendus. Il aimait la Sainte-Vierge de

l'amour le plus ardent et le plus tendre : orphelin, il avait sa mère au ciel et dans le sanctuaire intérieur de son âme. Un autre amour complétait celui-là : il aimait les pauvres, et dès ses premières années ne perdait pas une occasion de les consoler ou de les secourir. Un jour, sa tante, elle-même cependant fort charitable, laissait un mendiant se retirer sans aumône, « Pour l'amour de Dieu, tante, donnez-lui ma part, lui dit alors l'enfant en répandant des larmes ; je ne saurais manger, s'il doit souffrir la faim ! » Dans sa douzième année, ses oncles paternels l'appelèrent à Sienne, pour lui faire acquérir l'instruction que réclamaient en même temps ses aptitudes et sa naissance. Par l'élévation et la pénétration de son esprit, il excita dès l'abord l'étonnement de ses maîtres ; mais il excita bien plus leur admiration par l'angélique pureté de sa vie. C'était la vertu dominante du jeune Bernardin. La plus légère équivoque, un mot hasardé, faisaient monter la rougeur à son visage. Lui d'ordinaire si calme et si doux n'était plus maître de lui-même, dès qu'il entendait un discours indécent. Il oubliait alors son âge et sa faiblesse, pour se souvenir qu'il était chrétien. Dans une de ces circonstances, il surprit tellement un homme de qualité, peu scrupuleux en telle matière, que celui-ci s'amenda pour toujours ; et, lorsque dans la suite il entendit prêcher le père Bernardin, l'enfant lui revint à la mémoire : il pleurait d'attendrissement et de joie.

Fortes et pieuses études. Héroïque dévouement

13. Cette influence n'avait pas même besoin du secours de la parole ; l'ange incarné l'exerçait par sa seule présence. Elle s'étendait à tous, sans en excepter les jeunes gens perdus de vice. Dès qu'il paraissait, leurs mauvaises conversations étaient interrompues à l'instant même. « Silence, disaient-ils, voici Bernardin ! » La dignité de son attitude corroborait l'action de sa modestie ; l'une et l'autre empruntaient une irrésistible puissance à sa rare beauté. Si parfois on lui tendit des piéges, il sut les rompre ou les éviter, de manière à couvrir de honte ceux qui les avaient tendus. C'est à sa Mère céleste qu'il confia son céleste trésor. Elle était aussi la gardienne de ses études. Dès lors il jeûnait tous les samedis en son honneur, coutume qu'il garda tout le reste de sa vie. Après les

sciences ordinaires, la philosophie, la théologie, le droit civil et le droit canonique, le programme entier des universités, il concentra son attention sur l'Écriture Sainte. Ce fut pour lui comme une révélation ; elle l'absorbait désormais au point que les autres sciences lui semblaient dénuées de substance et de saveur. A cette source divine il puisa, non-seulement un plus ardent désir de travailler à sa propre sanctification, mais encore celui de procurer, dans la mesure de ses forces, le bien spirituel et temporel même du prochain. Une pieuse association ayant pour but le soin des malades, dans l'hôpital de la Scala, existait à Sienne ; il y fut admis dans sa dix-huitième année. En 1400, deux ans après son admission, la peste qui depuis quelque temps ravageait l'Italie fit son apparition à Sienne, et soudain l'hôpital fut encombré de pestiférés. Les hommes dévoués à leur service n'étaient point épargnés ; beaucoup succombèrent. Bernardin groupa les autres autour de lui ; les soutenant par son exemple, les animant par ses exhortations, l'admirable jeune homme parut l'âme de leur saint institut ; il demeura jusqu'à la fin sur ce champ de bataille : la contagion n'avait pas duré moins de quatre mois. Épuisé de fatigues, il dut rentrer dans sa maison ; mais il y fut saisi d'une fièvre violente, qui dura juste un temps égal. Cette maladie lui fut une seconde école ; en participant pleinement aux douleurs de ses frères, il apprit mieux à les secourir : la miséricorde naît de la souffrance. Aussitôt qu'il fut guéri, Bernardin se retira dans la solitude pour étudier sa vocation, demandant à Dieu par ses jeûnes et ses prières de le guider dans ce choix.

Bernardin chez les Frères Mineurs. Sa prédication.

14. Après mûre délibération, il opta pour l'état monastique et prit l'habit religieux chez les Franciscains de la primitive observance. Il fit son noviciat dans le couvent de Colombière, qui l'attira surtout par l'isolement, bien qu'il ne fût pas éloigné de Sienne. C'est là qu'il prononça ses vœux le 8 septembre 1404. Pour la seconde fois, son existence se rattachait à la Nativité de la Sainte Vierge. En ce même jour, il chantera sa première messe, il fera son premier sermon. La douce chaîne ira multipliant ses anneaux. Le ministère de la parole, mais entendu comme l'entendent les saints,

devait absorber toutes les puissances de son être : il y fut destiné par ses supérieurs, et lui-même s'y prépara d'une manière plus immédiate en recherchant les mépris et les humiliations. Sa joie n'était jamais plus grande que lorsqu'il était insulté dans les rues ou dédaigné dans sa propre famille. Jésus-Christ le consolait et l'encourageait par les communications intimes de sa grâce, souvent par de réelles inspirations. La faiblessse et l'enrouement de sa voix, parurent d'abord un obstacle à l'accomplissement de sa mission apostolique; mais il obtint d'en être délivré par l'intercession de la Mère du Verbe. Pendant quatorze ans, son zèle s'exerça dans les limites de sa province. Il dut les franchir ensuite et se répandre au dehors. Partout où l'appelaient la confiance des pasteurs et les impatients désirs des peuples, il opérait les plus étonnantes conversions. En lui semblait revivre Jean Dominici, Vincent Ferrier lui-même. On demandait un jour au plus célèbre prédicateur de son Ordre pourquoi ses sermons, incontestablement supérieurs par la doctrine et l'éloquence, ne produisaieut pas les mêmes fruits, en excitant le même enthousiasme. « Le père Bernardin, répondit-il, n'est pas seulement une âme chaleureuse, c'est un feu réel : il éclaire et brûle. Ce qui n'est que chaud ne saurait enflammer les autres.» L'amour de Jésus-Christ était le principe et le but de cette flamme expansive. Il ne pouvait prononcer le nom de Jésus sans éprouver et communiquer une émotion divine. Ce nom écrit en lettres d'or sur un petit tableau qu'il présentait à son auditoire, résumait tous ses discours. Il avait des hardiesses de langage,des élans inaccoutumés qui déconcertaient les idées vulgaires. On le dénonça, sinon comme un novateur, du moins comme un téméraire agitateur des consciences, au pape Martin V. La calomnie parut d'abord aboutir ; prévenu par d'habiles monsonges et de perfides insinuations, le Pontife manda Bernardin et le condamna sans explication à garder pour toujours le silence. L'humble religieux se soumit, ne dit pas un mot pour justifier sa conduite, n'exprima pas même un regret. Cette attitude fut un trait de lumière. Martin V examina la question de plus près, son regard dissipa tous les nuages ; il vit le saint dans le zélé prédicateur.

bnégation, ntrépidité, e de l'homme religieux.

15. Plus tard il voulut lui faire accepter l'évêché de Sienne; mais cette fois il ne rencontra plus en lui la même docilité. Le saint n'entendait pas être évêque; il refusa, comme il refusera dans la suite les évêchés de Ferrare et d'Urbin, qui lui seront offerts par Eugène IV. S'il fuyait les honneurs, il ne dédaignait pas moins les richesses et ne craignait nullement la mort. A Milan, dès son premier sermon, il éveilla les susceptibilités de ce Philippe Marie Visconti qui n'est pas un inconnu pour nous. La chose était aussi naturelle que dangereuse. Les méchants au pouvoir, ceux en particulier qui doivent ce pouvoir à la ruse, à l'usurpation, au crime, voient des allusions partout. Il est difficile de parler en leur présence quand on parle pour le bien, mais beaucoup plus difficile encore s'ils se trouvent absents, remplacés qu'ils sont alors par leurs sycophantes. Le tyran menaça le saint de l'envoyer au dernier supplice, s'il osait de nouveau tenir le même langage : Bernardin répondit sans s'émouvoir, avec une sérénité parfaite, qu'il serait heureux de donner son sang pour la vérité. Cette ferme réponse ne le dégagea pas des obsessions qui circonvenaient son ministère ; bientôt après on vint lui présenter une bourse remplie d'or que le duc lui envoyait pour ses pauvres : il repoussa le don par deux fois. A la troisième, il pria le messager de le suivre dans les prisons, et l'or servit à délivrer les détenus pour dettes. C'en était assez ; le tyran changea d'attitude et devint l'un de ses plus sincères admirateurs. Les vieilles haines entre les Guelfes et les Gibelins se continuaient à travers les âges ; le grand missionnaire espagnol les avait rencontrées et combattues lors de son excursion dans la Ligurie ; Bernardin les trouvait à chaque instant sur ses pas : il était rare qu'il n'en vînt à bout par la puissance de sa parole. Citons un trait, à défaut d'une narration complète que tout ici nous interdit. Pérouse était déchirée par les factions, le mal paraissait irrémédiable ; Bernardin accourut : la ville entière, sans distinction de partis, ne manqua pas d'aller l'entendre. Il prononça quatre discours consécutifs sur la nécessité d'une réconciliation immédiate et générale. A la fin du dernier, il s'écria comme le Souverain Juge : « Que tous les amis de la paix se rangent à ma

droite ! » Il ne resta de l'autre côté qu'un jeune homme de noble extraction, obstiné dans ses héréditaires dissentiments. Il demeura sourd aux instances personnelles comme aux publiques exhortations du saint. Celui-ci lui prédit une mort prochaine et misérable, ce qui ne tarda pas à s'accomplir.

16. Par l'éclat de ses œuvres et le caractère de sa vie, Bernardin s'était attiré la religieuse estime de l'empereur Sigismond, qui voulut le mener à Rome et le voir assister à la cérémonie de son couronnement ; mais, fuyant toujours les grandeurs humaines, il s'empressa de retourner aux labeurs de son apostolat, aux pieuses méditations du cloître. En 1438, il était élu vicaire général de l'Ordre Séraphique, et, pendant cinq ans, il ne cessa de travailler à la réforme des Franciscains dans toute la Péninsule. Il se démit alors, pour reprendre d'une manière plus exclusive le cours de ses prédications. Il parcourut la Romagne et la Lombardie, revint à Sienne, puis à Massa. La fièvre dont il ressentit les premières atteintes dans sa patrie, ne l'empêcha pas de s'en éloigner encore et d'aller exercer sa mission dans le royaume de Naples. Dieu se contenta de son généreux désir. Le vaillant athlète touchait à la couronne. Dès son arrivée dans la ville d'Aquila, il tombait d'épuisement et de fatigue sur la pauvre couche dont il ne devait plus se relever. Le 20 mai 1444, il mourait dans les sentiments qui font de la mort des saints la plus touchante, la plus magnifique de toutes les prédications. Par une exception rare, Nicolas V le canonisait six ans après en 1450. Couronnement d'une sainte vie

§ IV. S. JEAN CAPISTRAN

17. S'il nous est permis, en parlant d'un tel homme, d'employer un mot devenu presque banal, et d'origine absolument profane, Bernardin n'était pas mort tout entier ; il se survivait dans plusieurs de ses disciples. L'un d'eux allait jouer un rôle tout autrement important dans l'histoire du monde, sans lui demeurer inférieur dans celle de la religion. C'est Jean de Capistrano. Moins longue sera Chevalier français, soldat du Christ

cependant sa biographie, soit parce qu'elle existe en partie dans l'Histoire générale, soit par ce qu'elle aurait de commun avec les trois précédentes, à vouloir la donner en détail. Jean était né dans la petite ville des Abruzzes dont le nom est devenu le sien ; mais sa famille n'est pas d'origine italienne, comme on pourrait le penser. Il appartient à la France. Son père était un gentilhomme d'Anjou venu dans le royaume de Naples, à la suite de Louis II, pour soutenir de son épée les droits contestés de ce prince. Il y resta, quand son chef battait en retraite. Aquila d'abord, puis Capistrano furent sa résidence. Après avoir fait élever Jean sous ses yeux, il l'envoya compléter son instruction à l'université de Pérouse. Reçu docteur avec la plus grande distinction dans le droit civil et le droit canonique, plein de talent, ayant une fortune considérable, le jeune homme avait à Pérouse même un brillant avenir, qu'il inaugura par un riche mariage. Les démêlés survenus entre cette ville et le roi Ladislas de Naples le mirent en avant. La majorité, qui ne voulait pas la guerre, le désigna pour négocier la paix. Or le succès se faisant trop attendre au gré des impatients, le négociateur fut accusé de connivence avec son ancien maître, de trahison envers ses concitoyens actuels. Il fut chargé de lourdes chaînes et renfermé dans une obscure prison. Reconnaissant alors l'instabilité des choses humaines, il résolut de se donner entièrement à Dieu. La mort venait de lui ravir sa femme ; il demanda sur-le-champ d'être admis dans l'ordre de Saint-François. Sa détention était un obstacle ; Jean ne marchanda plus sa liberté. Délivré sur parole, il se rendit immédiatement à Capistrano, vendit son patrimoine, dont la moitié paya sa rançon ; il donna l'autre aux pauvres, et se retira chez les Franciscains, à Perouse, sur le théâtre même de ses succès et de ses revers. Les épreuves ne lui manquèrent pas dans la vie religieuse ; il les supporta sans apparent effort, il triompha de lui-même jusqu'à l'abnégation la plus absolue. L'homme du monde était désormais l'homme de Dieu.

Catholiques évangélisés. Citadelle hussite bloquée.

18. Lancé dans le ministère de la prédication, il prit pour modèle, il eut pour initiateur le bienheureux Bernardin de Sienne ; mais, comme nous l'avons dit, ce modèle qu'il ne croyait jamais

atteindre, il le dépassa de beaucoup par son action sur les masses, par l'ampleur de son élan et le prestige de sa personne. C'était le chevalier français devenu le prédicateur évangélique. Aucune opposition, aucun obstacle, aucun danger ne l'arrêtaient. Il parcourut d'abord la Marche d'Ancône, l'ancienne Apulie, les deux Calabres, les États Pontificaux, tout le royaume de Naples, opérant partout les plus étonnantes conversions, extirpant les restes impurs du paganisme et de l'hérésie, entamant le judaïsme dans ses derniers retranchements, dans sa citadelle romaine. La Haute Italie l'entendit à son tour ; chaque province, la Lombardie, la république de Venise, le Patriarcat d'Aquilée, la Romaniole, eut sa mission et répondit au même zèle par le même renouvellement d'idées et de mœurs. L'influence du saint était irrésistible, sa réputation grandissait de jour en jour. L'Allemagne désira l'entendre ; appelé par l'empereur Frédéric III, il franchit les Alpes. Sur son chemin, il évangélisa le Frioul, la Carinthie, la Carniole, le Tyrol, la Bavière et l'Autriche. Il prêchait en plein air, aucune église ne pouvant plus recevoir ses auditoires. Il marchait au milieu de processions non interrompues. A Vienne cent mille personnes au moins l'attendaient en rase campagne. Son ambition était surtout de pénétrer en Bohême pour y combattre les erreurs de Jean Huss et pour en arrêter les funestes conséquences. Jamais il ne put arriver au centre du pays, malgré ses hardies incursions et ses nombreuses tentatives. Il en fut constamment empêché par l'astucieux Podiebrad, le chef temporel des Hussites, et Rokyczana, leur chef spirituel, et pour eux archevêque de Prague. Celui-ci fit cependant proposer à l'illustre religieux une conférence publique ; mais celui-là se garda bien de permettre ce duel, dont il prévoyait l'issue. Ne pouvant attaquer l'hérétique en face, Capistrano le réfuta par écrit. Durant plusieurs années il erra sur les frontières de la Bohême, guettant le moment d'y porter ses pas et le flambeau de la vérité, continuant toujours son ministère chez les nations infestées des mêmes erreurs. Son courage et sa persévérance ne demeurèrent pas sans succès : il convertit plus de douze mille Hussites. Or nous savons s'il était aisé de ramener ou d'aborder même ces farouches sectaires.

...in Cap's... an à Belgrade, devant la mort.

19. Le saint évangélisa toute la Moravie, puis la Thuringe, la Saxe, la Bavière, le duché de Weimar, la majeure partie de l'Allemagne. Brünn, Olmutz, Erfurth, Halle. Leipsich, Nuremberg, Ratisbonne, Magdebourg, Breslau surtout sont des étapes à signaler dans cet itinéraire apostolique. Tristement renommée par sa corruption, cette dernière ville parut entièrement transformée. La Pologne voulut entendre aussi le nouvel apôtre, et son roi Casimir l'appela pour satisfaire aux désirs de son peuple. Les Rugéniens, ses indociles et rebelles sujets, avaient promis d'avance de renoncer au schisme grec et d'embrasser la communion romaine si Capistrano venait au milieu d'eux. Lorsque, après avoir soumis Constantinople, Mahomet II, à la tête d'une formidable armée, remontait le Danube, dans le dessein hautement proclamé de subjuguer l'Europe, d'arborer le croissant sur les murs de Vienne et de Rome, dans le pressant danger qui menace le monde chrétien, c'est vers l'oracle du siècle, c'est vers l'homme de Dieu que se tournent tous les regards, que remontent toutes les prières. En 1455, il est à la diète de Neustadt, conjurant les princes de s'unir pour la défense commune. Œnéas Sylvius, déjà l'organe de la chrétienté, disait au grand missionnaire : « Allez, secouez l'apathie, mettez l'orgueil sur la sellette, attaquez l'avarice sans ménagement. Telle est la triple peste qui livre notre sainte religion au glaive des Turcs. » L'année suivante, Capistrano paraît en Hongrie, quand Mahomet a mis le siége devant Belgrade ; et ce vieillard de soixante onze ou soixante douze ans prêche partout la croisade, enrégimente les soldats, réconcilie les princes, choisit les généraux, trace le plan de campagne, enflamme tous les cœurs, devient l'âme du peuple et de l'armée. Avec Hunyade, il se jette dans la ville assiégée. Nous avons contemplé sur ce dernier théâtre les deux héros du christianisme ; nous avons vu leur suprême triomphe dans la mort. Parmi les incessantes occupations de cette vie militante, il faut encore trouver six ans pendant lesquels Jean Capistrano fut vicaire général de son Ordre, sans compter le temps de composer un nombre considérable de traités dogmatiques et moraux, qui sembleraient avoir absorbé la vie d'un homme. Canonisé par l'univers, il ne le sera qu'après deux siècles.

§ V. S. ANTONIN DE FLORENCE

20. La généalogie spirituelle des saints n'est pas toujours visible dans l'histoire de la sainteté ; mais parfois elle apparaît d'une manière évidente, et pour un cœur chrétien c'est un vrai bonheur de le constater. Comme Bernardin de Sienne suscita Jean de Capistrano dans la famille franciscaine, Jean Dominici suscitait en même temps Antonin de Florence dans la postérité de S. Dominique. Antonin naquit en 1389 dans la ville dont il porte le nom. Dès sa plus tendre enfance, il donna des signes non équivoques d'un heureux naturel et d'une rare piété. Les amusements ordinaires de cet âge n'avaient aucun attrait pour lui. C'est dans la prière, la conversation des personnes vertueuses, puis, à mesure qu'il grandissait, la lecture des bons livres, qu'il trouvait son unique plaisir. Il aimait surtout à lire la vie des saints. Il s'isolait du monde pour entrer en rapport avec eux. Un charme inexprimable le retenait au pied des autels ; il passait là de longues heures dans l'exercice de l'adoration, dans l'attitude d'un ange. S'il était habituellement sérieux, il n'en était pas moins aimable. Tout en lui respirait la douceur, l'innocence, l'ingénuité, la grâce. Antonin est un diminutif qu'on appliquait à cet enfant et qui lui resta dans la suite, soit à cause de sa petite stature, disent tous les historiens, soit et beaucoup plus à raison de son caractère, qui lui gagnait toutes les sympathies. L'heure était venue pour Antonin de s'appliquer aux sciences. Mais, si la prière et la méditation étaient pour sa piété des exercices déjà familiers, ses études ne souffrirent jamais du temps qu'il y consacrait. Naturellement doué des plus heureuses dispositions, il se distingua par une rare pénétration d'esprit, une mémoire facile, un jugement sain, un vif désir d'apprendre. Ses progrès furent si rapides que, bien jeune encore, à l'âge où la plupart des étudiants possèdent à peine les premières notions des connaissances humaines, il s'était acquis déjà cette estime et ce respect qui ne s'accordent guère qu'aux maîtres. Trop éclairé toutefois pour ne pas voir que les lettres ne méritent pas d'être exclusivement cultivées

Un digne fils du B. Dominici.

pour elles-mêmes, c'est de préférence vers l'étude et la méditation des sciences divines qu'il dirigeait ses efforts, qu'il cherchait à se perfectionner. Chaque jour il demandait à Dieu de l'éclairer de sa grâce,de lui tracer la voie qu'il devait suivre.Jean Dominici résidait alors au couvent de Fiésoli,dont il était prieur,et qu'il faisait construire à deux milles de Florence. Pleine d'onction,forte et nourrie, sa parole attirait autour de sa chaire un grand nombre d'auditeurs.

Devenu fils de S. Dominique.

21. Antonin, qui suivait assidûment ses instructions, se présenta pour demander au célèbre dominicain d'entrer dans son ordre ; il n'avait pas encore atteint sa quinzième année. Son âge, sa frêle et délicate complexion, la difficulté qu'il trouverait à se plier aux dures exigences de la vie religieuse, parurent au prieur des raisons suffisantes pour ne pas consentir à l'admission du jeune postulant. Il lui conseilla de s'éprouver et d'attendre quelques années encore, l'engageant à profiter de ce temps pour se fortifier dans l'étude du droit canonique, lui promettant même de le recevoir dès qu'il aurait appris par cœur le décret de Gratien. Cette dernière condition était difficile à remplir : tout autre eût été tenté de la considérer comme un refus. Il n'en fut pas ainsi d'Antonin ! Un an s'était à peine écoulé qu'il se représentait devant le prieur des Dominicains, et venait une seconde fois solliciter de lui la faveur d'être admis parmi ses disciples. Touché de sa persévérance, charmé de l'intelligence et de la sagacité déployée dans ses réponses, Jean Dominici n'hésita plus : il ouvrit les portes du couvent à cette nouvelle recrue, dans laquelle il entrevoyait une des gloires futures de son Ordre. Le jeune novice n'avait que seize ans quand il prit l'habit de S. Dominique. Chrétien parfait dans le monde, il se révéla dès les premiers jours comme le modèle des religieux dans le cloître, donnant à tous le constant exemple de la fidélité à la règle, du travail et du recueillement. Admis au sacerdoce, il redoubla de ferveur et de piété. Chaque fois qu'il montait à l'autel pour offrir la victime sainte, son visage s'enflammait et se transfigurait comme dans une céleste vision, ses yeux se remplissaient de douces larmes. Les talents et les vertus d'Antonin attirèrent bientôt sur lui les suffrages

de ses frères : on lui confia, malgré sa jeunesse, la direction de l'important couvent de la Minerve, à Rome. Il n'en sortit que pour aller successivement remplir les fonctions de prieur à Naples, à Gaëte, à Cortone, à Sienne, à Fiésoli, à Florence. Partout où il passait, sous son habile direction et grâce à l'influence de ses discours et de ses exemples, la vie religieuse reprenait une vigueur nouvelle, la ferveur un plus puissant essor. Une congrégation de son ordre, qui comptait un grand nombre de membres, s'était formée en vue de vivre sous une règle plus austère ; elle appela Antonin pour en faire son supérieur général, rendant ainsi à sa vertu le plus éclatant témoignage qu'elle pût recevoir.

Prédicateur, théologien, archevêque de Florence.

22. Les nombreuses occupations auxquelles il se livrait ne lui faisaient cependant pas oublier son titre et ses devoirs de Frère Prêcheur : aussi ne laissait-il échapper aucune occasion d'annoncer au peuple la parole de Dieu. On ne saurait dire les merveilleux fruits de salut que ses pieuses prédications produisaient dans les âmes. Le pape Eugène IV connaissait sa profonde érudition ; il l'appela au concile de Florence, dont la convocation avait eu principalement pour but de mettre un terme aux divisions qui séparaient si malheureusement les Eglises grecque et latine. Il assista comme théologien à toutes les sessions, et prit une part considérable aux travaux de cette assemblée. Ce fut à cette époque, et durant son séjour à Florence, qu'il fut élu prieur du célèbre couvent de Saint-Marc pour lequel, on le sait, Cosme de Médicis, surnommé le Père de la patrie, faisait élever cette magnifique église qu'Eugène IV voulut consacrer. Le concile étant terminé, le serviteur de Dieu, après avoir employé ses soins au rétablissement de la discipline dans le couvent de Saint-Marc, se consacra tout entier, malgré la faiblesse de sa santé, à la visite des maisons de son ordre placées sous sa direction dans la Toscane et dans le royaume de Naples. C'est alors que son humilité se trouva soumise à la plus rude épreuve. L'archevêque de Florence, Barthélemi Zarabella, venait de mourir. Les prétendants à sa succession étaient nombreux, et les avis sur le choix à faire partagés. La vacance du siège menaçait donc de se prolonger, au grand détriment de la religion et du bien

des âmes. Pour mettre un terme aux intrigues, Eugène IV désigna lui-même Antonin, dont il appréciait les mérites et dont le nom était populaire à Florence. Les Florentins s'empressèrent de ratifier ce choix par leur approbation spontanée. Ennemi des honneurs, le saint religieux fut le seul à s'affliger en recevant la nouvelle de son élévation. Il n'eut qu'un désir, celui d'échapper par la fuite aux dignités dont on voulait l'investir ; mais la fuite ne lui fut pas possible. Il écrivit alors au Pape, le suppliant dans les termes les plus touchants de ne point le charger d'un fardeau dont il se croyait indigne. Eugène IV demeura sourd à ses prières. Toujours obéissant, reconnaissant dans les ordres du Souverain Pontife la volonté même de Dieu, Antonin ne résista plus et prit possession de son archevêché dans le courant du mois de mars de l'année 1446 ; il était entré dans la cinquante septième année de son âge.

Père des pauvres, sage administrateur.

23. Le nouvel archevêque gouverna son Église avec une vigilance qui ne le cédait en rien à sa capacité. Merveilleusement servi dans la conduite des âmes par sa douceur et son inépuisable charité, il continua dans son palais la vie de mortification et de prière qu'il avait suivie dans le cloître. Par ses éminentes vertus, qu'il ne parvenait point à dérober aux yeux du monde, il devint bientôt l'idole de son peuple, qui ne pouvait avoir un guide plus sûr ni se proposer un plus parfait modèle. Les malheureux, dont il aimait à se constituer le père, étaient surtout l'objet de ses sollicitudes. C'est sous l'inspiration de ce sentiment qu'il fit bâtir et doter le magnifique établissement de Saint-Martin, destiné plus spécialement au soulagement des pauvres. Plus de six cents familles devaient y trouver par la suite un refuge et des secours contre la misère. L'ingratitude et l'injustice n'en répondirent pas moins quelquefois à ses bienfaits ; mais, comme c'est de Dieu seul qu'il attendait sa récompense, il n'en fut ni troublé ni découragé. A l'exemple et suivant le précepte de son divin Maître, en toutes circonstances il s'appliquait à rendre le bien pour le mal. Que de traits ici ne pourrions-nous pas citer en parlant de sa patience et de sa magnanimité ! Un seul suffira pour en donner la mesure. De graves accusations avaient

été portées contre un de ses diocésains nommé Ciardi. Cité par devant l'archevêque, cet homme, bien loin de se repentir et d'invoquer sa commisération, se présente avec le dessein d'attenter à sa vie. Il cherche à le frapper de son poignard ; mais, par une protection visible du ciel, l'arme meurtrière glisse et demeure impuissante dans la main de Ciardi. Au lieu de se venger et de livrer le coupable au bras de la justice, Antonin se sent pris de compassion et lui fait grâce. Vaincu par tant de générosité, touché de repentir, le malheureux alla s'ensevelir pour le reste de ses jours dans un couvent de l'Ordre de S. François, afin d'y faire pénitence et d'y pleurer ses crimes. Ni les veilles ni les fatigues auxquelles Antonin continuait à se livrer, n'étaient capables de ralentir les ardeurs de son zèle apostolique. Attentif aux nombreux besoins de son diocèse, donnant audience à tous ceux qui se présentaient, étudiant et traitant lui-même les affaires qui lui étaient soumises, il ne demeurait pas moins fidèle aux pratiques de la prière, de la pénitence et de la charité.

24. Pendant qu'il consumait ainsi ses jours et dépensait généreusement ses forces au service de son Église, le pape Eugène IV, qui l'avait toujours honoré d'une confiance particulière, tomba dangereusement malade. Sentant approcher sa fin, il voulut l'avoir à son chevet dans ses derniers moments ; il le fit mander à Rome, reçut de ses mains les sacrements de la Pénitence, de l'Eucharistie et de l'Extrême-Onction, et, soutenu par ses paroles, fortifié par ses prières, rendit son âme à Dieu le 23 février 1447. Nicolas V, après la mort d'Eugène IV, fut appelé sur le trône de S. Pierre. Ayant reçu du nouveau Pontife une bénédiction spéciale, pressé de rentrer au milieu de son troupeau, Antonin, qu'aucun devoir ne retenait plus à Rome, quitta cette ville et reprit le chemin de Florence, où l'attendaient hélas ! de terribles épreuves. La peste, dès l'année suivante, éclatait dans son diocèse ; elle exerça bientôt de cruels ravages. C'est alors que les vertus du saint parurent dans tout leur éclat ; on vit ce que peut enfanter d'héroïsme, de dévouement et d'abnégation le pur amour de Dieu. Supérieur à la crainte et bravant les dangers, vaillamment secondé d'ailleurs par ses prêtres et

Ami des Papes, sauveur de sa patrie.

par les religieux de tout ordre qu'excitait son exemple, il allait soigner lui-même les pestiférés, leur prodiguait les secours de la plus tendre charité, les assistait jusque dans leur agonie. C'est principalement parmi les Frères Prêcheurs que son influence se fit plus efficacement sentir. Ceux d'entr'eux qui périrent victimes de leur dévouement furent si nombreux, qu'après que le terrible fléau eut disparu de Florence, on se vit obligé de recourir aux religieux de la province de Lombardie pour repeupler les couvents devenus presque déserts de Saint-Marc et de Fiésoli. Aux horreurs de la peste ne tardèrent pas à succéder les horreurs de la famine. Pour subvenir aux besoins de son malheureux peuple, Antonin, dont les libéralités semblaient grandir avec les misères publiques, s'impose de nouvelles privations, se condamnant ainsi que sa maison au plus strict nécessaire. Témoins de sa charité, les riches s'empressent de suivre son exemple, tandis que le Souverain Pontife, touché par ses prières, heureux de lui témoigner son estime et sa vénération, lui fait parvenir d'abondants secours pour l'aider à soulager les plus pressantes nécessités. Mais la justice divine n'était pas encore satisfaite : d'autres malheurs fondirent sur la capitale de la Toscane. Pendant trois ans, à partir de 1453, de fréquents tremblements de terre vinrent épouvanter la ville dont ils ébranlèrent ou renversèrent un grand nombre de maisons. Un quartier tout entier se trouva bouleversé par ces tremblements successifs et couvert de ruines. Toujours inépuisable dans sa charité, le pieux archevêque vint en aide aux infortunés que le fléau avait plus cruellement frappés, leur distribua des vivres, leur procura des logements, fit rebâtir leurs demeures.

Mort de S. Antonin. Ses œuvres

25. Mais il ne borna pas son zèle à prodiguer autour de lui des secours matériels. Dévoré d'assurer surtout le salut des âmes, il conviait les pécheurs à la pénitence, réveillait dans les cœurs les grandes et salutaires pensées de l'éternité, corrigeait les abus contraires à l'esprit du christianisme, réformait les mœurs, réprimait les scandales. Si la république de Florence ne périt pas à la suite des fléaux déchaînés sur elle, c'est aux prières de son archevêque,

comme ne cessait de le proclamer Cosme de Médicis, que cette grâce était dûe. La modestie d'Antonin devait recevoir un dernier assaut dont cette fois elle sortit victorieuse. Embarrassé pour le choix d'un ambassadeur auprès de Frédéric III, empereur d'Allemagne, le pape Nicolas crut ne pouvoir mieux s'adresser qu'à l'archevêque de Florence pour cette délicate et difficile mission. Ce dernier n'hésita pas à répondre par un refus explicite mais respectueux, son unique ambition étant de vivre désormais au milieu de son troupeau. Dieu ne devait pas cependant tarder à rappeler à lui cette grande lumière pour lui donner dans un monde meilleur la récompense méritée. Le 2 mai 1459, à l'âge de soixante dix ans, Antonin s'endormait pieusement du sommeil des justes, après avoir une dernière fois répété cette parole qu'il aimait à prononcer durant sa vie : *Servir Dieu, c'est régner!* Ses funérailles auxquelles, nous l'avons dit, voulut assister le pape Pie II, qui se trouvait alors à Florence, furent célébrées avec la plus grande pompe, au milieu des larmes et des regrets de son peuple. Comme il l'avait demandé, sa dépouille mortelle fut placée dans l'église des Dominicains de Saint-Marc. Miraculeusement conservé jusqu'en 1559, son corps fut transporté plus tard dans une chapelle de cette même église que les frères Salviati avaient magnifiquement décorée pour recevoir ce précieux dépôt. Plusieurs prodiges dûs à son intercession vinrent confirmer la réputation de sainteté dont ce grand serviteur de Dieu jouissait même de son vivant : elle fut consacrée par l'Eglise qui lui décerna un culte public, en 1523, sous le pontificat d'Adrien VII. S. Antonin a laissé plusieurs ouvrages où manque parfois une saine critique, mais où sont contenues de touchantes considérations sur les besoins des consciences et les moyens propres à les satisfaire. Voici les titres de ces ouvrages : 1° une *Somme théologique*, 2° un *Abrége d'histoire*, également connu sous le nom de *Chronique tripartite*, depuis la création du monde jusqu'à l'année 1458, qui précéda celle de sa mort, 3° une *Petite Somme* renfermant des instructions pour les confesseurs, 4° enfin quelques *Sermons* et quelques *Traités* particuliers sur différentes vertus et sur différents vices. Les em-

prunts faits à l'histoire de S. Antonin dispensent de tout éloge à cet égard. Tels sont les hommes que j'appelle les vrais réformateurs, de préférence aux théoriciens, les plus brillants même et les mieux intentionnés, par opposition à ceux qui vont usurper et déshonorer ce titre.

FIN DU TRENTE-UNIÈME VOLUME.

TABLE

ET

SOMMAIRES DU TRENTE-UNIÈME VOLUME



SIXIÈME ÉPOQUE

DEPUIS LA MORT DE BONIFACE VIII (1303) JUSQU'A LUTHER (1517)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT DE BONIFACE IX (1389-1404)

CHAPITRE II

PONTIFICAT DE BONIFACE IX (1389-1404).

CHAPITRE III

INNOCENT VII ET GRÉGOIRE XII

CHAPITRE IV

INTERPONTIFICAT, MARTIN V

CHAPITRE V

PONTIFICAT DE MARTIN V (1417-1441)

CHAPITRE VI

PONTIFICAT D'EUGÈNE IV (1431-1447).

CHAPITRE VII

FIN D'EUGÈNE IV. PONTIFICAT DE NICOLAS V.

CHAPITRE VIII

PONTIFICAT DE CALIXTE III ET DE PIE II

CHAPITRE IX

PONTIFICATS DE PIE II ET DE PAUL II

CHAPITRE X

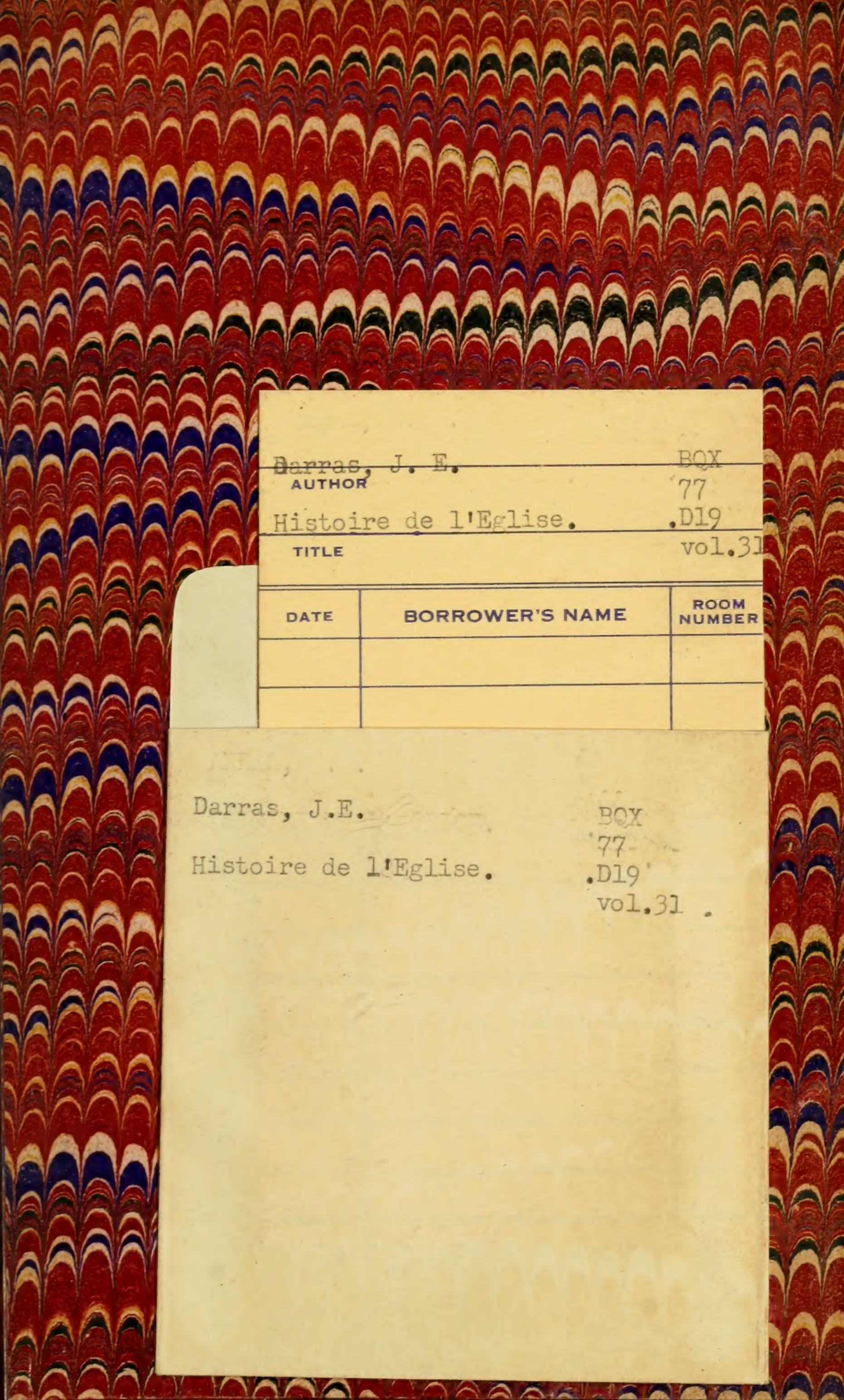
FIN DE PAUL II. PONTIFICAT DE SIXTE IV

CHAPITRE XI

RÉFORMATEURS DU QUINZIÈME SIÈCLE

FIN DE LA TABLE DU TRENTE-UNIÈME VOLUME.





Darras, J. E.
AUTHOR
Histoire de l'Eglise.
TITLE
BQX
77
.D19
vol.31
DATE
BORROWER'S NAME
ROOM NUMBER
Darras, J.E.
Histoire de l'Eglise.
BQX
77
.D19
vol.31

